

**Université Jean Moulin Lyon 3**

**Ecole doctorale : LLLA (Lettres, langues, linguistique et arts)**

**Perceval quêteur du Graal chez les  
continueurs**

par Marie-Colombe LEBLANC

Thèse de doctorat de Lettres

sous la direction de Claude LACHET

soutenue le 4 juillet 2008

Composition du jury :

Claude LACHET, université Jean Moulin Lyon 3

Danielle QUERUEL, université de Reims

Jean-Claude VALLECALLE, université Lumière Lyon 2

Marc LE PERSON, université Jean Moulin Lyon 3

Jean-René VALETTE, université Bordeaux 3

*A Jeanne-Marie d'Ambly,  
au Père Philippe Barbier,  
en témoignage de ma reconnaissance et de mon attachement.*

*A la mémoire de mes ancêtres, les (Le) Blanc de Molines,  
en particulier  
Pierre (+1584),*

*François-Just (1753-1793),  
Jean-Henry (1761)  
et Marie-Colombe (1766-1784).*

## [Remerciements]

Je remercie mon Directeur de Thèse, Monsieur Lachet, de m'avoir mise sur la voie du Graal et d'avoir porté une attention précieuse et constante à mon travail.

Je lui suis reconnaissante de m'avoir donné, avec Monsieur Le Person et Madame Pierreville, l'amour de la Littérature Médiévale par des cours si vivants.

J'exprime à mes parents ma profonde affection et ma gratitude pour leur écoute.

Toute ma reconnaissance aux personnes qui ont traduit pour moi des études en anglais, spécialement Carine.

Merci à celles et ceux qui m'ont témoigné, même depuis la Russie, une amitié fidèle durant ces années.

Une pensée particulière pour Sylviane et Jacqueline, si présentes dans les moments difficiles.

# Introduction

Le mythe du Graal, né au XII<sup>ème</sup> siècle sous la plume du poète champenois, Chrétien de Troyes, ne cesse de fasciner jusqu'à nos jours. Sur ce mot, s'est greffé "tout un ensemble d'idées et de croyances, comme il advient chaque fois que la réalité devient symbole sous l'effet d'un besoin de l'esprit ou d'une révélation"<sup>1</sup>. Mais c'est surtout au XIII<sup>ème</sup> siècle que proliférèrent les romans du Graal. Les quatre *Continuations* appartiennent donc à un vaste cycle prenant sa source dans le *Conte du Graal*, dernière oeuvre de Chrétien composée vers 1182-1183 et restée inachevée. On a longtemps cru que l'arrêt subit du récit, au bout de 9234 vers, était dû à la mort de son auteur alors qu'il est également possible de lui donner un caractère volontaire et donc une portée signifiante<sup>2</sup>. Laisser la quête en suspens, n'était-ce pas la preuve du sens sacré du Graal dont la recherche est éternelle ? Quoi qu'il en soit, les continuateurs ont profité de cet inachèvement pour prolonger l'histoire, retraçant tantôt les aventures de Gauvain, tantôt celles de Perceval, les deux héros présents dans le texte fondateur. Leur narration fait donc directement suite à celle de Chrétien. Au total, douze manuscrits concernent une ou plusieurs *Continuations*<sup>3</sup>.

La *Première*, nommée aussi *Continuation Gauvain*, est la seule à être centrée sur ce personnage ; Perceval n'y apparaît que peu. Oeuvre anonyme du début du XIII<sup>ème</sup> siècle, elle est présente dans onze manuscrits<sup>4</sup> et bénéficie de plusieurs versions :

- une rédaction courte de 9500 vers (la plus ancienne) ;
- une rédaction longue de 19600 vers (peut-être postérieure à l'oeuvre de Manessier) ;
- une rédaction moyenne ou mixte de 15300 vers (la plus récente).

En revanche, les trois *Continuations* suivantes, dites *Continuations de Perceval*, tout en consacrant une petite partie à Gauvain, poursuivent, comme leur nom l'indique, les aventures de Perceval qui succèdent à sa visite chez l'oncle ermite dans le *Conte du Graal*.

La *Deuxième Continuation* commence à cet endroit. Son auteur, Wauchier de Denain, fut célèbre pour ses mises en prose française de plusieurs textes latins religieux. Parmi eux figurent des Vies de Saints comme saint Paul l'ermite, saint Antoine, saint Hilarion, saint Malchus et saint Paul le simple, mais aussi des textes

---

<sup>1</sup>J. Ballard, *Lumière du Graal*, Les Cahiers du Sud, Paris, 1951, p. 7.

<sup>2</sup>Voir ce qu'en dit Jacques Ribard, *Le Chevalier de la charrette. Essai d'interprétation symbolique*, Paris, Nizet, 1972, pp. 164-167.

<sup>3</sup>Il s'agit des manuscrits A, E, K, L, M, P, Q, R, S, T, U, V. Pour le détail, voir par exemple l'édition bilingue de la *Continuation* de Manessier faite par M-N. Toury, pp. 8-9.

<sup>4</sup>Voir les manuscrits A, E, L, M, P, Q, R, S, T, U, V.

de Pères de l'Eglise, tel le *Dialogue de Saint Grégoire le Grand*<sup>5</sup>. Connu surtout comme hagiographe, Wauchier de Denain fut plus récemment réhabilité comme l'auteur de la *Deuxième Continuation*<sup>6</sup> où il se nomme d'ailleurs : *Gauchiers de Dondain, qui l'estoire / Nos a mis avant an memoire* (v. 31421-22). Venant de Dondain ou Denain, il serait ainsi originaire de la Champagne ou du Nord de la Bourgogne<sup>7</sup>. Or des traits du dialecte picard sont présents dans la *Deuxième Continuation*<sup>8</sup> que l'on a longtemps attribuée au "pseudo Wauchier", alors que l'écrivain travaillait pour la famille de Flandre<sup>9</sup>, de même que Chrétien, indice supplémentaire pour assimiler l'hagiographe au romancier. William Roach qui a publié les *Continuations*, distingue au sujet de la *Deuxième* écrite dans le premier quart du treizième siècle :

- une rédaction courte, éditée jusqu'au vers 10268,
- et une rédaction longue correspondant à près de 13000 octosyllabes.

Cette oeuvre apparaît dans onze manuscrits<sup>10</sup> et s'achève lorsque le héros, de retour chez le Roi Pêcheur, parvient à ressouder en partie l'épée.

Les quatorze derniers vers sont repris au début de l'édition de Mary Williams concernant l'oeuvre de Gerbert.

L'identité de cet auteur n'a pas été d'emblée évidente. Bien qu'il se nomme plusieurs fois dans l'oeuvre<sup>11</sup>, il ne donne que son prénom, à l'inverse du *Roman de la Violette* où le nom cité est complet : "Gyrbers de Mosteruel" (v. 6634), forme sans doute dérivée de Gerbert de Montreuil-sur-Mer. Mais dès 1835, Francisque Michel a proposé d'assimiler l'auteur des deux ouvrages, hypothèse confirmée jusqu'à aujourd'hui par divers critiques dont M. Wilmotte<sup>12</sup> et Charles François<sup>13</sup> qui se sont appliqués à étudier les analogies stylistiques. La "couleur picarde" ressort dans le *Roman de la Violette*, comme dans le manuscrit édité par Mary Williams et Marguerite Oswald. C'est sous le patronage de la Comtesse Marie de Ponthieu

---

<sup>5</sup>A ce sujet, voir M. Szkilnik, "Ecrire en vers, écrire en prose. Le choix de Wauchier de Denain", *Romania*, t. 107, 1986, pp. 208-230.

<sup>6</sup>P. Meyer, "Wauchier de Denain", *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, 1906, pp. 258-292, attribua le texte à Wauchier de Denain, mais il fut contredit par M. Wilmotte, *Le Poème du Graal et ses auteurs*, Paris, 1930, pp. 58-73, qui fut à son tour contesté par F. Lot, "Les auteurs du *Conte du Graal*", *Romania*, t. LVII, 1931, pp. 117-136. Voir aussi G. Vial, "l'auteur de la *Deuxième Continuation* du *Conte du Graal*", *Travaux de linguistique et de littérature*, t. XVI, Strasbourg, 1978, pp. 519-530 ; C. Corley, "Réflexions sur les deux premières *Continuations de Perceval*", *Romania*, t. 103, 1982, pp. 235-258, et du même auteur : "Wauchier de Denain et la *Deuxième Continuation de Perceval*", *Romania*, t. 105, 1984, pp. 351-59.

<sup>7</sup>A ce sujet, voir F. Lot, "Les auteurs du *Conte du Graal*", *opus cit.*, p. 126.

<sup>8</sup>Voir C. Corley, *The Second Continuation of the Old French Perceval. A Critical and Lexicographical Study*, The modern Humanities Research Association, London, 1987.

<sup>9</sup>Voir C. Corley, "Wauchier de Denain et la *Deuxième Continuation de Perceval*", *opus cit.*, p. 354 et 358.

<sup>10</sup>Voir les manuscrits A, E, K, L, M, P, Q, S, T, U, V.

<sup>11</sup>Voir les vers 6358, 6998, 7001, 7008, 7016.

<sup>12</sup>"Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués", *Bull. Acad. Roy. de Belgique, Classe des Lettres*, n°3, 1900, pp. 196 ss.

<sup>13</sup>*Etudes sur le style de la Continuation du "Perceval" par Gerbert et du "Roman de la Violette" par Gerbert de Montreuil*, Droz, Paris, 1932.

que Gerbert de Montreuil écrivit la *Continuation*, entre 1226 et 1230, comme l'a prouvé Amida Stanton dans l'une de ses études<sup>14</sup>.

L'oeuvre de Gerbert qui contient plus de 17000 vers se clôt par la soudure parfaite de l'épée en reprenant une fois encore, selon le manuscrit T, les quatorze derniers vers de Wauchier, raison pour laquelle Potvin donne le nom "d'interpolation" à la *Continuation* de Gerbert, située entre le texte de Wauchier et celui de Manessier dans les deux seuls manuscrits où elle apparaît (T et V). Cependant, dans les six autres manuscrits où figure le récit de Manessier (E, M, P, Q, S, U), celui-ci fait directement suite à celui de Wauchier et débute juste après le semi-échec de la soudure. La situation de la *Continuation* de Gerbert par rapport à celle de Manessier sera donc à déterminer. Faut-il la considérer comme une transition entre les textes de Wauchier et de Manessier ou bien comme une suite parallèle à celle de Manessier ? On peut d'ores et déjà remettre en cause l'appellation surprenante de *Quatrième Continuation* utilisée par la critique à propos de l'oeuvre de Gerbert, alors que son récit ne figure jamais en quatrième position dans les manuscrits, contrairement à celui de Manessier qui interdit toute suite puisque le héros monte au ciel avec les reliques.

Celui-ci, qui appartenait sans doute à un niveau modeste du clergé<sup>15</sup>, dédia son oeuvre de 10500 vers à la Comtesse Jeanne de France, petite-nièce de Philippe de Flandre à qui Chrétien de Troyes avait dédié son roman. Jean Marx en déduit que la *Continuation* aurait été écrite entre 1214 et 1225<sup>16</sup>, alors que Corin Corley la situe plus tardivement, après 1230<sup>17</sup>.

En tant que "continuations", ces oeuvres forment un tout dont il convient de montrer la place occupée dans le vaste cycle des romans du Graal. Elles se situent après le *Conte du Graal* et sont contemporaines de plusieurs autres récits qui participent à une explication et à une évolution du mythe, et desquels les continuateurs se sont parfois très largement inspirés, à savoir essentiellement :

- le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron (vers 1200), qui retrace le passé historique du Graal ;
- le *Didot-Perceval* (début XIIIème s.) ;
- le *Lancelot en prose* (vers 1220) ;
- *La Queste del Saint Graal* (vers 1225), d'inspiration cistercienne, qui donne au Graal une haute valeur mystique ;
- *Perlesvaus* (entre 1191 et 1212 ou vers 1230) ;

---

<sup>14</sup>*Gerbert de Montreuil as a writer of Grail Romance : an investigation of the date and the more immediate sources of the Continuation of Perceval*, The University of Chicago, 1942, ch. IV, pp. 19-41.

<sup>15</sup>Voir L. Stephens, *Manessier's "Continuation" of Chrétien de Troyes' "Perceval". A reappraisal*, thèse soutenue à l'Université d'Oxford, 1994, p. 14.

<sup>16</sup>*Nouvelles recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965, pp. 239-59.

<sup>17</sup>"Manessier's Continuation of *Perceval* and the prose *Lancelot* cycle", *Modern Language Review*, Cambridge, t. 81, 1986, pp. 574-591.

- l'Estoire del Saint Graal (vers 1230-1235) ;

auxquels il faut ajouter des version étrangères :

- le *Parzival* de Wolfram Von Eschenbach (1202-3);
- *Peredur* (XIIIème s.).

Alors que les *Continuations* ont longtemps été minorées car peu comprises, la présente étude a pour objectif de les mettre en lumière à travers la figure de Perceval, quêteur du Graal chez les trois derniers continuateurs. L'analyse portera sur le cheminement du héros en fonction du Graal, lui-même évolutif selon l'état d'âme du protagoniste et l'état d'esprit des auteurs. Des divergences seront donc à signaler permettant de déterminer l'identité propre à chaque oeuvre. D'autre part, le terme de "continuation" suppose avant tout un enchaînement et des reprises, d'où l'importance de définir une typologie de l'écriture continuative comme faisant suite au texte initial, mais aussi par rapport au lien qui unit les *Continuations* entre elles.

En premier lieu, la narration des épigones sera comparée à celle de Chrétien dont le *Conte du Graal* se présente comme un roman d'apprentissage. Y sont développées les différentes initiations du jeune "nice" nommé Perceval. Etouffé par une mère possessive et craintive, il décide un jour de quitter le manoir maternel après avoir été ébloui par la vision d'hommes en armes. Désireux de faire partie lui aussi des chevaliers arthuriens, il est adoubé par Gornemant, avant de connaître sa première véritable expérience amoureuse grâce à Blanchefleur, étape capitale avant l'accès à un enseignement spirituel dispensé par l'oncle ermite à propos du Graal. Celui-ci est intégré à un cortège lors de la visite de Perceval chez le Roi Pêcheur. Tous les continuateurs s'inspirent de cette scène, ce qui nécessite un relevé précis des reprises mais aussi des écarts permettant de montrer en quoi le modèle est également dépassé. Parallèlement à l'évolution du Graal (objet profane puis sacré), celle de Perceval sera analysée en référence aux trois initiations visibles dans le *Conte du Graal* et en comparaison à Gauvain, autre quêteur chez Chrétien, auquel est lié le Graal dans la *Première Continuation*.

La part d'héritage de Chrétien établie, l'étude portera sur les trois *Continuations de Perceval* indépendamment les unes des autres, de façon à déterminer leur spécificité. Chacune donne un sens particulier au cheminement de Perceval et au Graal. Afin de révéler ce sens, il sera nécessaire de mettre en rapport la quête principale avec d'autres quêtes présentes chez Wauchier où le héros parvient au Graal après avoir eu une relation avec la jeune fille à l'Echiquier, et chez Manessier où Perceval y accède après avoir tué Partinal dont la tête est fichée sur une tour du château du Roi Pêcheur. La quête du Graal demeure unique seulement dans la *Continuation* de Gerbert dont la signification est plus claire. Cette oeuvre sera étudiée avant celle de Manessier pour respecter la chronologie des manuscrits, même s'il n'est pas impossible que Manessier ait pu écrire avant Gerbert.

Enfin, malgré leur dessein propre, les *Continuations* seront mises en relation les unes avec les autres dans le but de dégager une esthétique "continuative" et les thèmes communs conduisant à l'unité.

# Première partie. L'héritage de Chrétien

Cette partie consiste à analyser les *Continuations* en lien avec le *Conte du Graal*. Il s'agit de déterminer l'influence de Chrétien sur ses épigones :

- à propos du Graal<sup>18</sup> lui-même et des objets qui l'entourent car les continuateurs réécrivent tous la scène initiale du cortège chez Chrétien ;
- à propos du quêteur du Graal, Perceval, présenté dans le premier roman comme un "nice" prédestiné qui subit un apprentissage chevaleresque, amoureux et spirituel. Après cette progression dans le *Conte du Graal*, qu'en est-il de sa "niceté" chez les continuateurs ? Se montre-t-il digne de son élection?

## I) La procession du Graal

Lorsque le Graal est rendu visible, il l'est presque toujours au sein d'un cortège. Il en est l'élément majeur auquel se joignent d'autres objets dans le *Conte du Graal* comme dans les *Continuations*.

### 1- Le cortège

Etablir les points communs mais aussi les variantes entre Chrétien et ses épigones au sujet du défilé d'objets nécessite de comparer la liste de ses objets, leur ordre, leurs porteurs et également le contexte dans lequel ils apparaissent.

#### a) La composition

##### Les différents éléments

Le cortège de Chrétien est formé de quatre éléments : la lance, les chandeliers, le graal et le tailloir. Or mis à part la version courte de la *Première Continuation* où il n'y a pas de cortège, toutes les *Continuations* reprennent le schéma du *Conte du Graal* en proposant chacune des variantes<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup>Le mot ne sera pas doté d'une majuscule lorsqu'il sera question du roman de Chrétien exclusivement car dans cette oeuvre, le graal n'est pas encore identifié à la sainte relique.

<sup>19</sup>A ce sujet, voir le tableau de C. Lachet, dans *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIe s.*, Paris, Champion, 1992, pp. 560-64, et celui de M. Séguy, dans *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, Paris, Champion, 2001, pp. 473-77.



Alors que les versions moyenne et longue de la *Première Continuation* conservent la présence des quatre objets<sup>20</sup>, elles ajoutent la mention d'une bière sur laquelle se trouve une épée brisée<sup>21</sup>. Avec cet élément nouveau, le cortège se complexifie. L'exposition du chevalier et de l'arme qui l'a tué est un motif celtique qui donne au cortège une "dimension funèbre"<sup>22</sup> et l'inscrit dans un processus de vengeance, la procession étant d'ailleurs encadrée par des lamentations et un office mortuaire.

L'épée, sans la bière cette fois-ci, est également intégrée au sein même du cortège dans l'oeuvre de Wauchier (v. 32408-13)<sup>23</sup> et dans celle de Gerbert (v. 17032-37). En revanche, ces continuateurs suppriment les chandeliers et le tailloir. Le cortège ne se compose donc plus que de trois éléments : le Graal, la lance et l'épée.

Manessier présente aussi un cortège trinitaire. Comme tous, il conserve le Graal et la lance, mais supprime l'épée au profit du tailloir<sup>24</sup>, se rendant ainsi plus fidèle à Chrétien.

La constante de tous ces cortèges est donc l'association du Graal et de la lance, les autres éléments : chandeliers, tailloir et épée n'étant pas systématiquement présents. Ce choix fait par les différents continuateurs confirme donc le Graal et la lance comme objets principaux.

## L'ordre

Dans les *Continuations*, les éléments apparaissent dans un ordre qui diffère également toujours de celui du *Conte du Graal* où la lance est suivie des chandeliers entourant le graal, puis du tailloir. Le graal occupe donc la place centrale. Il est d'ailleurs le seul objet à être mentionné lors du second passage (v. 3290ss.)

En revanche, le Graal perd sa place honorifique dans la *Première Continuation*. La lance figure toujours en tête, mais elle est maintenant suivie du tailloir, des chandeliers, du Graal et enfin de la bière sur laquelle se trouve l'épée.

Les *Continuations de Perceval* inversent l'ordre des deux premiers éléments tel qu'il est défini chez Chrétien puisqu'elles accordent toutes la première place au Graal dans le cortège, la lance arrivant en deuxième position, étant elle-même suivie par l'épée brisée (*Continuations* de Wauchier et de Gerbert) ou le tailloir (*Continuation* de Manessier).

---

<sup>20</sup>Il n'y a cependant pas de cortège lors de la seconde visite de Gauvain aux vers 17227 à 17848 de la version longue.

<sup>21</sup>Voir les vers 1375ss. de la version moyenne et les vers 3823ss, de la version longue.

<sup>22</sup>Voir Annie Combes, *Les voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le "Lancelot" en prose*, Honoré Champion, Paris, 2001, p. 319.

<sup>23</sup>Elle est cependant omise lors du second défilé des objets devant Perceval car elle a préalablement été posée sur une table (v. 32412).

<sup>24</sup>Voir les vers 44699-700 et 45241-44.

Une seule exception dans l'oeuvre de Wauchier : le cortège tel qu'il est relaté par Gauvain à son fils d'après la visite au Château du Graal effectuée antérieurement : la lance apparaît en premier, puis l'épée brisée et enfin le Graal (v. 31188-227).

L'ordre varie donc en fonction des continuateurs, mais aussi des personnages. Il semble en effet diverger selon que le visionnaire accorde ou non la

place d'honneur au symbole par excellence de la Rédemption qu'est le Graal, et s'il fait passer la charité avant les armes, le sens de la lance pouvant être lié aussi bien à la vengeance qu'à la Passion.

## **b) Les porteurs des objets**

### Le Graal

Conformément au *Conte du Graal*, l'objet est porté par une jeune fille dans tous les cortèges décrits par les continuateurs. Celle-ci est définie par Chrétien comme étant *Bele et jante et bien acesmee* (v. 3223). L'attribut de la beauté est retenu par chaque continuateur qui insiste plus ou moins sur la description physique et ajoute aussi une ou plusieurs caractéristiques nouvelles. Ainsi, dans la *Première Continuation*, elle est dite :

Longue, gente, bien faite et belle,

Mais molt pleure et se desconforte (vers. lgue., v. 3808-9).<sup>25</sup>

L'auteur la définit aussi plus brièvement comme *la belle qui plore* (v. 3855) et insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'elle pleure<sup>26</sup>. Ce trait, propre à la *Première Continuation*, est conforme à l'atmosphère funèbre qui règne au Château du Graal, uniquement dans cette oeuvre.

Dans la *Deuxième Continuation*, Gauvain ne mentionne que l'aspect agréable de la jeune fille :

[...] molt iert avenanz et belle

Et simple et coie de samblant (v. 31214-5).

Mais lorsque le cortège est vu par Perceval, que ce soit dans l'oeuvre de Wauchier ou celle de Gerbert, la jeune fille n'est plus décrite extérieurement<sup>27</sup>, à l'exception d'une précision : sa blancheur extrême, puisqu'elle est *plus blanche / Que n'est la nois desus la branche* (2ème Cont. , v. 32397-98), ou que *la flors en l'ente* (Cont. Gerbert, v. 17021-22). Or il semble s'agir surtout d'une qualité spirituelle, le blanc étant symbole de pureté. Cette interprétation est confirmée par Manessier qui donne le portrait le plus complet de la jeune fille. Elle est non seulement belle, mais également vierge et de lignage royale :

---

<sup>25</sup>Voir aussi les vers 1360-61 de la version moyenne.

<sup>26</sup>Version moyenne : v. 1366, 1368-9, 1407, 1423, 1453, version longue : v. 3814, 3817, 3871, 3901.

<sup>27</sup>Elle est seulement qualifiée de *gent* au vers 17021 de la *Continuation* de Gerbert.

Celle qui porte lou Graal  
Si est de lignie roial,  
Pucelle virge [...] (v. 32793-5),

affirme le Roi Pêcheur qui la présente comme sa fille (v. 32805).

La dignité de la jeune fille se révèle donc au fil des *Continuations de Perceval*, au fur et à mesure de l'avancée du héros dont le regard s'affine depuis le *Conte du Graal*.

En revanche, la manière dont la jeune fille porte le Graal : *antre ses deus mains* est la même depuis Chrétien de Troyes<sup>28</sup>. Il s'agit d'une attitude ostentatoire qui est commune à de nombreux textes<sup>29</sup> et qui confère à l'objet un caractère sacré. Il y a cependant deux exceptions dans la *Deuxième Continuation*. La première est située dans la partie Gauvain où le héros ne mentionne pas cette précision lorsqu'il raconte le cortège qu'il a vu (v. 31213). La deuxième concerne la partie Perceval où la jeune fille apporte d'abord le Graal en "sa main" (v. 32400) lors du premier passage du cortège devant le quêteur, puis en "ses mains" (v. 32423), comme pour l'inciter à passer à un niveau de compréhension plus spirituel.

Or c'est dans l'oeuvre de Gerbert que la christianisation semble la plus accentuée : alors que le poète champenois et les autres continuateurs ne mentionnent toujours qu'une jeune fille portant le Graal, Gerbert parle de légions d'anges apparaissant dans la vision de sainte Isabelle qui affirme :

"Sovent voit mainte legion  
Des angles qui vont sanz desroi  
A l'ostel le Pescheor Roi  
Et entr'aus le saint Graal tienent". (v. 8792-95).

Ce mysticisme révèle l'influence de romans en prose tels le *Lancelot* où l'encensoir est tenu par une colombe<sup>30</sup>, le *Perlesvaus* où ce sont deux anges qui portent les candélabres en or<sup>31</sup>, et surtout la *Queste del Saint Graal* où le cortège est constitué d'anges uniquement<sup>32</sup>.

Ainsi, Gerbert de Montreuil se démarque de Chrétien au profit d'autres modèles pour une spiritualité plus grande.

Mais dans l'ensemble, les continuateurs sont assez fidèles à Chrétien au sujet de la jeune fille qui tient le Graal, ce qui n'est en revanche pas le cas pour le porteur de la lance.

---

<sup>28</sup>*Conte du Graal* : v. 3220, *1ère Cont.* version moy. : v. 1362, version lgue. : v. 3810, *2ème Cont.* : v. 32423, *Cont.* Gerbert : v. 17024, *Cont.* Manessier : v. 32797.

<sup>29</sup>Voir aussi le *Didot-Perceval* l. 1223, le *Lancelot en prose*, LXVI, 12, LXXXI, 12 et *Sone de Nansay* v. 17103.

<sup>30</sup>LXVI, 11-12, LXXVIII, 50-51, XCVIII, 24, XCVIII, 41.

<sup>31</sup>Branche VI, lignes 2431-32.

<sup>32</sup>Page 269, lignes 3 à 10.

## La lance

Dans le *Conte du Graal*, la lance est portée par un jeune homme (v. 3191). Il en est de même dans les versions moyenne (v. 1330) et longue (v. 3778) de la *Première Continuation*, ainsi que dans la *Deuxième Continuation* mais uniquement dans le récit de Gauvain à son fils (v. 31189), et enfin dans l'oeuvre de Manessier, seulement lorsque le cortège est à Corbenic (v. 42494). Mais alors que Chrétien ne fait aucun commentaire sur ce jeune homme, les versions moyenne et longue de la *Première Continuation* le décrivent comme un être extrêmement beau selon des vers quasi similaires :

<i>Un vallet, et pas ne me membre,</i>	<i>Un vallet, n'onques mes me mambre</i>
<i>C'onques nus hom plus bel veïst</i>	<i>C'onques nus hom plus bel veïst</i>
<i>Qui l'esgardast bien, il deïst</i>	<i>Qui bien l'esgardast, il deïst</i>
<i>Qu'il fust toz li plus biax del monde.</i>	<i>Que ce fust li plus biaux dou monde.</i>
(Version moy. , v. 1330-33)	(Version lgue. , v. 3778-81)

Une précision est également ajoutée par certains épigones : le porteur tient la lance dans *sa main*<sup>33</sup>, en opposition à la manière dont la jeune fille porte le Graal.

Cependant, dans tous les autres cortèges, la lance aussi est portée par une demoiselle. Il s'agit de la *Deuxième Continuation* lorsque le cortège est vu par Perceval (v. 32403), de la *Continuation* de Gerbert (v. 17027) et de celle de Manessier quand le cortège se trouve au Château du Roi Pêcheur (v. 41937). La beauté de la jeune fille cette fois-ci est mise en valeur par Wauchier et Gerbert dont l'un semble avoir inspiré l'autre. Tous deux évoquent la caractéristique de la blancheur, rapprochant ainsi la porteuse de la lance de celle du Graal :

<i>Ainz plus belle ne fu veüe,</i>	<i>ainc si bele ne fu veüe,</i>
<i>Vestue d'un dÿapre blanc.</i>	<i>vestue d'un dyaspre blanc.</i>
(2ème Cont. , v. 32404-5).	(Cont. Gerbert, v. 17028-9).

Manessier se contente de les décrire toutes les deux dans un même vers : *Qui gentement se deportoient* (v. 41938), sans accorder de description propre à la porteuse de la lance, contrairement à celles du Graal et du tailloir.

Le fait que la lance soit comme le graal tenue par une jeune fille peut avoir une signification spirituelle, en référence à l'iconographie médiévale qui représente souvent deux jeunes filles au pied de la Croix. L'une, image de la Synagogue, tient une lance brisée, et ses yeux bandés symbolisent l'aveuglement de l'Ancienne Loi. L'autre, image de l'Eglise, est munie d'un calice et recueille le sang et l'eau jaillissant du côté du Christ.

Lorsque la lance est tenue par un jeune homme, l'analyse religieuse est également possible, car le porteur peut symboliser Longin qui perça de sa lance le coeur du Crucifié. Cependant, Jessie Weston en a fait une tout autre interprétation en développant la thèse naturaliste selon laquelle le graal porté par la jeune fille

---

<sup>33</sup>*Première Continuation*, version moy. : v. 1335, version lgue. : v. 3783, *Continuation* Manessier : v. 42495.

représenterait le sexe féminin, et la lance portée par le jeune homme, le sexe masculin<sup>34</sup>. Ainsi, la lance et le graal seraient liés sur un plan symbolique pour exprimer une initiation au rite de la fertilité, et le cortège correspondrait aux cultes de la végétation et de la fécondité qui étaient chrétiens et païens. D'ailleurs, le détenteur du graal, le Roi Pêcheur, personnage repris par tous les continuateurs, participe tout à fait à cette symbolique. Comme l'explique Jean Frappier<sup>35</sup>, la référence aquatique est signe de fécondité et les modèles du Roi Pêcheur dans la littérature celtique sont Bran le Béni, dieu marin, roi de l'Autre Monde, qui possède un chaudron merveilleux, ainsi que Nuadu, dieu irlandais, pêcheur, qui possède une épée d'argent<sup>36</sup> et un chaudron d'abondance. Tous deux sont des divinités aquatiques, "symboles de force, de vie et de fécondité"<sup>37</sup>. Et Jean Frappier ajoute : "On sait aussi que le culte des eaux est lié dans les rites agraires à celui de la végétation et que le poisson pêché est aussi un symbole de fécondité"<sup>38</sup>. Or dans les vers 3007 à 3010 du *Conte du Graal*, il est dit, à propos du Roi Pêcheur :

Et cil qui devant fu peschoit  
A la lingue et si aeschoit  
Son ameçon d'un poissonet  
Petit greignor d'un veironet.

La petitesse du poisson semble signifier la supposée stérilité du Roi puisqu'il est devenu infirme après avoir été blessé *Parmi les hanches ambedeus* (v. 3513). Nuadu et Bran sont également "mehaignés", et la mutilation du Roi Pêcheur est rapprochée par Jean Frappier de celle que subissaient les prêtres de Cybèle et du sacrifice des dieux comme Adonis et Osiris. Le Roi Pêcheur est aussi blessé physiquement dans la *Continuation* de Manessier (v. 32910-22), et dans l'oeuvre de Gerbert, Escolasse affirme à Perceval que s'il avait interrogé dès sa première visite, le Roi aurait été guéri (v. 503-511). Mais dans la *Deuxième Continuation*, le Roi Pêcheur apparaît seulement blessé par le péché semble-t-il, et c'est cette fois-ci Mordrain qui aurait pu être guéri à la venue du quêteur (v. 10559-66).

Les différentes interprétations possibles montrent qu'il est difficile de définir l'option la plus spirituelle entre le jeune homme ou la jeune fille. On peut seulement constater que le choix de faire tenir la lance par un jeune homme est ambigu car il peut être compris dans un sens chrétien ou païen, alors que le choix de la jeune fille admet aussi une interprétation religieuse mais élimine la thèse naturaliste.

## Le tailloir

---

<sup>34</sup>*From Ritual to Romance*, Cambridge, 1920.

<sup>35</sup>*Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal*, Paris, SEDES, 1972, pp. 190-194.

<sup>36</sup>Le motif de l'épée est d'ailleurs développé dans les *Continuations*.

<sup>37</sup>Page 191.

<sup>38</sup>*Ibidem*.

A l'inverse de la lance, le tailloir est toujours porté par une jeune fille<sup>39</sup> sauf dans la *Continuation* de Manessier, lors de la deuxième visite de Perceval au Château du Roi Pêcheur uniquement. Il s'agit d'un jeune homme *molt gent* (v. 41955). Quant à la jeune fille, aucun commentaire n'est fait sur elle par Chrétien, contrairement aux continuateurs qui donnent une appréciation physique<sup>40</sup>. Dans la *Première Continuation*, il est également précisé qu'elle porte le tailloir *entre ses mains*<sup>41</sup> comme le Graal ou *an sa main*<sup>42</sup> comme la lance. Manessier, alors qu'il ne décrit pas la porteuse de la lance, choisit de rapprocher la porteuse du tailloir de celle du Graal en leur consacrant plusieurs vers qui révèlent leur beauté extérieure et intérieure mais aussi leur identité, c'est ainsi que l'on apprend l'ascendance royale de la jeune fille au tailloir :

Celle qui lou tailleor porte,  
Qui biau se deduit et deporte,  
Est ausi de haute ligniee,  
Preuz et saige et bien anseigniee.  
Celle qui dou tailleor sert  
Est fille au roi Goondesert. (v. 32799-804).

Ainsi, dans cette oeuvre, l'attention portée à la jeune fille met en valeur le tailloir au détriment de la lance. Dès lors, il semblerait que le couple Graal / tailloir remplace le couple Graal / lance pourtant central dans les autres textes. Toutefois, dans la *Continuation* de Gerbert, bien que le tailloir ne fasse pas partie du cortège au Château du Graal, il est pourtant mentionné lors du voyage de Joseph d'Arimathie raconté par un religieux. Dans ce récit, la porteuse se révèle être Philosophine (v. 10411-12), mère de Perceval (v. 3181).

## L'épée

Avec les chandeliers<sup>43</sup>, l'épée est le seul élément à n'être tenu que par des hommes. Dans la *Première Continuation*, ce sont quatre hommes qui portent la bière sur laquelle se trouve l'épée<sup>44</sup>. Dans les *Continuations de Perceval*, un seul jeune homme suffit à tenir l'épée car la bière ne fait plus partie du cortège<sup>45</sup>. Cette présence masculine constante non décrite permet peut-être une identification entre le porteur et Perceval dont la mission est juteusement liée à l'épée brisée qu'il doit ressouder. Quelques indices révèlent la

---

<sup>39</sup>*Conte du Graal*, v. 3230-1, *lère Cont.*, version Igue, v. 3791ss., *Cont. Manessier*, v. 32621-22, 42499-500.

<sup>40</sup>*lère Cont.*, version moy., v. 1343 (*une pucele gente*), version Igue., v. 3791 (*Une pucelle belle et gente*), *Cont. Manessier*, v. 32622 (*Qui gentement se deportoit*) et v. 42500 (*Qui gentement se contenoit*) par exemple.

<sup>41</sup>Version moy., v. 1346.

<sup>42</sup>Version Igue., v. 3794.

<sup>43</sup>Les porteurs des chandeliers ne seront pas étudiés étant donné qu'ils ne sont dotés d'aucune caractéristique. Seul Chrétien de Troyes les définit comme étant *mout bel* (v. 3216).

<sup>44</sup>Version moy., v. 1374, 1384, 1395, version Igue., v. 3822 ss.

<sup>45</sup>*2ème Cont.*, v. 31192, 32408, *Cont. Gerbert*, v. 17032.

valeur de l'objet qui n'est pas une simple arme : le jeune homme la tient *en ses mains* au vers 17033 de l'oeuvre de Gerbert, puis c'est le Roi lui-même qui s'en empare<sup>46</sup> et l'expose aux yeux de tous, après la réussite de l'épreuve :

Lors le ra prise par le pointe,  
le roi le bailla a tenir  
si que tout le porent veïr (v. 17070-72).

Gerbert de Montreuil mentionne même une épée tenue par un ange (v. 10530-31) dans la vision de Mordrain qui est donc à rapprocher de celle de sainte Isabelle où plusieurs anges soutiennent le Graal.

## Cas d'absence de porteurs

Les porteurs ne sont pas toujours présents dans certaines *Continuations*. Dans le *Conte du Graal* déjà, le graal et la lance sont sujets de verbes de mouvement, et non leur porteur : *Li graaus, qui aloit devant* (v. 3232) et *Tot ausi con passa la lance* (v. 3240). Puis, lorsque le graal repasse, Chrétien ne mentionne pas la présence de la demoiselle :

Et li graaus andemantiers  
Par devant aus retrespasa (v. 3290-91).

Ainsi, le poète veut peut-être suggérer que le graal agit seul, à la manière des récipients merveilleux. Mais cela est encore plus explicite chez certains continuateurs.

Le premier décrit un Graal qui flotte en l'air :

Mesire Gauvains esgarda  
Tout ce, et molt se merveilla  
Du Graal qui si les servoit,  
Ne nul autre serjant n'avoit,  
Si s'en merveille estrangement,  
N'ose mengier seürement. (Version lgue. , v. 17361-66)<sup>47</sup>.

De plus, la lance est statique et sans porteur :

Et une lance toute entiere  
Qui sist sor un orcel d'argent,  
Enz ert fichie droitement. (Version lgue. , v. 17396-98)<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup>Voir aussi le vers 17415 de la version courte de la *Ière Continuation* où l'épée est tenue par le Roi.

<sup>47</sup>Voir aussi les vers 17723-26, 18344, ainsi que les vers 13289-91, 14093-94 de la version moyenne.

<sup>48</sup>Voir aussi les vers 13322-26 de la version moyenne.

Comme Chrétien, Manessier ne mentionne pas toujours les porteurs durant le cortège<sup>49</sup> et les supprime même à la fin du roman lorsque le cortège se meut apparemment seul pour suivre Perceval à l'ermitage<sup>50</sup> puis dans sa montée au ciel<sup>51</sup>. Les éléments semblent alors être à rapprocher non plus des récipients légendaires, mais plutôt de saintes reliques qui volent dans certains textes. C'est par exemple le cas du gant qui contient les épines de la sainte couronne dans *Fierabras* (v. 4634-49), ou bien des clous de la Passion :

L'arcevesques a les clos de la chase getez,  
Par desore li paile qui d'or estoit listez  
Les a il contremont et hauciez et levez,  
Puis les lessa toz coiz, s'en a ses poin ostez.

En l'air sont tuit estez, n'en est nul avalez. (v. 4598-4602 , ms V1, Reg. Lat. 1616).

La caractéristique du Graal qui vole avec parfois les autres objets peut donc, selon l'esprit de chaque continuateur, être analysée de façon chrétienne ou païenne. Il en est de même pour le cadre dans lequel apparaît le cortège.

## c) Le cadre

### L'atmosphère merveilleuse

Bien qu'il y ait une rationalisation du merveilleux dès le *Conte du Graal*, le château du Roi Pêcheur y est décrit comme apparaissant soudainement (v. 3035-51) et le lendemain de la venue de Perceval, le château est désert, le pont est abaissé puis se relève après le passage du héros sans que quiconque ne soit visible (v. 3356-3421). Chez certains épigones, l'arrivée semble normale, ainsi que le départ, mais dans la *Première Continuation*, Gauvain se retrouve à son réveil dans un marais avec tout son équipement (version Igue. , v. 3938-44) puis *Lez la mer en un jaonnois* (version Igue. , v. 17789) après la seconde visite. Gerbert de Montreuil également décrit un Perceval très surpris d'être dans un lieu nouveau et isolé :

Quant il fu jors si s'esveilla,  
Mais durement se merveilla  
Qu'il ne voit sale ne maison,  
Mais desoz un flori buisson  
Se trove, en un des plus biaux pres (v. 103-117).

---

<sup>49</sup>Voir les vers 32618 (le porteur du tailloir est en revanche mentionné) et 41964-75 lors du retour des objets.

<sup>50</sup>*Le Graal et la sainte lance / Vint après lui sanz demorance, / Et le saint tailleor d'argent ; / Bien le sorent toute la gent.* (v. 42561-64).

<sup>51</sup>*Le jor que Dex l'ame en porta, / Dont a joie se deporta, / Fu el ciel ravi sanz doutance / Et le Saint Graal et la lance / Et le bel tailleor d'argent, / Tout en apert, voiant la gent.* (v. 42615-20).



Le château du Roi Pêcheur est donc en quelque sorte un lieu hors espace et hors temps que certains ont rapproché des palais surnaturels dans la littérature celtique<sup>52</sup>, mais qui peut aussi évoquer un au-delà spirituel, surtout chez Gerbert où Perceval se réveille justement au Paradis Terrestre.

Quant à l'intérieur du château, Chrétien décrit la grandeur de la salle principale où se trouve un feu autour duquel reposent de nombreux chevaliers (v. 3082-3101), détails qui ont permis de rapprocher cette salle de celle du château royal de Tara en Irlande<sup>53</sup>. Or la version longue de la *Première Continuation* conserve à Chrétien la grandeur de la salle<sup>54</sup> ainsi que la mention du feu (v. 17236) dont il est également question dans l'oeuvre de Gerbert (v. 60).

L'aspect grandiose et merveilleux est aussi donné par la richesse des objets faits en matière précieuse : outre le graal qui est en or et pierreries, et le tailloir en argent, Chrétien mentionne le pommeau d'or de l'épée (v. 3162), les chandeliers d'or fin incrustés de nielle (v. 3215) et la table d'ivoire (v. 3261). Le premier continuateur accentue encore l'accumulation des objets précieux en citant une croix en or (version Igue. , v. 17260), des chandeliers en argent (v. 17269), un encensoir en or (v. 17270), des coupes d'or (v. 17354) et des écuelles en argent (v. 17360). Ces deux oeuvres précisent le caractère unique de la beauté des galeries dans des vers assez semblables :

<i>Puis l'an menerent jusqu'as loges</i>	<i>Et je cuit bien que a Limoges</i>
<i>Et bien sachiez jusqu'a Limoges</i>	<i>N'avoit plus riches et plus belles :</i>
<i>Ne trovast an ne ne veïst</i>	<i>De marbres fresches et nouvelles</i>
<i>Si beles, qui les i queïst.</i>	<i>Les ot faites li sires faire.</i>
(Conte du Graal, v. 3075-78).	(1ère Cont. , v. Igue. , v. 3698-3701).

Wauchier de Denain et Gerbert de Montreuil, beaucoup plus sobres, focalisent la description luxueuse sur la chambre<sup>55</sup>.

L'hôte surnaturel lui-même, c'est-à-dire le Roi Pêcheur, possesseur du Graal, est à plusieurs reprises qualifié de "riche"<sup>56</sup>, notamment dans la *Première Continuation*<sup>57</sup> qui décrit le luxe de ses habits (v. 3716-25) ainsi que ses attributs royaux : sa couronne d'or (v. 17335), son sceptre (v. 17337) et son anneau muni d'*un rubi molt riche et bel* (v. 17338).

<sup>52</sup>Voir par exemple R. S. Loomis, "Les légendes hagiographiques et la légende du Graal", *Les Romans du Graal au XIIème et XIIIème siècles*, Paris, éd. du C. N. R. S. , 1956, p. 242 et J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit. , p. 191.*

<sup>53</sup>Voir à ce sujet J. Frappier, *ibidem*.

<sup>54</sup>Voir les vers 17228, 17250-52 et 17557-60.

<sup>55</sup>*Cont.* Wauchier, v. 32277-32299, *Cont.* Gerbert, v. 16959-64.

<sup>56</sup>Voir par exemple le *Conte du Graal*, v. 3134, 3495, 6417, la *Deuxième Continuation*, v. 20715, 23139, 25785, 25822, 28161, la *Continuation* de Gerbert, v. 124, 509.

<sup>57</sup>Voir les vers 3726, 3735, 3746 et 17739 de la version longue.

L'aspect celtique présent chez Chrétien est donc repris et même amplifié dans la *Continuation Gauvain* alors que les *Continuations de Perceval* poursuivent la procédure de rationalisation commencée par Chrétien.

## Moment et lieux de la manifestation du cortège

Chez Chrétien, le graal, lors de son second passage, apparaît durant un repas :

[...] a chascun més don l'an servoit  
Par devant lui trespasser voit  
Le graal [...] (v. 3299-301).

Or dans toutes les *Continuations*, le cortège a lieu au cours d'un repas. Dans la *Première Continuation*, il est dit :

Quant au mangier furent asis,  
N'i orent mie granment sis

*Quant issir virent d'une chambre* (v. 3775-77)

le défilé des différents objets<sup>58</sup>. Dans la *Deuxième Continuation*, *Li rois fist Perceval mangier / An s'escuielle prop[r]emant* (v. 32394-95), et le cortège arrive juste après. Toujours chez Wauchier, mais cette fois-ci dans la partie consacrée à Gauvain, ce héros raconte que la porteuse du Graal passa devant chaque chevalier à table, une fois que tous se furent assis pour manger :

"Devant chascun des chevaliers  
Si con manjoit andemantiers,  
La vi trespasser et venir." (v. 31221-23).

La vision de Gauvain ressemble donc étrangement à celle qu'avait eue Perceval dans le *Conte du Graal*. Le récit de Gerbert se révèle très proche de celui de Wauchier au sujet de Perceval :

Les tables misent erranment,  
si laverent li chevalier.  
**Li rois fist Percheval mengier**  
**a s'escuële, pres de lui,**  
sanz nul dangier et sanz delui.  
N'orent mie longuement sis

---

<sup>58</sup>Voir aussi les vers 1327-29 de la version moyenne. Pour le passage du Graal seul à table voir les vers 7257 ss. (L), 7486 ss. (L), 7650 ss. de la version courte, les vers 13278 ss. de la version moyenne et les vers 17347 ss. de la version longue.

*la ou sieent, cha .V., ça .VI.* (v. 17014-20) lorsqu'apparaît le Graal puis la Lance<sup>59</sup> et l'épée. Dans la *Continuation* de Manessier, le cortège a également lieu au cours du repas<sup>60</sup> sauf au début de l'oeuvre où il apparaît juste après :

Quant il dou mangier lever durent,  
Par devant les tables roiaux  
Passa la lance et li Graaux,  
Et un biau tailleur d'argent (v. 32616-19).<sup>61</sup>

Le fait que l'apparition du Graal soit subordonnée au repas est donc une caractéristique commune à tous les textes, caractéristique qui peut évoquer la Sainte Cène (le dernier repas que le Christ prit avec ses apôtres et le premier banquet eucharistique), ou plus précisément le rite admis par les Cathares de l'époque. Il s'agit des agapes qu'Eugène Anitchkof définit comme des "repas fraternels par lesquels les croyants commémoraient la Cène. La table symbolisait la pierre du tombeau de Jésus. C'est pourquoi les agapes étaient un rituel essentiellement eucharistique mais aussi funéraire"<sup>62</sup>. Or Chrétien décrit soigneusement la table : elle est en ivoire, faite d'une seule pièce, montée sur deux tréteaux d'ébène, bois ne pouvant ni pourrir, ni brûler, et la nappe est d'une grande blancheur (v. 3260-79). Cependant, Eugène Anitchkof remarque que les continuateurs sont encore plus proches que Chrétien du rite des agapes car, tables et nappes ne sont dressées qu'après la première venue du graal dans l'oeuvre du poète champenois, ce qui n'est plus le cas dans les *Continuations*<sup>63</sup>.

Dès le *Conte du Graal*, on observe que les éléments du cortège se déplacent d'une pièce à l'autre :

Tot ausi con passa la lance,  
Par devant le lit s'an passerent  
Et d'une chambre an autre antrerent (v. 3240-42).

Le même mouvement est réitéré dans chaque *Continuation*, toutes mentionnant le passage entre une chambre<sup>64</sup> et la salle<sup>65</sup>. La seule différence est que Chrétien de Troyes, le premier et le deuxième continuateurs mentionnent deux chambres<sup>66</sup> alors que Manessier n'en mentionne qu'une puisque le cortège

<sup>59</sup>Le mot est toujours doté d'une majuscule dans les éditions de M. Williams et de M. Oswald.

<sup>60</sup>Voir les vers 41934 ss, 42485 ss.

<sup>61</sup>Le cortège n'a évidemment pas lieu non plus au cours d'un repas lorsqu'il suit Perceval à l'ermitage ou lorsqu'il l'accompagne au ciel à la fin du roman.

<sup>62</sup>"Le Saint Graal et les rites eucharistiques", *Romania*, 1929, t. LV, p. 177.

<sup>63</sup>"Le Saint Graal et les rites eucharistiques", *opus cit.*, p. 185.

<sup>64</sup>Terme mentionné dans la *1ère Cont.*, version moy., v. 1329, 1342, 1372, 1395, version Igue., v. 3777, 3790, 3820, 3843, la *2ème Cont.*, v. 31226, 32399, la *Cont. Gerbert*, v. 17014, la *Cont. Manessier*, v. 32626, 41945, 41961, 41974, 42508.

<sup>65</sup>Terme mentionné dans la *1ère Cont.*, version moy., 1337, 1359, 1385, version Igue., v. 3788, 3833, la *2ème Cont.*, v. 31220. C'est le mot *palaiz* qui apparaît dans la *Cont. Manessier* au vers 41948.

<sup>66</sup>*Conte du Graal*, v. 3242, *1ère Cont.*, version moy., v. 1372, *2ème Cont.*, v. 31226.

retourne dans la même chambre (v. 32625-26). En tout cas, la chambre d'où vient le cortège demeure toujours inconnue, comme s'il venait du lieu le plus sacré du château, du Saint des Saints. D'ailleurs, ces allées et venues ont été rapprochées du rite de la Grande Sortie dans l'Eglise grecque où l'on observe le passage d'une pièce à l'autre (de la porte sud de l'iconostase vers la porte centrale)<sup>67</sup>. De plus, d'oeuvre en oeuvre, le sang ne cesse de couler de la lance, exactement comme dans les représentations de liturgie grecque, et plusieurs éléments du cortège confirment cette influence des rites byzantins<sup>68</sup>. La seule différence est l'ordre du cortège. Dans le rite grec, une chandelle est apportée, ensuite le diacre tient la patène, puis le prêtre tient le calice des deux mains (comme la porteuse dans la *Continuation* de Wauchier et celle de Gerbert), et il y a parfois une lance en plus ou un couteau représentant la lance de Longin. Mais cet ordre ne se trouve ni chez Chrétien, ni chez les continuateurs.

L'analyse du cortège permet de dégager des constantes (la présence du Graal et de la lance, l'apparition du Graal subordonnée au repas et le passage d'une pièce à l'autre), mais aussi des divergences concernant les objets, leur ordre ou leurs porteurs, ainsi que des accentuations (par exemple une plus forte indépendance du Graal dans certaines *Continuations* et peut-être une plus grande proximité avec le rite cathare) ou des atténuations (celles-ci sont plus rares, il s'agit surtout de l'aspect merveilleux du Château du Graal qui est moins visible dans les *Continuations de Perceval*). Cependant, il n'est pas toujours possible de trancher sur le sens de chaque changement de manière à déterminer s'il y a spiritualisation ou paganisation de la matière de Chrétien. Il est en revanche évident, d'après l'étude générale du cortège, que les parties concernant Perceval sont plus spirituelles que celles qui s'appliquent à Gauvain. Cela peut également se vérifier dans une analyse plus précise de chaque objet.

## **2- Le Graal**

Le classement des emprunts et des écarts opérés par les épigones se complète par l'étude de toutes les mentions du Graal (même lorsqu'il est hors cortège), de ce qu'il est et de ce qu'il fait depuis Chrétien.

---

<sup>67</sup>Voir E. Anitchkof, "Le Saint Graal et les rites eucharistiques", *opus cit.*, p. 184 et J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit.*, p. 166. Ce dernier conteste la thèse liturgique.

<sup>68</sup>A ce sujet, voir aussi R. S. Loomis, "The Origin of the Grail Legends", *Arthurian Literature in the Middle Ages*, éd. par Loomis, Oxford, Claradon Press, 1959, p. 278.

## a) Les occurrences

Le mot apparaît vingt-trois fois dans le *Conte du Graal* (le nombre peut varier légèrement selon les manuscrits)<sup>69</sup>, vingt fois (ms. L)<sup>70</sup> ou dix-sept fois (ms. A)<sup>71</sup> selon le manuscrit dans la version courte de la *Première Continuation*, quatorze fois dans la version moyenne<sup>72</sup> et vingt-six fois dans la version longue<sup>73</sup>. Quant aux *Continuations de Perceval*, le mot est présent vingt-sept fois dans celle de Wauchier<sup>74</sup>, quatre-vingt une fois dans celle de Gerbert<sup>75</sup> et trente-quatre fois dans celle de Manessier<sup>76</sup>. C'est donc dans l'oeuvre de Gerbert que le mot est le plus fréquemment utilisé, même proportionnellement puisqu'elle est la plus longue.

Très souvent précédé de l'article défini et quelquefois d'un démonstratif du type "ce, icil, celui", il n'est que rarement précédé de l'article indéfini, et ce, uniquement lorsqu'il est vu pour la première fois par Perceval<sup>77</sup> ou par Gauvain<sup>78</sup>. Cela prouve qu'il n'est jamais considéré comme un objet ordinaire car, en ancien français, la présence de l'article indéfini souligne déjà le caractère unique du déterminé.

De plus, le mot est parfois placé à la rime, surtout dans les *Continuations de Perceval* puisque cela arrive quatre fois dans le *Conte du Graal*, une ou deux fois (selon le manuscrit) dans la version courte de la *Première Continuation*, deux fois dans la version moyenne et trois fois dans la version longue, mais douze fois dans l'oeuvre de Wauchier comme dans celle de Manessier et dix-huit fois dans celle de Gerbert. Les trois types de rimes présents dans le *Conte du Graal* sont tous repris par un ou plusieurs continuateurs.

---

<sup>69</sup>Voir les vers 66, 3220, 3225, 3232, 3239, 3245, 3290, 3293, 3301, 3401, 3556, 3561, 3565, 4659, 4735, 6379, 6401, 6413, 6419, 6423, 6425, 6428, 6431 du texte édité par J. Dufournet.

<sup>70</sup>Voir les vers 7087, 7277, 7291, 7305, 7491, 7498, 7511, 7521, 7544, 7548, 7568, 7579, 7647, 7653, 7664, 7675, 7739, 7749, 7779, 8279.

<sup>71</sup>Voir les vers 7755, 7241, 7255, 7269, 7453, 7460, 7473, 7483, 7506, 7510, 7530, 7609, 7615, 7626, 7637, 7751, 8288.

<sup>72</sup>Voir les vers 1363, 1375, 1405, 1418, 1422, 1451, 1464, 1650, 13065, 13281, 13289, 13552, 13585, 14093.

<sup>73</sup>Voir les vers 3811, 3823, 3853, 3866, 3870, 3899, 3912, 4966, 17161, 17349, 17363, 17377, 17561, 17568, 17581, 17591, 17614, 17618, 17638, 17717, 17723, 17734, 17745, 17815, 17845, 18343.

<sup>74</sup>Voir les vers 20019, 20972, 21005, 23135, 23955, 24015, 25792, 25802, 25819, 25843, 25942, 25947, 27540, 29118, 31207, 31219, 31270, 32061, 32064, 32234, 32308, 32400, 32417, 32423, 32429, 32495, 32535.

<sup>75</sup>Voir les vers 3, 7, 15, 39, 45, 55, 95, 98, 125, 197, 218, 490, 504, 633, 668, 883, 1262, 1278, 1287, 1453, 1572, 1621, 1689, 1823, 2509, 2537, 2545, 2551, 2562, 2749, 2820, 2855, 3076, 3185, 3201, 3247, 4340, 4364, 4685, 4699, 4709, 4791, 4800, 4861, 5095, 5177, 5662, 5683, 5719, 6681, 6937, 6970, 7012, 7025, 7048, 7067, 8273, 8318, 8481, 8756, 8795, 9360, 10441, 10515, 10519, 10529, 10562, 10587, 12307, 12310, 12378, 14085, 14334, 14491, 15058, 16133, 16151, 16204, 16847, 16974, 17024.

<sup>76</sup>Voir les vers 32618, 32640, 32690, 32717, 32729, 32748, 32751, 32759, 32766, 32772, 32793, 32805, 32807, 35060, 35075, 35244, 35267, 41538, 41545, 41572, 41649, 41936, 41943, 41952, 41965, 41968, 42356, 42403, 42490, 42520, 42561, 42588, 42618, 42636. (Voir aussi l'appendice I 20, 39, 62, 132, 138).

<sup>77</sup>Voir le vers 3220 du *Conte du Graal*.

<sup>78</sup>Voir la version courte de la *Première Continuation*, v. 7241 (ASP), la version longue, v. 3811 et la *Deuxième Continuation*, v. 31207.

Real est le premier terme avec lequel rime le graal chez Chrétien (v. 65-66). Il apparaît sous la forme *roial* (ou *roiaux*) dans les *Continuations*<sup>79</sup>. Cette rime prouve le lien qui existe entre le Graal et la royauté, ne serait-ce que parce qu'il est en la possession du Roi Pêcheur et que Perceval lui-même devient roi dans la *Continuation* de Manessier où cette rime est d'ailleurs la plus fréquente.

Graal rime également avec mal chez Chrétien<sup>80</sup>, le premier continuateur<sup>81</sup>, Wauchier<sup>82</sup>, Gerbert<sup>83</sup> et Manessier<sup>84</sup>. Or le terme "mal" est polysémique. En ancien français, il désigne la maladie, la douleur pouvant renvoyer à celle du Roi Pêcheur blessé dans son corps et dans son cœur, mais il signifie aussi le malheur ou le péché, sans doute ici celui de Perceval si souvent rappelé par les continuateurs qui reprennent d'ailleurs tous cette rime, surtout Gerbert, lui qui insiste le plus sur l'état d'âme du héros.

Esperitaus forme la troisième rime présente dans le *Conte du Graal* (v. 6425-26). Celle-ci est plutôt rare car elle n'est reprise que par Gerbert, sous la forme *esperital* (v. 10519-20), sans doute parce que sa *Continuation* est la plus mystique.

En revanche, Graal rime avec Perceval dans toutes les *Continuations* consacrées à ce héros<sup>85</sup>. Il s'agit d'ailleurs de la rime la plus courante dans ces oeuvres, alors qu'elle n'apparaît que dans un manuscrit du *Conte du Graal*, aux vers 6141-42 du manuscrit de Berne. Selon Claude Lachet, celle-ci "confirme que le jeune *nice* de la *gaste forest* est le héros de la quête, l'élu à qui est d'ailleurs destinée l'épée merveilleuse"<sup>86</sup>.

Chaque *Continuation* (excepté celle de Manessier) a aussi une ou plusieurs rimes propres. Dans la version courte de la *Première Continuation*, il s'agit du terme mi rimant avec *Graï* (v. 7739-40 ms. L), et dans les autres versions, du terme precials ou preciaux soulignant la valeur matérielle de l'objet (v. moy. , v. 1406, v. lgue. , v. 3853-54). Chez Wauchier, deux rimes sont également formées d'adjectifs servant à désigner le Graal : biaux (v. 23955-56) qui se réfère à son aspect extérieur, et hauz (v. 25792) qui le place au contraire dans le domaine spirituel. Dans cette même oeuvre il y a aussi la rime avec le terme cruminal (v. 25801-2) pouvant évoquer le Coup Douloureux dont le Graal porterait donc l'empreinte, et d'autres rimes moins

---

<sup>79</sup>*1ère Cont.* , version moy., v. 1375-76, version lgue. , v. 3823-24, *2ème Cont.* , v. 32535-36, *Cont. Manessier*, v. 32617-18, 32793-94, 35267-68, 41537-38.

<sup>80</sup>Voir les vers 3555-56, 6401-2.

<sup>81</sup>Version courte, v. 7087-88 (ms. L), 7055-56 (ms. ASP), version lgue. , v. 17161-62.

<sup>82</sup>Voir les vers 20019-20, 21005-6, 32495-96.

<sup>83</sup>Voir les vers 1823-24, 3201-2, 4363-64, 10587-88, 16133-34.

<sup>84</sup>Voir les vers 32751-52.

<sup>85</sup>*2ème Cont.* , v. 31277-78, 32307-8.

*Cont. Gerbert*, v. 1287-88, 4699-4700, 4861-62, 5177-78, 9359-60, 12377-78, 15057-58, 16203-4, 16973-74.

*Cont. Manessier*, v. 32639-40, 41545-46, 41571-72, 41935-36, 41965-66, 42355-56, 42635-36.

<sup>86</sup>"Le Graal chez Chrétien de Troyes et ses épigones", *Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes, L'Ecole des Lettres*, 15 janv. 1996, n° 6, pp. 146-147.

signifiantes : *pointal* (v. 25947-48), *ital* (v. 31207-8), *contreval* (v. 31219-20), ainsi que *cheval*<sup>87</sup> (v. 2509-10) et *cendal* (v. 4339-40, 7025-26) chez Gerbert.

La variété des rimes, leur fréquence et le nombre de fois qu'apparaît le Graal montrent l'ampleur prise par l'objet dans les *Continuations de Perceval*, cette constatation au niveau formel pouvant être renforcée par une analyse du sens.

## **b) Nature du Graal**

Il est difficile de connaître la signification originelle du Graal. L'oeuvre de Chrétien fournit l'une des premières attestations du mot en langue vernaculaire, après la *Chanson de Girard de Roussillon* (v. 1622, 6370) composée entre 1135 et 1180, et le *Roman d'Alexandre* qui, une dizaine d'années avant la rédaction du *Conte du Graal*, utilise le mot dans le sens de plat ou d'écuelle : *Ersoir mangai o toi a ton graal* (v. 618). Qu'en est-il chez Chrétien qui contribue largement à construire le sens du mot, puis chez ses continuateurs ?

## Caractéristiques héritées de Chrétien

Chrétien décrit le graal non comme un simple récipient selon l'acception usuelle, mais comme un objet hors du commun de par sa richesse :

Li graaus, qui aloit devant,  
De fin or esmeré estoit ;  
Pierres precieuses avoit  
El graal de maintes menieres,  
Des plus riches et des plus chieres  
Qui an mer ne an terre soient :  
Totes autres pierres passoient  
Celes del graal sanz dotance. (v. 3232-39).

La magnificence de l'objet est exprimée de manière quantitative par l'adjectif indéfini "maintes" et de manière qualitative dans les vers suivants, notamment par la répétition de l'adverbe "plus" marquant la supériorité. Est ainsi souligné le caractère absolu et universel de sa richesse qui en fait un ouvrage unique. Dans la *Première Continuation*, l'or est à nouveau mentionné, ainsi que les pierres précieuses<sup>88</sup> également présentes dans la description du Graal faite par Gauvain dans la *Deuxième Continuation* (alors que la vision de Perceval s'est épurée) :

---

<sup>87</sup>Cette rime suggère peut-être la relation entre la chevalerie et la quête du Graal.

<sup>88</sup>Version courte, v. 7521-22, version moy. , v. 1405-6, version lgue. , v. 3853-4, 17591-92.

Onques nus hom ne vit ital  
Ne si riche an nul maniere  
Mainte molt precieus et chiere  
Pierre i avoit et vertual (v. 31207-11).

De plus, dans ces *Continuations*, le Graal est qualifié de *genz*<sup>89</sup>, de *chier*<sup>90</sup> et à plusieurs reprises, de *precieux*<sup>91</sup>, de *biaux*<sup>92</sup> et de *riche*<sup>93</sup>. Cependant, ces qualificatifs peuvent aussi avoir du sens par rapport à la dimension spirituelle, de même que la mention des pierres précieuses permet de rapprocher le Graal des pyxides. En revanche, Gerbert et Manessier ne font aucune description de la forme extérieure du Graal et retiennent un autre trait plus nettement spirituel : la clarté.

Chrétien mentionne comme premier attribut du graal la grande luminosité qui émane de lui :

Quant ele fu leanz antree  
Atot le graal qu'ele tint,  
Une si granz clartez i vint  
Qu'ausi perdirent les chandoiles  
Lor clarté come les estoiles  
Quant li solauz lieve, ou la lune. (v. 3224-29).

Ainsi, la clarté habituelle n'est rien face à cette lumière qui ne peut donc être que surnaturelle. Cela est confirmé dans l'oeuvre de Wauchier où une jeune fille donne un sens spirituel à la clarté et au feu venant du château du Roi Pêcheur, (v. 25783-25811). Dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil, cette caractéristique est reprise lorsque Joseph qui est en possession du Graal se trouve en prison avec deux femmes :

Et quant chascuns veü l'avoit,  
Si avoit entr'aus tel clarté  
Et de toz biens si grant plenté  
Qu'il estoient tout raempli,  
Et tout lor voloir acompli. (v. 10442-46).

Le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron mentionnait déjà ce fait lorsque Dieu vint visiter Joseph captif :

---

<sup>89</sup>2ème Cont. , v. 23956.

<sup>90</sup>1ère Cont. , version courte, v. 7510 (ms A).

<sup>91</sup>2ème Cont. , v. 25793, 32064.

<sup>92</sup>2ème Cont. , v. 23956, 25793, 32063.

<sup>93</sup>1ère Cont. , version courte, v. 7277 (ms L), 7241 (ms. ASP), version moy. , v. 13281, version lgue. , v. 17349, 2ème Cont. , v. 25947, 32064, 32535.



A lui dedenz la prison vint  
Et son veissel porta, qu'il tint,  
Qui grant clarté seur lui gita,  
Si que la chartre enlumina ;  
Et quant Joseph la clarté vist,  
En son cuer mout s'en esjoïst. (v. 717-22) [...]  
De la grace dou Seint Esprist  
Fu touz pleins, quant le veissel vist (v. 725-26).

Il en est de même chez Manessier lorsque le Graal apparaît entre Hector et Perceval. Les caractères surnaturels sont nombreux dans cette scène : à minuit, une grande clarté apparaît et un ange descend du ciel avec le Graal :

Endroit la mienuit avint  
Qu'entre eus deus une clarté vint  
Si grant c'onques de lor veüe  
N'orent si grant clarté veüe.  
Por la clarté les iauz ovrirent  
Et enmi cele clarté virent  
Trestot seul un ange roial  
Qui en ses mains tint le Graal. (v. 41531-38).

Les répétitions du mot clarté montrent l'importance qui lui est accordée. Or la mention d'un Graal lumineux est un trait commun puisqu'il apparaît dans d'autres romans<sup>94</sup> et qu'il a pour modèle les récits de miracles eucharistiques<sup>95</sup>.

Chrétien précise également que le graal est *trestot descobert* lors de son second passage (v. 3301). Cette caractéristique est reprise par trois continuateurs : le premier (*V. Lgue.*, v. 3811), Gerbert (v. 16847 terme *descovert* uniquement), Manessier (v. 42490), et à nouveau par d'autres romanciers<sup>96</sup>. Alexandre Micha analyse cette expression : elle signifie "sans couvercle", "sans voile", et pourrait insinuer que le graal est une pyxide car celle-ci était "munie d'un couvercle" et "enveloppée d'un voile"<sup>97</sup>.

<sup>94</sup>Outre le *Roman de l'Estoire dou Graal* (v. 717 ss.), voir le *Lancelot en prose*, XCVIII, 46, la *Queste del Saint Graal*, p. 255, l. 1-4, et *Sone de Nansay*, v. 4659-60, 4905-6.

<sup>95</sup>Voir à ce sujet A Micha, "Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *Romania* LXXIII, 1952, p. 471, n. 2 : "Dans certains miracles eucharistiques, l'hostie jette une intense clarté. Un miracle de ce genre eut lieu en 1183". A. Micha renvoie lui-même à Corblet, *Histoire du Sacrement de l'Eucharistie*, 1886, vol. 1, p. 470.

<sup>96</sup>Voir le *Roman de l'Estoire dou Graal*, v. 2472 et *Sone de Nansay*, v. 17057, 17091.

<sup>97</sup>"Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, p. 466. Voir aussi J. Frappier, "Sur l'interprétation du vers 3301 du *Conte du Graal : Le graal trestot descobert*", *Romania*, t. LXXI, 1950, p. 244 où, en opposition à la thèse chrétienne, une autre interprétation est proposée : donnant à l'expression "trestot descobert" une deuxième signification possible de "non caché, très apparent, tout à fait visible", l'auteur en conclut que "l'idée de Chrétien a été celle-ci :

Ce rapprochement est confirmé à la fin des aventures de Perceval dans le *Conte du Graal*, lorsque le saint ermite révèle à son neveu la nature du contenu du graal qui diffère de la définition usuelle de l'objet :

Mes ne cuidiez pas que il et

Luz ne lamproies ne saumon (v. 6420-21),

au contraire, il ne contient qu'*une sole oiste* (v. 6422). Cette révélation peut être une indication sur la forme du graal car comment résoudre le paradoxe de la taille démesurée du contenant par rapport à la petitesse du contenu, si ce n'est en considérant que le graal perd sa dimension de plat large pour se rapprocher de l'aspect des ciboires ? Jean Frappier souligne que les propos de l'ermite montrent le "passage de la quantité à la qualité", des "jouissances gastronomiques" à "l'hostie-aliment"<sup>98</sup>, le poisson ayant permis le passage du domaine profane au domaine religieux puisqu'il est aussi un symbole christique. Le mot graal pourrait d'ailleurs dériver de "cratale", croisement de "crater" désignant le vase où l'on mélangeait le vin avec l'eau (comme dans le calice), et de "garale" qui était une sauce pour poisson<sup>99</sup>. Dans la citation de l'ermite, la quantité s'exprime par l'accumulation des termes : *luz, lamproies, saumon*, auxquels s'oppose un mot : *oiste* dont le caractère unique est renforcé par l'utilisation des déterminatifs : *une sole*. Et pour souligner la qualité, l'ermite ajoute : *Tant sainte chose est li graaus* (v. 6425). Gerbert de Montreuil emploie des expressions assez similaires : *Qui tant par est chose saintisme*<sup>100</sup> (v. 3187) et *La sainte chose esperital* (v. 10520). De plus il est fidèle à Chrétien car il décrit un Graal (même s'il est hors cortège) contenant toujours l'hostie. Voici ce qui est dit à propos d'anges : *Et entr'aus le saint Graal tient, / Et l'oiste ens...* (v. 8795-96). On peut alléguer deux raisons principales à la transformation du graal en ciboire. La première est donnée par Roger Sherman Loomis<sup>101</sup>. Elle concerne l'ambiguïté du mot "cors" qui signifiait "corne" mais pouvait aussi avoir le sens de "cour", "course", "coin", "cor à sonner" et "corps". Or Bran qui avait une corne d'abondance avait pour titre "le Béni", c'est pourquoi la nourriture fournie par "li cors" aurait été identifiée au "Corpus Domini". La même raison expliquerait l'emploi du nom Corbenic pour le château du Graal tel qu'il est nommé dans l'*Estoire du Graal* et la *Continuation* de Manessier au vers 42455. Cependant, la transformation du graal en ciboire a sans doute une cause beaucoup plus volontaire et ne peut être seulement le fruit de confusions. En effet, elle s'est faite pendant une période de réflexion sur la Transsubstantiation. Commencée au IX<sup>ème</sup> siècle, celle-ci aboutit en 1215 au Concile de Latran qui proclama le dogme. C'est dans ce contexte polémique qu'ont été écrits les romans du Graal dont certains, plus que d'autres il est vrai, ont voulu mettre en lumière la foi en la présence réelle. Cela est particulièrement visible dans la *Queste del Saint Graal* où, au

---

Perceval voit parfaitement le Graal, le Graal lui crève les yeux, et il ne se décide jamais à poser la question".

<sup>98</sup>"Le Graal et l'Hostie", *Les Romans du Graal dans la littérature des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, éd. du C.N.R.S. , 1956 , pp. 72-73.

<sup>99</sup>Voir par exemple C. Lachet, "Le Graal chez Chrétien de Troyes et ses épigones", *opus cit.* , p. 146.

<sup>100</sup>L'usage du superlatif fait augmenter la considération du Graal maintenant identifié à la relique de la Passion et plus seulement à un réceptacle sacré.

<sup>101</sup>"Les légendes hagiographiques et la légende du Graal", *opus cit.* , pp. 242-243.

moment de l'élévation, l'hostie se change en figure d'enfant<sup>102</sup>, puis un homme ensanglanté sort du Graal et donne la communion<sup>103</sup>.

## Caractéristiques nouvelles

Le Graal est doté d'un nouvel adjectif dans la *Deuxième Continuation* : *glorieux*<sup>104</sup>, qui peut évoquer la victoire du Christ sur le mal lors de la Passion permettant la glorification des élus. Quand l'emprisonnement de Joseph d'Arimatee est raconté, Manessier mentionne la *douçor* du Graal (v. 32751), ce que n'avait pas fait Chrétien, bien que ce trait soit devenu conventionnel dans les romans suivants<sup>105</sup>, signe de la grâce consolatrice qu'est la sainte relique.

Mais le caractère spirituel de l'objet est surtout dévoilé par l'appellation de *Saint Graal* qui est de plus en plus présente dans les *Continuations*. Elle apparaît une seule fois dans la *Première Continuation*<sup>106</sup>, deux fois dans la *Deuxième Continuation*<sup>107</sup>, mais sept fois dans celle de Gerbert<sup>108</sup>, et surtout dix-sept fois dans celle de Manessier<sup>109</sup>. Ainsi, plus le héros progresse, plus le Graal "se sacralise". Ce changement dépend aussi de la volonté de chaque auteur, Gerbert et Manessier décidant d'accorder plus d'importance à l'aspect religieux du Graal. Seuls des indices permettent de rapprocher le graal de la sainte relique chez Chrétien où la description du graal évolue déjà au fil du roman et de l'avancée de Perceval. D'abord présenté comme *un graal* puis comme *le graal*, il est défini comme une *Tant sainte chose* (v. 6425), expression pouvant désigner le plat de la Cène, comme l'explique Jean Frappier : "Quel autre plat en effet que celui de l'institution eucharistique pourrait être appelé *tant sainte chose* dans la tradition chrétienne ? [...] la seule indication d'un plat très saint contenant une *oïste* éveillait inévitablement l'idée du plat de la Cène"<sup>110</sup>. Et bien que le graal ne soit jamais dit explicitement relique de la Passion, celle-ci est évoquée avec l'épisode où Perceval rencontre des pénitents le jour du Vendredi Saint (v. 6266ss. ). Le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron, influencé par les *Gesta Pilati* autrement appelés *Evangile de Nicodème*, est la première oeuvre à donner une version tout à fait chrétienne du Graal à la fois "vessel" de la Cène :

---

<sup>102</sup>Page 269, l. 14-20.

<sup>103</sup>Page 270, l. 3-21.

<sup>104</sup>Vers 32063, 32424.

<sup>105</sup>Voir *Perlesvaus*, l. 2428, le *Didot-Perceval*, l. 1882-85, la *Queste del Saint Graal*, p. 15, l. 21-24 et *Sone de Nansay*, v. 4614-19, 4661-62.

<sup>106</sup>Version moy., v. 1363.

<sup>107</sup>Vers 23135, 32400.

<sup>108</sup>Vers 2509, 8481, 8795, 10441, 10529, 10587, 17024.

<sup>109</sup>Vers 32640, 32717, 32729, 32748, 32751, 35060, 35244, 41545, 41572, 41649, 41952, 42356, 42403, 42490, 42588, 42618, 42636.

<sup>110</sup>"Le Graal et l'Hostie", *opus cit.*, p. 64, note 2.

Leenz eut un veissel mout gent  
Ou Criz feisoit son sacrement (v. 395-96),

et "vessel" avec lequel Joseph d'Armathie recueillit le Sang du Christ :

Adonc est il errant couruz,  
A son veissel et si l'a pris,  
Et lau li sans couloit l'a mis,  
Qu'avis li fu que mieuz seroient  
Les goutes ki dedenz cherroient  
Qu'en lui ou mestre les peüst,  
Ja tant pener ne s'en seüst. (v. 562-68) [...]  
Or fu li sans touz receüz  
Et ou veissel touz requelluz. (v. 573-74).

Désormais, comme le souligne Jean Marx, "le Graal n'est plus un plat qui s'est trouvé, à la suite d'un mélange de légendes opéré presque spontanément, contenir l'Hostie. C'est maintenant le Plat, l'Ecuelle qui a servi au Christ et ce sera aussi le modèle du Calice où se célèbre le Saint Sacrifice"<sup>111</sup>. La rédaction du roman a été faite après le *Conte du Graal* mais avant les *Continuations* qui ont donc subi son influence comme le *Didot-Perceval*, le *Perlesvaus*, le *Lancelot en prose* et la *Queste del Saint Graal*. Ainsi, bien que les épigones n'évoquent pas le plat de la Cène, ils identifient clairement le Graal à la sainte relique qui recueillit le sang du Christ. Le Roi Pêcheur affirme dans la *Première Continuation* :

Bien an doit avoir le pooir,  
Car c'est icil Graal por voir  
Que nostre Sires tant l'ama  
Que il de son sanc l'enora  
Au jor que il fu an croiz mis. (V. courte, ms. A, v. 7459-63)<sup>112</sup>.

Dans les vers suivants, il est précisé que c'est Joseph d'Armathie qui fit faire le Graal et l'amena au Calvaire pour recueillir le sang du Crucifié qui coulait sur Ses pieds. Chez Wauchier de Denain, la jeune fille à la mule révèle à propos du Graal que c'est

"An quoi li clers sens glorieux  
Dou roi des rois fu receüz  
Qant il an la croiz fu panduz" (v. 25794-96).

De même, le Roi Pêcheur explique dans l'oeuvre de Manessier :

---

<sup>111</sup>*La légende arthurienne et le Graal*, Paris, 1952, Slatkine Reprints, Genève, 1996, p. 309.

<sup>112</sup>Il semble s'agir d'une interpolation. Voir aussi les v. 17567-71 de la version longue.

"Ce saint vaisel, ne s'en deçut,  
Tandi et le saint sanc reçut.  
Cis vaisel ou li sens chaï,  
Dom a Joseph bien anchaï" (v. 32709-12).

Or cet auteur emploie au vers 32666 l'expression *precieus senc* qui serait, comme le remarque Jean Marx<sup>113</sup>, le nom de la fiole du Saint Sang rapportée de Terre Sainte en 1146 par le comte d'Alsace, père de Philippe de Flandre pour qui Chrétien écrivit son roman. Certains continuateurs désignent aussi parfois le Graal par l'apposition *saint vaisel*<sup>114</sup> ou plus simplement *vaisel*<sup>115</sup>, une équivalence étant établie par de nombreux auteurs entre *vaisel* et *graal*<sup>116</sup>. Or Claude Lachet remarque que "le mot *vaissiel* [...] s'applique davantage au récipient *historique* de Joseph d'Armathie, tandis que le terme *gréal* qualifie plutôt le saint objet"<sup>117</sup>. L'histoire du Graal en tant que relique de la *Passion* est donc liée au personnage de Joseph d'Armathie, absent chez Chrétien, mais qui figure chez les épigones à l'instar de Robert de Boron. Suite à l'épisode de la Passion, ce dernier relate l'emprisonnement de Joseph (v. 695 ss.), son exil en des terres lointaines (v. 2359 ss.) et le devenir du vase qui sera confié à ses descendants (v. 3316 ss.). Dans la *Première Continuation*, c'est le Roi Pêcheur qui se charge de raconter à Perceval l'histoire de Joseph d'Armathie : après avoir recueilli le sang du Christ dans le Graal qu'il cacha, il fut dénoncé et emprisonné. Libéré par Dieu, il fut ensuite exilé et arriva dans l'Ile Blanche avec ses proches et le Graal. Depuis, les gardiens du Graal ont toujours été de la lignée de Joseph. Ce passé est décrit dans un passage interpolé de la version courte<sup>118</sup> et dans les vers 17567-17747 de la version longue. Pour affirmer la réalité du sang du Christ dans le calice, la légende du Saint Sang relatait déjà l'histoire de Joseph qui aurait amené le Graal en Angleterre et aurait fondé l'abbaye de Glastonbury. La *Deuxième Continuation* ne fait pas mention de l'histoire de Joseph d'Armathie nommé seulement dans l'appendice XI (v. 27, 33). Dans l'oeuvre de Manessier, c'est encore le Roi Pêcheur qui explique à Perceval que Joseph avait le Graal avec lui en prison, puis qu'il le mit dans la demeure du Roi Pêcheur, son descendant, et dont il bâtit la demeure (v. 32731-70). Ce n'est plus le Roi Pêcheur mais un moine qui est l'auteur du récit dans la *Continuation* de Gerbert. L'histoire de Joseph y est mentionnée, à l'inverse de la Passion. Le moine raconte le voyage que Joseph fit en compagnie de deux femmes dont l'une portait le tailloir et l'autre la Lance. Tous les trois furent jetés en prison mais ils avaient avec eux le Graal (v. 10404-46).

---

<sup>113</sup>La légende arthurienne et le Graal, opus cit. , p. 334.

<sup>114</sup>Manessier, v. 32709, 32715, 41568.

<sup>115</sup>Gerbert, v. 10415 et Manessier, v. 32711.

<sup>116</sup>Le Roman de l'Estoire dou Graal, v. 2677 (: Le veissel unt graal nummé), le Didot-Perceval, l. 1851, Perlesvaus, l. 1, la Queste del Saint Graal, p. 59, l. 3-5, l'Estoire del Saint Graal p. 209 et Sone de Nansay, v. 4887-89.

<sup>117</sup>Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIème siècle, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 550.

<sup>118</sup>Voir les vers 7445-7639 du ms. A.

Bien que les *Continuations* n'identifient pas le Graal au plat de la Cène (comme le font les légendes évangéliques et Robert de Boron) mais seulement au vase qui recueillit le sang du Christ, elles conservent au Graal un aspect eucharistique déjà présent chez Chrétien et qui est visible au travers de son rôle aussi.

## c) Fonctions du Graal

### Nourrir spirituellement

Dès le vers 3245 du *Conte du Graal*<sup>119</sup>, on sait que l'on utilise le graal pour en faire le service à quelqu'un. L'identité du bénéficiaire est gardée secrète jusqu'au vers 6422 et suivants où l'on apprend qu'il s'agit du père du Roi Pêcheur. Il ne se nourrit que de l'hostie contenue dans le graal :

D'une sole oïste li sainz hon,  
Que l'an an cest graal li porte,  
Sa vie sostient et conforte (v. 6422-24).

Ne prenant pas part au riche festin de son fils et se tenant dans une pièce reculée, ce qui le protège du regard d'autrui, il est *li sainz hon* (v. 6422), l'être *si esperitaus* (v. 6426) qui représente la vie spirituelle ascétique et cachée, alors que le Roi Pêcheur mène une vie de cour profane et luxueuse.

La caractéristique du service fait à quelqu'un revient sous forme de question dans les *Continuations de Perceval*<sup>120</sup>. Or Gerbert de Montreuil est le plus fidèle à Chrétien car il décrit, par l'intermédiaire de sainte Isabelle, les anges tenant le Graal, réceptacle de l'hostie,

[...] de coi il soztient  
La vie al pere celui roi  
Que Perchevaus trova sanz roi  
Peschant ens el petit navel. (v. 8796-99).

Gerbert est le seul continuateur à mentionner le père du Roi Pêcheur, bien qu'il ne le fasse que dans la vision de sainte Isabelle. Tous les autres continuateurs, à l'exemple du premier, suppriment la présence de ce personnage, dont les attributs de sainteté sont reportés sur le Roi Pêcheur lui-même dans la *Deuxième Continuation* :

Por ce<sup>121</sup> fait porter le Graal  
Li rois o soi qu'il est sains hom

---

<sup>119</sup>Voir aussi les vers 3293, 3302, 4661, 4736, 6380, 6414, 6415, 6419.

<sup>120</sup>*Cont.* Wauchier, v. 20972, 29118, 31217-19 (partie consacrée à Gauvain), *Cont.* Gerbert, v. 8, 1275, 5663, 16848, *Cont.* Manessier, v. 32645.

<sup>121</sup>C'est-à-dire pour éviter le péché.

Et plains de grant relegion

Et qui maine molt belle vie. (v. 25802-5).

De plus, Gerbert de Montreuil ajoute un autre personnage, Mordrain, sorte de double explicatif du père du Roi, qui ne se nourrit aussi que de l'hostie, comme dans la *Queste del Saint Graal* (p. 86, l. 15-18). Une voix avait annoncé à Mordrain :

"Et en cest lit, desoz ces dras,

Gerrez tant, car Jesus le mande,

Ne ne gousterez de viande

Nule, mar en arez envie,

Fors solement de pain de vie." (v. 10552-56).

Or Mordrain reçoit la communion tout en étant alité (v. 10319-22) à l'image du père du Roi Pêcheur dans le *Conte du Graal* où le cortège pouvait donc signifier le rite d'une communion de malades, comme l'a montré Alexandre Micha<sup>122</sup>. Ainsi, il serait normal qu'avant d'entrer dans la chambre du père du Roi Pêcheur pour lui apporter la communion, le réceptacle de l'hostie soit toujours recouvert de son voile, et qu'ensuite, il n'ait plus ni couvercle, ni voile, et qu'il soit donc *trestot descobert*. Cette analyse amène Alexandre Micha à considérer le tailloir présent dans le *Conte du Graal*, la *Première Continuation* (version longue) et celle de Manessier comme un petit plateau pour que l'hostie ne tombe pas. Cependant, chez Gerbert, Mordrain ne se trouve pas dans une chambre mais dans une chapelle et l'hostie n'est pas incluse dans le cortège. En tout cas, Gerbert à la suite de Chrétien s'inspire du motif hagiographique commun à de nombreux récits qui dévoilent la vertu nourricière de l'hostie<sup>123</sup>. Ce prodige est attesté dans l'*Encyclopédie populaire sur l'Eucharistie*<sup>124</sup> : "certains personnages voués à la plus haute vie mystique ont pu se nourrir de la sainte Eucharistie pendant des années, à l'exclusion de toute autre nourriture"<sup>125</sup>. De même, le Graal fournit une nourriture dans l'oeuvre de Manessier. Mais c'est maintenant Perceval qui en bénéficie :

Ne onques n'i menja ne but

Fors ce que Diex li anveoit

Par le Saint Graal qu'il veoit

Et qui le servoit nuit et jor (v. 42586-89),

---

<sup>122</sup>"Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, pp. 462-479.

<sup>123</sup>Voir R. S. Loomis, "Les légendes hagiographiques et la légende du Graal", *opus cit.*, p. 239, J. Fourquet, "Le rapport entre l'oeuvre et la source chez Chrétien de Troyes et le problème des sources bretonnes", *opus cit.*, p. 309, J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal*, *opus cit.*, p. 187, A. Micha, "Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, p. 464.

<sup>124</sup>*Eucharistia*, publiée sous la direction de M. Brillant, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1941, p. 717.

<sup>125</sup>De nombreux exemples ont été donnés par les Pères du désert.

et cela pendant dix ans, années durant lesquelles Perceval devenu prêtre s'occupe du service divin, preuve de son ascension spirituelle. Cependant, c'est seulement dans la *Continuation* de Gerbert, et à l'instar de la *Queste del Saint Graal*<sup>126</sup>, que le service du Graal correspond clairement à la Messe, ce qui n'apparaissait pas non plus chez Chrétien:

Joseph au matin au roi vint  
Et fist aporter une table,  
Bele et plaisant et delitable ;  
Atorner le fist tout autel  
De dras que l'en fait un autel ;  
Le Graal mist sus erranment  
Et fist comenchier saintement  
Et molt dolcement le service (v. 10510-17).

Cela confirme nettement le caractère spirituel du Graal déjà évoqué un peu plus tôt dans le récit où l'emprisonnement de Joseph mettait en lumière les bienfaits spirituels du Graal comblant tous les besoins humains :

Et sachiez toz certainement,  
Ainc n'i burent ne ne mengierent,  
Ne onques cholor n'i changierent,  
Car Josep qui molt fu sains hon  
Et qui molt fu de grant renon  
Le saint Graal en garde avoit (v. 10436-41).

Ce dernier passage apparaît aussi chez Manessier (v. 32745-52). On remarque toutefois une surenchère dans la durée du séjour avec le Graal qui passe de quarante jours (v. 10448) à quarante ans (v.32745). Le récit de Gerbert semble donc plus réaliste sans que la spiritualité s'en trouve diminuée (pensons aux quarante jours de jeûne du Christ), contrairement à la *Première Continuation* où Joseph s'attable avec ses compagnons, tous recevant de la part du Graal vin et mets selon leur désir<sup>127</sup>. Ainsi, le Graal rassasie de façon tantôt spirituelle, tantôt concrète.

## Nourrir matériellement

---

<sup>126</sup>Cette oeuvre mentionne à plusieurs reprises la messe célébrée par Joseph avec le "Saint Vessel". Voir p. 85, l. 7-9, p. 269, l. 13 ss. , p. 277, l. 27.

<sup>127</sup>Version courte, v. 7605-59, version longue, v. 17713-26.



Dans ce dernier cas, il s'agit d'un trait nouveau par rapport à Chrétien mais qui découle pourtant de lui. Dans le *Conte du Graal*, il est seulement dit que le graal repasse à chaque service (v. 3299-301) et l'on remarque la quantité ainsi que la qualité des mets et des boissons :

L'an n'aportie mie a dangier  
Les més ne le vin a la table,  
Qui sont pleisant et delitable.  
Li mangiers fu et biaux et buens ;  
De toz les més que rois ne cuens  
Ne anperere doie avoir  
Fu li prodon serviz le soir,  
Et li vaslez ansamble o lui. (v. 3312-19).

Le premier continuateur mentionne également la richesse du festin<sup>128</sup>. Manessier le fait à plusieurs reprises, notamment après le passage du cortège devant la cour arthurienne :

Lors furent de mes delitables  
Trestotes les tables garnies  
Et si gentement replenies  
Que honme nonmer ne seüst  
Nul mes que trouver ne peüst,  
Et vin de toutes les manieres (v. 42502-7).<sup>129</sup>

Ces auteurs sont donc proches de la définition du graal donnée par Hélinand de Froidmont dans une chronique datant du XIII<sup>ème</sup> siècle où le terme est précisément défini :

*Gradalis autem sive gradale gallice dicitur scutella lata et aliquantulum profunda, in qua pretiosae dapes cum suo jure divitibus solent apponi gradatim unus morsellus post alium in diversis ordinibus, et dicitur vulgari nomine graalz, quia grata et acceptabilis est in ea comedenti, tum propter contentum, id est ordinem multiplicem pretiosarum dapum*<sup>130</sup>. La désacralisation atteint son apogée dans la *Première Continuation*, lorsqu'il est fait mention de plusieurs graals en argent (et non plus d'un Graal en or) contenant une centaine de têtes de sangliers<sup>131</sup>. Or la profusion de nourritures est une caractéristique des chaudrons ou cornes

---

<sup>128</sup>Voir par exemple la version Igue. , v. 17371-75, 17561-66, 17723-26.

<sup>129</sup>Voir aussi les vers 32605-7, 32611-15, 41940-41, 41950, 41976-78.

<sup>130</sup>Jacques Paul Migne, Patrologie latine, t. CCXII, col. 814-815. Traduction de M. Claude Lachet qui cite le passage dans "Le Graal chez Chrétien de Troyes et ses épigones", *opus cit.* , p. 145 : "On appelle *graal* en langue vernaculaire un plat large et assez profond dans lequel les gens riches ont l'habitude de servir, avec leur jus, des mets de prix, successivement, un morceau après l'autre, et selon des ordres divers ; on le nomme *graal* en langue vulgaire car il est très agréable à celui qui s'en sert pour manger, d'une part en raison du contenant, parce qu'il peut être soit en argent soit en une autre matière précieuse, d'autre part en raison du contenu, c'est-à-dire de la suite abondante de mets de prix".

<sup>131</sup>Version moyenne, v. 9649-50.

d'abondance qui apparaissent dans de nombreuses légendes irlandaises ou galloises. Dans le Mabinogi de *Kuhwch et Olwen* par exemple, se trouve une corbeille qui rassasie tout le monde selon le désir de chacun. Il y a aussi la fameuse corne de Bran qui est l'un des treize objets précieux de l'île de Bretagne et dispense toute nourriture souhaitée<sup>132</sup>. Mais contrairement à Chrétien où le graal ne nourrit semble-t-il que le père du Roi Pêcheur, le premier continuateur et Manessier précisent clairement que c'est le Graal lui-même qui sert le Roi Pêcheur et ses convives. Dans la version longue de la *Première Continuation*, il est dit qu'il sert le pain, le vin, et qu'il pose les mets dans de grands plats en argent (v. 17348-60) d'où l'étonnement de Gauvain (v. 17361-66)<sup>133</sup>. Ainsi, le premier continuateur emploie à plusieurs reprises le verbe "servir" ayant pour sujet le Graal<sup>134</sup>, et Manessier fait de même lorsque le cortège est vu par Gauvain<sup>135</sup>, mais aussi à la fin de l'histoire de Perceval quand il est à la cour avec les chevaliers arthuriens :

Et li Graaux en tel maniere  
Toz les jors einsi les servoit  
Com il acostumé avoit (v. 42520-22).

Il est donc aisé de rapprocher le Graal des récipients légendaires, tels les vaisseaux qui fonctionnent seuls dans la maison de la Souveraineté d'Irlande, la corne au palais de la nièce de Mannaman et le plat de Rhydderch. Ainsi, l'autonomie du Graal dispensateur de nourritures est beaucoup plus évidente chez certains épigones que chez Chrétien lui-même, ce qui laisserait croire à un retour plus marqué aux sources celtiques, le *Conte du Graal* n'ayant pas été l'unique modèle. Telle est la supposition émise par Jean Frappier : "il n'est pas interdit d'estimer que les continuateurs ont renoué avec la source de Chrétien ou avec des contes analogues où les données celtiques sur le plat d'abondance n'étaient pas estompées comme dans l'oeuvre du poète champenois"<sup>136</sup>.

## Guérir

Outre l'aspect nourricier du Graal, en partie hérité de Chrétien, l'objet est nouvellement doté d'un pouvoir guérisseur chez Manessier, lors du combat entre Perceval et Hector. Immédiatement après la venue du Graal

---

<sup>132</sup>Voir à ce sujet J. Vendryes, "Les éléments celtiques de la légende du Graal", *Etudes celtiques*, t. V, 1949, pp. 1-50, J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal, opus cit.*, p. 117ss. 135ss., R. S. Loomis, "The Origin of the Grail Legends", *opus cit.*, p. 280, 287, 293-294, J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit.*, p. 182-183.

<sup>133</sup>Voir aussi la version courte, v. 7277-7306 (ms. L), 7240-7270 (ms. ASP).

<sup>134</sup>Version lgue., v. 17349, 17363, 17376, 17561, 17745, 17845, 18343, version moy., v. 13281, 13293, 13298, 13301, 13305, 13552 ("fait le service"), 13585, version courte, ms. L, v. 7277, 7291, 7304, 7491, 7675, 8279, ms. ASP, v. 7255, 7268, 7453, 7637, 8288.

<sup>135</sup>Voir les vers 35061, 35075, 35244.

<sup>136</sup>*Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit.*, p. 188.

et de l'ange, les deux chevaliers s'aperçoivent qu'ils sont guéris de leurs blessures. Perceval avoue à la suite d'Hector :

"De toz les granz max que j'avoie  
Et des plaies dont grevez iere  
Si durement qu'avant n'arriere  
Ne me pooie remüer,  
Ainz me faisoit color müer  
L'angoisse et la dolor sovant,  
Or sui au[si] sains par covent  
Com onques plus fui en ma vie." (v. 41580-87).

Le même épisode est relaté dans le *Lancelot en prose* :

"[...] li vaissiaux samble sainte chose et tant i espoirent de bonté qu'il li anclinent par mi toutes les angoisses qu'il sueffrent. Et maintenant lor avint une si bele aventure qu'il se santirent sain et haitié et gari des plaies qu'il avoient." (CVI, 43).

Le pouvoir guérisseur du Graal profite également à Gauvain (LXVI, 30), Bohort (XCVIII, 47) et Lancelot (CVII, 30-33 ; CVIII, 11) dans cette même oeuvre, ainsi qu'au roi lépreux Kalafes dans l'*Estoire del Saint Graal* (p. 287)<sup>137</sup>. Nombreux sont donc les personnages qui bénéficient des bienfaits du Graal et guérissent à sa simple vue ou à son contact. Comme l'écrit l'auteur de *Parzival* : "Il n'est point d'homme si malade qui, mis en présence de cette pierre, ne soit assuré d'échapper encore à la mort pendant toute la semaine qui suit le jour où il l'a vue." (t. II, p. 36). Cela se vérifie aussi dans *Sone de Nansay* :

Dont fu esgerdés de la gent,  
Et le vaissiel vinrent baisier.  
Qui son malage i vot touchier,  
Tous sains et garis s'en raloit (v. 4686-89).<sup>138</sup>

Ces guérisons des corps qui peuvent être signes d'une santé d'âme retrouvée évoquent les miracles accomplis par la présence des reliques ou de l'hostie elle-même. Il y en a plusieurs exemples, notamment au Moyen Age : c'est au contact de l'hostie que sainte Gorgonie, soeur de Grégoire de Nazianze fut guérie d'une paralysie, qu'un enfant recouvra la vue d'après les écrits de saint Augustin, ou que saint Bernard fit sortir le démon d'une femme. L'abbé Suger raconte que le roi Louis le Gros lui-même fut guéri d'une maladie

---

<sup>137</sup>Tibère guérit également de la lèpre à la vue du linge de Véronique (autre relique de la Passion) dans un texte apocryphe : la *Vengeance du Sauveur*. Voir *Ecrits apocryphes chrétiens*, II, P. Geoltrain et J-D. Kaestli, Gallimard, 2005, Bibliothèque de la Pléiade, 516, p. 395.

<sup>138</sup>Tous ces exemples sont donnés par C. Lachet dans *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIème siècle*, *opus cit.*, p. 554.

mortelle après avoir reçu le saint viatique<sup>139</sup>. La grâce spirituelle s'accompagne donc d'une grâce physique. Il semble en être de même en ce qui concerne le Graal qui dispense une nourriture divine et matérielle.

C'est pourquoi, la distinction n'est pas toujours très nette entre caractères païens et caractères religieux du Graal, le poète champenois ayant "combiné" inspiration celtique et chrétienne. Toutefois, il est évident que le premier continuateur est celui qui "paganise" le plus la matière de Chrétien, à l'inverse de Gerbert. Mais tous les continuateurs identifient en tout cas le Graal à la sainte relique.

### **3- Les objets qui entourent le Graal**

Seuls seront étudiés les éléments qui sont déjà présents dans le cortège du *Conte du Graal*, à savoir la lance, le tailloir et les chandeliers.

#### **a) La lance**

##### Les occurrences

Le mot apparaît dix fois dans le *Conte du Graal*<sup>140</sup>, sept fois dans la version courte de la *Première Continuation*<sup>141</sup> (c'est le seul texte où il est moins employé que chez Chrétien), dix-sept fois dans la version moyenne<sup>142</sup> et seize fois dans la version longue<sup>143</sup>. Comme le mot graal, il est encore plus fréquemment employé dans les *Continuations de Perceval* : vingt fois dans celle de Wauchier<sup>144</sup>, vingt et une fois dans celle de Manessier<sup>145</sup>, et même trente-six fois dans celle de Gerbert<sup>146</sup>. C'est donc dans cette dernière *Continuation* que le terme est le plus souvent utilisé, et dans l'oeuvre de Manessier que la "lance" est le plus de fois placée à la rime<sup>147</sup>.

---

<sup>139</sup>Voir *Eucharistia, Encyclopédie populaire sur l'Eucharistie, opus cit.*, pp. 709-710.

<sup>140</sup>Vers 3192, 3197, 3199, 3240, 3399, 3549, 4653, 4737, 6373, 6401. Au sujet de la lance du Royaume de Logres, voir les vers 6166, 6171, 6187, 6189, 6198.

<sup>141</sup>Ms. L : v. 7324, 7327, 7330, 7421, 7435, 7765, 8277. Ms ASP : v. 7280, 7392, 7406, 7411, 7729, 7742, 8285.

<sup>142</sup>Vers 1334, 1338, 1349, 1398, 1418, 1422, 1451, 1464, 1650, 13322, 13331, 13346, 13442, 13462, 13467, 13572, 14091.

<sup>143</sup>Vers 3782, 3786, 3797, 3846, 3866, 3870, 3899, 3912, 4966, 17396, 17399, 17402, 17495, 17509, 17831, 18341.

<sup>144</sup>Vers 20019, 20957, 23136, 23955, 24014, 25824, 25948, 27539, 31188, 31232, 31277, 32059, 32234, 32310, 32406, 32417, 32425, 32431, 32495, 32536.

<sup>145</sup>Vers 32618, 32640, 32654, 32658, 32664, 32669, 32689, 32718, 32757, 32808, 35064, 35245, 35268, 41936, 41943, 41953, 41970, 42357, 42494, 42561, 42618.

<sup>146</sup>Vers 9, 16, 39, 125, 196, 220, 496, 505, 1279, 1453, 1578, 1688, 1822, 2508, 2536, 2821, 4366, 4684, 5095, 5177, 5665, 6935, 7013, 8481, 8758, 9361, 10563, 10587, 12310, 12378, 14088, 14335, 16151, 16849, 16976, 17030.

<sup>147</sup>2 fois dans le *Conte du Graal*, 1 fois dans la version courte de la *1ère Cont.*, 9 fois dans la version moyenne, 8 fois dans la version longue, 3 fois dans la *2ème Cont.*, 11 fois chez Gerbert et 12 fois chez Manessier.

Il y a une seule sorte de rime dans le *Conte du Graal*, elle est formée avec le nom *dotance*<sup>148</sup>. Or celle-ci est reprise dans toutes les *Continuations*, à l'exception de la *Deuxième*<sup>149</sup>. Il s'agit de la rime la plus courante dont les significations de "crainte" et de "doute" s'opposent aux sens de la rime *fiance*<sup>150</sup> : "confiance" et "foi". Ceux-ci font référence à la lance de Longin, source de rachat mais aussi de douleur, l'aspect négatif étant souligné par la rime *faillance*<sup>151</sup> qui désigne un "manque", une "privation" ou une "faute". Plusieurs rimes sont à rapprocher :

- *senefiance*<sup>152</sup> ("signification, signe, signe divin") et *samblanche*<sup>153</sup> ("ressemblance, apparence, symbole...") attirant l'attention sur le fait que la lance ensanglantée fait signe.
- *demorance*<sup>154</sup> ("attente, retard...") et *deloiance*<sup>155</sup> ("action de différer, délai, retard"), sans doute expression du sens en attente.
- *n'estanche*<sup>156</sup> et *restance*<sup>157</sup> à mettre en rapport avec l'écoulement du sang de la lance.
- *puissance*<sup>158</sup> et *vaillance*<sup>159</sup> qui mettent l'accent sur la valeur de l'arme.

Restent trois autres rimes qui n'apparaissent qu'une seule fois : *s'avance*<sup>160</sup>, *assamblance*<sup>161</sup> et *lance*<sup>162</sup>.

Les continuateurs inventent donc un grand nombre de nouvelles rimes. Comme pour le Graal, la présence de la lance, notamment en fin de vers, s'accroît d'oeuvre en oeuvre.

## Caractéristiques héritées de Chrétien

---

<sup>148</sup>Vers 3239-40, 6373-74.

<sup>149</sup>*Ière Cont.*, v. courte, v. 7765-66 (L), v. moy., v. 1349-50, 1417-18, 1463-64, 13441-42, v. lgue., v. 3797-98, 3865-66, 3911-12, 17831-32, *Cont. Gerbert*, v. 1453-54, 4683-84, *Cont. Manessier*, 32653-54, 32717-18, 32757-58, 35063-64, 42617-18.

<sup>150</sup>*Ière Cont.*, v. moy., v. 1649-50, v. lgue., v. 4965-66, *Cont. Gerbert*, v. 39-40 (*affiance*), 1687-88.

<sup>151</sup>*Ière Cont.* v. courte, v. 7729-30 (ms. ASP).

<sup>152</sup>Cette rime est commune à toutes les *Continuations* (sauf à la version courte de la *Ière Cont.*) : *Ière Cont.*, v. moy., v. 1421-22, 1451-52, v. lgue., v. 3869-70, 3899-3900, *2ème Cont.*, v. 32233-34, *Cont. Gerbert*, v. 12309-10, *Cont. Manessier*, v. 35245-46.

<sup>153</sup>*Cont. Gerbert*, v. 16151-52. La première syllabe évoque le sang qui dégoutte de la lance, et la deuxième, la couleur blanche de l'arme, caractéristique surnaturelle servant de rime dans la *Deuxième Continuation* (v. 32417-18).

<sup>154</sup>*Ière Cont.*, v. moy., v. 1397-98, v. lgue., v. 2845-46, *Cont. Manessier*, v. 32689-90, 41969-70, 42493-94, 42561-62.

<sup>155</sup>*Cont. Manessier*, v. 41943-44.

<sup>156</sup>*Cont. Gerbert*, v. 125-26, 5095-96.

<sup>157</sup>*Cont. Gerbert*, v. 8481-82.

<sup>158</sup>*Ière Cont.*, v. moy., v. 13321-22.

<sup>159</sup>*Cont. Gerbert*, v. 1577-78.

<sup>160</sup>*2ème Cont.*, v. 32425-26.

<sup>161</sup>*Cont. Gerbert*, v. 16849-50.

<sup>162</sup>*Cont. Manessier*, v. 32663-64.

Voici d'abord la manière dont Chrétien décrit la lance du cortège :

La lance blanche et le fer blanc,  
S'issoit une gote de sanc  
Del fer de la lance an somet (v. 3197-99).

La première caractéristique de la lance est donc sa blancheur<sup>163</sup>, l'adjectif "blanc" étant d'ailleurs placé à la rime avec le terme "sanc", également aux vers 4657-58 et 6375-76 où l'ordre des mots est cependant inversé. Ils forment ainsi la rime *sanc blanc* dont la similitude phonétique avec le terme "semblant" peut signifier la nécessité de voir derrière les apparences, de décrypter le symbolisme, la "merveille", cette rime pouvant d'ailleurs associer la Passion et le surnaturel. La caractéristique de la blancheur est reprise par les continuateurs à l'exception du deuxième<sup>164</sup>.

Chrétien présente le saignement comme la deuxième caractéristique de la lance<sup>165</sup>. Dans la partie qu'il consacre à Gauvain, il est également fait mention d'une lance qui dégoutte du sang. Sur le conseil d'un vavasseur, un roi accepte que soit ajourné d'un an le duel entre Guingambresil et Gauvain, à condition que ce dernier, accusé d'assassinat, parte en quête de :

"La lance dou la pointe lerne  
Del sanc tot cler que el plore" (v. 6166-67).

Chrétien emprunte le motif du saignement à la mythologie celtique. La lance d'Oengus, par exemple, est tachée de sang<sup>166</sup>. Or le saignement de la lance serait peut-être à rapprocher du phénomène de cruentation lié au thème de la vengeance, selon lequel le corps d'un homme assassiné devait se remettre à saigner lorsqu'il était mis en présence de son meurtrier. Toutefois, il ne semble pas que la lance du cortège soit à l'origine du Coup Douloureux ayant atteint le Roi Pêcheur et son royaume puisque le Roi a été blessé par un javelot. Faut-il en déduire que la raison du saignement de la lance serait à chercher non pas dans le mal du Roi Pêcheur, mais dans celui de son père ? Cependant, les épigones ne confirment pas cette possibilité, bien

---

<sup>163</sup>Voir aussi le vers 3192.

<sup>164</sup>Voir les vers 1334, 1398, 13323 de la version moy. de la *Ière Cont.*, les vers 3782, 3846 de la version lgue. et la reprise de la rime *blanc / sanc* dans la *Continuation* de Gerbert : v. 12311-12, 14089-90 et celle de Manessier : v. 3265-66, 41953-54, 42495-96. Même si la lance n'est pas qualifiée de blanche dans la *Deuxième Continuation*, la rime *blanc / sanc* apparaît aux vers 32405-6.

<sup>165</sup>Voir aussi les vers 3549-50, 4653, 4657-58, 4737, 6373-77. Le verbe "saignier" est employé dans une question aux vers 3399, 3553 et 4739.

<sup>166</sup>Voir J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit.*, p. 189 et A. Micha, "Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, p. 474, qui renvoie lui-même aux travaux de J. Vendryes, "Les éléments celtiques de la légende du Graal", *opus cit.* et de J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal, opus cit.*

qu'ils insistent sur le saignement de la lance que ce soit sous forme d'affirmation<sup>167</sup> ou de question<sup>168</sup>. Le premier continuateur et Gerbert amplifient même le phénomène puisqu'ils mentionnent plusieurs gouttes<sup>169</sup> (sans préciser leur nombre), ce qui rend l'écoulement de la lance encore plus manifeste, alors que Chrétien, suivi par Wauchier et Manessier n'en mentionnait qu'une seule<sup>170</sup>.

## Caractéristiques nouvelles

Au fil des *Continuations*, la définition de la lance se précise par l'ajout de quelques nouveaux déterminants. Elle est décrite comme étant *grant*<sup>171</sup>, *roonde*<sup>172</sup> et *toute entiere*<sup>173</sup> contrairement à l'épée. Elle est surtout caractérisée par trois expressions dans la *Deuxième Continuation*, l'une évoquant sa forme : *la lance au fer quarré* (v. 23136), l'autre sa matière : *Une lance a un fer d'acier* (v. 31188), et la troisième sa symbolique qui la rapproche d'ailleurs du Graal : *la lance au fer roial* (v. 32536)<sup>174</sup>.

De plus, dans l'oeuvre de Manessier, la lance se joint au Graal pour rassasier les convives :

Tuit sont replani et refait  
Icil qui as tables seoient,  
Quant le Saint Graal passer voient  
Et la sainte lance au fer blanc  
Ou pandoit la gote de sanc. (v. 41950-54)<sup>175</sup>.

En revanche, le premier continuateur désacralise complètement la lance car celle-ci saigne dans un récipient après quoi le sang s'évacue dans un tuyau d'or puis dans un conduit en émeraude :

---

<sup>167</sup>*Ière Cont.*, v. courte, v. 7327 (L), v. moy., v. 1338-40, 1399, 13329ss., v. Igue., v. 3786-87, 3847-48 (à mettre en parallèle avec les vers 3549-50 de Chrétien : *La lance don la pointe sainne, / Et si n'i a ne char ne vainne*), 17399ss., *2ème Cont.*, v. 20957\*, 24014\*, 25825, 25948-49, 31190-91, 32310, 32406-7, 32059\*, 32431\* (*la lance... qui seine*), *Cont. Gerbert*, v. 126-27 (à mettre en parallèle avec les vers 3549-50 de Chrétien), 196\*, 505\* (*la Lance qui si sainoit*), 1822\*, 2508-9, 2536\*, 4366, 5096, 6935\*, 7013\* (*la Lance qui saignoit*), 8482-83, 9361, 10563, 12312, 14090, 14335, 16976, 17030-31, *Cont. Manessier*, v. 32663-64, 41953-54, 42358-59, 42495-96. Tous les vers qui sont suivis d'un astérisque sont identiques aux vers 4653 et 4737 de Chrétien : *la lance qui sainne*.

<sup>168</sup>*Ière Cont.*, v. courte, v. 7421-24 (L), 7391-94 (ASP), 7765 (L), 7729 (ASP), 8287 (ASP), v. moy., v. 13442-47, 13571-72, v. Igue., v. 17495-98, 17831, *2ème Cont.*, v. 23137, 31232-34, *Cont. Gerbert*, v. 9, 220, 496, 1279, 1579, 2821, 5665, 8758.

<sup>169</sup>*Ière Cont.*, version courte, v. 7331 (ms. L), *Cont. Gerbert*, v. 14090.

<sup>170</sup>*Conte du Graal*, v. 3198, 3201, 4657, 6375, *2ème Cont.*, v. 25949, 31191, *Cont. Manessier*, v. 41954, 42496.

<sup>171</sup>*Ière Cont.*, v. courte, v. 7392 (ASP).

<sup>172</sup>*Ière Cont.*, v. moy., v. 1334, v. Igue., v. 3782.

<sup>173</sup>*Ière Cont.*, v. courte, v. 7324, v. Igue., v. 17396.

<sup>174</sup>Voir aussi le vers 35268 de la *Continuation* de Manessier.

<sup>175</sup>Voir aussi les vers 32645, 41936-41, 42488-507.

Et une lance tote entiere  
Qui sist en un orcel d'argent,  
Enficie i ert droitement.  
Icele lance si saintot,  
Si que li sans vermeus colot  
Dedens cel vaissel a fuison.  
Tot entor la lance environ  
Paroient les traces des gotes  
Qui en l'orcel caoient totes.  
Si tos con cil sans i estoit,  
Par un tüel d'or s'en issoit,  
S'entroit en un conduit errant  
D'une esmeraude verdoiant.  
Hors de la sale s'en aloit,  
Mais il ne set que devenoit ;  
De la merveille s'esbahi. (V. courte, ms. L, v. 7324-39)<sup>176</sup>.

Certes, l'*orcel* (v. 7325), autrement appelé *vaissel* (v. 7329) comme le Graal l'est aussi dans d'autres textes, peut suggérer l'écoulement du sang du Christ dans la coupe de Joseph d'Arimathie. De plus, le Dictionnaire de M. Godefroy signale différents sens possibles au terme *orcel* : "vase", "cruche", mais aussi bénitier, objet qui appartient à la sphère chrétienne. Cependant, vu le système de tuyauterie imaginé en matière plus précieuse que l'*orcel* lui-même<sup>177</sup>, la désacralisation est évidemment dominante.

Mais parallèlement à celle-ci, s'opère également une sanctification à travers la lance dès la *Première Continuation* car elle est assimilée à celle de Longin, découverte en 1098, pendant la croisade, à Antioche. Or cet événement eut un grand retentissement dans les textes littéraires, depuis la *Chanson de Roland* qui raconte que la pointe de la sainte lance fut enchâssée dans le pommeau de l'épée de Charlemagne (v. 2503-6). Bien que Chrétien écrive dans ce contexte, un seul indice dans le *Conte du Graal* permet de rapprocher la lance de celle de Longin : l'écoulement du sang sur la main du porteur de la lance :

Et jusqu'a la main au vaslet  
Coloit cele gote vermoille (v. 3200-1).

Or cette mention n'est pas sans évoquer Longin dont les apocryphes racontent qu'il fut guéri de sa cécité en passant sur ses yeux sa main où avait ruisselé le sang du Christ<sup>178</sup>. Les *Continuations* suppriment cette

---

<sup>176</sup>Voir aussi la version moy. , v. 13322-42, et la version lgue. , v. 17396-17410.

<sup>177</sup>Alors que l'*orcel* est en argent, le tuyau est en or et le conduit en émeraude.

<sup>178</sup>Voir J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal, opus cit.* , p. 209.



précision, mais contrairement au *Conte du Graal*, ils identifient clairement la lance à celle qui perça le côté du Christ comme il est raconté dans l'Évangile de Jean : "un des soldats ouvrit son côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau" (19, 34). Dans la *Première Continuation*, le Roi Pêcheur révèle à Gauvain :

Sire, bien le saciés de fi,  
Raient en somes et gari,  
Car c'est cele devinement  
Dont li fius Diu fu voirement  
Le jor entresc'au cuer ferus  
Que il en la crois fu pendus.  
Tos jors a puis esté ici,  
Si saine adés tos jors issi  
Et sainera durablement  
Desi c'au jor del jucement (v. courte, ms. L, v. 7439-48)<sup>179</sup>.

L'explication de la *Deuxième Continuation* est claire mais assez brève. Il est simplement dit :

"Que c'iert celle deminement  
Dont nostre Sires fu feruz,  
Quant an la crois fu estanduz." (v. 31236-38).

Gerbert de Montreuil ne donne pas d'explication sur la Lance, cependant, il évoque Longin et sa conversion :

"Dieus nostre pere Jesu Cris  
A Longis sa mort pardona,  
Quant merchi quist, et li dona  
Veüe, lumiere et clarté." (v. 7338-41).

Quant à Manessier, il réemploie le vers 31238 de Wauchier mais donne une description plus détaillée et nomme Longin :

"Ce est, jou di sanz decevoir,  
Celle sainte lance por voir,  
Einsint con l'en le nos escrit,  
Dont Longis feri Jhesu Crit,  
Qant an la crois fu estandu  
Ou li juif l'orent pandu.  
Li sans precieus qui se lance

---

<sup>179</sup>Voir la version moy. , v. 13461-92, et la version Igue. , v. 17509-17532.

Dou fer qui est desus la lance,  
Qui si est tres bel et tres blanc,  
Ce est li sains precieus senc  
Qui dou costé Dieu descendi  
Quant Longis dou fer lou feri.  
Ce est la lance, c'est li fer  
Dont celui qui brisa anfer  
Fu a mort feru et plaié." (v. 32657-71).

En conséquence de l'identification à la relique de la Passion qui est aussi faite dans d'autres textes<sup>180</sup>, la lance est qualifiée de *sainte*, mais uniquement dans la *Continuation* de Manessier<sup>181</sup>, et le Coup Douloureux responsable de la désolation du royaume de Logres est désormais porté par une épée dès la *Première Continuation*<sup>182</sup> et non plus par une lance<sup>183</sup> qui aurait pu être assimilée à celle du cortège. En effet, il était impossible que la lance de Longin fût équivalente à une arme de destruction, alors qu'elle est salvatrice.

Or, s'il est plus aisé d'identifier la lance à la sainte relique dans les *Continuations*, c'est aussi de manière implicite parce que Chrétien de Troyes ne lie pas autant que ses épigones les deux objets essentiels du cortège, à savoir le Graal et la lance. Dans le *Conte du Graal*, la lance seule est objet de quête pour Gauvain (v. 6162-71)<sup>184</sup>. De plus, la lance et le Graal ne sont nommés qu'une seule fois dans le même vers (v. 6401), mais cinq fois dans la *Première Continuation*<sup>185</sup>, six fois dans celle de Wauchier<sup>186</sup> et celle de Manessier<sup>187</sup>, et dix fois chez Gerbert<sup>188</sup>. On remarque également que lorsque le cortège est vu par Perceval dans les *Continuations* qui lui sont consacrées, le Graal et la lance se succèdent, ce qui n'est pas le cas dans le cortège vu par Gauvain ni dans le *Conte du Graal*. Ainsi, les continuateurs de Perceval, comme peu à peu Perceval lui-même, associent beaucoup plus étroitement les deux objets, se rapprochant de la légende chrétienne où la lance et le récipient ne peuvent être séparés, ce qui n'est pas le cas dans la littérature celtique

---

<sup>180</sup>Voir *Sone de Nansay*, v. 4706-8, 4727-28, 16939-40, 17058-59, le *Didot-Perceval*, l. 1849-50 et le *Couronnement de Louis*, v. 768-774.

<sup>181</sup>Voir les vers 32658, 35245, 41953, 41970 et 42561.

<sup>182</sup>Voir la version courte, v. 7463-82 (L), 7425-44 (A).

<sup>183</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 6168-71.

<sup>184</sup>Philippe Ménard considère même la lance (et non le Graal) comme étant le centre du récit de Chrétien : voir "Graal ou lance qui saigne ? Réflexion sur l'élément de structure essentiel dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *Mélanges F. Dubost*, Paris, Champion, 2005, pp. 423-35.

<sup>185</sup>Version moy. , v. 1418, 1422, 1451, 1464, 1650, version lgue. v. 3866, 3870, 3899, 3912, 4966. Les deux objets n'apparaissent par contre jamais dans le même vers dans la version courte.

<sup>186</sup>Vers 20019, 23955, 31277, 32234, 32417, 32495.

<sup>187</sup>Vers 32618, 32640, 41936, 41943, 42561, 42618.

<sup>188</sup>Vers 39, 125, 1453, 5095, 5177, 8481, 10587, 12310, 12378, 16151.

(bien qu'il arrive que le chaudron soit associé à la lance<sup>189</sup>) : avec "l'hypothèse de l'origine chrétienne [...] on perçoit un rapport plus immédiat entre les deux objets, tous deux instruments de la Rédemption, jouant chacun leur rôle dans la Passion, unis par un rapport de cause à effet ; le ciboire-calice ne peut exister que par la lance qui a percé le flanc de Jésus et fait ruisseler le sang du crucifié ; l'un provoque, l'autre recueille l'effusion du sang divin"<sup>190</sup>. Or le *Didot-Perceval* est le "premier texte à réunir les deux conceptions de la Sainte Lance et du Saint Graal"<sup>191</sup>.

## b) Le tailloir

### Les occurrences

Le tailloir est mentionné trois fois dans le *Conte du Graal*<sup>192</sup>, deux fois dans les versions moyenne<sup>193</sup> et longue<sup>194</sup> de la *Première Continuation*, comme dans celle de Gerbert<sup>195</sup>, et onze fois dans celle de Manessier<sup>196</sup>. Il n'apparaît pas dans la version courte de la *Première Continuation*, ni chez Wauchier. Il s'agit donc d'un élément peu important, sauf dans la *Continuation* de Manessier.

### Caractéristiques héritées de Chrétien

L'objet est présenté chez Chrétien dans sa fonction d'ustensile de cuisine utilisé pour le service de la table :

De la hanche de cerf au poivre  
Uns vaslez devant aus trancha,  
Qui a soi treite la hanche a  
Atot le tailleor d'argent (v. 3284-87).

Qualifié de *petit*<sup>197</sup>, il s'agit d'un objet ordinaire, bien qu'il soit en argent comme cela est précisé dès sa première mention dans le *Conte du Graal* au vers 3231 : *un tailleor d'argent*. Or cette caractéristique est

<sup>189</sup>Dans le *Togaíl Bruidne da Derga* qui date du XI<sup>e</sup> siècle, un chaudron plein de poison et de sang est toujours près de la lance de Celtchar de manière à éteindre son ardeur guerrière. Le *Mesca Ulad* est un autre exemple de texte où le feu de la lance ne peut être éteint que dans un chaudron plein de sang. Voir à ce sujet A. Micha, "Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, p. 474.

<sup>190</sup>*Idem*, p. 475.

<sup>191</sup>J.-R. Valette, "Personnage, signe et transcendance dans les scènes du Graal", *Personne, personnage et transcendance aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, éd. par M.-E. Bély, Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 188.

<sup>192</sup>Vers 3231, 3287, 3567.

<sup>193</sup>Vers 1347, 1402.

<sup>194</sup>Vers 3795, 3850.

<sup>195</sup>Vers 16153, 16849.

<sup>196</sup>Vers 32619, 32641, 32691, 32713, 32799, 32803, 41956, 42360, 42498, 42563, 42619.

<sup>197</sup>*Conte du Graal*, v. 3567, *Première Continuation*, v. moy., v. 1347, v. lgue., v. 3795.

commune à tous les textes et apparaît à chaque occurrence du mot *tailloir*, sauf au vers 16849 de la *Continuation* de Gerbert et dans plusieurs vers de celle de Manessier<sup>198</sup>.

## Caractéristiques nouvelles

La beauté du *tailloir* est une caractéristique de plus qui apparaît dans la *Continuation* de Gerbert aux vers 16153-54, et surtout dans celle de Manessier :

Et un biau tailleor d'argent  
Qui molt fu avenant et gent (v. 32619-20)<sup>199</sup>.

Ce continuateur mentionne également la présence d'une étoffe luxueuse entourant l'objet :

[...] un tailleor d'argent  
Envelopé en un amit  
Riche et bel, d'un vermoil samit (v. 41956-58).

Cette précision donne non seulement encore plus de valeur au *tailloir* mais contribue également à le rapprocher de la lance, tous deux étant maintenant qualifiés par le blanc et le rouge, l'argent renvoyant à la couleur blanche et le vermeil du tissu à la couleur rouge.

Toujours dans l'oeuvre de Manessier, deux autres caractéristiques rapprochent le *tailloir* à la fois de la lance et du Graal. La première est que le *tailloir* semble associé au service puisque Perceval voudrait savoir au sujet des trois éléments du cortège et non plus seulement du Graal : *Cui l'an an sert et don il vient* (v. 32645). A la cour arthurienne, les tables sont garnies après le passage des trois éléments (v. 42501-7), et surtout, au vers 32803, il est question de *Celle qui dou tailleor sert*. La deuxième caractéristique est l'assimilation possible du *tailloir* à une relique de la Passion. Manessier donne une explication religieuse de l'objet : il recouvre le Saint Graal à l'époque de Joseph :

Cis vaisel ou li sens chaï,  
Dom a Josepf bien anchaï,  
Dou tailleor qui par ci vint,  
D'argent, que la pucelle tint,  
Fu donc ce saint vaisel covert  
Qui par le sanc fu aouvert. (v. 32711-16).

Faut-il donc voir le *tailloir* comme une sorte de patène servant à recouvrir le Graal qui semble être un calice ? Cette identification n'était pas possible dans le *Conte du Graal* pour deux raisons évoquées par

---

<sup>198</sup>Voir les vers 32641, 32691, 32713, 32799, 32803, 41969.

<sup>199</sup>Voir aussi les vers 42360 et 42619.

Alexandre Micha. La première est que chez Chrétien, le graal n'est pas un calice mais plutôt un ciboire puisqu'il contient une hostie et non le Saint Sang, la seconde, que la matière de celui-ci devait être la même que celle de la patène, or le graal est en or (ce qui n'est pas dit dans les *Continuations de Perceval*) et le tailloir en argent<sup>200</sup>. Ce dernier, qui est objet liturgique mais aussi relique chez Manessier, est qualifié de saint au vers 42563 : *Et le saint tailleor d'argent*, tout comme le Graal et la lance avec lesquels il disparaît dans le ciel à la fin de l'oeuvre (v. 42617-19). Manessier l'élève donc au rang d'objet sacré, ce qui n'avait pas été fait par ses prédécesseurs, malgré l'ébauche de cela chez Gerbert où l'histoire d'Evalac-Mordrain était l'occasion de donner un certain lustre au tailloir et à la lance portés par de saintes femmes, comme au Graal porté par Joseph d'Armathie (v. 10411-18).

### c) Les chandeliers

Présents à quatre reprises chez Chrétien<sup>201</sup>, ils n'apparaissent que deux fois dans les versions moyenne<sup>202</sup> et longue<sup>203</sup> de la *Première Continuation*. Il s'agit toujours de deux chandeliers portés par deux "valets", mais il est aussi fait mention, dans la *Première Continuation*, de deux cierges qui entrent dans la salle du Roi Pêcheur sans qu'il y ait pourtant de cortège<sup>204</sup>, ainsi que deux cierges qui sont également hors cortège et placés par Joseph lui-même vers le Graal<sup>205</sup>.

La splendeur des chandeliers est décrite dans le *Conte du Graal : De fin or, ovrez a neel* (v. 3215). La *Première Continuation* n'emploie que l'adjectif *riche* au sujet des deux cierges<sup>206</sup>, et la clarté est plus ou moins vive : tantôt il s'agit de *chandeliers plains / De chandoilles totes ardanz*<sup>207</sup>, tantôt il est question de *deus cierges ardanz*<sup>208</sup> seulement. Dans ce cas, la lumière semble plus importante d'après la description de Chrétien :

An chascun chandelier ardoient

Dis chandoiles a tot le mains (v. 3218-19).

Pourtant, les chandelles perdent leur éclat devant le graal. Il s'agit donc d'une clarté relative, et la présence des chandeliers ne semble être motivée que pour mettre en valeur le caractère surnaturel du graal ainsi que pour donner au cortège la forme d'une croix<sup>209</sup>. Les chandeliers n'ont pas d'importance en eux-mêmes, c'est

---

<sup>200</sup>"Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *opus cit.*, p. 464.

<sup>201</sup>Vers 3214, 3217, 3218, 3564.

<sup>202</sup>Vers 1352, 1404.

<sup>203</sup>Vers 3800, 3852.

<sup>204</sup>Version courte, v. 7342 (ms L), version lgue. v. 17414.

<sup>205</sup>Version lgue., v. 17619.

<sup>206</sup>Version courte, v. 7549 (L), version lgue., v. 17619.

<sup>207</sup>Vers 3800-1 de la version longue. Voir aussi les vers 1352-53 de la version moyenne. Ces vers sont proches du vers 3564 du *Conte du Graal : Chandeliers de chandoiles plains*.

<sup>208</sup>Version lgue., v. 17414, 17619, version courte, v. 7342, 7550 (L).

<sup>209</sup>Ils entourent le graal (centre de la croix) précédé de la lance et suivi du tailloir.

sans doute la raison pour laquelle ils ne sont pas mentionnés dans les *Continuations de Perceval*, alors que certaines accordent un rôle plus important à la lance ou au tailloir qui sont rapprochés du Graal en tant que saintes reliques ou objets de service, proches des chaudrons d'abondance.

Ainsi, cette étude permet de conclure à l'accentuation par les continuateurs de l'ambivalence des dimensions chrétienne et païenne présentes dans le *Conte du Graal*. Au lieu de choisir l'une à l'exclusion de l'autre, les épigones, dans leur ensemble, reprennent chacune d'elles et les amplifient même, avec bien sûr des nuances selon les textes. En tout cas, tous empruntent non seulement à Chrétien, mais aussi au premier continuateur, d'où une certaine désacralisation, parallèlement à la sanctification progressive des éléments surtout due à l'influence de Robert de Boron. Le cortège est donc en pleine évolution, à l'image du quêteur lui-même.

## II) Le cheminement « répétitif » de Perceval

L'inachèvement du roman de Chrétien maintient pour le lecteur des interrogations au sujet du cortège mais suscite aussi plusieurs attentes à propos du parcours de Perceval :

- une nouvelle visite chez le Roi Pêcheur où le quêteur saura cette fois-ci poser les questions,
- le respect de la promesse de revenir faite à Blanche fleur,
- ainsi que l'évolution spirituelle du héros après sa "conversion" dans le *Conte du Graal*.

Or ces étapes nécessitent chacune un retour dans le passé permettant de comparer "le Perceval" du *Conte du Graal* à celui des *Continuations*, et de mesurer s'il y a ou non une réelle progression.

### **1 - Le retour chez le Roi Pêcheur**

Toutes les *Continuations* font revenir au moins une fois Perceval au Château du Graal. Ces scènes peuvent donc être mises en parallèle avec la visite de Perceval dans le *Conte du Graal* au niveau des questions mais aussi des attitudes que manifeste le héros en face de la "merveille", de manière à saisir les transformations de Perceval d'oeuvre en oeuvre.

#### **a) Les questions**

concernant la lance et le Graal

Selon les oeuvres, on observe une modification des questions sur le Graal<sup>210</sup> et la lance. Chrétien de Troyes n'évoque que deux questions constantes :

- Pourquoi la lance saigne-t-elle ?<sup>211</sup> et
- A qui fait-on le service du graal ?<sup>212</sup>

Chez les continuateurs, le saignement de la lance demeure un mystère essentiel. Dans la version courte de la *Première Continuation*, Gauvain interroge le Roi Pêcheur sur la provenance du sang :

"Sire, une lance vi sainier,  
Si m'en puis molt amervellier ;  
Si me dites, por Diu amor,  
Dont li sans vient qui cort entor." (v. 7421-24).

Dès le premier épisode du manuscrit A de la *Deuxième Continuation*, Perceval rencontre un chasseur qui lui reproche de ne pas avoir demandé *Por quele acheison el sainnoit* (v. 9503). Puis, dans le manuscrit E, Perceval jure de ne pas cesser sa route avant de savoir à propos de la lance *Por qu'elle saine et que puet estre* (v. 23137). Enfin, Perceval exprime à son oncle ermite son grand désir de connaître *l'achaison / De la lance qui saine anson* (v. 24013-4). Lorsque Gauvain raconte à son fils sa visite au Château du Graal l'interrogation adressée au Roi Pêcheur est semblable : Gauvain dit avoir demandé *Por quel chose degoutoit / Lou sanc vermoil a grant exploit* (v. 31233-4). Mais Perceval veut également savoir de qui le Roi Pêcheur détient cette étrange lance : *qui la lance li bailla* (v. 25824), et quelle est sa fonction : lors du cortège final, le héros demande au roi *Cui an an sert et qu'an an fet* (v. 32433). Quant au Graal, dans le récit de Wauchier, les questions portent sur sa nature : il s'agit d'apprendre *Quel chose li Graaux estoit* (v. 32061)<sup>213</sup>, mais aussi sur sa provenance : Perceval prie une jeune fille de lui dire, au sujet du Roi Pêcheur : *Com i(l) l'ot et qui li dona* (v. 25821-3). La destination est une question clef, il s'agit de savoir *ou il aloit* (v. 9504 du ms. A) et *cui l'an an servoit*<sup>214</sup>. Ainsi, dans la *Deuxième Continuation*, les questions se complexifient. Perceval interroge toujours sur trois points : la nature, la provenance et la destination de chacun des deux objets, à l'inverse de Gerbert de Montreuil qui se contente de maintenir la question sur le saignement de la Lance<sup>215</sup> et sur la destination du Graal<sup>216</sup>. Dans la *Continuation* de Manessier, l'interrogation

---

<sup>210</sup>A ce sujet, voir le tableau de M. Séguy, *opus cit.*, pp. 481-85, ainsi que les pages 68 à 106 sur l'évolution des questions.

<sup>211</sup>Vers 3196-3205, 3552-3, 4657-8, 4739, 6375-7 et 6410-2.

<sup>212</sup>Vers 3245, 3293, 3302, 3605, 4661, 4736, 6380 et 6414.

<sup>213</sup>Voir aussi le vers 27540.

<sup>214</sup>Vers 20972, 29118 et 32433. Voir aussi les vers 31217-19 de la partie Gauvain.

<sup>215</sup>Vers 9, 220, 496, 1279, 1580, 2821, 5665, 7013-4, 8758 et 14088 à 93.

<sup>216</sup>Vers 8, 1275, 5663, 16848 et 14087 où il est aussi demandé *dont il vint*.

porte sur la provenance et la destination des trois objets (Graal, lance, tailloir) qui ne sont aucunement distingués au niveau des questions :

"Biaux douz sire, fait Perceval,  
De la lance et dou Saint Graal,  
Dou tailleor que j'ai veü,  
Que je n'an soie deceü.  
S'i[[]] vos vient a conmandemant,  
Me dites tout premieremant  
Cui l'an an sert et don il vienent,  
Et les pucelles qui le[s] tienent,  
Qui orandroit ici passioient,  
Que je ne cuit pas qu'elles soient  
Povres fames de bas paraige,  
Ainz sont, ce cuit, de haut lignaige." (v. 32639-50).

Ainsi, on constate que toutes les *Continuations de Perceval* maintiennent la question de la destination du Graal, alors que l'oncle ermite y a déjà répondu dans les vers 6415-19 du *Conte du Graal*, en disant qu'il contient une hostie destinée au père du Roi Pêcheur. Cependant, Wauchier modifie la portée de l'interrogation qui n'a plus de raison d'être étant donné aussi que le père du Roi Pêcheur n'apparaît plus. La question initiale *cui l'an an servoit* devient donc au vers 29118 *que l'an an servoit* (ms. E), ou *que len en fesoit* (ms. S), si l'on se réfère aux manuscrits, non à l'édition qui transcrit *cui l'an an servoit*. Les deux formules apparaissent au vers 32433 : *Cui an an sert et qu'an an fet*<sup>217</sup>. De plus, à l'inverse de Gerbert qui reproduit les questions du *Conte du Graal*, Wauchier et Manessier, pour relancer le récit, multiplient les interrogations sur le Graal, particulièrement par rapport à son origine. Enfin, ces continuateurs multiplient de la même façon les questions sur la lance qu'ils rendent à peu près similaires à celles du Graal, Manessier incluant aussi le tailloir, alors que les différents éléments du cortège sont au contraire bien distingués chez Chrétien. Or les *Continuations* inventent également des questions portant sur d'autres mystères plus ou moins liés au Graal.

## Ajout de questions et changement de nature de l'épreuve

---

<sup>217</sup>A ce sujet, voir l'article d'E. Baumgartner : "Del Graal cui l'an an servoit : variations sur un pronom", *De l'histoire de Troie au Livre du Graal. Le temps, le récit (XIIe - XIIIe siècles)*, Orléans, Paradigme, 1994, pp. 445-52. A la page 448, l'auteur écrit : "la question ne porte plus (ne peut plus porter) sur le destinataire du cortège, mais, à la rigueur, sur l'origine, déjà bien élucidée dans la *Première Continuation*, des deux reliques et, surtout, sur la nature même du service du Graal. A quoi sert-il ? Qu'est-ce, finalement, que ce service ?"



De retour chez le Roi Pêcheur dans les *Continuations*, Perceval a de nouvelles questions à poser qui s'ajoutent aux interrogations portant directement sur le Graal et la lance. Ainsi, plus le héros avance et plus il s'interroge. Les questions portent sur la Chapelle à la Main Noire, sur l'arbre à l'enfant et aux chandelles<sup>218</sup> et surtout sur l'épée brisée, mystère essentiel. Dès la *Première Continuation*, Gauvain voudrait savoir *por quoi l'espee forbie / Estoit desus la biere mise* (v. 3876-7)<sup>219</sup>, puis, à partir de la *Deuxième Continuation*, c'est Perceval qui demande pourquoi elle *ne puet estre resodee, / Se n'est par un seul chevalier* (v. 24016-17). L'auteur insiste sur le caractère de la brisure. La même proposition est d'ailleurs employée au vers 27542 dans la bouche de la demoiselle à la mule et à l'anneau. Plus tard, Perceval interroge le Roi Pêcheur :

"Si me redites de l'espee  
Qui par mileu est tronçonee,  
Et se jamés sera refete,  
An champ ne am bataille traite." (v. 32435-8).

Une fois l'épée ressoudée, Perceval dit au Roi Pêcheur : "*Conmant el brisa voil oïr*" (v. 32815).

L'énigme de la brisure qui définit l'épée apparaît comme une véritable obsession, d'autant plus qu'il est maintes fois répété dans les *Continuations* que les révélations ne pourront être faites qu'après l'épreuve de la soudure, et ce dès la *Continuation Gauvain*<sup>220</sup>. Dans la *Deuxième Continuation*, le Roi Pêcheur dit à Perceval qu'un bon chevalier qui sert Dieu devrait arriver à ressouder l'épée. Il doit donc essayer, après quoi il pourra lui donner la signification de tout ce qu'il veut savoir (v. 32530-7). Ainsi, le Roi invente une nouvelle épreuve retardatrice. Celle-ci a donc changé de nature depuis le *Conte du Graal*. Il ne s'agit plus seulement de poser les questions, encore faut-il ressouder l'épée, motif qu'utilisent les autres continuateurs et grâce auquel la suite est possible. Dès le début de la *Continuation* de Gerbert, le Roi Pêcheur répond négativement à la demande de Perceval de connaître la vérité sur le Graal et la Lance : il ne saura rien tant qu'il n'aura pas réparé parfaitement l'épée (v. 20-3). Perceval lui-même rappelle la condition à plusieurs reprises, par exemple aux vers 4692 et suivants :

"De quanques je vols demander  
Ne me dist rien, ne ne dira  
Devant che que l'osque sera  
Resaldee et remise a point ;  
Devant che n'en sera nus point."<sup>221</sup>

---

<sup>218</sup>Gerbert mentionne en plus la question sur le serpent sorti du perron.

<sup>219</sup>Voir aussi les vers 47499 à 47502 de la version longue.

<sup>220</sup>Voir les vers 3894 à 3901, 17748 à 17754.

<sup>221</sup>Voir aussi les vers 3074 à 7 et 5117 à 9.

L'oeuvre s'achève sur la soudure complète. Le Roi Pêcheur affirme alors : "*dignes estes de savoir / de ces affaires tot le voir*" (v. 17079-80). Il semble donc que l'épreuve magique remplace celle du questionnement essentiel chez Chrétien puisque c'est lui qui devait permettre de guérir le Roi Pêcheur. La soudure est la preuve que Perceval peut maintenant accéder à la connaissance. Le début de l'oeuvre de Manessier est consacré à la révélation des énigmes qui se sont donc amplifiées par rapport au *Conte du Graal*. Certaines différences de comportement de la part de Perceval devant les mystères se font également sentir chez les épigones.

## **b) Attitudes devant le cortège**

### Le silence et le désir

Il s'agit d'une antithèse déjà visible dans le *Conte du Graal*. Chez Chrétien, la première raison du silence gardé par Perceval à la vue du cortège du graal est donnée par le narrateur, à trois reprises : le mutisme du héros est dû à une mauvaise interprétation de l'enseignement de Gornemant<sup>222</sup>. Puis la cousine de Perceval et son oncle ermite fournissent une autre raison, d'ordre spirituel cette fois-ci. La cause profonde du mutisme est le péché que Perceval a commis envers sa mère, comme si celui-ci lui avait tranché la langue<sup>223</sup>. Cette explication est à nouveau donnée dans la *Deuxième Continuation*. Dès le début du manuscrit A, le chasseur que rencontre Perceval lui reproche vivement son silence (v. 9493-9510) assimilé à une faute grave :

"Pechiez vos i a fet faillir,  
Molt par vos an devez haïr". (v. 9509-10).

La faute est ensuite rappelée au héros par un autre personnage inventé par Wauchier : le frère du Chevalier Vermeil qui fait une rétrospective indirecte sur les aventures de Perceval puisqu'il parle d'*Un molt alosé chevalier* (v. 20968) qui

[...] n'avoit riens demandé  
De ce don demander devoit :  
Dou Graal cui l'an an servoit. (v. 20970-2).

Mais Perceval est si émerveillé de tout ce qu'il vient d'entendre qu'il en oublie de poser les questions sur l'assassinat auquel il a assisté peu avant (v. 21009-17). Il garde donc à nouveau le silence alors que les mystères se tiennent. Il en est de même à la fin de l'oeuvre où, chez le Roi Pêcheur, Perceval

Molt li grief li conmançiers ;  
Ne set que demander premiers,

---

<sup>222</sup>Voir les vers 3204-9, 3243-7, 3292-97.

<sup>223</sup>Voir les vers 3593-95, 6392-6401, 6409-12.

Ou dou Graal ou de la lance,  
Ou de la nue espee blanche. (v. 32415-8).

La raison du mutisme invoquée ici est beaucoup moins plausible que chez Chrétien. Elle paraît tout-à-fait étrange, d'autant plus que, tout au long de l'oeuvre, Perceval ressent bien la culpabilité de son premier échec, qu'il traîne comme un poids. Arrivant à la rivière du Roi Pêcheur, il se souvient de la lance et du Graal

Qu'il vit aler par devant lui  
Ne n'an demanda a nului. (v. 20021-2).

Et dans le manuscrit A, il est dit :

Dou rien n'anquist ne demanda ;  
Grant ire et grant angoisse en a. (v. 9871-2).

Plus tard, il raconte à son oncle ermite, à propos de la visite chez le Roi Pêcheur où il vit la lance et le Graal :

[...] Conmant riens ne demanda  
Et conmant il s'an deseavra,  
Qu'il n'an sot reson ne verté. (v. 23957-9).

Dans la *Continuation* de Gerbert, la faute commise lors de la première visite au Château du Roi Pêcheur est notamment rappelée par Escolasse qui en révèle les conséquences malheureuses comme l'avait fait la cousine (v. 3582-92) puis la demoiselle hideuse dans le *Conte du Graal* (v. 4646-4683) :

"Et quant vous al premier i fustes  
Et le Graal veü eüstes  
Et la Lance qui si sainoit,  
Sire, quanques senefioit  
La verité tout seüssiez  
S'adont demandé l'eüssiez,  
Et li riches rois fust garis  
De sa plaie, qui est maris  
Soventes fois [...]" (v. 503-511).

Parallèlement à l'attitude silencieuse, le quêteur manifeste une ardente envie de connaître les mystères du Graal. Dans le Conte de Chrétien, déjà, Perceval ignore qui est le destinataire du graal, *Et si le voldroit mout savoir* (v. 3303). Or il exprime son désir dans les *Continuations* où il a retrouvé l'usage de la parole face au cortège qu'il voit à nouveau. Il ne se désespère pas de sa nature pécheresse, ni ne se satisfait de son état d'ignorance. Il témoigne au contraire d'une

grande insistance pour savoir. Cela est visible à travers plusieurs expressions :

- emploi du verbe "prier" :

La damoiselle ancor pria  
 Que dou Graal li acontast (2ème Cont. , v. 25818-9),  
 [...] mais par savoir  
 Demande al roi molt dolcement,  
 Si li prie hastievement  
 Del Graal que il porter voit  
 Ou va ne qui on en servoit  
 Et de la Lance por coi saine  
 Li die, et si ne li soit paine. (Cont. Gerbert, v. 4-10).

- emploi du nom "désir" :

Percevaux qui fu an desir  
 D'oïr ou li boens rois menoit,  
 Qui lou Graal an garde avoit (2ème Cont. , v. 25940-2).

De retour au château du Roi Pêcheur dans l'oeuvre de Gerbert, Perceval est avide d'apprendre la signification des mystères : "*De che savoir ai grant desir*" (v. 16999).

Chez le héros, le Graal provoque une si grande attirance qu'il devient le centre de sa pensée :

Trestot son cuer met et s'antante  
 An panser a ce qu'i[ll] vit la,  
 Quant li boens rois le herberja,  
 O il vit la lance qui seigne.  
 Et plus ancor estoit an peigne  
 Quel chose le Graaux estoit (2ème Cont. , v. 32056-61).

Ceci manifeste la soif de connaissance du quêteur qui souhaite entendre *volantiers* (v. 32428) la "senefiance" du cortège. Cet adverbe est également employé par Perceval dans la *Continuation* de Gerbert à propos du mystère de l'enfant dans l'arbre : "*Sire, volentiers en orroie / la novele...*" (v. 17007-8). Chez les épigones, le désir de Perceval se fait donc de plus en plus pressant, et se trouve être bien supérieur à celui de Gauvain que le roi a dû inciter aux questions (v. 31228-31) et qui s'est endormi pendant les explications, comme il le rappelle lui-même dans l'oeuvre de Wauchier (v. 31239-42). Perceval manifeste maintenant son aspiration au savoir et, plus seulement curieux ou étonné, il éprouve de nouvelles impressions face au cortège.

## L'effroi et le réconfort

L'autre antithèse n'est donc visible que dans les *Continuations*. Il s'agit des différents sentiments suscités au contact d'une "merveille". Dans la *Deuxième Continuation*, la jeune fille qui dévoile à Perceval que seule une sainte personne serait digne de révéler le Graal, insiste vivement sur la frayeur que provoquerait l'accès à la connaissance pour le commun des mortels :

"Cil porroit dou Graal parler  
Et les mervoilles raconter,  
Que nus hom ne porroit oïr  
Que ne l'an esteüst fremir,  
Trambler et remüer color  
Et ampalir de la paor." (v. 25843-48).

L'énumération des verbes traduit le malaise physique à prévoir et donc le danger de la révélation. Perceval qui a tant désiré voir le cortège est complètement déconcerté lorsque cela se produit. Face à l'épée brisée, *Percevaux iert an grant esfroi* (v. 32414), phrase reprise au vers 17038 de l'oeuvre de Gerbert où le héros exprime à nouveau une grande frayeur à la vue de l'épée non ressoudée dans le cortège final, d'où sa réaction vive témoignant de son incompréhension face à la brisure<sup>224</sup>. "En découvrant une *merveille*, le sujet découvre en même temps un mystère qui le renvoie à ses propres limites, à son impuissance à comprendre, à son incapacité de concevoir. La *merveille* engage une causalité supérieure que l'homme ne maîtrise pas et qui lui fait peur"<sup>225</sup>. Puis s'ensuit une grande joie à la vue de l'épée ressoudée qui clôt l'oeuvre, la *merveille* s'accompagnant toujours d'une vive émotion<sup>226</sup> (v. 17081-6). Dans la *Deuxième Continuation* déjà, après que Perceval a en partie ressoudé l'épée, la vision devient beaucoup plus apaisante :

Atant revint cil a exploit  
Qui l'espee avoit aportee,  
Si l'a prise et anvelopee  
An un cendal, si l'am reporte ;  
Et Percevaux se reconforte. (v. 32590-4).

Le verbe "se reconforter" est également employé par Gauvain qui avait manifesté à peu près la même évolution de sentiments : honteux après l'échec de la soudure de l'épée, il raconte :

"Mais une autre chose veoie  
Por quoi molt me reconfortoie,  
Car avec ce ot un Graal" (v. 31205-7).

---

<sup>224</sup>Voir le reproche fait au Roi Pêcheur dans les vers 17040 à 17051.

<sup>225</sup>Francis Dubost, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIème-XIIIème siècles)*. *L'Autre, l'ailleurs, l'Autrefois*, Honoré Champion, Paris, 1991, p. 77.

<sup>226</sup>*Idem*, p. 76.

Le cortège qui engendre les sentiments si contradictoires de l'effroi et du réconfort montre qu'il est considéré comme une "merveille". Mais si Perceval éprouve une grande satisfaction face à sa réussite, il ne manifeste en revanche aucun signe d'adoration devant le mystère de Dieu. Il en est de même dans le passage du roi blessé dans l'abbaye (*Continuation* de Gerbert), où Perceval, bien qu'agenouillé (v. 10284), paraissait déjà plus observateur qu'adorateur. Perceval est donc un personnage entier, héros d'action avant tout. Aurait-il perdu, à ce stade de son évolution, la qualité contemplative qu'il avait manifestée devant les trois gouttes de sang sur la neige<sup>227</sup> ?

## 2- Le retour chez Blanchefleur

Beaurepaire est un autre lieu où revient Perceval dans toutes les *Continuations* et qui permet de voir s'il y a, depuis le roman de Chrétien, une progression dans le cheminement du héros sur le plan amoureux cette fois-ci.

### a) Le Conte du Graal

#### "Niceté" et éveil au désir amoureux à Beaurepaire

Au début de l'épisode, Perceval ne remarque pas la beauté de la jeune fille à laquelle l'auteur consacre une description si soignée. Le "nice" n'a qu'une réaction polie à son approche :

Et quant li chevaliers la voit,  
Si la salue, et elle lui (v. 1830-1),

et encore, est-ce très limité, puisqu'il reste ensuite muet. C'est Blanchefleur qui a l'initiative et la maîtrise de la parole. Lors de leur première entrevue, Blanchefleur, voyant

Que il ne li diroit ja mot,  
S'ele ne l'areisnoit avant (v. 1880-1),

rompt le silence en lui posant une question à laquelle Perceval donnera une réponse assez simple, mais qui sera suivie du compliment de Blanchefleur, comme pour encourager sa parole :

"Ha ! biaux amis, fet la pucele,  
Mout est vostre parole bele,  
Et mout avez dit que cortois" (v. 1893-5).

Le mutisme de Perceval est dû, comme lors du cortège, à une mauvaise compréhension des propos de Gornemant (v. 1857-9). Le jeune homme, qui avait manifesté un grand manque de retenue avec la demoiselle

---

<sup>227</sup>Episode du *Conte du Graal*, v. 4160 à 4500.

de la tente, fait ici preuve de l'excès inverse. La vue de Blanchefleur n'a provoqué aucun désir chez lui : il s'endort bien vite, sans penser à rien (v. 1942)<sup>228</sup>. Perceval reste dans l'attitude du "nice", incapable de prendre une initiative quelconque, à l'inverse de Blanchefleur. Cette opposition se manifeste dans leur comportement radicalement différent : *Cil dort a eise, et cele panse* (v. 1947). Blanchefleur prend la décision d'aller retrouver Perceval dans sa chambre pour lui conter ses malheurs :

Si s'est an aventure mise  
Come hardie et corageuse. (v. 1954-5).

Chrétien de Troyes laisse le lecteur dans une certaine perplexité sur la relation physique du couple. Sans doute parce que l'innocence des deux personnages est à préserver, ceux-ci semblent s'en tenir aux étreintes, aux caresses et aux baisers<sup>229</sup>. Le côté provocateur que l'on peut trouver dans l'initiative de Blanchefleur est atténué par la crainte qu'elle manifeste en sortant de sa chambre (v. 1962-63). A son arrivée dans celle de Perceval, la demoiselle le supplie :

"Que vos ne m'an aiiez plus vil  
De ce que je sui ci venue.  
Por ce que je sui pres que nue  
N'i pansai je onques folie  
Ne mauvestié ne vilenie". (v. 1984-8).

Et bien que Perceval l'invite dans son lit, il a été dit auparavant son ignorance au sujet du plaisir charnel : *il n'an savoit nule rien* (v. 1941). C'est donc la naïveté qui préserve la vertu du héros<sup>230</sup>.

Pourtant, Perceval aura reçu une initiation amoureuse de la part de Blanchefleur, il ne partira donc pas de ce lieu aussi "nice" qu'à son arrivée. Grâce à la jeune fille qui *li metoit la clef / D'amor an la serre del cuer* (v. 2636-7), le héros va enfin la désirer. L'initiation amoureuse a donc déjà commencé et Perceval ouvre progressivement son cœur. Or cette libération du sentiment que produit Blanchefleur chez son ami, passe par la sensualité de cette dernière, comme en témoignent les termes *Si doucement et si soëf* (v. 2635) accompagnant la métaphore. En effet, seul le sensible paraît pouvoir toucher le personnage à ce stade de son évolution. Mais l'essentiel, en ce début d'initiation, n'est-il pas de provoquer l'émotion de quelque manière que ce soit, même si elle ne passe que par les sens, dans le but d'éveiller une sensibilité ? Or Perceval semble

---

<sup>228</sup>A ce sujet, voir C. Lachet, "Grandeur et misère de l'amour dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *L'Ecole des Lettres*, n°8, 2003-2004, pp. 45-63.

<sup>229</sup>Voir les vers 1978, 2058 à 66, 2358, 2361, 2571.

<sup>230</sup>Idée illustrée par P. Haidu, dans *Aesthetic Distance in Chrétien de Troyes : Irony and Comedy in Cliges and Perceval*, Genève, librairie Droz, 1968, pp. 160-1.

avoir compris les manières courtoises, comme le prouve le vocabulaire qu'il emploie<sup>231</sup> et celui qui qualifie son attitude<sup>232</sup>.

Cependant l'évolution de la vie intime du héros ne s'arrête pas à l'éveil du désir. La puissance d'amour de Perceval n'est pas encore assez forte, parce qu'elle est trop neuve. Cette imperfection se manifeste dans l'oubli. Perceval est coupable vis-à-vis de Blanchefleur envers qui il n'a pas tenu sa parole de chevalier selon laquelle il devait revenir à Beaurepaire après avoir revu sa mère, mais quand il apprend que celle-ci est morte, il n'a plus de but précis, il va quérant des aventures. Or c'est là que Blanchefleur revient à son souvenir, par l'intermédiaire des gouttes de sang sur la neige qui le feront accéder à une profondeur bien plus grande.

## L'expérience extatique

Blanchefleur se rappelle à la pensée de Perceval en lui apparaissant cette fois-ci sous la forme d'une "semblance" composée de sang et de blanc, comme en témoigne la rime des vers 4187-88, deux gouttes évoquant peut-être les joues et la troisième, la bouche<sup>233</sup>. Un parallèle est donc établi entre le visage de Blanchefleur et les gouttes de sang sur la neige qui sont définis par un vers similaire : *Li vermauz sor le blanc assis* (v. 1824, 4204). Le rapprochement entraîne des expressions comparatives : *sanblance* (v. 4198), *con* (v. 4205), *resamble* (v. 4200), *li ert avis* (v. 4208) et *m'estoit avis* (v. 4453). L'image du sang sur la neige n'est pas novatrice, elle apparaissait déjà dans des contes folkloriques, mais elle prend ici valeur d'"idéogramme"<sup>234</sup> puisque "c'est la première fois qu'en Perceval le cheminement inconscient du désir joint au souvenir le conduit à voir au-delà des apparences. Son amour s'est sublimé. La femme, on le constate, est encore présente à cette nouvelle étape de son ascension"<sup>235</sup>. Mais elle l'est bien sûr de manière indirecte, ce qui prouve que Perceval a dû quitter Blanchefleur pour se rendre compte du véritable amour qu'il a pour elle. Un amour qui s'intériorise et dépasse la simple sensualité qui existait à Beaurepaire, comme si le physique, nécessaire au départ, était devenu ensuite un obstacle à la connaissance. Pour Corbin, "la pure contemplation imaginative peut atteindre une telle intensité que toute présence sensible matérielle la ferait retomber au-dessous d'elle-même"<sup>236</sup>. Le jugement que porte Gauvain, le chevalier modèle, sur Perceval :

---

<sup>231</sup>Voir les termes : *amie* (v. 2047, 2271), *druërie* (v. 2104) et *guerredon* (v. 2105).

<sup>232</sup>Voir les expressions : *tant de cortoisie fist* (v. 1977), *Tot soavet et tot a eise* (v. 2061).

<sup>233</sup>Idée émise par Daniel Poirion dans "Du sang sur la neige : nature et fonction de l'image dans le *Conte du Graal*", *Polyphonie du Graal*, textes réunis par D. Hüe, Orléans, Paradigme, 1998, p. 92.

<sup>234</sup>*Ibidem*.

<sup>235</sup>M. Santucci, "La femme et le chevalier dans le *Conte du Graal*", *Amour et chevalerie dans les romans de Chrétien de Troyes*, Actes du colloque de Troyes (1992), publiés sous la dir. de D. Quérueu, Annales littéraires de l'Université de Besançon, n°581, Diffusion Les Belles Lettres, Paris, 1995, p. 129.

<sup>236</sup>Corbin est cité par Pierre Gallais dans *Perceval et l'initiation*, Orléans, Paradigme, 1998, p. 180.



"Cist pansers n'estoit pas vilains,

Einz estoit mout cortois et douz" (v. 4458-9),

prouve que ce dernier a atteint la finesse et la profondeur du chevalier amoureux. De plus, le fait qu'ils échangent leur nom et leur amitié, montre que Perceval est devenu l'égal de Gauvain, lui qui vient d'être présenté comme *Cil qui de totes les bontez / Ot los et pris* (v. 4419-20). L'aimée que Perceval rencontre dans cette image lui ouvre l'horizon et le transforme lui-même : "Pour la première fois, il déchiffre le monde : il voit au-delà du miroir : les choses ne sont pas ce qu'elles sont ; et lisant sur la neige, il lit en lui-même... enfin"<sup>237</sup>.

Pourtant, bien que l'épisode des gouttes de sang marque une étape très positive dans l'évolution du personnage, Perceval ne semble pas pour autant pouvoir déjà accéder aux mystères de l'amour parfait. Le rouge et le blanc lui ont évoqué le visage de Blanchefleur, mais non la lance du cortège. Il n'a pas décrypté la "théophanie". Il aurait dû découvrir Dieu au-delà de Blanchefleur, car l'amour humain ne doit être qu'un passage. Il faut prendre son envol vers l'amour absolu, à l'image de l'oie rejoignant le ciel. Mais Perceval n'établit aucun rapport de l'un à l'autre. Il les inverse même, puisqu'il tombe en adoration devant l'image de Blanchefleur et non devant le graal contenant Dieu lui-même dans l'hostie, parce qu'il n'en comprend pas la signification. Au château du Roi, sa fascination ne va pas jusqu'à l'extase. La fusion des deux amours, humain et divin, ne peut donc se

faire. Pourtant, les trois gouttes de sang et les trois temps d'extase<sup>238</sup> sur la neige n'appelaient-ils pas à un amour trinitaire ? Perceval en sera-t-il capable chez les épigones ?

## **b) Les Continuations**

### La Deuxième Continuation

Perceval n'est plus "nice", innocent car le texte dit clairement qu'il a une relation avec Blanchefleur :

Perceval la prant an ses braz,

Qui molt desirre le solaz

De li, car molt l'avoit amee ;

Cent foiz an une randonee

---

<sup>237</sup>J. Grisward, "Com ces trois gouttes de sanc furent, qui sor le blanc noif parurent, note sur un motif littéraire", *Mél. Félix Lecoy*, Champion, 1973, p. 157.

<sup>238</sup>Perceval est interrompu trois fois dans sa rêverie, d'où trois temps d'extase :

1er temps : v. 4194-4212 interrompu par l'arrivée des écuyers (v. 4213 ss.) suivie du combat avec Sagremor,

2ème temps : v. 4291-93 interrompu par le combat avec Keu,

3ème temps : v. 4328-29 et 4422-31 interrompu par l'arrivée de Gauvain.

L'a baisiee sans arester.  
Je ne vos voil mie conter  
Dou seurplus conmant il ala. (v. 22829-35).

Wauchier utilise d'ailleurs la même rime que Chrétien aux vers 22841-42 :

Einsint menerent lor deduit ;  
Petit dormirent celle nuit

mais sans utiliser la négation pour le mot *deduit* comme dans le *Conte du Graal* :

Trestot l'eise et tot le delit  
Qu'an seüst deviser an lit,  
Ot li chevaliers cele nuit  
Fors que solemant le deduit  
De pucele [...] (v. 1935-39).

De plus, le temps de sommeil qualifié de "petit" chez Wauchier s'oppose au vers 2069 de Chrétien : *Dormirent tant qu'il ajorna*. Il n'y a donc aucune ambiguïté possible cette fois-ci. Le héros peut être rapproché de Gauvain par l'aspect frivole qu'il manifeste à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il courtise l'amie du Bel Inconnu :

Percevaux li dist : "Belle amie,  
Estes vos sans compeignie,  
Toute seule an ceste forest ? "  
Elle respont sans nul arest  
Qu'elle i cuidoit avoir ami,  
Chevalier et preu et hardi.  
"Si m'aïst Diex, fait Percevaux,  
Molt doit estre preuz et vasaux  
Chevalier qui a tele amie."  
Par un petit qu'il ne la prie  
Qu'elle l'amast, tant la vit belle. (v. 22315-25),

et surtout la Demoiselle à l'Echiquier avec laquelle il trompe Blanchefleur et éprouve des désirs qu'il n'imaginait pas dans le *Conte du Graal* :

Percevaux pas ne s'andormi  
Si tost conme faire soloit ;  
A la damoiselle pansoit,

Qui de biauté resambloit fee.  
Que qu'il estoit an sa pansee,  
Vint elle au lit, si se coucha  
Et vers lui sa foi aquita,  
Tout si com il ot devisé  
Et com li ot acreanté,  
S'an lui ne remest par folie.  
Tote celle nuit anuitie  
Ont andui ansamble geü (v. 28128-39).

Dans le *Didot-Perceval*, le héros manifeste aussi son trouble durant la nuit passée chez la jeune fille à l'échiquier : "Et Percevaus se couca, et saciés que il dormi molt petit le nuit, car il pensa molt a le demisele et a son affaire"<sup>239</sup>. Cependant, il reste chaste, comme l'exige la réussite de la quête du Graal.

Chez Wauchier, Perceval se limite à l'amour courtois et le rôle qu'avait eu Blanchefleur est tout à fait minoré. D'ailleurs, Perceval ne reconnaît pas son amie au départ, ni elle lui, et il arrive à Beaurepaire malgré lui, alors que, dans le *Conte du Graal*, il lui avait promis de revenir. Comme il est décidé à partir au bout de quelques jours, Blanchefleur lui rappelle sa parole et lui offre de gouverner la terre, mais Perceval refuse de l'épouser avant d'avoir achevé la quête, et ne lui laisse que l'espérance d'un retour éventuel :

"Certes, fait Percevaux, amie,  
Ici ne feroie je mie,  
Car j'ai une voie antreprise  
Que por trestot l'avoir de Frise  
Ne la lairoie je a fere.  
Mais se Diex viaut que j'an repere,  
Droitement a vos revanrai." (v. 22893-9).

Le héros fait ensuite la même promesse à la Demoiselle à l'Echiquier (v. 28156-63) qui lui demande de rester. Celle-ci accepte facilement le choix de Perceval, mais Blanchefleur qui l'attendait depuis si longtemps ne peut dissimuler sa douleur devant laquelle Perceval reste impassible.

## La Continuation de Manessier

Dans l'oeuvre de Manessier, la scène où Perceval se rend à Beaurepaire est assez semblable à celle de Chrétien. Il n'y a donc pas vraiment d'évolution. Perceval décide d'aller chez Blanchefleur car une messagère lui apprend que son amie est assiégée par Aridés d'Escavallon et qu'elle devra se rendre au plus tard mercredi

---

<sup>239</sup>Edition de William Roach, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1941, p. 170, l. 538 à 9.

(v. 38873-38892). Blanchefleur manifeste une grande joie en voyant arriver son "sauveur" et se plaint à lui de son assiégeant (v. 39071-5). Le lendemain matin, la jeune fille rejoint Perceval dans sa chambre pour qu'il combatte Aridés. Dans le *Conte du Graal*, Blanchefleur va trouver Perceval dans son lit et lui fait le récit des malheurs que lui cause Anguingueron qui l'assiège (v. 1982-2037). Elle devra se rendre le lendemain (2021-5). La description du lever de Blanchefleur est reprise assez fidèlement par le continuateur<sup>240</sup>. Le combat a également lieu le matin et les prisonniers sont envoyés à la Cour d'Arthur dans les deux oeuvres. Chez Manessier, Blanchefleur demande à Perceval de rester avec elle jusqu'à la Pentecôte, mais il refuse en lui promettant d'accourir chaque fois qu'elle aura besoin de lui (v. 39290-314). Il part donc en laissant Blanchefleur affligée (v. 39342-9). La situation est assez similaire dans le *Conte du Graal* où Blanchefleur refuse que Perceval s'en aille pour retrouver sa mère, mais

Einsi a la voie se met  
Que le revenir lor promet,  
Si leisse s'amie la jante  
Mout correciee et mout dolante (v. 2933-6).

Cependant une différence majeure existe entre les deux textes, c'est que Perceval et Blanchefleur ne dorment pas ensemble dans la *Continuation* : Blanchefleur est montrée accompagnant Perceval à son lit, puis,

Si tost conme couchier l'ot fet,  
De la chambre s'an est issue  
Et s'an est a son lit venue.  
Couchiee s'est isnellemant  
Et se jut ainsint longuemant  
Que le gaite lou jor corna  
Au matin que il ajorna. (v. 39094-39100).

Manessier défend donc une conception cléricale de l'amour, et place l'amour physique du côté du démoniaque puisqu'il a pour but de détourner le héros de sa quête. Cela est très visible dans la scène où le diable prend les apparences de Blanchefleur :

"Un autre deable envoia  
Ci illuec an une nacelle  
An samblance d'une pucelle  
Et dist la deable anemie  
Que c'estoit Blancheflor t'amie  
Que tu lesas a Biau Repere,

---

<sup>240</sup>Voir les vers 2070-74 du *Conte du Graal* et les vers 39101-3 de la *Continuation*.

Mais elle manti, par saint Pere ;  
Ainz fu deables qui sorprandre  
Te vost por toi faire descendre  
En tenebres d'anfer aval." (38318-27).

## La Continuation de Gerbert

De la même façon que Manessier, Gerbert ne fait pas cas des aventures amoureuses vécues dans la *Deuxième Continuation* (ce qui n'est guère étonnant pour un moraliste) et place l'épisode de Beaurepaire comme faisant suite à celui de Chrétien, bien qu'il invente une promesse de mariage qui aurait été oubliée<sup>241</sup>. Pris de remords, le héros témoigne un grand désir d'épouser son amie lorsqu'il se souvient de sa parole<sup>242</sup>. L'empressement qu'il manifeste à la retrouver en est le signe : il demande à Gornemant de l'accompagner immédiatement après la messe. Tout un champ lexical prouve l'impatience de Perceval à revoir Blanchefleur<sup>243</sup>. Il est donc fidèle à sa promesse et c'est pour l'accomplir qu'il se rend à Beaurepaire. L'attrance du héros envers la jeune fille est d'ordre spirituel et non charnel. Voici la raison du mariage qu'il expose à Gornemant :

"Et por che, seignor, weil je estre  
En chaasté, por mieus valoir.  
Por che ai talent et voloir  
De feme prendre, ce sachiez,  
Por fuir les morteus pechiez." (v. 6056-60)<sup>244</sup>.

Ainsi, il se conforme à la recommandation de saint Paul : "Toutefois, à cause des débauches, que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari [...] mieux vaut se marier que brûler"<sup>245</sup>. Dans la Genèse, le Seigneur Lui-Même avertit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul" (2, 18) et le livre de l'Ecclésiastique souligne le rôle positif de la femme sur l'homme :

"Si la bonté et la douceur sont sur ses lèvres,  
son mari est le plus heureux des hommes.  
Celui qui acquiert une femme a le principe de la fortune,  
une aide semblable à lui, une colonne d'appui.

---

<sup>241</sup>Dans le *Conte du Graal*, Perceval promet seulement de revenir (v. 2934).

<sup>242</sup>Voir les répétitions du verbe "vouloir" : vers 6042, 6046, 6058, 6072.

<sup>243</sup>Voir les termes ou expressions : *corrent* (v. 6228), *tot sanz atendre* (v. 6229), *molt grant aleüre* (v. 6231), *assez plus tost que l'ambleüre* (v. 6232), *tant vont* (v. 6233), *a eslais* (v. 6237).

<sup>244</sup>Voir aussi les vers 6046-47 et 6072-75.

<sup>245</sup>1ère Ep. aux Corinthiens, 7, 2 et 9.

Faute de clôture le domaine est livré au pillage,  
sans une femme l'homme gémit et va à la dérive.  
Comment se fier à un voleur de grand chemin  
qui court de ville en ville ?  
De même à l'homme qui n'a pas de nid,  
qui s'arrête là où la nuit le surprend." (36, 28-31).<sup>246</sup>

Fidèle aux conseils bibliques, Perceval se met en route avec Gornemant et découvre un lieu idyllique dont le nom est significatif : Beurepaire. L'auteur décrit l'abondance de cette terre (v. 6198-6211) qui est la plus riche et la plus belle

C'onques veïssent nule gent,  
Trop par estoit bien refermez. (v. 6194-5).

Pourtant, *Autrefois l'avons devisé* (v. 6211), dans le *Conte du Graal*, et le décor était tout autre car *Clamadeus avait gasté / La terre et le pais d'entor* (v. 6216-7). Perceval demande aux barons l'autorisation d'épouser Blanchefleur (v. 6462-75). La veille du mariage, la jeune fille prend l'initiative amoureuse en se rendant dans la chambre de Perceval, après un long débat intérieur (v. 6521-41), comme dans le *Conte du Graal*. Mais il n'y a point de *sorplus*, ce que laissait présager le nom de la fée ayant fait la couverture du lit : "Blanchemal" (v. 6509). La jeune fille n'a pas l'attitude osée des tentatrices charnelles. Cependant, Perceval a maintenant des désirs contre lesquels il doit lutter, il n'est plus "nice", comme le prouvent les échanges de paroles :

Sa tres dolce amie le claime  
Et ele lui son ami chier (v. 6398-9),

et les échanges physiques :

Perchevaus, qui l'ot escoutee  
Venir, le prist entre ses bras ;  
Pres de lui par desoz les dras,  
L'estraint et dolcement le baise.  
Molt est li uns de l'autre a aise :  
De l'acoler et du baisier  
Se puent il bien aesier (v. 6554-60).

Mais ils ne perdent pas pour autant leur chasteté, selon le traité d'André le Chapelain qui explique que "l'Amour pur, ce n'est point, comme on le répète, la négation à priori du Désir, c'est l'Amour qui reste pur, dans des circonstances périlleuses *provoquées*, et qui utilise l'énergie de ce Désir pour des fins plus hautes

---

<sup>246</sup>Voir aussi Proverbes 18, 22 ; 5, 15-18 ; 12, 4.

que l'accouplement. Il admettait toutes les manoeuvres charnelles, sauf l'Acte"<sup>247</sup>. Or même après le mariage, Perceval et Blanchefleur acceptent de faire don de leur amour en décidant de garder leur virginité. Alors que deux formes de vie coexistent dans l'Eglise : celle du mariage, et celle du célibat consacré, saint Paul estime cette dernière comme étant la meilleure : "Ainsi celui qui se marie avec sa fiancée fait bien, mais celui qui ne se marie pas fait mieux encore"<sup>248</sup>, le Christ ayant le premier encouragé la stérilité volontaire : "[...] il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du Royaume des Cieux. Qui peut comprendre, qu'il comprenne !"<sup>249</sup>. A l'exemple de saint Alexis, ils font donc voeu de virginité lors de leur nuit de noces et ce, *Por amour Dieu* (v. 6842) car ce choix permet selon saint Paul une "attache sans partage au Seigneur"<sup>250</sup>. Ils passent ainsi d'une relation à deux<sup>251</sup> à une relation à trois, puisqu'ils incluent Dieu dans leur amour en s'oubliant eux-mêmes pour se tourner vers Lui :

Atant se lievent de lor lit  
A jenols et a jointes mains  
Et n'atendent ne plus ne mains,  
Ains sont vers orient torné.  
Chascuns a le cuer atorné  
A Deu [...] (v. 6854-9).

Ils accèdent donc à un rapport trinitaire auquel ils n'étaient pas parvenus dans le *Conte du Graal*, sublimant leur relation en une union mystique. Le héros réussit enfin le passage de l'amour humain à l'amour divin, ce qu'il n'avait pas su faire dans l'épisode des gouttes de sang sur la neige. Après le don de leur virginité, Perceval et Blanchefleur devront faire un second sacrifice : celui de la séparation que semble d'ailleurs exiger leur voeu. Lors du départ du héros, les marques d'affliction de la jeune fille sont nombreuses :

A par un poi de doel ne part (v. 6975),  
Et Blancheflors sovent se pasme (v. 7041),  
Molt dolente et molt esmarie (v. 7061).

Cependant, Blanchefleur n'oppose pas de résistance au désir de Perceval de poursuivre sa quête :

Mais tant forment l'aime la dame  
De quanqu'il velt faire ne dire  
Rien nule n'en ose escondire :  
Car tot quanqu'il dist li otroie (v. 6980-3).

---

<sup>247</sup>R. Nelli, "Le Graal dans l'ethnographie", *Lumière du Graal*, Les Cahiers du Sud, Paris, 1951, p. 28.

<sup>248</sup>1ère Ep. aux Corinthiens, 7, 38.

<sup>249</sup>Matthieu, 19, 12.

<sup>250</sup>1ère Ep. aux Corinthiens, 7, 35.

<sup>251</sup>Voir le terme *ambedui* au vers 6809.

Or, si le héros ne manifeste pas de marques affectives extérieures, n'est-ce pas pour éviter le risque de ne pouvoir quitter son épouse ? D'ailleurs, il n'est plus égoïste comme il l'avait été lorsqu'il s'était séparé de sa mère : il confie sa dame à son oncle Gornemant (v. 6969). Toutes ces attitudes prouvent que leur amour est l'inverse de l'égoïsme. Désormais Perceval et Blanchefleur ne s'appartiennent plus. Refusant de se regarder l'un l'autre pour ne voir que Dieu, ils s'aiment en Lui. Il s'agit d'un amour-don : la charité, bien supérieur à l'amour charnel.

Ainsi, la relation Perceval / Blanchefleur est idéalisée dans l'oeuvre de Gerbert ce qui n'est pas le cas dans le *Conte du Graal* où la jeune fille reste très humaine, et c'est peut-être ce qui fait son charme, mais son rôle, bien que poétisé, n'est pas sublimé comme chez Gerbert. Blanchefleur est la femme courtoise mais pas encore la sainte, bien qu'elle ait le grand mérite d'avoir fait germer l'amour dans le coeur de Perceval. Quant aux autres *Continuations*, on n'observe pas vraiment d'évolution dans celle de Manessier à part un effort de moralisation, et dans celle de Wauchier, Perceval régresse même, par rapport à la pureté et à la sensibilité. Perceval est donc loin d'être parfait après sa rencontre avec son oncle ermite dans le *Conte du Graal*. Le héros doit retourner sur les pas de son enfance pour expier les fautes passées.

### **3- Le retour au manoir maternel**

Pour en comprendre la nécessité, il faut d'abord étudier l'évolution spirituelle de Perceval dans le roman de Chrétien et ses effets dans les *Continuations*.

#### **a) De la conversion au renouvellement des cinq ans d'errance**

Dans le *Conte du Graal*, les aventures de Perceval s'achèvent sur sa conversion qui a lieu grâce à la rencontre avec les pénitents suivie de la confession et de la communion chez l'oncle ermite<sup>252</sup>. Les pénitents enseignent à Perceval l'importance de se confesser et de se repentir, en particulier le jour du Vendredi Saint où l'on doit pleurer ses péchés. Ce discours a un effet immédiat sur Perceval :

Ce que Percevaus oï ot  
Le fist plorer, et si li plot  
Que au saint home alast parler. (v. 6315-7).

A nouveau, sur le chemin de l'ermitage, l'état d'âme de Perceval est décrit en ces termes :

Et Perchevaus el santier antre,  
Qui sospire del cuer del vandre

---

<sup>252</sup>A ce sujet, voir P. Bretel, "La conversion de Perceval. Lecture de l'épisode de l'ermitage dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *L'Information littéraire* n°5 (nov.-déc. 1998), pp. 3-12, et C. Lachet, "La confession de Perceval chez l'ermitage. Etude littéraire des v. 6136 à 6217", *Le Conte du Graal*, études réunies par D. Quérueil, Paris, Ellipses, 1998, pp. 62-71.



Por ce que mesfez se santoit  
Vers Deu, don mout se repantoit.  
Plorant s'an vet vers le boschage (v. 6333-7).

Il est également fait mention des larmes de repentir avant et après la confession

Que jusques au manton colant  
L'ave des iauz li degotoit (v. 6362-3)<sup>253</sup>.

Or voici la réforme de vie que lui propose le saint ermite après lui avoir révélé son péché envers sa mère :

- aller chaque jour à l'église ;
- croire en Dieu, l'aimer et l'adorer ;
- honorer les hommes et les femmes de bien ;
- se lever devant le prêtre en signe d'humilité ;
- venir au secours des jeunes filles, des veuves et des orphelins.

Et c'est justement ce que ne fit pas Perceval pendant cinq ans passés à la seule fin de la gloire chevaleresque :

Percevaus, ce conte l'estoire,  
A si perdue la memoire  
Que de Deu ne li sovient mes.  
**Cinc foiz** passa avris et mes,  
Ce sont **cinc an** trestuit antier,  
Einz que il antrast an mostier,  
Ne Deu ne sa croiz n'aora.  
Tot einsi **cinc anz** demora,  
Ne por ce ne leissa il mie  
A requerre chevalerie  
Et les estranges avantures,  
Les felenesses et les dures,  
Aloit querant et s'an trova  
Tant que mout bien s'i esprova,  
N'onques n'anprist chose si grief  
Dont il ne venist bien a chief.  
Sissante chevaliers de pris  
A la cort le roi Artu pris

---

<sup>253</sup>Voir aussi le vers 6496.

Dedanz les **cinc anz** anvea.

Einsi les **cinc anz** anplea

Qu'onques de Deu ne li sovint (6217-37).

Ce passage est construit autour d'une triple répétition : l'oubli de Dieu exprimé dans les vers parallèles 6219 et 6237, les cinq ans d'errance évoqués cinq fois, et la reprise du verbe "(re)quer(r)e" au sujet des aventures chevaleresques.

Pourtant, dans les *Continuations*, Perceval mène à nouveau de nombreuses aventures chevaleresques et galantes. Il y a donc régression par rapport à l'épisode de conversion narré par Chrétien.

La *Deuxième Continuation* commence par un rappel du *Conte du Graal* qui consiste en une reprise quasi textuelle des vers 6217 à 6229 :

Perceval, ce conte l'estoire,  
A si perdue la mimore  
Que de Dieu ne li sovint mes.  
Cinc foiz passa avril et mais,  
Ce sont cinc anz trestot antier,  
Ainçois qu'il antrast an mostier,  
Ne Dieu ne sa croiz n'aora.  
Tot ainsint cinc anz demora,  
Et por ce ne laissa il mie  
Qu'il ne queïst chevalerie ;  
Et les estranges avantures,  
Les felonesses et les dures,  
Ala querant, si an trova  
Tant que molt bien s'i esprova.

(v. 19617 à 30 de la Deuxième Continuation).

Puis il est fait mention de la confession chez l'ermite après laquelle la conduite de Perceval ne semble paradoxalement pas avoir changé d'après les dires de Wauchier qui servent de transition entre les deux récits :

Mais quant il fu conmenïez  
Et de ses pechiez nestïez,  
De son oncle se departi  
Que il ot de bon cuer oï.  
Et si vos di que il erra

Par mains païs et si trova

Maint mau pas et mainte aventure

Qui ne sont pas an escriture. (v. 19636-43).

Ensuite, tout au long de l'oeuvre, le héros enchaîne :

- des aventures chevaleresques puisqu'il y a une dizaine de combats<sup>254</sup> auxquels s'ajoutent trois épreuves : le franchissement des ponts<sup>255</sup>, le tournoi<sup>256</sup>, et le pilier du Mont Douloureux<sup>257</sup>.
- des aventures galantes : Perceval rencontre de nombreuses femmes<sup>258</sup> dont la Demoiselle à l'Echiquier (v. 10063 ss.) et Blanchefleur (v. 22652 ss.) avec lesquelles il a une relation.
- des aventures spirituelles : la visite chez l'oncle ermite<sup>259</sup> et au Château du Graal<sup>260</sup>, la vision de l'arbre à l'enfant<sup>261</sup> puis de l'arbre aux chandelles et de la chapelle<sup>262</sup>.

Il y a donc très peu d'épisodes religieux. Le premier ne se situe que vers le milieu de l'oeuvre, et les autres à la fin. Perceval ne se contente pas d'aimer une seule femme et mène un grand nombre de combats.

Dans la *Continuation* de Manessier ont à nouveau lieu de nombreuses aventures chevaleresques. Perceval combat : dix chevaliers avec Sagremor<sup>263</sup>, autant lorsqu'il est accompagné du Chevalier Couard<sup>264</sup>, Lindesores<sup>265</sup>, celui qui voulait enlever l'amie de Dodinel<sup>266</sup>, Aridés qui est l'assaillant de Blanchefleur<sup>267</sup>,

---

<sup>254</sup>Voir l'affrontement avec le Chevalier au Cor (v. 19795-19902), le Chevalier Noir (v. 20453-20559), le chevalier assassin (v. 20869-90), Abrioris et son lion (v. 21152-21336), le géant (v. 21795-21882), le Chevalier Blanc (v. 22010-57), le Bel Inconnu (v. 22326-93), le Beau Mauvais (v. 23236-23317), celui qui convoitait la soeur de Perceval (v. 23785-23829) et Garsallas (v. 24945-25043).

<sup>255</sup>Vers 26120-93 et 26522-26824.

<sup>256</sup>Vers 26825-27219.

<sup>257</sup>Vers 31520-31909.

<sup>258</sup>La jeune fille qui se peigne sous un amandier (v. 20046 ss.), la "pucelle de mallaire" (v. 20318 ss.), l'amie d'Abrioris (v. 21180 ss.), celle d'*Odiniaus li Biaus* (v. 21607 ss.), la prisonnière du géant (v. 21743 ss.), l'amie du Bel Inconnu (v. 22281 ss.), la demoiselle hideuse (v. 23170 ss.), les habitantes du Château des Pucelles (v. 24345 ss.), la jeune fille à la mule (v. 25489 ss.), la demoiselle de la tente (v. 25863 ss.), l'épouse d'un seigneur et sa fille (v. 26343 ss.), l'épouse de Brios et sa fille (v. 27257 ss.), les jeunes filles au Château de la Demoiselle à l'Echiquier (v. 28073 ss.), l'amie du chevalier devenu fou au pilier (v. 31530 ss.), la jeune fille du Mont Douloureux (v. 31640 ss.) et la demoiselle rencontrée après l'épisode de la Chapelle (v. 32200 ss.).

<sup>259</sup>Vers 23835-24129.

<sup>260</sup>Vers 32265-32594.

<sup>261</sup>Vers 31432-31505.

<sup>262</sup>Vers 32071-32156.

<sup>263</sup>Vers 33352-33564.

<sup>264</sup>Vers 39728-39907.

<sup>265</sup>Vers 38410-38513.

<sup>266</sup>Vers 38652-38723.

<sup>267</sup>Vers 39132-39217.

plusieurs chevaliers arthuriens lors du tournoi<sup>268</sup>, Hector<sup>269</sup> et Partinal<sup>270</sup>. A l'inverse, la thématique amoureuse est très réduite<sup>271</sup>, et bien que la spiritualité soit plus présente dans cette *Continuation* que dans l'oeuvre de Wauchier, le thème de la vengeance est étroitement lié au Graal. Les aventures "purement" spirituelles se limitent aux deux tentations de Perceval (v. 37923 ss.) qui devient ermite à la fin et meurt en odeur de sainteté (v. 42554-42637).

Gerbert de Montreuil multiplie en revanche les aventures spirituelles : l'oeuvre s'ouvre en effet sur la visite de Perceval au Château du Graal<sup>272</sup> et se clôt de la même manière. Entre temps, Perceval parvient à la porte du Paradis Terrestre (v. 103 ss.), il rencontre de nombreux ermites<sup>273</sup>, mais aussi le démon (v. 14351 ss.), et des allégories se présentent à lui sur la Voie Aventureuse (v. 8248-8409) et dans l'abbaye avec la vision du roi blessé (v. 10193-10613). De plus, certaines aventures chevaleresques sont liées au domaine spirituel, tel le combat livré par Perceval au Chevalier au Dragon pour libérer la Pucelle au Cercle d'Or (v. 8906-10192). En tout cas, les épisodes amoureux sont toujours imprégnés de spiritualité que celle-ci soit positive avec Blanchefleur (v. 6155-7020), ou négative avec les deux jeunes filles tentatrices : Escolasse (v. 287-672) et la soi-disant fille du Roi Pêcheur (v. 2483-2586). Ainsi, le spirituel semble envahir toute l'oeuvre.

Seule la *Continuation* de Gerbert présente donc un héros qui a réellement progressé spirituellement grâce à l'efficacité de sa conversion chez Chrétien, bien que dans le roman de Gerbert aussi une nouvelle conversion soit nécessaire, celle-ci n'ayant pas été suffisante dans le *Conte du Graal*.

## **b) Rappel des fautes et nouvelle repentance dans les *Continuations***

Ce cheminement est suivi par le héros dans deux oeuvres : celle de Wauchier et celle de Gerbert, selon le même schéma : Perceval arrive dans la Gaste Forêt, se rend au manoir maternel puis à l'ermitage de l'oncle.

### Le récit dans la *Continuation* de Wauchier

Parvenu au manoir maternel, Perceval se voit rappeler la mort de sa mère par sa soeur qui ne le reconnaît pas. A cette annonce, Perceval pleure :

Adonc a Percevaux ploré.

Celle lou prist a regarder,

---

<sup>268</sup>Vers 41024-41244.

<sup>269</sup>Vers 41385-41530.

<sup>270</sup>Vers 41743-41833.

<sup>271</sup>Voir l'épisode de Beaurepaire (v. 32097-39359).

<sup>272</sup>Certes il en est de même chez Manessier où la visite ne se réduit cependant pas à la dimension religieuse.

<sup>273</sup>Vers 2729 ss. , 7070 ss. , 8410-8855, 10339 ss., 14098 ss. , 15742 ss.

Si li vit la color müer  
Et au lermes faire la trace,  
Qui li queurent aval la face (v. 23678-82),

alors qu'il n'avait manifesté que de l'indifférence lorsque sa cousine lui avait appris la nouvelle dans le *Conte du Graal* :

"Ore et Deus de s'ame merci,  
Fet Percevaus, par sa bonté !  
Felon conte m'avez conté.  
Et puis que ele est mise an terre,  
Que iroie je avant querre,  
Que por rien nule n'i aloie  
Fors por li que veoir voloie ?  
Autre voie m'estuet tenir". (v. 3618-25).

Juste après, Perceval avait proposé à la jeune fille de l'accompagner et de laisser son ami mort, car, avait-il dit, *Les morz as morz, les vis as vis* (v. 3630)<sup>274</sup>. Mais elle, "incapable d'apaiser la grande douleur de son coeur" (v. 3638-9), ne put se résoudre à cela et refusa de partir avant d'avoir enterré son ami. Perceval a donc évolué depuis le *Conte du Graal*, sa sensibilité s'est éveillée. Il décide maintenant de se rendre à la sépulture. Sur le chemin, il tue un chevalier qui voulait prendre sa soeur de force. Ils arrivent chez leur oncle ermite, cependant, aucune allusion n'est faite à la première visite racontée par Chrétien, sans doute à cause de la volonté du continuateur de reprendre à son compte la scène qui se déroule de façon assez similaire malgré quelques différences :

- Dans la *Deuxième Continuation*, Perceval regrette ses fautes à la chapelle :

Percevaus de bon cuer soupire  
Por ses mesfez, por ses pechiez,  
Dom il estoit molt antechiez (v. 23886-8).

Le repentir était déjà visible dans plusieurs vers du *Conte du Graal*<sup>275</sup>.

- Mais Perceval pleure sur la tombe de sa mère dans l'oeuvre de Wauchier uniquement (v. 23932-3).
- S'ensuit une invitation à la confession faite par l'ermite dans les deux textes<sup>276</sup>.

---

<sup>274</sup>Cette phrase peut cependant faire écho à la réponse du Christ dans l'Evangile lorsqu'un disciple lui demande d'aller d'abord enterrer son père : "Suis-moi, et laisse les morts enterrer leurs morts" (Matthieu. , 8, 22).

<sup>275</sup>Voir entre autres les vers 6333-36.

<sup>276</sup>Vers 6360-63 du *Conte du Graal* et vers 23936-38 de la *Deuxième Continuation*.

- Perceval en vient alors aux aveux. Chez Chrétien, il révèle son oubli de Dieu pendant cinq ans et son silence chez le Roi Pêcheur (v. 6364-86). Wauchier allonge le récit (v. 23939-79) : Perceval retrace ses aventures passées en référence au *Conte du Graal* mais commet une "erreur" en disant avoir été adoubé par le Roi Arthur, non par Gornemant de Goort<sup>277</sup> :

Tot li conte quanque fait a

Des lors que li rois l'adouba (v. 23943-44).

Est-ce une simple inexactitude ou le signe que Wauchier s'émancipe de son modèle et refuse d'en être esclave ? Le héros signale aussi son échec au Château du Graal. Puis, à partir du vers 23960, il retrace ses aventures récentes en sélectionnant des rencontres importantes : celle de la jeune fille à l'échiquier, du chevalier à la sépulture, du voleur de la tête de cerf et du brachet, du lion. La suite n'est pas explicitée :

Aprés li a trestot conté

Qu'il a fait et com a ouvré,

Si com avez ou livre oï. (v. 23975-77).

- L'ermite reprend la parole et reproche à Perceval d'avoir tué un chevalier (v. 24001-3) alors que dans le *Conte du Graal*, il dénonçait son péché envers sa mère, qui avait été la cause de son silence au Château du Graal, lui faisant des révélations sur son lignage et le contenu du Graal (v. 6392-6433) puis lui donnant une pénitence (v. 6439-74).
- Perceval partage l'ascèse de l'ermite comme celui-ci le lui demande dans le *Conte du Graal* :

"Or te pri que deus jorz antiers

Avuec moi ceanz te remaingnes

Et que an penitance praingnes

Tel viande come est la moie." (v. 6476-9).

Si Perceval mange des herbes, du cerfeuil, des laitues et du cresson, du pain d'orge et d'avoine, et boit uniquement de l'eau chez Chrétien (v. 6499-6504), dans la *Deuxième Continuation*, l'ermite ne donne à Perceval et à sa soeur que du pain et du raisin apportés par un ange, ainsi que de l'eau (v. 24036-56). S'agirait-il d'une sorte de communion qui a également lieu dans le *Conte du Graal* :

A la pasque comeniiez

Fu Percevaus mout dignemant (v. 6512-3),

d'autant plus qu'un ange était déjà mentionné par Wauchier, lors de la messe célébrée par l'ermite au début de l'épisode ?

---

<sup>277</sup>Voir les vers 1632-38 du *Conte du Graal*.

- Enfin, les deux auteurs rappellent la Passion et la Résurrection du Christ. Cela est fait au travers du sermon de l'ermite (v. 24063-120) dans l'oeuvre de Wauchier et du parcours de Perceval dans le *Conte du Graal* qui, avant de communier le jour de Pâques (v. 6512-3), réalise l'importance du Vendredi Saint :

Einsi Percevaus reconut  
 Que Deus an vandredi reçut  
 Mort et si fu crocefiiez (v. 6509-11).

Wauchier décrit ensuite le départ de Perceval et de sa soeur qu'il laisse dans une forteresse sans se laisser toucher par le chagrin qu'elle lui manifeste (v. 24204-11). Cette attitude est ambiguë car elle semble reproduire le péché d'indifférence envers la mère.

## Le récit dans la *Continuation* de Gerbert

La faute commise par le héros à l'égard de sa mère est rappelée dès les vers 48 à 55 du récit, puis Perceval décide de se rendre à la sépulture. Signalons qu'entre temps, il brise son épée à la porte du Paradis Terrestre. Cet autre péché empêchant aussi les révélations est signalé au quêteur par le gardien, et son expiation nécessite un nouveau parcours pénitentiel (v. 185-205). Arrivé volontairement au manoir maternel, Perceval retrouve sa soeur qui l'accompagne au tombeau. Il pleure (v. 2740) tout en s'adressant à sa mère envers qui il reconnaît avoir péché (v. 2741-5).

Puis l'ermite lui fait un sermon (v. 2750-86) :

- contre la vaine gloire<sup>278</sup> ;
- sur la pénitence, la repentance, la confession et l'oraison<sup>279</sup> ;
- sur les devoirs du chevalier.

Le héros et sa soeur reviennent à leur manoir après quoi ils repartent ensemble. Perceval combat Mordrés qui voulait prendre sa soeur, et la laisse finalement au Château des Pucelles, mais il manifeste cette fois-ci sa sensibilité :

Molt a priié de sa seror  
 K'ele soit gardee a honor (v. 3231-2)  
 Percevaus, qui molt a amee  
 Sa seror [...] (v. 3234-5),

puis apprenant que la dame des lieux se nomme sainte Isabelle,

---

<sup>278</sup>A ce sujet, voir les propos du gardien du Paradis Terrestre vers 271-275.

<sup>279</sup>*Idem*, vers 199-205.

A tant en va plorant des oeus,

Si s'en va le Graal quester. (v. 3246-7).

Ainsi dans les *Continuations*, le héros, même s'il est chargé de péchés supplémentaires, se laisse toucher par la grâce, pourrait-on dire, comme il l'avait fait dans le dernier épisode le concernant chez Chrétien. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple répétition. La mention de la soeur de Perceval, absente chez Chrétien, en est peut-être la preuve la plus visible. Remplaçant sans doute la cousine mentionnée dans le *Conte du Graal*, la soeur a un rôle spirituel. Il s'agit d'un personnage important dans le conte d'aventure, qui apparaît également dans le *Perlesvaus*, le *Didot-Perceval* et la *Queste*. D'ailleurs, chaque fois que Perceval revient dans un lieu déjà visité chez Chrétien, les continuateurs, bien qu'il reprennent le canevas du poète champenois, introduisent toujours des variantes plus ou moins importantes mais ne reproduisent jamais la scène à l'identique. Chez le Roi Pêcheur par exemple, Perceval n'a pas, dans les *Continuations*, une attitude plus adoratrice devant le cortège que dans le *Conte du Graal*, mais les questions se complexifient, l'épreuve de la soudure s'ajoute, le désir de connaissance du héros s'intensifie et s'exprime, il éprouve de nouveaux sentiments. Et même si la visite chez Blanche fleur est très différemment traitée par chaque continuateur, elle manifeste, tout comme les retours chez d'autres personnages, la perte de niceté de Perceval qui devient de plus en plus un héros responsable.

### III) De l'élection au libre arbitre

L'évolution du héros est également visible dans la mise en oeuvre de sa volonté pour mener à bien la quête du Graal, ainsi que dans le nombre toujours croissant de ses réussites. Or celles-ci semblent être l'accomplissement d'une mission reçue dès le départ. Ainsi, d'oeuvre en oeuvre, se pose la question de l'articulation entre volonté divine et liberté humaine.

#### ***1- La prédestination***

Dans les romans de Chrétien et de Gerbert, plusieurs signes dévoilent le destin exceptionnel de Perceval, de sorte que ni lui-même ni les autres personnages ne doutent de sa désignation.

##### **a) Dans le Conte du Graal**

##### Les marques d'élection

Dès le début des aventures, Perceval semble prédestiné dans l'oeuvre de Chrétien. Cela est visible à la cour d'Arthur dans les propos prophétiques adressés à Perceval par une jeune fille :



"Vaslez, se tu viz par aage,  
Je pans et croi en mon corage  
Qu'an trestot le monde n'avra,  
N'il n'iert, ne l'an ne l'i savra  
Nul meillor chevalier de toi.  
Einsi le pans et cuit et croi" (1039-44).

La demoiselle prononce ces paroles en riant, ce qui ne lui était pas arrivé depuis plus de six ans (v. 1046). Or un fou avait prédit :

"Ceste pucele ne rira  
Jusque tant que ele verra  
Celui qui de chevalerie  
Avra tot la seignorie" (v. 1059-62).

Tout ceci provoque la colère de Keu qui punit la jeune fille et le fou sans que Perceval ne réagisse :

Et li vaslez pas ne demore,  
Einz s'an retorne sanz consoil  
Aprés le Chevalier Vermoil. (v. 1064-6).

Mais le jeune homme se montrera plus attentif et reconnaissant face au deuxième signe qui confirme son élection.

C'est au Château du Roi Pêcheur que, juste avant le cortège, une épée portée par un jeune homme apparaît. Cette épée n'est pas une arme ordinaire car elle revêt plusieurs caractères merveilleux : il s'agit d'un objet très précieux, démesurément long et large, imbrisable

Fors que par un tot seul peril  
Que nus ne savoit fors que cil  
Qui l'avoit forgiee et tanpree (v. 3141-3),

et ce forgeron n'a fabriqué que trois épées, celle-ci étant la dernière. Le jeune homme la remet au Roi Pêcheur de la part de sa nièce lui confiant le soin de la donner à celui qui en fera bon usage. Or l'épée est aussitôt remise à Perceval par le Roi lui affirmant : *Biaus sire, ceste espee / Vos fu jugiee et destinee* (v. 3167-8).

## Interprétations

De fait, certains critiques développent l'idée selon laquelle le héros est mené par le destin plus que par sa propre volonté. Il s'agit par exemple de David Fowler dans *Prowess and Charity in the "Perceval" of*

*Chrétien de Troyes* pour qui, le passage d'une chevalerie terrestre à une chevalerie céleste est le fruit du destin et non celui d'une volonté propre. Pour Leonardo Olschki dans *Il castello del Re Pescatore e i suoi misteri nel "Conte del Graal" di Chrétien de Troyes*, Perceval aurait péché sans en être conscient à cause de la fatalité et non de son libre arbitre. Pourtant, dans le *Conte du Graal*, le péché de Perceval lui est vivement reproché et sa responsabilité est soulignée. De plus, sa faute n'avait jamais été prédite, à l'inverse de la mission exceptionnelle dont il est investi par grâce, celle-ci étant par exemple illustrée par le don gratuit de l'épée qui n'est pas une récompense puisqu'il a lieu avant que Perceval n'ait pu véritablement faire ses preuves. De même, on lui dit qu'il sera le meilleur chevalier du monde alors qu'il n'est qu'un "nice", sans doute est-ce pour mettre en valeur la grâce divine.

Or dans la *Continuation* de Gerbert aussi, il y a des traces d'une grâce qui aurait été donnée à Perceval dès l'origine.

## **b) Chez Gerbert**

### Premier signe d'élection : le lignage

Tout laisse présager la mission exceptionnelle du héros, à commencer par sa parenté. Il appartient à une illustre famille qui semble le prédestiner. Neveu du Roi Ermite, comme celui-ci le lui apprend (v. 8759), il est également le neveu du père du Roi Pêcheur, ce qui est explicité dans le *Conte du Graal* par un ermite (v. 6415-9), faisant de lui le cousin du Roi Pêcheur. Perceval a donc sans doute une filiation avec la royauté céleste, alors que Gauvain, neveu du Roi Arthur, appartient à une royauté terrestre. Le fait que Perceval soit d'ascendance royale est en tout cas indéniable, car il est précisé au sujet de sa soeur qu'elle est *de roial lignage* (v. 8756). Et ce qui atteste l'appartenance du héros à une famille céleste est la sainteté de la cousine de sa mère, appelée sainte Isabelle. L'histoire de ces deux femmes est d'ailleurs liée à celle du Graal. C'est ce qu'apprend la sainte elle-même à Perceval en lui révélant le nom de sa mère, Philosophine (v. 3180-7). Or cette appellation peut être mise en rapport avec la recherche du quêteur puisque la philosophie désignait aussi la science, le savoir, et que toute connaissance vient justement du Graal. Un rôle spécifique dans le cortège est attribué à chacune de ces dames comme le montre la révélation du Roi Ermite à Perceval, expliquant que le gardien du Graal, Joseph, était accompagné de

"[...] deus dames beles et gentes

Qui a Dieu eurent lor ententes.

Philosophine ot a non l'une,

Un tailleoir<sup>280</sup> plus cler que lune

---

<sup>280</sup>La mention du tailleoir est une réminiscence du cortège tel qu'il est présenté dans le *Conte du Graal* car Gerbert de Montreuil ne mentionne pas cet élément dans la procession finale composée uniquement du Graal, de la Lance et de

Aporta, et l'autre une lance  
Qui onques de sainier n'estance." (v. 10409-14).

## Deuxième signe d'élection : le nom

L'appellation du héros le prédestine également puisqu'elle est liée à la quête. Gauvain, ne l'ayant pas reconnu, a du mal à croire qu'il s'adresse à Perceval comme celui-ci le lui affirme :

"Perchevaus ? - Voire sanz doutance,  
Cil qui ala querre la Lance  
Et le Graal [...]" (v. 4683-5).

Les autres personnages identifient le héros de la même manière, qu'il s'agisse de la pucelle au Cercle d'Or ou bien de Dyonise de Galoche qui emploient exactement la même expression :

"[...] cil c'on nome Percheval,  
Qui tant par a quis le Graal". (v. 9359-60, 15057-8).

Plus souvent désigné par une périphrase que par son nom, ce dernier reste mystérieux. D'ailleurs, lorsque Faradien demande à Perceval son nom,

En l'oreille li conseilla  
Si bas que nus oï ne l'a (v. 2339-40),

ce qui donne l'impression d'un grand secret et souligne l'importance de la signification du nom. Or celle-ci sera donnée par la sorcière au héros qui ne la connaît pourtant pas :

"A drois avez non Perchevaus,  
Car par vous est li vaus perchiez" (v. 5668-9).

Faut-il comprendre le verbe "perchier" au sens de percer un mystère, qui sera celui du Château du Graal situé au fond d'un val ? La mission de Perceval est donc résumée dans son nom qui confirme son destin et présage la réussite de la quête. Le jeu de mots signifiant sur le nom du héros est repris par le géant lorsque le chevalier lui affirme :

"Par foi, j'ai a non Perchevax.  
- Es tu che qui perches les vals ?  
Quant tu es cil qui les vals perche,  
Ta mors est escrite en ma perche" (v. 16221-4).

Cette dernière rime est un second jeu de mots, ironique. Autrement dit, si la mission de Perceval est inscrite dans son nom, sa mort le serait aussi, d'après la fausse croyance du géant.

Ainsi, l'idée d'élection, très présente chez Chrétien, est fortement rappelée dans la *Continuation* de Gerbert. Mais dans celle-ci comme dans les autres, s'affirme aussi la volonté du héros qui doit répondre à l'appel de la mission confiée.

## 2- La détermination

A l'inverse des héros de lais par exemple, "que l'aventure vient frapper ou trouver dans l'immobilité, la passivité"<sup>281</sup>, la démarche de la quête est voulue par le personnage qui est mu par une soif constante de connaissances, d'où la rapidité de son action soulignée par les continuateurs.

### a) Une démarche volontaire

#### Un choix personnel

L'errance qualifie le héros souvent désigné par ces termes : *Perchevaus errant*. Or Perceval choisit lui-même de partir en quête, ce qui fait tout son mérite, car c'est dans "l'action (que) peuvent se développer les deux attributs du héros noble, la force et la liberté"<sup>282</sup>. Cette dernière se manifeste dans de nombreuses expressions signifiant la résolution de Perceval, telle : *Tant est de l'aler desirreus*<sup>283</sup>. Le verbe "vouloir" est ainsi souvent employé :

Me sire Gavains ot et voit

Que Perchevaus aller s'en velt

Le Graal querre [...] <sup>284</sup>

L'utilisation par le héros des verbes *covenir* et *estouvoir* montre qu'il accepte de se soumettre à une nécessité contraignante pour accomplir son destin :

---

<sup>281</sup>Marie-Luce Chênerie, *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Librairie Droz, 1986, p. 77.

<sup>282</sup>*Ibidem*.

<sup>283</sup>Voir par exemple les vers 7043, 16144 de la *Continuation* de Gerbert.

<sup>284</sup>Vers 4798 à 4800 de la *Continuation* de Gerbert. Voir aussi les vers 2818-21, 6042-3, 6156-7, 7024-5, 16149-51 de cette même oeuvre, et les vers 33168, 33254, 41293, 42052 de la *Continuation* de Manessier.

"Seignor, dist il, ne quier mentir  
Chi m'estuet de vous departir,  
Que le Graal me convient querre."<sup>285</sup>

## Persévérance

Au cours de son cheminement, Perceval rencontre plusieurs personnages "inquiéteurs" dont les propos ne le découragent guère.

Dans la *Deuxième Continuation*, le frère du Chevalier Vermeil annonce au héros qu'il aura beaucoup à souffrir avant de pouvoir achever sa quête :

"Si sai bien, par Saint Sauveor,  
Qu'a la cort au Roi Pescheor  
Queriez la lance qui saine,  
Mes molt an souferroiz grant peine  
Ainçois que trover la puissiez". (v. 20955-9).

Le quêteur promet pourtant à Dieu et à la Vierge qu'il ne cessera de cheminer, tant qu'il sera en vie, jusqu'à ce que lui soit révélée la signification du Graal et de la lance. C'est pourquoi,

Trestout vorra anquerre l'estre  
Au bon riche Roi Pescheor,  
Qui li porta si grant honor. (2ème Cont. , v. 23138-40).

De même, malgré les avertissements d'une jeune fille qui a perdu son ami au Mont Douloureux, Perceval lui promet qu'il s'y rendra :

Ainçois li jure et li afie  
Que ainsins n'an ira il mie (v. 31571-2),

et ne renie pas le serment fait au Château du Cor :

"Certes, jamés<sup>286</sup> ne finerai  
Devant que la venuz serai." (2ème Cont. , v. 19925-6).

Bien que l'on dissuade fréquemment Perceval de continuer la route qu'il pense devoir suivre, celui-ci persévère, quel qu'en soit le danger, le héros devant affronter le risque même de la mort qui lui est si souvent

---

<sup>285</sup>Vers 4789 à 91 de la *Continuation* de Gerbert. Voir aussi les vers 1688-9 et 6970 par exemple.

<sup>286</sup>Les emplois de l'adverbe *jamés* dans les voeux de quête (voir aussi les vers 23124-29 et 19968-73), montrent que Perceval ne fixe lui-même aucune limite à son engagement. Seul l'accès au but marquera la fin de l'errance.

annoncée, par exemple par Escolasse dans l'oeuvre de Gerbert, lorsqu'elle apprend le désir de Perceval d'aller combattre les serpents :

"Ha ! gentius chevaliers, merci !

Morir volés a escient" (v. 730-1).

Plus tard, lorsqu'un ermite prévient Perceval du grand péril où mène un chemin<sup>287</sup>, celui-ci s'obstine à le suivre dans des affirmations répétées :

Dist Perchevax : "Por nule rien  
ne retorneroie je mie." (v. 14132-3),

Dist Perchevax : "Je n'en orroie  
vous ne autrui, del retourner." (v. 14168-9).

"Que les questions déclenchent des dissuasions ou des injonctions négatives, la réponse honorifique se cristallisera dans le refus de *retorner*"<sup>288</sup>. Finalement, on a l'impression que "plus on déconseille au héros de poursuivre sa route, plus il persévère"<sup>289</sup>. C'est pourquoi l'ermite se résigne, comme les autres personnages :

"Quant de l'aler vous voi en grant,  
J'en lairai la proiere ester." (v. 14172-3).

Et chez Manessier, alors que le héros vient de promettre d'aller combattre Partinal, le Roi Pêcheur l'avertit en ces termes :

"Mais il est tieux que il ne prise  
Nul chevalier qui soit an vie.  
Et por Dieu n'aiez pas anvie,  
S'i[] vos plaist, de ceste ovre amprendre  
Se n'an cuidiez vanjance prandre." (v. 32962-66).

Mais plein d'assurance, Perceval répond :

"Nos qui chevauchons par ces vaux  
Et par ces monteigne[s] por querre  
Et pris et lox par mainte terre,  
Avons sovant mainte laidure ;  
Mais se nostre Seignor l'andure,  
G'en cuit molt bien venir a chief." (v. 32968-73).

---

<sup>287</sup>Voir les vers 14121-23 de la *Continuation* de Gerbert.

<sup>288</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 222.

<sup>289</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 222.

Par la suite, le héros n'hésitera pas non plus à se rendre à la Chapelle à la Main Noire bien que le Roi Pêcheur l'ait mis en garde (v. 33076-79).

## "Conditions de non retour"

Perceval va jusqu'à s'imposer des "conditions de non retour", or "ceci relève encore du vœu héroïque"<sup>290</sup> :

"Jamais jor n'irai en Bretagne,  
Devant que l'aventure ataigne  
Du Graal [...]" (Cont. Gerbert, v. 4707-9).

A propos de son objectif, le quêteur affirme : "*Nus ne m'en porroit destorner*" (Cont. Gerbert, v. 12356), phrase que l'on peut rapprocher de celle d'Erec, ayant lui aussi un but à atteindre :

"Riens ne me porroit retenir  
que je n'aille querre la Joie"<sup>291</sup>,

car c'est toujours un "engagement inconditionnel que supposent le voyage à l'aventure, le don sans restriction à une quête"<sup>292</sup> au nom de laquelle Perceval s'extrait de la société arthurienne pour un temps. C'est pourquoi, dans la *Deuxième Continuation* par exemple, lorsque Gauvain, par l'intermédiaire de son fils le Bel Inconnu, lui fait demander de venir à la cour,

Et Percevaux dist qu'il iroit,  
Se de sa queste a chief venoit. (2ème Cont. , v. 22429-30).

Puis dans l'oeuvre de Manessier, Perceval exprime successivement à deux personnages : Sagremor et Dodinel, son refus de se rendre à la cour tout de suite, et retarde sa venue à la Pentecôte<sup>293</sup>.

Or si le héros doit manifester un certain détachement par rapport à la cour , c'est que sa fonction ne peut se limiter à celle d'un chevalier arthurien. Il garde pourtant un lien avec la Table Ronde, même s'il en est physiquement séparé. Il ne manque pas d'envoyer à maintes reprises au Roi Arthur ses prisonniers qui ne tardent pas à vanter ses qualités chevaleresques. Les continuateurs usent amplement de ce procédé déjà utilisé par Chrétien de Troyes. Le chevalier errant et le monde arthurien restent donc en contact quasi permanent, et la distance qui a malgré tout été mise par le héros lui permet d'affirmer la suprématie de la quête si présente à son esprit.

---

<sup>290</sup>*Idem*, p. 257.

<sup>291</sup>*Erec et Enide*, édité par J-M. Friz, Lettres Gothiques, Le Livre de Poche, Paris, 1992, v. 5464-5.

<sup>292</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.* , p. 257.

<sup>293</sup>Voir les vers 33291-99, 38854-58.

## b) La pensée intérieure

### Le vocabulaire

Les agissements sont engendrés par la puissance d'une idée fixe : celle de la quête (ou des quêtes chez Wauchier et Manessier). L'errance est ainsi dépendante de la volonté. L'énergie du quêteur lui vient du plus profond de son être. La pérégrination de Perceval est marquée par sa réflexion souvent due à un mystère, telle l'extinction du cierge dans la chapelle, d'où la présence d'un champ lexical parfois repris à la rime :

En son coraige est molt pansis  
Des mervoilles qu'il a veües,  
Qui li estoient avenues.  
Chevauchant vet an tex pansees,  
Tant que deus voies a trovees. (2ème Cont. , v. 32154-8).

Les vers 619 à 21 de la *Continuation* de Gerbert en sont un autre exemple :

Et Perchevaus se fu assis  
Lez la roïne molt pensis,  
Car au Graal aloit pensant.<sup>294</sup>

L'intensité de l'idée fixe est donc rendue par l'insistance du vocabulaire de la pensée parfois précédé de l'intensif, voire du double intensif, comme dans cette autre phrase : *Et si s'an va molt tres pansis* (2ème Cont. , v. 20041). Le héros peut être pensif dans l'immobilité<sup>295</sup>, mais également durant son cheminement, l'attitude pensive étant subordonnée à la chevauchée dans la plupart des expressions : *Chevalche tot jor pensant* (Cont. de Gerbert, v. 7533), *Perchevaus va tous seus pensis* (Cont. de Gerbert, v. 4869), *le chief enclin sor son cheval* (Cont. de Gerbert, v. 16933), *Lou chief baissié ala pansant* (Cont. de Manessier, v. 37865). Lorsque Perceval vient de faire un serment sur la quête du cerf et du chien, ainsi que sur celle du Graal dans la *Deuxième Continuation*, il est dit :

En ce pansé vet chevauchant,  
Onques ne fina tant qu'atant  
Qu'il est an la forest antrez. (v. 23141-3).

Source de progression, la pensée intérieure est aussi une cause de souffrance :

---

<sup>294</sup>Voir aussi les vers 669-70.

<sup>295</sup>Voir par exemple les vers 93-95 de l'oeuvre de Gerbert et les vers 37891-92, 37934-36, 38021-22, 38191-92, 38203 de l'oeuvre de Manessier où le vocabulaire de la pensée est concentré dans l'épisode des tentations.



Lors est antrez an un pansé  
Qui molt formant le travailla,  
Que tant a la queste pansa  
Et a ce qu'il avoit ampris. (2ème Cont. , v. 21048-51).<sup>296</sup>

Dans l'oeuvre de Gerbert, la pensée du Graal dirige le cheminement du héros<sup>297</sup> et sa vie. Elle l'empêchera d'ailleurs de commettre certaines erreurs. Ainsi, dans cette même *Continuation*, il ne succombera pas à la tentation parce que *de la queste li ramembre / Del Graal que il a enquis* (v. 632-3)<sup>298</sup>. La quête à accomplir est très présente dans l'esprit de Perceval comme l'expriment les vers suivants, où la double répétition du terme *pensé* souligne que le Graal est sa pensée unique<sup>299</sup> qui le hante même durant son sommeil :

Au Graal son pensé atorne,  
A che a tout son pensé mis ;  
En cel pensé s'est endormis. (Cont. de Gerbert, v. 668-70<sup>300</sup>).

La pensée va jusqu'à habiter son être entier : errant à la lune, Perceval se remémore la visite au Château du Roi Pêcheur, et

Trestot son cuer met et s'antante  
Am panser a ce qu'i[[ ] vit la. (2ème Cont. , v. 32056-7).

L'expression *An ce qu'il iert an ce panser* est employée plusieurs fois par Wauchier aux vers 25608, 27614 et 32070. C'est peut-être seulement dans cette caractéristique que se retrouve la nature méditative de Perceval dont l'intensité, poussée à l'extrême dans la contemplation des gouttes de sang sur la neige, l'avait conduit à l'oubli de sa propre personne : *Si panse tant que il s'oblie* (v. 4202), écrivait Chrétien de Troyes. Cependant, dans la *Deuxième Continuation*, l'attitude pensive ne correspond pas à une extase de "fin'amant", mais au désir de connaissances que manifeste l'errant. Quant à Gerbert de Montreuil, il substitue le Graal à la jeune fille, n'en faisant plus que le seul centre d'intérêt du héros dont l'attitude peut parfois évoquer l'extase mystique. Et même s'il est avant tout un homme d'action, il n'est pas pour autant réduit à cette catégorie de personnages, ce qui révèle un "changement au XIIème siècle dans la conception du chevalier idéal, c'est la synthèse profonde du chevalier et du clerc"<sup>301</sup> qui résout le paradoxe du chevalier pensif. Or Marie-Luce

---

<sup>296</sup>Voir aussi les vers 25454 à 55 : *Antre qu'il iert an ce pansez / Et que formant se demantoit.*

<sup>297</sup>Par exemple, Perceval ne se laisse pas détourner par les jeunes filles traînant un chevalier brûlé, *Ainz pense au Graal qu'il va querre* (v. 8318), et il refuse donc de s'attarder plus longtemps.

<sup>298</sup>Autre exemple où Perceval se souvient du Graal : v. 12306 à 07.

<sup>299</sup>Voir les vers 15860 ss. et 16144 ss. de la *Continuation* de Gerbert.

<sup>300</sup>Autre exemple : vers 6945 à 47.

<sup>301</sup>Stauffer cité par Marie-Luce Chênerie, *opus cit.* , p. 219.

Chênerie dit de ce recueillement qu'il "est toujours le corollaire de la solitude"<sup>302</sup>. En tous cas, Perceval a le sentiment de la présence divine ?

## Les prières

On n'a en effet jamais l'impression que Perceval voyage vraiment seul, puisqu'il s'adresse souvent à Dieu de manière à trouver le chemin des aboutissements désirés, qu'il s'agisse dans la *Deuxième Continuation* du Château du Roi Pêcheur :

Lors prie Dieu que il li dont  
Trover passaige ou gué ou pont. (v. 20027-8),

ou bien de celui de l'Echiquier :

Molt prie Dieu, lou roi puissant,  
Qu'il le laist an tel leu torner  
Qu'il puisse lou chastel trover. (v. 25442-4).

Chez Manessier, Perceval prie Dieu de lui faire rencontrer Partinal :

Et Percevaux en sa besoigne  
S'en va priant Dieu qu'il li doigne  
Que Partinaul en tel leu truisse  
Que il a lui combatre puisse. (v. 41607-10).

Dans les supplications est soulignée l'apparence inaccessible des lieux de l'au-delà pour le commun des mortels. Après l'épisode de la *Continuation* de Manessier narrant la tentation du diable déguisé en jeune fille, Perceval demande à Dieu de le sortir de cet endroit (v. 38204-14) et de le secourir (v. 38220-26), d'où l'arrivée d'une nacelle avec un saint homme. Chez Gerbert, Perceval implore Dieu de lui faire retrouver au plus vite le Château du Graal en lui montrant la voie la plus directe qui est peut-être aussi celle du Paradis :

Perchevax proie al Roi celestre  
que la droite voie le maint  
la ou li Rois Peschierres maint,  
qu'a autre chose n'a sa cure (v. 15860-3)<sup>303</sup>.

Dans son cheminement aussi bien matériel que spirituel, le quêteur prend donc Dieu comme guide :

---

<sup>302</sup>*Opus cit.* , p. 219.

<sup>303</sup>Voir aussi les vers 10581-7, 16128-33, 16144-6, 16141-4, 16852-3, 16920-1.

De verai cuer Damedieu proie  
que il le maint a bone voie. (v. 16897-8).

Et c'est alors qu'apparaît une main indiquant la voie à suivre à un carrefour. Or Perceval se signe en s'engageant sur le sentier (v.16928), montrant ainsi son engagement pour Dieu, le héros n'ayant qu'une seule crainte : s'égarer en s'éloignant du Château du Graal :

"Au Roi de gloire me conmant,  
qu'i me gart hui de desvoier." (v. 16924-5).

Vers le début de la *Continuation*, le héros implore la Vierge Marie, faisant même une halte pour la prier :

Puis est entrez en la chapele ;  
La mere Dieu sovent apele,  
Car sor l'autel estoit l'ymage,  
Si li prie que de damage  
Le gart hui et de mesestance ;  
La Lance, qui onques n'estanche  
De sainnier et le saint Graal  
Li doinst trover [...] (v. 2503-10).

Mais les prières de Perceval sont essentiellement présentes dans le dernier volet de l'oeuvre<sup>304</sup> où il a plus confiance en Dieu qu'en lui-même, signe de son évolution spirituelle. Ceci montre aussi et surtout que le héros a de plus en plus hâte de mener à bien sa quête.

### **c) L'empressement**

L'impatience d'aboutir est visible dans la vitesse de chevauchement exprimée par un champ lexical de la précipitation dont certaines expressions reviennent fréquemment<sup>305</sup>.

### Le privatif "sanz" + expression de pause

Les formules composées du privatif "sanz" suivi d'un mot qui implique l'idée d'une pause sont souvent employées :

---

<sup>304</sup>Prières aux vers 2503-10, 10581-7, 15860-3, 16128-33, 16144-6, 16841-4, 16852-3, 16897-8, 16920-1 et 16924-5.

<sup>305</sup>Seuls les vers concernant l'avancée de Perceval seront mentionnés.

	2ème Cont.	Cont. Gerbert	Cont. Manessier
. sanz arest	24710, 26947	12304	
sanz a restemant	25369		
sanz a rester	26957	2850, 15488	
sanz a restoison	24219, 22246		
sanz nul arest	21683, 26282	10148	
sanz nule a restee	28142		
sam plus d'arest	20685		
. sams plus atardier	24173		
. sanz atargier	21953, 23053, 24709, 26016		42095
sans targier	23546		
. sanz atendre		6190	
sanz aten due	32162		
sanz atente			38351
sanz nule atente		10151	
sanz plus atendre		14998	38898
. sanz demeure			38351
sanz demorance	20302, 28173	693	33173, 39133
sanz demoree	26818, 27246, 27508, 27634	9452	42102
sanz demorer	19932, 27601		
. sanz portlongier		10643	
. sanz sejour		10095, 10614, 15488	

## Les tours négatifs

Des tours négatifs portent souvent sur des mots à valeur durative :

. <i>il n'a cure d'arester</i>		8411	
<i>je ne quier plus arester</i>		9060-61	
<i>onques n'i fist arestoison</i>			42223
<i>onques plus n'i aresta</i>			39339
<i>plus n'aresterent</i>	28363		
<i>plus ne s'areste</i>		356	
<i>plus ne s'i areste</i>	26142		
. <i>ne s'atarda</i>			41665
<i>plus ne s'i tarde</i>			39335
<i>plus n'i tardera</i>			38891
. <i>ne valt plus atendre</i>		680, 16544	
<i>N'i ot gaires longue</i>	26520		
<i>atandue</i>			
<i>plus n'atandi</i>			42154
<i>plus n'atendent</i>	24128		
<i>plus n'i atandi</i>			41844
<i>plus n'i atant</i>	19933, 20766,	15522, 16494,	38399, 38890
<i>ou n'i atant plus</i>	21660, 25956	16550	
. <i>mie ne demeu re</i>		7037	
<i>n'a cure de demorer</i>		2828	
<i>Ne si est gaires</i>	27369		
<i>demorez</i>			
<i>plus n'i demeu re</i>			37714
. <i>ne s'est deslaiez</i>	26794		
. <i>N'i a mie granment esté</i>		10084	

. n'a d' <u>oiseuse</u> cure	1721	
. mie ne <u>repose</u>	2848	
. n'a plus <u>respitié</u> repit n' i demande	1702, 2862	38958, 39021
. A dit que <u>sejorn er ne puet</u> il n'a cure de sejour il n'avoit de sejour cure je ne puis ore sejour faire je ne quier plus faire sejour je ne sejournerois mie n' i sejourna           26933 n' ot cure de faire sejour plus ne sejourna       20764 Plus n' i ot mie lonc 26514 sejour	12251 2594 10607 10597 6972 6041 1160	
. il n'a plus <u>targier</u> il n'a targié mie ne s' atarge ne s' est atargiez       24266 Ne s' i est gaires       25712 atargiés ne volt plus targier n' i a plus targié plus ne s' i targe	903 8853 10200 15269 15853	41353

## Les adverbos

Apparaissent également des adverbos exprimant la rapidité :

<i>delivremant</i>	20374, 21659, 21953, 28143		
<i>en es le pas</i>		1180	
<i>errant</i> ou <i>erranmant</i>	20038, 21074, 25858	295, 1161, 1585, 1970, 3221, 3223, 8231, 9223	39338
<i>hastievement</i>		7127	
<i>(molt) isnel(l)emant</i> <i>isnellepas</i>	20765, 26517	2796, 3226, 10605	38404, 38656 38896
<i>(tout) maintenant</i>	20300, 27321, 33175	16060	33175
<i>Molt vistemant</i>	25716		
<i>tost</i>	23832, 25643, 26517, 32268	16061	
<i>molt tost</i>		690, 2717	
<i>plus tost</i>			39688
<i>si tost</i>			42078
<i>tantost</i>	25315	1166	39682

## Vitesse de la chevauchée

Il est bien souvent précisé que Perceval emprunte un chemin direct, d'où l'emploi du mot *droit* et de ses dérivés :

20037, 21683, 350, 9173, 9284-85, 38915, 38961, 39683 23572, 23768, 9448,  
16174, 39922, 40992  
26283, 26956 16840-43

La volonté de vitesse est signifiée par les verbes :

"haster" 22941, 24267, 27044 2728, 4381, 6178

"se haster" 1730, 2498, 8218,

9300, 9302, 10206

"s'esforcer" 20036, 23156, 25642

*s'eslaisse* 9448, 12368, 15522

*de l'aler s'exploite* 2493

par les termes :

*grant aleüre* 20773, 21684, 301, 309, 1186, 42177, 42307

22277, 23123, 1967, 2052, 6231,

24129, 25385, 8249, 15733

26067

*grant exploit* 26502, 27205

et par les expressions concernant le rythme donné au cheval ou à la mule :

*Ainz li a laschié* 26073

*tout le frain*

*A la mule lasche* 26143

*le frain*

*Onques n'i ot frainc* 20375

*detenu*

*Des esperons fiert* 25384

*lou destrier*

*Le cheval broche* 16893

*S'an vet a esperon* 21979

*broichant*

*S'an vet broichant* 24220

*a esperon*

*Galopant s'an vet* 21954

*son destrier*

*Percevaux lou suit* 27643

*le(s) galos*

*Son cheval a esforcié tant* 4380

Refus de séjourner



Dans le roman de Chrétien, le quêteur du graal avait fait la promesse suivante :

Et Percevaus reedit tot el,  
Qu'il ne girra an un ostel  
Deus nuiz an trestot son aage,  
Ne n'orra d'estrangle passage  
Noveles que passer n'i aille  
Ne de chevalier qui miauz vaille  
Qu'autres chevaliers ne que dui  
Qu'il ne s'aille combatre a lui  
Tant que il del graal savra  
Cui l'an an sert, et qu'il avra  
La lance qui saine trovee  
Et que la veritez provee  
Li iert dite por qu'ele saine ;  
Ja nel leira por nule painne. (v. 4727-40).

Mais qu'en est-il chez les épigones ? Il n'y a qu'un seul cas dans chaque *Continuation* où cet engagement n'est pas tenu. En effet, chez Wauchier, Perceval reste trois jours à Beaurepaire et n'en repart que le quatrième (v. 23040-41), puis dans les deux *Continuations* suivantes, le héros, gravement blessé, doit prendre un mois de convalescence jusqu'à sa guérison<sup>306</sup>. Mis à part ces quelques exceptions qui sont parfois bien indépendantes de sa volonté, Perceval ne s'accorde pratiquement jamais de répit. Il essaye de dépasser sa nature humaine en voulant braver le temps dans le but d'aboutir au plus vite. Le topos de l'oisiveté condamnée est d'ailleurs repris dans ces phrases de vérité générale :

Bien se deshonneure et abaisse  
Qui s'onor a porchachier laisse  
Por huisdive ne por pereche.  
Huisdive talt home proeche ;  
Tels sejourne cois a l'ostel  
Que il i conquiert un los tel  
C'on dist que c'est un gaite ni ;  
Huisdive a maint home honi (Cont. de Gerbert, v. 1711-8).

C'est pourquoi Perceval ne s'attarde jamais chez un hôte. En général, il arrive le soir et repart le lendemain matin au lever du jour. Dans la *Deuxième Continuation*, voici la réponse qu'il donne au chevalier Abrioris lui demandant de rester encore deux ou trois jours,

---

<sup>306</sup>Voir les vers 11982-84 de Gerbert et les vers 33754-57 de Manessier.

Perchevaux dist : "Ce ne puet estre  
Que por nule riens remainsisse,  
Ne que plus lonc sejour feïsse." (v. 21438-40)<sup>307</sup>.

Parfois, Perceval ne prend pas même le temps de manger avant de partir, comme lorsqu'il se trouve avec le "Biau Desconneü" et son amie :

Molt les priä li vavasors  
Conme cortois d'un po mangier,  
Mais proiere n'i ot mestier. (2ème Cont. , v. 22514-6).

Le héros, défini comme *Cil qui ne veust plus remanoir* (2ème Cont. , v. 25368), justifie à Briol son impossibilité de séjour par une parole qui le lie :

"Certes, fait Perchevaux, amis,  
Remanoir hui mes ne porroie ;  
Et se je ore remanoie,  
Je me seroie parjurez.  
Por ce querre ne me devez  
Que je face tel demorance  
Par quoi je perde ma fience." (2ème Cont. , v. 27340-6).

Le serment prononcé dans le *Conte du Graal* est donc rappelé dans la *Deuxième Continuation* où le champ lexical de la promesse est aussi employé à propos de l'errance qu'impose la quête de la tête du cerf et de celle du *braichet* :

Dieu et sa mere formant jure,  
Et toz ses cor[s] sains a delivre,  
Que jamés tant com ait a vivre  
An un ostel n'arestera  
C'une nuit, tant que il avra  
Trové la teste et lou braichet. (v.23124-9).

La fidélité à la promesse étant l'honneur du chevalier, l'adresse à Dieu et à la Vierge rend la parole de l'errant encore plus sacrée que ne le fait déjà l'adresse à un chevalier comme Garsallas :

"Ja jor ne sejournerai  
S'arai randu a la pucelle,

---

<sup>307</sup>Voir aussi les vers 23050-1, 25313-4, 25361, 25992, 27362-6 où Perceval est imperméable à toute supplication de séjourner.

Qui tant est avenanz et belle,  
Som braichet qu'ele tant a chier." (2ème Cont. , v. 25334-9).

Perceval promet de continuer sa route sans relâche aussi longtemps qu'il le faudra pour accéder au Château du Graal où se trouve la mystérieuse lance. C'est ce qu'il fait dire au Roi Arthur par l'intermédiaire de son prisonnier, le Chevalier au Cor :

"Et de par lui vos puis bien dire  
Que jamés ci ne tornera,  
N'an nul leu ne sejournera  
Deus jors antiers por nule poine,  
Devant que la lance qui saine  
Avra, si com il dist, trovee". (2ème Cont. , v. 19968-73).

Des formules manifestent le regret de s'attarder : *Molt li grieve que tant sejourne* (2ème Cont. , v. 21934)<sup>308</sup>. Les expressions signifiant un refus de séjourner chez un hôte abondent tout au long de l'oeuvre de Gerbert. En voici quelques exemples avec :

- la formule "n'avoir cure" :

*N'ot cure de faire sejour* (v. 1160)

*Perchevaus n'a d'oiseuse cure* (v. 1721)

*Car n'a cure de demorer* (v. 2828)

*Car il n'avoit de sejour cure* (v. 10607),

- les affirmations répétées du héros lui-même :

*"Je ne sejournerois mie"* (v. 6041)

*"Je ne quier plus faire sejour"* (v. 6972)

*"Je ne puis ore sejour faire"* (v. 10597).

Dans cette même *Continuation*, lorsqu'une jeune fille lui demande de rester, une fois de plus le héros refuse catégoriquement et fait le voeu qu'il en sera toujours ainsi, ce qui se vérifie dans l'oeuvre :

"Ja mais ne sejournerai jor  
Deus pres a pres, ains le rarai  
Ou bones ensaignes sarai  
Par coi issi l'en a porté  
Se Dieus de mal et d'enferté  
Et d'estre en prison me destorne." (10096-101).

---

<sup>308</sup>Voir comme autres exemples les vers 21429 et 22940.

De même, chez Manessier, Perceval refuse de rester un seul jour de plus avec le Roi Pêcheur comme celui-ci le lui demande :

Et puis li pria doucement  
Que il celui jor demorast  
Et avecques lui sejoirast.  
Percevaux dist que il ne puet,  
Car a force aler l'an estuet ;  
Ne demorroit an nule guise. (v. 33164-69).

Et plus tard dans l'oeuvre, il ne contente pas non plus le désir de Blanchefleur qui souhaite pouvoir bénéficier de sa compagnie jusqu'à la Pentecôte (v. 39298-309).

Les *Continuations* illustrent ainsi largement la ferme volonté d'aboutir, malgré les entraves et les sacrifices exigés par la quête pour laquelle Perceval se trouve également être encouragé lors des réussites qui jalonnent son cheminement.

### **3- Perceval confirme son élection**

Plusieurs aventures permettent au héros de s'illustrer en tant que chevalier surpassant tous les autres et justifient son destin unique de quêteur du Graal. Elles sont appelées par Marie-Luce Chênerie "épreuves de qualification et de consécration"<sup>309</sup>.

#### **a) Les combats**

Dans la *Deuxième Continuation*, trois luttes essentielles constituent la preuve que Perceval est le meilleur chevalier. C'est en effet après chacune d'elles que les adversaires reconnaissent la suprématie du héros par l'accumulation de termes au superlatif. Le Chevalier au Cor avouant sa propre défaite affirme à Perceval :

"Vos estes li miaudres vasaux,  
Fait il, et li plus renonmez  
Qui onques fust de mere nez." (v. 19874-6).

Avant même le combat, la sonnerie vigoureuse du cor annonce la venue de l'élu, déclare un homme :

"Li miaudres chevalier dou mont,  
De toz iceus qui ore sont,  
A soné lou cor par verté." (v. 19739-41),

---

<sup>309</sup>Voir *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIème et XIIIème siècles*, Genève, librairie Droz, 1986, pp. 618-638.

et prédit sa victoire future, proclame un autre : "*icis vaintra / Toz ceus a cui se combatra*" (v. 19749-50). La réussite de cette épreuve qui attendait le héros lui révèle donc son caractère exceptionnel par la voix du chevalier qui se présente ensuite à la cour du Roi Arthur *De par le plus vaillant dou mont* (v. 19958) et ajoute :

"Soz ciel n'a terre ne honor  
Ou cuit ausint bon ne meillor  
Chevalier com est Percevaux ;  
Trop par est hardiz et vasaux." (v. 19961-4).

Abrioris aussi, envoyé comme prisonnier à Arthur, confirme devant la cour la qualité élective du chevalier Perceval, le meilleur du monde (v. 21540-1). C'est donc par l'intermédiaire des adversaires vaincus qu'a lieu la reconnaissance de la nature élue de Perceval aux yeux de la société devant laquelle il fait directement ses preuves au tournoi, bien que la cour ne l'identifie pas. Le héros fait tomber de son cheval le sénéchal Keu (v. 26894) et Gauvain lui-même, le "soleil de la chevalerie", laisse pour ainsi dire son titre à Perceval par cette déclaration :

"Certes fait messires Gauvains,  
De ce sui je trestoz certains  
Qu'il est molt vaillanz et molt proz,  
Et s'am porte desus nos toz  
Trestout le pris de la vespree." (v. 26987-91).

Or la reconnaissance est unanime :

Mais tuit ansamble d'ient bien  
Que de trestout avoit lou pris. (v. 27008-9).

Lors de la reprise du tournoi, Perceval abat deux autres chevaliers d'Arthur *Qui molt ierent de grant renon* (v. 27103) : *Lanceloz li preuz* (v. 27105) et *Agravains li orgueilleux* (v. 27106), d'où la stupéfaction du Roi. Perceval semble donc avoir atteint la perfection chevaleresque.

Le héros participe également à un tournoi dans les deux *Continuations* suivantes, ce qui n'était pas le cas dans le *Conte du Graal*, à la différence de Gauvain. Chez Gerbert, Perceval met à terre plusieurs chevaliers arthuriens : Keu (v. 4486-89), puis Gorvain, Agrevain, Cligés, Lancelot (v. 4505-7) et enfin Tristan (v. 4581) aux yeux de tous, d'où l'assaut d'autres personnages (v. 4592-95) auquel fait face le quêteur. Ceci provoque l'admiration de Gauvain désirant l'amitié de l'illustre inconnu :

"Sire, fait il, vos bons amis  
Volroie estre, par saint Davi ;

Onques mais chevalier ne vi

De qui tant volsisse estre acointes." (v. 4636-39).

Dans l'oeuvre de Manessier, Perceval remporte le prix du tournoi (v. 41244) après avoir fait tomber à deux reprises Gaheriet<sup>310</sup>, Baudemagu (v. 41212) et beaucoup d'autres chevaliers (v. 41104-08). Or si dans chaque *Continuation de Perceval*, le quêteur prend part à un tournoi, c'est qu'il a pour fonction la consécration du meilleur chevalier parmi tous, ce qui est explicite dans la *Queste del Saint Graal*, à propos de Galaad<sup>311</sup>.

L'élection de Perceval est aussi confirmée tout au long de son cheminement par les différents exploits dans lesquels il s'illustre de manière exemplaire, étant le seul à pouvoir les réaliser, ce qui suscite encore l'admiration des personnages témoins.

## **b) La réussite de tests**

Les épreuves électives se succèdent chez Wauchier et Gerbert, et manifestent une grande diversité.

### La soudure de l'épée (*Continuation* de Wauchier, de Gerbert, rappel dans celle de Manessier)

Le Roi Pêcheur salue la valeur chevaleresque unique de Perceval lorsque celui-ci parvient à ressouder en grande partie l'épée à la fin de la *Deuxième Continuation* :

"N'a nullui qui miauz de vos vaille

Ne an estor ne am bataille" (v. 32567-8).

Cependant, il émet une réserve sur l'état spirituel du héros, c'est pourquoi l'essai n'est pas totalement réussi, il reste une légère fêlure (v. 32557-9).

Or l'oeuvre de Gerbert qui commence à ce moment-là, s'achève sur la soudure cette fois-ci complète de l'épée, preuve que le héros peut maintenant accéder à la connaissance (v. 17078-80). Le Roi Pêcheur peut alors lui dire, comme il l'avait fait après la première soudure, la place unique que le héros a dans son coeur :  
"et des or vous avrai plus chier / que nul autre qui ja mais soit"<sup>312</sup>.

Dans la *Continuation* de Manessier qui fait également suite à celle de Wauchier, le test est seulement rappelé (v. 32813-4) mais n'a pas à être renouvelé puisqu'il est considéré comme pleinement réussi. Les mystères peuvent donc être révélés d'emblée.

### Le pilier (*Continuation* de Wauchier et de Gerbert)

<sup>310</sup>Voir les vers 41093-98 et 41196-97.

<sup>311</sup>A ce sujet, voir les pages 13 à 14 de l'édition d'A. Pauphilet.

<sup>312</sup>Ces vers se situent dans le passage en italique de la fin qui représente la reprise des quatorze derniers vers de la *Deuxième Continuation* servant de transition entre le roman de Gerbert et celui de Manessier (voir le ms. T).

Dans la *Deuxième Continuation*, le couronnement des aventures profanes du héros a lieu sur le site merveilleux du Mont Douloureux où se présente l'épreuve chevaleresque suprême. Il s'agit d'attacher son cheval à l'anneau du pilier sans disparaître ni devenir fou. Seul le chevalier parfait ne sera pas soumis à cet enchantement :

Ne nus n'i pooit aresner  
Son cheval, ainsins avenoit,  
Se trop boens chevalier n'estoit. (v. 19920-2).

Comme le siège périlleux dans la tradition, l'aventure du pilier a été inventée par Merlin pour permettre au fils d'Uterpandragon, le Roi Arthur, de reconnaître son meilleur chevalier<sup>313</sup>. Or juste après la réussite de l'épreuve, une jeune fille apparaît sur une mule pour dire à Perceval son indéniable victoire et le désigner comme un être hors norme :

"Sire, fait elle, bien le sai,  
De voir sans doute et sans cuidier,  
Que vo cors et vostre destrier  
Devroit toz li monz aorer  
Et souplier et ancliner  
Miauz que tel saint fait l'an autel" (v. 31686-91).

Le héros devient objet de vénération par l'emploi du verbe *aorer*, et par la comparaison aux saints dont le culte est rendu à l'autel<sup>314</sup>. Cette comparaison annonce sans doute la consécration du chevalier au Château du Graal et l'élève au rang de divinité, d'autant plus que la preuve vient d'être faite de sa suprématie sur tous :

"Or si vos poëz bien vanter  
Que vos plus grant honor avez  
Que chevalier de mere nez  
Eüst onques jor de sa vie." (v. 31698-701).

Chez Gerbert, également, il est question du pilier du Mont Douloureux. L'une des premières aventures de Perceval dans cette oeuvre est la rencontre de deux jeunes filles qui ont été pendues par leurs amis : Sagremor et Agravain devenus fous après avoir demandé "*Quist laiens ?*" (v. 981) en ce lieu où Merlin a emmuré le démon (v. 972-3). Or tout homme qui pose cette question,

"Ja tant n'ert sages ne senez  
Que tantost ne soit forsenez

---

<sup>313</sup>Cette origine est racontée des vers 31789 à 31909.

<sup>314</sup>Même son cheval profite de cette promotion, ce qui prête à sourire.

S'il n'est del mont li plus hardis

Et par drois fais et par drois dis." (v. 975-8).

Bien après cet épisode (à partir du vers 14350), Perceval parvient à vaincre le démon, comme le fit le Christ, lors de l'aventure du Chevalier à la Tombe. Cette histoire apparaît également dans la *Deuxième Continuation* mais n'a aucun lien avec le Mont Dououreux contrairement à Gerbert de Montreuil qui semble regrouper deux aventures indépendantes chez Wauchier. La scène est donc reprise et transformée dans l'oeuvre de Gerbert où le héros, croyant secourir un chevalier qui implorait sa libération d'un perron de marbre, délivre en fait un serpent à la tête d'homme (v. 14435-6) qui n'est autre que le diable enfermé là par Merlin. Dans la *Deuxième Continuation*, il s'agit en revanche d'un beau chevalier qui, se sentant "vaincu" sans même qu'il y ait eu de combat, prononce une liste de superlatifs très laudatifs à l'égard de Perceval :

"Car je sai bien trestot de voir

Que vos iestes li plus proisiez,

Miauz apris et miauz anseigniez,

Et miaudres de chevalerie

Que chevalier qui soit an vie." (v. 27482-6).

Bien qu'il soit le démon en personne, le monstre de l'oeuvre de Gerbert reconnaît aussi la valeur de Perceval, lui révélant son destin royal, à condition qu'il achève la quête : "*rois esteras de grans bontez*" (v. 14553). Mais il y a une grande différence entre ces deux scènes. Le chevalier maléfique, après avoir enfermé le héros à sa place dans le tombeau et essayé de partir avec la mule puis le destrier, comprend son tort par l'immobilisme de ces animaux qui ne lui appartiennent pas. Pris de remords ou en tout cas lucide, il libère à son tour Perceval. L'attitude de l'homme-serpent n'est pas du tout analogue. Alors que la ruse de départ est semblable, le héros est ensuite délivré par sa propre feinte qui consiste à renfermer malgré lui le démon à sa place. Le trompeur est ainsi trompé.

- Le pont inachevé (*Deuxième Continuation*)

Briol est le personnage témoin qui, indiquant l'épreuve du pont inachevé, assiste à sa traversée. Alors,

Brios voit bien et aparçoit

Que c'est li miaudres chevaliers,

Li plus hardiz et li plus fiers

Qui soit ou mont, n'an doutez mie. (v. 26808-11).

Le test qui avait été annoncé comme tel, pour désigner le meilleur chevalier<sup>315</sup> a été réussi. Le miracle s'est produit : le pont s'est ressoudé *tout seul* (v. 26804), après le premier pas de Perceval, démonstration de sa foi courageuse qui ne s'est pas laissé ébranler par l'étrange phénomène : le pont

---

<sup>315</sup>Voir les vers 26267-70 et 26773-82.



[...] gita un bret  
Ainsint orriblè et si let  
Que il sambla que toz chaïst  
Et despeçast et porfandist. (v. 26797-800).

## S'asseoir sur la chaire (Continuation de Gerbert)

Dans l'oeuvre de Gerbert de Montreuil où Perceval s'assoit sur la chaire, la réaction produite est la même : le siège fait un bruit terrible et la terre se fend (v. 1478-85). Or le héros reste impassible :

Et Perchevaus ne se remue,  
Color ne change ne ne mue  
Ne n'a paor de nule chose. (v. 1489-91)<sup>316</sup>.

Il s'agit de la première épreuve consistant à s'asseoir sur la somptueuse chaire connue dans la tradition sous le nom de siège périlleux. L'aventure apparaît dans plusieurs textes<sup>317</sup>. Elle est inspirée "du trône de Salomon, qui plaçait le roi au-dessus des humains et juste au -dessous de la divinité", ainsi que "de la Pierre de Tara désignant magiquement en Irlande celui qui devait accéder à la royauté"<sup>318</sup>. Habituellement, l'épreuve se passe lorsque la cour arthurienne est au grand complet pour que la reconnaissance de la supériorité du héros soit unanime. Ainsi dans l'oeuvre de Gerbert, Perceval, intrigué de voir que personne ne s'assoit sur la chaire, en demande la raison au Roi qui lui fournit les explications suivantes : elle lui a été donnée par la fée de Roche Menor avec ordre de la mettre en évidence à chaque grande fête (v. 1436-1446) pour que se réalise un jour la prophétie :

[...] "dignes esteroit  
De seoïr cil qui conquerroit  
Del monde le los et le pris  
Et ce que ne puet estre apris  
Par home ne ja ne sera  
Fors par celui qui i serra,

---

<sup>316</sup>Dans la *Continuation* de Wauchier, Perceval démontre le même courage pour passer l'autre pont, le pont de verre : *Crieme ne doute ne poor* (v. 26170). Mais cette fois-ci, personne n'est là pour louer son exploit, sans doute parce qu'il parvient à traverser le pont à l'aide d'un animal féérique : la mule blanche.

<sup>317</sup>Certains donnent au siège une origine chrétienne : voir le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron, v. 2466-2554 (éd. de W. A. Nitze), *L'Estoire del Saint Graal*, § 766, l. 10-15 (éd. J-P. Ponceau). Pour d'autres, le siège aurait été inventé par Merlin : voir le *Merlin* de Robert de Boron, ch. 48-49 (éd. d'A. Micha), le *Didot-Perceval*, p. 141, l. 45 (éd. de W. Roach) et la *Queste del Saint Graal*, p. 77, l. 20 ss. (éd. d'A. Pauphilet).

<sup>318</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 632.

C'est del Graal et de la Lance,  
Mais chil i serra sanz doutance." (v. 1447-54).

Or le héros parvient à s'y asseoir sans être englouti. C'est pourquoi Faradien dit à Perceval : "*li plus preus estes del monde ; / Bien le tesmoigne la chaiere*" (v. 2408-9).

## Enlever l'écu du cou d'une jeune fille (Continuation de Gerbert)

Le héros est également le seul à pouvoir enlever l'écu du cou d'une demoiselle sans être lapidé comme tous ceux qui tentent de le faire et qui n'en sont pas dignes. Une inscription avertit de cela, affirmant que nul ne peut retrouver le Graal ni la Lance, si ce n'est celui qui dépendra l'écu (v. 8443-6). Or

Nus hom, s'il n'est li plus hardis  
Del mont et en fais et en dis (v. 8489-90)

n'y parviendra. Par sa réussite, Perceval acquiert donc un statut de perfection immédiatement reconnu par la jeune fille à l'écu :

La pucele a terre se lance,  
Quant voit que il a l'escu pris :  
Bien set qu'il est du plus grant pris  
Que chevaliers qui soit el monde. (v. 8512-5).

- Ouvrir le "hucel" (*Continuation* de Gerbert)

Plus tard, le héros manifeste à nouveau sa grande valeur en ouvrant un "hucel" arrivé il y a plus de dix ans avec un cygne et accompagné d'une lettre signifiant

*Que nus nel porroit desfermer*

Se li mielres chevaliers non  
Ki fu et du greignor renon. (v. 10760-1).

Une centaine de chevaliers ont déjà essayé mais sans succès (v. 10790-3). Lorsque Perceval tente à son tour, le "hucel" s'ouvre aussitôt (v. 10886). Sa réussite le désigne donc comme le meilleur chevalier, mais aussi comme le meurtrier de celui qui se trouve dans le "hucel" et qui dégage une douce odeur. En effet, un "brief" découvert à l'intérieur avertit quatre frères que leur père a été tué par le vainqueur de l'épreuve, celle-ci ayant pour origine le motif de la vendetta<sup>319</sup>.

Or Perceval ne se contente pas de réussir les épreuves qui lui étaient destinées, puisqu'il mène à bien des aventures prévues pour d'autres dans le *Conte du Graal*, les continuateurs transformant Perceval en héros exclusif malgré plusieurs épisodes encore consacrés à Gauvain.

---

<sup>319</sup>Voir à ce sujet M-L. Chênerie, *opus cit.*, pp. 272-273.

## c) Perceval devient l'unique héros

### L'aventure du Mont Douloureux et du Château de Montesclaire.

Dans le *Conte du Graal*, une jeune fille hideuse maudit Perceval à la cour d'Arthur, puis annonce :

"Mes qui voldroit le pris avoir  
De tot le mont, je cuit savoir  
Le leu et la piece de terre  
Ou l'an le porroit miauz conquerre,  
Se il estoit qui l'osast feire.  
Au pui qui est soz Montesclaire  
A une dameisele assise :  
Mout grant enor avroit conquise  
Qui le siege an porroit oster  
Et la pucele delivrer,  
Si avroit totes les loanges,  
Et l'Espee as Estranges Ranges  
Porroit çaindre tot a seür  
Cui Deus donroit si buen eür." (4701-14).

C'est alors que

[Et] mes sire Gauvains saut sus,  
Si dit que son pooir fera  
De li rescorre et s'i ira (v. 4718-20).

Girflet annonce qu'il ira au Château Orgueilleux, Perceval à la quête de la lance et du graal, et Kahedin au Mont Douloureux :

"Et je sor le Mont Dolereus  
Fet Kahedins, monter irai  
Ne jusque la ne finerai." (v. 4724-6).

Or la version courte de la *Première Continuation* rappelle uniquement le voeu de Girflet d'aller au Château Orgueilleux. Dans la *Deuxième Continuation*, peu avant d'arriver au Château du Graal, Perceval parvient au Mont Douloureux et réussit l'épreuve, alors que le vainqueur aurait dû être Kahedin. Ce dernier ne parvient donc pas à mener à bien l'aventure, au profit de la gloire de Perceval qui doit assumer toutes les victoires.

Seul Gauvain dans la version longue de la *Première Continuation* réussit à délivrer la demoiselle assiégée à Montesclaire (v. 4424-35). Cependant, dans l'oeuvre de Gerbert, Perceval prend la place de Gauvain en délivrant la jeune fille de Montesclaire qui se nomme la Pucelle au Cercle d'Or, car il vainc le Chevalier au Dragon, son assiégeant.

La supériorité de Perceval est surtout mise en valeur par sa comparaison avec Gauvain, illustre chevalier du Roi Arthur.

## Perceval et Gauvain par rapport à la quête

Après la préface du *Conte du Graal* qui contient la parabole du semeur, l'éloge de Philippe de Flandre et l'annonce du sujet de l'oeuvre, on observe une alternance entre parties consacrées à Perceval et parties consacrées à Gauvain :

- v. 69-4500 : Perceval est établi quêteur du graal et Gauvain n'apparaît que dans le dernier épisode, celui des gouttes de sang sur la neige ;
- v. 4501-4812 : Perceval et Gauvain sont à la cour d'Arthur (une demoiselle hideuse maudit Perceval avant que Guigambresil n'accuse Gauvain de félonie) ;
- v. 4813-6216 : Gauvain doit chercher la lance selon le conseil d'un vavasseur au roi (v. 6110-18) ;
- v. 6217-6518 : ce passage est entièrement consacré à Perceval ;
- v. 6519-9234 : ce passage est entièrement consacré à Gauvain.

Dans la *Première Continuation*, le héros est unique, il s'agit de Gauvain. Perceval apparaît dans un seul épisode des rédactions moyenne et longue : celui de Caradoc, et il est totalement absent de la rédaction courte<sup>320</sup>, version la plus ancienne, qui n'est pas très fidèle à Chrétien. William Roach en conclut même que "la Rédaction Courte de la *Première Continuation* n'est pas une continuation du tout"<sup>321</sup>, contrairement aux versions longue et moyenne qui s'inscrivent plus dans la lignée du *Conte du Graal* à propos des aventures de Gauvain, même si c'est encore lui et non Perceval qui va au Château du Graal, pour remplacer un chevalier anonyme. Cependant, Gauvain échoue à deux reprises à l'épreuve de l'épée, ce qui manifeste qu'il n'est pas le chevalier attendu.

Les trois *Continuations* suivantes sont essentiellement consacrées à Perceval qui réussit là où Gauvain avait échoué. Ce dernier apparaît malgré tout dans un grand nombre d'aventures.

Chez Wauchier, il découvre le Petit Chevalier et sa soeur (v. 29209-29953), participe au tournoi dans la Blanche Lande (v. 29954-30507), rencontre le Chevalier pensif et secourt son amie (v. 30508-31040),

---

<sup>320</sup>Une seule exception : le vers 7672 du ms. L et le vers 7634 du ms. A où Perceval est mentionné.

<sup>321</sup>"Les Continuations du *Conte du Graal*", *Les Romans du Graal dans la Littérature des XIIème et XIIIème siècles, opus cit.*, p. 115.

retrouve son fils Guinglain et retourne avec lui chez le Roi Arthur (v. 31041-31420). Par conséquent, 2211 vers s'intéressent à Gauvain sur un total de 12987 vers (ms. E), soit 17,02% contre 76,80% dévolus à Perceval c'est-à-dire 9974 vers.

Dans la *Continuation* de Manessier, Gauvain croise la soeur de Silimac (v. 35051-35299), secourt Dodinel (v. 35300-35745), vainc le roi Margon (v. 35746-36363), rencontre la Sore Pucelle (v. 36364-36620), combat en duel Keu (v. 36621-36916) et Agravain (v. 36917-37140) et secourt Lionel (v. 40402-40513). Ainsi, 2195 vers s'appliquent à Gauvain sur un total de 10087 vers, soit 21,76%, contre 58,59% concernant Perceval c'est-à-dire 5910 vers.

Enfin, chez Gerbert, Gauvain apparaît à la cour arthurienne puis participe au tournoi avec ses compagnons, il est libéré par Perceval (v. 3248-4868). D'autres épisodes lui sont consacrés sans que la présence de Perceval soit signalée : chez les bandits (v. 12381-13053), au Château d'Urpain (v. 13054-13956), au couvent de la "pucele as Dras Envers" (v. 13957-14001), et à la Cour (v. 14002-14078). Donc, 1697 vers se rapportent à Gauvain sur un total de 17086 vers, soit 9,93% contre 80,11% consacrés à Perceval c'est-à-dire 13688 vers.

Mais Gauvain ne fait pas figure de héros. Sa présence ne sert qu'à faire ressortir, par contraste, la valeur de Perceval, "nouveau soleil de la chevalerie". Dans le *Lancelot en prose* aussi, Jean Marx remarque à propos de Gauvain que "le type du héros et la raison profonde de son échec sont traités de façon saisissante"<sup>322</sup>. Et il ajoute que Gauvain est "exclu de cette conquête dont le sens religieux va toujours s'affirmant. Tout au plus dans la *Mort le Roi Arthur*, le beau roman qui clôt le cycle du *Lancelot en prose*, lui sera-t-il permis, par la grâce divine, de se repentir au moment de sa mort."<sup>323</sup>

## Conclusion

Ainsi, dans les *Continuations*, Perceval répond à l'élection en affirmant sa volonté, en étant vainqueur de tous les combats et en réussissant toutes les épreuves, même celles qui ne semblaient pas prévues pour lui au départ, mais pour d'autres comme Gauvain. Il sert de "faire-valoir" à Perceval qui devient l'unique quêteur dans les trois dernières *Continuations*. Sur le plan chevaleresque, la réussite est complète.

En revanche, la poursuite de l'apprentissage amoureux commencé chez Chrétien est à nuancer selon les oeuvres. Mais dans toutes, Perceval ne manifeste en tous cas plus la "niceté" dont il avait témoigné dans le *Conte du Graal*.

Quant à dire s'il y a ou non progression du héros au niveau spirituel, la réponse positive ne semble évidente que chez Gerbert et à la fin de l'oeuvre de Manessier seulement. Ailleurs, et surtout dans l'oeuvre de Wauchier, Perceval régresse même complètement par rapport à sa conversion dans le *Conte du Graal* bien

---

<sup>322</sup>"La quête manquée de Gauvain", *Mél. E. Gilson*, Toronto-Paris, 1959, p. 434.

<sup>323</sup>"La quête manquée de Gauvain", *opus cit.*, p. 436.

que son désir de connaissance semble grandi et surpasse celui de Gauvain face au cortège. Ce dernier évolue justement en fonction du personnage visionnaire, mais aussi de la propre avancée de Perceval, comme cela est déjà visible dans le *Conte du Graal*. Les *Continuations* partent des données de Chrétien et les modifient avec l'apport d'autres romans, variable selon les oeuvres, l'évolution du quêteur et du Graal étant spécifique dans chacune. En effet, malgré un enchaînement et des reprises de *Continuation* en *Continuation*, toutes ont une coloration et un dessein bien particuliers. Dévoiler leur intérêt et leur originalité propres nécessite donc une analyse de chaque oeuvre indépendamment de ce qui précède ou de ce qui suit.

# Deuxième partie. La *Continuation* de Wauchier de Denain

La *Deuxième Continuation* fait suite au *Conte du Graal* pour ce qui est des épisodes concernant Perceval. C'est pourquoi le début de l'oeuvre présente le résumé des dernières aventures narrées par Chrétien (les cinq ans d'errance vaine de Perceval et sa repentance chez l'oncle ermite). Pourtant, il semblerait que Wauchier prenne de grandes libertés par la suite, au point que Laurence Harf-Lancner affirme : "ce roman de Perceval n'est nullement un roman du Graal mais un long conte de fées"<sup>324</sup>, où s'entremêlent d'ailleurs différentes quêtes. Wauchier de Denain se serait-il donc complètement détourné de l'esprit de son fondateur ?

Pour établir le dessein propre à la *Deuxième Continuation*, il convient de définir une cohérence interne à l'avancée accomplie par le quêteur et d'analyser le milieu dans lequel il évolue, à savoir un monde merveilleux de par son cadre naturel et ses habitants. Ce monde si ambigu entraîne l'homme dans une grande confusion, lui présentant une multitude de "merveilles" qui semblent en concurrence avec le divin et ce qui devrait être l'attraction unique : le Graal. Dans ce cas, quelle est la nature du Graal et le sens de la quête ?

## I) La progression du quêteur

Y-a-t-il une structure à découvrir malgré la multiplicité des épisodes et les comportements changeants ?

### **1- L'entrelacement**

Wauchier de Denain compose son oeuvre selon la technique de l'entrelacement qui mêle des aventures et des quêtes de natures différentes.

#### **a) La succession des aventures**

- L'oeuvre débute par les reproches que le chasseur adresse à Perceval sur son silence au **Château du Roi Pêcheur** (v. 9493-9510 [A]),
- mais il lui indique aussi l'épreuve du Cor (v. 9513-22 [A]) après laquelle on signale à Perceval l'aventure du **Mont Douloureux** (v. 19916-22)<sup>325</sup>.

---

<sup>324</sup>*Les Fées au Moyen Age. Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Honoré Champion, Paris, 1984, p. 367.

<sup>325</sup>Lorsque le manuscrit n'est pas mentionné, il s'agit du manuscrit E.

- Perceval, décidé à s'y rendre, aperçoit alors la rivière du **Roi Pêcheur** (v. 20010-26).
- Cependant, après l'avoir traversée, il quitte le droit chemin et se rend à un autre château qui l'avait attiré : celui de l'**Echiquier Magique** (v. 20096-101). S'ensuit une foule d'épisodes profanes dont certains sont liés à la jeune fille à l'Echiquier comme la chasse au blanc cerf (v. 20304-16). Il y a accumulation de rencontres variées (avec le chasseur, le frère du Chevalier Vermeil, la jeune fille qui a perdu son ami, Blanchefleur, sa soeur, l'oncle ermite et les pucelles) et de combats (contre le Chevalier au Tombeau, le chevalier assassin, le lion puis Abrioriz de Brune Mons, le géant, le gardien du Gué Amoureux, le Bel Inconnu, le Beau Mauvais, le chevalier qui voulait prendre sa soeur, et Garsallas, voleur du *braichet* donné à Perceval par la jeune fille à l'échiquier). Entre ces luttes, Perceval se souvient parfois du Graal<sup>326</sup>, mais une fois le chien et la tête du cerf récupérés, il cherche plus que jamais le Château de l'Echiquier (v. 25438-53).
- C'est alors qu'apparaissent une mule et une jeune fille, puis une grande lumière (v. 25454-621). La demoiselle révèle ensuite au héros que la clarté venait de la demeure du **Roi Pêcheur** (v. 25783-5). Perceval s'intéresse donc à nouveau à la quête du Graal. Il interroge la jeune fille sur le Graal, la lance et le Roi (v. 25817-25), demande à une autre le chemin de la Cour du Graal (v. 25940-9) comme il le fait aussi à Briol qui lui parle d'épreuves qu'il doit d'abord franchir (le pont inachevé et le tournoi v. 26232-57).
- Perceval les ayant réussies, le Chevalier de la Tombe lui dit d'aller au **Mont Dououreux** (v. 27487-90).
- Puis une jeune fille à la mule et à l'anneau demande à Perceval des nouvelles sur sa quête du **Graal** (v. 27534-53).
- Perceval prie alors pour retrouver le Château du Roi Pêcheur et celui de l'**Echiquier** (v. 27602-13), lorsqu'une voix lui enjoint de mettre à terre le *braichet* qui le conduira chez sa maîtresse (v. 27614-27).
- L'épisode marque la fin de la quête du cerf et du chien pour la jeune fille à l'Echiquier qui indique au héros le chemin de la **Cour du Graal** (v. 28156-68, 28200-4).
- Mais sur la route, Perceval rencontre un chevalier pendu : Bagomadés, qui lui parle du **Mont Dououreux**. Perceval exprime à nouveau la volonté de s'y rendre pour voir s'il est le meilleur chevalier (v. 28350-3).
- Durant son cheminement, un enfant lui apparaît sur un arbre. Percevant la nature spirituelle de l'être, le héros l'interroge sur le **Roi Pêcheur** (v.31478-80).
- L'enfant refuse de répondre et lui dit d'aller au **Mont Dououreux** (v.31481-88). Perceval s'y rend et achève cette deuxième quête.

---

<sup>326</sup>Voir les vers 20711-5, 23130-40, 24012-24021.



- La jeune fille du Mont lui révèle sa réussite et lui montre la voie du **Graal** (v. 32012-24). Ayant terminé les deux quêtes profanes, Perceval ne pense plus désormais qu'au Roi Pêcheur, à la lance et au Graal (v. 32056-69). Des chasseurs lui indiquent où se trouve la Cour (v. 32188-96) et il y parvient enfin, après une halte à la Chapelle à la Main Noire.

Au cours de ce long cheminement, l'éclosion d'une nouvelle aventure est plusieurs fois marquée par l'époque de la "reverdie"<sup>327</sup> où les oiseaux chantent<sup>328</sup>, l'herbe verdit<sup>329</sup>, les fleurs odorantes éclosent dans les prés<sup>330</sup>, les arbres retrouvent leur feuillage<sup>331</sup> et se chargent de fruits<sup>332</sup>.

Le suivi des événements n'est pas évident, étant donné le mélange assez constant d'épisodes souvent suspendus. De plus, certains demeurent inexplicables, sans suite, tels que l'assassinat d'un jeune homme par un chevalier (v. 20773-20894), la vision du chevalier mort sous un chêne puis la rencontre de son amie par Perceval (v. 21585-21658) et l'intervention du Chevalier de la Tombe (v. 27378-27505). Le sens du cheminement de Perceval se perçoit donc difficilement lors d'une première lecture qui laisse l'impression d'une accumulation d'aventures sans cohésion, comme si le parcours du quêteur était dû au hasard. Les étapes sont en effet multiples et d'ordres divers. Le héros enchaîne de manière apparemment arbitraire et décousue les aventures qui se regroupent autour de trois fils narratifs correspondant aux trois quêtes.

## b) Les quêtes

La première quête profane, ordonnée par la jeune fille à l'Echiquier, reprend le thème folklorique de la Chasse au Blanc Cerf qui marque un passage dans le monde féérique. De nombreux textes reprennent ce topos<sup>333</sup>, entre autres des lais<sup>334</sup>, le *Merlin-Huth*, *Méliador*, *Erec et Enide*, oeuvre qui commence par le désir du roi Arthur de faire revivre la coutume (v. 37-38) selon laquelle le tueur du cerf doit donner un baiser à la plus belle (v. 43-48). Dans la *Deuxième Continuation*, il s'agit de tuer le Cerf Blanc puis d'en ramener la tête avec le *braichet* prêté pour la chasse. La partie de chasse n'est pas détaillée, mais assez réaliste (v. 20304-16). Il est seulement dit que Perceval trouve l'animal seul dans un parc et qu'il l'abat sur un rocher. Le cerf n'est pas qualifié et l'aspect merveilleux est donc plutôt réduit. La jeune fille à l'Echiquier avait pourtant annoncé la caractéristique féérique de l'animal en le nommant ainsi : "*Le blanc cerf*" (v. 20266). Or le

---

<sup>327</sup>Sur ce motif, voir Pierre Bec, *La lyrique française au Moyen Age (XIIe-XIIIe siècles)*, Paris, Picard, 1977-78, 2 vol., pp. 136-141, et Marc Le Person, "L'insertion de la 'reverdie' comme ouverture ou relance narrative dans quelques romans des XIIe et XIIIe siècles", *Les genres insérés dans le roman*, CEDIC, Univ. Lyon 3, 1994, pp. 17-33.

<sup>328</sup>Voir les vers 21958, 22509-10.

<sup>329</sup>Voir les vers 22261, 24762, 24836, 25691, 25721, 25877, 28356, 31656, 32160-61.

<sup>330</sup>Voir les vers 22525-29.

<sup>331</sup>Voir les vers 22510, 23161-62, 24868-69, 26409-10, 26518-19.

<sup>332</sup>Voir le vers 23167.

<sup>333</sup>Le motif est analysé par Laurence Harf-Lancner, *opus cit.*, pp. 221-241.

<sup>334</sup>Voir par exemple *Guigemar*, *Tyolet* et *Mélion*.

narrateur précise la même marque merveilleuse à propos du précieux *braichet*, ce qui prouve son appartenance à l'Autre Monde :

Li broichet fu blans conme nois,  
S'avoit un grant liens d'orfrois. (Ms. E, v. 20291-2).

Cette description l'apparente à un autre *braichet*, ayant aussi une fée pour maîtresse, dans le lai de *Tyolet* :

. I. blanc brachet tries soi portoit ;  
une sonnete d'or avoit  
pendue au col du blanc brachet. (v. 329-31).

Cette fée s'offrira au chevalier qui parviendra à tuer le Blanc Cerf. La Demoiselle à l'Echiquier attribue le même sens à la quête : obtenir son amour. Le symbolisme du cerf est donc lié au domaine courtois où il représente la puissance sexuelle. Comme dans le lai de *Tyolet*, "*le blanc brachet* joue le rôle de l'animal guide, à la place du blanc cerf qui, enjeu de l'épreuve, substitut de la fée elle-même, attend le héros dans l'autre monde"<sup>335</sup>. Mais avant que le *braichet* conduise Perceval au Château de sa maîtresse, la quête semble interminable puisque Perceval se fait voler tantôt le *braichet*, tantôt la tête du cerf qui, au lieu de mener le chevalier à la fée comme dans les contes morganiens, l'en prive pendant une longue période. Mutilé, il métaphorise ainsi la continence qu'impose l'inaccessibilité temporelle à la fée. Comme dans le *Merlin Huth*, il "subit le sort des gibiers mortels"<sup>336</sup>, mais sa tête se conserve mystérieusement. En grande partie rationalisé, le cerf devient "simple prélude à l'aventure : l'animal ne conduit plus le chevalier dans l'autre monde mais dans la lice où l'occasion lui sera offerte de prouver sa valeur"<sup>337</sup>. Instrument d'une longue initiation, il ne conduit donc qu'indirectement à la fée, après de nombreuses épreuves.

L'autre quête profane est celle du Mont Douloureux. Le but n'est plus de conquérir l'amour d'une jeune fille mais d'acquérir la gloire du meilleur chevalier, ambition très terrestre elle aussi. Cette quête est indiquée à maintes reprises. C'est d'abord au Château du Cor que le héros entend la description du lieu bien visible de loin car situé en hauteur. De plus, les croix qui entourent le pilier signalent l'endroit précis :

[...] oï raconter et dire  
Qu'au grant pui dou Mont Dolerox  
Avoit un piller merveillox ;  
S'avoit molt cros an ce piller (v. 19916-19).

Apprenant l'aventure, Perceval affirme :

---

<sup>335</sup>Laurence Harf-Lancner, *opus cit.* , p. 224.

<sup>336</sup>*Idem*, p. 230.

<sup>337</sup>*Idem*, p. 221.

"Car se j'i pooie venir,  
Dont savroie je sanz mantir  
Se seroie boens chevalier." (v. 19927-9).

Le Chevalier au Tombeau rappelle l'épreuve bien plus tard dans un conseil avisé :

"Et se vos volez seurmonter  
Tout le mont d'armes et oustrer,  
Si tenez cel chemin erbous  
Au grant pui dou Mont Dolerous." (v. 27487-90).

Bagomadés y fait allusion lorsqu'il raconte à Perceval sa mésaventure : il se rendait au Mont Douloureux quand il rencontra Keu et trois autres chevaliers du roi Arthur. Devenus fous pour avoir attaché leur destrier au pilier du Mont, ceux-ci l'abattirent et Keu l'attacha par les pieds à cet arbre (v. 28300-43). Après ce récit, le héros dit à Bagomadés qu'il se rend justement au pilier du Mont Douloureux et en donne la raison :

[...] dist que il vet sans doutance  
Au Mont Dolereux au piller  
Por savoir et por esprover  
Se ja boens chevaliers sera. (v. 28350-3).

Peu avant d'arriver au site, l'enfant apparaissant dans l'arbre annonce à Perceval que le dénouement de cette quête est proche (v. 31484-86).

Or le désir de la femme et le désir de la gloire se mêlent à celui du Graal. Les allusions au précieux vase alternent tout au long de l'oeuvre avec les aventures concernant le Mont Douloureux ou la Demoiselle à l'Echiquier. Ces dernières occupent la majeure partie du roman qui s'ouvre et se clôt pourtant sur la Cour du Graal, toile de fond du récit, d'où un va et vient constant entre quêtes profanes (courtoise et chevaleresque) et quête à tendance plus spirituelle. L'entrelacement des quêtes prolonge inconsidérément le récit et brouille les pistes de Perceval qui répond à la première aventure se présentant, ce qui donne l'impression d'un fourvoiement constant. Cela interroge le lecteur sur l'intérêt prioritaire du chevalier qui affirme deux désirs de quêtes à la suite. En effet, après s'être fait voler la tête du cerf et le brachet, le héros demande à un chasseur où se trouve le Château du Graal (v. 20711-15). Mais le chasseur ne pouvant répondre à cette question, Perceval l'interroge alors sur le chevalier voleur de la tête du cerf et du brachet (v. 20722-27). Les deux quêtes sont associées de manière encore plus nette à Beaurepaire où Perceval, quittant Blanchefleur, promet à Dieu et à la Vierge de ne pas s'arrêter plus d'une nuit avant d'avoir trouvé le cerf et le *braichet*, et de ne pas cesser d'errer avant d'avoir entendu la vérité sur le Graal et la lance (v. 23124-37). Plus tard dans son cheminement, et après avoir rendu l'anneau à la jeune fille à la mule, Perceval prie à nouveau Dieu de le mettre sur la voie

De la cort au Roi Pescheor  
Qui li porta si grant honor,  
Ou dou chastel a la meschine  
Qui tant par a la color fine (v. 27605-8).

La construction symétrique accentue l'indifférenciation que fait le héros au sujet des deux désirs de quêtes, comme s'il accordait autant d'importance à la jeune fille qu'au Graal.

De plus, Gauvain mène lui aussi plusieurs quêtes de front. Il annonce aux chevaliers arthuriens

Qu'il ira querre Perceval,  
Et se Diex le desfant de mal,  
Il querra lou Roi Pescheor (v. 29113-5).

Partir à la recherche d'un chevalier dont on reste sans nouvelle est un motif qui apparaît déjà dans le *Conte du Graal* comme en témoigne le vœu du roi Arthur suivi par toute la cour :

"[...] par mon seignor saint Davi,  
Que l'an aore et prie an Gales,  
Ja mes an chanbres ne an sales  
Deus nuiz pres a pres ne girrai  
Jusqu'atant que je le verrai,  
S'il est vis, an mer ou an terre,  
Einz movrai ja por l'aler querre."  
Lues que li rois ot ce juré,  
Si furent tuit asseuré  
Qu'il n'i avoit que de l'aler. (v. 4134-43).

Ce chevalier dont le nom est encore inconnu d'Arthur n'est autre que Perceval sur lequel tous les regards se focalisent. Plus tard, dans la *Deuxième Continuation*, Gauvain semble s'intéresser à une autre quête de Perceval lorsqu'il demande au Chevalier Pensif

S'i[ ] set riens dou Roi Pescheor ;  
Et s'il fu onques a nul jor  
Au Mont Dolereux, au piler. (v. 30561-3).

Or la démultiplication des quêtes entraîne une perte des repères, des buts, et par là-même des modes d'action.

## 2-Des comportements chevaleresques anthithétiques

L'esprit chevaleresque hésite entre l'attitude terrestre, orgueilleuse et violente, et son inverse, l'attitude céleste, humble et miséricordieuse.

### a) La vaine gloire et l'humilité

Le défaut majeur des chevaliers est la vaine gloire inconciliable avec le désir du Ciel qui demande au contraire l'humilité, l'une des plus grande vertus chrétiennes. Or l'oeuvre montre plusieurs personnages en quête d'aventures tout à fait terrestres pour accroître leurs prouesses chevaleresques et par là même augmenter leur renom. Cette avidité est montrée par l'emploi répété de l'expression "querre aventures".

Le Chevalier Blanc, gardien du Gué Amoureux, raconte à Perceval : *J'aloie aventure querant* (v. 22089), avant de découvrir le Gué, *Qui iert li plus avanturos* (v. 22098).

Garsallas dit du Chevalier Noir :

"Les aventures ala querre  
Cinc anz toz plains, onc ne fina." (v. 25120-1).

Lorsque Perceval demande au Bel Inconnu où est son père, Gauvain, il répond :

[...] "Alez iert querre  
Aventures parmi la terre" (v. 22413-4),

ce qui semble normal pour le héros de la chevalerie terrienne, mais plus paradoxal pour le quêteur du Graal. Bagomedés interrogeant Perceval sur le sens de son errance,

Percevaux dist que par la terre  
Vet por **avantures trover**,  
Car molt se vorroit **esprover**. (v. 28346-8).

Cette réponse est à mettre en parallèle avec celle de Calogrenant au vilain dans le *Chevalier au lion*. La présence des mêmes termes clés manifeste une volonté identique :

" - Je, fet il, uns chevaliers  
qui quier ce que **trover** ne puis ;  
assez ai quis, et rien ne truis.  
- Et que voldroies tu trover ?  
- **Avanture**, por **esprover**  
ma proesce et mon hardemant. " (v. 358-63).

C'est justement cette attitude que Blanchefleur reproche à son ami qui semble plus soucieux de sa gloire personnelle que du bonheur de celle qu'il est pourtant censé aimer :

"Je remés seule et esmarrie,  
Vos alastes an autres terre,  
Ne sai ou, aventures querre  
Por vostre grant pris amonter." (v. 22860-3).

Le Roi Pêcheur met en garde le héros contre le péril qui menace sa propre personne par une sentence qui condamne la recherche de la gloire terrestre :

"Molt par est fox qui Dieu oublie  
Por conquerre pris terrien,  
Dont l'am pert l'annor et le bien  
Que Diex a ses feaus promis." (v. 32486-9).

Cependant, une grande ambiguïté subsiste dans l'oeuvre, car Briol ne justifie-t-il pas la nécessité de l'épreuve du pont et de la participation au tournoi en disant à propos de la cour du Roi Pêcheur :

"S'a celle cort volez aler,  
Vos covient de chevalerie  
Avoir lou pris et la mestrie." (v. 26238-40).

Seul le meilleur chevalier sur le plan terrestre peut donc accéder au Graal, d'où l'équilibre à trouver entre cette exigence et le souvenir de Dieu.

Bien que les principes d'une chevalerie céleste ne soient rappelés dans aucun passage de l'oeuvre de *Wauchier* dont la tentative de spiritualisation est bien mince et se heurte à l'ampleur du merveilleux, Perceval manifeste toutefois, de temps à autre, un certain esprit d'humilité qui le distingue des autres chevaliers et fait de lui le héros.

Ainsi, il doute d'être le meilleur chevalier comme le lui affirme la jeune fille du Mont Douloureux :

"Certes, fait Percevaux, amie,  
Vos dites ce que vos vollez,  
Mais de meillors an a assez  
Em plusor leus que je ne soie.  
Certes, grant outraige feroie,  
Se je me tenoie au meillor." (v. 31702-7).

De même, au Château du Graal, lorsque le Roi Pêcheur lui demande de ressouder l'épée pour prouver sa perfection,

Percevaux dit qu'i[!] le feroit,  
Mes si preuz ne si bon n'estoit  
Qu'i[!] la peüst mie soder. (v. 32547-9).

Il participe au tournoi comme le lui a vivement conseillé Briol mais s'y rend incognito. Il s'illustre de manière exemplaire au point de provoquer l'admiration générale mais ne dévoile pas son identité, même à la fin du deuxième jour où le roi Arthur désire connaître le prestigieux chevalier : la bataille terminée, Perceval s'enfuit dans la forêt à vive allure (v. 27204). Ses victoires au tournoi ne servent donc pas sa propre gloire.

Pour le motif du *braichet* qui l'oppose à Garsallas, Perceval ne tient pas à se battre et propose une entente :

"Mom braichet, s'i[!] vos vient a gré,  
Me randez am pes et sans guerre,  
Que longuemant ai mis an querre,  
Si n'ai cure de la mellee." (v. 24920-3).

Et c'est seulement après avoir constaté que sa prière est vaine (v. 24928-35) que le combat est engagé : *Desfie le tout erranmant* (v. 24945). Ayant tout fait pour éviter un affrontement que le vol du *braichet* par Garsallas aurait pu justifier, Perceval n'en porte pas la responsabilité.

Dans la lutte qui oppose le Beau Mauvais au héros, ce dernier fait preuve d'une grande courtoisie chevaleresque lorsque, pour que le combat soit équitable, il jette son épée, voyant que celle de son adversaire est brisée, bien que celui-ci veuille se rendre et qu'il reconnaisse sa défaite. Le Beau Mauvais honore la noblesse de ce geste en qualifiant de manière laudative Perceval : "*Mes molt estes preuz et cortois*" (v. 23281).

Enfin, Perceval et le Bel Inconnu témoignent l'un pour l'autre une grande amitié lorsqu'après s'être reconnus, ils s'humilient chacun à leur tour, faisant de l'autre le vainqueur. Le Bel Inconnu, apprenant d'abord l'identité de son adversaire lui dit : "*Conquis m'aieiz*" (v. 22381). Puis Perceval reconnaissant dans le Bel Inconnu le fils de Gauvain,

[...] fait joie molt grant  
De lui et dist qu'i[!] l'a conquis. (v. 22392-3).

Le combat cesse alors sans qu'il y ait ni vaincu ni vainqueur.

## **b) La violence et la miséricorde.**

La violence est un autre trait de la chevalerie terrienne qui s'oppose au principe chrétien de la miséricorde.

Perceval assiste à une scène de grande cruauté lorsqu'alerté par un cri (v. 20781), il aperçoit

Un vallet qui fuiant venoit,  
Qui tout lou vis sanglant avoit. (v. 20783-4).

Son habillement est misérable, il est blessé d'un javelot et fuit bien que son corps soit tout ensanglanté. Un chien en furie est à ses trousses (v. 20815-9), suivi d'un chevalier muni d'une épée rouge de sang (v. 20826-7). Perceval l'interpelle pour connaître la raison de sa poursuite, mais celui-ci ne répond pas et, contre toute règle, tue de son épée le jeune homme désarmé qui cherchait à se réfugier dans les buissons. Le héros reproche à l'assaillant la gravité de son acte, lui qui n'a de plus fait aucun cas de son interpellation :

Et dist : "Chevalier, an nul sens  
Ne feissiez tel estoutie,  
Se an vos eüst cortoisie.  
Quant devant moi ci trespasastes  
Et onques a moi ne pallastes,  
Ce fu oustraiges et orguiaux." (v. 20840-5).

Cette réprimande provoque les injures du chevalier qui traite Perceval de *fol musart* (v. 20847), de *vilains* (v. 20852) et d'*annieux* (v. 20852), et lui ordonne de partir. Perceval tout en restant courtois le prie encore de lui expliquer la faute du jeune homme, c'est alors que l'assassin perd patience et lui assène un grand coup qui provoque le combat.

L'abus de pouvoir et la violence exercée sur les plus faibles sont également dénoncés à travers la figure du géant. Ce dernier tue n'importe quel chevalier passant par sa tour et emprisonne cruellement une jeune fille pauvre qui dévoile son malheur :

"Ainz m'a tenue an son manoi[r]  
Deus anz antiers et un demi,  
Dont j'e formant lou cuer m[a]rri.  
Ne je ne voil faire son bon,  
Si ne me fait se honte non;  
Ne ne me lait morir ne viv[r]e  
Et si n'am puis estre delivre." (v. 21770-76).

Or le caractère méchant du géant ne tarde pas à se vérifier. Avant même d'engager un combat avec le héros,

Lou ch[ev]al voit, si s'an aire  
Por ce q[u]e sus l'erbe passoit ;  
D'une [m]jaçe qu'il tenoit  
Li don[e] un cop deresoné  
Si que parmi l'a tronçoné. (v. 21812-6).



L'acte est condamnable dans son aspect irréfléchi et démesuré ; il prouve un tempérament impulsif et violent que manifeste un autre chevalier en voulant prendre de force la soeur de Perceval. La description insiste sur son caractère présomptueux par l'emploi répété de l'adjectif *grant*, et sur son aspect monstrueux par l'utilisation de l'expression *a desmesure* :

Un chevalier molt **grant**, monté  
Sus un **grant** destrier<sup>338</sup> pomelé,  
Fors et isnel **a desmesure**. (v. 23775-7).

Cependant, le héros lui-même témoigne d'une certaine cruauté épique en démembrant ses adversaires. Il coupe l'oreille et la joue du Noir Chevalier à la Tombe (v. 20553-54) et tranche la cuisse du géant (v. 21846-8), puis

Si felonnesement le fiert  
Que l'oroille li a copee  
Et de la teste desevee,  
L'espaule et lou braz a bandon,  
Et lou costé jusqu'au pormon. (v. 21868-72).

Le géant s'évanouit mais Perceval ne lâche pas prise pour autant : il lui passe *la bone espee* (v. 21875) dans le corps. Il n'épargne pas non plus le chevalier qui convoite sa soeur : il le transperce de sa lance (v. 23821-4). Perceval manifeste aussi un grand acharnement à l'égard de Garsallas qu'il abat (v. 25012-3) en lui assenant trois coups de suite puis à nouveau trois coups sur la tête (v. 25016), alors que cela n'était plus utile. Cette manière d'agir donne au héros un caractère vif et rustre, voire comique dans l'excès, lui qui sait pourtant pardonner et qui est d'ailleurs le seul à le faire.

Fidèle à la leçon dispensée par Gornemant dans le *Conte du Graal* (v.1640-7), Perceval aime accorder "merci", et lorsque l'adversaire refuse la demande, c'est à son grand regret. Sa prière est vaine face au chevalier assassin du jeune homme, or

Saichiez qu'il l'am pesa molt bien,  
Que se il merci li proiast,  
Jamés Percevaux nou toichast. (v. 20888-90).

L'amie d'Abrioris le prie *Que son ami por Dieu n'ocie* (v. 21309-11). Perceval l'exauce plus qu'elle ne demande puisqu'il lui laisse non seulement la vie sauve mais s'occupe également de soigner le blessé à qui il fait apporter de l'eau dans une coupe d'or (v. 21321).

D'autres chevaliers implorent eux-mêmes "merci", tel le Blanc Chevalier du Gué Amoureux (v. 22051). Perceval accepte aussitôt, à condition qu'il se rende comme prisonnier auprès du Roi Arthur (v. 22053-7).

---

<sup>338</sup>Le "grant destrier" est traditionnellement le cheval des orgueilleux.

Epuisé, le Beau Mauvais demande

**Merci por Dieu**, qu'il ne l'ocie

Ne [ne] li face plus contraire

Car si las est ne set que fere. (v. 23304-6).

Or le tuer, poursuit-il, n'ajouterait rien à la gloire de Perceval<sup>339</sup> qui répond : *Je n'ai talant de vos ocirre* (v. 23312). Le héros se contente d'augmenter son palmarès en l'envoyant aussi à Arthur.

De même fera-t-il pour Garsallas, voleur du *braichet* qui

Molt duremant merci li prie,

**Por amor Dieu** qu'il ne l'ocie. (v. 25019-20).

Mais

Percevaux dist que ja n'avra

De lui merci, quant il li a

Deshonor faite a som pooir. (v. 25021-3).

Le chevalier lui rappelle alors que tuer est un péché : *"Mais pechié fait qui home ocit"* (v. 25026). Perceval accepte de le laisser en vie, pourvu qu'il récupère le *braichet*. Le héros accorde donc toujours "merci" au nom de Dieu, source de la miséricorde. Le sermon de l'ermite (v. 24087-119) est significatif de ce point de vue : Dieu pardonne à l'homme qui *Prie merci de ses mesfaiz* (v. 24097), mais si le pécheur ne le fait pas, il va à la mort. Perceval agit de la même manière avec ses adversaires.

Cependant, l'attitude de Perceval ne s'est pas toujours révélée aussi spirituelle, et surtout, aucune évolution intérieure n'est perceptible chez le héros qui se contente d'aller d'aventure en aventure<sup>340</sup>. L'ambiguïté déroute ainsi le héros en même temps qu'elle déconcerte le lecteur. Le Graal paraît insaisissable à cause de la pluralité des quêtes, véritable gageure pour l'auteur dont l'oeuvre menace de perdre sa cohérence et son sens. Mais une analyse plus approfondie peut malgré tout permettre d'entrevoir l'existence d'une ligne directrice parmi les événements épars de la vie humaine, celle-ci étant soumise à une intention supérieure. Ne peut-on y découvrir un plan d'ensemble ?

---

<sup>339</sup>Dans le *Conte du Graal*, Anguingeron invoque la même raison au héros : il lui dit que c'est au contraire en lui laissant la vie sauve et en le faisant prisonnier qu'il pourra accroître son renom (v. 2243-67).

<sup>340</sup>Dans le *Conte du Graal* au contraire, la progression du héros était visible dans trois domaines : chevaleresque, amoureux et spirituel.

### 3- Un parcours déterminé

A travers l'avancée de son héros, Wauchier de Denain établit un certain ordre peu à peu visible pour le lecteur constatant que les étapes sont prévues. La notion d'un cheminement planifié à l'avance se comprend avec l'image du jeu et s'illustre concrètement par l'appel des épreuves qui attendent Perceval.

#### a) Le symbolisme de l'échiquier

Il convient d'aborder la thématique de la destinée du héros par la métaphore de l'échiquier de laquelle dépendra le discernement sur tout le parcours du protagoniste. En effet, dès la deuxième aventure relatée dans la *Continuation* de Wauchier de Denain, Perceval est mis pour ainsi dire face à son destin, se retrouvant seul face au jeu dans une demeure dite "le Château du Magique Echiquier". L'importance de cet épisode de départ est prouvée par son apparition dans trois autres textes : le *Didot-Perceval*<sup>341</sup>, *Peredur*<sup>342</sup> et *Perlesvaus*<sup>343</sup>. Mais c'est dans l'oeuvre présente qu'il est le plus développé. Le schéma y est toutefois à peu près identique. Perceval bouge les pions de l'échiquier alors que ceux d'en face sont magiquement mus, comme dans "certains épisodes des récits mythologiques irlandais où des êtres invisibles, en l'occurrence des *Tuatha Dé Danann*, bougent les pièces sur le damier, donnant ainsi la victoire à celui qu'ils veulent privilégier"<sup>344</sup>. Dans la tradition, l'échiquier manifeste donc "le théâtre d'un combat"<sup>345</sup>. Sorte de "mandala qui symbolise l'affrontement des puissances cosmiques dans le monde manifesté"<sup>346</sup>, il métaphorise aussi la lutte de l'individu essayant de contrôler ce grand ensemble car "la maîtrise [de l'échiquier] permet au joueur de s'insérer dans l'ordre universel"<sup>347</sup>. Dans la *Deuxième Continuation*, Perceval suscite la réaction adverse en commençant le premier à jouer, puis en prononçant cette phrase provocatrice : "*Ostez ! fait il, ce que sera ?*" (v. 20174).

De même que dans les autres textes, le héros est vaincu, malgré son acharnement :

Au chief dou tor an fu matez  
Percevaux, je vos [di] vertez.  
Et maintenant revit drecier  
Les jeus par eus seur l'eschaquier.

---

<sup>341</sup>Voir les pages 166-8, l. 472-502.

<sup>342</sup>Voir les pages 114-115.

<sup>343</sup>Dans ce dernier texte, l'épisode ne concerne plus Perceval mais Gauvain et l'échiquier se trouve au Château du Graal.

<sup>344</sup>Jean Markale, *Les Dames du Graal*, Pygmalion, Paris, 1999, pp. 174-5.

<sup>345</sup>*Dictionnaire des symboles* de Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, Robert Laffont / Jupiter, Paris, 1982.

<sup>346</sup>*Encyclopédie des symboles*, éd. française établie sous la direction de Michel Cazenave, La Pochothèque, Le Livre de Poche, 1996.

<sup>347</sup>*Idem*.

Lors joa tant que matez fu

Trois foiz [...] (v. 20183-8).

Faut-il voir dans ce triple échec infligé au héros la volonté divine ou le poids de la fatalité ? "Les récits qui traitent du thème du Graal ne répondent jamais à cette question", remarque Jean Markale, "car ils sont un moyen terme entre une théologie chrétienne qui cherche à s'affirmer comme vérité absolue et une série de spéculations bien antérieures au Christianisme"<sup>348</sup>. En tout cas, pris de rage, Perceval s'empare du jeu pour le jeter dans l'eau,

Et dist : "Jamés ne materoiz

Nul chevalier, n'est mie droiz". (v. 20191-2).

Il le jette effectivement dans *Peredur*, mais dans le *Didot-Perceval* et chez Wauchier, une jeune fille intervient in extremis<sup>349</sup> pour l'empêcher de commettre cette erreur et lui rappelle :

[...] "Sire, li eschés sont

An ma garde [...]" (v. 20208-9).

Le destin de Perceval serait-il alors entre les mains de la Demoiselle à l'Echiquier, elle qui "correspond à la pièce la plus mobile et la plus efficace du jeu d'échec, la Reine, la Dame"<sup>350</sup> ? Son rôle est en tout cas essentiel dans cette scène car elle raisonne le héros, lui faisant prendre conscience de la portée fatale que pourrait avoir son geste s'il le menait à terme :

[...] "Nes gitez mie,

Que vos feriez vilanie ;

C'ou mont ne porroit l'an trover

Si biaux, si les doit l'an garder." (v. 20209-12).

En effet, quoi de plus sacré et de plus unique que le destin contre lequel il est inutile de s'insurger ? En mélangeant les pièces qui sont autant de lieux à visiter et de personnages à rencontrer, le héros aurait brûlé les étapes de sa vie, et par là-même bouleversé l'ordre du monde, chaque pièce dépendant l'une de l'autre pour former un grand tout, un idéal, qui défend d'analyser tout événement comme simple coïncidence. Perceval s'est comporté comme un mauvais joueur, ne respectant pas la règle du jeu qui symbolise celle de la vie. Il a triché, refusant la soumission au destin dans l'acceptation des événements et la persévérance. En ce début d'aventures, la demoiselle est là pour lui rappeler cette loi fondamentale. "Elle sert à éclairer le personnage sur le sens de sa mission, la nécessité qu'il a de la mener jusqu'à son terme et les moyens d'y parvenir"<sup>351</sup>. C'est la carte du parcours à suivre qui se présente à l'errant et l'invite à pénétrer dans ce

---

<sup>348</sup>*Opus cit.*, p. 184.

<sup>349</sup>Voir les vers 20196-7.

<sup>350</sup>Francis Dubost, *opus cit.*, p. 377.

<sup>351</sup>Jean Markale, *opus cit.*, p. 184.

magnifique "labyrinthe"<sup>352</sup> qu'est le monde, ce monde qui l'attend pour l'affronter, étant "spécialement créé et agencé pour la mise à l'épreuve du chevalier"<sup>353</sup>. Ainsi, un bon nombre de tests semblent préparés à l'intention de Perceval.

## b) Annonces et provocations d'aventures

Qu'il s'agisse d'épreuves personnelles ou de combats, le parcours semble conçu comme une succession d'étapes signalées au chevalier errant par des personnages et même par des objets, qui "obligent le héros à réagir d'une façon déterminée"<sup>354</sup>.

A l'arrivée du héros, l'échiquier est prêt à jouer. Il est mis en évidence puisque placé au milieu de la salle (v. 20150). La magie du jeu découle bien sûr des pions adverses qui bougent tout seuls, mais également de l'éclat merveilleux rendu par les couleurs : bleu, or, vert et rouge. Fait des *plus riches pierres dou mont* (v. 20158), il est un objet à la fois très précieux et unique. L'emportement de Perceval face à sa défaite provoque l'apparition de la jeune fille qui l'invite à la quête du Blanc Cerf. Elle se donnera à lui à la seule condition qu'il effectue cette chasse (v. 20263-68). Or qui connaît la suite de l'histoire sait que la quête du cerf ne se limitera pas à cette chasse qui entraînera elle-même de nombreuses aventures.

Au Château des Pucelles, Perceval se trouve également seul à son arrivée, cette fois-ci face à une table d'airain et à un marteau d'acier situés à l'entrée. La table est posée sur quatre colonnes de cuivre dorées et le marteau pend à une chaîne d'argent. La richesse de ces objets est surtout rendue par l'insistance sur l'or<sup>355</sup>. Leur utilité est plus tard expliquée par la dame du château, après que Perceval a frappé trois fois à deux reprises avec le marteau sur la table, ce qui retentit dans tout le voisinage, et occasionne à chaque fois l'apparition d'une jeune fille<sup>356</sup>. Ces éléments ont une "fonction de *test*"<sup>357</sup>. Le chevalier lâche, par peur, n'utilisera pas le marteau et ne sera donc pas accueilli, alors que le chevalier courtois osera frapper plusieurs fois, geste qui sera récompensé par la richesse de l'hébergement (v. 24633-63).

L'épreuve du pont de verre est annoncée par une jeune fille qui donne en même temps confiance au héros :

"Et dou pont de voirre passer  
Ne vos estuet estre am poor". (v. 26026-7).

Perceval est mis au courant de l'existence de l'autre pont périlleux par Briol qui lui indiquera aussi le tournoi :

---

<sup>352</sup>Jean Markale souligne qu'il "est admirablement symbolisé par l'échiquier", *opus cit.* , pp. 178-9.

<sup>353</sup>Erich Auerbach, *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, Gallimard, 1968, p. 146.

<sup>354</sup>Edina Bozoky, "Quêtes entrelacées et itinéraire rituel", *Mél. C. Foulon*, t. 1, Rennes : Institut français , Univ. de Haute-Bretagne, 1980, p. 55.

<sup>355</sup>Voir les vers 24281, 24295, 24297.

<sup>356</sup>Voir les vers 24338 à 45 et 24392 à 8.

<sup>357</sup>Edina Bozoky, *opus cit.* , p. 54.

"Ne sai s'oïstes ainz parler,  
Fait cil, dou pont o nus ne passe." (v. 26250-1).

Plusieurs combats sont également signalés au héros. Ainsi, la première lutte qui doit avoir lieu entre Perceval et le Chevalier au Cor est annoncée par un chasseur rencontré peu avant sur le chemin d'après le Manuscrit A :

"Veez lez escloz ci devant  
D'un cheval a envers ferrei.  
S'il vos avoient tant menei  
Que trovessiez le cor pandu  
Au portal, s'avriez perdu  
Vostre pris, et sanz nule faille  
N'an torneriez sanz bataille." (v. 9516-22 de [A]).

Or le cor "n'est pas seulement un objet de reconnaissance [...] pour identifier l'aventure annoncée, mais aussi un signe d'appel, de provocation"<sup>358</sup>. A son arrivée au château, c'est en sonnant trois fois du cor (v. 19745) que Perceval engage le combat contre le seigneur qui attendait cette alerte. Dès la première sonnerie, le Chevalier au Cor ordonne qu'on lui apporte immédiatement ses armes (v. 19709-10). La description du cor interdit d'ailleurs toute interprétation banale de l'objet dont la préciosité est significative : à un anneau d'or pendait

Un cor qui trop riches estoit  
Parmi une[s] guiches d'orfois.  
D'yvoire estoit, plus blanc que nois,  
Et d'or de leus an leus bandez. (v. 19686-9).

L'éclat de l'or sert à captiver le regard de l'errant, et la blancheur d'ivoire annonce le caractère surnaturel de l'épreuve à laquelle Perceval ne voudrait pour rien au monde se soustraire, prenant Dieu à témoin :

Au cor an est tot droit alez  
Percevaux, si afiche et dist  
Que ja puis Diex ne li aïst  
Que il dou cors se partira  
Jusqu'atant que soné l'avra. (v. 19690-4).

Le rejet du vers 19690, qui place le complément de lieu en tête et relègue le sujet *Percevaux* en début de vers suivant, traduit l'attraction irrésistible produite par le cor sur le héros.

---

<sup>358</sup>*Ibidem*. Sur le motif du cor, voir Asdis Magnúsdóttir, *La voix du cor. La relique de Roncevaux et l'origine d'un motif dans la littérature du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)*, Amsterdam, Rodopi, 1998.

Un deuxième affrontement est commandité par une "pucelle de mallaire" qui avait pris le brachet à Perceval. S'il veut le récupérer, elle lui ordonne de se rendre en une *fraite* où se trouve un chevalier invisible à qui il devra poser la question :

"Vasal, que faites vos ici ?" (v. 20363).

Or dès que Perceval déclame cette phrase, le chevalier sort de son repaire, et

Si tost come Perceval vit,

Si s'est armez de maintenant. (v. 20422-3).

Il s'agit donc du "motif de la provocation téméraire"<sup>359</sup> également utilisé dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil lorsque tous les chevaliers deviennent fous par l'incantation de Merlin, après avoir demandé au perron du Mont Douloureux : "*Quist laiens ?* " (v. 981). Mais dans l'oeuvre de Wauchier, l'épisode ne manifeste que la manigance de la jeune fille. Le demi-frère du Chevalier Noir expliquera ensuite le sens de l'aventure qui ne permet pas à Perceval de retrouver le brachet. Le but était seulement de faire constituer au héros "un défi à l'image", l'ami de la jeune fille devant lutter contre tout chevalier prononçant les mots inscrits sur l'effigie, d'où l'importance de la phrase magique, appel au combat.

La lutte contre un chevalier nommé Abrioris n'est pas annoncée par quelqu'un à l'avance, mais elle est provoquée par un lion. Celui-ci est vu près d'un arbre (v.21128) et ne tarde pas à attaquer Perceval dès son approche. Abattu par le héros, il laisse sa trace sanglante sur l'épée à la vue de laquelle une jeune fille s'effraie et réveille son ami par ses cris. Celui-ci apprend la mort de son lion qu'il veut venger par les armes (v. 21219-20). Or Perceval

Ot une lance recovree

Qu'a l'uis dou tref avoit trovee (v. 21245-6).

C'est donc avec cette arme qu'il va combattre. La découverte de ce moyen de défense inattendu est la preuve que ce combat était prévu.

Perceval s'affronte également au Chevalier Blanc, gardien du Gué Amoureux. L'endroit est indiqué par un homme qui annonce l'épreuve sans en préciser la nature :

[...] "Par ceste adresece

Par ou je vieng, porroiz aler

An tel leu ou porroiz trover

Ou chevalier ou aventure

Qui molt sera pesans et dure." (v. 21972-6).

En effet, le héros ne tarde pas à découvrir la marque d'aventure :

---

<sup>359</sup>Voir Marie-Luce Chênerie, *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIIe et XIIIe siècles*, opus cit., p. 667.

[...] un perron de marbre  
O il avoit letres escrite[s],  
D'or portraites et bien petites (v. 21988-90).

Or ce perron en évoque un autre, décrit dans le *Merlin* de Robert de Boron. Dit de marbre, lui aussi porte une inscription en or. Mais ce qui le distingue est la présence d'une épée qui servira à désigner le futur roi : tel est le sens de l'écriteau<sup>360</sup>. Là encore, dans l'oeuvre de Wauchier, la richesse de "l'élément-signé" est à souligner car elle montre l'importance du message et annonce la grandeur de l'épreuve dont le caractère surnaturel est de plus montré par la présence d'un bouclier blanc, d'un destrier blanc et d'une lance blanche (v. 22001-2)<sup>361</sup>. Le défi est lancé par le gardien du Gué qui en donne la raison, et fait de Perceval le responsable du combat :

"Par Dieu, vasal, vos vilenez,  
Qui vostre cheval abevre[z]  
An ce gué ci ; mal avez fet.  
Je vos desfi tout antreset." (v. 22013-6).

*Le Chevalier de la charrette* présente aussi l'épisode d'un gué (v. 730-930) où Lancelot se fait attaquer par le gardien pour y avoir laissé abreuver son cheval.

Dans le château du géant, l'élément provocateur est la table apprêtée où se marient l'argent, la blancheur et l'or.

Seul, Perceval

Voit mise une table d'argent,  
O il avoit, mien escient,  
Blanche nape, sel et coutiaus  
Et hanas d'or, riches et biaux ;  
Et de viende tel plantez  
C'uns rois an fust toz honorez. (v. 21707-12).

La richesse et l'abondance rendue par les emplois réitérés de la conjonction "et" concourent à attirer le visiteur justement en recherche de logis et de nourriture. C'est alors qu'apparaît une jeune fille lui annonçant que le seigneur de la tour tue tout chevalier pénétrant dans son domaine (v. 21760-4).

Une autre demoiselle près de laquelle Perceval retrouve la tête du cerf et le *braichet* le prévient d'un grand danger imminent ce qui prend l'allure d'une menace :

---

<sup>360</sup>Voir le ch. 83, p. 268-9 de l'éd. d'Alexandre Micha, Genève, librairie Droz, 1979.

<sup>361</sup>Remarquons dans ce passage la fixation faite sur la couleur blanche nommée sept fois sur dix vers : v.21995, 21996, 21998, 22001 (deux fois), 22002, 22004.



"Mais venez est vostre termines :  
Ne poëz hui cest jor passer  
San vos honir et vergonder,  
Molt vos iert pesmes cist jornaux." (v. 24800-3)

Perceval aura en effet à combattre peu après Garsallas par l'instigation de la jeune fille, mais il en sera vainqueur. L'avertissement n'était donc qu'un souhait avec une apparente volonté de nuisance, et n'avait pas valeur de prophétie.

Les étapes à parcourir sont donc signalées à Perceval par des personnages ou par de riches objets. Cependant, le fait que le parcours soit déterminé à l'avance n'enlève pas tout mérite à l'errant qui doit supporter les aléas de la quête. En effet, il arrive que celle-ci soit liée à la souffrance comme l'évoque le terme *mal* avec lequel rime le plus souvent le mot *Graal*<sup>362</sup>. Malgré sa détermination, Perceval ne sait pas toujours où s'orienter<sup>363</sup>, il doit parfois endurer le jeûne<sup>364</sup> ou l'abstinence<sup>365</sup> et l'on remarque, de temps à autre, la présence d'un champ lexical illustrant la longueur et la difficulté d'un cheminement épuisant<sup>366</sup>. Cependant, cette souffrance, exprimée essentiellement de façon stéréotypée, n'a pas de valeur expiatoire comme chez Gerbert car dans l'oeuvre de Wauchier, la tonalité est beaucoup moins spirituelle que merveilleuse puisque le monde dans lequel évolue le héros n'a rien de réaliste.

## II) Un cadre merveilleux

La *merveille* occupe une immense place dans la *Deuxième Continuation* où l'occurrence du terme apparaît d'ailleurs une cinquantaine de fois dans la partie consacrée à Perceval<sup>367</sup>. La féerie visible au niveau spatial crée un univers utopique où chaque élément est signe de merveille.

---

<sup>362</sup>Voir les vers 20019-20, 21005-6, 32495-96.

<sup>363</sup>Voir les vers 27584-89.

<sup>364</sup>Voir les vers 19649-50, 21284-85, 22264-65, 23540-41, 24238-40, 26108-9.

<sup>365</sup>Voir les vers 20900-1, 24039-40.

<sup>366</sup>. Les noms : *travail et peine* (v. 19612, 21054) ; *am peine et an friçon* (v. 24787) ; *Et paine et mal* (v. 25356) ; [...] *la mescheance, / Le grant annui et la pesance* (v. 27733-34). • Les adjectifs : *Les felonesses et les dures* (v. 19628) ; *pesans et dure* (v. 21976) ; *fors et dure* (v. 23942) ; *Et pesanz et desmesurees* (v. 32540-41). • Les verbes : *souffrir* (v. 19612, 20958, 25356, 25680, 25683, 27861) ; *pener* (v. 21284, 26103, 27376, 32562) ; *estre las* (v. 24161, 27297, 27304, 32390) ; *travaillier* (v. 27376, 31527). • L'adverbe *durement* (voir par exemple les vers 32042, 32086-87). • Les expressions du type "tant travaux" (voir par exemple le vers 25854). • L'adjectif quantitatif *maint* suivi d'un nom (voir par exemple les vers 27860-62).

<sup>367</sup>Voir les vers 10050 [A], 19712, 19771, 19918, 20085, 20134, 20447, 20563, 20825, 20917, 21145, 21168, 21634, 22560, 22576, 22812, 23216, 23564, 24270, 24274, 24487, 24573, 24615, 24707, 24721, 24751, 24951, 25099, 25286, 25508, 25618, 25740, 25841, 25844, 26127, 26172, 26178, 26188, 27397, 27583, 27676, 28106, 28261, 28315, 31495, 31597, 32109, 32133, 32155, 32297, 32299, 32345, 32367, 32492, 32543.

# 1- Les lieux naturels

Les paysages traversés par le héros offrent un décor dont la symbolique évolue.

## a) La forêt

Dans l'errance, l'élément naturel le plus représenté est la forêt qui constitue une épreuve redoutable pour le quêteur. Son aspect terrifiant est rendu par l'abondance des adjectifs exprimant la grandeur et la profondeur :

*granz* : v. 20687, 21583, 21645, 21955, 23648, 23767, 23967, 23986, 24737, 25354, 25376, 25437, 25615, 25650, 27510, 28222, 31574, 32010 et

*planiere* : v. 20687, 25437, 25615.

La forêt est effrayante au point qu'une jeune fille

De la grant forest s'espouante,  
Qui molt estoit longue et souteine. (v. 31574-5).

Cette apparence inquiétante est renforcée par l'obscurité que traduisent les qualificatifs suivants :

*ramee* : v. 21583, 21955, 23967, 23986, 32010 et *oscure* : v. 22278.

Or la nuit ne fait que redoubler le caractère ténébreux car l'épaisseur du feuillage ne permet pas aux personnages d'apercevoir la lueur des astres :

Et la forest haute et foillie  
Leur randoit tenebror si grant,  
Estoille n'i ert aparant  
Ou trone ne ou fiermamant. (v. 25572-5).

Les noms de forêts connotent le diabolique non seulement par l'évocation de la noirceur sur laquelle insiste la reprise syllabique : *la Noire Forest d'Ardoire* (v.25292), mais encore par l'évocation du feu : *la Forest Arsee* (v. 26225).

Le caractère sauvage est également à souligner. C'est en cheminant à travers bois, que Perceval

Molt a veü de sauvaigine :  
Granz cers ramuz, senglers et dains  
Et autres bestes et farains,  
Dom il i avoit grant planté (v. 22238-41).

Non défrichée, la forêt est *herbeuse / Et anieuse et espineuse* (v. 27511-2), énumération de qualificatifs qui "resserrent la voie réservée et difficile qui mène à l'aventure"<sup>368</sup>. Evoquant donc le motif de la "voie étroite",

---

<sup>368</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 151.

la forêt, interdite au commun des mortels, est un moyen de sélection. Ainsi, Perceval traverse des *terres desbaretees* (v. 22244). Il s'agit d'un endroit non fréquenté où aucune habitation n'est visible :

Ville, chastiau ne pot veoir

Ne meson nule a chevalier (v. 24224-5).

Mais cela favorise la solitude et le rapport à l'essentiel qui s'imposent au quêteur. Jacques Ribard définit ainsi la forêt : "lieu d'épreuve, redoutable mais bénéfique, qui l'apparente étroitement au *désert* - lieu inhospitalier, vide où l'on se retrouve face à soi-même et face à Dieu"<sup>369</sup>.

L'élément naturel est donc ambivalent, d'autant plus qu'il est parfois vu uniquement positivement, comme le montre une autre série d'adjectifs :

"belle" : v. 19646, 22279, 24869, 26061, 31431,

"grande" : v. 26061, 26519,

"verte" : v. 26519,

"feuillue" : v. 22279, 24869, 26519 et

*genz* : v. 31431.

L'ampleur de la forêt change alors de signification : au lieu d'effrayer, elle traduit ici son caractère spacieux et agréable où l'âme peut enfin respirer. Le feuillage évoque la "reverdie" et non plus l'obscurité angoissante. Ce décor paradisiaque plaît au héros qui revit avec la forêt. Au début de son roman, Chrétien de Troyes ne mentionnait-il pas déjà la forêt comme endroit familier à Perceval, où celui-ci ressentait une grande joie au contact d'une nature paisible et enchanteresse (v. 85-90) ? Or l'attirance de Perceval rejoint celle du Roi Pêcheur dont le Château

Si just annuit an la forest

Por ce qu'elle formant li plest<sup>370</sup>. (2ème Cont. , v. 25787-8).

Est-ce un signe de prédestination ?

Et plus qu'un lieu agréable, la forêt assure même la protection à l'errant :

Auques an est asseürez,

Car am bois estoit plus seürs

Qu'an forteresce n'an forz murs (v. 22250-2).

Wauchier de Denain donne la raison du sentiment de sécurité et de bien-être :

Car ce estoit sa forteresce (v. 23145).

---

<sup>369</sup> *Le moyen âge. Littérature et symbolisme*, Paris, Champion, 1984, p. 96.

<sup>370</sup> Le même verbe est employé pour Perceval au sujet de la forêt aux vers 19646 et 23169.

L'explication est sans doute le rappel de la *Gaste Forest* (v. 23548)<sup>371</sup> d'enfance du jeune "nice" aveuglé par son obscurité<sup>372</sup>. Reflétant la profondeur de son être tantôt "gaste", tantôt resplendissant<sup>373</sup>, la forêt est aussi un lieu de réconfort en tant que "refuge de tous les proscrits, de tous les êtres menacés dans leur vie ou dans leur bonheur, précisément dans la mesure où l'on y échappe à la société policée, à son arbitraire, à ses limitations"<sup>374</sup>.

Effrayante ou apaisante, négative ou positive, la forêt est le lieu des rencontres et des manifestations merveilleuses ou fantastiques. C'est là que Perceval

[...]vit un chevalier

C'on avoit par les piez pandu (v. 28252-3),

car la forêt est ce "décor brouillé, obscur, qui renvoie au trouble absolu de la conscience"<sup>375</sup>. Le méfait est d'ailleurs dû à la folie de chevaliers s'étant rendus au Mont Douloureux. Perceval y fait d'autres découvertes macabres car "immuable dans son gigantisme et sa profondeur, la forêt est le cadre qui convient aux vendettas, elle permet les rencontres qui les assouvissent"<sup>376</sup>. Ainsi, le héros y voit la poursuite et l'assassinat sauvage d'un jeune homme par un chevalier<sup>377</sup> et y découvre un chevalier mort sous un chêne (v. 21587). Perceval mène lui-même différents combats dans la forêt : contre le Bel Inconnu (v. 22278 ss.), contre le Beau Mauvais (v. 23168 ss.) et contre celui qui convoitait sa soeur (v. 23766 ss.).

Mais la forêt est également le lieu de rencontres féminines. C'est là, par exemple, que vient au devant du héros une mule suivie de sa maîtresse (v. 25437 ss.), puis une autre demoiselle à la mule et à l'anneau y attend Perceval (v. 27510 ss.). Le héros voit aussi l'enfant dans l'arbre après être entré dans un bois (v. 31430 ss.). Lieu des aides et des révélations profitables, des phénomènes merveilleux s'y manifestent. Une clarté apparaît dans *la forest grant et planiere* (v. 25615), vision nocturne qui s'accompagne d'éléments fantastiques : se lève une tempête aux résonances apocalyptiques où le souffle du vent est rendu par l'accumulation des sons nasaux et la répétition de la même consonne :

Et uns grans vans vint qui vanta,

Qui une pluie ot amenee

Si grant et si desmesuree

Qu'il samblait que terre fondist

---

<sup>371</sup>Voir aussi le vers 75 du *Conte du Graal : la gaste forest soutainne*.

<sup>372</sup>Voir le vers 630 du *Conte du Graal : la grant forest obscure*.

<sup>373</sup>Frédérique Le Nan rapproche ce type de paysage du "genre romantique du paysage état d'âme". Voir "Paysage et merveille paysagère dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil", *Furent les merveilles pruvees et les aventures truvees*, *Mél. F. Dubost*, Paris, Champion, 2005, p. 412.

<sup>374</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 95.

<sup>375</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 154.

<sup>376</sup>*Idem*, p. 153.

<sup>377</sup>Episode qui s'étend des vers 20773 à 20908.

Et que la grant forest chaïst.

Percevaux molt s'an esbai (v. 25646-51).

Mais la violence de l'orage est éphémère car dès l'aube,

Don est la nublece partie

Et la nuiz toute resclarcie,

Si conmança biaux tens a fere (v. 25659-61).

Cependant, la jeune fille qui était la nuit dernière avec Perceval n'a pas du tout souffert de la tempête. Elle affirme que la nuit était belle et calme, sans vent ni pluie, allant jusqu'à dire : *Plus belle ne vi an ma vie* (v. 25782). Faut-il donc voir dans ce phénomène réservé au héros une épreuve dès qu'il s'approche du Château du Roi Pêcheur comme si celui-ci cherchait à se dissimuler. A la fin, Perceval, de nouveau sur la route du Graal et peu avant d'arriver à la Chapelle à la Main Noire, assiste, toujours dans une forêt, à une tempête d'aussi grande ampleur, à tel point que

Totes les bestes dou boischage

Por la tempeste fremissoient,

Et li plus grant arbre froissoient

Par la forest de totes parz. (v. 32036-9).

Mais le lendemain matin, après avoir vécu l'épisode de la Chapelle durant la nuit, Perceval chevauche

Par la forest anrosinee,

Et li solaux reluisoit cler (v. 32168-9).

Le temps agréable, récompense de l'épreuve, transfigure ainsi la forêt qui offre bien souvent avec la nuit le cadre privilégié de la manifestation fantastique.

## b) Les landes et les prés

Landes et prés sont ambigus comme la forêt avec laquelle ils possèdent la même caractéristique de grandeur : l'adjectif "grand" apparaît aux vers 21603, 24734, 25298, 31745 et l'adjectif *lee* aux vers 25298, 31745. Une seule lande où Perceval se contente de dormir fait exception :

[...] molt estoit de grant biautez,

Mais n'estoit gaires grant ne lee. (v. 25674-5).

Reste un aspect commun : la beauté. Le qualificatif "belle" est souvent présent<sup>378</sup>. De plus *foillie* (v. 26410), *herbeuse* (v. 31744) et *gente* (v. 31745) comme la forêt certaines fois, les surfaces planes ne sont en revanche jamais qualifiées négativement, mais leur ambiguïté réside dans la dissemblance qu'il y a entre leur description et les actions qui s'y passent. Le "locus amoenus" se transforme en champ de bataille, l'étendue

---

<sup>378</sup>Voir les vers 21117, 21603, 21983, 24255, 24734, 25298, 26058, 26410, 27028, 31745.

étant propice à l'affrontement. C'est dans un pré que Perceval combat le chevalier au cor (v. 19795), le Chevalier au Tombeau (v. 20528), le Chevalier du Gué Amoureux (v. 21991), Abrioris (v. 21299) et le tournoi a lieu dans une plaine (v.27028). Malgré son aspect calme, le lieu constitue en fait une épreuve et comme un appel au dépassement. "La forêt, le désert ou la lande, pour inquiétants qu'ils soient, sont là comme un constant appel, comme une invitation toujours offerte, à sortir, à ses risques et périls, du conditionnement rassurant de la société des hommes, de cette forme de bonheur mesquin et figé que symbolise le verger"<sup>379</sup> où se trouve si passivement la Cour arthurienne<sup>380</sup>. Perceval est au contraire sans cesse exposé au danger, notamment par des êtres étranges qui font leur apparition, telle la jeune fille "de mallaire" venue à travers la lande.

### c) Les lieux élevés

A l'inverse de ces plaines se dressent des lieux élevés : montagnes, collines et rochers. Leur hauteur permet le repérage :

Par une monteigne s'adresce  
Qui de molt loing estoit veüe. (v. 23146-7),

mais elle peut aussi être signe d'orgueil. Ainsi, à midi, Gauvain :

Desus une angarde choisi  
Un chevalier trestout armé,  
De riches armes conréé,  
Sus un molt biau destrier baucent.  
Et si avoit, mien escient,  
Un escu point d'or et d'azur ;  
Bien sambloit chevalier seür,  
Fort et hardi, de grant vitece. (v. 31046-53).

De la sorte perché, le chevalier, fils de Gauvain, symbolise la "fougue d'un débutant qui s'expose"<sup>381</sup>.

Une hauteur permet également la manifestation du surnaturel, jouant parfois le rôle d'annonce, par exemple lorsque Perceval traverse une montagne (v. 21981) avant d'arriver au chemin d'aventure, ou lorsqu'après avoir gravi une dure et haute montagne (v. 23146-7), il aperçoit une forêt agréable et rencontre une demoiselle hideuse. C'est sur un rocher (v. 20311) que Perceval abat le Cerf Blanc, et c'est sur une roche (v. 20359-60) que se trouve le tombeau du Chevalier Noir contre lequel un combat sera engagé. L'endroit le plus merveilleux est sans doute le Mont Dououreux que Perceval distingue facilement :

---

<sup>379</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 97.

<sup>380</sup>Voir le vers 21486 où Abrioris y rencontre la Cour.

<sup>381</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 169.

Le Mont Dolereux a choisi

De molt loing, que molt estoit hauz (v. 31520-1).

Outre le caractère visible du lieu, est également souligné l'aspect dur de l'ascension qui ne facilite pas l'approche et illustre une fois de plus "le motif initiatique bien connu de la porte étroite"<sup>382</sup>. L'accès difficile est propre aussi à l'entrée dans l'Autre Monde. L'ambiguïté plane sur ce Mont Dououreux défini tantôt comme un *grant pui* (v. 31761), comme un *tertre* (v. 31544), ou comme une *monteigne* (v. 31566). Son ambivalence se fait surtout sentir par l'emploi de deux relatives antithétiques ayant pour antécédent le Mont :

Qui li plus biaux estoit dou mont (v. 31524) et

Qui tant [est] orrible et estraigne (v. 31756).

Cette double nature et ce caractère unique et exceptionnel ne signifieraient-ils pas que le Mont Dououreux est le centre de forces surnaturelles, qu'elles soient bénéfiques ou maléfiques ?

## d) Les arbres

Les arbres ne sont pas non plus à négliger dans l'itinéraire du héros pour lequel ils constituent tout d'abord une marque sociale, alors que "le contact avec la nuit et la forêt accentue la coupure entre l'errant et le monde courtois"<sup>383</sup>. Prenant l'arbre comme repère de civilisation, il met ses armes *Desoz un grant arbre foillu*<sup>384</sup> et s'y abrite (v.25653), souvent pour dormir (v. 27596). En tant que signe social, l'arbre est aussi là pour indiquer les carrefours à l'errant : c'est à l'intersection de deux voies que Perceval voit *un haut chesne bel et grant* (v. 32159).

Parfois, l'arbre est lié au perron. "A la fascination propre des carrefours, l'arbre ajoutait alors les vertus prophétiques, les relations avec le monde des morts"<sup>385</sup>. Ainsi, vers le Gué Amoureux

[...] coroit une riviere

Qui molt belle iert de grant maniere.

Seur la riviere avoit un arbre ;

Desoz ot un perron de marbre (v. 21985-8).

La "fontaine" peut s'ajouter à l'arbre qui devient le lieu de rencontres féminines<sup>386</sup>. Perceval aperçoit l'amie d'Abrioris près d'un cyprès (v. 21127) et d'une "fontaine" (v. 21123), puis une jeune fille pleurant son ami perdu près d'une *fontenelle*

---

<sup>382</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 102.

<sup>383</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 515.

<sup>384</sup>Voir les vers 22257 et 25689.

<sup>385</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 161.

<sup>386</sup>Voir à ce sujet Pierre Gallais, *La Fée à la fontaine et à l'arbre : un archétype du conte merveilleux et du récit courtois*, Amsterdam, Rodopi, 1992.

Molt clere, plus froide que marbre.

Desus avoit un molt bel arbre. (v. 21604-6).

C'est là que le héros lui apprendra la mort de son ami. L'"arbre de la connaissance" est lié à la fontaine, "source de la connaissance"<sup>387</sup>, celle-ci fût-elle indirecte. Mais le symbolisme de l'eau peut aussi s'opposer à celui de l'arbre, "sorte de témoin muet, dressé dans son immortalité, comme s'il représentait, par delà le monde changeant des reflets qui courent à la surface de l'eau, une sorte de pérennité et de fixité verticale - où les psychanalystes verraient volontiers un symbole masculin et dominateur indissolublement uni au symbole fugace et fluide d'une féminité toujours renouvelée"<sup>388</sup>. A titre de complémentarité, la jeune fille est presque toujours associée à l'arbre, même si l'élément aquatique manque. Perceval voit la demoiselle qui veut le noyer *Seant soz un alemandier* (v. 20047), deux énormes pins (v. 20115) se trouvent dans la propriété de la jeune fille à l'Echiquier, l'amie du Bel Inconnu est assise sous un arbre (v. 22283), *Griseuz la Bloie* est abritée par un arbre immense capable de faire de l'ombre à cent chevaliers (v. 24741-8), la jeune fille à la mule réapparaît sous un arbre *Qui molt estoit de grant biauté* (v. 25720), une autre demoiselle à la mule et à l'anneau est assise sous un grand arbre (v. 27514-5), et enfin, la tente de la jeune fille du Mont Douloureux *Estoit soz un sapin tandue* (v.31719).

L'arbre peut aussi être signe du surnaturel. Après avoir été l'hôte de fées au Château des Pucelles, Perceval se réveille *Desoz un haut chesne foillu* (v. 24701) qui marque le départ de nouvelles aventures. Ainsi, "la symbolique se dégrade en ressort magique, dans la *Deuxième Continuation*, qui ne se soucie guère que d'allonger l'histoire de son héros"<sup>389</sup>. Perceval récupère la tête du cerf au *grant arbre ramé* (v. 24832). Puis *An un haut arbre lé et grant* (v. 27616), Perceval entend une voix qui lui dit de suivre le *braichet* pour regagner le Château de l'Echiquier. L'arbre de la nef magique, un *chaisne grant et foillu* (v. 28189) se trouve sur la rivière. Le héros voit l'enfant *Sus un arbre qui molt iert hauz* (v. 31432). Perceval dira plus tard au Roi Pêcheur qu'il était *foillu et grant* (v. 32334, 32351). L'errant aperçoit enfin *un arbre ramu / Enmi sa voie droitemant* (v. 32072-3). Il s'agit du mystérieux arbre aux chandelles<sup>390</sup>.

L'arbre possède donc une signification essentielle dans le cheminement du quêteur où il est d'ailleurs représenté sous diverses espèces : il est fait mention de pins (v. 20115), de sapins (v. 23166, 31719), de cyprès (v. 21127), d'amandiers (v.19766, 20047), de chênes (v. 21586, 24701, 28189, 32159) et d'arbres fruitiers (v.23167).

La nature est ainsi variée et signifiante, au même titre que le sont les demeures visitées.

---

<sup>387</sup>Erich Köhler, "Narcisse, la fontaine d'amour et Guillaume de Lorris", *L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 154.

<sup>388</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 67.

<sup>389</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 159.

<sup>390</sup>Voir à ce sujet Antoinette Saly, "L'arbre illuminé et l'arbre à l'enfant", *L'arbre*, t. I, 1989, pp. 81-93.



## 2- Les habitations

Perceval pénètre essentiellement dans des châteaux qui possèdent tous plusieurs caractéristiques merveilleuses.

### a) La situation

L'élément aquatique en tant que frontière des deux mondes est souvent mentionné à l'approche des châteaux. Celui du Graal est *sus l'eve asis* (v. 32266)<sup>391</sup>. Dès le début, Perceval reconnaît la rivière dont le caractère infranchissable est souligné par la répétition de l'intensif "molt" :

Molt grant et molt rade et molt fiere,  
Si avoit si haut lou rivaige  
C'on n'i pooit passer a naige. (v. 20009-12).

Si le Château de l'Echiquier se situe sur la même rivière que le Château du Roi Pêcheur, sur *La grant eve* (v. 20194), celui du géant se trouve de l'autre côté d'une rivière *parfonde et rade* (v. 21665) qu'une fois encore Perceval ne sait comment traverser (v. 21673), jusqu'à ce qu'il aperçoive *Un pont de pierre molt bien fet* (v. 21681). Beaurepaire, entouré par la *mer* (v. 22579) est un riche vivier qui, loin de donner un caractère effrayant à la profondeur habituelle de l'eau, lui donne une signification de fécondité :

Li Ombres d'autre part coroit,  
Qui toz estoit plains de saumons,  
De luz, de barz et d'esturjons. (v. 22580-2).

On accède au Château des Pucelles par *une grant riviere* (v. 24243) *parfonde et lee* (v.24246) que Perceval ne sait comment traverser. Et comme le Château du Roi Pêcheur et celui de l'Echiquier, *Sus la grant riviere est asis* (v. 24627).

L'environnement des châteaux est agréable : à leur approche, "l'immensité s'humanise, la nature se civilise, et le vocabulaire annonce autre chose que l'effort de cheminement ; ce sont des zones de pacage et de terres cultivées"<sup>392</sup>. Les chemins indiqués servent de transition entre les deux mondes. Pour accéder au Château de l'Echiquier, Perceval doit parcourir *Le bon chemin grant et ferré* (v. 21042) avant d'apercevoir une *fontaine* (v. 21029) puis une *prairie* (v. 21031). De même, on parvient au Château du Roi Pêcheur par *uns chemin[s] pleniens* (v. 20096), autrement appelé *ce grant chemin* (v. 28200) ou *la grant sante batue* (v. 32029). Le palais se dévoile au-delà d'un *pui*, et sous un arbre (v. 32192-5). Au sortir de la forêt (v. 22554), Perceval découvre Beaurepaire, une terre très riche alors qu'il l'avait laissée *gaste*<sup>393</sup> :

---

<sup>391</sup>Voir aussi les vers 20009, 25982, 26793, 28185.

<sup>392</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 147.

<sup>393</sup>Voir le *Conte du Graal*, vers 1749 à 1773.

Si a une terre trovee,  
De toutes parz bien ahanees ;  
De **fromant**, d'**avoine** chargie,  
Conme couture d'abaïe  
De **Citiaux** ou de **Clerevaux**.  
Molt se mervoille Percevaux  
An quel païs il est antrez,  
Que bien avoit deus anz passez  
Que n'avoit mes terre veüe  
Qui de toz biens fust si vestue,  
Ne **replanie** ne **pueplee**. (v. 22555-65)<sup>394</sup>.

L'utilisation du rythme binaire traduit l'abondance actuelle dont bénéficie Beaurepaire. Perceval a le même émerveillement lorsqu'arrivé à un rocher (v.24252) il y aperçoit

[...] la plus belle champeigne  
Et la plus belle prairie  
Qu'ainz eüst veü an sa vie (v. 24254-6).

Il s'agit de la plaine où se trouve le Château des Pucelles. Une seule demeure fait exception : le Château du Cor qui, entouré par la lande<sup>395</sup>, est en fait un *gaste leu* (v.19672).

## b) Les châteaux eux-mêmes

Le Château du Cor possède aussi des caractéristiques de l'Autre Monde inverses à son environnement : il est d'une grande beauté : *molt estoit et fors et bel* (v. 19656), et d'une grande richesse : sur la porte d'ébène, dont le bois a une valeur éternelle (v. 19666-8), ressortent l'or, l'argent et la blancheur du précieux cor d'ivoire (v. 19673-89). L'élégance du Château de l'Echiquier se fait également remarquer :

Un chastel fez de tel maniere  
C'onques n'avoit veü si gent (v. 27648-9).

Perceval, dès sa première visite fait part de l'heureuse paix qui s'y trouve : "*Certes, fait il, ci fait bel estre*" (v. 20139), après s'être assis sur le lit d'ivoire (v. 20126) de la salle entièrement peinte (v. 20137). Avant même de pénétrer dans *Le biau chastel* (v.20101), Perceval avait pressenti la beauté intérieure reflétée par la magnificence extérieure :

Et vit si belles les antrees  
Et les granz portes desfermees,

<sup>394</sup>Le motif de Beaurepaire ressuscité apparaît aussi dans la *Continuation* de Gerbert, vers 6192 à 6224.

<sup>395</sup>Voir les vers 19652, 20008, 19699.

Qu'il dist que leanz anterra

Et que la grant biauté verra (v. 20103-6).

Même la demeure du géant est d'une grande beauté : Perceval

Si voit la plus belle meson

C'onques veïst crestïens hom,

Et qui miauz iert dedanz garnie (v. 21695-7).

Montant par un escalier de marbre (v. 21692), il découvre une table d'argent (v.21707) sur laquelle se trouvent de nombreux mets, des *hanas d'or, riches et biaux* (v. 21710) et *deus biaux bacins / D'or esmeré, bien faiz et fins* (v. 21713-4). Beaurepaire, pour sa part, est un lieu de riche négoce :

De tot ce i ot tel planté

Qu'ainz an chastel ne an cité

N'oï l'an d'autelle parler (v. 22597-9).

Il contient deux abbayes (v. 22609) et de belles églises aux riches cloches (v. 22610-3). Perceval, attiré par *lou chastel gent, / qui molt li plect et vient a gré* (v. 22614-5), traverse le pont *Qui estoit li plus biaux dou mont* (v. 22618). Après avoir vu une foule de nobles richement vêtus (v. 22639-44), Perceval accède au *palais* (v. 22645). Au Château des Pucelles, les murs sont en marbre (v. 24260) comme chez Briol (v.26308-9). On remarque à nouveau la présence de métaux précieux à travers la mention des quatre colonnettes en cuivre et en or (v. 24279 ss.), de la chaîne d'argent et du marteau d'acier doré. Tout est en or, en argent, en ivoire ou en ébène, "matériaux d'immortalité"<sup>396</sup>. Mais le seul château à ne pas être décrit, seulement indiqué, est de manière surprenante celui du Roi Pêcheur, lui qui contient le Graal, la plus grande des richesses. La chambre est en revanche représentée de manière somptueuse et détaillée (v. 32276-99). Or l'absence de détails extérieurs n'est-elle pas justement la preuve que "c'est un château intérieur, à la fois très près et très loin, hors du temps comme de l'espace"<sup>397</sup> ? Ce lieu est donc spirituel, plus que merveilleux.

La hauteur est le point commun de tous ces châteaux. Ils se signalent dans le paysage par une haute et belle tour<sup>398</sup>, et parfois par de grands murs qui servent de fortification, comme au Château du Cor :

Les murs voit si forz et si hauz

Que l'an ne leur puet faire asaux (v. 19660),

où ils sont également reflets de l'orgueil aristocratique. Les hauts murs (v. 27650-1) du Château de l'Echiquier par exemple semblent avoir un tout autre sens, identique au Château du Graal situé au-delà d'un

---

<sup>396</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 207.

<sup>397</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 127.

<sup>398</sup>Voir les vers 19663, 20110, 21072, 21667, 22621-2, 22631, 24261, 26312.

*pui* (v. 32192) : "les lignes verticales des monts et des roches, ailleurs celles de très hauts remparts, comme les barrières liquides, soustraient le pays réservé aux regards vulgaires, aux franchissements faciles"<sup>399</sup>.

Les couleurs sont également signes du merveilleux. La plus souvent représentée sur les châteaux est le blanc, symbole féérique de toute initiation. Le Château d'Abrioris est *un blanc chastel aparant* (v. 21073). Les murs du Château de Briol sont de marbre blanc (v. 26308-9), comme celui de Beaurepaire qui possède aussi cinq tours. Celle du milieu est vermeille alors que les quatre autres sont blanches *Comme nois qui est deseur branches* (v. 22578). Le Château n'est-il pas ainsi à l'image de Blanchefleur à l'amour sacrifié que reproduisaient les gouttes de sang sur la neige chez Chrétien ? Les murs du Château des Pucelles sont en marbre vermeil et jaune (v. 24260), couleur lumineuse. Les teintes des bâtisses, parfois contrastées, sont donc annonciatrices d'une révélation ou d'un épisode féérique et attirent le héros. Ainsi, en plus de son environnement, chaque demeure est rendue exceptionnelle au travers de plusieurs éléments : beauté, richesse, voire luxe, hauteur et couleurs. Enfin, l'appartenance de ces châteaux à l'Autre Monde peut s'exprimer par la relation qu'ils manifestent avec l'extérieur.

### **c) Rapports entre intérieur et extérieur**

Mis à part Beaurepaire où la foule est immense (v. 22640-2), et la demeure seigneuriale de Briol où la "mesnie" et le nombre des chevaliers sont importants, les autres châteaux possèdent la caractéristique commune et merveilleuse du désert, qu'il soit intérieur ou extérieur. Par exemple, au Château du Cor, bien que Perceval soit effrayé par le grand nombre de personnes qui en sortent (v. 19757-64), celui-ci est complètement isolé :

Et n'i vit borde ne meson,  
Fors la porprise d'anviron (v. 19657-8).

D'autres châteaux sont au contraire définis par un désert intérieur pour une mise à l'épreuve de l'errant. Il s'agit du Château d'Abrioris où Perceval *n'i trova home vivant* (v. 21091), ainsi que du Château du géant :

Et si vos di que creature,  
Chevalier, dame ne sergent,  
Ne nulle riens n'i voit vivant,  
A cui il puist riens demander. (v. 21700-3).

Quant au Château de l'Echiquier et à celui des Pucelles, il n'y a pas de contraste entre intérieur et extérieur. Tous deux semblent déserts, ce qui marque une gradation dans le merveilleux. Ainsi, la demeure de la Demoiselle à l'Echiquier est un lieu non seulement jamais visité : *onques nul home n'i vit* (v. 20115), mais plus mystérieusement encore apparemment inhabité :

---

<sup>399</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 206.

Mais n'i voit nule riens vivant,

Si s'an vet formant merveillant (v. 20133-4).

Le Château des Pucelles se trouve dans un désert (v. 24618) et Perceval en y entrant *Home ne trove ne viende* (v. 24317). Les demeures des fées sont donc complètement imaginaires.

Une autre antithèse se situe au niveau du clos et de l'ouvert. Au nombre des châteaux fermés, figure celui du Cor : *A la porte vint que fermee / Trova* (v. 19673-74). A l'inverse, Perceval, à propos du Château d'Abrioris, *Les huis trova toz desfermez* (v. 21090). Le Château du géant n'est nullement séparé du monde extérieur :

Mes mur ne fossé n'ot antor,

Ne soif ne paliz ne closure. (v. 21668-9).

Le Château de l'Echiquier a de *granz portes desfermez* (v. 20104) et Perceval n'a pas non plus de peine pour pénétrer dans la demeure du Roi Pêcheur : *Parmi la porte est anz antrez* (v. 32269). L'entrée ouverte sert donc d'invitation mais peut aussi servir de piège, comme la porte du Château des Pucelles *Qui a mervoilles estoit forte* (v. 24270) et se referme mystérieusement derrière Perceval (v. 24271-7).

Le quêteur est aussi hébergé dans des lieux plus "modestes", que ce soit chez un chasseur (v. 20739), chez des ermites, ou dans une maison de pêcheurs à propos de laquelle il est justement précisé que

N'iert mie an haut sus roiche bise,

Ainz iert asise an un vivier. (v. 22436-7).

Les demeures des ermites se trouvent essentiellement dans la forêt (v. 20739), ou dans un *boischage* (v. 20897, 23836). Le propre manoir maternel du héros est situé dans la grande<sup>400</sup> et *Gaste Forest* (v. 23548) appelée à redevenir verdoyante à l'image de celle qui entoure maintenant le Château du Graal.

En ce qui concerne les tentes des jeunes filles, habitats féeriques par excellence, que Jacques Ribard appelle "lieux d'initiation"<sup>401</sup>, elles se trouvent presque toujours au milieu d'un pré<sup>402</sup> et sont annoncés par un arbre<sup>403</sup>, voire par l'élément liquide<sup>404</sup> ou par un perron de marbre avec des lettres en or (v. 21988).

Rien n'est laissé au hasard. Chaque habitation et chaque élément naturel manifestent un caractère merveilleux où l'espace n'a de sens et d'existence qu'au niveau symbolique. On entre dans l'Autre Monde, celui des fées.

---

<sup>400</sup>Voir les vers 23648, 23767, 24131, 24221.

<sup>401</sup>*Opus cit.*, p. 106.

<sup>402</sup>Voir les vers 2117-8, 21991, 24740.

<sup>403</sup>Voir les vers 21125, 21987, 24741, 31719.

<sup>404</sup>Voir les vers 21121, 21983.

# III) La féerie des êtres

L'aspect merveilleux du cadre spatial rejaillit sur les personnages dont le caractère féerique et étrange réside aussi bien dans leur nature que dans leur rôle.

## 1- La providence des rencontres

On remarque régulièrement au fil de l'errance la présence opportune d'êtres rendus plus ou moins "faés" par leur caractère omniscient et leur fonction d'aide dans l'avancée du héros.

### a) Apparitions et disparitions subites

Certains personnages apparaissent ou disparaissent soudainement. C'est le cas des jeunes filles du Château des Pucelles. Alors que Perceval frappe sur la table, une jeune fille se rend visible instantanément, pour preuve la formule épique : *Atant ez vos* (v. 24345), connotant un caractère subit. Après avoir parlé à Perceval, elle disparaît de la fenêtre malgré l'appel du héros qui visite le château de fond en comble sans y voir quelqu'un. Mais frappant à nouveau, l'arrivée d'une deuxième jeune fille est décrite de façon identique (v. 24398). Au sujet de l'enfant dans l'arbre, son apparition est également éphémère, et sa disparition mystérieuse comme le montre le terme *esvenoï* :

Et li anfes qui ert petiz  
S'an ala et esvenoï  
Et de l'aubre se departi,  
Si c'onques Percevaux nou sot  
Qui par desoz lou resgardot,  
Ainz le cuidoit ancor veoir. (v. 31500-5).

Juste après l'épisode de la chapelle, la fin précipitée de la rencontre entre Perceval et une jeune fille le surprend tout autant :

Atant s'an torne la pucelle  
Grant aleüre sans targier ;  
Ainz ne la sot tant rehuichier  
Percevaux que mot li deïst. (v. 32256-9).

De même, lorsque Perceval chevauche avec une autre demoiselle et qu'il l'interroge sur le feu,

Celle ne li a respondu  
Nule riens, qu'a pres n'estoit mie,

Ainz estoit ja de lui partie

Et desevee sam plus dire. (v. 25630-3).

Or en précisant que cela n'effraie pas le héros qui n'a peur de rien (v. 25636-7), le narrateur souligne le caractère étrange et normalement terrifiant de la disparition. Celle-ci est expliquée un peu plus tard par la jeune fille que Perceval retrouve comme par magie le lendemain près d'un arbre. Lui faisant cette défense : "*Ne le tenez mie a mervoille, [...] Se je me departi de vos*" (v. 25740 et 25743), elle évoque deux raisons : la promesse faite à un chevalier de ne rester en compagnie de nul homme avant qu'il ne revienne, et l'aveuglement produit par le feu qualifié de *tenebros* (v.25744). Cette jeune fille, comme d'autres personnages, apparaît à Perceval pour lui délivrer un message.

## b) Les révélations

Un certain nombre d'êtres se trouvant sur le chemin de l'errant le connaissent, alors que celui-ci ne les a apparemment jamais vus. Ils semblent attendre Perceval au détour de son parcours pour lui dévoiler certaines vérités sur sa personne, concernant aussi bien le passé que le futur.

Le manuscrit A commence par la révélation du Chasseur au Cor sur les conséquences douloureuses de l'échec de Perceval au Château du Graal. Ce personnage a donc pour fonction de faire prendre conscience au héros de sa lourde responsabilité et de l'inciter à se ressaisir dans l'action, d'autant plus que le chasseur se trouve à un carrefour (v. 9477) dont la symbolique doit sans doute marquer un tournant dans la vie du héros.

Plus tard, Perceval rencontre dans son parcours un chevalier d'un certain âge, disant au héros qui ne s'est pourtant pas présenté :

[...] "Et si savez

Que duremant mespris avez

Et vers moi et vers mon lignaige ?" (v. 20929-31).

Il lui révèle qu'il est le frère du Chevalier Vermeil que Perceval avait tué d'un javelot, faisant référence à un épisode relaté au début du *Conte du Graal*<sup>405</sup>. Cependant, l'oeuvre de Chrétien ne mentionnait aucune parenté au Chevalier Vermeil. Or ce personnage semble tout savoir sur le passé du héros puisqu'il lui affirme :

"Si sai bien, par Saint Sauveor,

Qu'a la cort au Roi Pescheor

Queriez la lance qui saine" (v. 20955-7).

Il fait de plus une rétrospective sur ce qui vient d'arriver à l'errant (v. 20960-21008). Il retrace la rencontre entre Perceval et la jeune fille au *braichet* dont il révèle l'identité (v. 20962), le combat avec le chevalier, le vol du chien et de la tête de cerf, et enfin les intentions de la demoiselle.

---

<sup>405</sup>Voir les vers 1112-19.

Mais il existe un véritable paradoxe : alors que ces étrangers reconnaissent immédiatement Perceval, ses proches ne l'identifient pas d'emblée.

De retour au manoir maternel, il n'est pas accueilli comme tel par les gens de la maison :

Mes ne l'ont mie ravisé  
Ne couneü ne tant ne quant  
A son vis ne a son samblant,  
Avec ce ne leur an sovint. (v. 23594-7).

Même sa soeur (inconnue dans le *Conte du Graal* et remplaçant peut-être ici la mère), qui a cependant l'excuse d'avoir à peine vu Perceval (v. 23628) et il y a si longtemps (v. 23646), ne le reconnaît qu'après avoir entendu son nom :

Qant celle l'ot qu'il s'est nommez,  
Si fu si esbaïe et prise  
Que qui li donast toute Frise,  
Ne peüst elle un mot parler. (v. 23694-7).

C'est à ce moment-là que la jeune fille identifie clairement son frère, alors qu'elle n'avait qu'une intuition auparavant, lorsqu'elle justifiait ses pleurs ainsi :

"Por vos me sovient d'un mien frere" (v. 23627).

Blanchefleur a la même intuition du cœur :

"Onques mes, fait elle, ne vi  
Nul home an cest siecle mortal  
Qui miauz resamblast Perceval,  
Le chevalier que je tant ainme." (v. 22666-9).

Mais c'est là encore l'échange des noms qui permettra la reconnaissance mutuelle.

Le fait que Perceval soit devenu méconnaissable aux yeux de ses proches est la preuve de modifications physiques dues aux années d'errance, mais peut-être aussi d'une évolution intérieure ayant eu lieu chez Chrétien car dans le *Conte du Graal*, l'épisode des gouttes de sang sur la neige, qui manifeste un changement radical du personnage, se situe après que le héros a quitté le manoir maternel puis le Château de Blanchefleur.

Ainsi, seuls des "envoyés" peuvent maintenant le reconnaître, dont certains savent aussi l'avenir de Perceval. Trois personnages font des prédictions positives concernant le futur du héros. C'est le cas de l'enfant dans l'arbre qui, lui annonçant l'épreuve du Mont Douloureux, révèle en même temps sa victoire probable :



"O vos orroiz, ce cuit, nouvelles

Qui vos seront plaisanz et belles." (v. 31487-8).

Plus tard, juste avant l'arrivée de Perceval au Château du Roi Pêcheur, une jeune fille dira avec certitude sa réussite prochaine dans la quête du Graal. Comme une messagère, la demoiselle vient droit à la rencontre du héros sans aucune hésitation :

Lors vit venir une pucelle,

Qui droit ancontre lui venoit. (v. 32200-1).

L'emploi du mot *droit* montre l'assurance de l'être et prouve son caractère d'envoyé. Elle ne semble se manifester que pour affirmer au héros qu'il achèvera sa quête du Graal et de la lance, lui qui s'interroge sur ce qu'il vient de voir à la chapelle :

"Certes, ce dit la damoiselle,

Sire, ce est senefience

Que dou Graal et de la lance

Savroiz par tens la verité." (v. 32232-5).

Perceval est également encouragé dans son cheminement par le bon présage de Briol qui lui indique de nouvelles aventures :

"Mais se vos croire m'an volez,

Molt vos am porroiz avancier

Et s'an feroiz molt a proisier,

Plus que ne vos porroie dire." (v. 26244-7).

Décrit comme

Un vavator de bel aage,

Qui bien sambloit prodome et saige (v. 26195-6),

il est de ceux qui sont "représentés comme les pères d'une fiction idéale"<sup>406</sup>. Ces conseils ne peuvent donc être qu'avisés.

La plupart de ces personnages qui confirment le héros dans son destin à différentes étapes de son parcours lui donnent la confiance nécessaire pour l'achèvement de son entreprise. Or ils lui en fournissent aussi les moyens concrets, contrairement à ce que montre la *Continuation* de Gerbert de Montreuil, où, de manière assez systématique, "l'autre constitue un obstacle persistant à son progrès vers le Château du Graal"<sup>407</sup>.

---

<sup>406</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.* p. 512.

<sup>407</sup>Keith Busby, "L'autre dans les Continuations de *Perceval*", *Mél. Ph. Ménard*, t. 1, Honoré Champion, Paris, 1998, p. 290. Voir par exemple la tentation d'Escolasse nommée "anemi" au vers 2518, l'humiliation que cause le sénéchal Keu dénigrant la quête (v. 1295-8), l'entrave que constitue la "vieille" pour l'achèvement de la recherche (v.5726-7), la ruse dangereuse de Féliasse (v. 15361-4) et la tromperie de l'"Anemis" lui-même, comme il est appelé aux vers 14426, 14509,

## c) Les aides et les guides

Perceval demande à plusieurs jeunes filles où se trouve la Cour du Roi Pêcheur.

La première, ayant répondu à Perceval que le chemin est difficile, lui donne sa mule blanche qui le conduira à un pont de verre (v. 25975-89). Elle lui fournit également un objet magique lié à la mule puisque c'est lui qui conditionne sa trajectoire : il s'agit d'un anneau *Dont molt par est riche la pierre* (v. 26019). Ces auxiliaires féériques sont "des moyens qui vont servir à échapper à la ruse diabolique"<sup>408</sup>, notamment grâce à la blancheur de la mule, "couleur du Ciel"<sup>409</sup>. Tant qu'il portera l'anneau, la mule le mènera selon ses désirs :

" [...] tant con vos l'avroiz el doi,  
Par celle foi que je vos doi,  
Vos portera ma blanche mulle  
A seür, sans doutance nule,  
Quel part que vos vorroiz aler. (v. 26021-5).

Or ce don merveilleux typiquement féminin est commun dans la littérature médiévale où, "comme l'amour dont il est le signe [il] confère de surcroît à celui qui en est porteur une sorte de protection magique"<sup>410</sup>. Dans le *Chevalier au Lion*, Yvain reçoit d'abord un anneau de la part de Lunette, le rendant invisible à ceux qui le cherchent pour le tuer (v. 1020-37). C'est ensuite Laudine qui lui fait présent d'un autre anneau servant à lui rappeler son amie et ayant le pouvoir de le protéger de tous maux et de le défendre : "*cil vos iert escuz et haubers*" (v. 2612). Lancelot, dans le *Chevalier à la Charrette*, se voit offrir un anneau par la Dame du Lac pour qu'il ne soit pas victime des enchantements (v. 2332-55). Le lai d'*Yonec*, comme dernier exemple, montre le don du Chevalier-Oiseau à la dame. Grâce à l'anneau, celle-ci n'a plus à craindre de retourner chez son vieux mari jaloux qui oubliera les faits passés tant qu'elle portera l'objet (v. 415-20).

Dans la suite de son errance, Perceval exprimant à la Demoiselle à l'Echiquier son désir de se rendre chez le Roi Pêcheur, celle-ci lui affirme que *droit chemin li mosterra* (v. 28166). Elle le conduit jusqu'à une nef dont elle possède la clef, une nef, qui, comme la mule blanche, connaît l'itinéraire à suivre :

"Antrez, fait elle a Perceval,  
Et si menez vostre cheval ;  
La nes vos portera molt bien,  
**Ja mar vos douteroiz de rien.**  
Et quant vos la outre seroiz,  
Tout ce grant chemin an iroiz

---

14516, 14523, 14535.

<sup>408</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 663.

<sup>409</sup>*Ibidem.*

<sup>410</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 145.

Et il vos manra sans trestor  
A la cort au Roi Pescheor,  
Et **gardez que ne le laissez**  
Ne par forest ne par plessiez." (v. 28195-204).

La jeune fille du Mont Douloureux vient au devant du héros et l'interroge sur sa destination. Celui-ci répondant qu'il veut se rendre chez le Roi Pêcheur, ce chemin lui est une fois encore indiqué :

- "Oïl, fait el, par cel santier  
Que vos veez ci devant vos.  
**Ne soiez pas de riens doutous,**  
La sante vos manra tout droit,  
Se vos chevauchiez a exploit.  
Vos i seroiz demain matin,  
**Se ne laissez vostre chemin."** (v. 32018-24).

Les recommandations sont assez semblables : rien est à craindre, pourvu que Perceval ne se détourne pas de la direction indiquée.

Les jeunes filles lui enseignent donc la voie du Graal, contrairement aux chevaliers. Ainsi, le frère du Chevalier Vermeil montre à Perceval le chemin du château de la jeune fille au *braichet* :

- "Si m'an creez, biaux amis chiers,  
Vos tandroiz ce chemin ferré.  
Et quant vos avroiz tant erré  
C'une fonteine troveroiz,  
Lou chemin ferré lasserroiz  
Et erroreiz la prairie." (v. 21026-31).

Dans les vers suivants, il le rend confiant en lui disant que toute peur est inutile. Plus tard, Perceval demande à Briol s'il sait où se trouve la Cour du Roi Pêcheur, mais celui-ci ne le lui révèle pas :

- "Sire, dist Brios, une rien  
Vos voil primes dire et conter " (v. 26236-7).

Il doit d'abord se rendre au pont infranchissable, puis au tournoi.

Le héros est également guidé par d'autres personnages à valeur symbolique, tel un "noitonier" qui l'avertit des mauvaises intentions de la jeune fille désirant le faire entrer dans son bateau. Il lui offre de lui faire traverser lui-même la rivière,

Puis li mostre uns chemin[s] pleners  
Qui le manront sanz nul trestor  
A la cort lou Roi Pescheor. (v. 20096-8).

Il fallait donc déjouer les paroles de la demoiselle :

"Si m'aïst Diex, biaux doz amis,  
Bien sai que passaige avez quis ;  
Et vos l'avroiz molt volantiers,  
Que vos estes bons chevaliers." (v. 20051-4).

Bien qu'elle se soit recommandée de Dieu, elle n'attendait en fait le héros que pour lui nuire. Déjà, dans le *Conte du Graal*, une aventure quasi similaire était arrivée à Gauvain. Ayant refusé à une jeune fille de monter dans sa barque (v. 7273 ss) car il voulait d'abord affronter le neveu de Gréoréas, il vit venir un petit bateau conduit par un nautonnier. Celui-ci le mit en garde contre la demoiselle, et lui proposa de venir dans sa maison, de l'autre côté de la rive (v. 7453-65). A l'image de Gauvain, Perceval croit le nautonnier qui apparaît toujours comme l'instrument de la Providence lorsque le héros n'a pas d'autre moyen de passage que de traverser avec l'agent démoniaque.

Les chasseurs aussi, par le lien qui les unit au Roi Pêcheur, semblent des envoyés. Les rencontrant sur son parcours, Perceval leur demande le chemin de la cour du roi. L'un lui répond :

"Par Damedieu lou Créator,  
Fait il, nos somes tuit a lui ;  
Et se vos trespassez ce pui  
Qu'a vos deus iauz veoir poëz,  
Desoz cel arbre troverez  
La salle et la tor bataillie ;  
Il n'i a que liue et demie." (v. 32190-6).

Perceval est aidé tout au long de sa route par des personnages qui se trouvent providentiellement sur son parcours de manière à l'orienter à différents moments. Mais l'intervention surnaturelle ne prend pas forcément une apparence humaine. Elle se contente parfois de s'exprimer par une voix que Perceval entend après avoir prié pour retrouver le Château du Graal ou de l'Echiquier. La voix lui en donne le moyen : il doit mettre à terre le *braichet* et le suivre pour être conduit au château de sa maîtresse (v. 27618-27). Il arrive même que ce soit "l'eürs" ou "l'avanture", "dans le sens de chance ou de grâce"<sup>411</sup>, qui servent de guides à l'errant. Ce sont en effet des termes abstraits qui expliquent par exemple l'arrivée de Perceval à Beaurepaire :

---

<sup>411</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 234.

Que granz eürs et aventure

L'avoit amené a droiture

La ou mes ne cuidoit venir. (v. 22781-3).

Quand bien même Perceval n'a pas forcément l'intention de se rendre à un endroit apparemment oublié, il y est conduit.

Le surnaturel peut donc se manifester sous différentes formes. Cependant, la féerie reste l'apanage de la femme.

## 2- L'ambiguïté féminine

A l'image du monde, l'être féérique est difficile à cerner à cause de son aspect changeant qu'illustre merveilleusement le personnage féminin.

### a) La femme-fée

Le personnage "faé" est un "être enchanté, qui est en relation avec l'autre monde, et qui peut déterminer le Destin des Humains"<sup>412</sup>, selon l'origine latine : "fatum" signifiant destin. La *Deuxième Continuation* contient un grand nombre de femmes où la distinction entre fées et humaines est parfois difficile car le terme "faé" n'est jamais directement employé pour les nommer, pas plus que dans les Lais de Marie de France. Toutes sont désignées par les noms :

*puce*lle : v. 20046, 21180, 21743, 22652, 23599, 24345, 24467, 24491, 25489, 25863, 26374, 27704, 31530, 31640, 32200, 32256, 32397, 32403 ;

*damoiselle* : v. 20197, 22281, 24398, 24511, 31654, 32232 ;

*meschine* : v. 21607, 24775 et

*dame* : v. 24529, 26344.

Cependant, il est dit de la fille de Briol : *de si grant biauté estoit / Con s'elle fust serainne ou fee* (v.26364-5), de Rosette : *vestue fu conme fee* (v. 23198) et de la jeune fille à l'Echiquier : *de biauté resambloit fee* (v. 28131). Perceval est d'ailleurs ébloui par la splendeur de cette dernière qui *sambloit chose esperitable* (v. 27707), adjectif désignant le céleste dans son idéale perfection. Le même éclat surnaturel est visible sur une autre jeune fille :

Et gitoit si grant resplendor

Qu'il iert avis que **fust venue**

---

<sup>412</sup>Laurence Harf-Lancner, *opus cit.* , qui renvoie à l'ouvrage de Marijke De Visser-Van Terwisga, "Le déclin du monde féérique dans les *Continuations du Perceval*", Reineke-Verlag, 1994, VII, p. 31.

### Du paradis et descendue ;

Bien sambloit chose **esperitable** (v. 25498-501).

L'adjectif *esperitable* est également employé au sujet de la jeune fille du Mont Douloureux (v. 31654). Parfois les fées semblent au contraire tirées des profondeurs de la terre, montrant une appartenance au monde marin. La jeune fille à l'Echiquier surgit de l'eau :

De vers l'eve s'estut dehors,

Neporquant si parut ses cors

Toz, de[s] la çainture an amont (v. 20205-7),

ce qui la rapproche des sirènes, "monstres marins" qui symbolisent "la séduction mortelle"<sup>413</sup>. L'amie du chevalier tué témoigne de sa profonde douleur en se plongeant dans une source glacée (v. 21604-7) et en se tenant la tête (v. 21609), déjà figée comme la mort de son ami qui lui sera bientôt annoncée. Près d'une rivière, Perceval rencontre une jeune fille en train de se coiffer (v. 20048-49), à l'image des ondines dont "les outils de la séduction rappelleront l'aspect de l'eau : [...] elles peignent de longs cheveux ondulants à la manière de l'eau vive"<sup>414</sup>.

Qu'elles soient fées des eaux ou fées des airs, plusieurs se distinguent des mortelles par leur physique exceptionnel. Alors que la soeur de Perceval est définie comme *Une molt tres belle pucelle* (v. 23599), et que Blanchefleur *de molt grant biauté estoit* (v. 22653), la perfection est réservée à la fée. Blanchefleur est complètement démythifiée ici, étant réduite à une simple mortelle, et la description très laudative que Chrétien de Troyes avait faite d'elle profite maintenant à d'autres. La veuve de la source *de biauté sambloit reine* (v. 21608). Le narrateur refuse même de détailler la jeune fille du Mont Douloureux dont la magnificence est indescriptible (v. 31642ss.). La beauté suprême de la Demoiselle à l'Echiquier est dévoilée par l'énumération des membres de son corps dont chacun est précédé de l'adjectif unique : "beau" qui ne cesse d'être répété :

Mais tant vos di que cil la vit

Si **belle** qu'ainz mes ne nasquit

Ainsint **belle**, ce li est vis.

**Biaux** iauz, **belle** boiche, **biau** vis,

**Biaux** bras, **biau** cors et **belles** mains

Et **biaux** doiz lons, traitis et plains

Avoit, et **biau** contenemant

Plus que n'ot nule riens vivant. (v. 20231-8).

---

<sup>413</sup>Voir le *Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier, *opus cit.*, p. 211.

<sup>414</sup>Marie-Luce Chênerie, *opus cit.*, p. 189.

Ainsi, il n'est pas un des éléments de sa personne qui ne soit d'une perfection surnaturelle. Rosette est au contraire la plus laide *Qui onques fust d'iauz esgardee* (v.23176). Or sa laideur extrême et inhumaine fait également d'elle un être d'exception. Sa description détaillée (v. 23177-203) s'oppose en tous points au portrait de l'amie du Bel Inconnu (v. 22281-309). Le contraste entre les deux personnages est aussi saisissant que celui qui différencie Blanchefleur (v. 1795-1829) de la demoiselle hideuse (v. 4610-4637) dans le *Conte du Graal*. Alors que le corps de l'une est tout à fait harmonieux : *Dou tout estoit bien fete et jante* (v. 22307), celui de l'autre est complètement démesuré : sourcils bas et velus, petit front, yeux enfoncés et petit nez retroussé contrastent avec la grandeur des oreilles, des narines, de la bouche, des lèvres, des dents, des gencives, du menton et enfin de la moustache. Rien ne lui est épargné. La difformité caractérise son visage mais aussi son allure générale puisqu'elle est bossue. L'apparence démoniaque rendue par le visage velu est accentuée par la noirceur des cheveux, des yeux et du cou, et par le jaune des dents. A l'inverse, l'amie du Bel Inconnu se caractérise par une grande luminosité : ses sourcils sont clairs, ses yeux brillants et vifs, et la blancheur définit son front, ses dents, sa gorge et son cou. Or cette couleur se marie harmonieusement au rouge, sur son visage fait à la "samblance" de celui de Blanchefleur chez Chrétien<sup>415</sup>:

Face vermeille coloree

Et plus blanche que noif gelee (v. 22297-8).

Le seul point commun entre les deux jeunes filles pourrait être la beauté de leur habillement<sup>416</sup> mais celui de la demoiselle hideuse ne fait que ressortir sa plus grande laideur comme le palefroi sur lequel elle est montée et qui lui, est qualifié deux fois de "beau" (v. 23201, 23203) de façon moqueuse et humiliante à l'égard de cette dernière, trop disgracieuse pour être portée par un joli cheval.

De manière plus nette encore que par la description, l'appartenance des jeunes filles à l'Autre Monde est prouvée par des relations très étroites qui unissent certaines à un personnage incontestablement "faé". Deux d'entre elles sont de filiation surnaturelle. Le frère du Chevalier Vermeil dévoile à Perceval que la demoiselle qui lui avait pris son *braichet* n'est autre que la fille du Roi Pêcheur (v. 20962) dont on connaît la spiritualité par sa fonction de gardien du Saint Graal.

La Demoiselle du Mont Douloureux révèle elle-même à Perceval son origine hors du commun liée à celle du pilier dont elle donne la signification. Revenant à l'époque du père du Roi Arthur, "la Demoiselle de la Cime lui raconte alors une histoire qui n'est pas de ce temps et qui est pourtant la sienne"<sup>417</sup>. Merlin rencontra une jeune fille au Mont Douloureux qu'il aima de force et pour laquelle il construisit un manoir (v. 31882-9) où fut ensuite conçu l'enfant devenue la gardienne du site merveilleux :

---

<sup>415</sup>Voir les vers 1823-5 du *Conte du Graal*.

<sup>416</sup>Voir les vers 22308 à 9 pour l'une et 23198 pour l'autre.

<sup>417</sup>Jean Markale, *opus cit.*, p. 146.

"Merlins de la cort se parti,  
Si vint manoir avec ma mere  
Et tant i fist qu'[[]] fu mes pere" (v. 31904-6).

Or on connaît l'habileté de Merlin dans l'*art de nigromance* (v. 31881) qui fait de lui un *devin* (v. 31835), un *rois* (v. 31859). La mention d'une descendance de Merlin est tout à fait unique dans la littérature, d'où l'importance et la valeur surnaturelle à accorder au personnage féminin qui a sans doute hérité du pouvoir de son père dans l'avancée du destin humain.

La Demoiselle à l'Echiquier manifeste un lien avec Morgane en faisant l'historique du jeu (v. 27909-28069). Fabriqué par une jeune fille experte en magie (v. 27911), il fut transmis à Morgane *la fee* (v. 27930) qui en fit elle-même don à celle qui est devenue la Demoiselle à l'Echiquier après quinze ans passés ensemble (v. 28029). Voilà bien dix ans que la jeune fille l'a maintenant en sa possession. La Demoiselle à l'Echiquier et la fée appartiennent d'ailleurs toutes les deux à la famille royale car la première est la cousine de la reine (v. 28018-9) et Morgane est la soeur du Roi Arthur (v. 28016).

Même s'il n'est pas dit explicitement que ces trois jeunes filles sont des fées, leur nature merveilleuse est indéniable à cause de leur appartenance ou de leur rapport au lignage féerique. Pour d'autres jeunes filles, le caractère "faé" est un peu

plus discret car l'auteur établit des degrés en féerie. La double nature de chacun de ces personnages, à la fois femme et fée, entraîne également une confusion entre l'être et le paraître.

## **b) La fée aux multiples visages**

L'ambiguïté féminine apparaît dans le décalage qui existe entre la beauté et la laideur, l'amour et la haine, l'apparence extérieure n'étant pas toujours le reflet de l'être. Dans la partie qui concerne Gauvain, la soeur du Petit Chevalier affirme :

Fame a la loi de l'anfançon,  
**Tost het et ainme et mue et change ;**  
Ce est une mervoille estrange (v. 29708-10),

concluant que nul homme ne peut connaître le cœur ni la nature de la femme. Or l'oeuvre illustre bien ce mystère féminin à travers de nombreuses figures difficilement cernables. La pucelle "de mallaire" qui veut noyer Perceval se présente sous les traits d'une jeune fille *plaisanz et belle* (v. 20062). Elle est ainsi l'écho de "l'Orgueilleuse de Logres" dans le *Conte du Graal*. Toutes deux sont vues seules dans une attitude coquette et provocante : celle de Wauchier peigne ses cheveux (v. 20048-49), et celle de Chrétien

[...] miroit sa face et sa gole,  
Qui plus estoit blanche que nois.



D'un cervelet estroit d'orfrois

Ot fet antor son chief corone. (v. 6678-81 du Conte du Graal).

Dans la *Deuxième Continuation*, le "nautonnier" met en garde Perceval contre les mauvaises intentions de la jeune fille :

"[...] certes el vos veust noier ;

Elle ne sert d'autre mestier." (v. 20079-80).

Dans l'oeuvre de Chrétien, c'est toute une foule qui avertit Gauvain du danger que représente pour lui la demoiselle qui a déjà fait trancher la tête à beaucoup de chevaliers (v. 6752-66). Mais Perceval n'est pas imperméable aux conseils comme le fut Gauvain. L'apparence plaisante de ces "males pucelles" ne sont que le moyen d'une séduction perverse. Elles incarnent la ruse démoniaque qui consiste en une forme de déguisement pour plaire afin de faire chuter.

A l'inverse de ces perfides qui apprennent à se défier des apparences,

l'innocente victime du géant est :

Une pucelle maumenee,

Qui iert tainte et descoloree

Et maigre et palle et jaune et noire (v. 21743-5).

Or c'est cette laide demoiselle, définie par une accumulation d'adjectifs péjoratifs, que Perceval veut à tout prix défendre.

Rosette est une autre jeune fille hideuse : en la voyant, Perceval

[...] cuida que ce fust deable

Ou uns mostres espouantable (v. 23213-4).

Pourtant son ami révèle les qualités de son âme :

"A elle debonairété,

Sans et valor et cortoisie." (v. 23372-3).

Peu de temps après, sa beauté intérieure rejaillit sur son physique transfiguré : elle devient *si belle*

Que l'an ne savoit damoiselle

De sa biauté an la contree (v. 23529-31),

d'où la réflexion du narrateur : *Ce ne sai ge s'elle iert faee.* (v. 23532). Est ainsi suggéré que seule une fée peut se permettre de telles métamorphoses qui rendent difficilement identifiable sa véritable nature.

La Demoiselle à l'Echiquier en est le plus bel exemple. Puisqu'elle est l'héritière de Morgane qui détient elle-même l'Echiquier d'une magicienne, ne peut-on voir sous ces visages "trois incarnations de la même

femme"<sup>418</sup> ? Cette trilogie fait de Morgane le centre féminin. Jean Markale affirme à son propos qu'elle "résume et englobe toutes ces femmes mystérieuses qui se pressent autour des héros qui se lancent à la quête du saint Graal"<sup>419</sup>. Plus sensiblement incarnée dans la Demoiselle à l'Echiquier, cette dernière qui semble se cacher sous divers visages féminins de l'oeuvre est, à l'image de Morgane, "l'ambiguïté faite femme"<sup>420</sup> en tant que "maîtresse de la vie et de la mort, de l'amour et de la haine"<sup>421</sup> qui "se venge cruellement de la légèreté des mâles"<sup>422</sup>. Le reproche que la jeune fille à l'Echiquier adresse à Perceval sur sa si longue absence n'est-il pas significatif de ce point de vue :

"Sire, fait elle, por vilain  
Vos puis tenir, qui am portastes  
Mom braichet et ne m'am parlastes.  
Se de fi poïsse savoir  
Que me vosisiez decevoir  
Par tel angin, par tel maniere,  
Ne fust graee la proiere  
Que vos me feistes adonques.  
Moi poise quant vos baillai onques  
Mom braichet a jor de ma vie  
Por ce que fusse vostre amie,  
Car molt ont home les cuers faux" (v. 27720-31) ?

Cette dureté de propos constitue une nouvelle épreuve pour Perceval qui, après toutes les aventures endurées, doit encore se justifier s'il veut obtenir l'exécution de la promesse. Or n'est-ce pas paradoxal que la Demoiselle à l'Echiquier lui demande de rendre des comptes alors que c'est elle qui, en tant que détentrice du jeu et donc maîtresse du destin, semble avoir tramé un bon nombre d'épisodes ? Ne peut-on voir dans la pucelle "de mallaire" qui veut noyer Perceval une première manifestation de la fée de l'Echiquier ? La jeune fille "de mallaire" rencontrée par le héros revêt, elle aussi, un caractère magique comme le laisse entendre le narrateur dans le manuscrit A :

Ne vos seroit hui racontez  
Li mestiers don ele servoit,  
Ne les malices qu'ele avoit.

---

<sup>418</sup>Francis Dubost, *opus cit.* , p. 378.

<sup>419</sup>*Opus cit.* , p. 307. Jean Markale renvoie à l'ouvrage de Charles Méla intitulé *la Reine et le Graal*.

<sup>420</sup>Jean Markale, *opus cit.* , p. 296.

<sup>421</sup>*Ibidem*.

<sup>422</sup>*Idem*, p. 308.

Les genz ravissoit, ce dit l'an,  
A la cort le roi Brandigan. (v. 9950-4).

Or la Demoiselle à l'Echiquier expliquera bien plus tard à Perceval que c'est

El chastel lou roi Brandigan,  
Le taion monseignor Gauvain (v. 28011-2),

qu'elle avait rencontrée Morgane. Un rapport est donc instauré entre ces femmes, duquel Laurence Harf-Lancner conclut que "la demoiselle entraîne donc les chevaliers dans un autre monde aquatique dont le château de l'échiquier n'est que la représentation rationalisée et préfigure elle-même l'aquatique châtelaine qui sort de l'eau pour rejoindre Perceval"<sup>423</sup>. Mais juste après l'épisode de la jeune fille à l'Echiquier, une autre pucelle "de mallaire" vole le *braichet* à Perceval et ne le lui rendra que s'il se dirige vers un tombeau. Là, il est amené à combattre le Noir Chevalier, lutte durant laquelle un autre chevalier en profite pour prendre non seulement le *braichet* mais aussi la tête de cerf laissée au pied d'une croix. Plus tard, Perceval voit une pucelle vers un arbre auquel pend la tête de cerf (v. 24780-1). Celle-ci dit au héros que c'est à elle qu'il avait pris le *braichet* :

"Ne te sovient que me tolis,  
Fait elle, le braichet petit ?" (v. 24812-3).

Désormais, la demoiselle le possède à nouveau et affirme son désir de ne jamais le redonner à Perceval, lui promettant l'inachèvement de la quête entreprise pour la jeune fille à l'Echiquier :

"Atandu l'a deci a ore,  
Et bien le puet atandre encore  
Toz les jors que elle vivra,  
Jamés par toi ne lou ravra." (v. 24825-8).

Elle est donc celle qui avait provoqué le combat contre le Chevalier Noir. Perceval doit désormais affronter son demi-frère, le Chevalier Blanc, après l'avoir vu chasser un cerf avec le *braichet*. Sans doute était-ce lui, l'ami de la pucelle "de mallaire", le mystérieux chevalier qui avait dérobé la tête du cerf et le chien durant le combat entre Perceval et le Chevalier Noir dont est maintenant racontée l'histoire. "A ce moment du récit [...], les fils dispersés de l'aventure du blanc cerf se rejoignent"<sup>424</sup>, aventure dans laquelle se manifeste indirectement la jeune fille à l'Echiquier, dédoublée sous les traits de la jeune fille "de mallaire" qui revendique le cerf comme étant le sien (v. 20337) et fournit le *braichet* au Chevalier Blanc pour qu'il puisse lui aussi chasser le cerf. Or celle-ci proclame la fausseté de la jeune fille à l'Echiquier :

---

<sup>423</sup>*Opus cit.*, p. 368-9.

<sup>424</sup>Laurence Harf-Lancner, *opus cit.*, p. 371.

"Celle qui ça vos envoia,  
Onques, voir, jor ne vos ama,  
Mais el s'an voloit delivrer" (v. 20339-41),

mais verra sa propre félonie dénoncée par le héros (v. 20682-4). L'histoire révèle-t-elle la rivalité entre deux femmes ou bien la ruse d'une seule et même femme dissimulée, auquel cas la jeune fille à l'Echiquier, lors de la deuxième visite, n'est pas si ignorante que ce qu'elle montre dans le reproche adressé au héros. Pour Jean Markale qui a analysé le passage d'après *Le Cycle du Graal* et le *Didot-Perceval*, "l'étonnement de la Demoiselle n'est qu'une feinte de plus et sa duplicité ne fait aucun doute, puisque c'est elle qui a manoeuvré pendant tout ce temps le naïf Perceval, en lui apparaissant parfois sous les traits de la cavalière, en lui déroband la tête et le chien, en l'envoyant combattre des ennemis plus ou moins féériques et en suscitant autour de lui de nombreux pièges"<sup>425</sup>.

La jeune fille à l'Echiquier est donc, à l'image de Morgane, le type même de la fée aux multiples apparences qu'elles soient physiques ou surtout morales. Or l'ambiguïté entre l'amour et la haine s'explique sans doute par la nature coquette de la jeune fille qui, au lieu d'aimer, aime à se faire courtiser et à se dérober pour attiser le désir, mettant en compétition différents chevaliers dont le vainqueur doit justifier son élection en rapportant le trophée.

Le plan intentionnel de la fée la conduit ainsi à une prise en main du destin de l'homme.

### **3- les instigatrices**

Les femmes jouent un rôle déterminant dans la vie des chevaliers, mais leur fonction n'est pas toujours du même ordre. Une différence peut tout particulièrement être établie entre les fées qui appartiennent à l'actualité du protagoniste et celles de jadis.

#### **a) Les types de fées rencontrées par le héros**

Trois schémas définissent traditionnellement les récits féériques : celui du conte mélusinien, celui du conte morganien et celui du géant et de la fée. Ce dernier, lui-même "variante du conte morganien"<sup>426</sup> semble le plus représenté dans les aventures de Perceval. "Le héros doit conquérir l'entrée dans l'autre monde, et l'amour de la fée en combattant un guerrier surnaturel"<sup>427</sup>. Trois temps se distinguent :

- l'entrée dans l'espace surnaturel,
- la confrontation du mortel et du couple surnaturel,

---

<sup>425</sup>Jean Markale, *opus cit.*, p. 182.

<sup>426</sup>Marjke De Visser Van Terwisga, *opus cit.*, p. 36, renvoie à l'ouvrage de Laurence Harf-Lacner qui a établi les différents schémas narratifs des contes.

<sup>427</sup>Laurence Harf-Lacner, *opus cit.*, p. 348.

- le combat et la défaite du géant.

C'est sur ce schéma que se construisent de nombreux épisodes dont la rencontre entre Perceval et le Chevalier Noir. Après avoir volé à Perceval son *braichet*, la pucelle "de mallaire" indique à Perceval le lieu où il pourra le récupérer. Or cet endroit est tout à fait merveilleux. Il s'agit d'une voûte creusée dans la roche (v.20377-91). Là, Perceval provoque l'apparition mystérieuse d'un chevalier à propos duquel le narrateur avoue : *Ne sai conmant il est issuz* (v. 20443). Le caractère "faé" du personnage est également rendu par l'extrême noirceur qui qualifie son armure :

Mais toute iert noire s'armeüre,  
Ausins conme meure meüre (v. 20441-2),

ainsi que sa propre personne, puisqu'il est nommé "*li Noirs Chevalier*" (v. 20537). Très vite, le combat s'engage duquel Perceval est vainqueur. L'adversaire s'enfuit alors dans son tombeau où il disparaît au grand mécontentement et à la grande surprise du héros qui l'appelle en vain :

"Par foi, fait il, **c'est faierie**  
Que je ne truis a qui parler,  
Et si vi or ceanz antrer  
Lou chevalier que j'ai conquis." (v. 20580-3).

C'est au Château d'Abrioris que le schéma du conte est le plus respecté. Pénétrant dans le verger féérique du château, Perceval se défend d'un lion, gardien du lieu, avant de découvrir la fée qui donne l'alerte à son ami. Un nouveau combat s'engage où le héros est une fois encore vainqueur. Il fait prisonnier le chevalier qui devra se rendre à la cour du Roi Arthur avec son amie.

Ce n'est pas le cas du géant rencontré plus loin. Perceval pénètre dans une tour merveilleuse, où une demoiselle lui apprend qu'elle est tenue en captivité depuis deux ans et demi (v. 21770-1). Très affaiblie par la longueur de la détention, elle est *tainte et descoloree / Et maigre et palle et jaune et noire* (v. 21744-45), comme la dame du Château des Pucelles assiégée par Taillidés chez Manessier (v. 34166). A l'inverse, assaillie depuis longtemps par Clamadeu dans le *Conte du Graal*, Blanchefleur bénéficie d'une description très laudative qui commence par ces vers :

Et la pucelle vint plus cointe  
Et plus acesmee et plus jointe  
Que espreviens ne papegauz (v. 1795-97).

Ainsi, la fée à l'apparence éclatante ne semble pas souffrir de la famine, comme par magie, et forme une sorte de clair-obscur dans le tableau de Beaurepaire, terre inculte et désolée aux habitants affaiblis. Mais Wauchier humanise la jeune fille qui n'a pas cette protection merveilleuse. Cependant, l'assaillant est défini comme un être démesurément fort :

" [...] il est forz a desmesure,  
Et granz que nule creature  
Ancontre lui n'avroit duree". (v. 21789-91).

C'est au nom de la jeune fille que Perceval remporte la victoire sur le géant. Par reconnaissance, elle propose au héros de devenir le nouveau maître du lieu, ce qu'il refuse, ayant le devoir de partir.

Perceval affronte ensuite le gardien du Gué Amoureux caractérisé cette fois-ci par la couleur merveilleuse positive : le blanc. Monté sur un cheval blanc (v. 22017), il se nomme *Li Blans Chevalier* (v. 22036, 22068). Abattu par le héros, il devra lui aussi se rendre comme prisonnier auprès d'Arthur. Le Blanc Chevalier dit à Perceval qu'il est maintenant en droit de devenir gardien du Gué Amoureux mais le héros décline à nouveau la proposition car il "ne peut pas demeurer prisonnier de la fée : ce serait en contradiction avec l'idéal chevaleresque"<sup>428</sup>, surtout pour un quêteur du Graal.

Plus tard, Perceval est subjugué par la beauté d'une jeune fille trouvée seule dans la forêt :

Par un petit qu'il ne la prie  
Qu'elle l'amast, tant la vit belle. (v. 22324-5).

Mais c'est alors qu'il voit un grand chevalier

Venir armé seur un destrier,  
Qui molt iert richemant armez  
Et de ses armes acesmez. (v. 22327-30).

Or celui-ci semblant posséder une caractéristique féerique : la grandeur, est en fait le Bel Inconnu, fils de Gauvain. C'est d'ailleurs à cause de son identité que le combat s'arrête et que les deux chevaliers cheminent ensemble.

Le dernier épisode à reproduire le schéma du géant et de la fée est le moment où Perceval retrouve la jeune fille "de mallaire", voleuse du *braichet*, sous un arbre auquel pend la tête de cerf (v. 24780-1). Perceval s'étant emparé de cette tête, la jeune fille incite au combat son ami, le Chevalier Blanc. Après la victoire habituelle du héros, celui-ci les envoie à la cour. Ainsi intégrés au monde arthurien, ils perdent leur dimension merveilleuse, d'autant plus que la caractéristique féerique définie dans le surnom du Chevalier Blanc s'efface puisqu'à la fin de la bataille, il dévoile sa véritable identité et celle de son amie à la demande du héros :

"Sire, an m'apelle Garsallas,  
Filz fui le duc de geneloie ;  
M'amie a non Criseuz la Bloie" (v. 25050-52).

---

<sup>428</sup>Marijke De Visser Van Terwisga, *opus cit.*, pp. 36-37.

C'est pourquoi Laurence Harf-Lancner remarque que "plusieurs épisodes de la *Deuxième Continuation* donnent du conte une version entièrement rationalisée"<sup>429</sup>. En effet, les protagonistes, en principe êtres "faés", sont bien souvent humanisés, notamment par leur envoi à la cour.

L'épisode majeur de la Demoiselle à l'Echiquier est en revanche construit sur le schéma du conte mélusinien divisible en quatre parties :

- la rencontre,
- le pacte,
- la violation du pacte,
- les retrouvailles du couple dans l'au-delà.

Au Château du Magique Echiquier, Perceval est ébloui par la fée qui propose le pacte :

Mais **se** m'amor volez avoir,  
Si vos **estuet** par **estovoir**  
Aler an un parc ci delez,  
Et le blanc cerf tant chacerez  
Que la puissiez par force ataindre ;  
Dou chacier ne vos **devez** faindre.  
**Se** la teste m'an aportez,  
Je ferai lors vos volentez,  
**Que ja n'i avroiz contredit.** (v. 20263-71).

Chaque hypothèse est donc suivie d'une condition ou d'un résultat exprimé en termes d'obligation par la jeune fille qui ajoute à propos de la garde du *braichet* : *Sou perdiez, / Jamés voir m'amor n'avriéz.* (v. 20277-8). Offert comme une aide pour la chasse, le *braichet* perdu va pourtant constituer le principal obstacle à l'amour. Perceval ayant laissé le chien pour tuer le cerf, la pucelle "de mallaire" le lui prend, et c'est le début d'une longue suite d'épreuves qui fait de la Demoiselle à l'Echiquier l'instigatrice des aventures. Ne manifeste-t-elle pas ainsi une volonté de manoeuvrer autrui par son pacte ? Le dernier temps du conte se réalise au bout de plus de sept mille vers, lorsque Perceval parvient enfin à ramener la tête du cerf et le *braichet* au Château de l'Echiquier. C'était le but à atteindre dans le plan de la jeune fille qui, à l'image de Morgane conforme au concept de "la Grande Déesse", est "celle qui provoque, par tous les moyens, l'action humaine en permettant aux héros de se dépasser à chaque épreuve et de franchir ainsi peu à peu toutes les étapes d'un périple initiatique"<sup>430</sup>. La fée de l'Echiquier a donc un rôle d'initiatrice en plus de celui d'instigatrice, qui semble aboutir dans la récompense accordée au héros. Perceval l'embrasse deux fois (v.

---

<sup>429</sup>*Opus cit.*, p. 373.

<sup>430</sup>Jean Markale, *opus cit.*, p. 301.

27880) puis la jeune fille vient le rejoindre dans son lit. La nuit d'amour est exprimée en quelques lignes assez discrètes :

Vint elle au lit, si se coucha  
Et vers lui sa foi aquita,  
Tout si com il ot devisé  
Et com li ot acreanté,  
S'an lui ne remest par folie.  
Tote celle nuit anuitie  
Ont andui ansamble geü. (v. 28133-9).

Toutefois, la fée accepte de ne pas retenir Perceval et l'acte sexuel peut marquer une étape importante dans l'évolution du héros, selon l'hypothèse de Jean Markale disant à propos des chevaliers : "chaque fois qu'ils ont une relation sexuelle, de quelque nature qu'elle soit, celle-ci est significative et fait partie intégrante de la "quête", car cette "quête" concerne l'être tout entier, corps, âme et esprit, c'est-à-dire qu'elle n'est possible que par le développement physique, intellectuel et spirituel de l'individu"<sup>431</sup>. Mais cette opinion semble discutable, l'union charnelle (à plus forte raison hors mariage) étant inconciliable avec la quête du Graal si l'on considère son fondement chrétien. Ceci apparaît notamment dans la *Queste del Saint Graal* qui présente l'absence de dame ou de demoiselle comme première condition du départ en quête : "*Oiez, seignor chevalier de la Table Reonde qui avez juree la Queste del Saint Graal ! Ce vos mande par moi Nascienz li hermites que nus en ceste Queste ne maint dame ne damoisele qu'il ne chiee en pechié mortel*"<sup>432</sup>. Il est également annoncé que parmi les trois "vainqueurs", deux seront vierges et le troisième chaste : "*Car ce savons nos bien, en cest païs et en maint autre leu, que au parsommer avra trois precieux chevaliers qui avront le los et le pris de la Queste sor toz les autres : si en seront li dui virge et li tierz chastes*"<sup>433</sup>. Il en est tout autrement chez Wauchier où ce sont les desseins féeriques qui priment. Leur complexité est également manifesté par des chevaliers narrant leur aventure.

## **b) Les contes rapportés**

La première histoire (v. 22087-22148) est racontée à la demande de Perceval par le Blanc Chevalier, dernier gardien du Gué. Lui-même était passé un jour à cet endroit et avait lu les lettres du perron signalant le Gué Amoureux, le plus aventureux, et l'interdiction à tout chevalier d'y venir abreuver son cheval. Dix pucelles y restèrent huit ans. Des *barons* les requerraient d'amour puis des chevaliers vinrent pour prouver leur valeur. Mais après avoir fait boire leurs chevaux au Gué, ils devaient combattre et étaient tués s'ils perdaient. C'est ainsi que le Gué fut gardé pendant six ans. Quand ils durent partir, ils firent écrire, toujours sur le perron, que

---

<sup>431</sup>*Opus cit.*, p. 183.

<sup>432</sup>Voir l'édition d'Albert Pauphilet, p. 19, l. 12-16.

<sup>433</sup>*Idem*, p. 73, l. 9-12.



si un chevalier courageux gagnait et voulait garder le lieu pendant sept ans, il serait le meilleur du monde. Le Chevalier Blanc devint donc provisoirement le gardien du Gué, jusqu'à l'arrivée de Perceval. Le récit dénonce "la situation d'assujettissement amoureux"<sup>434</sup> où la fée amante réduit la fonction du chevalier à celle de gardien d'un gué. Or "le texte répète avec insistance, en effet, que l'amour de la femme surnaturelle se paie toujours de quelque don aliénant"<sup>435</sup>.

L'histoire du Chevalier Noir (v. 25107-25283) en est une autre illustration très explicite qui peut aussi évoquer, par la mention de l'élément aquatique et d'un perron, l'épreuve réussie par Yvain dans le *Chevalier au lion* (v.798-873). En ce qui concerne l'oeuvre de Wauchier, le récit est fait par Garsallas, demi-frère du Chevalier Noir qui gardait également un lieu. Après avoir erré cinq ans à la recherche d'aventures et vaincu tous les chevaliers qu'il combattait, il rencontra une très belle jeune fille vers une *fontaine* dans la forêt du Blanc Perron de l'île d'Avallon. Le pacte d'amour ordonna au chevalier de faire tout ce qu'elle lui dirait. Après avoir cheminé trois jours dans la forêt, ils découvrirent une très belle lande. La fée demanda à son ami de garder pendant douze ans ce lieu où passent encore souvent des sujets du Roi Arthur. Le jeune homme s'endormit. A son réveil, il découvrit un château pourvu de nourriture qu'avait construit la jeune fille durant son sommeil. Cette bâtisse devait être invisible à tous les passants. A la porte, sur un mur blanc, elle avait peint un chevalier dans une tombe, image de son amant auquel elle donna cet ordre : combattre tous ceux qui prononceraient les propos suivants :

"Danz chevaliers, se Diex m'aïst,  
De grant folie s'antremist  
Qui an celle tombe vos mist" (v. 25264-6).

Ces paroles dénoncent l'enfermement abusif de dix ans du Chevalier Noir, "un autre séquestré de l'amour"<sup>436</sup>. La dévastation de la passion égoïste est symbolisée par la voûte munie de fenêtres (v. 20389), à la fois tombeau et lieu du gué que Francis Dubost appelle "une tombe pour mort-vivant"<sup>437</sup>. L'amour est ainsi tueur : il anéantit la valeur chevaleresque qui n'existe plus que virtuellement, en image, ainsi que l'identité même du chevalier premièrement nommé : *Li Noirs Chevalier de Valdoire / De la Noire Forest d'Ardoire* (v. 25291-2), et secondement : *Le Noir Chevalier de l'Archel / A la seposture an la lande* (v. 25296-7). "En devenant l'ami de la fée, le chevalier a connu une mort symbolique qui se lit dans la mise au tombeau"<sup>438</sup>. Mais est-il possible qu'un véritable amour naisse de ce tombeau ? L'espoir semble nié par la relation inégalitaire qui unit les deux êtres. Contrairement à *l'Atre périlleux* où l'homme emprisonne la femme pour son bon plaisir, la fée

---

<sup>434</sup>Francis Dubost, *opus cit.*, p. 378.

<sup>435</sup>*Idem*, pp. 377-78.

<sup>436</sup>*Idem*, p. 413.

<sup>437</sup>*Idem*, p. 414.

<sup>438</sup>Francis Dubost, *opus cit.*, p. 415.

est ici dominatrice<sup>439</sup>. Elle veut le chevalier pour elle uniquement, et le conserve dans un écrin courtois : le château, "prison dorée de l'enfermement morganien"<sup>440</sup>.

Or seul peut s'épanouir l'être qui refuse l'aliénation de sa personne. Ainsi, pour Sébastien Douchet, ce récit exposerait les "conséquences délétères de l'abandon total à l'amour de la fée. Une telle aliénation du héros à la pucelle de l'Echiquier condamnerait l'aventure chevaleresque et du coup l'écriture romanesque"<sup>441</sup>. L'épisode semble donc pouvoir être lu comme une mise en garde pour Perceval, s'il ne veut pas finir au tombeau, partageant le sort de son homologue. D'ailleurs, plusieurs échos entre leurs histoires respectives attirent l'attention du lecteur. Tous deux ont erré à la recherche d'aventures pendant cinq ans, durée répétée trois fois à propos de chacun<sup>442</sup>. De plus, les deux appellations successives du Chevalier au Tombeau peuvent évoquer le parcours du héros. Le premier nom se réfère sans doute à l'enfance et à la jeunesse de Perceval, *Valdoire* étant phonétiquement proche du détroit de *Valdone* où se trouve la maison maternelle chez Chrétien (v. 298). Perceval contient aussi la syllabe "val", et au début du *Conte du Graal*, son identité liée à celle de sa mère comporte également la mention de la forêt :

[...] li fils a la veve dame

De la gaste forest soutainne (v. 74-75).

Sébastien Douchet y voit une alerte au danger de la parole féminine, *Valdone* renvoyant à la "soumission à la parole de la mère", et *l'Archel*, présent dans le deuxième nom, renvoyant à la "soumission à la parole de l'amante"<sup>443</sup>. La jeune fille à l'Echiquier et la fée du Chevalier Noir se ressemblent aussi, par la beauté commune qui les caractérise, et surtout la façon qu'a chacune d'imposer sa volonté. Cependant, alors que l'une enferme le Chevalier Noir, l'autre crée des aventures pour le héros et lui donne au contraire de nombreuses occasions de prouver sa valeur chevaleresque et de confirmer son destin. La différence d'intention des femmes permet donc de distinguer deux types de fées : les initiatrices qui favorisent la progression du héros, et les fées dévastatrices ou maléfiques qui, pour mieux avoir l'amour du chevalier, croient bon de devoir nier son être social.

Mais n'oublions pas que la multitude d'aventures merveilleuses, en grande partie provoquées par la jeune fille à l'Echiquier, donnent à la *Continuation* une structure bipolaire partagée entre la féerie et le spirituel attendu pour une quête du Graal.

---

<sup>439</sup>*Idem*, pp. 415-7.

<sup>440</sup>*Idem*, p. 414.

<sup>441</sup>*Logiques du continu et du discontinu. Espace, corps et écriture romanesque dans les "Continuations" du "Conte du Graal" (1190-1240)*, thèse de Doctorat soutenue à Paris IV, le 27 novembre 2004, p. 576.

<sup>442</sup>Voir les vers 19620, 19621, 19624 au sujet de Perceval, et les vers 25121, 25123, 25127 au sujet du Chevalier au Tombeau.

<sup>443</sup>*Opus cit.*, p. 576.

# Conclusion

En tant que roman du Graal, l'oeuvre est déconcertante pour le lecteur en quête de réponse, qui ne jugerait la *Deuxième Continuation* qu'en fonction du *Conte du Graal*. Ce lecteur-là ne peut que rester sur sa faim. Wauchier de Denain aurait-il trompé son attente en faisant de l'errance une mosaïque d'aventures symbolisée par l'échiquier ? Certains ne cachent par leur déception, voire leur mépris, pour une oeuvre qu'ils jugent remplie d'aventures et pourtant vide de sens. Plusieurs critiques ont été très sévères à l'égard de Wauchier de Denain, tel William Roach, éditeur du texte, qui écrit à son sujet : "This author is decidedly inferior in talent to his two predecessors : he puts together a very loosely articulated plot, in which several vivid and welltold episodes are buried in a larger number of others that are feebly motivated, clumsily constructed, and sometimes simply pointless"<sup>444</sup>. Beaucoup sont ainsi rebutés par la complexité de l'oeuvre où l'auteur multiplie les épreuves qui paraissent si déroutantes pour le héros lui-même.

Pourtant, la présente étude s'est efforcée de montrer que la *Deuxième Continuation* était autre qu'une accumulation d'aventures féeriques mal articulée. Marijke De Visser-Van Terwisga reconnaît à l'oeuvre "une structure très cohérente"<sup>445</sup>. Les événements ne sont pas le fruit du hasard, mais plutôt d'un certain ordre providentiel qui donne une cohérence à la foule d'aventures. Le parcours de Perceval, et plus largement le destin humain sont perçus comme soumis à un plan surnaturel, suivant une organisation idéale qui se dégage de la complexité des aventures : "tout un système symbolique est ici à l'oeuvre, qui refuse les fausses sécurités d'une chronologie et les facilités du récit linéaire, au bénéfice d'un jeu subtil de correspondances, d'annonces et de rappels"<sup>446</sup>. Mais cette vision de l'oeuvre est difficilement possible lors d'une simple lecture.

Le sens de la quête de Perceval est ainsi difficilement cernable, d'autant que celui-ci semble réagir surtout par automatisme. En quoi le héros a-t-il progressé ? L'errance ne semble pas grandir intérieurement le quêteur car "son aisance avec ou sans auxiliaire magique, lui donne dans cette oeuvre, quelque chose de l'automatisme des héros de contes merveilleux"<sup>447</sup>. Aucune évolution psychologique n'est perceptible, à l'inverse de ce que montre Chrétien de Troyes dans le *Conte du Graal*. Toujours plus mûr au fil des aventures, Perceval est sans cesse appelé à devenir un être nouveau, passant de la mort à soi à la résurrection en la femme ou en Dieu. Dans l'oeuvre de Wauchier, Perceval est immuable, son cheminement s'apparente plutôt à celui de Gauvain.

---

<sup>444</sup>"Transformations of the Grail theme in the first two continuations of the Old French *Perceval*", *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie, 110, 1966, p. 163. Traduction personnelle de la citation : "Cet auteur est décidément inférieur à ses deux prédécesseurs : il rassemble de façon incohérente les éléments d'une intrigue, dans laquelle plusieurs épisodes alertes et bien racontés sont noyés au milieu d'un grand nombre d'autres qui sont mal justifiés, construits de manière maladroite, et parfois simplement sans intérêt".

<sup>445</sup>*Opus cit.*, p. 35.

<sup>446</sup>Jacques Ribard, *opus cit.*, p. 133.

<sup>447</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 604.

En fait, "la logique du développement de l'intrigue de la *Deuxième Continuation* est tout autre que celle des romans de Chrétien de Troyes. La profondeur psychologique est ici totalement absente : le héros n'agit pas en tant qu'individu ayant un caractère propre, il évolue uniquement en fonction des *stimuli* extérieurs"<sup>448</sup>. La conception du récit rejoint l'analyse de Mikhaïl Bakhtine : "C'est le roman lui-même qui est conçu dans son entier comme une mise à l'épreuve du héros [...] hommes et objets ont passé par quelque chose qui, il est vrai, ne les a pas transformés, mais en revanche les a confirmés, si l'on peut dire, les a vérifiés, a établi leur identité"<sup>449</sup> avec eux-mêmes, leur fermeté et leur constance"<sup>450</sup>.

Ainsi, la quête ne paraît pas transformer intérieurement le personnage qui, plus curieusement encore, parvient au Graal par des quêtes et des aventures profanes. Le merveilleux et le spirituel s'entrelacent sans cesse, "installant des trames compliquées qui éloignent toujours davantage l'homme de sa quête et le signe de son sens"<sup>451</sup>.

Même après analyse, l'oeuvre garde un aspect ambigu. Comment comprendre en effet que Perceval parvienne à la sainte coupe après avoir eu une relation avec la demoiselle à l'Echiquier ? Ce contresens religieux interdit d'ailleurs d'analyser cette dernière comme un être spirituel. Elle est pourtant de celles qui indiquent à Perceval le Château du Roi Pêcheur. Cela voudrait-il dire que le Graal lui-même revêt un caractère plutôt profane, et que la femme, élevée au rang de déesse, rivalise pour un temps avec Dieu, car elle semble détenir la clef des aventures, son rôle dans le destin de l'homme étant primordial ? Dans la *Deuxième Continuation*, seule la fée peut conduire le héros à un Graal "merveille des merveilles". Telle est la nature du vase. Quant au sens de la quête, il semble s'agir uniquement de se divertir d'aventure en aventure dans un monde merveilleux symbolisé par un jeu, l'échiquier.

---

<sup>448</sup>Edina Bozoki, *opus cit.*, p. 56.

<sup>449</sup>C'est à ce titre que le critique donne aux aventures le nom d'épreuves de l'"identité".

<sup>450</sup>*Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p. 257.

<sup>451</sup>Francis Dubost, *opus cit.*, p. 90.

# Troisième partie. La *Continuation* de Gerbert de Montreuil

Le récit débute juste après l'épreuve de la soudure qui clôturait la *Deuxième Continuation*. Au fil de l'oeuvre, le héros, par sa personnalité plus mûre, va prendre conscience d'une mission nouvelle en rapport avec le Graal, auquel Gerbert donnera un caractère plus absolu que son prédécesseur. On remarquera quelques épisodes communs au *Perlesvaus*<sup>452</sup> et à la *Queste del Saint Graal*<sup>453</sup>, oeuvre cistercienne et mystique. La *Continuation* de Gerbert se montrera donc empreinte d'une grande spiritualité tout en ayant son caractère propre. On a pourtant trop souvent ignoré, voire méprisé Gerbert de Montreuil en lui reprochant un manque d'originalité et en le considérant plus comme un "adaptateur"<sup>454</sup> que comme un auteur authentique.

La présente étude s'efforcera de montrer l'intérêt de cette oeuvre qui semble entièrement centrée sur la Rédemption. En effet, plusieurs éléments signifient le plan divin du salut de l'homme. Ainsi, l'errance prend une signification religieuse : il s'agit d'un chemin de conversion pour soi et les autres, celui-ci permettant à l'auteur d'inviter le monde chevaleresque à appliquer la Nouvelle Loi manifestée par le Graal.

## I) La miséricorde divine

L'oeuvre du salut est illustrée par une symbolique et l'exposition de la faiblesse humaine à laquelle remédie l'aide divine.

### **1- Allégories sur la Rédemption explicitant le sens du cortège**

Au cours de l'errance, le plan divin se manifeste au héros dans des symboles vivants qui sont à décrypter.

#### **a) "La Voie Aventureuse"**

Le mystère du Graal, signe de salut par excellence, se prolonge dans des visions allégoriques. Cheminant sur la "Voie Aventureuse", Perceval y rencontre successivement trois tableaux. Le premier est celui des

---

<sup>452</sup>L'attitude contradictoire des deux ermites et la vision des bêtes ; la rencontre de la Demoiselle au Char et le combat contre le Chevalier au Dragon permettant la libération de la Pucelle au Cercle d'Or.

<sup>453</sup>L'épisode du roi blessé dans l'abbaye et le récit de son histoire.

<sup>454</sup>Terme de M. D. L. Buffum cité par C. François dans *Etudes sur le style de la Continuation du "Perceval" par Gerbert de Montreuil et du "Roman de la Violette" par Gerbert de Montreuil*, Droz, Paris, 1932, p. 125.

chevaliers brûlés apparaissant dans deux scènes quasi similaires. Il s'agit tout d'abord de deux jeunes filles qui pleurent de douleur en portant sur une litière un chevalier brûlé aux jambes et aux cuisses<sup>455</sup>. Perceval rencontre ensuite un chevalier également brûlé, mais cette fois-ci à la tête et au cou, et porté par un écuyer en pleurs<sup>456</sup>. La signification de ces deux scènes n'est pas donnée car Perceval oublie de la demander au Roi Ermite, d'où la liberté d'interprétation possible. De plus, les personnages eux-mêmes refusent toute explication à Perceval qui en est pourtant demandeur. Leur état étonne Perceval<sup>457</sup>, mais peut-être plus encore leur attitude muette. Le héros est entré dans un monde de désolation physique et morale, d'où nul chevalier ne revient

Sanz mort ou sanz estre affolez. (v. 8337).

La brûlure des chevaliers aux "résonances apocalyptiques"<sup>458</sup>, ne symboliserait-elle pas la pénitence expiatoire nécessaire à la classe chevaleresque ? Est-ce une évocation du feu de l'Enfer, ou plutôt du Purgatoire où les âmes attendent leur libération sans pouvoir elles-mêmes la demander ? Ce serait donc le dogme de la Communion des Saints qui serait rappelé ici, faisant un lien entre l'Eglise triomphante du Ciel, l'Eglise souffrante du Purgatoire et l'Eglise militante de la terre.

Le deuxième tableau exposé est l'attitude contradictoire de deux ermites devant la croix, qui étonne une fois de plus Perceval :

Perchevaus esgarde grant pose

Les hermites, si s'en merveille

Que l'uns de batre se travaille

Et li autres de l'aouer. (v. 8358-61).

Le Roi Ermite lui en donne plus tard les raisons : l'un frappe la croix car elle a fait souffrir le Christ, ayant été l'instrument de sa torture, alors que l'autre adore la croix en tant qu'instrument du salut, et parce qu'elle a la grande puissance d'anéantir le pouvoir démoniaque. Cette dernière attitude manifeste donc la compréhension de la nécessité de la Rédemption : "Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire ? "<sup>459</sup>. La première attitude montre au contraire la non reconnaissance de la valeur salvatrice de la souffrance, selon l'esprit de l'Ancienne Loi. Bossuet a d'ailleurs écrit au sujet du testament christique que "nul ne peut connaître cette écriture, que l'esprit de Jésus ne l'éclaire et que le sang de Jésus ne le purifie. Ce testament est ouvert à tous, et les Juifs et les Gentils voient le sang et les plaies ; mais *ceux-là n'y voient que scandale, et ceux-ci n'y voient que folie.* "<sup>460</sup> Saint Pierre lui-même illustre cet aveuglement attesté dans l'Evangile selon Saint Matthieu :

---

<sup>455</sup>Voir les vers 8297-8308.

<sup>456</sup>Voir les vers 8321-5.

<sup>457</sup>Voir les vers 8332-3.

<sup>458</sup>L. Cocito, *Gerbert de Montreuil e il poema del Graal*, Gênes, 1964, p. 107.

<sup>459</sup>Luc, 24, 26.

"Jésus commença depuis lors à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. Pierre, le prenant à part, se mit à le reprendre, disant :

- A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne vous arrivera pas.

Mais lui, se tournant, dit à Pierre :

- Va-t'en ! Arrière de moi, Satan ! tu m'es scandale ; car tu n'as pas le sens des choses de Dieu, mais (celui) des choses des hommes."<sup>461</sup>

L'apôtre avait pourtant bonne volonté, tout comme l'ermitte, laquelle est reconnue par le Roi dès le début de son explication :

Chascuns a bone entention. (v. 8622).

Cependant la deuxième attitude semble implicitement plus louable, car elle est inspirée par Dieu, à l'inverse de la première, réaction très humaine. Cette représentation rejoint la signification du cortège qui donne également à voir la Rédemption par la Passion à travers le Graal et la Lance. Est ainsi dévoilée la grandeur de la Miséricorde divine à travers le Sacrifice du Christ. La scène des deux ermites est mise sous les yeux de Perceval pour l'inciter à choisir entre deux esprits : l'ancien et le nouveau.

Le héros a une troisième vision étrange. Il aperçoit une énorme bête surgir d'un buisson et s'enfuir, alors que des faons aboient à l'intérieur d'elle-même et la meurtrissent. Sortis de son ventre, ils la dévorent puis s'entretuent<sup>462</sup>. L'allégorie était déjà présente dans *Perlesvaus*, comme celle des ermites où la "senefiance" était identique, contrairement à cette scène. La bête représentait "Notre Seigneur"<sup>463</sup>, or dans l'oeuvre de Gerbert, elle est une image de la Sainte Mère l'Eglise, comme le dit clairement le Roi Ermitte à Perceval :

"Amis, la beste senefie

Sainte Eglise [...]" (v. 8674-5).

Ses enfants, figurés par les faons, sont les mauvais Chrétiens qui n'observent pas les commandements, se tuent entre eux de ne pas savoir et dévorent leur propre mère. La représentation allégorique montre l'importance de la connaissance véritable, nécessaire à la vie de l'âme de chacun, et à celle de l'Eglise, car c'est l'aveuglement des Chrétiens qui la tue. Dans *Perlesvaus*, ceux-ci sont représentés par des chiens dont le nombre est spécifié : ils sont douze, à l'image des "douze tribus d'un Israël déicide"<sup>464</sup>. Même si le rapport n'est pas aussi explicite dans l'oeuvre de Gerbert de Montreuil, ne peut-on pas analyser les cris des faons dans le ventre de leur mère comme "la vocifération de nouveaux profanateurs du temple, qui, par leurs

---

<sup>460</sup>*Sermon sur la mort et autres sermons*, éd. par J. Truchet, Flammarion, Paris, 1996, "sermon sur la Passion de Notre-Seigneur", p. 154.

<sup>461</sup>Matthieu, 16, 21-23.

<sup>462</sup>Voir les vers 8378-8406.

<sup>463</sup>Voir page 257.

<sup>464</sup>A. Saly, "Le *Perlesvaus* et Gerbert de Montreuil", *Mél. Ph. Ménard*, t. 2, Honoré Champion, Paris, 1998, pp.1163-4.

affaires terrestres, menacent de détruire la Grande Institution"<sup>465</sup> ? Pourtant le salut passe par l'Eglise dont la naissance est figurée par le sang et l'eau recueillis dans le Graal selon certaines représentations, après être sortis du Côté du Christ percé par la lance. Ce serait donc dans les deux oeuvres l'esprit de l'Ancienne Loi qui serait encore critiqué.

## **b) Le roi blessé dans l'abbaye**

Dans son cheminement, Perceval vit un autre épisode, cette fois-ci dans une abbaye, qui semble aussi être de l'ordre de la vision allégorique puisqu'il ne peut y entrer à nouveau :

Mais n'i trova huis ne fenestre

Par ou peüst entrer en l'estre. (v. 10577-8),

et qu'il est nécessaire d'en demander la signification à un moine :

"Sire, por Dieu, dites m'ent voir." (v. 10348).

Celui-ci décrypte la scène du roi blessé dans la chapelle (v. 10349 ss.) en faisant allusion au passé du Graal exposé dans *Le Roman de l'Estoire dou Graal*. L'histoire du Graal est intimement liée à celle du roi Evalac qui possédait Sarras, cité de Dieu, avant que celle-ci ne soit détruite par un autre roi : Tholomez. Sur les exhortations de Joseph d'Armathie à se convertir, ce qui lui ferait retrouver sa terre, Evalac se fit baptiser sous le nom de Mordrach/Mordrain. Joseph partit avec deux femmes pour évangéliser. Un roi, Crudel, les jeta en prison et les affama<sup>466</sup>. Joseph avait le Saint Graal avec lui qui les reconfortait et les éclairait. Lorsque Mordrain<sup>467</sup> apprit l'emprisonnement, il combattit Crudel pour les délivrer, mais il fut blessé, bien que ses armes fussent curieusement en bon état. Joseph apporta un autel vers Mordrain, ainsi que le Graal avec lequel eut lieu le service de la messe. Un ange annonça au roi qu'il avait commis une faute<sup>468</sup> et que seul le plus digne des chevaliers, déjà présent sur cette terre dit le moine, pourrait l'en décharger, et qu'il mourrait entre ses bras sur ce lit. En attendant, ses plaies ne guériront pas, et il devra se nourrir uniquement du Pain de Vie. Cette histoire peut évoquer des récits apocryphes comme la *Vengeance du Sauveur* où l'empereur Tibère est également blessé et espère la venue d'un disciple de Jésus qui pourra guérir ses plaies et qui deviendra roi<sup>469</sup>.

Perceval voit de ses propres yeux la scène de communion du roi Mordrain dans l'abbaye, pécheur qui bénéficie de la Rédemption par la grâce purificatrice de l'Hostie. C'est un être blessé :

<sup>465</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p. 108.

<sup>466</sup>Un emprisonnement de Joseph d'Armathie est aussi mentionné dans *Déclaration de Joseph d'Armathie, Ecrits apocryphes II, opus cit.*, p. 351.

<sup>467</sup>Vespasien, dans *Le Roman de l'Estoire dou Graal*.

<sup>468</sup>Le péché de Mordrain est raconté dans la *Queste del Saint Graal* : après avoir libéré de prison Joseph d'Armathie et juste avant que ce dernier "fasse le service" du Saint Graal, le roi Mordrain, désirant à tout prix voir le Graal, s'en approcha trop, malgré l'interdiction d'une voix. Il devint donc aveugle et perdit l'usage de ses membres. (p. 85, l. 6-18). Voir aussi *L'Estoire del Saint Graal* (§ 751, l. 4-13).

<sup>469</sup>*Ecrits apocryphes II, opus cit.*, p. 390.



[...] il ot entamé

Le chief, le cors, les bras, le vis,

De plaies [...] (v. 10490-2),

"simbolo dell' umanità oppressa dal peccato"<sup>470</sup>. Cloué sur un lit, il n'a la force de parler qu'au moment de la Consécration, à l'image du Christ sur la Croix :

"[...] Vrais peres del mont,

Ne m'obl'iez pas de m'atente,

Vrais Deus, car a vous est m'atente." (v. 10302-4).

Ces paroles rappellent celles que Jésus adressa à son Père avant de mourir :

*"Vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Eli, Eli, lema sabacthani ? c'est-à-dire Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?"*<sup>471</sup>

Cette phrase est le début d'un psaume de David<sup>472</sup>, où celui-ci fait preuve de confiance en se tournant vers Dieu pour lui demander son secours. A l'image du psalmiste et du Christ, le roi blessé s'en remet au Dieu Sauveur : "*car a vous est m'atente*". Par sa prière, le roi reconnaît sa petitesse symbolisée dans son infirmité face à la puissance de Dieu et dont l'offrande de la couronne sur l'autel (v. 10324-5) est la preuve : "esprime l'inanità di ogni potere terreno davanti alla grandezza di Dio"<sup>473</sup>. Ici, le roi Mordrain qui, blessé par le péché, ne put connaître la vérité du Graal, est-ce l'image du Roi Pêcheur victime d'une infirmité<sup>474</sup> et attendant aussi sa délivrance ? Le qualificatif du Roi du Graal appelé Roi Pêcheur n'est d'ailleurs pas sans impliquer l'idée du coupable, ce que laisse penser la rime *Pescheor / pecheor*<sup>475</sup> des vers 1 et 2, 3191 et 3192<sup>476</sup>. Or le secours que Mordrain implore en tendant les bras au Ciel<sup>477</sup> lui vient par l'Hostie devenue sa seule nourriture, comme le disait déjà Chrétien de Troyes à propos du père du Roi Pêcheur. Mordrain peut donc représenter aussi bien le Roi Pêcheur que son père car peut-être est-ce l'histoire d'une descendance, voire d'un peuple, où la paralysie physique et spirituelle se transmettrait de père en fils. Mordrain et le père du Roi Pêcheur bénéficient de la grâce rédemptrice présente dans chaque Eucharistie, renouvellement du Sacrifice rappelé par le Graal et la Lance qui signifient au héros la plus grande preuve d'amour du Christ s'offrant en nourriture à l'humanité.

---

<sup>470</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p. 63.

<sup>471</sup>Matthieu, 27, 46.

<sup>472</sup>Psaume, 22, 2.

<sup>473</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p. 113.

<sup>474</sup>Dans le *Conte du Graal*, le Roi Pêcheur est blessé entre les hanches, ce qui est peut être signe d'une stérilité notamment spirituelle.

<sup>475</sup>Rime présente dans le *Conte du Graal*, v. 6371-2.

<sup>476</sup>Rime *Pescheres / pecheres* v. 3073-4, rime *Peschierre / pechiere* v. 16145-6.

<sup>477</sup>Voir les vers 10300 et 10306-7.

Or le Salut passe par la vie divine à laquelle Perceval n'a pas encore accès. Cela est visible lors de l'épisode des ermites, actualisation de la Cène. Ils sont treize (v. 8430), parmi eux figure *le maistre* (v. 8437), et ils rappellent le geste du dernier repas que Jésus fit avec ses disciples avant de mourir :

[...] orent fait un pain colper  
En treize, s'en ot une piece  
Chascuns que devant soit depiece. (v. 8434-6).

Il est d'ailleurs précisé que ce pain *n'estoit mie de forment* (v. 8441). Mais le quêteur qui ne se préoccupe que de sa nourriture matérielle, n'ayant pas encore compris le spirituel, ne peut communier avec les autres disciples :

Mais Perchevaus, ce m'est avis,  
Menga petit, car il n'avoit  
Rien nule dont eüst covoit,  
Car del pain ne pooit gouster. (v. 8462-5).

Perceval a donc rencontré le Christ sans le savoir, mais il n'est pas encore digne de s'en nourrir. Il a cependant accepté de cheminer pour trouver le Graal, c'est-à-dire Dieu, répondant à l'appel du Christ : "Viens et suis-moi". Il serait "l'anima umana... che spinta dal desiderio di Dio muove verso la salvazione e la beatitudine"<sup>478</sup>. La quête du Graal manifeste donc un grand désir de Dieu, même si le héros lui-même, aveuglé par le péché, n'en n'a pas complètement conscience.

## ***2- Humanité de Perceval***

Le héros est limité dans sa nature humaine qui fait de lui un être soumis aux tentations et marqué par le péché.

### **a) Les embûches démoniaques**

Perceval est confronté à différentes formes de mensonge à travers de redoutables figures féminines, des personnages qui veulent le décourager, et le serpent lui-même.

### Séductions féminines

Escolasse est le premier exemple de tentatrice. L'auteur lui consacre un portrait curieusement long<sup>479</sup> car c'est le plus détaillé de l'oeuvre alors qu'elle n'est qu'un personnage secondaire. Gerbert de Montreuil suit les

<sup>478</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p. 117. Traduction personnelle : "l'âme humaine... qui poussée par le désir de Dieu se meut vers le salut et la béatitude".

<sup>479</sup>Voir les vers 386-458.

préceptes des arts rhétoriques du temps en décrivant successivement l'allure générale, les différents éléments du visage (cheveux, front, sourcils, yeux, bouche, couleurs, menton, gorge) et enfin les habits aux couleurs d'espérance et de charité :

Vestue fu de deus samis,  
L'un vert et vermeil [...] (v. 447-8).

Escolasse est présentée comme le modèle de la beauté parfaite. Mais la description reste très physique, voire érotique par certaines allusions : elle avait

Les rains largetes par delit  
Por mius sosfrir le ju del lit. (v. 399-400).

Et l'auteur ajoute plus loin :

Dire vous puis a bone estrine  
Que la blanchor de sa poitrine  
Puet bien totes autres outrer;  
Bien fu faite por encontrer,  
Car ele avoit les mameletes  
Dures et un petit grossetes. (v. 439-444).

Bien que la jeune fille ait le profil de la séductrice, elle commence par énoncer certaines vérités à Perceval. Escolasse le remercie d'avoir posé les questions car cela a ressuscité le pays, mais s'il les avait posées dès la première fois, le Roi aurait été guéri. Elle lui apprend en plus où est le forgeron qui pourra ressouder son épée, et le met en garde contre le danger que représentent les serpents à l'entrée de son château. C'est seulement après l'énoncé de ses vrais renseignements qu'Escolasse dévoile son plan séducteur :

Et la pucele li conseille  
Molt belement ens en l'oreille  
Que, se il aime son delit,  
Od lui se couchera el lit. (v. 623-6).<sup>480</sup>

Perceval d'abord troublé, *fremist* (v. 631), et ne se laisse pas prendre au jeu de l'habile jeune fille, car il se souvient du Graal<sup>481</sup>, ainsi que du Salut<sup>482</sup>. Le héros n'est pas dupe des apparences, ce qui montre sa profondeur :

---

<sup>480</sup>La rime *delit / lit* reprise aux vers 399, 400, prouve que la jeune fille n'est associée qu'au plaisir charnel.

<sup>481</sup>Voir les vers 632-3.

<sup>482</sup>Voir les vers 642-4.

"Je quit qu'ele me velt dechoivre,  
Ou je quit qu'ele est costumiere,  
De proier chevaliers premiere" (v. 638-40),

auquel cas la beauté d'Escolasse n'est que superficielle, illustrant l'opposition entre l'être et le paraître. Perceval se refuse donc à la jeune fille et insiste sur l'importance de la virginité (v. 651-3).

Mais les ténèbres se déchaînant sans cesse sur le héros du Graal, le démon l'assaille à nouveau en prenant l'apparence d'une demoiselle : la soi disant fille du Roi Pêcheur :

A tant es vous un anemi  
En samblanche d'une pucele. (v. 2518-9).

L'expression "A tant es vous", qui exprime l'instantané, évoque un phénomène surnaturel. C'est le diable lui-même qui s'est incarné<sup>483</sup> dans une apparence tout à fait trompeuse, jouant son rôle de singe de Dieu :

Je quit c'onques feme plus bele  
Ne fu veüe en terre nule. (v. 2520-1).

Son identité véritable est révélée lorsque Perceval fait le signe de croix, car l'être s'enfuit, ce qui est une marque diabolique. Le mensonge passe non seulement par l'apparence extérieure, mais aussi par la parole :

"Se vous volez savoir la fin  
Del Graal, par moi le sarez  
Et de la paine hors serez." (v. 2544-6),

mais à une condition :

"Se vous mon bon oltreement  
Volez faire et a moi jesir." (v. 2540).

Or cela est une tromperie manifeste, puisque la chasteté est une vertu indispensable à la clairvoyance : l'ennemi

[...] voloit despechier  
Sa chaasté et metre en point  
Que du Graal ne seüst point. (v. 2560-2).

C'est donc la pureté qui fait la force de Perceval. Le deuxième mensonge prononcé par la séductrice est de se faire prendre pour la fille du Roi Pêcheur (v. 2549), sans doute pour ajouter du crédit à sa personne et à son propos. Elle fait de plus croire à Perceval qu'elle l'aime :

---

<sup>483</sup>Le terme *anemis* apparaît aux vers 2518, 2559, 2563, 2567, 2580.

"Por vostre amour ai pris conroi  
Que du Graal sarez demain  
Tout le voir [...]" (v. 2550-2)<sup>484</sup>,

alors qu'elle lui propose un chantage pervers, duquel il n'est pas dupe. Le quêteur dénonce sa parole mensongère et enjôleuse :

"Je n'ai cure de vo deduit,  
Car trop estes baude parliere." (v. 2572-3).

C'est pourquoi il trace "un cercle protecteur"<sup>485</sup>, de manière à s'en défendre (v. 2587-92).

Ainsi, l'oeuvre illustre la figure de la femme tentatrice telle qu'elle apparaît dès la Genèse (3, 6). La Bible met en garde contre le danger de la séduction féminine :

"Ne va pas au-devant d'une courtisane  
tu pourrais tomber dans ses pièges"<sup>486</sup>,

ou encore :

"Détourne ton regard d'une jolie femme  
et ne l'arrête par sur une beauté étrangère.  
Beaucoup ont été égarés par la beauté d'une femme  
et l'amour s'y enflamme comme un feu."<sup>487</sup>

Or Perceval reste fort. Mais pour le faire tomber, le démon usant de toutes les ruses, emploie aussi un autre stratagème plus subtile que la séduction charnelle : la tentation de la désespérance.

## Paroles de découragement

La démarche est inversée : l'inspiration diabolique exprimée par la bouche des personnages n'a plus pour but d'enorgueillir le héros, mais de l'abaisser au contraire, de manière à ce qu'il perde confiance en lui et en la grâce divine, et qu'il abandonne ainsi la quête. Le sénéchal Keu, célèbre pour sa parole désagréable, notamment à l'égard des chevaliers arthuriens entreprenants<sup>488</sup> dénigre complètement la recherche de Perceval (v. 1289-1310). Il l'humilie en ridiculisant sa quête :

---

<sup>484</sup>Voir aussi l'emploi des termes *dols amis*, v. 2531.

<sup>485</sup>A. Saly, *opus cit.*, p. 1166.

<sup>486</sup>L'Ecclésiastique, 9, 3.

<sup>487</sup>L'Ecclésiastique, 9, 8.

<sup>488</sup>Voir par exemple les vers 590 ss. du *Chevalier au lion* où Keu tourne en dérision l'affirmation d'Yvain de venger la honte de son cousin.

"Vous querez la bee et le muse,  
Vous resamblez celui qui muse  
Trestot le jor a la carole  
Por che que la gens en parole." (v. 1295-8).

Les termes "bee", et "muse" repris à la rime, montrent avec ironie la vanité de l'action du héros réduite à un amusement. Or il essaye de le détourner de sa quête non seulement par la moquerie, mais aussi par la fausse crainte de ce qu'il fait passer pour un projet orgueilleux :

"Cuidiez vous mius valoir que nus ?" (v. 1303),  
alors que ses dires sont suivis de la confirmation de l'élection de Perceval par l'épisode de la chaire. Keu tente enfin de décourager Perceval par sa parole négative portant sur la connaissance :

"Querez che qu'en ne puet savoir." (v. 1301).<sup>489</sup>

Le Sénéchal insinue que la quête ne peut lui avoir été inspirée par Dieu puisque son aboutissement est impossible. Il renverse donc le sens de la recherche en faisant de son origine une tentation démoniaque :

"Li cent vif deable d'enfer  
Vous ont fait voer ne entreprendre  
C'on ne puet veoir ne aprendre." (v. 1308-10).

C'est alors que le Roi Arthur intervient pour prendre la défense de Perceval. Une fois de plus, il se trouve acculé à traiter de *fol langue* (v. 1318) la parole de Keu, qui n'est bon qu'à *mesdire* (v. 1324), trait de caractère si souvent souligné dans d'autres romans aussi<sup>490</sup>. Ainsi, le héros ne tombe pas dans ce nouveau piège qui lui est tendu, témoignant d'une foi inébranlable.

Mais Satan ne laisse jamais le quêteur du Graal en repos. Il l'attaque encore, au travers de "la vieille", qui a aussi pour but de le déstabiliser. L'être maléfique apparaît dans un décor ambigu, car environné de lumière :

A tant vit une porte overte  
Par mi ou la clartez issoit  
Dont la contree reluisoit.  
Atant vit issir de la porte  
Une grant vieille [...] (v. 5521-6).

L'apparence du personnage en revanche ne trompe pas. L'auteur consacre une cinquantaine de vers à sa description<sup>491</sup>, presque autant que pour la beauté extérieure parfaite d'Escolasse. "La vieille" est à son inverse

---

<sup>489</sup>Voir le champ lexical du savoir nié : v. 1301, 1302, 1304, 1305, 1310.

<sup>490</sup>Voir par exemple le *Conte du Graal*, v. 1009-11, 1263, 4274-76, et *Yvain*, v. 134, 612-29.

<sup>491</sup>Voir les vers 5528-77.

l'incarnation de la laideur, faisant écho à "la demoiselle hideuse" du *Conte du Graal*<sup>492</sup> qui a servi de modèle aux portraits de la laideur se développant au XIIIe siècle. En effet, malgré la différence d'âge<sup>493</sup>, la disgrâce des deux personnages est assez ressemblante : noirceur de la peau et des tresses, allure bancal et bossue, petitesse des yeux, grossièreté des lèvres et du nez, corps velu et dents jaunes. De plus, la comparaison animalière est présente dans les deux descriptions<sup>494</sup>. Il y a bien sûr aussi quelques "notations originales" chez Gerbert<sup>495</sup> comme chez Wauchier à propos de Rosette<sup>496</sup>", mais il s'agit toujours de la même recherche du grotesque avec l'emploi de procédés identiques : accumulation, disproportion, hyperboles. "La vieille" est là pour entraver la quête de Perceval. Comme il dit n'avoir pu connaître la vérité sur le Graal, elle affirme :

"Ne ne saras a nul jor voir,  
Dist la vielle, tant con je vive." (v. 5726-7),

d'où la triple interrogation du héros percevant la malignité du propos :

"Je ne sai se par vaine gloire  
Le me dist ou por decevoir,  
Ne je ne sai s'ele dist voir." (v. 5730-2).

## La tentation originelle

Jusqu'alors victorieux de toutes les ruses démoniaques, Perceval est confronté à un ultime piège que lui tend pour la seconde fois Satan en personne, dans le dernier volet de l'oeuvre (v. 14342-14556). Il ne séduit plus par la beauté, comme lorsqu'il avait pris la forme de la jeune fille la plus parfaite, car ici, il se manifeste par *un cri lait et hideus* (v. 14351). Son nouveau stratagème est de toucher par la pitié puisque Perceval n'a succombé ni à la tentation de la chair, ni à celle de la désespérance. N'ayant pu gagner son âme par la faute, il le prend par de nobles sentiments :

"Ha ! gentix hom, cor m'oste d'ire  
et del torment ou je sui mis !  
et si te di, biaux dols amis,

---

<sup>492</sup>Voir les vers 4610-37.

<sup>493</sup>Voir Ph. Ménard : "Dans les portraits de créatures humaines, la laideur n'est guère différente selon les sexes, les âges, les conditions ou les sentiments", *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au moyen âge, (1150-1250)*, Genève : Droz, 1969, p. 533. Dans cette étude, quelques pages sont consacrées aux portraits de la laideur (pp. 529-553).

<sup>494</sup>La demoiselle hideuse a des petits yeux de rat (*Conte du Graal*, v. 4625) et les tresses de la sorcière ressemblent à deux queues de rat (*Cont. Gerbert*, v. 5549).

<sup>495</sup>Ph. Ménard mentionne les images des vers 5555 et 5543-45.

<sup>496</sup>Son portrait est donné dans les vers 23177-203.

que je sosfre tormens trop fors,  
et tu m'en pues bien traire fors." (v. 14376-80).

Une fois délivré par Perceval, il se montre sous la forme d'un vers, puis d'un être hybride :

une beste qui teste ot d'ome,  
mais li cors ot de serpent forme. (v. 14435-6),

représentation de l'*Anemis*<sup>497</sup> révélant son ambiguïté perverse qu'il manifeste bientôt dans son discours. Par cette phrase :

"demande che que tu volras" (v. 14439),

il donne à Perceval une illusion de liberté, de puissance, cherchant à faire tomber l'homme dans le péché par la séduction de la connaissance : "Vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des Dieux"<sup>498</sup>. Or la facilité proposée s'oppose à ce que le diable annonce ensuite à Perceval :

"[...] tu morras de fain a rage  
se tu maintiens plus ceste voie." (v. 14458-9).

Mais le héros démasque la tromperie dans une affirmation répétée : "*Se Dix me voie, / tu mens*" (v. 14460-1) et "*Or mens tu trop apertement*" (v. 14497). C'est alors que le démon se dévoile et reconnaît le mensonge qu'il a toujours pratiqué pour gagner les âmes qui ne l'écouteront pas si elles savaient qu'il est le Malin. Eve en fut le premier exemple malheureux, comme le rappelle le serpent :

"mais traveilliez se fust en vain  
se ele eüst le cors veü :  
ne l'eüst mi decheü." (v. 14478-80).

Perceval revit la tentation originelle en inversant son achèvement puisqu'il réussit à vaincre le démon en le renfermant dans le perron infernal d'où il était sorti, afin qu'il ne puisse plus nuire sur terre. C'est pourquoi, s'inscrivant dans l'histoire universelle, Perceval affirme au nom de l'homme :

"tu m'engignas al **premerain**,  
engignié t'ai au **deerain**" (v. 14525-6).

Cette formule en chiasme ferait donc du quêteur du Graal une figure du Nouvel Adam, du Christ, qui n'a pas succombé aux tentations du démon et qui est venu racheter la faute originelle. Cependant, contrairement au Christ, Perceval, n'est pas net de tout péché.

---

<sup>497</sup> Terme apparaissant aux vers 14426, 14509, 14516, 14523, 14535.

<sup>498</sup> Genèse, 3, 5.



## b) Ses fautes

### Les oublis

Le héros est trop souvent distrait, faute involontaire, mais lourde de conséquences. Il oublie tout d'abord le baume :

Tant est de l'aler desirreus  
Que il oblie ses bareus ;  
Ch'a fait pechiez et anemis (v. 7043-5),

commente le narrateur. Or Perceval ne s'en souvient que lorsqu'il en a besoin pour guérir un chevalier, Arguisiaus de Carhais :

De ses bariels li resovient  
C'oublié ot ; si est maris,  
Car ja fust li vassaus garis. (v. 7486-8).

L'oubli, considéré comme un défaut grave au Moyen Âge<sup>499</sup>, est ici dommageable pour autrui dont Perceval se soucie, mais il atteint plus directement le héros lui-même lorsque celui-ci n'a pas la solution de certains mystères, faute d'avoir pensé à en demander la signification, par exemple celle des chevaliers brûlés, rencontrés sur "la Voie Aventureuse", c'est pourquoi Perceval se lamente :

[...] "Certes je sui musars,  
Quant je nel dis al Roi Hermite :  
Bien m'en eüst la verté dite  
Ensement come il fist des bestes ;  
Mais je sui si durs et rubestes  
C'a paines puis nul bien entendre ;  
Je n'ai mie le cuer si tendre  
D'aprendre nul bien que je sache :  
Fous est qui boute ne qui sache  
Sot ne fol por bien ensaignier." (v. 8890-9).

L'emploi des termes *musars* et *fous* rappelle la "niceté" et la sottise du personnage dans le *Conte du Graal*<sup>500</sup>. La différence est que le protagoniste en est maintenant lui-même conscient. Quelques vers auparavant,

---

<sup>499</sup>Sur le thème de l'oubli, voir la thèse de M. Solovieva, *Les moyens de l'expression du comique dans le cycle de Guillaume d'Orange*, Université Jean Moulin Lyon 3, 2006, pp. 229-233.

<sup>500</sup>Voir par exemple les vers 200, 681, 687-88, 792, 976, 1012, 1173, 1299, 1365.

Perceval se repentait d'avoir oublié de demander la provenance de l'écu à la jeune fille qui le lui avait transmis :

[...] "Par saint Pierre,  
Or sui je fols, que n'ai enquis  
Ou li escus que j'ai conquis  
Fu pris, et qui le m'envoia." (v. 8866-9).

La gravité de l'omission est soulignée par la lourde conséquence infligée

Car onques puis nel pot savoir,  
S'en ot eü molt de travaus. (v. 8862-3).

Malgré la bonne volonté du personnage qui se ressaisit toujours, même si c'est bien souvent trop tard, l'oubli réitéré manifeste son caractère encore étourdi et le rapproche de Rainouart décrit en ces termes dans *Aliscans* :

Mes une teche l'avoit mout empiré :  
Ja tant n'eüst une chose amembré,  
Ainz qu'il eüst une traitie alé,  
Que maintenant ne l'eüst oublié. (v. 3598-3601).

Cependant, Perceval ne fait plus d'erreur de ce type dans le dernier volet de l'oeuvre, comme s'il avait maintenant compris la leçon.

## Les péchés

Le quêteur commet aussi des fautes bien plus répréhensibles. Le premier péché est l'égoïsme du jeune "nice" envers sa mère , rappelé dès le début de la *Continuation* de Gerbert, lorsque le Roi Pêcheur affirme à Perceval qu'il n'est pas encore digne de connaître les mystères, sachant bien

Que li pechiés molt li grevoit  
De sa mere qui chaï morte  
Al pié del pont devant la porte  
Quant il de li se dese vra. (v. 48-51).

Au début du *Conte du Graal*, Perceval ne s'en n'est pas soucié, il a continué son chemin, indifférent à la douleur de sa mère, morte de chagrin. Mais le héros de Gerbert est devenu assez sensible et mûr spirituellement pour prendre conscience de la gravité de sa faute comme en témoigne l'acte de contrition prononcé sur le tombeau de sa mère :

"Ha, douce mere, li pechié  
Que j'ai por vous m'ont si chargié  
Que ja espenis nes verrai,  
Ne a l'amour Dieu ne venrai  
S'il ne me regarde em pité." (v. 2741-5).

Par la suite, Perceval se rend compte d'un autre péché qu'il considère comme étant encore plus grave que celui de l'indifférence d'un fils envers sa mère : l'irrespect de la promesse faite à Blanchefleur :

"Or m'en membre, c'est li pechiez  
Dont je quit plus estre entechiez." (v. 5147-8).

Il se souvient en effet lui avoir promis de l'épouser (v. 5140-3). Or si ce péché apparaît majeur, c'est sans doute que "pour un chevalier, le manquement à la parole donnée est la plus grave des fautes"<sup>501</sup>. Gornemant, oncle de Blanchefleur, lui affirme d'ailleurs qu'il ne pourra connaître le secret de la Lance et du Graal s'il ne s'acquitte de cette promesse (v. 5168-5177). C'est donc un oubli de plus que Perceval commet, mais qui équivaut ici à un péché mortel.

Dans l'oeuvre de Gerbert, le héros se soucie de réparer les fautes du passé, mais il pêche aussi deux nouvelles fois, par orgueil dans les deux cas. A la porte du Paradis Terrestre, il montre une insistance abusive pour entrer, témoignant de l'assurance de la dignité qu'il croit avoir. Le gardien le condamne et lui révèle cette faute :

"Grans pechiez vous a enorté  
Qui a no porte avez huchié ;  
Maint anui vous a porchachié  
Anemis qui ce vous fist faire." (v. 188-191).

Perceval est instantanément puni de sa prétention puisque son épée se brise au moment même où il frappe avec trop de vigueur à la porte, alors que le Paradis n'est pas encore pour lui.

D'ailleurs, voilà qu'il succombe à nouveau au péché d'orgueil dans l'épisode du Chevalier au Dragon. Lors du combat, celui-ci, voyant que Perceval gagne grâce à un écu plus puissant que le sien qui est démoniaque, propose à son adversaire que chacun enlève son bouclier afin que la victoire glorifie celui qui vaincra par ses seules forces humaines. Ainsi, dit-il,

"Vous en serez plus alosez  
Cent tans se vous m'avez conquis." (v. 9792-3).

C'est alors que Perceval accepte, par vaine gloire :

---

<sup>501</sup>J. Larmat, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *Mél. C. Rostaing*, Liège, 1974, p. 546.

[...] "Tres orains

Volsisse je qu'il fust ensi". (v. 9796-7).

Ce comportement va à l'encontre de l'enseignement de saint Bernard qui exhortait ainsi les chevaliers : "ne comptez en rien sur votre propre sagesse ou sur votre propre force, mais uniquement sur le secours du Seigneur"<sup>502</sup>, en se référant à des phrases bibliques telle : "ce n'est pas par sa force que l'homme reprendra vigueur"<sup>503</sup> ou encore par cette autre phrase devenue la devise des Templiers : "Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à ton nom donne la gloire"<sup>504</sup>. Le héros qui a voulu se passer de l'aide de Dieu ne la mérite plus. La punition est une fois de plus immédiate : la jeune fille vient reprendre l'écu posé, ce qui rend Perceval mécontent. Cependant, celui-ci ne fait pas le lien avec son péché car il ne se remet aucunement en cause. C'est un ermite qui lui révélera sa faute bien plus tard dans son cheminement, en le sermonnant sur la vaine gloire de la chevalerie afin de l'éclairer sur son état, après que

De ses pechiez, al mix qu'il pot,

li a conté une partie (v. 15810-1), seulement.

Devenu lucide, Perceval se confesse une nouvelle fois, et entièrement :

Adont l'a fait ajenoillier,

batre sa colpe et Dieu proier ;

sa colpe rent par IIII fois. (v. 15841-3).

Le chiffre correspondrait-il aux quatre péchés majeurs de Perceval qui, environ mille deux cents vers plus loin, s'y prend à quatre reprises pour ressouder l'épée du cortège :

*lors le bransloie IIII fois* (v. 17066) ?

Perceval devient donc tout à fait clairvoyant sur son état spirituel dans le dernier volet de l'oeuvre, après avoir cherché durant tout son cheminement quelle pouvait bien être la nature de son péché :

Perchevaus sozpire et s'apense

Par quel pechié, par quel desfense

Que il ne set du Graal l'oeuvre. (v. 43-5)<sup>505</sup>.

La faute n'est pas de même nature dans le *Conte du Graal* et dans la *Continuation* : "chez Chrétien, un péché personnel compromet le salut du héros ; [alors que] chez Gerbert, le péché majeur de Perceval est celui de sa caste"<sup>506</sup> : l'orgueil, un des sept péchés capitaux. Mais la force divine supplée à la faiblesse humaine.

---

<sup>502</sup>*Eloge de la Nouvelle Chevalerie*, éd. par P-Y. Emery, Sources Chrétiennes n°367, Les Ed. du Cerf, Paris, 1990, §31, p. 131.

<sup>503</sup>I, Samuel, 2, 9.

<sup>504</sup>Psaume. 113, 1.

<sup>505</sup>Voir aussi les vers 5124-31.

<sup>506</sup>J. Larmat, *opus cit.*, p. 557.

### 3- *Toute-puissance de Dieu*

Cette toute-puissance se manifeste au travers de Ses grâces, preuves de Sa miséricorde et de Sa patience.

#### a) **Puissance de la Croix**

C'est sur ce bois que le Christ a sauvé l'humanité, montrant le chemin à suivre. Or lorsque Perceval se trouve à un carrefour sans savoir où se diriger, la croix lui indique la voie à prendre, soit par une inscription qui s'y trouve :

Une crois ot sor un chemin  
Et un brevet de parchemin  
Ou il avait letres escriptes  
De fin or, et grans et petites :  
A la crois estoit atachiez. (v. 8253-7),

soit par une main qui en surgit mystérieusement :

et une crois avoit en mi  
qui ot XIII piez et demi,  
et en la crois ot une main  
de fust, qui lués tendoit la main  
quant chevaliers par la venoit. (v. 16901-5).

Les signes de croix sont un moyen divin offert au héros pour qu'il puisse se protéger, le démon ne pouvant résister face à l'emblème de la Rédemption, car *par la crois perdi sa proie* (v. 8651). Ainsi, c'est en se signant que Perceval fait fuir la soi-disant fille du Roi Pêcheur venue pour le tenter :

Lors se saigne. Quant l'anemis  
Voit qu'il a fait desor lui crois,  
Lors s'en va [...] (v. 2580-2).

Un autre exemple de la puissance de la croix est donné dans l'épisode de "la vieille aux barislaus". Peu avant que celle-ci ne paraisse, alerté par une lumière et un bruit suspect, Perceval

Drece sa main, sor lui fait crois  
El non del pere esperitable :  
C'est le signe que le deable  
Redoute plus, c'est chose aperte. (v. 5508-11).

Mais la preuve la plus éclatante de la force de la croix est manifeste dans le combat mené contre le Chevalier au Dragon, où Perceval a pour arme un écu sur lequel se dessine une croix, contenant elle-même une relique de la Sainte Croix :

En la crois ot tel saintuaire  
Dont on ne se doit mie taire :  
Une pieche avoit ens entee  
Du saint fust ou fu tormentee  
La chars Jesu Crist, le fil Dieu. (v. 8471-5).

Le héros va donc parer les coups avec la Croix du Christ, mais il "ne sera protégé par un écu divin que le temps de lutter contre le diable"<sup>507</sup>. L'arme défensive lui a été transmise par une jeune fille mystérieuse semblant venir du Ciel car ses venues ne sont que des apparitions :

Il dist bien qu'ele se desvoie  
Par faerie et par fantosme. (v. 8880-1).

Or l'écu a non seulement une puissance protectrice mais encore exorcisante<sup>508</sup> puisqu'il fait fuir un corbeau, symbole démoniaque, de l'écu du Chevalier au Dragon qui avait voué son âme au diable. Lui-même s'étonne de la force de l'arme (v. 9771-3), qui sera expliquée par le Roi Ermite<sup>509</sup> puis par Claire<sup>510</sup>, reconnaissant également la valeur du signe de croix.

## **b) Outils de guérison physique et spirituelle**

La bienveillance divine se manifeste aussi dans le don d'objets guérisseurs, tel le "brief" offert à Perceval par le gardien du Paradis Terrestre qui justifie son geste par un acte de miséricorde :

"Car j'ai de toi molt grant pitié." (v. 235).

Il invite le héros à avoir foi en la puissance de ce "brief"<sup>511</sup> qui a deux pouvoirs essentiels : celui de le protéger contre l'ennemi qui ne pourra jamais le vaincre, et celui de guérir tout homme de la folie, comme cela se vérifiera pour les deux chevaliers ayant perdu le sens au pilier de Merlin.

Perceval bénéficie lui-même d'une guérison par un onguent que lui applique sainte Isabelle sur ses blessures : *ele l'oint molt dolcement* (v. 3162). Or le baume est identifié comme étant

[...] l'onguemens as trois Maries  
Qui porterent Notre Seignor. (v. 3164-5),

---

<sup>507</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 608.

<sup>508</sup>Voir les vers 9615-33.

<sup>509</sup>Voir les vers 8648-58.

<sup>510</sup>Voir les vers 9289-97.

<sup>511</sup>Voir les vers 249-57.

élément rappelant le don salvateur du Christ puisqu'il s'agit de l'onguent de la Résurrection. Celui-ci fut apporté au tombeau du Christ par Marie-Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé, ne sachant pas encore que Jésus était ressuscité, comme il est dit dans l'Évangile<sup>512</sup>.

L'aide de Dieu se manifeste essentiellement dans la confession au pouvoir purificateur. Quelle que soit la gravité du péché, celui-ci est effacé pourvu que le pécheur accepte de demander pardon et d'accomplir la pénitence. Telle est la réflexion sur la Miséricorde divine menée par ceux qui voient l'ennemi partir en corbeau de l'écu du Chevalier au Dragon :

"Mais Dieus qui est misericors,  
Quant voit le pecheor laissier  
Le mal et au bien eslaissier  
Le voit et acorre et aerdre,  
Por che que crient l'onor Dieu perdre,  
Va a confesse et ses mains joint  
Et, s'il fait che c'on li enjoint  
En penitance, il est refais,  
Qu'il n'a el mont si pesant fais  
Con li pechiés est a porter." (v. 9646-55).

Le chevalier acceptant de se confesser de manière très sincère<sup>513</sup> juste avant de mourir est certain d'être sauvé, bien qu'il ait été un grand pécheur. Perceval le lui affirme :

[...] "Par m'ame,  
Se tu vels croire mon conseil,  
Ains que colchié voies soleil,  
Eres en joie et en sancté  
Et garis de toute enferté." (v. 9886-90).

Il est à l'image du "bon larron", auquel le Christ assura devant la manifestation de sa confiance : "Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis."<sup>514</sup>

Cette oeuvre révèle donc la faiblesse de l'homme face à la Toute-Puissance et à la Miséricorde de Dieu, et illustre la déclaration du Seigneur à saint Paul : "Ma grâce te suffit car la puissance se déploie dans la faiblesse"<sup>515</sup>. Ce n'était pas le cas dans le *Conte du Graal* où l'aide divine n'était pas si visible. Peut-être est-

---

<sup>512</sup>Marc, 16, 1.

<sup>513</sup>Ses larmes en sont la preuve, v. 9997 : *Si pleure ses pechiez molt fort.*

<sup>514</sup>Luc, 23, 43.

<sup>515</sup>II Corinthiens, 12, 9.

ce parce que "Chrétien de Troyes croyait en l'homme [alors que] Gerbert de Montreuil ne croit qu'en Dieu"<sup>516</sup>, sans diminuer pour autant l'engagement personnel du héros.

## II) La part de l'homme dans le salut personnel et collectif

Chercher le Graal équivaut à s'efforcer d'acquérir le Salut, tous deux constituant le même objet de quête comme le montrent plusieurs expressions dont la suivante, parole du Roi Ermite à Perceval :

"Se de pechié vous astenez,  
Si porrez **paradis conquerre**,  
Et del **Graal** que alez **querre**  
Porrez savoir la vraie ensaigne  
Et de la Lance por coi saigne." (v. 8754-8).<sup>517</sup>

Or la quête que le héros doit mener à bien a pour enjeu non seulement le gain de son propre salut mais également celui des autres, Perceval participant ainsi à l'oeuvre rédemptrice du Christ.

### **1- Le chemin du salut : l'errance expiatoire**

L'accès au Graal nécessite une ascension spirituelle qui se traduit par une progression temporelle et spatiale, ponctuée par de nombreuses étapes de purification.

#### **a) Le temps humain et le temps surnaturel**

##### La durée de la quête

La pérégrination apparaît comme la conséquence de la faute. Elle sert de pénitence expiatoire indispensable à la connaissance et au Salut. C'est ce qui est dit dès le début à Perceval :

"Et sachiez bien tot sanz doutance  
Que, se cha poez revenir,

---

<sup>516</sup>J Larmat, *opus cit.*, p. 557.

<sup>517</sup>Autre exemple : v. 631-3 // v. 642-5.



Assez tost porroit avenir  
Que l'osque porriez asalder,  
Et lors si porriez demander  
Et del Graal et de la Lance,  
Et sachiez bien toute affiance  
Qu'adont savrez la verté fine,  
Les secrez et l'oeuvre devine." (v. 34-42).

Mais voilà que Perceval brise sa propre épée peu après, ce qui lui vaut un allongement de sept ans et demi dans sa quête :

"Set ans entirs et un demi  
En navez alongié vo paine" (v. 194-5).

Ceci est annoncé par le gardien du Paradis Terrestre qui le chasse de ce lieu saint comme le furent Adam et Eve, ajoutant que Perceval n'accédera pas au Graal avant d'être lavé de toutes fautes :

"Devant que tant averez fait  
Que tout pechié et tot mesfait  
Vous esteront tout pardoné  
Et par confession lavé  
Avec la bone repentanche  
Et avec faire penitanche,  
Dont serez quites de toz maus." (v. 199-205).

La durée de l'errance est symbolique. L'allongement est signe du chemin que le héros doit encore parcourir avant d'atteindre une certaine perfection, montrant "que la route de la sainteté sera longue, et qu'elle correspond à un chiffre parfait"<sup>518</sup>. Le chiffre sept revient d'ailleurs à la fin de l'oeuvre, au vers 16632, lorsque le "Chevalier a la Cote Maltaillie" se rend prisonnier à la Cour, à laquelle il déclare à propos du héros qui l'a vaincu :

"nous somes el septisme jor  
que le laissai haitié et sain."

Peut-être est-ce pour montrer que Perceval a maintenant presque atteint son but d'excellence, bien qu'il ne s'agisse plus d'années mais de jours. C'est d'ailleurs peu après que le héros arrive à la Cour du Graal, preuve que le sept marque "la perfection d'un cycle achevé"<sup>519</sup> appelant à "un dépassement, ce qu'on pourrait appeler un passage à l'octave"<sup>520</sup>. Il faut être pur et humble pour accéder à la vérité et mériter le Ciel. C'est ce

<sup>518</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 259.

<sup>519</sup>J. Ribard, *Le moyen âge, Littérature et symbolisme, opus cit.*, p. 25.

<sup>520</sup>*Ibidem.*

qui est sans cesse rappelé à Perceval dans cette oeuvre <sup>521</sup>, montrant que "plus nettement encore que les textes précédents, Gerbert subordonne le succès dans la haute aventure du Graal aux qualités spirituelles du héros qui doit se trouver net de tout péché et en état de grâce"<sup>522</sup>. La fin de l'errance sera donc la conversion.

En attendant, "le chemin de Perceval est le chemin du martyr"<sup>523</sup>, comme le héros le montre lui-même dans les lamentations. La plupart de celles-ci s'adressent à Dieu et l'on y remarque tout un champ lexical de la souffrance :

"Erré ai par mainte contree ;  
Las, onques n'oi fors **paine** et **mal**  
En ceste queste du Graal,  
Tant **anui**, tante **mesestance**,  
Por la Lance qui ainc n'estance  
Ai je soffert mains grans **travaus**." (v. 4362-67).<sup>524</sup>

Souvent, "l'itinéraire est résumé par un simple adverbe, ou bien par des pluriels généraux, renvoyant aux épreuves physiques des cheminements et des combats"<sup>525</sup>. C'est ainsi que des expressions du type *tant paines* et *tant travaux* avec différentes variantes reviennent fréquemment<sup>526</sup>. Perceval doit successivement endurer le froid et la chaleur, l'errance couvrant plusieurs années :

"[...] mains yvers et mains estez  
Sui por le Graal traveilliez" (v. 8272-73).

Mais à chaque fois que le héros se trouve chez le Roi Pêcheur, c'est-à-dire au début et à la fin de l'oeuvre, le temps semble être agréable car Perceval dort dehors sans en souffrir<sup>527</sup>. Une des rares indications temporelles assez précises est la Toussaint, époque où il arrive justement chez sainte Isabelle. Le temps devient donc plus rigoureux, et Perceval sera parfois contraint de dormir dans la nature, ce qui est une vraie pénitence :

A tant li comenche a fremir  
La chars un petit por le froit.

---

<sup>521</sup>Voir par exemple les vers 8754-58.

<sup>522</sup>P. Bretel, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Age*, Honoré Champion, Paris, 1995, p. 618.

<sup>523</sup>K. Busby, "L'autre dans les Continuations de *Perceval*", *Mélanges Ph. Ménard*, t. 1, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 293.

<sup>524</sup>Autres exemples : v. 4371-74, 16135-43, 16854-55.

<sup>525</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 219.

<sup>526</sup>Voir par exemple les vers 220, 882, 1824, 2602, 2822, 2854, 5666-67, 6636, 6682, 7010, 7049, 7057, 10194, 10616, 10975, 14336-37.

<sup>527</sup>Voir les vers 2517 et 16882.

Lors dit que se plus le sosfroït

Que bien en porroit mesbaillir. (v. 5486-89).

Et c'est donc vers la fin de l'errance, à mesure que Perceval se rapproche de son but : le Château du Roi Pêcheur, que le motif de la reverdie apparaît, comme dans les contes merveilleux, avec le chant des oiseaux :

Li oisseillon, en lor latin,

chantoient par le bos ramu (v. 16416-17)<sup>528</sup>,

et la végétation printanière :

et s'i avoit un pré molt bel

ou l'arbre est vers, drue et plenièrè ;

li arbres est de tel maniere

que en toz tans porte verdor. (v. 16866-69).

L'errance devient alors agréable : *Belement chevalche et a trait* (v. 16424)<sup>529</sup>. Mais avant cela, sa longueur provoque le doute sur son aboutissement, bien que l'achèvement soit annoncé par le narrateur lors du mariage entre Perceval et Blanchefleur :

[...] Il asoma les aventures

Si con trovons es escriptures. (v. 6675-76).

Perceval se désole parfois de ne pas voir la fin de sa quête et de ne pas savoir où aller. Il s'en plaint en accumulant les formules négatives :

"**ne ne** me sai tant traveillier

que je en puisse a chief venir,

et si **ne** sai que devenir

**ne** ou puisse torner **ne** traire." (v. 16140-43).

Malgré le doute, la tentation de la désespérance, Perceval ne se décourage jamais complètement : peu après, au vers 16148, il s'en remet à l'"aventure"<sup>530</sup>, terme qui n'est sans doute pas à prendre au sens de hasard dans cette oeuvre, mais plutôt de Providence divine<sup>531</sup>. Celle-ci assure une cohérence, trace l'itinéraire du chevalier. L'aide providentielle est donc indispensable au héros qui ne pourrait réussir seul car son ennemi est le démon en personne qui veut le détourner de sa quête, c'est-à-dire du Paradis. C'est pourquoi le diable se

---

<sup>528</sup>Voir aussi les vers 16726-27.

<sup>529</sup>Voir aussi les vers 16840-41, 16882-83.

<sup>530</sup>Voir aussi les vers 4322, 4707-10, 10195-96.

<sup>531</sup>Parfois, le cheval devient l'instrument de la Providence : *Ne set lequel il doie aler, / ainz laisse le cheval aler / et li chevax se tint a destre* (v. 15857-59). Comme l'explique M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 233 : "des termes concrets adaptés au récit, peuvent prendre la place du mot *aventure*, par exemple le cheval, symbole multiple du courage instinctif, de la docilité constante et raisonnée aux exigences du cheminement honorifique".

met en travers du chemin en tentant de nombreuses fois Perceval pour qu'il ne puisse aboutir. L'entrave du démon est explicité par lui-même lorsqu'il affirme au quêteur à propos du Graal :

"ja mais ne le porra conquerre,  
puis que je sui du perron fors  
ja mar i mester a esfors,  
que n'en porroit venir a chief." (v. 14492-95).

Mais dans l'épilogue, un terme est mis par le Roi Pêcheur qui affirme à Perceval :

"[...] *la vostre paine*  
*avez vous bien guerredonee*" (v. 17076-77).

La durée de la quête aura été longue et laborieuse pour Perceval alors que d'autres êtres bénéficient d'un temps qui n'a rien de réel.

## Des créatures non soumises au temps

Bien que le temps de l'errance de Perceval soit humain, de manière à souligner la prouesse de celui-ci, il existe parallèlement un temps surnaturel que le héros aura du mal à maîtriser car "si rapide soit-il, le déplacement du chevalier reste soumis au temps humain ; les possibilités d'accomplissement prodigieusement bref sont réservées à quelques êtres effectivement merveilleux, de façon à maintenir autour du héros l'étrange et l'insolite"<sup>532</sup>. Ainsi, Perceval est confronté à quarante chevaliers que ressuscite quotidiennement une sorcière pour qu'ils puissent assaillir chaque lendemain Gornemant et ses fils (v. 5034-5083). Plus tard, la jeune fille à l'écu s'éclipse subitement : à peine éloigné d'elle (seulement *Le giet d'une petite pierre*, v. 8865), Perceval ne la voit plus, ce qui le trouble (v. 8876-7). De même, le prêtre qui célèbre la Messe dans l'abbaye disparaît assez curieusement (v. 10332-3). Or une fois sorti de la chapelle, le héros ne pourra y entrer à nouveau<sup>533</sup> pour guérir le roi âgé de trois cents ans et dont les plaies sont sans cesse renouvelées<sup>534</sup>. Perceval n'est donc pas capable lui-même de remonter le temps. Une fois le péché d'omission devenu évident pour lui, les tentatives de réparation immédiate sont rendues impossibles. Perceval a beau interroger maintenant le Roi Pêcheur, celui-ci ne lui donnera pas la réponse tout de suite, ce qu'il aurait fait si le héros l'avait questionné auparavant, comme il est dit dans le *Conte du Graal*. C'est avec sa faiblesse humaine que Perceval est confronté à des faits extraordinaires, telle la conservation du corps dans le "hucel", arrivé en bateau il y a plus de dix ans (v. 10738) :

---

<sup>532</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 267.

<sup>533</sup>Voir les vers 10574-5.

<sup>534</sup>Voir les vers 10540-1.

Mais quant li huciaus fu overs,  
Une si dolce odors en ist

*Que chascuns toz s'en esbahit.* (v. 10898-10900).

Et le héros ne pourra pas empêcher la malédiction du diable qui n'a en revanche aucune entrave dans son plan destructeur, de sorte qu'il lui affirme que depuis sa délivrance, c'est-à-dire il y a un instant :

"ai je une chité gastee  
et la terre si desertee,  
une jornee tot entor  
n'a vile, ne chastel, ne tor  
ou demoré ait un estruit  
que n'aie fondu et destruit." (v. 14451-6).

La vision est tellement stupéfiante que Perceval refuse d'y croire. Il en aura pourtant la malheureuse confirmation dans la suite de son cheminement où il verra l'anéantissement de ses propres yeux.

De plus, durant le cheminement du héros, les variations temporelles s'accompagnent de variations atmosphériques qui relèvent aussi du prodige. Perceval, se dirigeant avec la pucelle "as Dras Envers" au Pui de Montesclaire, est confronté à un étrange orage dont la force est rendue par des triplications :

**Mais il tone et pluet et esclaire**

Tout cel matin descì qu'a prime :  
Il samble que trusqu'en abisme  
Doie toute la terre fondre

**De pluie, d'esclistre et de foldre.**

Mais li orages s'en depart  
Et Perchevaus sor destre part  
Esgarde, quant vit le tans bel. (v. 9174-81).

Le changement brusque de temps est encore plus visible lorsque Perceval délivre le démon sans le savoir. Il est rendu par la comparaison : *tant que on eüst un oef quit* (v. 14430), désignant l'infime espace de temps qui sépare la tempête du beau temps<sup>535</sup>. Or ce changement atmosphérique prend un sens démoniaque puisque Perceval y voit le signe que le démon l'a trompé (v. 14425-26). Le côté merveilleux qui transparaît sur le plan temporel et qui est bien souvent hostile au héros, est aussi visible au niveau spatial.

---

<sup>535</sup>Voir les vers 14421-31.

## b) Les voies empruntées

Les sentiers sont un peu à l'image des lieux auxquels ils conduisent. Certains sont larges<sup>536</sup> et donc faciles d'accès, à l'inverse des petits sentiers qui "favorisent la solitude et le recueillement"<sup>537</sup> :

Une étroite voie soutieue  
Chevalche tote jor pensant. (v. 7532-3).

D'ailleurs, bien souvent,

Li chemins n'est pas desfoulez,  
[...] ne molt batus. (v. 8338-9).

Pourtant, le héros s'engage dans les sentiers *gastes*<sup>538</sup>, peut-être parce que "comme la *gaste forest*, ils sont familiers à Perceval"<sup>539</sup>, ou parce que plein d'épines et de ronces (v. 14345), "ils sont le signe d'une approche réservée et sélective, comme bien des accès aux lieux merveilleux de l'aventure décisive"<sup>540</sup>.

Perceval prend souvent la direction de droite, toujours positivement connotée dans le monde classique et celte où elle est de bon augure, et dans le monde chrétien, la gauche étant la voie des Damnés qui mène à l'Enfer et la droite, celle des Elus qui conduit au Paradis<sup>541</sup>. Dans la *Queste del Saint Graal*, l'enseignement donné par un frère à Mélyant rejoint la symbolique biblique :

*"Et par cele a destre devez vos entendre la voie Jhesucrist, la voie de pitié, ou li chevalier Nostre Seignor errent de nuiz et de jorz, de jor selonc l'ame et de nuit selonc le cors. Et par cele a senestre devez vos entendre la voie as pecheors"* (p. 45, l. 10-15).

Or chez Gerbert, la voie de droite est justement indiquée à Perceval par un prêtre :

Li prestres come bien apris  
Le comande a Dieu, si le saigne,  
Le voie a destre li ensaigne. (v. 2490-92).

Celle-ci aboutit à un petit "mostier", *viez et gastez* (v. 2497), où le quêteur devra résister à la tentation charnelle. Si Perceval emprunte fréquemment la voie de droite, c'est aussi parce qu'elle est la plus dangereuse et qu'il se doit d'opter pour elle en tant que héros. Elle débouche par exemple sur l'épreuve du Château au "hucel" (v. 10618) et sur une lande où Perceval devra combattre Madiex à la Cote Maltaillée (v. 15857-59). En revanche, le schéma est inversé lorsque une croix avec un parchemin indique la "Voie de Durecestre",

---

<sup>536</sup>*Grant chemin* v. 7445, 12302, 16894, *grant sentier* v. 4378, *grant sente* v. 15485, *grant voie plenièr* v. 16551.

<sup>537</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 213.

<sup>538</sup>Voir par exemple le vers 1187 : *Chevalchant un gaste sentier*.

<sup>539</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 213.

<sup>540</sup>*Ibidem*.

<sup>541</sup>Voir le *Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier, *opus cit.*, pp. 215-18.

sentier sûr qui se trouve cette fois-ci à droite, et à l'opposé la "Voie Aventureuse" qui est très dangereuse. Le héros va donc choisir cette dernière, comme il l'affirme à ses compagnons :

"Aler me covient ceste voie,  
Car c'est la voie d'aventure.  
Et vous en irez a droiture,  
Cel droit chemin de Durecestre." (v. 8276-9).

Seul,

Il est en cel chemin entrez  
Ou onques chevaliers n'ala  
Qui peüst revenir de la  
Sanz mort ou sanz estre affolez. (v. 8334-7).

Mais Perceval se trouvera aussi au carrefour de trois voies marqué par une croix de pierre (v. 12321), avec les anciens prisonniers du château du "hucel" et Leander. Ce dernier annonce que le sentier de gauche qui passe par une montagne conduit au Pui de Montesclaire, celui du milieu en Bretagne, et "*C'est des trois chemins li plus sals*" (v. 12341) dit-il, mais

"Mains de perieus et mains d'axaus  
I a qu'en cel chemin a destre." (v. 12342-3).

Les chevaliers prennent la voie du milieu (v. 12371), sauf Gauvain et Perceval qui se distinguent par leur héroïsme. Gauvain choisit le sentier de gauche car il veut délivrer la pucelle au Pui de Montesclaire, ignorant que Perceval l'a déjà fait. Quant à Perceval, il désire s'engager sur le sentier de droite affirmant :

[...] "Toz mes recors  
Est de tenir la destre voie  
Tant que je sache et que je voie  
Por coi nus n'en puet retourner.  
Nus ne m'en porroit destorner  
Qu'a destre le voie ne tiegne." (v. 12352-7).

Gauvain et Perceval, ces deux chevaliers exemplaires, empruntent donc des chemins opposés comme ils l'avaient fait en quittant le Roi Marc, où, à partir d'une église, plusieurs chemins se présentaient (v. 4783-6). Perceval alla à la quête du Graal, Gauvain avait déjà choisi d'aller au Pui de Montesclaire, et les autres chevaliers, de regagner la Cour du Roi Arthur. Gauvain a donc envie de partir à la recherche d'aventures courtoises, alors que Perceval n'a qu'un désir : rencontrer Dieu. C'est pourquoi, lorsque trois chemins se présenteront à nouveau à la fin (v. 16899 ss.), il prendra le chemin du milieu, celui-ci ne conduisant non

plus à la Cour d'Arthur, mais à celle du Graal. Or cette voie est exigeante car la quête est un temps d'expiation.

## c) Un parcours purificateur

Le cheminement de Perceval est marqué par des étapes visant à purifier son âme par différents moyens.

### Les humiliations

Pendant l'errance, Perceval endure quelques humiliations. Certaines sont volontaires, par exemple lorsqu'il raconte ses aventures, il parle des peines qu'il a eues plutôt que des exploits accomplis :

[...] si a conté  
A l'ermite tot de rechief  
Trestot l'anui et le meschief  
Qu'a eü au Graal quester. (v. 2746-9)<sup>542</sup>.

De plus, il avoue son indignité à connaître les mystères du Graal. Voici ce qu'il dit à Gauvain :

"Ce me conta li rois meïsmes  
Qu'encore n'estoie pas dignes  
Des secrez savoir du Graal." (v. 4697-9)<sup>543</sup>.

Perceval est tellement humble qu'il n'ose pas dire à Gauvain désirant se rendre au Pui de Montesclaire, qu'il a déjà délivré la pucelle au Cercle d'Or : *il n'a cure de lui vanter* (v. 12271). D'autres humiliations sont en revanche imposées. La plus visible se trouve dans la description de Perceval "mal atorné" (v. 4323-53) suivie des moqueries de Keu<sup>544</sup>. La longueur de l'errance que subit le héros provoque sa méconnaissance, ce qui s'était déjà vérifié à la Cour :

Et quant li rois vit Perceval  
Qui sist armez sor le cheval  
Nel conoist pas, car les adols  
Avoit et despechiez et rous,  
Si qu'il ne le pot enterchier ;  
Ce ne fait pas a merveillier. (v. 1229-34).

Or l'abaissement de Perceval est surtout dû à sa monture qui n'est pas celle d'un chevalier :

---

<sup>542</sup>Autre exemple : v. 1269-72 où Perceval s'exprime devant la Cour.

<sup>543</sup>Voir aussi l'aveu fait à sainte Isabelle : v. 3074-9 et à Gornemant : v. 5116-23.

<sup>544</sup>Voir les vers 4403-29 et 4446-55.



Desor un noir ronchi bauchant,  
Maigre, pelu, redois et las. (v. 4324-5).

L'énumération d'adjectifs concernant le pelage ou le manque de force de l'animal le dévalorise encore. Mais cette description souligne aussi le mérite du cavalier. Le narrateur commente d'ailleurs en ces termes l'étrangeté du portrait du héros que l'on est d'ordinaire habitué à voir glorieux :

Mius li venist sor un anon  
Estre montez, par saint Sevestre. (v. 4354-5).

Un sens est donc donné : "de même qu'au Christ des Rameaux, monté sur un ânon, la gloire populaire annonçait celle de la Résurrection, de même que saint Sylvestre, le solitaire, fit une entrée triomphale à Rome pour recevoir la tiare pontificale offerte par l'empereur qu'il avait guéri, de même le quêteur du Graal aura sous peu la gloire mondaine que méritent sa prouesse et son humilité"<sup>545</sup>. Ainsi Perceval, après s'être emparé du destrier de Keu, vaincra tour à tour différents chevaliers de la Table Ronde. L'épreuve prévue pour le héros au Château de Parsamant apparaît également comme une honte, même si la menace n'est que virtuelle grâce à la victoire du protagoniste, car les insultes suffisent à l'abaisser. D'abord moqué par les gens du pays :

Chascuns tient polmon ou chavalte,  
Torquillon ou pieche de nate  
Qui de boe furent loees  
Et laidement enpaluees. (v. 7659-62),

il le sera ensuite par un "contrait", ce qui est encore plus infamant. Celui-ci somme le héros de traîner son char en menaçant de le frapper avec une vessie de boeuf sur le visage (v. 7715-27). De même, l'arrivée d'Yvain dans le Château de Pesme Aventure<sup>546</sup> est marquée par les outrages qu'il subit et qui sont un moyen de le détourner. Cependant, "renoncements et (...) humiliations [sont] toujours temporaires. Comment convaincre plus aimablement un public aristocratique de pratiquer des vertus si contraires à son tempérament ?"<sup>547</sup> D'ailleurs, il ne s'agit que d'un moyen de purification parmi d'autres.

- L'eau

Bien des hôtes chez lesquels Perceval s'arrête ont un effet très bénéfique sur le héros qu'ils font évoluer de manière positive. Quand Perceval arrive dans une demeure, le lavement des mains est fréquent, et parfois signifiant, comme le suggère par exemple l'évocation des bassins en or chez sa soeur (v. 2666-8)<sup>548</sup>. L'eau a une valeur purificatrice. C'est ce que prouve une phrase de Perceval s'adressant à Parsamant :

---

<sup>545</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 383.

<sup>546</sup>Voir les vers 5101 ss. d'*Yvain*.

<sup>547</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 384.

<sup>548</sup>Autres exemples où Perceval se lave les mains : v. 2443-6, 1350, 15648, 15771, 17015.

"Vilenie doit estre morte

En lui puisqu'il est baignez." (v. 7770-1).

Cette conception rejoint d'ailleurs les paroles du Christ à Saint Pierre refusant de se faire laver par Lui : "Si je ne te lave pas, tu n'as (plus) de part avec moi"<sup>549</sup>. L'interprétation spirituelle du pouvoir bénéfique de l'eau est démontrée lorsque Perceval

[...] trova une fontaine

qui molt estoit et **clere** et **saine** ;

dedens avoit une pucele. (v. 15003-5).

Les adjectifs *clere* et *saine* insistent sur les propriétés purificatrices de cette eau, d'autant plus que "le symbolisme de la fontaine ou de la source est celui de la régénération et de la purification"<sup>550</sup>. La jeune fille est l'une de ces "demoiselles de la *fontaine* [qui] seront des victimes ou des scélérates dont un ami jaloux a imaginé de refroidir la luxure en les plongeant jusqu'au cou ou jusqu'à la ceinture"<sup>551</sup>. Ce motif tient son origine d'une pratique ascétique irlandaise<sup>552</sup>.

## Les confessions

Les pauses que Perceval fait chez les ermites lui permettent de faire le point et de se confesser. Le héros en ressort toujours grandi, grâce aussi aux sermons qu'il entend et qui ont justement pour but principal de l'inciter à la repentance et à la pénitence<sup>553</sup>. Les séjours chez les ermites sont indispensables à la poursuite de la quête puisque la pureté de l'âme retrouvée par la confession est la condition sine qua non pour accéder au Graal. Ces religieux reprennent toujours les mêmes thèmes. Mais sous prétexte qu'il n'y a "pas de progression apparente dans la prédication des ermites", faut-il en conclure pour autant qu'il n'y a "pas d'évolution du héros dans le sens d'un enrichissement spirituel", comme le pense

Paul Bretel<sup>554</sup> ? C'est seulement dans le dernier tiers de l'oeuvre que Perceval manifeste la repentance la plus sincère et la plus profonde, preuve du véritable amour de Dieu qu'il a maintenant atteint :

---

<sup>549</sup>Jean, 13, 8.

<sup>550</sup>*Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier, *opus cit.*, p. 337.

<sup>551</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 189.

<sup>552</sup>Voir A. Saly, "Le *Perlesvaus* et Gerbert de Montreuil", *Mélanges Ph. Ménard*, t. 2, Honoré Champion, Paris, 1998, p. 1176.

<sup>553</sup>Ces deux mots riment aux vers 203-4, 2757-8, 14205-6. L'importance de la confession est soulignée par différents personnages aux vers 31-2, 202, 2759 par exemple, mais essentiellement dans un sermon spécialement consacré à la confession : v. 14206-40.

<sup>554</sup>*Opus cit.*, p. 619.

si apela cortoisement  
l'ermite ; a ses piez s'est assis,  
mornes et dolens et pensis,  
et sozpire de cuer parfont ;  
en lermes si durement font  
por ses pechiez, que il recorde,  
qu'il ne puist venir a acorde  
vers Dieu. Quant l'ermite le voit,  
en son cuer grant joie en conchoit  
quant le voit de tel repentanche. (v. 14196-14205).

## Les guérisons

Le corps de Perceval est également soigné plusieurs fois durant son errance. Au Château du "hucel" par exemple, les plaies de Perceval sont traitées par un onguent (v. 11934-41), mais cette médication naturelle met un mois à le guérir, contrairement à l'onguent "des trois Maries" dont l'effet est immédiat, donc miraculeux (v. 3163). On peut ainsi penser que la guérison physique s'accompagne d'une guérison spirituelle comme dans beaucoup de miracles. En tout cas, ce sont toujours des femmes qui soignent Perceval. Après son combat contre Leander, la plaie de son côté est bandée par Ysmaine et Elie (v. 11414-23). Le rôle guérisseur est donc dévolu à la femme<sup>555</sup> dans laquelle "s'incarne une représentation de la générosité et de la pérennité de la vie, reflet de la nature éternellement inépuisable et renaissante"<sup>556</sup>.

## L'ascèse

Outre les blessures, Perceval doit endurer la souffrance de la faim parce qu'il n'a pu trouver de logis pendant longtemps, par exemple aux vers 4371-72 où

il assure :

"Ai tels soisante nuis jeü  
Ou j'ai poi a mengier eü".<sup>557</sup>

En ancien français, le nombre soixante servait à exprimer une très grande quantité. Le fait qu'il soit ici employé montre donc la longueur de la privation qui, prise à la lettre, surpasserait les quarante jours de jeûne

---

<sup>555</sup>Sans doute est-ce en souvenir des fées guérisseuses.

<sup>556</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 612.

<sup>557</sup>Voir comme autres exemples les vers 7628-35, 8294-95, 15269-70.

du Christ. D'autres fois, Perceval souffre de la faim car ceux qui l'hébergent endurent eux-mêmes la famine, comme les religieuses de l'abbaye Saint Domin (v. 9138-43). Or c'est essentiellement dans le deuxième volet de l'oeuvre que Perceval doit partager l'ascèse de ses hôtes, suivant l'évolution seulement ébauchée dans le *Conte du Graal*, car "on trouve (...) chez Gerbert des accents ascétiques qui n'apparaissent ni chez Chrétien de Troyes, ni chez les autres continuateurs"<sup>558</sup>. Au début, le quêteur est tout à fait rassasié :

Cele nuit fu, se Dieus me salt,  
Perchevaus servis a plaisir (v. 606-7),

alors que par la suite, Perceval se contente de peu, ne semblant plus s'intéresser à la nourriture, si ce n'est comme besoin vital :

Petit a mengié et beü  
Perchevaus, car de trop mengier  
Ne se doit nus preudom cargier  
Por tant que se doie combatre,  
Car trop en puet son pris abatre. (v. 9274-8).

Le fait que le héros assimile la valeur de la privation est tout particulièrement visible dans la réflexion qu'il mène sur la pénitence et l'ascèse érémitique, essayant de persuader autrui. (v. 7411-24). Dans les deuxième et troisième volets de l'oeuvre<sup>559</sup>, l'auteur aussi semble se désintéresser de la nourriture, puisque même lorsque son personnage mange bien, il se refuse à la description détaillée de mets réduite à des phrases de ce type :

Si orent mes cinc ou sis  
pleniens et s'ont maint entremés. (v. 12240-1)<sup>560</sup>.

Perceval est souvent amené à partager l'ascèse des ermites, modèles idéals de vie sainte, qui ne se nourrissent que du strict minimum : pain d'orge, eau et cresson<sup>561</sup>, voire fruits sauvages (v. 15779), mais n'absorbent jamais de viande. Le repas prend d'ailleurs souvent une valeur symbolique, essentiellement dans le partage du pain par les treize ermites qui figure la Communion. Mais n'y-a-t-il pas déjà une préfiguration des symboles eucharistiques lorsque sont mentionnés chez Gornemant du pain et du vin (v. 5231), ainsi que *la colpe d'argent fin en or* (v. 5239) qui deviendra au vers 15696 *la riche colpe d'or mior* dans laquelle Perceval boira, rappel du graal *De fin or esmeré* (v. 3233) de Chrétien ? Le repas permet aussi la manifestation extérieure d'un lien nouveau quand, à la fin de l'oeuvre, le Roi Pêcheur invite le héros à manger *a s'escuële, pres de lui* (v. 17017), "marque d'honneur et de courtoisie"<sup>562</sup>. La plupart des exemples de purification

---

<sup>558</sup>P. Bretel, *opus cit.*, p. 618.

<sup>559</sup>Ce découpage correspond à l'édition en trois volumes de Mary Williams et Marguerite Oswald.

<sup>560</sup>Voir aussi les vers 16481-3, 16096-8.

<sup>561</sup>Voir par exemple les vers 7119, 7392.

<sup>562</sup>C. Lachet, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIe siècle, opus cit.*, p. 278.

montrent donc le rôle important que tiennent les autres personnages dans l'avancée spirituelle du héros. Cependant Perceval ne se contentera pas toujours de recevoir de ses hôtes, il devra aussi donner. C'est ce qu'il fait en commandant le ravitaillement du Château de la pucelle au Cercle d'Or qui implore son aide (v. 10043). Le rôle de l'hôte et de l'invité est donc inversé lorsque Perceval se trouve en position de libérateur. Le héros ne doit pas se sauver seul. Son expiation servira aussi à la délivrance d'autrui.

## ***2- Mission de Perceval dans l'oeuvre de la Rédemption***

Tel le Nouvel Adam, Perceval a été choisi pour compléter le rachat du monde, à l'image de saint Paul disant : "Maintenant je suis plein de joie dans mes souffrances pour vous, et ce qui manque aux souffrances du Christ en ma propre chair, je l'achève pour son corps, qui est l'Eglise"<sup>563</sup>.

### **a) Perceval, figure messianique**

Comme le Sauveur, son avènement est prévu et désiré depuis longtemps, et l'heure viendra où il sera reconnu.

### Perceval est annoncé

La venue du héros est prédite sans que son nom soit dévoilé, ainsi que sa réussite, notamment par la fée qui a donné la chaire, comme le disent les chevaliers sauvés :

"Et la fee tres bien savoit  
Que cil qui le Graal devoit  
Assomer et savoir la fin  
A tant le cuer loial et fin  
Qu'il nous osteroit de l'abisme.  
Nus ne porroit conter la disme  
De sa bonté, de sa vaillance.  
C'est chil qui sara de la Lance,  
Por coi la pointe del fer saine." (v. 1571-9).

Ces propos visionnaires font du personnage une prophétesse pouvant être rapprochée des fées de la *Deuxième Continuation* au caractère omniscient. L'homme attendu n'est défini que par la grandeur de ses

---

<sup>563</sup>I Colossiens, 1, 24.

qualités et sa haute destinée liée au Graal. L'annonce de sa venue et de son pouvoir bénéfique est reprise par un moine qui s'adresse à Perceval sans savoir que c'est lui dont il s'agit :

**"Et on nous a dit et conté**

**Que cil est ja en ceste terre**

Qui s'entremet du Graal querre

Et la Lance dont li fers saine ;

Chascune plaie seroit saine

Que li rois a, s'il venoit chi,

Et Dieus l'amaint par sa merchi ! " (v. 10560-6).

Ces dires prouvent que la prédiction est ancienne, ce qui donne une allure prophétique renforcée par l'emploi du pronom impersonnel *on*. Ils ressemblent de plus à l'annonce du Christ dans les paroles de Saint Jean Baptiste : "Au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas<sup>564</sup>". Dans la *Queste del Saint Graal*, un parallèle est d'ailleurs établi entre l'avènement de Galaad et celui du Christ, selon ce qui est dit au héros :

*"Et tout ainsi com li prophete qui avoient esté grant tens devant la venue Jhesucrist avoient anonciee la venue Jhesucrist et dit qu'il delivreroit le pueple des liens d'enfer, tout einsint ont anonciee li hermite et li saint home vostre venue plus a de vint anz. Et disoient bien que tuit que ja les aventures dou roiaume de Logres ne faudroient devant que vos fussiez venuz. Si vos avons tant attendu, Dieu merci, que ore vos avons" (p. 38, l. 21-29).*

Or la venue de Perceval est également vivement désirée puisqu'elle doit délivrer autrui.

## Perceval est attendu

Le héros, annoncé comme un libérateur, est recherché par plusieurs personnages, le plus souvent des femmes en détresse pour lesquelles il arrive à un moment très opportun. Alors qu'Ysmaine recherche son cousin (v. 1819) pour qu'il puisse lui faire justice, elle le rencontre sans savoir que c'est lui, et lui avoue : "*Cherquié l'ai par mainte semaine*" (v. 1828). Elle lui explique sa situation d'urgence : il faut à tout prix retrouver celui qui l'a trompée car il doit en épouser une autre dès le lendemain (v. 1832). Or Perceval et Ysmaine, bien que cousins, semblent ne jamais s'être vus puisque seul le nom du héros permettra l'identification (v. 1825-6). Plus tard, c'est grâce à son écu qu'il sera reconnu par la pucelle "as Dras Envers", qui s'écrie en le voyant :

---

<sup>564</sup>Jean, 1, 26-7.

"Ha ! fait ele, sainte Marie,  
Trové ai ce que j'ai tant quis,  
Car par cestui sera conquis  
Li deables, li anemis,  
Par cui est mors li miens amis ;  
Mais par cestui sera vencus." (v. 8960-5).

La pucelle au Cercle d'Or a la même espérance envers l'aide que peut apporter Perceval (v. 9359-63). Mais lorsque celui-ci arrive, elle est sur le point de se suicider (v. 9365-69) et ses gens partagent son désespoir devant l'imminence de devoir se rendre à l'ennemi :

Et dïent, se plus demoroient  
Laiens, qu'il seront mort de fain.  
Rendre lor covient al demain  
Le chastel, se il n'ont secors. (v. 9348-51).

Or "c'est peut-être un trait qui rapproche nos romans de l'univers optimiste du conte merveilleux, que ces arrivées au moment où les jeux semblent faits et les causes perdues"<sup>565</sup>. En tout cas, Perceval est à l'image d'un sauveur attendu par tous, à la manière du Messie appelé "le Désiré des nations". Le héros en quête du Graal devient lui-même objet de quête, ce que montre le vocabulaire employé par ces femmes<sup>566</sup>. La Cour aussi se mettra à la recherche de Perceval : les chevaliers

De Percheval sont aati  
qu'il le querront ; lors sont parti (v. 16713-4),

prouvant "la dépendance de la communauté arthurienne à la figure du chevalier nouveau, surtout si celui-ci est le fascinant quêteur du Graal"<sup>567</sup>. Perceval est également attendu, depuis trois cents ans, par le roi Mordrain. La *Queste del Saint Graal* retrace aussi l'épisode de Mordrain, rappelant l'attente du vieillard Siméon dans la Bible : "Or, il y avait à Jérusalem un homme nommé Siméon, c'était un homme juste et pieux, qui attendait la consolation d'Israël et l'Esprit-Saint était sur lui. L'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur".<sup>568</sup>

## Perceval est confirmé

---

<sup>565</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.* , p. 263.

<sup>566</sup>Voir *querre* v. 1819, *Cherquié* v. 1828, *quis* v. 8961.

<sup>567</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.* , p. 84.

<sup>568</sup>Luc, 2, 25-26. En ce qui concerne la comparaison dans la *Queste del Saint Graal*, voir la page 86, l. 20-32.

La mission héroïque et sa réussite sont attestées par plusieurs personnages. Le gardien du Paradis Terrestre rassure Perceval lui demandant :

"Or me dites se ja m'espee

Sera refaite ne soldee."

Li preudom li respont : "Oïl". (v. 223-5).

La manifestation de la voix à deux reprises prouve au héros son destin d'exception. On reconnaît dans la première intervention de celle-ci les nombreux appels bibliques où le chiffre trois évoque plus spécialement l'adresse de Dieu à Samuel :

Si a entendue une vois

Qui li dist en haut par trois fois :

"Perchevaus, a toi sui tramis." (v. 83-5).

La voix se manifestera une seconde fois à partir du vers 6880, non plus à minuit mais à l'aube ; elle rappelle plus précisément la révélation faite à Abraham, puisqu'il est question de l'annonce d'une descendance extraordinaire<sup>569</sup>. Perceval est également confirmé par le forgeron qui l'attendait pour ressouder son épée. Une fois la chose faite, il affirme :

[...] "Vassal, or vous weil dire

C'on vous doit al meillor eslire

Qui soit el monde, bien le sai." (v. 879-881).

Or n'est-il pas confirmé au sens religieux du terme aussi ? C'est ce que laisse penser l'évocation d'un feu éternel, et du souffle qui serait celui de l'Esprit :

Sosfle le fu a deus grans fals

Qui onques nul jor ne fina. (v. 870-1).

Au début de son aventure, Perceval serait ainsi affermi dans sa mission de chrétien exemplaire, recevant, comme les apôtres, les dons de l'Esprit qui lui procureront la force, dans toute son errance, d'être soldat du Christ. Sans doute est-ce pour cette raison que le forgeron affirme, aussitôt après avoir soufflé, que Perceval est le meilleur homme du monde.

## **b) Perceval imitateur de Jésus-Christ**

A son exemple, le héros devra suivre le même chemin difficile, s'il veut à son tour sauver les hommes.

## Perceval revit la Passion

---

<sup>569</sup>A ce sujet, voir les pages 235-236.



Parce que la Rédemption passe par la Passion, Perceval doit la partager, apportant sa part personnelle au Salut. Ainsi, le héros a le privilège d'assister à la Cène qui précède l'arrestation du Christ, même s'il est ici plus spectateur que participant, car bien que les ermites l'accueillent à leur table, ils ne lui font pas goûter du pain partagé. L'irrationalité du temps et de l'espace, particulièrement visible dans cet épisode, illustre l'appartenance du chevalier chrétien au corps mystique, ce qui le rend présent aux mystères du Christ. D'autres allusions à la Passion, plus discrètes et disséminées au fil du texte, se remarquent également pour être assez frappantes. On a l'impression d'une montée au Calvaire lorsque le héros

[...] chevalche une estroite voie,  
plaine d'espines et de ronches  
qui molt li faisoient angoisses ;  
et Perchevax adés endure. (v. 14344-7).

L'épine qui rappelle la couronne du Christ est aussi évoquée au vers 2516 :

Toz armés desoz une espine  
Est couchiez, a tant s'endormi.

Pendant son cheminement, le visage de Perceval est lavé et essuyé :

D'iaue chaude et de vin ensamble  
Li ont lavé, si con moi samble,  
Oeus et vis qu'il ot plain de sanc,  
Puis il essuent d'un drap blanc. (v. 2443-6).

Ce geste ressemble à celui de Sainte Véronique essuyant la Face de Jésus. Perceval revit donc certains moments douloureux du chemin de croix.

## Perceval sauveur

Or c'est peut-être grâce aux mortifications que le héros devient, comme Galaad<sup>570</sup>, libérateur pour les autres, à la manière du Christ dans sa vie publique. Perceval a ainsi le pouvoir de chasser les démons. Il exorcise en effet trois possédés. Les deux premiers sont Agrevain et Saigremor dont la folie est sans doute révélatrice d'une possession puisqu'elle est due à un enchantement, et que leur comportement est destructeur : ils se

---

<sup>570</sup>Dans la *Queste del Saint Graal*, Galaad est revêtu d'une mission rédemptrice identique, comparée à celle du Sauveur, d'après les propos d'un ermite au sujet de l'épisode vécu au Château des Pucelles : *"Mes quant li Peres del ciel vit que ce qu'il avoit formé aloit si a mal, il envia son filz en terre por delivrer les bones puceles, ce sont les bones ames. Et tot ausi come il envia son filz qu'il avoit devant le commencement dou monde, tout ainsi envia il Galaad come son esleu chevalier et son esleu serjant, por ce que il despoillast le chastel des bones puceles, qui sont ausi pures et netes come la flor dou lis, qui onques ne sent la cholor dou tens."* (p. 55, l. 8-15).

battent à mort après avoir perdu deux jeunes filles par leurs tresses. Perceval les guérit avec le "brief" donné au Paradis Terrestre :

Son brief prent, que plus n'i atent,  
Sor le chief Agrevain l'estent  
Et il lors en son sens revint.  
A Saigremor maintenant vint,  
Puis li a estendu le brief  
Tot errenment desor son chief  
De sa derverie est garis. (v. 1007-1013).

Perceval agit donc à l'exemple du Christ guérissant de nombreux possédés dans l'Evangile : "Le soir venu, on lui amena quantité de démoniaques, et il chassa d'un mot les esprits et il guérit tous les malades"<sup>571</sup>. Le héros chasse également le démon du Chevalier au Dragon à propos duquel la pucelle "as Dras Envers" explique que celui-ci s'était voué au diable, en échange d'un écu noir :

Et li sires s'abandona  
A mal faire et toz se dona  
Au deable par tel devise  
Qu'en lui eüst tel force mise. (v. 8987-90).

Les signes démoniaques sont nombreux, à commencer par *le fus d'infer* (v. 9590) qui sort de la bouche du dragon, animal diabolique, comme le corbeau *tout noir* (v. 9626) qui fuit devant la croix avec un grand vacarme (v. 9627), rappelant la réaction d'un possédé dans l'Evangile qui, "ayant aperçu Jésus, [...] poussa des cris"<sup>572</sup>.

Perceval est de plus investi du pouvoir de guérisseur puisqu'il a la mission de guérir les plaies du Roi Pêcheur c'est-à-dire sans doute d'effacer son péché, comme pour le roi Mordrain. Ce dernier attend la venue du chevalier nouveau par lequel il doit être *deschargiez du fes* (v. 10550), pouvant ainsi mourir en paix, entre ses deux bras (v. 10551). Mais, contrairement à la *Queste del Saint Graal*<sup>573</sup>, cette réalisation par le héros n'est pas montrée dans l'oeuvre, à l'inverse de la guérison de Gornemant et de ses fils grâce aux "barisaus" dont il vient de s'emparer. Il les guérit et physiquement et moralement puisque dorénavant, ils ne sentent plus de douleur ni de tristesse (v. 6025). Et ceux-ci manifestent leur reconnaissance envers Perceval qu'ils considèrent comme leur Sauveur :

---

<sup>571</sup>Matthieu, 8, 16.

<sup>572</sup>Luc, 8, 28.

<sup>573</sup>Voir la page 262, l. 26 à la page 263, l. 26. Dans cette même oeuvre, Galaad permet également à Siméon d'aller au Paradis (p. 264, l. 22 - p. 265, l. 1), il guérit le Roi Mehaignié (p. 271, l. 32 - p. 272, l. 2), ainsi qu'un infirme (p. 275, l. 26 - p. 276, l. 6).

Se Dieus fust del ciel avalez  
Ne fust il pas plus acolez,  
S'il se mostrast corporelement,  
Con Perchevaus fu erranmant  
De Gornumant et de ses fieus. (v. 6027-31).

A l'image du Christ, le héros ira jusqu'à ressusciter les morts, même si cela n'est dû qu'aux "barislaus", lorsqu'il fait revenir à la vie un des chevaliers qui attaquaient tous les jours Gornemant, pour vérifier le pouvoir de ceux-ci :

A celui vient, si l'en atouche  
Trestot belement a la bouche ;  
Cil saut tost sus, ne senti mal. (v. 5809-11).

Il aura d'ailleurs tôt fait de le tuer une seconde fois. Cependant, le rapprochement avec le Christ est plus visible lorsque Perceval, en s'asseyant sur le siège, fait réapparaître les chevaliers engloutis. Cette résurrection-là est due à la grande valeur du héros que reconnaissent les chevaliers :

"Perchevaus, de molt laide paine  
Nous avez osté, biaux amis,  
Et en molt grant joie remis,  
Dont ja ne fuissions fors jecté,  
Se ne fust par vostre bonté." (v. 1580-4).

L'épisode n'est pas sans évoquer la libération des Patriarches des Limbes par Jésus<sup>574</sup> notamment avec l'évocation de la terre fendue (v. 1485) :

"Et voilà que le voile du sanctuaire se fendit en deux, du haut en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent et les corps de beaucoup de saints défunts ressuscitèrent"<sup>575</sup>.

Perceval renouvelle également les terres. La première est celle où il rencontre Escolasse. Lorsqu'il arrive au château, il découvre un pays magnifique, alors qu'il l'avait auparavant vu désert. Demandant à un paysan quel est le seigneur de ce château, celui-ci lui répond curieusement :

[...] "Sire,  
Alez i, chascuns vous desire,  
Molt feront tout de vous grant feste." (v. 353-5).

En effet, Perceval est accueilli comme celui qui leur a rendu

---

<sup>574</sup> Idée émise par L. Cocito, *opus cit.*, p. 62.

<sup>575</sup> Matthieu, 27, 51-2.

Les oeuvres et les prairies,  
Les biens et les gaigneries,  
Et trestoz les biens temporaus ! (v. 367-9).

Escolasse le remercie à son tour (v. 466-71), mais le héros ne comprend pas ces marques de reconnaissance, n'ayant rien fait directement pour ces gens ; c'est pourquoi étonné, il rétorque :

"Dame, se je vous ai valu,  
Dist Perchevaus, de nule rien,  
Si m'aït Dieus, ce me plaist bien ;  
Mais je ne sai por coi ce soit,  
Et neporquant, s'il vous plaisoit,  
Volontiers l'orroie, par m'ame." (v. 476-81).

Escolasse lui explique alors que ce bien leur est advenu parce qu'il a posé la question sur la Graal et la Lance (v. 482-515). Dans d'autres cas, Perceval agissant directement, sait pourquoi il est honoré, comme chez la pucelle au Cercle d'Or par exemple. Celle-ci<sup>576</sup> et le comte présent au mariage de Faradiën<sup>577</sup>, ainsi que les gens de Blanchefleur<sup>578</sup> et d'un seigneur<sup>579</sup>, prodigueront les mêmes actes de reconnaissance envers le héros, lui offrant un accueil grandiose quand cela sera possible, mais manifestant en tout cas toujours une grande joie dès qu'ils entendent le nom de Perceval<sup>580</sup>. La quête du Graal, qui exige des mortifications, sanctifie le héros par la mise en oeuvre d'actes de charité grâce auxquels Perceval peut transformer le monde.

### III) Moralisation de la chevalerie par le passage de l'ancienne loi à la nouvelle loi

A travers son roman, Gerbert de Montreuil, fidèle à l'esprit de la *Queste del Saint Graal*, dénonce les principes trop terrestres de la chevalerie de son temps, en y opposant les valeurs d'une chevalerie céleste. Le héros la pratiquera grâce aux enseignements que lui dispensera notamment la femme en lui montrant la voie aimante du Graal.

---

<sup>576</sup>Voir les vers 10033-7.

<sup>577</sup>Voir les vers 2345-54.

<sup>578</sup>Voir les vers 6404-9.

<sup>579</sup>Voir les vers 15660-70.

<sup>580</sup>Voir par exemple les v. 15632-4.

# 1- Condamnation de la chevalerie terrienne

Le monde arthurien en perdant le sens de la vraie chevalerie ira inévitablement à sa fin.

## a) Des comportements illicites

N'ayant plus l'esprit de leur institution, les mauvais chevaliers enfreignent le code chevaleresque fondé sur la morale. En effet, l'oeuvre abonde d'exemples de chevaliers qui par leurs diverses conduites condamnables ne sont pas dignes du titre qu'ils portent. Ils abusent de leur pouvoir et de leur force, exerçant ainsi une violence, sur la femme tout spécialement, alors que le chevalier se doit au contraire de protéger les faibles. Mordret est le premier à enfreindre cette loi en ordonnant à Perceval de lui donner sa soeur, sans quoi il le tuera (v. 2884-9). Son attitude est vivement dénoncée, puisqu'avant même qu'il ne prononce ces paroles, il est décrit comme un monstre d'orgueil et d'égoïsme, qui combat selon son caprice, exterminant au lieu de sauver :

Armé, si vint vers Percheval  
Issi tres orgueilleusement<sup>581</sup>  
Qu'il samble bien certainement  
Que tout doie ocirre et confondre,  
Car plus tost vint que une foldre  
Sor le riche cheval de pris. (v. 2874-9).

Ce dernier vers prouve que Gerbert fait du cheval un symbole d'orgueil. Un autre personnage ressemble à Mordret : Dragoniaus li Cruels dont le nom est éloquent. Il bat Rohais qu'il veut épouser de force après avoir vaincu son ami. Le héros lui fait comprendre que cette attitude est intolérable en utilisant le champ lexical de la démence :

"**Folie faites et desroi**  
Qui la demoisele batez.  
En **folie** vous embatez  
Qui a force le volez prendre" (v. 7206-9).

Il en tire d'ailleurs un enseignement d'ordre général en énonçant ce proverbe :

"Vilains est et de mal afaire  
Li hom qui feme deshonneure." (v. 7230-1).

L'emploi des deux termes encadrant la sentence opère un renversement, le déshonneur retombant sur le chevalier rabaissé à la condition de paysan. Ce type de comportement violent est toujours jugé par le héros

---

<sup>581</sup> Terme repris au vers 2883.

en termes de folie. Ainsi, lorsqu'une jeune fille lui explique que son ami Brandin Dur Cuer l'a emprisonnée dans l'eau par jalousie, il utilise le terme "desroi" désignant un acte à la fois insensé et coupable :

"Molt par avoit fait grant desroi  
Qui por che en tel liu vous mist !" (v. 15080-1).

L'usage de la force au service du mal est encore visible dans l'assaut du château de la pucelle au Cercle d'Or par le Chevalier au Dragon. Il exerce une violence non seulement sur la jeune fille, mais aussi sur les habitants du pays qui l'appellent *tirant* et s'en plaignent en des termes répétitifs<sup>582</sup> et énumératifs :

"[...] nous talt tout et tot nous roube,  
Blez, avaines, viandes, vins." (v. 9196-7).

A nouveau, l'orgueil et la violence du mauvais combattant sont condamnés :

[...] en lui n'a point d'atemprement,  
De pitié ne d'umelité,  
Ainz est si plains de cruauté  
Que chiaus ocist qui Dieu reclaiment. (v. 9200-3).

Il est le type même de l'anti chevalier sans foi ni loi qui tue les chrétiens au lieu de les défendre. Or cet abus de pouvoir qui s'exerce essentiellement contre la femme a également pour victimes des chevaliers qu'abaisse et dégrade Parsamant, profitant de son statut supérieur de seigneur. Tout chevalier qui pénètre sur sa terre subit le sort infamant d'être dépouillé et de devoir promener un paralytique sur son charroi sous les huées et les moqueries de tous, s'il n'a pu vaincre quatre chevaliers dont Perceval conteste le statut :

"N'avez droit en chevalerie :  
Vous en avez a tort le non." (v. 7800-1).

Un autre écart, tout aussi grave, fait au code chevaleresque est le manquement à la parole. Cette faute est dénoncée à travers le personnage de Faradien qui ne tient pas sa promesse de mariage, ce que critique sévèrement Perceval. Toutefois, ce dernier ne se rappelle pas encore sa propre parole donnée à Blanche fleur. Un deuxième type de parole est répréhensible : la parole folle, c'est-à-dire une promesse faite sans être sûr de pouvoir la tenir. Lorsqu'un chevalier promet sa tête à son seigneur s'il n'arrive à vaincre Perceval (v. 7929-30), celui-ci affirme en une sentence :

"Que fols est qui autrui pramet  
Ne qui en gageüre met  
Ne pié, ne poing, ne braç, ne chief,

---

<sup>582</sup>Voir aussi l'accumulation de l'allitération [t] et de l'assonance [u].

Quant ne set s'il venra a chief

De faire che qu'il a pramis." (v. 7961-5).

L'attitude n'est pas non plus chevaleresque quand les conditions de combat sont anormales, par exemple lors d'attaques surprises. Perceval en est victime au Château du "hucel". Des gens de Leander craignant que ce dernier soit tué le lendemain par le héros, décident d'assassiner Perceval la nuit, dans son lit, ce qui est contraire aux lois de l'hospitalité. La préméditation de l'acte est commentée par l'auteur qui mène une réflexion sur la trahison et remet en cause la ressemblance père / fils, en citant des proverbes<sup>583</sup>. La critique est vive à l'égard des *traïtor*, comme le montre l'accumulation d'adjectifs très péjoratifs appartenant au champ lexical de la fourberie et de la lâcheté :

A la fois gent de put corage

Qui sont losengier et cuivert

Et faus et felon et covert. (v. 11578-80).

La lâcheté que manifeste un irrespect des règles est donc fortement dénoncée, beaucoup ne comprenant pas le vrai sens de la chevalerie dont le but ne doit plus être d'acquérir une renommée.

## b) La vaine gloire

La corruption des chevaliers est souvent dénoncée<sup>584</sup>, mais c'est le péché d'orgueil qui tente le plus la classe chevaleresque. La vaine gloire est à la fois "le péché majeur selon la théologie chrétienne, [et] le péché majeur de l'aristocratie féodale"<sup>585</sup>. Dans le *De Laude Novae Militiae*, saint Bernard fait la critique de la chevalerie du siècle et surtout de son appétit de vaine gloire condamnée dans l'épître aux Galates : "Ne cherchons pas la vaine gloire en nous provoquant les uns les autres, en nous enviant mutuellement" (5, 26). Madiex à la Cote Maltaillie qui attaque Perceval sans raison illustre ce défaut, ainsi que les chevaliers arthuriens, et en particulier ici Tristan et Gauvain. La vaine gloire du premier se manifeste dans son projet annoncé par un messager au roi Arthur :

"D'outre mer est venus de loing,

Et ce n'est por autre besoing

Fors por faire chevalerie

A ciaus de la vostre maisnie" (v. 3387-90).

Tristan en combat ainsi plusieurs et finit par être reconnu bien qu'il n'ait pas dévoilé son nom. Après quoi, voulant revoir Yseut, il se livre au même jeu avec douze chevaliers du roi Arthur en allant participer déguisé au tournoi du roi Marc auquel Perceval mettra d'ailleurs fin. Pour ces chevaliers, la bataille est un plaisir, pour preuve, le combat que Tristan et Gauvain mènent en privé. Ce dernier, qualifié en ces termes: *Li biaux*,

<sup>583</sup>Voir les vers 11572-11612.

<sup>584</sup>Voir par exemple les vers 9926-59 et 14286-97.

<sup>585</sup>J. Larmat, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *opus cit.* , p. 542.

*li sages, li hardis* (v. 12906), n'a pourtant pas la maîtrise de ses sens, à l'inverse de Perceval, puisqu'il se laisse facilement séduire par Bloiesine :

Qu'il est si durement espris  
Que il ne puet la prise estraindre,  
Ne il ne quida ja ataindre  
Son desir ne sa volenté (v. 12488-91).

Cette attitude manifeste son insouciance, car :

[...] se Dieus li vrais rois n'en pense,  
Gavains metera en despense  
Folement son cors et sa vie. (v. 12497-9).

En effet, la jeune fille aurait eu vite fait de le tuer s'il n'avait pas aperçu à temps le couteau sous l'oreiller. Il fait preuve de courage en voulant délivrer la pucelle au Cercle d'Or, mais toujours à la recherche d'aventures galantes, et n'ayant dans l'esprit que des préoccupations terrestres, il combat pour sa renommée uniquement. Perceval a en revanche un but beaucoup plus élevé, lui qui est en quête du Graal, alors que Gauvain n'accède pas à la spiritualité comme en témoigne son "incompréhension totale de l'esprit du christianisme"<sup>586</sup>, manifeste dans cette phrase :

"Et Dius maint chascun en tel terre  
Ou il puist Dieu et pris conquerre  
Et trover che que plus desirre !" (v. 12361-3).

Ainsi, Gauvain serait le champion de l'armée terrestre et Perceval, celui de l'armée céleste, l'un surpassant l'autre, comme Galaad et Lancelot dans la *Queste del Saint Graal* où une jeune fille affirme à ce dernier :

"Vos estiez hier matin li mielres chevaliers dou monde ; et qui lors vos apelast Lancelot le meillor chevalier de toz, il deist voir : car alors l'estiez vos. Mes qui ore le droit, len le devroit tenir a mençoncier : car meillor i a de vos [...]"<sup>587</sup> (et il s'agit biensûr de Galaad).

Cette oeuvre marque clairement la distinction entre les chevaliers "terriens" et les chevaliers "célestiels"<sup>588</sup>. Chez Gerbert, Perceval comprend peu à peu que les prouesses chevaleresques ne conduisent pas au Ciel :

"Mescreans est et ypocrites  
Cil qui cuide par vaine gloire  
Avoir l'amour Dieu et sa gloire." (v. 2752-4)

---

<sup>586</sup>J. Larmat, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *opus cit.* , p. 548.

<sup>587</sup>Page 12, l. 31 - page 13, l. 2.

<sup>588</sup>Voir page 143, l. 25 - page 144, l. 3.



Le héros est au départ comme les Pharisiens, "ceux que le Christ désigne souvent du nom d'hypocrites"<sup>589</sup> parce qu'il se contente d'observer des rites, d'assister à la messe, de se confesser et surtout parce qu'il est orgueilleux en s'imaginant *avoir l'amour Dieu et sa gloire* à force de prouesses"<sup>590</sup>. Mais l'épée brisée à la porte du Paradis Terrestre lui montre que le Salut ne s'acquiert pas de cette manière : "on n'entre pas au Paradis par prouesses chevaleresques"<sup>591</sup>. Le gardien révèle à Perceval sa vaine gloire"<sup>592</sup>, comme l'avaient fait les pénitents chez Chrétien de Troyes<sup>593</sup>. D'ailleurs, ce n'est pas la force qui fait gagner, mais Dieu seul. C'est ce que prouve la victoire de Perceval sur les douze chevaliers du roi Arthur, alors qu'il est épuisé par l'errance, au point d'être méconnaissable, et qu'il combat avec une lance qui *toute est torte*. Ainsi, "la gloire des tournois peut être sans lendemain, et [...] Dieu fait grand qui il veut"<sup>594</sup>. L'épisode montre le début de la démarcation du héros par rapport aux chevaliers de la Table Ronde, dont la défaite signale la mort symbolique.

### c) Déclin du monde arthurien : d'une cour à une autre

Perceval aspire peu à peu à un univers différent de celui d'ici-bas où le bonheur n'est qu'imparfait. La gloire céleste s'oppose à la gloire terrestre autrement appelée vaine gloire, contre laquelle les ermites et le gardien du Paradis mettent en garde Perceval. Un honneur bien plus durable et bien plus grand attend l'homme, surpassant toutes sortes de prestiges terrestres, que ce soit celui de la prouesse, de la force ou de la richesse (v. 271-2) : la gloire *Que nous arons al jugement* (v. 275). Perceval en a un aperçu au Paradis Terrestre, là où *molt i fait glorieus estre* (v. 210). L'auteur commente quelques vers plus loin :

De cestui arons le celestre

La ou la gloire est **si tres** grans. (v. 278-9).

La redondance adverbiale exprime la plénitude de cette gloire. Il en est de même pour la joie. Le monde d'ici-bas n'en offre que temporairement. Les retrouvailles entre le héros et la Cour à Carlion sont un exemple de joie terrestre, mais les divertissements de celle-ci semblent assez superficiels. Le roi Arthur et ses chevaliers, plongés dans une grande inertie, passent leur temps à festoyer<sup>595</sup> et à chasser, pratique à laquelle met d'ailleurs fin Perceval. Pénétrant dans la forêt de Carlion, guidé par le son du cor et les aboiements des chiens, il rencontre la Cour chassant *Le blanc chert au Noir Chevalier* (v. 1211). Or l'arrivée du héros interrompt cette partie de plaisir qui ne sera pas reprise. Arthur décide de retourner au château, préférant la compagnie du chevalier qu'il aime tant :

---

<sup>589</sup>Matthieu, 6, 2. 5 et 23, 13-15. 23. 25. 27. 29.

<sup>590</sup>J. Larmat, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *opus cit.* , p. 544.

<sup>591</sup>S. Sturm-Maddox, "Tout est par senefiance. Gerbert's. Perceval", *The Arthurian Yearbook II*, 1992, p. 200.

<sup>592</sup>Voir les vers 138-286.

<sup>593</sup>Voir les vers 6238-6330 du *Conte du Graal*.

<sup>594</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.* , p. 340.

<sup>595</sup>Voir par exemple les vers 3312, 3257.

Li rois Perceval enbracha  
Come celui qu'il ot molt chier,  
Et si laisse le chachier. (v. 1330-32).

Alors que de nombreux textes, tel le lai de *Guigemar* de la poétesse Marie de France, donnaient à l'animal féérique le pouvoir magique d'annoncer l'amour, la croyance celtique à propos du "blanc cerf" est ici banalisée et dépassée. Le mariage de Perceval et de Blanchefleur offre un bonheur déjà beaucoup plus intense et profond. Le terme *joie* apparaît de très nombreuses fois<sup>596</sup>, la fête est grandiose<sup>597</sup>, le bruit immense<sup>598</sup> et le plaisir à son comble<sup>599</sup>. Mais cette euphorie momentanée n'est qu'un reflet de la béatitude céleste car la joie la plus véritable se trouve dans l'Autre Monde. Le gardien du Paradis Terrestre marque bien la différence :

"Mais li malvais de nient s'esforce  
Qu'il quide a le joie celestre  
Venir par la joie terrestre." (v. 268-270).

La félicité du lieu subjugué Perceval qui, sur le pas de la porte, perçoit une musique angélique lui faisant oublier tous ses malheurs (v. 154-161). Attiré par le bonheur de ceux qui sont à l'intérieur : "*chascun voi de joie rire*" (v. 211), il supplie trois fois qu'on l'y fasse pénétrer<sup>600</sup>. Mais la plénitude n'est pas qu'un don gratuit, tout homme doit l'acquérir par ses propres mérites :

Bien doit estre chascuns en grans  
De conquerre la joie fine  
Qui tos tans dure et nient ne fine. (v. 280-2).

La quête du Graal est donc la recherche de la béatitude éternelle réservée à chaque élu, d'où l'annonce de la joie du Paradis lorsque Perceval y accédera et sera pour ainsi dire compté parmi les Saints :

"Mais tres bien porroit avenir,  
Se vous cha poez revenir,  
Que nostre joie verrez toute." (v. 215-7).

En effet, lorsque le héros parvient à ressouder l'épée à la fin de l'oeuvre, preuve de sa réussite spirituelle, le Roi Pêcheur est pleinement heureux (v. 17073-5), ainsi que Perceval, comme le montrent ces vers sur lesquels se clôt la *Continuation*, où la répétition du terme "joie" fait ressortir l'euphorie :

---

<sup>596</sup>Voir les vers 6290, 6296, 6324, 6484, 6489, 6491, 6492, 6582, 6631, 6686, 6753.

<sup>597</sup>Le terme *feste* apparaît aux vers 6581, 6583, 6631, 6753.

<sup>598</sup>Voir par exemple les vers. 6573, 6631.

<sup>599</sup>Voir le terme *deduis* au vers 6690.

<sup>600</sup>Voir les vers 152-3, 162-4, 206-7.

Et Perchevax **grant joie** en fait.  
Or n'a pesance ne deshait,  
ains a **grant joie** ens en son cuer,  
que je ne porroie a nul fuer  
dire **la joie** qu'il en a :  
a por un poi qu'il ne chanta. (v. 17081-6).

Or analyser ce roman comme la réussite d'une quête de sainteté permet de considérer la *Continuation* comme une oeuvre achevée. Désireux de la vraie gloire et de la vraie joie qui lui étaient promises, Perceval accepte de mourir à lui-même pour commencer une nouvelle vie. Peu avant d'arriver au Château du Graal, rencontrant des chevaliers de la Table Ronde en quête du héros, celui-ci refuse pour la première fois de dire son nom, contrairement à son habitude<sup>601</sup> :

"Ne vous dirai ore plus rien,  
fait Perchevax, a ceste fois.  
Gardez la place, je m'en vois." (v. 16820-2).

Il abandonne ainsi la Cour d'Arthur pour celle du Graal. Cet adieu définitif à la chevalerie révèle le choix d'un autre combat et celui d'un autre chef.

## ***2- Naissance d'une chevalerie spirituelle***

On observe un passage de l'institution militaire à l'ordre religieux à travers le cheminement de Perceval qui comprend peu à peu l'importance de la lutte spirituelle, comme il le manifestera dans les combats.

### **a) Être soldat du Christ**

Les religieux enseignent au héros qu'il doit se mettre au service de Dieu, les affrontements devant désormais évoluer vers une guerre contre le mal.

### Prédication des ermites

Fidèles à leur rôle de conseiller<sup>602</sup> si fréquemment visible dans la *Queste del Saint Graal*, les ermites deviennent les maîtres de Perceval dans l'art du combat spirituel. Le premier sermon centré sur la chevalerie

---

<sup>601</sup>Voir par exemple le vers 6219.

<sup>602</sup>Voir à ce sujet P. Bretel, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Age, opus cit.*, dont la troisième partie intitulée "Le moine et le chevalier" traite du "conseiller spirituel" au chapitre 20. Voir plus particulièrement les pages 617 ss. consacrées aux *Continuations* et à la *Queste del Saint Graal*.

se situe des vers 2750 à 2786. L'amour de Dieu et sa gloire ne s'acquièrent pas par la vaine gloire, mais par des afflictions, jeûnes, oraisons, vraie repentance, pénitence et confession<sup>603</sup> :

"De tels armes se doit armer  
Chevaliers qui Dieu velt amer,  
S'il velt estre preus et vaillans." (v. 2761-3).

L'ermite mentionne une épée à deux tranchants (v. 2764) rappelant celle dont parle saint Jean à propos du Christ : "De sa bouche sortait un glaive affilé à deux tranchants"<sup>604</sup>. A la manière de saint Bernard qui développe le thème des deux glaives en se référant à l'Écriture<sup>605</sup>, le religieux énonce les fonctions véritables du chevalier à travers l'explication des deux tranchants de l'épée : un tranchant sert à défendre la Sainte Eglise, mais il est *depechiez* (v. 2773), l'autre à garder *la gent crestiene* et à tenir *droite justiche*. Cela rejoint la signification de l'arme donnée au héros dans le *Lancelot en prose* d'après les deux tranchants également, un sens étant en plus donné à la pointe :

*"Li doi trenchant senefient que li chevaliers doit estre serjans à Nostre Signor et a son pueple, si doit li uns des trenchans ferir sor cheus qui sont anemi Nostre Signor et a son pueple et despiseor de sa crestieneté, et li autre doit faire venjance de cheus qui sont depecheor de humaine compaignie, ch'est de cheus qui tolent li un as autres et qui ochient li uns l'autre. [...] la pointe senefie obediencie, car toutes gens doivent obeir au chevalier"*<sup>606</sup>.

Chez Gerbert, l'ermite, après avoir mentionné la fonction du deuxième tranchant, ajoute que les mauvais s'en servent pour exploiter les pauvres hommes, ce qui ne peut les mener au Paradis, et prie donc Dieu pour que Perceval ne fasse jamais partie de ceux-là :

"Biau dols amis, Dieus vous desfende,  
Dist l'ermite, de tele espee  
Dont vostre ame soit encorpee." (v. 2784-6).

La spiritualité du personnage est bien l'essentiel à défendre. Comme le rappelle un autre sermon<sup>607</sup>, il n'est pas sage celui

qui en sa vie tant desert  
que le cors use et l'ame pert (v. 15818).

---

<sup>603</sup>Voir les vers 2752-2760.

<sup>604</sup>Apocalypse, 19, 15. Cf. aussi 1, 16 et 2, 12.

<sup>605</sup>Il distingue : . le glaive matériel que porte l'autorité à propos de laquelle l'épître aux Romains dit : "ce n'est pas pour rien qu'elle porte le glaive : elle est un instrument de Dieu pour faire justice et châtier qui fait le mal" (13, 4) ; . le glaive de l'Esprit qui figure parmi les armes du chrétien décrites par saint Paul dans l'épître aux Ephésiens (6,10-18).

<sup>606</sup>Tome VII, XXIa, 14.

<sup>607</sup>Voir les vers 15816-26, 15832-40.

"Quel profit en effet aura l'homme, s'il gagne le monde entier, mais perd son âme ? "<sup>608</sup>. Le religieux revient, à la manière du précédent, sur les devoirs du chevalier :

"Dix ne fist mie chevalier  
por gent tuer ne gerroier,  
mais por tenir droite justice  
et por desfendre Sainte Eglise,  
car Dix n'ama onques beubanche." (v. 15819-23).

Si Perceval veut avoir l'amour de Dieu, il doit donc se garder de combattre et de tuer dans le but de contenter son orgueil désigné par le terme "beubanche". Bien que les conseils soient positifs aussi, puisqu'il est fait mention des vrais rôles chevaleresques, l'ermite, apprenant le nom de Perceval, est déçu qu'il soit chevalier :

"C'est damages que tiex vassax  
est atornez a tel mestier ;  
mix devez amer le mostier." (v. 15832-4).

Comme dans l'oeuvre de Manessier où le héros devient ermite, la fonction guerrière paraît ici inférieure à l'état religieux, contemplatif, car c'est en méditant le Sacrifice du Christ que l'on peut avoir part à la gloire divine (v. 15836-40). Le combat de Perceval prend un sens hautement symbolique. Il s'agit du combat que chacun doit mener dans sa vie contre le péché.

## "Cist siecle est une bataille"<sup>609</sup>

Les luttes sont empreintes de religiosité. Elles sont souvent précédées d'une messe<sup>610</sup>. Avant que Perceval affronte le démon, un ermite lui chante la messe du Saint-Esprit, "celle qu'on célèbre pour les grandes entreprises"<sup>611</sup>. De même, avant d'être tenté par

[...] un anemi  
En samblanche d'une pucele (v. 2518-9),

le héros prie<sup>612</sup> comme il le fera souvent, notamment avant de combattre les serpents :

Une oroison, ce m'est avis,  
A dit que il avoit aprise. (v. 750-1)<sup>613</sup>.

---

<sup>608</sup>Matthieu, 16, 26.

<sup>609</sup>Termes employés par Perceval s'adressant au Chevalier au Dragon au vers 9926.

<sup>610</sup>Voir par exemple les vers 4035, 4105.

<sup>611</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 405.

<sup>612</sup>Voir les vers 2503-2510.

Gerbert de Montreuil met donc en scène des combats autant intérieurs qu'extérieurs. D'ailleurs, même ceux-ci signifient parfois une lutte contre le mal, incarné par le Chevalier au Dragon qui crache habituellement du feu sur ses adversaires. Pour ne pas être brûlé comme les autres, Perceval est armé par Dieu lui-même duquel il reçoit un bouclier par l'intermédiaire d'une jeune fille<sup>614</sup>. Le héros devient donc chevalier du Roi du Ciel au nom duquel il combat, selon les préceptes de la *Queste del Saint Graal* qui invite à passer de la chevalerie terrienne à la chevalerie céleste :

*"Mes tout ausi come la viande terriane s'est changiee a la celestiel, tout ausi covient il que cil qui jusqu'a cest terme ont esté terrien, ce est a dire que cil qui jusqu'a cel terme ont esté pecheor, soient changié de terrien en celestiel, et lessent lor pechié et lor ordure et vieignent a confession et a repentance, et **devieignent chevalier Jhesucrist et portent son escu [...]**" (p. 163, l. 11-17).*

Comme pour Perceval, l'écu blanc à la croix vermeille (p. 28, l. 9-10) de Galaad lui a justement été destiné par Dieu (p. 34, l. 28) et il est désigné ainsi : "*cet escu au serjant Jhesucrist*" (p. 29, l. 20). Nos auteurs semblent s'être fortement inspirés de l'Épître de saint Paul aux Ephésiens :

"Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout. Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice, et les sandales aux pieds, prêts à annoncer l'Évangile de paix. Et surtout, prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut, et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. Faites en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications" (6, 10-18). Saint Michel, chef de l'armée céleste, montre l'exemple car il est toujours représenté brandissant l'épée du combat spirituel qui sert à lutter contre le mal et à résister contre la tentation. Or chez Gerbert, ce moyen est rappelé au roi Mordrain :

[...] uns angles de vers le ciel vint  
Qui tint une espee entesee,  
Plus longue d'une grant tesee,  
Plaine estoit de flambe et de fu. (v. 10530-3).

---

<sup>613</sup>Autres exemples : vers 11128, Perceval implore l'aide du Saint-Esprit, et vers 16396-8, il adresse à Dieu une prière de remerciement après avoir vaincu son adversaire.

<sup>614</sup>Armement de Dieu également visible aux vers 7136-7 : *Et l'ermite isnelement / S'est des armes Dieu revestus.*

Mais avant que Perceval ne comprenne que *Cist siecle est une bataille* (v. 9926) et que c'est la plus redoutable, il brise son épée non pas dans un combat<sup>615</sup>, mais à la porte du Paradis Terrestre, ce qui l'amène "to a reconception of that chivalric arm as the double-edged sword"<sup>616</sup>.

Il est précisé que trois épées furent fabriquées par le forgeron (v. 547), "perché tre sono le armi con cui si combatte il male : la Fede, la Speranza e la Carità"<sup>617</sup>. Ces trois vertus théologiques doivent être acquises par le héros qui a le devoir de se convertir. Ainsi, le plus dur combat est le combat contre soi-même, contre ses faiblesses. Alors qu'il n'y a pas de lien chez Chrétien entre l'épée à ressouder et le péché, chez Gerbert, la fêlure de l'épée de Perceval correspond à un péché en particulier et l'épée du Graal à un état pécheur<sup>618</sup>. Une autre différence importante entre le *Conte du Graal* et la *Continuation* est que la première oeuvre montre "ce que la société apporte à l'homme"<sup>619</sup> (un "nice" devient chevalier exemplaire), à l'inverse de la deuxième dénonçant "l'influence néfaste de la civilisation féodale et courtoise"<sup>620</sup> (le chevalier devient un saint, n'étant plus du monde). Gerbert, ayant pour but de christianiser la classe chevaleresque, développe amplement, à l'instar de la *Queste del Saint Graal*, le thème de la transformation de la chevalerie en ordre religieux, se référant à la réalité de l'époque : l'ampleur que prend la confrérie de moines-chevaliers appelée l'ordre des Chevaliers du temple fondé en 1119 et vivement encouragé par Saint Bernard qui a d'ailleurs écrit l'*Eloge de la Nouvelle Chevalerie* sur la demande du fondateur de l'ordre. Toutefois, saint Bernard ne s'adresse pas seulement aux Templiers mais également à tout chevalier. L'éditeur du texte, Monsieur Emery, écrit d'ailleurs en introduction que le traité pourrait avoir comme sous-titre : "de la conversion des chevaliers". L'oeuvre de Gerbert ayant la même visée, ce continuateur a nécessairement été influencé par Cîteaux dont les moines étaient appelés les "nouveaux chevaliers" du Christ<sup>621</sup>. Le thème du chrétien combattant apparaissant dans la Bible a donc été repris par les auteurs clunisiens puis cisterciens et a été illustré dans les hagiographies, par exemple dans la *Vie de saint Gilles*<sup>622</sup> où un ermite enseigne au héros :

"diables m'essaie sovent,  
mult me sui a lui combatu,  
mais Nostre Sire m'est escu." (v. 998-1000).

---

<sup>615</sup>Dans le *Conte du Graal*, La cousine de Perceval lui annonce que son épée volera en éclats au cours d'une bataille : v. 3660-3.

<sup>616</sup>S. Sturm-Maddox, *opus cit.*, p. 204. Traduction personnelle de la citation : "à une nouvelle conception de l'arme chevaleresque en tant qu'arme à double tranchant".

<sup>617</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p.87.

<sup>618</sup>Idee émise par S. Sturm-Maddox, *opus cit.*, p. 198.

<sup>619</sup>J. Larmat, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *opus cit.*, p. 557.

<sup>620</sup>*Ibidem*.

<sup>621</sup>Voir le chapitre XV du *Petit Exorde* mentionné par P. Bretel dans *Les ermites et les moines dans la littérature du Moyen Âge*, *opus cit.*, p. 544.

<sup>622</sup>Guillaume de Berneville, *La Vie de saint Gilles (texte du XIIème s.)*, éd. et trad. par F. Laurent, Paris, Champion Classiques, 2003.

C'est ce même enseignement que Perceval doit mettre en application. Ainsi, il doit se livrer à des combats spirituels, mais il faut également qu'il intervienne dans la vie active, à l'exemple des Templiers.

## **b) Les combats chevaleresques de Perceval**

Dans les conflits, le héros met en application les sermons des ermites et fait preuve de noblesse en respectant le code chevaleresque.

### Perceval défenseur des faibles

Le héros défend essentiellement la femme en tant qu'être fragile, et surtout, la vertu de la chasteté. L'une des premières jeunes filles éploées qu'il rencontre sur son chemin est Ysmaïne, sa cousine :

Lors vit par les pres chevalchant  
Une dame sor une mule,  
Mais ne quit c'onques dame nule  
Menast tel dol qu'ele faisoit  
Qu'a chascun pas qu'ele passoit  
Fiert son vis et tyre sa treche. (v. 1622-7).

Faradien, son ami qui l'a trompée, la laisse en lui proposant de chercher un parent qui pourrait la venger en combattant contre lui (v. 1814-16). Or la jeune fille désigne Perceval pour cette tâche. La bataille s'engage lorsque Faradien réfute les justes propos du héros rétablissant la vérité :

Et li chevaliers avant saut  
Devant le conte et dist qu'il ment  
Et qu'il l'en fera provement. (v. 2204-6).

Ils s'affrontent d'abord à la lance et à l'épée, puis en viennent au corps à corps (v. 2302).

Le héros a ensuite à combattre pour sa propre soeur que Mordret réclame de force, sous peine de mort (v. 2884-9). Devant le refus de Perceval, la réponse du mauvais chevalier est immédiate :

"Or te garde, je te desfi" (v. 2904).

Un autre combat s'engage à cause d'une jeune fille affligée, battue par Dragoniaus li Cruels :

La pucele pleure et larmie,  
Ses chaveus trait et ses mains tort. (v. 7154-5).

Plus la jeune fille se lamente et résiste, plus il la frappe (v. 7145-7201). Le héros intervient, mais le chevalier ne veut rien entendre. Perceval est donc acculé à défendre Rohais par la force pour l'empêcher d'être mariée



contre son gré. Ainsi, juste devant l'église prévue pour la cérémonie, Dragoniaus et le héros s'attaquent à la lance puis à l'épée, comme de coutume.

Puis Perceval rencontre une jeune fille en grande affliction (v. 8909). Il s'agit de la pucelle "as Dras Envers" qui emmène avec elle son ami tué par le Chevalier au Dragon. Ce dernier assiège depuis déjà longtemps le Château de la pucelle au Cercle d'Or, désespérée (v. 9364-9). Il fait partie des "grands chevaliers rouges ou noirs, [...] représentants d'une civilisation patriarcale et guerrière où la suprématie masculine opprime une souveraineté féminine, principe de vie et de richesse en liaison encore avec la nature opulente et désirable. Leur conquête inaugure un transfert courtois"<sup>623</sup>. Cet épisode apparaît aussi dans le *Perlesvaus*<sup>624</sup>. Chez Gerbert, environ quatre cents vers<sup>625</sup> sont consacrés à ce combat qui est le plus longuement décrit dans l'oeuvre et son importance est de plus soulignée par la place à peu près centrale qu'il occupe. Cette bataille résume et illustre par excellence la lutte entre le bien et le mal présente dans toute la *Continuation*. Elle constitue la reprise du "thème biblique du combat d'un élu de Dieu avec le démon"<sup>626</sup>. Le "diable" est nommé plusieurs fois<sup>627</sup>, désignant "tantôt le chef des démons, [...] tantôt un diable subalterne contraint d'habiter la gueule du dragon"<sup>628</sup>. Quant au terme "ennemi" également employé, il représente soit le diable, soit le Chevalier au Dragon qui créa une cité d'incroyants analogue à l'enfer (v. 8981-6). L'ambiguïté des termes est volontaire puisque de toutes façons, "le Dragon, c'est l'antique Serpent"<sup>629</sup>. La jeune fille assaillie ressemble d'ailleurs à la Vierge par son nom de "Pucele au Cercle d'Or". Ce serait en quelque sorte le combat légendaire entre le serpent et la Vierge qui serait évoqué : "Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon"<sup>630</sup>. Le mal, vaincu par saint Michel dans la Bible, l'est ici par Perceval. La radicale opposition entre les deux combattants est visible à travers leur bouclier : "comme l'égide d'Athéna, l'écu au dragon protège et tue, protège en tuant, tandis que le bouclier céleste de Perceval se révèle indestructible mais ne blesse ni ne donne la mort"<sup>631</sup>, lui qui porte le signe de la Rédemption, à l'inverse de l'autre qui crache le feu de l'enfer<sup>632</sup>. Alors que presque

---

<sup>623</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 676.

<sup>624</sup>Voir la branche IX, l. 5650 ss.

<sup>625</sup>De la déclaration donnée par la cloche (v. 9458), à la victoire de Perceval (v. 9859).

<sup>626</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde. La recherche de la transparence dans la *Quatrième Continuation*", *Romania*, t. CXIII, 1992-1995, p. 177.

<sup>627</sup>Voir les vers 8963, 8989, 9531, 9636, 9872.

<sup>628</sup>J. Larmat, "Perceval et le chevalier au dragon. La croix et le diable", *Le Diable au Moyen Age*, colloque, Aix-en-Provence, Champion, 1979, p. 296.

<sup>629</sup>*Idem*, p. 297. J. Larmat précise que le serpent et le dragon étaient difficilement distinguables dans l'iconographie romane.

<sup>630</sup>Parole de Yahweh s'adressant au serpent, Genèse, 3, 15.

<sup>631</sup>J. Larmat, "Perceval et le chevalier au dragon. La croix et le diable", *opus cit.*, p. 298.

<sup>632</sup>J. Larmat précise que cette image n'est pas novatrice, puisque "le diable qui vomit du feu figure dans le *Trésor des Contes* de Henri de Pourrat", *ibidem*.

tous les chevaliers vaincus par Perceval doivent se rendre prisonniers au roi Arthur, le Chevalier au Dragon meurt de ses blessures peu après l'affrontement.

Quant à Brandin Dur Cuer, il est décapité par Perceval (v. 15151) après une lutte acharnée à la lance puis à l'épée, l'ami de Dyonise ayant fait ce serment en apprenant le nom de son adversaire :

[...] ja mais jor ne menjerai  
devant che que mort vous arai." (v. 15139-40).

Cette haine qui fait redoubler la violence du combat est due à la jalousie du chevalier qui a attaqué Perceval avant même de connaître son identité.

Le héros prend également la défense de chevaliers, à commencer par Gornemant de Goort et ses quatre fils attaqués chaque jour par quarante chevaliers, *Ceste gent orrible et estraigne* (v. 5698), commandée par le *Roi de la Gaste Chité* (v. 5693), autrement appelé *li tyrans soudomites* (v. 5716). La vieille explique à Perceval la raison pour laquelle il s'acharne sur Gornemant :

"Por che qu'il te fist chevalier  
Et que par son conseil feras  
Tel chose dont tu desferas  
Ce qu'anemis avoit ovré." (v. 5704-7).

Les forces maléfiques se déchaînent aussi sur l'entourage de Perceval parce qu'il lui apporte une aide très précieuse dans l'avancée de la quête. Le héros, profondément meurtri par la souffrance de son maître en chevalerie, livre un premier combat avec ses quatre fils et contre l'armée diabolique dix fois plus nombreuse. La lutte dure toute la journée : dès *l'ajornement* (v. 5196), les quarante chevaliers les attendent *Al pié del pont devant la porte* (v. 5207). Or l'affrontement n'est pas encore terminé lorsque *vespres aproche* (v. 5329). La mêlée épique est d'une grande cruauté, à l'instar des combats de chansons de geste : décapitations<sup>633</sup>, oreille coupée (v. 5285), épaule tranchée (v. 5373), épée pénétrant jusqu'à la cervelle (v. 5287)<sup>634</sup>, jusqu'à la nuque (v. 5288), ou jusqu'au menton (v. 5353)<sup>635</sup>, de sorte que l'on a la vision macabre de corps disloqués<sup>636</sup>, desquels giclent parfois les boyaux (v. 5345)<sup>637</sup>. Perceval est si hardi que *Tout sont affiné et ocis* (v. 5375). Mais la nuit venue, il doit mener un deuxième combat, seul, cette fois-ci, contre six chevaliers

---

<sup>633</sup>Voir les vers 5276, 5289, 5351, 5372 à mettre en parallèle avec par exemple les vers 1370, 1555, 1586, 3617 de *la Chanson de Roland*, et les vers 174, 214, 1200, 1209, 2094 d'*Aliscans*.

<sup>634</sup>Voir par exemple les vers 106, 2095, 3039 d'*Aliscans*.

<sup>635</sup>Voir par exemple le vers 349 d'*Aliscans*.

<sup>636</sup>Terme *detrenchier* au vers 5336, également employé dans *Aliscans* par exemple aux vers 141, 213, 547. *La Chanson de Roland* utilise les verbes *desmenbrer*, par exemple au vers 1970 et surtout *trencher*, par exemple aux vers 1200, 1278, 1327, 1328, 1371, 1506, 1555, 1586, 1646, 1655, 1969.

<sup>637</sup>Voir par exemple les vers 67, 69, 182, 275 d'*Aliscans*.

ressuscités par la vieille, puis contre un autre que Perceval a lui-même ramené à la vie pour tester l'efficacité des "barieus". A tous, il coupe la tête<sup>638</sup>.

Le héros doit aussi défendre les chevaliers humiliés par Parsamant. L'amie de l'un d'eux pleure (v. 7557) et se lamente sur le sort de son chevalier en invoquant Marie<sup>639</sup> comme le font souvent les pucelles. Pour le délivrer, le héros se voit contraint de combattre à la lance quatre chevaliers les uns après les autres. Ayant abattu le premier, il reste confiant, réconfortant autrui, puisque Dieu est toujours du côté du juste :

[...] "Ne vous doutez  
Car Dieus et fois et loiautez  
Nous aidera et nostre drois." (v. 7875-7).

Le deuxième adversaire de Perceval meurt noyé, poussé dans une mare profonde (v. 7903-5), le troisième tombe dans un marécage en éclaboussant l'assistance (v. 7948-55), et le quatrième, nommé Aligrés, gît sur un monceau (v. 8040). C'est alors que Perceval appelle le seigneur :

"Sire vassal, venez combattre,  
Car abatu en sont li quatre." (v. 8045-6).

Or Parsamant aussi est vaincu : il est mis à terre (v. 8123), mais ne meurt pas.

## Perceval se défend lui-même

Le héros est également contraint de combattre des créatures qui s'en prennent à sa propre personne et qui font obstacle à l'avancée de sa quête, comme les serpents l'empêchant de pénétrer dans le château du forgeron pour ressouder l'épée. L'affrontement a lieu sur le pont du château où sont enchaînés *les deus anemis* (v. 754), ces monstres à griffes et sur "pattes", incarnations démoniaques. Ils frappent Perceval avec leur queue ou leurs pieds, et celui-ci se défend avec une hache. Le héros coupe la tête du premier *Qui molt estoit hideuse et noire* (v. 793), et se livre à un combat au corps à corps avec le deuxième qu'il parvient à tuer en enfonçant sa hache jusqu'aux entrailles (v. 807-9). C'est alors que

Del cors li vole une fume  
Vermeille come fus espris. (v. 810-1).<sup>640</sup>

En guise de victoire, Perceval pend à son cou les pieds du monstre (v. 814-6). Cet épisode marque son premier triomphe contre les puissances infernales.

---

<sup>638</sup>Voir les vers 5746, 5763, 5870.

<sup>639</sup>Voir les vers 7558-67.

<sup>640</sup>A rapprocher du dragon cracheur de feu.

Dans une de ses dernières luttes, il est amené à combattre une autre force impressionnante de la nature : un géant dont la perche tenue à deux mains (v. 16247) est imposante (v. 16184-9). La description du personnage est terrifiante, et une fois de plus démoniaque :

bien sambloit deables d'infer  
[...] si noirs fu  
qu'il samble que trais soit du fu. (v. 16190-2).

Perceval esquivé toujours la perche et c'est avec sa lance qu'il transperce la cervelle du géant (v. 16390-2), rappelant la victoire biblique de David sur Goliath. Le héros a cependant la tristesse de voir son cheval tué par la perche (v. 16270). Or "frapper la monture, c'est une conduite de *vilains*, puisque leur condition leur impose de se battre à pied"<sup>641</sup>. Ce combat rappelle celui que mènent dans *Aliscans* les Chrétiens contre les Sarrasins qui sont également noirs comme des diables (VI, v. 125), luttent avec des armes non chevaleresques<sup>642</sup>, ont une stature extraordinaire, tel Aerofle (X, v. 288-89) qui abat aussi le cheval de l'adversaire (X, v. 280-86).

Perceval fait également preuve de grande bravoure lorsqu'il combat cinq brigands qui l'attaquent sauvagement ensemble avec leurs lances. Il tranche le cœur du premier (v. 15421), brise la tête du second (v. 15433-7) et coupe le bras du troisième (v. 15443-4). Les deux derniers prennent la fuite, mais piqués par les reproches de Perceval :

[...] "Ahi ! ahi !  
con petit vous doit on prisier,  
quant par un tot seul chevalier  
sont li troi mort et vous conquis !" (v. 15446-9),

ils reviennent combattre avant d'être à leur tour pourfendus par l'arme du héros. Après les avoir donc vaincus tous les cinq, Perceval se rend à leur manoir. Il y est menacé par un nain qui garde l'entrée avec sa lance. Ce dernier est foulé aux pieds par le cheval. C'est alors que trois autres bandits surgissent et assaillent en même temps Perceval qui les abat tour à tour. Il ne reste plus qu'à éliminer la traîtresse, leur complice, qui menace le héros de lui couper la tête avec sa hache (v. 15570-5).

Perceval doit encore affronter des combattants félons, tels les fils du chevalier qu'il avait tué d'un javelot. En se servant de l'enfant de Leander, Perceval l'oblige à une lutte juste. Leander propose au héros qu'on lui rende ses armes et qu'il l'affronte lui d'abord, puis ses frères (v. 11110-17). Un long combat<sup>643</sup> commence entre Perceval et Leander ; les deux adversaires finissent par descendre de leur cheval et se donnent de

---

<sup>641</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 315.

<sup>642</sup>Il s'agit de massues (IV, v. 81), d'épieux (VII, v. 177), de faux (X, v. 268 b) et de haches (X, v. 280).

<sup>643</sup>Voir les vers 11198-11361.

terribles coups d'épée, si bien qu'épuisés, ils sont contraints de faire une courte pause (v. 11268-70). Perceval reçoit un tel coup que Leander lui suggère de se rendre (v. 11307), mais il refuse,

Ensi dusque a la nuit obscure  
Li uns vers l'autre se combat.  
En la fin Perchevaus l'abat  
Droit devant les piez de sa feme. (v. 11358-61).

Celle-ci l'implore d'épargner son mari et de remettre le combat au lendemain, ce qui est conclu, Perceval désirant même la paix que Leander refuse. Cependant, la nuit, *quatre frere traïtor* (v. 11558) décident de tuer le héros, munis de grosses épées et de torches. Averti par le ménestrel qui revêt une image très positive chez Gerbert<sup>644</sup>, Perceval a le temps de s'armer. Le ménestrel combat à ses côtés, muni d'une hache. Celle-ci brisée, il n'a plus rien pour se défendre et un des traîtres en profite pour le tuer. Le héros le venge aussitôt et abat l'assassin. Les trois autres sont secourus par quatre serviteurs armés de haches eux aussi. Mais tout ce vacarme éveille la dame du château. Elle alerte son seigneur qui intervient aussitôt et punit les traîtres. Lorsque Perceval est guéri de ses blessures, la bataille reprend entre lui et Leander, bien que le premier ne l'ait pas souhaitée. Après avoir brisé leurs lances, ils tirent leurs épées et Perceval abat son adversaire, mais il lui fait grâce et l'épisode se clôt par une réconciliation générale.

Muni de sa lance et du bouclier donné par Leander, le héros va devoir affronter Lugarel li Covoitiez qui le provoque dès qu'il l'aperçoit, comme tout chevalier s'approchant de l'image de son amie :

[...] "Vassal, je te desfi,  
car tu morras, je le t'afi." (v. 14630-1).

La bataille *pres dusque a mienuit dure* (v. 14730), lorsque Perceval le soumet et lui accorde merci par l'intermédiaire d'une jeune fille, lui-même s'y refusant.

Le héros est attaqué, sans motif cette fois, par Madiex a la Cote Maltaillie (v. 15878-9). Ils s'affrontent à la lance puis à l'épée, selon les motifs épiques dont certains éléments sont mentionnés, tels pour le combat à la lance : éperonner son cheval (v. 15883), frapper (v. 15884), briser l'écu de l'adversaire (v. 15886-7)<sup>645</sup> ; et pour le combat à l'épée : tirer l'épée (v. 15889), frapper l'adversaire (v. 15891), briser le heaume (v. 15896-9 et 15906-7) ou mettre en pièces le bouclier par exemple (v. 15892-5) et démailler une partie du haubert (v. 15946-7). Madiex se reconnaît vaincu lorsque Perceval l'abat sous lui :

---

<sup>644</sup>A propos de l'image positive des ménestrels dans la littérature, voir par exemple *Joufroi de Poitiers* (v. 796-800), *Cleomadés* (v. 16179-84) où l'on voit l'amitié entre le maître et son ménestrel, et *Sone de Nansay* où le ménestrel dénonce les traîtres (v. 9481-92).

<sup>645</sup>Dans *La Chanson de geste, Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955, p. 141, J. Rychner cite d'autres éléments : brandir la lance ; rompre le haubert ou la brogne de l'adversaire ; lui passer la lance au travers du corps, ou alors le manquer, l'érafler seulement ; l'abattre à bas de son cheval, le plus souvent mort.

[...] "Conquis et outrez  
sui d'armes, et merchi requier." (v. 15984-5).

Plus curieusement, lors du tournoi, ce sont des chevaliers arthuriens que Perceval doit combattre car il n'a pas été reconnu. Le protagoniste est épuisé par l'errance ainsi que son cheval dont Keu ne manque pas de se moquer :

"Vo cheval arai malgré vostre.  
Mais ce n'ert pas por chevalchier,  
Ains le volrai faire escorchier,  
Si en avront la char li chien  
Et je le cuir, si vous di bien  
Que j'en ferai faire un bahut." (v. 4448-53).

Face aux provocations du sénéchal, Perceval ne tient pas à réagir, croyant avoir à faire à un ménestrel<sup>646</sup>. Mais il est obligé de se défendre lorsque Keu dirige son cheval sur lui. Blessé à la poitrine, ce dernier tombe à terre, et Perceval s'empare de son destrier avec lequel il combat plusieurs chevaliers arthuriens, donnant leurs chevaux à ceux qui n'en n'avaient plus dans le tournoi (v. 4510-2),

Car Perchevaus adez s'adreche  
La ou voit la gregnor destreche. (v. 4535-6).

Il affronte Tristan à la lance, et l'abat *si laidement* (v. 4581) que Lancelot, Yvain, Saigremor et Gauvain, parmi les plus illustres chevaliers du Roi Arthur, assaillent Perceval qui les combat à l'épée, jusqu'à ce qu'ils s'identifient, d'où l'arrêt immédiat du tournoi. Ce dernier revêt une portée morale puisque Perceval met fin au projet adultérin de Tristan. Et quand bien même les combats menés par le héros ne sont pas spirituels, on y remarque toujours la noblesse et l'attitude chrétienne du quêteur qui n'engage lui-même la lutte que pour venir en aide aux plus vulnérables, y compris lors du tournoi.

Vers la fin de son errance, Perceval est à nouveau attaqué par Keu et Gollains li Chaus qui ne le reconnaissent pas alors qu'ils le recherchent. A sa vue, ils l'agressent aussitôt :

"Vassal ! vassal ! tendés vous pris ! "  
Kex point avant, et si l'a pris  
par le frain, et a soi le tire,  
et Goullains li comence a dire :  
"Vassal, car fianchiez prison" (v. 16741-45).

---

<sup>646</sup>Voir les vers 4432-45 et 4467-75.

Perceval accepte de les combattre, mais l'un après l'autre. Il abat Keu puis Gollains dont il brise la hanche droite (v. 16796). Comme il les a reconnus, il les laisse libres, ne pouvant les envoyer comme prisonniers auprès du roi Arthur et n'étant intéressé que par une seule chose : arriver au plus vite au Château du Graal :

"Je vous eüsse emprisonnez  
s'auques m'en quidasse avancier ;  
mais je m'aim mix a avancier  
de mon oirre, que j'ai empris,  
que g'i aroie peu de pris." (v. 16806-10).<sup>647</sup>

A ce stade de la quête, le héros a donc compris que le Salut ne s'acquiert que par les mérites spirituels, c'est-à-dire les vertus, qui lui sont enseignées tout au long de l'errance.

### **3- Un roman didactique**

L'apprentissage de Perceval est en partie présenté dans l'oeuvre de manière symbolique, et son mariage avec Blanchefleur en constituera une étape essentielle.

#### **a) L'enseignement des couleurs**

Les couleurs signifient les vertus nécessaires à la quête.

#### Les représentations

Les teintes des bâtisses sont parfois contrastées, mais toujours significatives et merveilleuses. Le Château des Pucelles a la couleur verte de l'espérance (v. 3012). La maison des treize ermites baigne dans la lumière divine, ayant une porte couverte de genêts (v. 8426), à l'inverse du refuge des brigands aux murs entièrement noirs (v. 15490), ce qui évoque "le mal et le démoniaque"<sup>648</sup>. Mais les couleurs essentielles semblent être le rouge et le blanc, notamment visibles au Paradis Terrestre :

La color del mur fu vermeille  
L'une moitez et l'autre blanche. (v. 140-1).

La symbolique de la couleur vermeille est l'amour, ou plus précisément la charité, sa forme spiritualisée. Quant au blanc, "c'est la couleur de la pureté [...]. Le blanc, couleur initiatrice, devient dans son acceptation

---

<sup>647</sup>Voir aussi les vers 16031-3, où Perceval ne tient pas non plus à faire prisonnier Madiex à la Cote Maltaillie.

<sup>648</sup>J. Ribard, *Le moyen âge, Littérature et symbolisme, opus cit.*, p. 39.

diurne, la couleur de la révélation, de la grâce, de la transfiguration qui éblouit, [...] c'est la couleur de la théophanie"<sup>649</sup>.

Ces deux couleurs se retrouvent sur le bouclier donné à Perceval :

Un escu bel a grant merveille

Tout blanc, a une crois vermeille. (v. 8469-70).

La description correspond exactement au bouclier des Templiers, renforçant l'idée de l'appartenance du héros à une chevalerie céleste.

Le rouge se mêle au blanc également dans le cortège : la Lance

Qui par la pointe du fer blanc

Rent et saine tot adés sanc (v. 12311-2).

Or la Lance maculée rappelle l'Agneau immolé, le Sacrifice sanglant du Christ sur la croix. Dans le cortège, elle suit le Graal lumineux de son Hostie blanche, révélant le passage au sacrifice non sanglant de la Messe et la grâce de la Rédemption, preuve d'alliance, signe de la charité de Dieu envers ses créatures. C'est pourquoi le rouge et le blanc, très présents dans l'oeuvre, signifient les principales vertus à "cultiver" par le quêteur tout au long de son cheminement.

## L'application des vertus symbolisées par les couleurs

La charité de Perceval manifestée par la couleur vermeille se démontre d'abord dans l'amour qu'il a pour son Dieu. S'il n'a jamais peur, par exemple dans l'épisode de la chaire :

Et Perchevaus ne se remue,

Color ne change ne ne mue

Ne n'a paor de nule chose. (v. 1489-91)<sup>650</sup>,

il éprouve pourtant la crainte de Dieu. Seul le Salut préoccupe Perceval :

[...] qu'il soit delivres et sains ;

A Dieu le voe et a toz sains (v. 12317-8).

---

<sup>649</sup>*Dictionnaire des symboles, opus cit.*, p. 206-7. Qu'on se rappelle la Transfiguration de Jésus au Mont Thabor : "Et il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière" (Matthieu, 17, 2).

<sup>650</sup>La multitude des adverbes de négation et des conjonctions de coordination insiste sur l'absence d'inquiétude.



Alors que les héros antérieurs à Perceval "obéissaient avant tout à cette divinité allégorique qu'était l'Amour"<sup>651</sup>, selon la "morale profane"<sup>652</sup>, lui se met au service de Dieu, se conformant à ce qu'on pourrait appeler le commandement du chevalier nouveau, donné par l'ermite dans le *Conte du Graal* :

Deu croi, Deu aime, Deu aore (v. 6459).

Or le héros manifeste aussi son amour de Dieu à travers les autres, car "si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Et nous avons reçu de lui ce commandement : Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère"<sup>653</sup>.

Perceval qui se bat le plus souvent pour venir en aide à autrui ou pour atteindre le Graal afin de guérir le Roi Pêcheur et ressusciter le pays, manifeste essentiellement sa charité dans le rapport qu'il a avec ses adversaires. Il fait tout pour éviter le combat, essayant de convaincre verbalement au lieu de répondre instantanément à l'attaque. Voici par exemple la manière dont il s'adresse à Faradien qui veut le provoquer en duel :

Molt belement li respondi :

"Amis, se vous me creïssiez,

Ja ne vous en combatissiez :

Bataille a faire n'est pas jeus". (v. 2208-11).

Le héros applique la parole de l'Évangile : "Aimez vos ennemis"<sup>654</sup> dans la courtoisie et la noblesse de propos, notamment destinés à Dragoniaus li Cruels, qui contrastent avec la brutalité de l'opposant :

[...] "Biaus amis dols,

Ne devez mie desdaignier,

Se le bien vous weil ensaignier." (v. 7222-4).

Dans les vers suivants, il lui dit qu'un homme ne peut déshonorer une femme, et lui rappelle la grandeur du rôle rédempteur de celle-ci. Toujours artisan de paix, Perceval ne se bat que lorsque l'affrontement est rendu inévitable à cause de l'entêtement démoniaque de l'adversaire, comme Leander, auquel il avait pourtant dit à maintes reprises

[...] qu'il ameroit

Molt mius la pais, s'estre peüst,

Que plus bataille n'i eüst. (v. 11988-90).

---

<sup>651</sup>J. Frappier, "Le Graal et la chevalerie", *Romania*, t. LXXV, 1954, p. 172.

<sup>652</sup>*Ibidem*.

<sup>653</sup>Épître de Jean, 4, 20-21.

<sup>654</sup>Matthieu, 5, 44.

C'est à l'image du Christ que Perceval fait grâce à ses adversaires et leur apporte la lumière puisqu'un parallèle est établi entre la "merci" au combat et la Miséricorde Divine. Dragoniaus li Cruels le fait comprendre dans la prière qu'il adresse au héros *mains jointes* (v. 7346) :

"Dieus nostre pere Jesu Cris  
A Longis sa mort pardona,  
Quant merchi quist, et li dona  
Veüe, lumiere et clarté.  
S'en toi a merchi et pité  
J'avrai merchi, se tu prens garde  
A Celui qui tot le mont garde." (v. 7338-44)<sup>655</sup>.

Les chevaliers implorent d'ailleurs souvent *merchi por Dieu*<sup>656</sup> comme dans la *Deuxième Continuation*. Or Perceval l'accorde toujours quand on la lui demande, appliquant ici encore la leçon de Gornemant dans le *Conte du Graal*<sup>657</sup> et l'enseignement du Christ : "Montrez-vous compatissants, comme votre Père est compatissant"<sup>658</sup>. Mais respectueux de la volonté d'autrui, il ne peut faire grâce à celui qui la refuse, à moins qu'une jeune fille ne la demande pour lui<sup>659</sup>. Voici ce que dit le héros à propos d'un chevalier ressuscité :

"[...] s'il m'eüst crié merchi,  
Volentiers li eüsse aidé." (v. 5830-1).

Lorsqu'il accorde "merci", il le fait parfois sous une condition éducative, par exemple quand il dit à Dragoniaus li Cruels :

[...] "Merchi aras  
Par tel covent con ja orras,  
Ke ja mais jor de ta vie  
N'ert pucele par toi ravie  
Ne damoisele destorbee." (v. 7353-7).

Perceval a donc le souci de convertir, la plus grande charité étant de donner Dieu. Il sermonne, à l'exemple des ermites, redisant ce qu'on lui a enseigné, preuve de sa bonne compréhension de la parole. Il exhorte ainsi le Chevalier au Dragon à la confession et à la repentance (v. 9907-8), lui faisant prendre conscience de la gravité du péché qu'il compare à une blessure physique :

---

<sup>655</sup>Voir aussi les vers 5860-4.

<sup>656</sup>Voir par exemple le vers 15989.

<sup>657</sup>Cette leçon est rappelée dans l'oeuvre de Gerbert du vers 7349 à 7352.

<sup>658</sup>Luc, 6, 36.

<sup>659</sup>Voir les vers 13891-13914 et 14814-14844.

"Car navree est cent mil tans

T'ame que tes cors n'est assez." (v. 9902-3).

Or la blessure intérieure non pardonnée fait bien plus qu'ôter la vie terrestre, elle compromet la vie éternelle. Comme l'écrit saint Bernard, "la mort du corps est moins grave que celle de l'âme. C'est qu'on peut tuer le corps sans que forcément l'âme en meurt, mais *l'âme qui aura péché, c'est elle qui mourra*"<sup>660</sup>. Perceval en vient à une réflexion critique sur la malhonnêteté de certains clercs et chevaliers<sup>661</sup>, mais aucune faute, aussi grave soit-elle, ne peut être irréparable aux yeux de la Miséricorde Divine. L'épisode "prouve que des plus mauvais chemins, il est possible de revenir"<sup>662</sup>. Perceval donne le désir de la contrition au Chevalier au Dragon qui demande donc le prêtre, *Se confesse et pleure et gaismente*. (v. 9995). Lui qui avait voué son âme au diable meurt tourné vers son vrai Sauveur :

Et cil de Dieu sovent se saigne

Et se couche vers oriant,

En orant va a Dieu morant. (v. 10006-8).

La pureté qu'évoque la couleur blanche est une vertu tout aussi nécessaire au héros. L'homme du Paradis Terrestre lui affirme que la candeur spirituelle est indispensable pour la progression de la quête :

"Tu vas querant chose tant sainte

Que ja par home n'iert atainte

S'il n'est justes de toz pechiez,

Et tu en es molt entechiez." (v. 259-62).

Cette exigence rejoint les dires du psalmiste signifiant que seul "l'homme aux mains innocentes, au coeur pur"<sup>663</sup> aura accès au lieu saint.

La pureté physique est également exigée. Contrairement à Tristan ou à Gauvain, Perceval refuse le plaisir charnel en dehors du mariage, affirmant à Escolasse :

"[...] trop feroie grant pechié

Se je avoie despechié

Vo pucelage ne le mien." (v. 651-3).

Il aura la même réaction de réserve face à l'attitude provocatrice de celle qui se dit être la fille du Roi Pêcheur (v. 2570-2).

---

<sup>660</sup>*Eloge de la Nouvelle Chevalerie, opus cit.* , §2, p. 55. Saint Bernard cite Ezéchiel , 18, 4.

<sup>661</sup>Voir les vers 9926-9959.

<sup>662</sup>J. Larmat, "Perceval et le chevalier au dragon. La croix et le diable", *opus cit.* , p. 303.

<sup>663</sup>Psaume 24, 4.

L'autre vertu que symbolise la couleur blanche est la foi, racine de la charité<sup>664</sup>. Cette vertu théologique est enseignée au héros par le gardien du Paradis Terrestre :

"Si te dirai en bone foi  
Que s'en toi avoit tant de foi  
Come est uns petis grains de sel  
Que tu porroies un et el  
Savoir et faire tot sans force." (v. 263-7).

La mention du "grain de sel" évoque l'affirmation du Christ dans le "sermon sur la montagne" : "Vous êtes le sel de la terre"<sup>665</sup>, mais elle est aussi une allusion au "grain de sénevé" de l'Evangile selon saint Matthieu :

"En vérité, je vous le dis, si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : Passe d'ici là, et elle y passera, et rien ne vous sera impossible" (17, 20). Sans doute est-ce donc grâce à sa foi que Perceval arrive à accomplir des prouesses si extraordinaires. Elle est une des conditions pour que le héros ressoude l'épée et sache les secrets de la Lance et du Graal, comme le lui dit Gornemant, lui rappelant le Sacrifice du Christ :

"Se tu ensi fermement crois." (v. 5168).

Un ermite revient sur ce point dans un sermon :

"Aiez en Dieu vostre creance,  
et si aiez en ramembranche  
que il por nous la mort soffri  
quant en la crois se poroffri." (v. 15835-8).

La femme fait également prendre conscience au héros de la nécessité d'acquérir les vertus propres à la quête.

## **b) Blanchefleur**

C'est à Blanchefleur, exemple vivant de pureté, qu'est spécialement dévolu le rôle d'édifier Perceval, puisque de leur union, il

[...] en ot molt grant guerredon,  
Qu'il asoma les aventures. (v. 6674-5).

## Beauté du lys

---

<sup>664</sup>Le rapport entre les deux vertus est expliqué dans l'épître de saint Jean, chap. 5.

<sup>665</sup>Matthieu, 5, 13.

La jeune fille est caractérisée par une grande beauté devant laquelle l'auteur reste sans voix : *Que diroie de sa biauté ?* (v. 6353), se contentant d'assurer qu'il n'en vit jamais de plus belle (v. 6360). Perceval n'offre pas de description plus précise : *avenans et bele* (v. 5134), elle est celle

Qui de biauté porte la flor

Sor totes femes [...] (v. 6162-3).

Alors que l'oeuvre consacre de nombreuses descriptions, notamment à la "vieille" et à Perceval<sup>666</sup>, traçant le "portrait physique et moral du chevalier nouveau en insistant sur sa beauté, et sur sa force"<sup>667</sup>, Blanchefleur n'est pas décrite physiquement, et ce pour plusieurs raisons. La première est évoquée par l'auteur, se refusant de dire une seconde fois sa beauté déjà détaillée dans le *Conte du Graal* :

Autre fois l'avés escouté

Dedens le conte par avant (v. 6354-5).

Gerbert de Montreuil préfère dévoiler un aspect nouveau : la beauté de son âme comme le fait le poème situé à la fin du livre des Proverbes (31, 10-31), qui est un éloge de la femme parfaite, celle-ci pouvant représenter la sagesse personnifiée. Or Blanchefleur est déterminée par l'adjectif *sage* (v. 6433) et l'apposition *la debonaire* (v. 7508), sa qualité spirituelle est visible dans l'expression *Fu sainte fame* (v. 6672) énoncée lors de son mariage avec Perceval qui *Fu molt preudome* (v. 6673). Une autre raison justifiant l'absence de description, qui rend si discrète la jeune fille, est peut-être que tout est déjà dit dans son nom<sup>668</sup>, Blanchefleur, qui évoque une beauté autant physique que morale puisqu'il symbolise le lys, signe de pureté. Allant à la rencontre de Perceval assise sur une mule, elle évoque la Vierge : la nouvelle Eve, en opposition à l'Eve tentatrice.

## Fécondité éternelle du sacrifice

Le mariage de Perceval et Blanchefleur ressemble à des noces célestes, tout d'abord par la nouvelle description de Beurepaire, terre "gaste" lors de la première arrivée de Perceval chez Chrétien (v. 6216-17). S'agirait-il d'un Paradis perdu, revivifié par la venue du héros dans le *Conte du Graal*, pour lequel les rues sont maintenant ornées *De dras de soie et de samis* (v. 6311), et le parterre couvert de tapis (v. 6315), si bien qu'à nouveau, *Ce samble uns paradis terrestres* (v. 6314) ? Est-ce une évocation de la Jérusalem Céleste lors des noces messianiques, justement symbolisées par le mariage d'un jeune homme avec une vierge dans le livre d'Isaïe (62, 4-5), et tel que le décrit saint Jean dans l'Apocalypse : "Puis je vis un ciel nouveau, une terre nouvelle - car le premier ciel et la première terre ont disparu, et de mer, il n'y en a plus. Et je vis la Cité

---

<sup>666</sup>Voir les vers 6588-6603.

<sup>667</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 281.

<sup>668</sup>Il apparaît quatorze fois : aux vers 5137, 6042, 6161, 6227, 6373, 6377, 6516, 6647, 6791, 6811, 6821, 6974, 7041, 7508.

sainte, Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel, de chez Dieu, elle s'est faite belle, comme une jeune mariée parée pour son époux" (21, 1-2) ? Dans les deux cas (chez Gerbert et dans la Bible) il y a donc terre nouvelle et mariage. Blanchefleur fait préparer pour Perceval un accueil plus riche que pour un prince ou un roi (v. 6304-7). Ainsi, tous lui rendent les plus grands honneurs :

Empereres ne rois ne prinches  
Ne fut reclus de nule gent  
Si bien, si bel, ne si tres gent  
Con Percheval, al mien cuidier. (v. 6422-5).<sup>669</sup>

Les mets sont abondants<sup>670</sup>, de sorte que le narrateur affirme : *Onques plus riche ostel ne vi* (v. 6696). La foule d'ecclésiastiques<sup>671</sup> comme de laïcs est innombrable<sup>672</sup>. La richesse brille de toutes parts, notamment dans la chambre de la jeune fille *Ou l'ors flamboie et estinchele* (v. 6768). La lumière est immense<sup>673</sup> et la beauté des héros éblouissante, au point que les gens en sont "esbahi" (v. 6650). Les mariés portent d'ailleurs des habits de souverains<sup>674</sup>. Perceval est vêtu d'une robe rouge écarlate (v. 6587), celle de Blanchefleur est étoilée d'une pourpre sanguine (v. 6618-9), ornée d'or et de pierreries, et la fourrure de son manteau est blanche (v. 6626-7)<sup>675</sup>, signe de sainteté, car il est dit dans l'Apocalypse que "Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs" (III, 5). C'est aussi la couleur dont se pare l'épouse de l'Agneau : "Soyons dans l'allégresse et dans la joie, rendons gloire à Dieu, car voici les noces de l'Agneau, et son épouse s'est faite belle : on lui a donné de se vêtir de lin d'une blancheur éclatante" (Ap, 19, 7-8). Quant à la couleur rouge de leurs habits majestueux, il s'agit de la pourpre royale. Blanchefleur apparaît d'ailleurs comme une reine au milieu de sa Cour :

Et sist en mi liu de sa gent  
Dont i avoit a grant plenté. (v. 6242-3),

et Perceval est appelé à devenir roi. C'est ce que lui révèle plus tard le démon, lui assurant, à condition qu'il arrive au bout de sa quête :

"rois esteras de grans bontez  
dont par orgueil fui fors boutez." (v. 14553-4).

---

<sup>669</sup>La reprise du rythme ternaire (v. 6422, 6424) évoque l'ampleur de la réception.

<sup>670</sup>Voir les vers 6443 et suivants.

<sup>671</sup>Voir les vers 6640-6642.

<sup>672</sup>Voir les vers 6326, 6578-80.

<sup>673</sup>Voir les vers 6455-9 et 6761-3.

<sup>674</sup>Perceval est également revêtu d'habits royaux dans d'autres passages de l'oeuvre, par exemple : v. 4966-7, 15636-9 et 15644.

<sup>675</sup>Habit rouge et blanc de Blanchefleur aux vers 6350-2 également.

L'épisode de la chaire somptueuse sur laquelle Perceval avait réussi à s'asseoir laissait présager le même avenir, ainsi que les attitudes de vénération des personnages envers le héros<sup>676</sup>. Le trône promis annoncerait-il le règne de Perceval qui succède au Roi du Graal dans d'autres romans ? Mais chez Gerbert, il semble plus tôt être celui du Paradis que le Christ promet aux élus : "Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi aussi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône"<sup>677</sup>. Pendant la nuit de noces, les époux ont peur de perdre leur virginité et ainsi la joie céleste :

Et Blancheflors fremist et tramble,  
Et il plus que fueille de tramble. (v. 6811-12).

La jeune fille prononce alors un discours édifiant<sup>678</sup>, rappelant la force de la chasteté qui est une "sainte chose". En comparant les vertus aux fleurs, elle identifie la virginité à la rose, la plus belle des *flors de biautez* (v. 6833), et conclut que cette vertu surpasse toutes les autres, et même la chasteté. La *Queste del Saint Graal* aussi glorifie la virginité, notamment à travers l'enseignement donné par une recluse à son neveu Perceval :

*"[...] vos pri je que vos gardez vostre cors si net come Nostre Sires vos mist en chevalerie, si que vos puissiez venir virges et nez devant le Saint Graal et sans tache de luxure. Et certes ce sera une des plus beles proeces que onques chevaliers feist : car de toz çax de la Table Reonde n'i a il un sol que ne se soit meffez en virginité, fors vos et Galaad, le Bon Chevalier de qui je vos paroil" (p. 80, l. 1-17).*

En effet, le troisième quêteur sera chaste uniquement (p. 73, l. 9-12).

En consacrant leur chasteté et leur virginité, la royauté céleste de Perceval et de Blanchefleur est assurée. Celle-ci l'affirme en annonçant leur couronnement :

"Et qui puet l'une et l'autre avoir,  
Sachiez toute honors l'avironne,  
Et si en a double corone  
Devant Dieu en saint paradis." (v. 6836-9).

Dans la Bible, la justification de la virginité est la même : ceux qui demeurent vierges le font "en vue du Royaume des cieux"<sup>679</sup>. Cette vertu revêt donc un sens eschatologique explicité par les paroles du Christ : "Les fils de ce monde-ci prennent femme ou mari, mais ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à ce monde-là et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari, aussi bien ne peuvent-ils plus mourir, car ils sont pareils aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection"<sup>680</sup>. D'ailleurs, dans

---

<sup>676</sup>Voir par exemple les vers 358-61, 10106-7.

<sup>677</sup>Apocalypse de saint Jean, 4, 21.

<sup>678</sup>Voir les vers 6827-39.

<sup>679</sup>Matthieu, 19, 12.

<sup>680</sup>Luc, 20, 34-36.

la Jérusalem céleste, les élus sont décrits comme étant vierges<sup>681</sup>. Cependant la récompense du renoncement a aussi lieu dès ici-bas. Le Christ promet à ceux qui auront fait ce choix de recevoir "le centuple dès maintenant, [...] et, dans le monde à venir, la vie éternelle"<sup>682</sup>. En effet, ici, la récompense du sacrifice des époux est immédiate. La voix qui se manifeste à Perceval lui rappelle les deux vertus :

"Or garde ta **virginité**

Et soies plains de **carité**<sup>683</sup>." (v. 6903-4),

et lui annonce paradoxalement une descendance qui demeure assez obscure<sup>684</sup> : de sa lignée naîtra une fille qui épousera le riche roi. A cause du péché, elle sera en péril, mais elle en sera ôtée par son fils. Elle aura d'autres enfants qui conquerront

plusieurs terres. L'un, très beau jeune homme, deviendra oiseau, ce qui attristera ses parents. Le frère aîné aura une belle aventure : il rendra sa terre à sa femme. Celle-ci aura elle-même un très beau fruit qui plaira à tous car trois fils naîtront d'elle ; ils conquerront Jérusalem, le sépulcre et la vraie croix. Mais pour que la prophétie se réalise, Perceval ne doit pas renoncer à sa quête de la Lance et du Graal. La descendance de Perceval évoque la généalogie du Chevalier au Cygne<sup>685</sup>, ancêtre de Godefroy de Bouillon. Ainsi, "le lien entre le Cycle du Graal et celui de la Première Croisade est à peine suggéré par Gerbert de Montreuil"<sup>686</sup>. N'est-ce pas le lignage de la chevalerie chrétienne qui est figurée ici, où Perceval aurait le rôle de nouveau père ? Il semble falloir donner une signification spirituelle à cette descendance, à la manière de celle qui fut annoncée à Abraham et Sarah considérée comme la mère du peuple élu, Israël, alors qu'elle était stérile. Comment ne pas penser aussi à la Vierge Marie, Mère de l'Eglise, dont la vocation virginale lui fut confirmée en même temps que lui fut révélée l'Incarnation du Fils de Dieu ? Lui-Même, bien qu'Il n'ait pas de descendants selon la chair a une postérité spirituelle marquant le passage de l'Ancien au Nouveau Testament : "Israël s'accroissait par la naissance de nouveaux fils d'homme ; le Corps du Christ s'accroît par la naissance spirituelle des fils de Dieu [...] En assurant leur fécondité spirituelle, les croyants ne font que participer à la fécondité de l'Eglise entière"<sup>687</sup>. Bien que Perceval et Blanchefleur aient fait le choix de rester vierges, leur amour sera fécond, c'est d'ailleurs la motivation qu'a le héros de se marier :

---

<sup>681</sup>Apocalypse, 14, 4.

<sup>682</sup>Marc, 10, 30.

<sup>683</sup>Cette même rime était déjà présente aux vers 6863-64 : *Qu'il n'enfraignent virginité, / Mais plain soient de charité.*

<sup>684</sup>Voir les vers 6906-6933.

<sup>685</sup>Le couple initial serait Béatrix et Oriant, souverains de l'Île-Fort, le fils aîné qui sauve sa mère serait Elyas, le Chevalier au Cygne, qui eut pour fille Ydain ayant elle-même trois fils : Godefroy, futur roi de Jérusalem, Baudouin duc d'Edesse et Eustache conte de Boulogne.

<sup>686</sup>C. Lachet, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIème siècle*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 617.

<sup>687</sup>*Vocabulaire de théologie biblique*, sous la dir. de X. Léon-Dufour, Les Ed. du Cerf, Paris, 1970, article "fécondité", p. 437.



"Le weil faire, car plus de bien  
Me doit venir, si con moi samble,  
Se nous somes andui ensamble." (v. 6470-2).

Or il est possible d'établir un parallèle entre Blanchefleur et la porteuse du Graal qui peut, d'après certaines représentations picturales, symboliser l'Eglise, passage obligé pour obtenir le salut. En effet, la porteuse du Graal, décrite comme étant *plus blanche que flors en l'ente* (v. 17022), évoque étrangement Blanchefleur. Le rapprochement de ces deux femmes serait-il une manière de suggérer que c'est grâce à Blanchefleur que Perceval gagne son Salut ? D'autant plus qu'elle est également évoquée dans le cortège à travers la Lance

[...] qui par le fer blanc  
sainait adés gouttes de sanc. (v. 14089-90).

Cette vision rappelle, chez Chrétien, la scène des gouttes de sang sur la neige faisant surgir dans l'esprit du héros le visage de son amie. Si Blanchefleur est signifiée aussi dans la Lance, souvenir de la Passion du Christ, c'est peut-être pour rappeler le propre sacrifice des époux qui est à l'image du Sacrifice christique, comme le mariage des chrétiens est à l'image du lien qui unit le Christ à l'Eglise puisque saint Paul affirme à propos de ce sacrement : "ce mystère est de grande portée ; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Eglise"<sup>688</sup>. Ainsi, la soudure de l'épée symbolise peut-être l'alliance entre le don divin et le don humain, également nécessaire à l'oeuvre de la Rédemption. Et puisque le Christ devient l'époux de l'Eglise par la Nouvelle Alliance qu'il fonde dans son propre sang, la soudure marque sans doute aussi le lien entre l'Ancien et le Nouveau Testament refusé par les Juifs qui combattaient pour un royaume terrestre comme les chevaliers du Roi Arthur. Ce lien est visible dans les paroles prononcées par le Christ lors de la Cène: "Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang, versé pour vous"<sup>689</sup>. En réparant l'épée, Perceval fait donc à la manière de Jean-Baptiste la soudure entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Ainsi, l'exposition de l'épée ressoudée à la fin :

Le roi le bailla a tenir  
si que tout le porent veïr. (v. 17071-2),

montrerait le triomphe de la Nouvelle Loi. Dans cette optique, la place de l'épée dans le cortège est pleinement justifiée, tout comme l'importance à accorder à la femme puisque le Salut vient de Dieu mais passe par elle :

Par feme fut dedens une eure  
Recovrez toz li biens del mont ;  
Feme fu le premerain pont

---

<sup>688</sup>Epître aux Ephésiens, 5, 32.

<sup>689</sup>Luc, 22, 20.

Par cui Dieus en enfer passa,  
Qui toz ses amis respassa  
D'infer et traist fors de la porte :  
Par li fu la mors d'infer morte. (v. 7232-8).

L'Apocalypse aussi magnifie "la Femme" qui doit triompher du dragon par sa progéniture. Cette "Femme" peut être l'Eglise, la Nouvelle Eve et Marie elle-même. On peut aussi y voir le prototype de la femme<sup>690</sup> représenté ici par Blanchefleur dont l'enseignement coïncide avec celui du Graal, dans la distance à prendre avec le monde pour une consécration à Dieu.

## Conclusion

La *Continuation* de Gerbert est l'histoire d'une âme qui lutte sa vie durant pour son Salut et celui des autres, impatiente de connaître le Dieu d'Amour présent dans le Graal. Ce caractère divin est illustré tout au long de l'oeuvre. Perceval doit comprendre un enseignement qui passe, comme dans la *Queste del Saint Graal*, aussi bien par le langage parlé des ermites, que par le langage visuel des allégories et des symboles qui sont autant de signes lui permettant d'accéder au Graal. Le héros ne cesse de se défendre de l'embûche démoniaque qui veut empêcher la quête.

L'Amour de Dieu est visible dans la fonction rédemptrice du Graal, souvenir de la Passion. C'est grâce à l'aide divine que Perceval a la force de renoncer au péché. Répondant à l'appel du Christ : "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive"<sup>691</sup>, le héros accepte de souffrir, lui qui semble tout particulièrement choisi pour cette mission de rachat de l'humanité dans laquelle la part humaine est attendue. Perceval obéit à l'enseignement du Graal en opposant, selon la Loi Nouvelle, la charité à la haine et la pureté aux vices. L'oeuvre est donc centrée sur l'apprentissage de la sainteté. Or Gerbert de Montreuil a choisi la figure du chevalier pour cette quête, ce qui rend possible la comparaison du combat guerrier et du combat spirituel. Elle permet également à l'auteur de sermonner la classe chevaleresque de son temps, lui enseignant, à travers son héros, à accepter une Alliance Nouvelle. Gerbert de Montreuil attribue au Graal et au rôle de Perceval un sens à la fois plus moral, plus conquérant et mystique que précédemment. L'exemple édifiant du parcours de pénitence et de conversion que mène Perceval, dont Blanchefleur partage le sacrifice, donne à l'écrivain la caractéristique de moraliste, moins visible dans les autres *Continuations* ou dans le *Conte du Graal* lui-même. L'insistance sur l'ascèse et la tentation confère au roman une perspective religieuse, et la fonction évangélisatrice de Perceval lui donne un caractère missionnaire.

---

<sup>690</sup>Voir le *Vocabulaire de théologie biblique*, opus cit. , article "femme", pp. 442-43.

<sup>691</sup>Matthieu, 16, 24 et Marc, 8, 34.

Luciana Cocito, qui a consacré un ouvrage critique à ce récit, récuse l'analyse trop simpliste d'auteurs qui ont peut-être minoré le fonds de l'oeuvre dont la valeur est propre malgré de grandes ressemblances avec la *Queste del Saint Graal*<sup>692</sup> dont Gerbert semble s'être inspiré. Il est par exemple le seul, avec Wolfram, à faire épouser Blanchefleur par Perceval, donnant à celle-ci une place essentielle. Il va donc plus loin que les autres écrivains dans la remise en cause des vices, montrant, grâce à la femme, l'importance de la pureté pour accéder à la lumière du véritable Amour.

Le lecteur lui-même ne doit-il pas retrouver la pureté originelle de coeur nécessaire pour comprendre la valeur et la splendeur de la quête ? "Mais voilà : nous avons sur les lèvres les mots qui ranimeraient les coeurs et n'osons plus les dire. Nous sommes altérés et n'osons plus boire l'eau des neiges. Nous nous déprenons de la pureté. Nous voudrions bien céder à de grands élans, mais notre impuissance nous lie"<sup>693</sup>. L'oeuvre est une exhortation à "retrouver la simplicité du coeur, cette humble vertu qui mène vers Sarraz, la dernière cité terrestre", à "accueillir des vérités naïves, élémentaires, et se dire qu'il est parfaitement vain de vouloir réformer le monde si l'on n'a d'abord mis en oeuvre toutes les forces du Bien pour l'accomplissement de soi"<sup>694</sup>. Or en donnant une valeur universelle à la quête, par l'allusion au péché originel notamment, dont tout homme est blessé, Gerbert de Montreuil nous montre qu'elle concerne chacun d'entre nous, car "il y a toujours une actualité au Graal"<sup>695</sup>. La quête impose le choix entre le monde et le Ciel. Perceval devient lui-même éclat de lumière par le courage de son entreprise, par l'abandon de ses attaches personnelles, et l'engagement résolu au service du Vrai et du Bien, c'est-à-dire du Seigneur des seigneurs, conquérant le Royaume âme par âme, nouveau "champion" au service d'une nouvelle épouse : l'Eglise. Le lecteur contemporain ne retrouve-t-il pas dans la chevauchée du héros le miroir de sa propre aventure humaine, et dans le Graal, le merveilleux "aimant" qui l'attire vers le Ciel ?

---

<sup>692</sup>Voir essentiellement l'émergence d'une chevalerie céleste, le rapprochement entre le chevalier et le Christ, le rôle des ermites ainsi que l'importance de la confession et de la virginité.

<sup>693</sup>J. Ballard, dans *Lumière du Graal*, opus cit. , p. 10.

<sup>694</sup>*Ibidem*.

<sup>695</sup>*Idem*, p. 9.

## Quatrième partie. La *Continuation* de Manessier

Le mysticisme est d'une constance moins évidente chez Manessier où la progression du quêteur se fait plus obscure. La lecture de l'oeuvre donne le sentiment d'un texte empreint d'une grande violence contre laquelle Perceval réagit mais à laquelle il participe aussi, ce qui n'exclut pourtant pas sa sanctification cantonnée à quelques épisodes spécifiques et distincts. L'ensemble des aventures laisse alors l'impression d'un "entrelacs apparemment incohérent, incarné à son paroxysme par le héros"<sup>696</sup>.

La présente étude se propose donc d'analyser la part de chacune des deux tendances (profane et religieuse) dans le roman pour essayer dans une dernière partie de dégager un sens et de percevoir l'intention de l'auteur dont la manière d'articuler la chevalerie et le spirituel s'avère de prime abord déconcertante.

### I) La violence

La démesure de la chevalerie est amplement illustrée à travers les motifs qui entraînent Perceval à se battre, la manière dont les combats sont menés et l'importance de la vengeance qui concerne largement le quêteur.

#### **1- Raisons des affrontements**

Le héros est amené à combattre soit parce qu'il est attaqué personnellement, soit pour venir en aide à autrui.

##### **a) Répondre à l'attaque de chevaliers**

##### Le Chevalier de Lindesores

Tandis que Perceval chevauche dans une vallée, il est rattrapé par un chevalier qui l'interpelle en ces termes :

"Vasaux, vos feistes follie,  
Que lou passaige mon seignor  
An portastes. A deshonor  
Ce croi, vos estera torné." (v. 38424-27).

Mais Perceval refuse de demander le droit de passage, ainsi que de suivre le chevalier au château, d'où le défi lancé par ce dernier :

---

<sup>696</sup>Camille Bozonnet, *La violence et le Graal dans la littérature des XIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat soutenue le 15 janv. 2005 à l'Université de Paris IV-Sorbonne, p. 394.

"Par foi, et je me combatrai,  
Fait cil, que ja plus n'atandrai,  
Qant par bel n'i volez venir." (v. 38443-45).

Le combat est gagné par Perceval qui accorde merci à son adversaire et l'envoie comme prisonnier à Arthur (v. 38508-13).

- Hector

Alors que le Chevalier de Lindesores avait un équipement digne d'un empereur ou d'un roi, et des armes resplendissantes (v. 38418-21), le nouvel adversaire de Perceval, Hector, a une armure tout abîmée comme le montre l'emploi de l'hyperbole et des qualificatifs :

Armé d'unes malvaises armes,  
En plus de cent leus pertuisiees,  
Retraites et amenuisiees (v. 41366-68).

De plus, son cheval est d'une extrême maigreur au point qu'il ne porte que très difficilement le chevalier (v. 41375-76). Pourtant, malgré le piteux état dans lequel se trouve Hector, celui-ci n'hésite pas à lancer un défi à Perceval avec une promptitude et une assurance surprenantes que traduisent les adverbes :

**Si tost** cum il vit Perceval,  
Envers lui torne le cheval  
Et **molt hautement** li escrie  
Qu'il se gart, quar il le desfie. (v. 41385-88).

Face à la stupéfaction et au mutisme de Perceval, Hector le menace à nouveau en l'interpellant par le terme "vassal", ce qui est outrageant pour un chevalier dont le statut est supérieur :

"Par sainte croiz,  
Vassal, mieuz vos venist garder  
De ma lance que coarder." (v. 41392-94).

Par son insistance, il témoigne d'une grande impatience au combat, impatience d'autant plus risible que le chevalier opère un renversement en analysant le silence de Perceval comme une marque de lâcheté alors qu'il ne fait que traduire sa perplexité. Le héros essaye alors de le raisonner en le dissuadant de combattre vu son état, ce qui blesse sans doute la fierté d'Hector et ne fait qu'aboutir à un troisième défi qui engage l'affrontement :

Le destrier lait corre vers lui  
Et li crie que por nului  
La bataille ne remainra. (v. 41413-15).

L'attaque a donc lieu sans qu'aucune raison ne la justifie. De même en est-il pour le combat suivant.

## Un chevalier et ses cinq fils

Perceval rencontre plusieurs chevaliers que sont en train de servir quatre jeunes filles. Celles-ci leur signalant la présence de Perceval, la réaction de l'un d'eux ne se fait pas attendre :

**Maintenant** en estant se drece

Li plus joenes de toz les sis (v. 42184-85).

Il s'arme et défie Perceval sans aucune interpellation préalable, preuve de l'impulsivité du chevalier qui veut combattre sans mobile :

Vers Perceval s'en vait brochant

Et li crie que mar i vint (v. 42192-93).

Le combat est donc engagé. Après avoir abattu ce premier adversaire, un deuxième se précipite sur lui (v. 42212 ss.). A nouveau victorieux, le héros continue sa route tandis qu'un troisième adversaire se lève (v. 42225 ss.). Perceval l'abat aussi, comme les suivants qu'il contraint de se rendre prisonniers à Arthur (v. 42245-53).

Ces trois attaques sont de moins en moins justifiées (droit de passage, puis fierté ? , puis simple plaisir de la joute ? ) et ne sont jamais provoquées par Perceval qui ne fait que se défendre. Il s'agit d'une violence gratuite, significative de la vanité chevaleresque. En revanche, les combats sont nécessaires et relèvent même du devoir du chevalier lorsqu'il s'agit de défendre les plus vulnérables.

## **b) Secourir les personnages féminins**

### Les jeunes filles qui sont enlevées pour être violées

Chez Manessier, nombreux sont les enlèvements et les tentatives de viol<sup>697</sup>.

Tout d'abord, Perceval, accompagné de Sagremor, répond à l'appel d'une jeune fille tenue captive par dix chevaliers dont l'intention criminelle est explicite :

"Ha ! gentil chevalier, merci,

Aïdiez moi a delivrer

---

<sup>697</sup>Sur ce thème, voir A. Saly, "La Demoiselle *Esforciee* dans le roman arthurien", *Amour, Mariage et Transgressions au Moyen Age*, Göppingen, Kümmerle-Verlag, 1984, pp. 215-224, repris dans *Mythes et dogmes. Roman arthurien, épopée romane*, Orléans, Paradigme, 1999, pp. 75-84.

De ceus qui me volent livrer

Mon cors a duel et a viltence." (v. 33348-51).

L'imploration de la demoiselle est immédiatement suivie de l'attitude menaçante de Perceval, qui, *Escu saisi, lance brandi[e]* (v. 33355), somme le chevalier de laisser la jeune fille (v. 33357-59). S'ensuit une série de combats.

Plus tard, Perceval part seul à la poursuite d'un chevalier qui a enlevé la jeune fille de la tente, amie de Dodinel. Après que celle-ci a imploré la Vierge :

"Secorez moi, Sainte Marie,

Donce roïne coronee,

Que ne soie deshonorée" (v. 38644-46),

Perceval lance une première sommation (v. 38665-67) qui, n'ayant eu aucun effet, est suivie d'une deuxième (v. 38673-79), débouchant cette fois-ci sur le combat.

Mais ces faits ne concernent pas uniquement Perceval. D'autres chevaliers ont à défendre des demoiselles en grand danger car les exemples se multiplient dans l'oeuvre.

Près d'un gué, Sagremor aperçoit une jeune fille sur le point d'être violée (v. 34738 ss.). Il la délivre après avoir vaincu deux chevaliers.

Puis un nain annonce à un roi nommé Margon, que sa soeur Malohaut a été capturée par Gorgariz dont le but est de la déshonorer (v. 36238 ss.). Le roi Margon part donc avec ses hommes pour la secourir. Il vainc Gorgariz et le fait prisonnier de la dame.

Enfin Boort tue un chevalier qui, avec l'aide de dix compagnons chargés de faire le gué, voulait violer une jeune fille. La sauvagerie du chevalier est rendue par la description assez crue de son action, et la série des adjectifs dressant son portrait exprime aussi toute la démesure du personnage, réminiscence du géant violeur<sup>698</sup> :

Celle part esgarda et voit

Une pucelle, et la tenoit

Desoz lui, cuisses descovertes,

Et li ot les jambes overtes

Un chevalier **grant, merveilleux,**

Qui molt fu **fiers et orgueilleux** ;

Cors a cors ne doutoit nelui. (v. 40217-23).

---

<sup>698</sup>Voir notamment le géant Dinabuc qui a enlevé la jeune Eleine et l'a tuée avant d'être lui-même abattu par Arthur, dans *Wace's roman de Brut, a history of the British*, éd. par J. Weiss, Univ. Exeter Press, 2002, v. 11287 ss.

Parfois, les demoiselles sont menacées d'autres sévices dont l'exécution imminente doit aussi être empêchée par les bons chevaliers.

## Les jeunes filles qui sont sur le point d'être brûlées

Cet épisode se produit à deux reprises. Une première fois, Gauvain défend une jeune fille condamnée au bûcher par des chevaliers, l'accusant à tort d'avoir tué son frère (v. 35417-25). Les calomniateurs sont ainsi nommés par la foule : "*Ceste mauvese gent felone*" (v. 35445). Gauvain les menace en ces termes : [...] "*Fuiez, garçon vilain ! / Laissez la damoiselle atant.*" (v. 35448-49). L'un d'eux propose alors un duel que Gauvain accepte :

Si dist au chevalier : "Vasaux,  
Se je soie ne sains ne saux,  
Ne souferroie por riens nee  
Que si malemant fust menee  
Icesto damoiselle ci.  
Se Diex ait de m'ame merci,  
Anvers vos la garantirai  
Ou je avec li i morrai." (v. 35471-78).

Or l'adversaire perd et subit la mort qui était réservée à la jeune fille :

Einsins con je vos di et conte,  
Fu cil mort ou feu a grant honte  
Qui la pucelle vost destruire ;  
Mais sa fauseté li dut nuire,  
Car celle corpe n'i avoit. (v. 35503-7).

Puis c'est au tour de Perceval accompagné du Chevalier Couard de défendre deux jeunes filles vouées au feu par dix chevaliers. Le héros critique vivement leur dessein en les menaçant de mort :

Et crie a ceux : "Tuit estes mort,  
Mauvés chevaliers desloiaux,  
Qui tiex angoisses et tiex maux  
Volez a ces pucelles faire." (v. 39732-35).

Il y a encore une troisième catégorie de demoiselles victimes de la violence des mauvais chevaliers.



## Les jeunes filles dont le château est assailli

Il y a trois exemples d'assauts dont celui du château de Blanchefleur. Perceval en est informé par la demoiselle à la mule :

"Et t'amie a toi me tramet,  
C'uns chevalier a essil met,  
Molt puissant et de grant renon ;  
C'est Aridés d'Escavallon,  
Qui chascun jor l'asaut et haste  
Et sa terre destruit et gaste." (v. 38877-82).

Perceval voudrait manger avant de partir mais la jeune fille l'en empêche à cause de l'imminence du danger. Tous deux se mettent donc en route. Lorsqu'ils arrivent à Beaurepaire, les méfaits d'Aridés sont à nouveau dénoncés, par Blanchefleur cette fois-ci :

Illuec Blancheflor se clama  
A son ami que molt ama  
[D'] Aridés qui mal la menoit,  
Qui sa terre [art] et qui prenoit  
Ses proies et grevoit ses homes. (v. 39071-75).

A quoi Perceval répond qu'il est venu pour la "venger" de tout le mal causé (v. 39076-80). Le lendemain, le héros donne à Aridés la raison du combat qu'il veut engager :

"[...] je vieng combatre  
A vos por vostre orgoil abatre ;  
Et ancuï l'an ferai cheoir". (v. 39175-77).

Le but n'est donc pas tant d'abattre l'adversaire lui-même que d'anéantir son défaut, l'orgueil, si fréquent chez les mauvais chevaliers. En vainquant Aridés qu'il fait prisonnier, Perceval lui donne une leçon d'humilité et libère Blanchefleur.

Il y a aussi le château des Pucelles qu'assiège Taillidés de la Marche dans le dessein d'acquérir l'une d'elles par la force. La démesure du personnage est dénoncée en ces termes : *Toz anragiez et d'ire plains* (v. 34336), *Qui grant ire et dolor desvoie.*" (v. 34340). En effet, il menace sauvagement la maîtresse des lieux :

"Dame, randez moi la pucelle  
Que j'ai si longuemant amee,  
Ou ja avroiz corte duree ;  
Car an charbon, a grant destresce,

Chastel et ville et forteresce  
Ja vos verroiz par verité  
Essillie et am povreté." (v. 34354-60).

Cependant, il accepte la proposition faite par Sagremor :

"Se je le chevalier conquer,  
M'amie avré, ne plus ne quier ;  
Et se je suis par lui conquis,  
Je m'an irai an mon païs,  
Lou chastel quite clamerai  
Et la pucelle am pes lairai " (v. 34463-68).

Mais le dénouement qui accorde la victoire à Sagremor est un peu différent : Taillidés est fait prisonnier au château des Pucelles puis, la paix ayant été faite, il retourne effectivement dans son pays après que lui est accordée celle qu'il aimait, ce qui est un peu surprenant vu la sauvagerie antérieure du personnage.

La violence est encore plus manifeste chez le roi Margon qui voulait marier de force la soeur de Silimac à son fils Quagriolo alors qu'elle avait déjà promis son amour à un autre. C'est pourquoi le roi pendit sous ses yeux l'homme qu'elle aimait et assiégea le château. Gauvain voulant relever le défi, Margon menace cruellement la jeune fille :

"[...] hors dou cors a grant haichiees  
Vos seront routes et saichiees  
Les mamelles, se Diex me voie,  
N'am partirez pas autre voie,  
Et cil chastiaux a terre mis." (v. 35967-71),

d'où la réflexion de celle-ci à Gauvain : "[...] oïez dou roi / Con il me menace a desroi" (v. 35973-74). Or c'est bien souvent le motif du combat qui détermine la façon dont il se passe.

## ***2- Déroulement des combats***

On observe quelques graves entraves faites au code chevaleresque et une grande violence dans la description épique des affrontements.

### **a) L'irrespect des règles**

L'inégalité du nombre de combattants qui fait partie de l'amplification épique est le premier exemple de dérogation aux règles de combats. Perceval est attaqué par cinq chevaliers à la fois :

Cil se sont entor lui atret  
Qui molt a lui maufere beent,  
Car **trestuit ansamble** lou heent

**Trestuit** cinc lou fierent **ansamble**. (v. 33462-65).

L'injustice du nombre est soulignée par la répétition des termes "trestuit" et "ansamble".

Puis, pour défendre deux jeunes filles, Perceval doit combattre le double de chevaliers puisqu'ils sont au nombre de dix, chiffre ayant le sens de la totalité<sup>699</sup>. L'épreuve s'annonce donc au moins deux fois plus difficile et le Chevalier Couard tente de dissuader Perceval en soulignant le déséquilibre :

"Il sont dis et vos estes seus ,  
Ja comparroiz, se Diex m'amant,  
Molt chier vostre fol hardemant." (v. 39722-24).

A propos de la symbolique des nombres, "on constate l'opposition du un contre dix, de l'impair (Perceval le pur, l'incorruptible, le parfait) contre le pair (les dix chevaliers s'apprêtant à commettre le mal, êtres corrompus par le péché)"<sup>700</sup>. Malgré la mise en garde, le héros n'hésite pas à engager le combat. Non seulement la réflexion du Chevalier Couard n'a aucun effet sur lui, mais il en sourit même, ce qui met en valeur sa bravoure. "En fait il n'y aura pas de principes plus souvent violé par les mauvais chevaliers. Mais c'est un moyen infaillible pour grandir la puissance du héros"<sup>701</sup>, même si cela n'arrive pas qu'à Perceval : alors que Sagremor combat un chevalier voleur, arrive à la rescousse de ce dernier, sans bruit, un autre chevalier muni d'une hache (v. 33812-14). Plus tard, c'est au tour d'Agravain de se défendre contre cinq chevaliers qui veulent le tuer (v. 36965). Le nombre d'adversaires s'accroît encore lorsque Boort doit abattre le chevalier violeur (v. 40281) et ses dix accompagnateurs (v. 40224). Enfin, Gauvain doit lutter contre les six chevaliers qui battent Lionel (v. 40411).

L'attaque contre un chevalier désarmé est tout aussi condamnable. Cela arrive à Perceval lorsqu'un chevalier *Tout armé seur un grant destrier* (v. 38636) enlève l'amie de Dodinel sous les yeux de Perceval alors désarmé qui doit donc partir ainsi à la poursuite du chevalier dont il est dit :

Se petit non ne le doutoit  
Por ce que desarmez estoit. (v. 38668-70).

Cependant, la conduite la plus répréhensible semble être la fuite comme en témoigne l'accumulation des termes péjoratifs employés par Perceval accusant la lâcheté de ceux qui fuient devant lui :

---

<sup>699</sup>Voir le *Dictionnaire des symboles*, *opus cit.* , pp. 201-2.

<sup>700</sup>Camille Bozonnet, *opus cit.* , p. 26.

<sup>701</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.* , p. 315.

[...] "**Mauvés** chevaliers,  
**Recreant coart** et **failli**,  
Andui seroiz ja maubailli  
Et se vos morez an fuient,  
**Honte** iert a [eus] vostre eus trop grant.  
Retornez ! que c'est **coardie**  
De foïr" [...] (v. 33514-20).<sup>702</sup>

Il y a trois autres cas de fuite ou de désir de fuite dans l'oeuvre : il s'agit d'un chevalier face à Sagremor (v. 34785), de trois chevaliers devant Gauvain et Agravain (v. 37063-67), et enfin de quatre chevaliers dont deux comparses viennent d'être abattus par Gauvain (v. 40434-35).

## b) Les motifs épiques

L'atmosphère violente de la *Continuation* est rendue par l'utilisation assez systématique de motifs et de formules stéréotypées donnant au texte une forte coloration épique. Cela est particulièrement visible au travers des combats à la lance et à l'épée<sup>703</sup>.

En ce qui concerne le premier des deux motifs, la plupart des éléments établis par Jean Rychner<sup>704</sup> sont repris chez Manessier. Tous les combats à la lance ne pouvant être cités, trois le seront à titre d'exemple (v. 33355-75, 33407-20, 38446-61).

---

<sup>702</sup>Cette attitude est également condamnée par Perceval dans la *Queste* où il s'adresse à un chevalier en ces termes : "**Failliz** de cors, **coarz** de cuer, **retornez si vos combatez a moi qui sui a pié, et vos estez a cheval !** " (p. 91, l. 6-7).

<sup>703</sup>Dans cette étude, seuls seront mentionnés les vers appartenant aux luttes menées par Perceval, hormis celle contre Partinal étudiée plus tard.

<sup>704</sup>*La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Librairie Droz, 1955, p. 141. A ce sujet, on peut également consulter l'ouvrage de J-P. Martin, *Les motifs dans la chanson de geste*, Centre d'études médiévales et dialectales, Université de Lille III, 1992.

1- éperonner son cheval

*Lors lesse corre lou cheval*  
(v. 33364)

*esperona* (v. 33409)

*Lors se corent antreferir*  
*Tant com chevaux leur porent*  
*randre.*

(v. 38446-47)

2- brandir la lance

*lance brandi[e]* (v. 33355)

*lance droite* (v. 33361)<sup>10</sup>

3- frapper

*Le feri* (v. 33370)

*A Perceval grant cop dona*  
(v. 33410)

*Perceval si grant cop ataint*  
(v. 38449)

*Et Percevaux qui lou requiert*  
*[...] lou fiert* (v. 33413-14)

4- briser l'écu de l'adversaire  
+ 5- rompre son haubert ou sa brogne

<i>[...] que parmi l'escu</i>	<i>De l'escu qu' i[!] li perce et fant</i>	<i>Seur l'escu qu' i[!] li perce et</i>
<i>Et parmi lou haubert li lance</i>	(v. 33415)	<i>frainte.</i>
<i>Lou fer d'acier [...]</i>	<i>Et le haubert qui lou fer sant</i>	(v. 38450)
(v. 33370-72)	<i>Ne se pot ancontre tenir</i>	
	(v. 33416-17)	

6- lui passer la lance au travers du corps, ou alors le manquer

<i>[...] et de la lance</i>	<i>Jusqu'au cuer fait le fer venir</i>	<i>Et le fer tranchant de la lance</i>
<i>Li passe outre plus d'une toise</i>	(v. 33418)	<i>Par delez lou costé li lance,</i>
(v. 33372-73)		<i>Mes an char ne lou toicha mie</i>
		(v. 38451-53)

7- l'abattre à bas de son cheval, le plus souvent mort

<i>Jus dou destrier, [...]</i>	<i>Mort l'abat, [...]</i>	<i>[...] a terre anmi la poudriere</i>
<i>L'en porte a terre, [...].</i>	<i>Dou bon destrier anmi la place</i>	<i>Le porte dou cheval anvers.</i>
(v. 33374-75)	(v. 33419-20)	<i>Et li chevaux tout an travers</i>
		<i>Li est deseur lou cors cheü.</i>
		(v. 38458-61).

Manessier utilise surtout les éléments 1, 3, 4, 6 et 7, omettant le plus souvent l'action de brandir la lance et de rompre le haubert ou la brogne<sup>705</sup>. Au sujet de la troisième action (frapper), il arrive que les chevaux y prennent part, ce qui est le cas aux vers 39198-99 :

Et li cheval tel cop se donent

Des frons par po que ne se tüent (v. 39198-99).

Ce thème épique, apparaissant dans les *Quatre Fils Aymon* (v. 9173) et *Huon de Bordeaux* (v. 1812), est également présent chez Gerbert, lors du combat entre le héros et le Chevalier au Dragon :

Et ce fu veritez certaine

Que li cheval si droit corurent

<sup>705</sup>Voir comme autres exemples : 1- éperonner son cheval : v. 33423, 39193, 39739, 39749, 41080, 41088, 41100, 41413, 41418, 42192, 42195, 42229, 42234, 42237 ; 3- frapper : v. 38686, 38691, 39195, 39741, 41090, 41189, 41191, 41205, 41207, 41421, 42198, 42201, 42216, 42220 ; 4- briser l'écu de l'adversaire : v. 38687, 38693, 41209, 42403, 42216-17, 42239. 6- lui passer la lance au travers du corps, ou alors le manquer : v. 33426-27, 38688-89, 39753-54, 41195, 41423-24 ; 7- l'abattre à bas de son cheval, le plus souvent mort : v. 33427, 38694-95, 39742-43, 39755, 41095-96, 41104, 41196-97, 42205-7, 42221-22, 42240-42.

Et par si grant ravine murent

Que des chiés se sont si hurté. (v. 9596-99).

L'étude des combats à l'épée dans *Aliscans*<sup>706</sup> permet aussi de dégager sept étapes, comme le montre notamment le passage des vers 1193-99 :

- Puis tret Joieuse au pont d'or noielé,* 1- tirer l'épée ou la brandir<sup>707</sup>  
*Par maltalant vet ferir Tempesté* 2- frapper<sup>708</sup>  
*Amont sor l'elme, qu'il ot a or jemé ;* 3- force du coup d'épée ou précision du coup<sup>709</sup>  
*Pierres et flors en a jus craventé,* 4- conséquence du coup sur l'arme défensive<sup>710</sup>  
*Ne vaut le cercle un denier nonée,*  
*Jusqu'anz el piz a le brant devalé,* 5- l'épée descend<sup>711</sup>+6- blessure, voire mortelle<sup>712</sup>  
*Del bon cheval l'a jus mort enversé.* 7- adversaire renversé, tombe blessé ou mort<sup>713</sup>

L'analyse de trois combats extraits de la *Continuation* (v. 33537-49, 33552-64, 38478-95) prouve que ce schéma est respecté par Manessier :

---

<sup>706</sup>Il y en a sept : vers 1193-99, 1201-14, 1361-67, 1550-61, 1569-74, 1590-97, 1607-13. Voir comme autres exemples la *Chanson de Roland* , v. 1324-34, 1367-75, 1550-52, 1582-89, 1644-50, 1953-57, 3431-37, 3581-86, 3615-19, 3887-89 et la *Prise d'Orange*, v. 1002-12, 1202-4, 1840-44.

<sup>707</sup>Voir aussi les vers 1203, 1361, 1550.

<sup>708</sup>Voir aussi les vers 1201, 1207, 1208, 1212, 1362, 1555, 1569, 1590, 1608.

<sup>709</sup>Voir aussi les vers 1208, 1212, 1363, 1555, 1570, 1590, 1609.

<sup>710</sup>Voir aussi les vers 1364-65, 1573, 1591, 1593-94, 1610.

<sup>711</sup>Voir aussi les vers 1214, 1592, 1611.

<sup>712</sup>Voir aussi les vers 1200, 1209, 1366, 1595, 1612.

<sup>713</sup>Voir aussi les vers 1367, 1596-97, 1613.

1- tirer l'épée ou la brandir<sup>20</sup>

*L'espee trait* (v. 33537)

*Et trait de son senestre flanc  
Une espee tranchant et belle,  
Dont ausint reluit l'alemelle  
Com uns brandons de feu espris*  
(v. 38478-81)

2- frapper<sup>21</sup>

*Fiert Perceval a descovert*  
(v. 33541)

*Au chevalier un cop rua*  
(v. 33552)

*Lors s'antrefierent sanz  
faillir*  
(v. 38486)

3- force du coup d'épée ou précision du coup<sup>22</sup>

*Amont desus son hiaume vert*  
(v. 33542)

*A la traverse, si l'ataint  
Antre lou braier et lou ceint*  
(v. 33553-54)

*Parmi hiaumes, parmi escuz*  
(v. 38487)

4- conséquence du coup sur l'arme défensive<sup>23</sup>

*Que les fleurs an fait jus glacier*  
*A la bone espee d'acier*  
(v. 33543-46)

*N'i valut haubert n'armêure*  
(v. 33555)

*Le fiert si que hiaume et  
vantaille*  
*Ne pot l'espee detenir*  
(v. 38490-91)

5- l'épée descend<sup>24</sup>

*Contreval est li brans glacié*  
(v. 33547)

*Tant a trové la char meüre  
C'onques li acier n'açopa*  
(v. 33556-57)

<sup>20</sup>Voir aussi les vers 33459, 39205-7, 41433.

<sup>21</sup>Voir aussi les vers 33465, 33482, 33490, 33497, 33527, 39210, 41434, 41444.

<sup>22</sup>Voir aussi les vers 39210-12.

<sup>23</sup>Voir aussi les vers 33470-73, 41434-39, 41445-47.

<sup>24</sup>Voir aussi le vers 33497.



6- blessure, voire mortelle<sup>25</sup>

*Au cheval a lou col tranchié*  
(v. 33548)

*Mais an deus tronçons lou copa.*  
(v. 35558)

*Que il ne li feïst venir*  
*L'acier tranchant desi au test*  
(v. 38492-93)

7- adversaire renversé, tombe blessé ou mort<sup>26</sup>

*Morz chiet, que la vie li faut.*  
(v. 33549)

*Einsint a ce cop li chaî*  
*La partie desus chaî*  
*Et l'autre remest es estriers.*  
*An fuie tome li destriers,*  
*Mais ce qu' il portoit abati*  
*Un buisson o il s'ambati.*  
(v. 33559-64).

*A la terre sanz nul arest,*  
*Tant com il fu lons l'estandi.*  
(v. 38494-95).

<sup>25</sup>Voir aussi les vers 33483-84, 33498, 33528, 41440-41, 41448-53.

<sup>26</sup>Voir aussi les vers 33478-79, 33485, 33491-92, 33498-99, 33529, 41456-61.

<sup>27</sup>Il s'agit d'un coup épique d'autant plus extraordinaire qu'il n'est donné qu'avec une moitié d'épée (v. 33493-96).

<sup>28</sup>Voir aussi les vers 1200 et 1209 d'*Aliscans*.

Quelques remarques peuvent être faites à partir des deux derniers éléments. On observe parfois que la victime du coup n'est pas le chevalier, mais sa monture (v. 33548-49), comme cela arrive aussi aux vers 33482-85 :

Son destrier fiert li uns des quatre  
Dou fort glaive par la poitrine  
Que li fers an saut par l'eschine ;  
Mort l'abat [...]

Parmi les habitudes formulaires de la chanson de geste présentes chez Manessier, on peut citer la description de l'épée pénétrant jusqu'aux dents (v. 33498)<sup>714</sup> ou jusqu'à la tête (v. 38493), et jusqu'à la poitrine (v. 1198) ou jusqu'aux épaules (v. 1214) dans *Aliscans*. Il arrive que les corps soient mis en pièces : l'adversaire est décapité (v. 33528)<sup>715</sup> et même coupé en deux dans les vers 33558-64, déjà cités, où l'image est particulièrement crue. Mais Camille Bozonnet souligne que le "tragi-comique de l'anecdote désamorce toute

<sup>714</sup>Il s'agit d'un coup épique d'autant plus extraordinaire qu'il n'est donné qu'avec une moitié d'épée (v. 33493-96).

<sup>715</sup>Voir aussi les vers 1200 et 1209 d'*Aliscans*.

charge violente susceptible de provoquer une forte émotion à l'écoute de cet événement, et du fait de son caractère insolite, la curiosité et l'amusement l'emportent sur un hypothétique écoeurement<sup>716</sup>. Il arrive que les adversaires tombent d'épuisement lorsque ça n'est pas à cause d'un coup précis<sup>717</sup>. D'ailleurs, les évanouissements qui appartiennent aux motifs épiques sont nombreux<sup>718</sup>. L'acharnement des chevaliers se traduit également par la fréquence des morts. Le taux de mortalité est assez élevé dans cette oeuvre. D'après Camille Bozonnet, si l'on considère l'ensemble des combats menés par tous les personnages, il y aurait 45,2%, c'est-à-dire 47 morts sur 104 combattants, contre seulement 7 % dans le *Conte du Graal*, 14,3% dans la version moyenne de la *Première Continuation*, 20% dans la version longue, 15% dans la version courte et 12,5% dans la *Deuxième Continuation*<sup>719</sup>, preuve que la violence est en nette augmentation chez Manessier. Perceval se laisse lui aussi envahir par celle-ci, bien qu'il ne tue que lorsqu'il s'agit de défendre des jeunes filles en grand danger, son action pouvant alors être analysée essentiellement comme une contre-violence. Il en est de même pour la vengeance qu'il doit accomplir.

### **3- La quête de vengeance**

Le thème de la vengeance concernant Perceval encadre le récit : il est présent au début à travers le récit du Roi Pêcheur et vers la fin où le héros exécute sa mission avant de retourner chez le Roi qui guérit.

#### **a) L'histoire passée et la mission**

##### Le discours du Roi Pêcheur (v. 32816-32922)

Les propos du Roi se décomposent en deux temps :

- une première partie tournée vers le passé (v. 32816-94)
- une seconde partie orientée vers l'avenir (v. 32895-32922).

Tout d'abord, Perceval apprend de la bouche du Roi Pêcheur que l'épée a été l'instrument du coup mortel (v. 32821) qui a tué le frère de ce dernier : Goondesert (v. 32829). Après avoir révélé l'identité de la victime, le Roi parle de l'assassin qui a pour oncle Espinogrés. Ce dernier avait assiégé le château de Goondesert mais il fut vaincu. Son neveu décida alors de venger son oncle par ruse : ayant pris l'armure d'un chevalier du camp adverse, il tua Goondesert sans qu'il s'y attende. Avec l'épée, il le fendit de la tête jusqu'aux arçons du cheval, ce qui brisa l'épée en deux :

---

<sup>716</sup>*Opus cit.*, p. 32.

<sup>717</sup>Voir par exemple les vers 41456-61.

<sup>718</sup>Voir les vers 38463, 38496-97, 38698, 38708-9, 41463-64, 42210, 42224.

<sup>719</sup>*Opus cit.*, voir le tableau de la page 29.

Trestot lou fandi contreval  
Desci es arçons dou cheval.  
A ce cop, dom il fu grant deus,  
Brisa la bone espee an deus. (v. 32871-74).

Ce coup épique traduit l'extrême violence du meurtrier et établit un parallèle entre la victime et l'arme, elle aussi séparée en deux, à son image. Goondesert fut mis dans une bière et l'épée fut également conservée. Or une prédiction annonce que la victime sera vengée par celui qui ressoudera les deux pièces de l'épée. Telle est la proclamation que fit la fille de Goondesert et donc la nièce du Roi Pêcheur :

"Saichiez, fist elle sanz atandre,  
Que par celui vangiez seroit  
Qui les pieces rasambleroit  
Mon pere que molt chier avoie." (v. 32906-9).

Puis fou de chagrin, le Roi Pêcheur, recevant les pièces de l'épée, se blessa entre les cuisses : il se trancha les nerfs, ce qui le rendit impotent (v. 32910-15). Il s'agit donc d'un enchaînement d'actes violents.

S'ensuit une nouvelle prédiction : le Roi Pêcheur annonce que lui aussi guérira lorsqu'il sera vengé (v. 32917-18, 32960-61).

L'épée symbolise donc non seulement le corps coupé en deux de Goondesert, mais aussi la "castration" du Roi Pêcheur. L'arme est présente dès la *Première Continuation* dont l'auteur, "en rendant l'Epée [...] responsable du Coup Félon et de son amendement, [...] introduisait dans l'itinéraire héroïque le cycle de la violence fondatrice"<sup>720</sup>. Camille Bozonnet conclut son analyse en disant que "Seul, Manessier semble reproduire correctement le mécanisme fondateur, tout en introduisant la variante du dédoublement du coup entre Goondesert et son frère le Roi Pêcheur"<sup>721</sup>. Il convient donc d'examiner le rapport entre les différents textes.

## De Chrétien à Manessier

Dans le *Conte du Graal*, le thème de la violence appelant une vengeance est déjà présent<sup>722</sup> : Guinganbrésil accuse ainsi Gauvain :

[...] "Gauvains, tu oceïs  
Mon seignor et si le feris

---

<sup>720</sup>Camille Bozonnet, *opus cit.*, p. 487.

<sup>721</sup>*Opus cit.*, p. 505.

<sup>722</sup>A ce sujet, voir Ph. Ménard, "Problèmes et mystères du *Conte du Graal*", *Chrétien de Troyes et le Graal, Colloque arthurien belge de Bruges*, Paris, Nizet, 1984, pp. 61-76.

Einsi qu'onques nel desfias.  
Honte et reproche et blasme i as,  
Si t'an apel de traïson,  
Et sachent bien tuit li baron  
Que je n'i ai de mot failli." (v. 4759-65).

Certes, l'histoire est différente et ne concerne pas les mêmes personnages. Cependant, le seigneur a aussi été tué de façon traîtresse, comme Goondesert. Beaucoup plus tard, Gauvain rencontre un autre chevalier : Guiromelant qui le hait car son père a tué le sien. De plus, Gauvain lui-même a tué l'un de ses cousins germains. Guiromelant veut donc venger<sup>723</sup> ce dernier en abattant Gauvain auquel il propose un duel public (v. 8851-8865). A l'inverse de Gauvain, Perceval occupe la place du justicier lorsqu'il veut sauver l'honneur de la jeune fille giflée par Keu<sup>724</sup>. Dans le roman de Chrétien, la cause de l'infirmité du Roi Pêcheur est tout à fait autre que celle exposée chez Manessier. Au départ, il n'est nullement question d'une automutilation : le Roi Pêcheur est infirme car il a été blessé par un javelot entre les deux hanches au cours d'une bataille :

"Mes il fu an une bataille  
Navrez et maheigniez sanz faille  
Si que puis eidier ne se pot,  
Qu'il fut navrez d'un javelot  
Parmi les hanches anbedeus." (Conte du Graal, v. 3509-13).

Si l'on compare cette explication à celle de Manessier, on constate une progression dans la démesure de la violence particulièrement visible dans la *Première Continuation* où il est déjà question d'une épée brisée et d'un appel à la vengeance fait par le Roi Pêcheur à Gauvain<sup>725</sup> (non à Perceval comme chez Manessier). Aux vers 17766-78 de la version longue, est donnée l'explication du Roi sur cette épée : un chevalier donna à un autre un si grand coup qu'il brisa l'épée en deux et le royaume de Logres fut détruit<sup>726</sup>. Manessier ne reprend pas l'élément de la dévastation de la terre. Le coup douloureux n'a aucun effet sur le royaume, à moins de considérer que le Roi le représente à lui seul : "pudique ou intéressé, le roman tait la réception universelle du coup, simplement perceptible dans la réaction démesurée du Roi Pêcheur, symbole de la collectivité."<sup>727</sup> En revanche, la guérison de la blessure n'apparaît pas chez le premier continuateur. Ainsi, chacun des deux romanciers omet l'un des quatre éléments cités par Eugène Vinaver<sup>728</sup> et repris par Louise Stephens<sup>729</sup> à propos du motif des terres dévastées dans la littérature. Il s'agit de :

<sup>723</sup>Ce terme apparaît au vers 8785.

<sup>724</sup>Voir les vers 1199-1203, 1245-51, 1256-74, 2316-23.

<sup>725</sup>Voir les vers 17427-30 de la version longue.

<sup>726</sup>Il devait l'être par la lance chez Chrétien (v. 6168-71). A ce sujet voir la première partie, p. 42.

<sup>727</sup>Camille Bozonnet, *opus cit.*, p. 507.

<sup>728</sup>*The Rise of Romance*, Oxford, 1971, pp. 56-63.

<sup>729</sup>*Manessier's "Continuation" of Chrétien de Troyes' "Perceval". A reappraisal*, Thèse Univ. of Oxford, 1994, p. 180.

- l'arme miraculeuse (l'épée dans les deux textes).
- la blessure infligée à un roi ou à un chevalier : coup douloureux (dédoublé chez Manessier).
- la dévastation de la terre (omise chez Manessier).
- la guérison de la blessure (omise par le premier continuateur).

Or le changement opéré par Manessier par rapport à la *Première Continuation* est tout à fait logique : puisque les questions ont été posées et donc la terre ressuscitée<sup>730</sup>, Manessier propose comme nouveau but à la quête de vengeance la mort du meurtrier et la guérison du Roi Pêcheur, rejoignant ainsi le premier modèle, Chrétien de Troyes.

On remarque également des similitudes avec *Peredur* où un jeune homme révèle au héros la mort de son cousin et la mutilation de son oncle, ainsi que la vengeance attendue pour laquelle Peredur est désigné :

"C'est encore moi qui me suis présenté avec la tête sanglante sur le plat, avec la lance de la pointe de laquelle coulait un ruisseau de sang jusque sur mon poing, tout le long de la hampe. La tête était celle de ton cousin germain. Ce sont les sorcières de Kaerloyw qui l'ont tué ; ce sont elles aussi qui ont estropié ton oncle ; moi je suis ton cousin. Il est prédit que tu les vengeras." (p. 119).

Ainsi, le thème de la vengeance est intrinsèquement lié au plat et à la lance. Or l'association Graal / vengeance chez Manessier s'explique sans doute par des emprunts à d'autres textes. Jean Marx écrit à propos du récit de la mort de Goondésert et de la vengeance imposée au quêteur qu'il "offre une analogie remarquable depuis longtemps<sup>731</sup> avec des épisodes du roman gallois de *Peredur*", et qu'il "est né certainement d'un conte distinct du conte d'aventure où apparaissait une conception différente du roi du Graal et des causes de la destruction du royaume. Manessier a eu sous les yeux de petits récits que l'auteur ou les auteurs du grand cycle en prose ont transformés et embellis, mais dont beaucoup ne sont pas nés de rien"<sup>732</sup>.

On perçoit aussi des ressemblances avec la *Queste del Saint Graal* dont l'auteur mentionne une épée comme Manessier. Mais celle-ci est trouvée dans une nef par Perceval, Boort et Galaad. Elle porte plusieurs inscriptions concernant l'élus qui pourra la tirer (p. 203, 205-6). Une demoiselle raconte l'histoire du coup douloureux donné par cette épée : le roi Varlan ayant été vaincu par le roi Lambar (père du Roi Mehaignié), se vengea en le coupant en deux avec l'épée de la nef sans qu'il y ait de combat. Depuis, le royaume de Logres est devenu Terre Gaste, et le roi Varlan, de retour à la nef, mourut en remettant l'épée dans son fourreau, *Einsi fu esprovee ceste espee, que nus ne la troyoit qui ne fust morz ou mehaigniez* (p. 204, l. 32-33). Par la suite, cette épée fut brisée par Nascien qui fut blessé pour avoir tiré l'arme de la nef sans en être digne. Celle-ci fut ressoudée par Mordrain (p. 206-9). Le Roi Parlan dégaina aussi l'épée de la nef, mais une

<sup>730</sup>Voir la *Première Continuation*, v. courte, ms. L, v. 7753-68 et la *Continuation* de Gerbert, v. 487-502.

<sup>731</sup>Jean Marx renvoie lui-même à Miss Mary Williams, *Le roman gallois de Peredur*, Paris, 1909.

<sup>732</sup>"Etudes sur les rapports de la *Troisième Continuation* du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes avec le cycle du *Lancelot en prose* en général et la *Queste del saint Graal* en particulier", *Romania*, t. 84, 1963, p. 475.

lance le frappa entre les deux cuisses, d'où son nouveau nom de Roi Mehaignié. Et la jeune fille ajoute qu'il ne guérira que lorsque Galaad viendra à lui (p. 209-210). Plus tard, les trois compagnons arrivent au château de Corbenyc où ils tentent l'épreuve de la soudure d'une épée. Seul Galaad réussit (p. 266). L'histoire est certes différente de celle de Manessier, mais on retrouve plusieurs motifs : épée brisée, vengeance, coup douloureux et guérison, preuve sans doute d'une inspiration commune.

## **b) L'exécution de la vengeance**

### Arrivée et reconnaissance

Aussitôt après avoir entendu le récit du coup douloureux et l'appel à la vengeance, Perceval s'engage à relever le défi :

"Et je con chevaliers loiaux  
Vos jur, se je suis sains et saus,  
Por quoi je le puisse trover,  
Moi ou lui covandra outrer ;  
Et mort ou pris ou recreant,  
Loiaumant le vos acreant,  
Lou randrai o il m'ocirra,  
Ja autremant n'am partira." (v. 32941-48).

Cependant, ce n'est qu'à partir du vers 41607 que Perceval prie Dieu de trouver Partinal pour le combattre, et que son serment va enfin pouvoir se réaliser. La prière de Perceval est exaucée : il arrive au château tant désiré auquel Manessier consacre une description plus longue que pour les autres. Situé sur une rivière, près de terres labourées, de bois et de prairies, il est placé sous le signe de l'abondance résumée en ce vers : *Nule rien nee n'i failli* (v. 41619). La richesse est également signifiée par la beauté des tours<sup>733</sup>, en particulier celle du milieu :

Molt estoit seant a mervoille,  
Plus estoit que fin or vermoille,  
Onques nus si bele ne vit. (v. 41641-43),

ainsi que par la beauté de la porte (v. 41655), du pin de l'entrée (v. 41658-59) et de l'écu qui y pend (v. 41661). Mais surtout, le château, à l'image du seigneur (v. 41628-36), est décrit comme très redoutable et inattaquable :

---

<sup>733</sup>Voir les vers 41614, 41652-53.

N'a garde qu'il soit asailli,  
Qu'il n'a garde de nul esforz.  
Tant par est bien asis et forz  
Qu'il ne dote, se Diex me saut,  
Engin, mangonel ne asaut ;  
N'i puet forfaire rien dou mont  
S'il ne descent dou ciel amont,  
Clos fu de mur et de paliz (v. 41620-27).

Au sujet de toutes ces précisions, la traductrice du texte, Marie-Noëlle Toury, conclut : "Il s'agissait de rendre ce château et son seigneur si puissants que la gloire de Perceval à vaincre Partinal en soit multipliée" (p. 48). Le héros ne tarde pas à identifier le château à celui de Partinal grâce à deux signes auparavant donnés par le Roi Pêcheur (v. 32953-59) : la tour rouge (v. 41645-49) et l'écu (v. 41665-71), et grâce à la confirmation apportée par un jeune homme qui vante le palmarès de victoires chevaleresques accomplies par son seigneur (v. 41628 ss.).

## L'affrontement

Après la description, une série d'actions s'engage : Perceval s'empare de l'écu et le brise contre le tronc du pin, un jeune homme sonne du cor et Partinal arrive armé. La violence de la lutte est signifiée par la succession de plusieurs motifs épiques, tout d'abord le défi lancé par Partinal qui comporte la menace suivante :

"[...] vos en perdrez a meschief  
Si conme recreanz le chief." (v. 41741-42).

Puis le combat à la lance est engagée avec la reprise des éléments traditionnels :

- la vitesse donnée au cheval :

*Des trainchanz esperons d'acier / Point le destrier* (v. 41744-45)<sup>734</sup> ;

- la position de la lance :

*lance sor fautre* (v. 41745) ;

- les coups donnés :

*A la grant force que il orent / S'entreferirent par vertu.* (v. 41748-49) ;

- le bouclier brisé :

---

<sup>734</sup>Voir aussi les vers 41746-47.

*Pertinax feri sor l'escu / Perceval que tot le fandi.* (v. 41750-51) ;

- la pénétration de la lance dans le corps :

*Parmi l'espaule de la lance / Li passa dou fust une toise* (v. 41754-55) ;

- la chute :

*Sont andui a terre cheü* (v. 41757).

S'ensuit un combat à l'épée à partir du vers 41761 dont la description rappelle celle des mêlées avec l'emploi de la "formule de visualisation épique"<sup>735</sup> :

**La veïssiez** crüel asaut,

Onc si crüel ne fu veüz (v. 41764-65)<sup>736</sup>,

et la répétition de l'intensif "maint" :

**Maint** pesant cop et **mainte** plaie

Se firent et **mainte** envaïe. (v. 41772-73)

**Maint** grant cop et **mainte** colee (v. 41790),

comme par exemple aux vers 274-75 d'*Aliscans* :

As paiens copent **maint** piz, **meinte** coree,

Et **meint** en font trere la boelee.<sup>737</sup>

La réciprocité des coups et l'emploi fréquent d'expressions indéfinies pour qualifier les adversaires<sup>738</sup> rendent compte de l'égalité parfaite des deux chevaliers, égalité très explicite dans le commentaire du narrateur qui use de superlatifs pour chacun :

Partinax n'ot pas esbahie

La chiere, quar a deus mains tint

L'espee et [si] bien se maintint

Qu'il n'est nus hom, s'il le veïst,

Qui certainement ne deïst

Que onques nul **meillor** vassal

Ne fu. **Tant** refait Perceval

---

<sup>735</sup>Des spectateurs sont d'ailleurs mentionnés : *Clerement les porent veer / Cil dou chastel qui as fenestres / Estoient monté et as estres / Por la bataille regarder* (v. 4180-3).

<sup>736</sup>Sur l'utilisation de la formule introduisant le motif de la mêlée, voir par exemple la *Prise d'Orange*, v. 1825-28 (A), le *Charroi de Nîmes*, v. 1423-26, le *Couronnement de Louis*, v. 2332-35, les *Enfances Guillaume*, v. 357-60 et le *Moniage Guillaume*, v. 4801-4.

<sup>737</sup>Le plus souvent, l'intensif utilisé est *tant*. Voir les exemples cités dans la note précédente.

<sup>738</sup>Voir les vers 41746 (*li uns... l'autre*), 41757 (*andui*), 41766 (*Chascuns d'aus deus*), 41769 et 41796 (*Chascuns*), 41792 (*cil qui*), 41799 et 41800 (*les*).



Que tuit d'ient sanz contredit  
Cil dou chastel, grant et petit,  
Que son paroil veü n'avoient  
Ne en la terre nel savoient ;  
Chevaliers si bien esprové  
N'i poïst pas estre trové. (v. 41774-86).

C'est pourquoi, Mireille Séguy parle de "la rencontre du héros et de son double"<sup>739</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que la lutte soit acharnée et dure aussi longtemps (*De prime jusque vers midi*, v. 41787). Et si Perceval finit par l'emporter, c'est grâce à Dieu :

Percevaux an ot la vitoire  
Par le voloir au roi de gloire. (v. 41807-8).

Ayant immobilisé Partinal à terre, il lui adresse une première sommation (v. 41810-11) mais celui-ci refusant de se rendre prisonnier, Perceval réitère sa demande (v. 41820-22) qui est suivie d'un nouveau refus, d'où la menace du héros :

"Par mon chief, et je t'ocirrai,  
Fait Percevaux, et si m'est grief." (v. 41830-31).

Celle-ci est immédiatement mise à exécution :

Lors le fier tel cop que le **chief**  
Li a tantost sevré dou **bu**.  
Le **cors** enmi le pré herbu  
Lait sanglant et la **teste** a prise,  
Derrier a son arçon l'a mise  
Et dit que au Roi Pescheor,  
Qui si li porta grant anor,  
La portera [...] (v. 41832-39)  
**Partinax** de devant sa porte  
Laiissa mort et la **teste** en porte. (v. 41845-46).

Ces vers concernant l'accomplissement de la vengeance insistent sur la dissociation entre la tête et le corps de Partinal qui se retrouve donc coupé en deux comme l'avaient été Goondesert et l'épée du coup douloureux. Cependant, l'épée qui a tué Goondesert est enveloppée à la fin de la *Deuxième Continuation*. Elle n'est donc pas celle qui exécute la vengeance en tuant Partinal contrairement à l'épisode "Guerehet" relaté dans la *Première Continuation* où il est exigé que l'assassin soit non seulement tué de la même manière que la

---

<sup>739</sup>Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit. , p. 324.

victime mais aussi avec la même arme. Ceci est signifié dans la lettre qui accompagne le chevalier atteint par un tronçon de lance à la poitrine : celui qui arrachera le tronçon devra rendre à l'assassin un coup comparable avec le même fer de lance au même endroit (v. Igue. , v. 18497-18500).

### c) Le dénouement

Perceval part avec l'écu et la tête désirant trouver le château du Graal. Il y accède *Par aventure* (v. 41867) et son arrivée n'est pas sans conséquence. A la simple annonce de la venue d'un chevalier qui porte une tête à l'arçon de sa selle, le Roi Pêcheur guérit instantanément :

Est maintenant sailliz en piez  
Et se senti sains et haitiez ;  
Liez et joianz et tot de gré  
Est venuz au pié dou degré. (v. 41879-82).

La guérison du Roi entraînée par l'exécution de la vengeance dont témoigne la tête rappelle certains passages du *Perlesvaus* où, par exemple, une jeune fille guérit le Roi avec le sang de la tête du Chevalier Noir tué par Arthur (p. 13). La tête d'un griffon doit également permettre de guérir un chevalier malade (p. 201). Mais chez Manessier, le Roi Pêcheur est miraculé avant même de voir la tête. Ayant retrouvé l'usage de ses membres, il va à la rencontre de Perceval qui lui présente la tête et l'écu. Le roi exprime sa volonté de mettre la tête sur la tour maîtresse :

"La sus desus ma maistre tor  
Metrai ceste teste trainchie,  
La amont en un pel fichie,  
En ennor et en remembrance  
Que de celui est pris venjance  
Qui a tort ot, et sanz raison,  
Mon frere ocis en traïson." (v. 41908-14).

La violence de l'oeuvre entière semble culminer dans ce geste du Roi Pêcheur dont l'aspect barbare rejoint le *Perlesvaus* où la sauvagerie est manifeste notamment au travers de décapitations nombreuses<sup>740</sup>. Mais ce trophée placé sur la tour permet aussi un rapprochement avec la tradition celtique où "le crâne constituait par excellence le réceptacle d'une force sacrée, d'origine divine, qui protégeait le propriétaire contre toutes sortes de périls et lui assurait à la fois santé, richesse et victoire"<sup>741</sup>.

---

<sup>740</sup>Un épisode de vengeance particulièrement barbare se situe aux pages 234-235, l. 5389-5400 de l'édition de W. A. Nitze et T. Atkinson Jenkins : *Perlesvaus* décapite un chevalier dont il récupère le sang dans une cuve au-dessus de laquelle il pend le Seigneur des Marais dont la tête baigne dans le sang et qui meurt noyé.

<sup>741</sup>M. Eliade, *Histoire des croyances [...]*, II, p. 138, cité par M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 657.

Chez Manessier, on observe au sujet de la quête de vengeance qu'un grand laps de temps (soit près de 8800 vers) est laissé entre la mission donnée dès le premier épisode (v. 32816 ss.) et l'exécution-dénouement qui se situe vers la fin des aventures (v. 41607 ss.) et se présente comme le préalable nécessaire à un nouvel accès au Graal. Dans le *Perlesvaus* aussi, la quête de vengeance sert à structurer l'oeuvre mais sa présence est plus constante que dans la *Continuation*. Ainsi, Camille Bozonnet souligne à propos du *Perlesvaus* que "la multiplicité des vengeances privées ponctuelles côtoie la vengeance familiale du héros qui commande la structure bipartite du roman autour de la répétition du couple Vengeance-Conquête. La vengeance privée se confond en effet avec une condition *sine qua non* à la reconquête du château du Graal, qu'elle subordonne à son exécution préalable [...]. *A contrario*, une matrice, souterraine et prenante, sous-tend la *Troisième Continuation* où la vengeance de Goon du Désert sur Partinal, jurée dans le premier épisode par Perceval, est repoussée indéfiniment, jusqu'à son exécution dans l'épisode 27"<sup>742</sup>.

Cependant, l'oeuvre de Manessier contient aussi quelques vengeances privées en plus de la quête de vengeance principale. Il s'agit de trois neveux qui veulent tuer Gauvain pour venger leur oncle brûlé après avoir faussement accusé une jeune fille :

A l'antrer dou bois a veü  
Trois chevaliers qui l'atandoient,  
Por ce qu'ocirre le voloient.  
Au chevalier ierent neveu  
Qui fu ars, si orent fait veu  
Que il leur oncle vangeroient  
O il detranchié i seroient. (v. 35586-92).

Il y a également la Sore Pucelle qui venge<sup>743</sup> son ami tué par le roi Margon en renvoyant le fils de ce dernier par une catapulte. A son tour, le roi Margon voulant venger<sup>744</sup> son fils, menace la jeune fille qu'il assiège juste avant de combattre Gauvain. Celui-ci arrête le cycle infernal par sa victoire. Mais la Sore Pucelle lui demande alors à deux reprises de venger son frère Silimac tué par Keu. La première fois aux vers 36125-33 :

[...] "Amis,

Tant avez joie an mon cuer mis  
Que tuit sont esfaciez mes maus,  
Fors que de Kex lou Senechaux,  
Qui an vostre conduit ocist  
Mon frere, dont molt se mesfist.

---

<sup>742</sup>*Opus cit.*, p. 132.

<sup>743</sup>Verbe *vanchier* au vers 35855.

<sup>744</sup>Nom *vangement* au vers 35965.

Se de lui estoie vanchiee,  
N'avroie douleur ne haschiee ;  
Et le vanjemant an est vostre." (v. 36125-33).

Elle lui donne même une lance avec une banderole en le priant de la teinter du sang de Keu (v. 36160-63), demande de violence d'autant plus surprenante qu'elle est émise par une jeune fille. Une seconde fois, elle insiste :

"Por Dieu, pansez de lui vanchier,  
Si m'avroiz mon cuer mis an joie" (v. 36570-71).

Comme le Roi Pêcheur, la Sore Pucelle crée un lien de conséquence entre la vengeance prise et la joie ressentie. Cet épisode a son origine dans la *Première Continuation* où la vengeance privée est aussi un élément structurant. Camille Bozonnet dit à propos de celle-ci que "son exercice trahit un des éléments permettant de faire le lien entre les six branches[...] par un effet de retardement dans l'exécution , reportée dans une branche ultérieure"<sup>745</sup>. De plus, "le respect du devoir de vengeance est une impulsion qui lance l'unité d'action d'une branche"<sup>746</sup>.

En imprégnant son texte de violence, Manessier se réfère donc à d'autres modèles que Chrétien uniquement. Cependant, le Perceval de Manessier, à l'inverse de Gauvain, est un héros qui sait aussi dépasser les vengeances et acquérir une dimension spirituelle : "très rapidement, leurs voies divergent et, comme dans le *Conte du Graal*, l'un acquiert une dimension spirituelle qui n'est qu'esquissée chez Chrétien de Troyes et va ici jusqu'à son terme, l'autre reste englué dans les vengeances dont il se charge"<sup>747</sup>.

## II) La sanctification

Aux duels chevaleresques se mêlent des luttes d'un autre ordre et s'oppose un enseignement religieux visant à faire de Perceval un ermite et un saint.

### **1- Les combats spirituels**

Perceval doit lutter à trois reprises avec le diable qui se cache chaque fois sous une apparence différente : une main noire, un cheval et une jeune fille.

---

<sup>745</sup>*Opus cit.* , p. 133.

<sup>746</sup>*Ibidem.*

<sup>747</sup>M-N. Toury, dans la partie introductive de son édition du texte de Manessier, p. 20.

## a) L'exorcisme

L'épisode de la Chapelle à la Main Noire concerne l'autre mission confiée par le Roi Pêcheur à Perceval. Celle-ci est d'ordre spirituel et se divise en deux temps, le combat étant suivi d'une purification.

### La lutte contre la Main Noire

De nombreux signes démoniaques sont visibles dès l'introduction de l'épisode :

- Au sortir d'un bois, une tempête extrêmement violente se manifeste subitement :

Quant il an fu hors, si avint  
Que li ciaux amont oscurci  
**Et** li airs antor lui merci.  
**Et** lors conmança a vanter  
**Et** ciel **et** airs a tormanter,  
N'an fu pas suens li jeus parti.  
Il tona, plut **et** esparti,  
Queurent estorboillons **et** poudres,  
Dou ciel chiënt pierres **et** foudres  
Si granz et si espessemant  
Com s'il fust jors de finemant. (v. 37198-208).

Le déchaînement des différents éléments rendu par l'accumulation de la conjonction "et" culmine dans la comparaison du dernier vers : *Com s'il fust jors de finemant*. En effet, la fin du monde dont il est question dans l'Apocalypse s'accompagne de grands bouleversements : la terre tremble, le soleil devient noir, les astres tombent sur la terre (6, 12-13). Le récit de la mort du Christ mentionne également un passage subit à l'obscurité suivi d'un tremblement de terre (Mt 27, 45 ss.). Francis Dubost souligne d'ailleurs à propos de Manessier ses "qualités de visionnaire"<sup>748</sup>.

- Un autre élément étrange est l'aspect désert du lieu où se trouve la chapelle car avant que Perceval ne la voie et ne s'y réfugie, il est dit :

*Li bois versoient tot antor ;*  
Recet, forteresce ne tor  
Ne vit de nul sens Percevaux (v. 37223-25).

Il n'y a donc apparemment pas de présence humaine à proximité.

---

<sup>748</sup>*Opus cit.*, p. 693.

- Enfin, lorsque Perceval pénètre dans la chapelle, une Main Noire apparaît<sup>749</sup> (v. 37248 ss. ) et les ténèbres succèdent à la lumière car la Main éteint l'unique cierge, plongeant ainsi le héros dans l'obscurité la plus complète :

Des que li cirges fu estainz,  
 Devint li CIAUX orible et tainz ;  
 Il ne vit leanz goutte plus,  
 Ne plus que s'il fust an un puis,  
 Bien cuida estre deceüz (v. 37253-57).

Ce dernier terme dénonce le mensonge, attribut démoniaque.

Après toute cette mise en scène, le combat peut alors commencer. Perceval jette la lance à la Main Noire, mais celle-ci la brise. Lorsque le héros veut frapper la Main de son épée, il aperçoit par la fenêtre le diable jetant du feu. A présent, Perceval ne peut plus avoir de doute sur la nature de l'ennemi à combattre, c'est pourquoi il fait le signe de la croix :

Lors reclame Dieu et ses nons  
 Percevaux, qui bien vit et sot  
 Que c'est li deables qu'il ot  
 Veü. Formant le redouta,  
 Lieve sa main, si se saigna  
 Et fist, tres bien le vos devis,  
 Anmi son fronc, anmi son vis  
 Le signe de la voire croiz. (v. 37286-93).

S'ensuit un bruit immense venu du ciel, le mur où étaient apparues la main et la tête se fend, et Perceval y aperçoit un diable brûlant dont le bras est noir. Il s'approche alors de la fenêtre pour se saisir du voile mais une voix le menace de mort. Le héros ne se laisse pas impressionner et se signe une seconde fois :

Perceval nul mot ne li sone  
 Ne de noient ne l'aresone,  
 Mais si con Diex li anseigna  
 Sa main lieve, si se saigna. (v. 37319-22).

Cela provoque une nouvelle manifestation surnaturelle visible à travers les mêmes éléments que précédemment, à savoir le bruit, puisque le diable et la foudre tombent en faisant un grand vacarme, et le feu : la chapelle brûle. Perceval cherche toujours à s'emparer du voile mais la voix le lui interdit en le

---

<sup>749</sup>Dans la *Queste del Saint Graal*, Gauvain et Hector voient également une main (p. 150, l. 30 - p. 151, l. 3 de l'édition d'A. Pauphilet). Mais celle-ci revêt une tout autre signification puisqu'elle est du côté du divin comme le montre l'explication de l'ermite qui l'identifie à la charité (p. 160, l. 3-28).

menaçant à nouveau de mort : il doit se sauver, sinon il mourra. Toujours aussi courageux, le héros s'approche et la Main lui saisit sa main gauche. Comme au début, il essaye de frapper avec son épée qui ne lui est d'aucun secours:

Mais nule chose ne li vaut :  
A chascuns cop qu'il giete, faut.  
Por noient s'i lasse et travaille (v. 37367-9).

Le diable le malmène fortement et cela signe l'échec de l'arme chevaleresque contrairement au signe de croix qu'il fait pour la troisième fois :

Mais cil qui an Dieu ot fience  
De l'espee sanz demorance  
Fist de la croiz signe an sa face,  
Que l'anemi mau ne li face.  
**Si tost** com il ot la croiz faite,  
S'est la main arieres retrete. (v. 37381-86).

L'emploi de la locution adverbiale montre l'immédiateté du secours apporté par la croix. Francis Dubost remarque que "Les forces du ciel et de l'enfer empruntent également la médiation de la main : main noire du diable, main de l'homme qui reproduit le signe de Dieu. Le moment décisif sera donc représenté par un *bras de fer* surnaturel, lorsque la main du diable saisit la main senestre de l'homme [...] Le diable ne peut saisir que la mauvaise main, la *senestre*, ce qui laisse à la *destre*, la main de Dieu, la possibilité d'esquisser le signe salvateur"<sup>750</sup>. Le combat se termine un peu comme il a commencé : par le déchaînement des éléments naturels et la présence du feu (v. 37387-37401). "Sollicité par le signe de croix, Dieu intervient directement en utilisant les mêmes armes cosmiques que le diable, mais en les dotant d'une puissance infiniment supérieure, afin que le feu céleste l'emporte sur le feu de l'enfer"<sup>751</sup>. Mais il a bien fallu trois signes de croix pour qu'enfin le démon s'en allât :

Et li deables s'am parti  
Por la foudre et por le miracle  
Que Diex i fist por lou saignacle. (v. 37402-4).

Ces trois signes de croix suivis de trois manifestations divines segmentent le combat placé sous le signe du "trois" et visent à montrer l'infériorité des forces humaines par rapport à la puissance divine trinitaire, seule

---

<sup>750</sup>*Opus cit.* pp. 692-93.

<sup>751</sup>*Idem*, p. 694.

capable de vaincre le démon. Il n'est pas question de victoire chevaleresque mais de *miracle* (v. 37403). Selon la jolie formule de Francis Dubost, "l'épée doit être prise par l'autre bout et se faire croix"<sup>752</sup>.

## La purification du lieu

Dans la mission confiée à Perceval par le Roi Pêcheur au début de l'oeuvre, celui-ci ajoutait au combat contre la Main Noire, la purification du lieu par l'aspersion d'eau bénite :

"Biaux douz amis, qui combatroit,  
Fait soi li rois, a la main **noire**,  
Et puis preïst an une aumaire  
Un voille **blanc**<sup>753</sup> qui i est mis  
Qu'an sa garde [a] li anemis,  
Celle persone maleoite,  
Et puis an l'eve beneoite  
Le boutast sanz fer trestor  
Et an aroustast tot antor  
Et autel et cors et chapelle,  
Par celui Dieu que l'an apelle,  
Jamés nul mal n'i avandroit.  
Mais hardiz estre covandroit,  
Qui a la main voudroit combatre ;  
Nuns ne s'i oseroit ambatre,  
Se trop n'estoit de grant prouesce." (v. 33064-79).

Or Perceval suit scrupuleusement ces indications (v. 37411-37450) et leur exécution a pour résultat l'extinction du feu et l'apaisement de l'orage :

Et ainsint com il arousoit,  
Li feus par leanz estaignoit  
Et toz li oraiges remaint,  
Qui celle nuit ot fait mal maint. (v. 37451-54).

De plus, le lendemain, dès le lever du jour, le cierge de la chapelle brûle à nouveau :

---

<sup>752</sup>F. Dubost, *opus cit.*, p. 694.

<sup>753</sup>Remarquons l'opposition de la couleur divine à la couleur démoniaque.



[...] li **solaux**  
Parut leanz **cler** et vermaux ;  
Adonques Percevaux s'esvoille  
Qui de la **clarté** se mervoille,  
De ce qu'il vit le **cirge ardent**  
Duremant lo vet regardant,  
Et a molt grant mervoille tint  
Dont la **clarté** au **cirge** vint.  
Bien s'aparçut et sot et voit  
Que Diex **alumé** li avoit. (v. 37489-98).

On remarque l'insistance sur le champ lexical de la lumière, ainsi que la répétition du terme *mervoille* exprimant le sentiment de Perceval. La "merveille" démoniaque laisse place à la "merveille" chrétienne. Dieu est nommé, ce qui n'est plus le cas pour le démon. Tous les éléments diaboliques du départ s'inversent : le calme succède à la tempête, la lumière du jour et du cirge aux ténèbres de la nuit, la blancheur du voile à la noirceur de la Main et du corps, enfin une présence humaine et spirituelle apparaît en la personne du vieux prêtre (v. 37512).

Mais pour que triomphent la paix et la lumière, la lutte a été extrêmement difficile et l'on peut se demander si la purification du lieu n'est pas également symbolique d'une lutte et d'une purification intérieure du héros. Quelques éléments peuvent évoquer cela :

- la manière dont la Main démoniaque malmène violemment Perceval comme le montrent les verbes d'action : *ampirier et maumetre* (v. 37373), *mau li feïst* (v. 37375), *Par lou poing le tint et saïcha, / Molt lou hardoie et desaïcha* (v. 37377-78) ;
- la retraite de la Main (v. 37386), symbole possible du démon abandonnant sa main mise sur l'homme ;
- la chute et l'évanouissement du héros comme conséquence.

Or un parallèle peut être établi avec certaines scènes d'exorcisme dans l'Évangile où le possédé est violemment secoué par le démon avant d'en être libéré puis de tomber comme mort<sup>754</sup>. Cependant, cette victoire est suivie d'autres assauts du diable.

## **b) Les tentations**

Deux pièges démoniaques de nature différente se succèdent.

### Le cheval noir

---

<sup>754</sup>Voir par exemple la guérison du démoniaque épileptique en Marc 9, 20. 26.

Alors que Perceval est profondément éploré par la perte de son cheval volé par un chevalier, un destrier équipé pour être monté se dirige vers le héros :

A[n]dremantres que il estoit  
Si tristes et se demantoit  
Qu'il ne savoit que devenir,  
S'a veü un destrier venir  
Sanz atandue et sanz demeure  
Vers lui, plus noirs que une meure.  
N'i failli selle ne estriers  
Ne lorains ; biaux fu li destriers. (v. 37923-30).

Perceval ne perçoit pas le merveilleux démoniaque visible à travers la couleur très noire du cheval et la soudaineté de l'apparition qui intervient au moment où il désespère. Sans s'interroger, Perceval saisit donc immédiatement la solution qui se présente. Il agit trop vite, à la manière du cheval<sup>755</sup>, et sa joie nouvelle (v. 37945-46) ne tarde pas à se transformer en effroi (v. 37979), d'où l'aggravation de la situation initiale. En effet le destrier, avec une grande violence destructrice puisqu'il ravage tout sur son passage<sup>756</sup>, conduit Perceval à une falaise surplombant une rivière pour le noyer. La nature est effrayante comme le montrent les adjectifs caractérisant :

- la rivière : *grant parfonde* (v. 37955) ;
- le gué : trop merveilleux (v. 37983), Trop horrible et trop perilleuse (v. 37984), si let (v. 37987) ;
- et la roche : *Si haute* (v. 37989).

Or, comme dans la scène du combat contre la Main, Perceval est sauvé grâce au signe de croix qui provoque l'anéantissement du mal :

Quant sus lui ot le signe mis  
De la croiz, et li anemis,  
Qui le signacle molt haoit,  
Perceval, qu'a noier baoit,  
De sus lui a terre abati,  
Et lors an l'eve s'ambati,  
De la faloise fist un tor. (v. 37957-69).

Le "suicide" du cheval rappelle le troupeau de porcs qui se précipite également dans l'abîme selon le récit biblique : le Christ, ayant délivré un possédé permet aux démons expulsés d'entrer dans les porcs : "Sortant

---

<sup>755</sup>Voir les vers 37941 : *Isnellemant, n'i atant plus* et 37944 : *Que onques n'i ot demorance*.

<sup>756</sup>Voir les verbes *destruiant* (v. 37952), *despiece* et *brise* (v. 37953).

alors de l'homme, les démons entrèrent dans les porcs et le troupeau se précipita du haut de falaise dans le lac et se noya" (Lc 8, 33). Perceval comprend enfin qu'il s'agit du diable<sup>757</sup> alors que le narrateur avait déjà employé l'apposition *anemi(s)* pour qualifier le cheval (v. 37960, 37964) et les relatives signifiant la véritable intention perverse :

[...] li destriers qui le tricha,  
Qui a mal faire s'asanti (v. 37948-49).

Dès le départ, narrateur et lecteur / auditeur sont de connivence car, le plus souvent noirs, "les chevaux de la mort, ou présages de mort, abondent, de l'Antiquité grecque au Moyen Age, et s'étendent à tout le folklore européen"<sup>758</sup>, en particulier au folklore breton "rempli d'anecdotes ou de contes relatifs à des chevaux diaboliques, qui égarent les voyageurs ou les précipitent dans des fondrières ou des marais"<sup>759</sup>. A propos des "chevaux néfastes, complices des eaux tourbillonnantes"<sup>760</sup>, le Dictionnaire de Jean Chevalier cite entre autre comme exemple le *Drac* "qui saisit les voyageurs pour les noyer dans le Doubs"<sup>761</sup>. Le passage ressemble également aux hagiographies, telle la Vie de saint Grégoire le Grand dont le cheval est possédé par un démon que le saint chasse grâce au signe de croix<sup>762</sup>.

Un épisode quasi similaire à la *Continuation* de Manessier apparaît dans la *Queste* (p. 88-93). Voici le récit qui en est fait : Perceval, après avoir été attaqué par des chevaliers, n'a plus de cheval et un écuyer refuse de lui passer celui de son maître. Le héros est donc découragé lorsque l'ennemi, sous l'apparence d'une femme, lui fournit un cheval à condition que Perceval fasse sa volonté. Comme chez Manessier, le cheval avait en fait pour but de noyer Perceval sauvé par le signe de croix. Plusieurs critiques dont Louise Stephens<sup>763</sup> ont comparé l'épisode dans chacun des deux romans. Il en ressort que le passage est plus complexe dans la *Queste* où chaque "description [est] abstraite, théorique, faite pour l'esprit et non pour les yeux, destinée à faire comprendre une idée et non à suggérer les impressions"<sup>764</sup>. Au contraire, en prenant l'exemple des vers 37948-58, Louise Stephens démontre que Manessier emploie des images concrètes<sup>765</sup>, des verbes décrivant des actions spécifiques<sup>766</sup>, et des sifflantes concourant à un effet de rapidité<sup>767</sup>. L'auteur de la *Queste*,

---

<sup>757</sup>Voir les vers 37974-76 auxquels s'oppose le vers 37960 : *Ne se prist de l'anemi garde*.

<sup>758</sup>*Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier, *opus cit.*, p. 354.

<sup>759</sup>*Idem*, p. 355.

<sup>760</sup>*Ibidem*.

<sup>761</sup>*Ibidem*.

<sup>762</sup>Voir "La Vie de saint Grégoire le Grand" traduction du Frère Angier (1214), publiée par P. Meyer dans "Versions en vers et en prose des Vies des Pères", *Histoire Littéraire de la France*, XXXIII, Paris, v. 2481-88 cités par L. Stephens, *opus cit.*, pp. 126-127.

<sup>763</sup>*Opus cit.*, pp. 123-125.

<sup>764</sup>A. Pauphilet, *Etudes sur la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map*, Paris, 1921, p. 174, cité par L. Stephens, *opus cit.*, p. 124.

<sup>765</sup>Exemple : les branches qui se cassent.

<sup>766</sup>Exemples : *bruiant, destruiant, despiece, gitast*.

<sup>767</sup>Exemples : *Arbres despiece, branches brise*.

beaucoup plus sobre dans la description picturale, insiste plutôt sur l'aspect allégorique, le cheval symbolisant le Mal moral (p. 92, l. 13-18) comme dans les contes populaires et les Vies de Saints où les tentations ont pour but de condamner la sexualité, alors que chez Manessier, le danger semble être surtout physique (v. 37948-58) dans cet épisode où le destrier sert à renvoyer à Perceval sa propre violence, sa fougue et peut-être aussi son orgueil.

## La fausse Blanchefleur

L'autre tentation de laquelle triomphe Perceval dans la *Continuation* de Manessier est également présente dans la *Queste* (pp. 104-110). Perceval parvient à un gué merveilleux où il doit passer la nuit après n'avoir ni mangé ni bu de la journée (v. 38084-85). Il est donc en état de faiblesse et c'est le moment que choisit le démon pour l'attaquer. Il se met à pleuvoir quand surgit une étrange apparition :

Et lors voit issir de la nue  
Un estorbeillon a trois testes  
Qui ne furent pas molt honestes,  
Mais granz et hideuses estoient,  
Et totes feu ardant gitoient.  
Chascune ot grant gueule, et anmi  
Ot une langue d'anemi  
Et danz et chiere de liepart. (v. 38002-9).

Il voit également une nacelle couverte d'une étoffe de soie noire (v. 38013) à la fenêtre de laquelle une jeune fille est accoudée. La pluie cesse et l'"estorbeillon" disparaît (v. 38024-27). Perceval va à la rencontre de la jeune fille qui sort de la nef. Elle dit à Perceval qu'elle est venue pour lui et qu'ils se connaissent (v. 38041-42). Perceval la prend alors pour Blanchefleur (v. 38050-54). La jeune fille fait dresser une tente, un lit et une table. Elle lui fait croire que Caridés d'Escavallon veut l'épouser de force et elle désire que Perceval se couche avec elle, mais le héros ne succombe pas à la tentation :

Percevaux devant lui regarde,  
S'a veü la croiz de l'espee  
Qu'il ot avec lui aportee.  
Por la croiz que il aparçut  
Se seigna, et par ce deçut  
Le deable a qui son delit  
Volloit faire dedanz le lit.

Deable estoit, n'an dotez mie,  
 Qui, **an samblance**<sup>768</sup> de s'amie  
 Le vost a lui fere pechier,  
 Et disoit que molt l'avoit chier.  
 Quant Percevaux ot lou seignacle,  
 Si con Diex vost par son miracle,  
 Fait desor lui, si com il dut,  
 Li deables qui soz lui jut  
 Saut sus, que plus n'i aresta ;  
 Paveillon et lit am porta. (v. 38142-58).

Le diable part et Perceval fait une prière de remerciement. Une tempête se lève jusqu'à ce que la nef disparaisse (v. 38172-89).

On retrouve les signes démoniaques traditionnels déjà présents lors de la première tentation : le moment que choisit le diable pour tenter (nuit et état de faiblesse du héros), les changements atmosphériques, le feu qui sort des trois têtes et la couleur noire de l'étoffe de soie. Les mots *deable*<sup>769</sup> et *anemi*<sup>770</sup> sont employés plusieurs fois par le narrateur, Perceval ou le *prodom*. De plus, le mensonge est omniprésent et le narrateur fait remarquer le manque d'ambiance religieuse :

[...] mes onques n'i ot fetes  
 Ne de prestre ne de clerçon  
 Saignacle ne beneïçon. (v. 38078-80).

C'est encore la croix qui sauve Perceval. Le pouvoir victorieux de cette nouvelle arme est illustrée dans la vie de l'Empereur Constantin qui, entrant en guerre contre Maxence, implora Dieu "de fortifier fon bras contre l'ennemi qu'il alloit combattre". Or, "Sur le midi cet empereur et fon armée obfevérent une Croix lumineufe au-deffus du Soleil, avec trois paroles grèques<sup>771</sup> qui fignifioient que cette Croix rendroit le Prince victorieux". Puis, la nuit, pendant son sommeil, "l'Homme Dieu lui apparut avec le même figne qui avait été vû au ciel, lui ordonna d'en faire une représentation, et de s'en fervir dans fes combats". Constantin le fit, "Ainfi s'acheva l'étendart facré, que Conftantin fit arborer à la tête de l'armée. D'autres furent faits par fon ordre fur la même forme, et fervirent d'enfeignes aux Légions"<sup>772</sup>. Il s'agit donc d'un exemple historique qui a pu inspirer les auteurs.

<sup>768</sup>Cette expression connote l'apparence mensongère, comme dans les vers 38018-19 déjà : *Qui fu par samblant annuiee / D'estre an l'eve si longuemant*.

<sup>769</sup>Vers 38147, 38149, 38156, 38167, 38200, 38318, 38321, 38325.

<sup>770</sup>Vers 38008, 38321.

<sup>771</sup>C'est-à-dire en traduction : "Par ce signe tu vaincras".

<sup>772</sup>*Histoire de Constantin le Grand, premier empereur chrétien*, par le R. P. D. Bernard de Varenne, Paris, 1728, pp. 87-88.

Les deux épreuves passées, Perceval ne doute plus avoir vu le diable sous l'apparence du cheval puis de la jeune fille (v. 38192-202). Il veille toute la nuit et prie Dieu de le sauver. Après la période des tentations vient alors le temps du réconfort. Vers le point du jour (v. 38218)<sup>773</sup>, il voit venir une nacelle merveilleuse sans gouvernail et sans avirons (v. 38229) dont l'arrivée est tout à fait providentielle :

Que qu'il aloit einsint proient,  
Et nostre Seignor reclamant,  
Que il secors li anvoiaist  
Et de pechié lou devoiaist,  
Vit une nacelle venant (v. 38223-27).

Dans cette nacelle se trouve non plus une jeune fille mais un vieil homme :

[...] un [vieil] prodome ancien,  
Qui molt sambloit bon crestien. (v. 38237-38).

Il lui donne la signification des aventures : le cheval était le diable qui veut conduire les âmes en enfer, et la jeune fille de la nef : le démon qui voulait le faire chuter (v. 38280-327). Mais il s'agit plus d'une confirmation que d'une révélation car Perceval en était déjà persuadé. Cependant, le vieil homme établit aussi un lien entre l'épisode de la chapelle et celui des tentations signifiant la même volonté perverse du démon. Celle-ci est visible dans de nombreux verbes d'action dont il est sujet : *covoita / Que an anfer [...] / Vos eüst trabuichié et mis* (v. 38284-86), *vos fist [...] Trabuichier de vostre cheval / Por vos faire desesperer* (v. 38298-302), *Molt vos feïst chier comparer* (v. 38302), *a grant honte et a annui / Ci illuec noié vos eüst* (v. 38304-5), *t'eüst livré / A mort an ceste eve corant* (v. 38310-11), *noier* (v. 38313). Or à la volonté de mort du diable<sup>774</sup> s'oppose le dessein rédempteur de Dieu<sup>775</sup> qui a "pitié" (v. 38306) et dont le but est de "délivrer", non de "livrer", termes placés à la rime dans les vers suivants pour souligner la différence radicale :

Molt vos feïst chier comparer  
Ce qu'il vos monta desus lui,  
Car a grant honte et a annui  
Ci illuec noié vos eüst,  
**Se** Diex de vos pitié n'eüst,  
Qui de la croiz te fist saignier  
Por ta delivrance anseignier.

---

<sup>773</sup>Le moment de l'intervention divine s'oppose à celui de l'intervention démoniaque car l'autre nacelle était arrivée la nuit.

<sup>774</sup>Ce terme et le mot *anemi* apparaissent aux vers 38284, 38289, 38294, 38318, 38321, 38325.

<sup>775</sup>Il est nommé aux vers 38306, 38312.

Et par ce fus tu **delivré**  
De celui qui t'eüst **livré**  
A mort a ceste eve corant,  
**Se** Diex ne te fust secorant. (v. 38302-12).

Le parallélisme de construction produite par la double hypothèse fait également ressortir l'opposition entre le démon et Dieu présenté comme le seul sauveur de Perceval. D'ailleurs, Perceval reconnaît que c'est la croix qui l'a sauvé :

- "Certes, sires, dit Perceval,  
Bien sai que je fusse angigné  
Si je ne me fusse saigné ;  
Mais la croiz ou Jhesu **livra**  
Son cors de lui me **delivra**,  
Car aler l'an vit tornoiant  
Parmi celle mer foudroient.  
Arieres ala dom il vint" (v. 38328-35).

Ces propos reprennent la même rime que précédemment en inversant les deux termes, et définissent la pratique démoniaque fondée sur le mensonge par l'emploi du participe "angigné". Perceval s'en remet au "preudome" pour qu'il le conduise où Dieu le veut. Il lui sert donc de guide (v. 38338-48). Ils montent ensemble dans la nef et arrivent au château de Lindesores.

Louise Stephens analyse à nouveau les différences qu'il y a par rapport à la *Queste*<sup>776</sup> où le merveilleux est plus présent. Par exemple, celui qui vient reconforter Perceval n'est pas un vieil homme mais Jésus Lui-Même, ou encore, Perceval voyage seul dans la nef (p. 115, l. 14 ss. ) ce qui n'est pas le cas chez Manessier où le "prodome" ne disparaît pas mais reste au contraire toujours dans le bateau. De plus, les réactions de Perceval face au démon sont tempérées dans la *Continuation*, alors que dans la *Queste*, Perceval est dévoré par la luxure comme le montre la répétition du verbe "eschaufer" ayant d'abord pour cause le soleil (p. 108, l. 30) et le vin (p. 109, l. 11), puis la jeune femme (p. 109, l. 15 et 20). Enfin, Marie-Noëlle Toury souligne que, malgré les ressemblances entre les deux textes, "les explications que donne le saint homme à Perceval sont beaucoup moins développées dans notre roman que dans la *Queste*<sup>777</sup>. Pourtant, le fonds hagiographique est toujours présent à travers le motif de la jeune fille, apparence sous laquelle se cache le démon<sup>778</sup>, et du signe de croix qui sauve. La chasteté est également défendue même si Perceval a déjà perdu sa virginité dans

---

<sup>776</sup>*Opus cit.*, p. 133, 136.

<sup>777</sup>Note 117, page 397 de l'édition.

<sup>778</sup>Voir par exemple l'*Histoire de Saint Pacôme* où le saint, accompagné de Théodore, a une vision de nuit : "Ils virent subitement une grande apparition féconde en tromperie. Ce qui leur apparut avait l'aspect d'une femme ; sa beauté était ineffable, au point que personne ne peut décrire ni sa beauté, ni son costume, ni l'aspect de l'apparition", § 39, p. 465 de l'édition de J-L. Bousquet et F. Nau, Paris : Firmin - Didot, 1908, collect. : *Patrologia Orientalis* ; t. IV, fasc. 5.

la *Deuxième Continuation* contrairement à la *Queste*. La tentation a malgré tout du sens chez Manessier car, après cet épisode, Perceval rencontre la vraie Blanchefleur et leurs relations restent chastes. Le fait que le démon ait pris l'apparence de Blanchefleur signalait le danger que représente la femme dans l'avancée de la quête. Il n'en n'est pas de même chez Gerbert où Blanchefleur aide au contraire le héros à progresser même s'il y a des exemples de tentatrices dans l'oeuvre. Bien que l'épisode de la jeune fille tentatrice soit commun à la *Queste*, l'identification du démon à Blanchefleur inscrit l'épisode dans les *Continuations de Perceval* car toutes la mentionnent. Pour Louise Stephens, la présence de ces aventures montre que chez Manessier, le héros a "intégré certains aspects du rôle d'un saint"<sup>779</sup>. Cependant, l'intelligence du spirituel ne va pas toujours de soi pour Perceval et nécessite quelques explications.

## 2- L'enseignement

La prédication et l'histoire du Graal contribuent à exposer le point de vue spirituel.

### a) Le sermon de l'ermite

Dans l'oeuvre de Manessier, la prédication et le nombre de fois où Perceval se rend dans un ermitage restent très limités : avant le tournoi, il n'y passe qu'une seule nuit et part après avoir entendu la messe le lendemain matin<sup>780</sup> ; le tournoi fini, il se confesse et reçoit une pénitence (v. 41323-52). A la fin, Perceval rejoint un ermite dont il est dit que *Des lettres bien l'endoctrina* (v. 42570), mais le contenu n'est pas donné. Après l'épisode des tentations, Perceval reçoit un certain enseignement de la part du *prodome* sans pour autant se rendre dans un ermitage. C'est uniquement après le passage dans la chapelle à la Main Noire qu'un véritable sermon est transcrit : Perceval rencontre un prêtre puis les deux frères de ce dernier (v. 37510-37862), il va dans leur ermitage (v. 37731), une discussion est engagée, ce qui permet au religieux de dispenser au héros un enseignement (v. 37772-37837).

En voici le contenu : l'esprit chevaleresque fondé sur la vaine gloire est condamné lorsque Perceval se définit comme chevalier de la Table Ronde et ajoute à la manière de Gauvain ou de Sagremor<sup>781</sup> :

"Et vois errant aval la terre

Por **pris** et por **honor conquerre**" (v. 37783-84).

L'ermite lui fait répéter et préciser ses propos, voulant montrer ainsi la gravité de la réponse qui semble banale pour un chevalier :

---

<sup>779</sup>*Opus cit.*, p. 140.

<sup>780</sup>Dans ce cas-là, il semble plus précisément s'agir d'une abbaye.

<sup>781</sup>Voir les vers 34129-30 : "*Je suis un chevalier errant / Qui vois aventure querant*".



"**Honor conquerre** ? " - "Voire, sire".

"Conmant ? " - "Ce vos sai je bien dire,

Fait Percevaux, se Diex me voie" (v. 37785-87).

Il avoue combattre beaucoup de chevaliers qu'il tue ou fait prisonniers, "*Einsins vois accroissant mon pris*" (v. 37794), dit-il. S'ensuit alors le sermon de l'ermite (v. 37795 ss. ) qui inverse la logique de Perceval en lui expliquant qu'il ne conquiert pas *Annor et pris* (v. 37799) par ses victoires chevaleresques,

"Ainz i **conquerez** dampnemant

A vostre ame trestot apert (v. 37800-801).

Ce point de vue était aussi exprimé dans la *Deuxième Continuation* par le Roi Pêcheur expliquant à Perceval la signification de l'enfant dans l'arbre :

"Molt par est fox qui Dieu oublie

Por conquerre pris terrien,

Dont l'am pert l'annor et le bien

Que Diex a ses feaus promis." (2ème Cont. , v. 32486-89).

L'ermite emploie un champ lexical assez similaire à celui du Roi Pêcheur. Dans le *Conte du Graal* déjà, le héros s'étant accusé d'avoir oublié Dieu pendant cinq ans (v. 6364-67), son oncle ermite lui avait donné une série d'observances concernant l'amour de Dieu et du prochain (v. 6439-73). Mais chez Chrétien et Wauchier, il n'y a aucune remise en cause profonde de la chevalerie comme chez Manessier où la critique est beaucoup plus radicale. L'ermite envisage le cas de celui qui est tué en état de péché, et nie à nouveau les deux termes précédemment employés par Perceval :

"Ne li vaudroit **honor ne pris**

Qu'il voit par lou païs querant

Ne les bones genz conquerant." (v. 37824-26).

Quant à celui qui tue, c'est l'enfer assuré (v. 37827-34). Ce sont les deux cas de figure qu'envisage également saint Bernard, contemporain de Manessier, dans le *De Laude Novae Militiae* où il condamne le péché d'homicide : "De fait, quand tu marches à la bataille, toi qui fais partie d'une armée de ce monde, il y a tout à craindre ou bien que tu ne tues l'ennemi en son corps, certes, mais toi-même en ton âme, ou bien que lui-même ne te tue, corps et âme. [...] Dans le cas où, bien décidé à tuer l'autre, c'est toi qui es tué, tu n'en meurs pas moins en situation d'homicide. Et si tu te montres le plus fort, tuant peut-être un homme dans le dessein de vaincre ou de te venger, tu vis en situation d'homicide. Or mort ou vivant, victorieux ou vaincu, il ne convient pas d'être un homicide."<sup>782</sup> La *Queste* condamne aussi ce péché à travers les paroles d'un ermite à Gauvain : "[...] li signe dou Saint Graal n'aparront ja a pecheor ne a home envelopé de pechié. Dont il ne

---

<sup>782</sup>*Opus cit.* , § 2, p. 55.

*vos aparront ja ; car vos estes trop desloial pecheor. Si ne devez mie cuidier que ces aventures que ore avienent soient d'omes tuer ne de chevaliers ocirre ; ainz sont des choses esperituex, qui sont graindres et mielz vaillanz assez."* (p. 161, l. 1-6).

Or l'enseignement de l'ermite rejoint celui du saint vase dont l'aspect salvateur s'oppose à la violence destructrice qui inonde le texte.

## **b) Le sens du Graal**

La fonction rédemptrice du Graal est signifiée à différents moments et dans divers lieux.

### Le passé du Graal

Le précieux vase apparaît pour la première fois au Calvaire, entre les mains de Joseph d'Armathie recueillant le sang du côté du Christ (v. 32698-32718), selon l'explication donnée par le Roi Pêcheur au début de l'oeuvre. Or c'est du flanc du Christ mort pour nous sauver que jaillit la source des sacrements qui donnent la vie. Tel est le contenu du Graal, calice de la Rédemption, dont le pouvoir vivifiant se manifeste lorsque Joseph d'Armathie est emprisonné durant quarante années sans pouvoir ni manger ni boire. Abandonné et condamné à mourir de faim, la seule présence quotidienne du saint vase suffit à soutenir sa vie :

Mais Damedieu li anveoit  
Lou Saint Graal que il veoit  
Ou deus foiz ou trois chascun jor.  
An la chartre fist son sejour  
An la douçor dou Saint Graal,  
C'onques n'i trait poine ne mal. (v. 32747-52).

Or la fonction salvatrice du Graal n'a pas pour illustration que des faits passés dont témoigne le Roi Pêcheur, elle se prolonge également dans le présent du héros.

### L'actualité du Graal

Hormis le cortège où le Graal se rend visible, celui-ci l'est aussi lors du combat qui oppose Perceval à Hector, demi-frère de Lancelot. Les deux chevaliers s'épuisent au combat sans qu'il y ait de gagnant. Tous deux se trouvent dans un état de détresse extrême puisqu'ils se considèrent déjà comme morts : *"Mort m'avez, et je vos por voir"* (v. 41520), déclare Hector. Ils s'évanouissent, n'entendent plus, ne voient plus à cause du sang perdu, ils sont étendus à terre et souffrent (v. 41524-30). Mais à minuit, une immense

lumière descend entre eux. Ils ouvrent alors les yeux et voient un ange qui tient le Graal. Après avoir tourné trois fois autour d'eux, ange, Graal et lumière repartent au ciel (v. 41531-45). Or la descente du Graal au milieu d'eux a pour conséquence leur guérison immédiate et complète. Celle-ci est à la fois intérieure et extérieure. Perceval se réjouit, il s'assied et se sent guéri (v. 41546-49). Il en est de même pour Hector qui ne ressent plus ni mal ni affliction (v. 41556-58). Et lorsqu'il apprend de la bouche de Perceval qu'il s'agit du Saint Graal, il se réjouit et se lève (v. 41574-76). Puis Perceval se déclare guéri à Hector qui l'interroge (v. 41579-87). Enfin, ils se serrent dans les bras, se pardonnent et s'embrassent. La paix est faite. Le Graal a donc eu un effet d'union et leur réconciliation s'exprime par les termes *andui* (v. 41593) et *deus* (v. 41595-96). Ainsi, la sainte relique a guéri leur corps mais aussi leur âme.

Un épisode identique à celui de Manessier se trouve dans le *Lancelot en prose* où il est aussi question du combat entre Hector et Perceval, suivi de la reconnaissance mutuelle et de la guérison<sup>783</sup> alors qu'ils se sentaient perdus : "*Sire, fait Hestor, vos m'avez mort ausi come je ai vos*"<sup>784</sup>. Cependant, dans le *Lancelot*, l'affrontement paraît encore plus violent et c'est Hector qui explique à Perceval, et non l'inverse, qu'il s'agit du Saint Graal.

La *Queste* raconte également un miracle opéré par le Graal dont Lancelot est le témoin : il voit un chevalier sur une litière implorer sa guérison qui se produit grâce à la présence du Saint Vessel<sup>785</sup>.

La manifestation de ce dernier chez Manessier avec la scène d'exorcisme, les tentations et le sermon de l'ermite, contribuent à faire ressortir le côté spirituel de façon épisodique dans l'oeuvre et la vie du héros, mais cet aspect-là est surtout présent dans la dernière partie.

### **3- La fin édifiante de Perceval**

Les nombreuses années post chevaleresques du héros sont racontées en un seul épisode où se concentre son ascension spirituelle.

#### **a) L'abdication**

En quelques vers sont signalés deux changements d'état de Perceval, chacun étant dû à une mort. La première est celle du Roi Pêcheur, oncle de Perceval, qui entraîne le couronnement de ce dernier à la Toussaint (v. 42478), date à laquelle Philippe Auguste avait été couronné en 1179, puisqu'au Moyen Age "le calendrier liturgique est un des éléments qui confèrent la légitimité sacrée"<sup>786</sup>. Cette fête qui appartenait au monde celtique avant d'être christianisée présage peut-être ici la sainteté future du héros qui est fait roi

---

<sup>783</sup>Voir l'édition d'A. Micha, t. 6, CVI, 35-45, pp. 199-206.

<sup>784</sup>Tome 6, CVI, 41, p. 203.

<sup>785</sup>Page 58, l. 15 - p. 59, l. 18.

<sup>786</sup>Philippe Walter, *La Mémoire du temps. Fêtes et calendriers de Chrétien de Troyes à "La mort Artu"*, Champion, Slatkine, Paris - Genève, 1989, p. 729.

comme Galaad à la fin de la *Queste* (p. 277, l. 5-14). Au bout de sept années de règne, Perceval apprend la mort de son frère cette fois-ci. Il décide alors de laisser le commandement de sa terre à Maronne et de se retirer dans un ermitage où le suivent les diverses reliques :

Entretant a novele oïe  
Qu'Agloval ot perdu la vie ;  
Molt l'en pesa, quar chier l'avoit,  
Tant com son frere avoir devoit.  
Le roi de Maronne manda  
Et sa terre li conmanda,  
En sa main la lessa et mist  
Et de cest siecle se demist (v. 42547-54).

Ainsi, après être passé de la fonction chevaleresque à celle de souverain, Perceval passe du statut de souverain à celui d'ermite, ce qui valorise ce dernier comme étant supérieur à tout autre. Cependant, il est étrange que la mort d'Agloval semble présentée comme étant à l'origine de la vocation de Perceval. Aucune raison spirituelle n'est évoquée, ce qui peut remettre en cause la profondeur de l'appel reçu. Mais la mention d'Agloval a pour effet de rapprocher cette fin de roman du *Lancelot en prose*<sup>787</sup>. En effet, le nom d'Agloval ne figure jamais dans le cycle en vers, si ce n'est précisément dans la *Continuation* de Manessier où il apparaît quatre fois. Tout d'abord lorsque Sagremor interroge Perceval sur son identité, celui-ci se définit comme le frère d'Agloval :

"Sachiez que j'ai non Perceval,  
De Galles suis, frere Agloval" (v. 33239-40).

Ensuite, Perceval demande à Hector, au cas où il puisse retourner à la cour, de saluer de sa part son frère Agloval et le Roi Arthur :

"Me saluïssiez Agloval  
Mon frere, et le bon roi Artu" (v. 41514-15).

Or dans le *Lancelot en prose*, Perceval dit à Patridés qu'il est le frère d'Agloval (CVI, 31, p. 197) et lui demande justement de le saluer de sa part : "*Dont vos pri je, fait Perceval, que vos me saluez Agloval mon frere*" (CVI, 32, p. 197). Puis, chez Manessier, le Roi Pêcheur demande à Perceval s'il est bien le frère d'Agloval :

"Por Dieu, d'Agloval le Galois  
Me dites ; n'est il vostre frere ? " (v. 42018-19).

---

<sup>787</sup>Agloval y apparaît de nombreuses fois (voir l'index des Noms propres et des Anonymes, p. 5, vol. IX de l'édition d'A. Micha) et joue un rôle important (c'est par exemple lui qui conduit Perceval à la cour pour qu'il soit fait chevalier).

Et ce n'est qu'après la réponse de Perceval que le Roi Pêcheur peut lui révéler être son oncle. Ici surtout, la mention d'Agloval a donc pour but de souligner l'importance de la lignée. Agloval est évoqué pour la dernière fois lors de sa mort. Il s'agit de la mention principale car cette annonce justifie le changement d'état de Perceval, d'où l'importance accordée au personnage d'Agloval même s'il ne joue aucun rôle auparavant, contrairement au *Lancelot en prose*.

## b) La vie d'ermite

Perceval décide de rejoindre un saint homme dont l'ermitage se situe dans une forêt (v. 42555). Grâce à l'enseignement prodigué par l'ermite, le héros gravit les différents grades religieux : d'abord acolyte, il devient sous-diacre, puis diacre, puis prêtre au bout de cinq ans<sup>788</sup>, et il chante sa première messe le jour de la saint Jean (v. 42578), date à laquelle "se produit l'événement qui renverse le cours des destinées"<sup>789</sup>. Contrairement aux chansons de geste, Manessier détaille le cursus clérical du converti en partie évoqué aussi dans le *Lancelot* par un ermite à Bohort : "si me pourcachai tant par cest pais que jou trouvai un preudomme qui me gari. Et lors me fis ordener a sourdyacre. Si ai puis tant fait que jou sui prestres"<sup>790</sup>. Perceval prie, s'humilie, jeûne, veille, sert et aime Dieu. Il n'est nourri que par le Graal comme certains mystiques dont on disait qu'ils ne se nourrissaient que de l'hostie, preuve que Perceval a maintenant atteint une certaine sainteté. Or c'est peut-être en réparation de sa vie antérieure que Perceval accomplit ce chemin de conversion qui dure dix années<sup>791</sup>, à l'exemple d'un moine de saint Pacôme qui s'était vu imposer par ce dernier en guise de pénitence une ascèse très stricte (pain, sel, eau, prière et veille), et qui lui aussi "vécut dix ans dans ces exercices et mourut dans la divine grâce"<sup>792</sup>. Cependant, à l'inverse du *Moniage Guillaume* et du *Moniage Rainouart* où le héros exprime la volonté de se racheter en fin de vie<sup>793</sup>, chez Manessier, rien n'indique qu'il s'agisse d'une expiation, le lecteur peut seulement en faire l'hypothèse.

## c) La montée au Ciel

Il est précisé que Perceval meurt la veille de la Chandeleur (v. 42607), à la fois fête de la présentation de l'Enfant Jésus au Temple et de la purification de la Vierge dont on connaît le rôle d'intercesseur<sup>794</sup>,

---

<sup>788</sup>Le cinq est le "symbole de l'ordre et de la perfection", *Dictionnaire des symboles, opus cit.*, p. 40.

<sup>789</sup>Ph. Walter, *opus cit.*, p. 136.

<sup>790</sup>Ed. Sommer, vol. V, p. 145, l. 25-27. Voir à ce sujet P. Bretel, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Age (1150-1250), opus cit.*, pp. 168-169.

<sup>791</sup>Le dix "a le sens de la totalité, de l'achèvement, celui du retour à l'unité", *Dictionnaire des symboles, opus cit.*, p. 201.

<sup>792</sup>*Histoire de Saint Pacôme, opus cit.*, p. 465, § 38.

<sup>793</sup>Voir *Le Moniage Guillaume. Chanson de geste du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. de la réd. Igue. par N. Andrieux-Reix, Paris, Honoré Champion, 2003, laisse II, v. 47-49, et *Le Moniage Rainouart I*, publié d'après le ms. de L'Arsenal et de Boulogne par G. A. Bertin, Paris, éd. A. et J. Picard et Cie, 1973, laisse I, v. 10-11.

<sup>794</sup>Celui-ci fut très développé au XIII<sup>e</sup> siècle, d'où l'importance accordée aux fêtes mariales. Voir à ce sujet Ph. Walter, *opus cit.*, p. 482.

particulièrement au moment de la mort. Bien que le héros quitte le monde sans souffrance, il atteint le but de la sainteté de façon évidente car il est dit que Dieu le place à sa droite au Paradis :

Et Dex, qui molt a grant envie  
Des bons treere a sa part toz dis,  
En la joie de paradis  
Le mist a sa partie destre,  
Ou li bon ont envie d'estre. (v. 42610-14).

Dans la Bible, il s'agit de la place réservée aux justes : lors du Jugement Dernier, "Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux de droite *Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde*" (Mt 25, 33-34). Mais c'est aussi et avant tout la place du Christ comme en témoignent de nombreuses mentions dont la suivante qui décrit l'Ascension : "Or le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et il s'assit à la droite de Dieu" (Mc 16, 19)<sup>795</sup>. Dans sa propre ascension, Perceval est accompagné par les saintes reliques :

Le jor que Dex l'ame an porta,  
Dont a joie se deporta,  
Fu el ciel ravi sanz doutance  
Et le Saint Graal et la lance  
Et le bel tailleor d'argent,  
Tout en apert, voiant la gent.  
Onc puis ne fu, tant seüst querre,  
Nus hom qui le veüst en terre  
Puis que Perceval fu finnez ;  
Ne jamés hom qui soit nez  
Nel verra si apertement. (v. 42615-25).

La destinée est donc commune au Saint Graal et à Perceval appelé *li Dieu amis* (v. 42627). Cependant, contrairement au Christ monté au Ciel avec son Corps et au Graal dont la disparition est matérielle, seule l'âme de Perceval connaît cette ascension. Son corps est déposé dans un tombeau en or et en argent (v. 42631) reposant lui-même sur des piliers d'or (v. 42640).

Cette ultime fin ressemble à la *Queste* où Galaad meurt, est élevé par des anges et où une main emporte aussi dans le Ciel le Graal et la lance : *Lors revint Galaad devant la table et se mist a coudes et a genolz ; si n'i ot gueres demoré quant il chaï a denz sus le pavement del palés, qar l'ame li eirt ja fors del cors. Si l'en porterent li anglere fessant grant joie et beneissant Nostre Seignor. Si tost come Galaad fu deviez avint*

---

<sup>795</sup>Voir aussi Mc 14, 62, Lc 22, 69, Act 7, 55, Rom 8, 34, Eph 1, 20, Col 3, 1, Hébr 1, 3, Hébr 8, 1, Hébr 10,12, Hébr 12, 2, I Pier 3, 22.

*illuec une grant merveille. Quar li dui compaignon virent apertement que une mein vint devers le ciel ; mes il ne virent pas le cors dont la mein estoit. Et elle vint droit au seint Vessel et le prist, et la Lance ausi, et l'enporta tot amont vers le ciel, a telle eure qu'il ne fu puis hons si hardiz qu'il osast dire qu'il eust veu le Seint Graal*<sup>796</sup>. Le dernier épisode est également proche des Vies de Saints, telle celle de saint Gilles dont l'âme est emportée au Ciel par saint Michel et les anges<sup>797</sup>, et dont le corps repose dans une chasse<sup>798</sup>. En référence à des oeuvres très spirituelles, Manessier mène donc la sanctification du héros jusqu'à son terme, cependant, celle-ci se concentre sur la fin, ce qui semble paradoxal pour un roman du Graal où l'on s'attendrait à ce que le chevalier agisse plus constamment en conformité avec l'idéal chrétien.

### III) Les rapports entre la chevalerie et le Graal

On remarque la présence d'une partie chevaleresque et d'une partie sanctifiante, de la quête de vengeance et de la quête du Graal. S'agit-il d'une incohérence ? Quelle a été l'intention du romancier ?

Cette troisième partie de l'analyse consacrée à la *Continuation* de Manessier souligne le dilemme entre la chevalerie et le Graal et s'offre comme un essai d'interprétation.

#### **1- La vengeance contre Partinal : un acte paradoxal pour un quêteur du Graal**

En principe, l'accès au Graal requiert d'être en état de grâce. Pourtant, chez Manessier, le héros y parvient après avoir accompli un acte de vengeance. Or comment concevoir qu'il faille tuer avant de pouvoir accéder à nouveau au Vase rédempteur ?

##### **a) "Oeil pour oeil, dent pour dent"**

Dès le départ lorsque le quêteur du Graal est investi de sa nouvelle mission : venger le frère du Roi Pêcheur tué par Partinal, la quête de vengeance semble supplanter celle du Graal jusqu'à la quasi fin des aventures où Perceval parvient enfin à exécuter l'assassin, juste avant de pouvoir trouver à nouveau le château du Roi Pêcheur. Bien que l'accomplissement de la vengeance soit décrite de manière assez crue<sup>799</sup>, le Roi Pêcheur,

---

<sup>796</sup>Page 278, l. 29 - p. 279, l. 7.

<sup>797</sup>De même en est-il pour Roland : *Deus tramist sun angle Cherubin / E seint Michel del Peril ; / Ensembl' od els sent Gabriel i vint. / L'anme del cunte portent en pareïs. La Chanson de Roland*, CLXXVI, v. 2393-96 (ms. d'Oxford).

<sup>798</sup>*La Vie de Saint Gilles* de Guillaume de Berneville, XII<sup>ème</sup> siècle, publié d'après le ms. de la Biblio. Laurentienne de Florence, éd. bilingue, traduite, présentée et annotée par F. Laurent, Champion Classiques, Honoré Champion, Paris, 2003, p. 233.

<sup>799</sup>Partinal est décapité et sa tête emportée (v. 41832-36).

avant même sa guérison, ne manifeste que de la joie en apprenant la nouvelle : *Li rois a grant joie et a feste* (v. 41878). Puis Perceval lui fait présent de la tête (v. 41885), geste qui évoque l'histoire biblique de la fille d'Hérodiade ayant demandé, pour venger sa mère, que la tête de Jean-Baptiste lui soit présentée sur un plateau. Le Roi Pêcheur ne manifeste aucune pitié pour l'adversaire. Certes, celui-ci avait refusé de demander merci, ce qui avait acculé Perceval à le tuer, mais le roi aurait au moins pu déplorer l'endurcissement de Partinal ayant refusé le repentir et le pardon. Il n'en n'est rien, la joie est complète : le Roi Pêcheur est décrit comme un homme *qui grant leece esprist* (v. 41895) et lui-même remercie Perceval en ces termes :

"[...] Sire, en molt grant aise  
Et en grant repos mis m'avez  
De ce que vos vangié m'avez  
De cel qui ert mes enemis,  
Qui m'avait en grant dolor mis.  
**Mes or est tote ma tristece**  
**Et mon duel torné a leece,**  
C'est chose provee et aperte ;  
Ne pris mon annui ne ma perte  
Noient, par Dieu li Criator". (v. 41898-907).

La vengeance a donc pour premier effet le changement d'humeur du Roi Pêcheur qui manifeste une certaine jouissance rappelant par exemple la réaction de Calobrus à qui Perlesvaus vient d'offrir sa victime et dont il est dit qu'il *en mainne grant joie* (*Perlesvaus*, l. 9800). Une fois la tête de Partinal fichée sur un pieu en signe de la *venjançe* accomplie (v. 41912), l'allégresse devient générale :

Puis desarment a grant deduit  
Perceval, [et] totes et tuit  
Font joie, si grant ne fu mes. (v. 41919-21).

Le Roi Pêcheur ordonne de dresser les tables et s'ensuit un grand banquet. On aurait pu attendre une autre attitude de la part du gardien des saintes reliques et de la part du héros du Graal lui-même qui, en accomplissant cet acte de vengeance familiale, s'est conformé à l'idéologie féodale mettant en application la Loi du Talion : "oeil pour oeil, dent pour dent"<sup>800</sup>. Ceci est contraire aux principes évangéliques qui exaltent la miséricorde et que manifeste normalement le Graal en tant que relique de la Passion. Dans le Nouveau Testament, le Christ invite en effet à pardonner jusqu'à soixante-dix-sept fois (c'est-à-dire toujours), et remet en cause l'ancienne loi : "Vous avez entendu qu'il a été dit : *Oeil pour oeil et dent pour dent*. Eh bien ! moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant : au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite,

---

<sup>800</sup>Voir Ex 21, 24-25, Lv 24, 12-20, Dt 19, 21. Voir aussi Nb 35, 19 où il est question des obligations du vengeur du sang : "C'est le vengeur du sang qui mettra à mort le meurtrier".



tends-lui encore l'autre ; veut-il te faire un procès et prendre ta tunique, laisse-lui même ton manteau ; te requiert-il pour une course d'un mille, fais-en deux avec lui. A qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos. Vous avez entendu qu'il a été dit : *Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi*. Eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs (Mt 5, 38-43). Mais le héros de Manessier, beaucoup plus pragmatique que mystique contrairement à Galaad dans la *Queste*, est loin avec le Roi Pêcheur d'épouser l'esprit de la Nouvelle Loi que devrait symboliser le Graal. Celui-ci devient curieusement dans cet épisode dispensateur de toute nourriture à l'instar de la *Première Continuation*. Il y a là une réelle incohérence, visible dans l'apparence même du héros.

## b) L'ambiguïté de Perceval

Après son passage au Château du Graal, le quêteur revient à la cour arthurienne équipé d'une armure noire (v. 42308) et monté sur un destrier blanc : le roi Arthur

[...] vit parmi la prairie  
Venir grant erre vers la cor[t]  
Le **blans cheval** qui molt tost cort,  
Qui portoit le **noir chevalier** (v. 42300-3).

En effet, suite à la victoire contre Partinal, et sans doute comme récompense, le Roi Pêcheur avait donné à Perceval sa propre armure qui est *plus noires qu'arrement* (v. 42084)<sup>801</sup>, alors que, plus tôt dans le récit, était signalé le haubert blanc de Perceval<sup>802</sup>. Pourtant, le noir est communément la couleur démoniaque. L'oeuvre en recèle plusieurs exemples, à commencer par la Main Noire elle-même et le corps dans la chapelle, qui, à cause des tourments subis par le démon, est devenu très noir<sup>803</sup>. Le destrier désireux de noyer Perceval est *plus noirs que une meure*<sup>804</sup>. De même, la nacelle de la "fausse Blanchefleur" est couverte d'un samit noir (v. 38013). Or, après être sorti vainqueur du piège tendu par le destrier noir et la jeune fille, l'homme de la nef offre à Perceval un cheval dont la blancheur est soulignée à maintes reprises<sup>805</sup>. Et lorsque le texte mentionne à nouveau l'épisode, il est encore signifié que le diable était venu éprouver le héros sous la forme d'un cheval noir (v. 42376), après quoi l'homme de la nef lui donna un cheval blanc (v. 42397). Le changement de couleur du cheval est donc inverse à celui de l'armure par la suite qui de blanche devient noire. Le don d'une nouvelle armure marque certainement une étape importante : l'achèvement de la quête de vengeance, mais pose aussi question sur sa signification devenue équivoque d'après l'apparence du quêteur qui suscite une interrogation sur son identité suivie de la réflexion désobligeante de Keu :

---

<sup>801</sup>Voir aussi le vers 42101 à propos des armes *Qui plus sont noires que n'est more*.

<sup>802</sup>Voir les vers 33734, 35670.

<sup>803</sup>Voir les vers 37470, 37473.

<sup>804</sup>Voir les vers 37928, 38274.

<sup>805</sup>Voir les vers 38387, 38389, 38396, 38477, 38547, 38759, 38908, 39158, 39192, 39340, 39352, 39578, 41355, 41418, 42096, 42178.

"Bons rois, saichiez sanz nule fable,  
Tot de voir, que c'est **le deable**  
Qui chevauche **l'ange** dou ciel,  
Saint Gabriel ou Saint Michel." (v. 42311-14).<sup>806</sup>

Cet amalgame rappelle la confusion faite par Perceval au début du *Conte du Graal*. Se trouvant pour la première fois en présence de chevaliers dont il ignorait jusque-là l'existence, il les prend d'abord pour des diables à les entendre (v. 114-116), puis pour des anges en les voyant (v. 137-145). Ainsi, les chevaliers sont-ils au service de l'Enfer ou du Ciel, dorénavant, faut-il situer Perceval du côté de l'ange ou du diable ? Selon Jacques Ribard, le symbolisme des deux couleurs réunit "les deux faces, opposées et complémentaires, du monde et de l'homme - la face de lumière et la face d'ombre - où se joue, en dernière analyse, notre destin d'être divisé aspirant à une impossible unité : [...] réalité, à la fois fascinante et décevante, qui s'offre et se dérobe dans cet immense jeu de cache-cache où l'homme se cherche toujours sans jamais se trouver"<sup>807</sup>. L'épisode montre l'être dans sa contradiction ainsi que "l'absurdité de l'application univoque du symbolisme du blanc et du noir. [...] La plaisanterie à double détente de Keu consomme la ruine du système de catégorisation rigide sur lequel le récit semblait devoir se construire jusqu'à l'épisode crucial de l'affrontement de Perceval et de Partinal"<sup>808</sup> qui demeure ambigu, à moins de tenter une lecture allégorique du passage permettant de placer Perceval du côté de Dieu seul.

## c) La solution de l'allégorie

### Le malicide

D'après certains critiques, le meurtre de Partinal correspondrait non à un homicide mais à un malicide, la victoire de Perceval représentant l'anéantissement du Mal<sup>809</sup>. En effet, Partinal a tué de nombreux chevaliers uniquement parce qu'ils touchaient son écu, ce qui "constitue une violation permanente de l'éthique et fait de lui un personnage barbare, donc anti-courtois"<sup>810</sup>, d'où la réaction de Perceval :

"Molt est crüex et desloiax,<sup>811</sup>  
Foi que doi Saint Pere de Rome,

---

<sup>806</sup>Il y a peut-être un jeu de mots avec l'expression "cheval de Saint Michel" qui désignait la civière au Moyen Âge. Voir *le Dictionnaire des symboles, opus cit.*, p. 355.

<sup>807</sup>*Opus cit.*, pp. 43-44. Cette problématique, très présente chez Manessier, rejoint la réflexion menée au IX<sup>e</sup> siècle par Jean Scot Erigène dont l'oeuvre traite de la place de l'homme qui se situe entre la bête et l'ange de par sa nature double : son âme dont la partie la plus éminente est à l'image de Dieu, et son corps qui est du côté de l'animal et renvoie au péché.

<sup>808</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.*, pp. 326-27.

<sup>809</sup>Cette analyse est reprise par Louise Stephens qui s'en distingue pourtant, *opus cit.*, p. 199.

<sup>810</sup>Camille Bozonnet, *opus cit.*, p. 46.

Quant por si pou ocit un ome,

Et de ce envers Dieu mesprent." (v. 41708-11).

La nature démoniaque de Partinal est également visible à travers l'emploi du qualificatif "desvez" (v. 32954) et la description de son château. Alors que celui du Graal est ouvert : *Li ponz fu avalez aval* (v. 41869), le sien est fortifié et clos :

N'a garde qu'il soit asailli,

Qu'il n'a garde de nul esforz.

Tant par est bien asis et forz

Qu'il ne dote, se Diex me saut,

Engin, mangonel ne asaut ;

N'i puet forfaire rien dou mont

**S'il ne descent dou ciel amont,**

Clos fu de mur et de paliz. (v. 41620-27).

L'avant-dernier vers signale qu'il s'agira d'un combat entre forces du Bien et forces du Mal, entre le Ciel et l'Enfer évoqué par le rouge de la tour<sup>812</sup> qui donne son nom à Partinal<sup>813</sup> et le rouge des jeunes filles peintes sur son bouclier (v. 32958-59). Cette couleur renvoie sans doute à la violence du chevalier, mais aussi à son orgueil<sup>814</sup>, le pire des défauts, celui qui caractérise Lucifer. Louise Stephens établit un parallèle entre le texte de Manessier et la classification faite par N. Frye selon ce qu'il appelle "the myth of summer". Or dans ce mythe, il y a une lutte entre :

- un héros "analogous to the mythical Massieh or deliverer who comes from an upper world"<sup>815</sup>
- et un ennemi "analogous to the demonic powers of a lower world"<sup>816</sup>.

Le meurtre de Partinal peut donc signifier l'anéantissement du Mal général, mais aussi d'un mal plus spécifique selon la thèse de Philippo Salmeri qui analyse le texte comme une allégorie du combat entre

---

<sup>811</sup>Voir aussi la série d'adjectifs péjoratifs précédés d'intensifs qui sert à qualifier Partinal aux vers 41633-34 : [...] *si crüex / Et si fel et si engrïex*. L'adversaire apparaît donc comme le contre modèle de Perceval, les défauts de l'un faisant ressortir les qualités de l'autre.

<sup>812</sup>Vers 41642, 41645, 41652.

<sup>813</sup>*Pertinaux a non li desvez ; / Sires est de la Roige Tor* (v. 32954-55).

<sup>814</sup>Voir M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 171 : "La taille, la couleur rouge, puis noire, l'emblème de la montagne ou de quelque autre verticalité, devinrent les symboles de l'orgueil qui défie toute souveraineté, en particulier celle d'Arthur". M-L. Chênerie rapproche Partinal de la Roge Tor du Chevalier Vermeil de Chrétien, p. 172.

<sup>815</sup>Traduction personnelle : "correspondant au messie mythique ou à un messenger venant d'un monde supérieur".

<sup>816</sup>Traduction personnelle : "correspondant au pouvoir démoniaque d'un monde inférieur". Voir L. Stephens, *opus cit.*, p. 166, qui renvoie à Frye (1957), p. 187.

l'Eglise et des hérésies ayant cours à l'époque. Celles-ci seraient signifiées dans l'oeuvre par l'aspect profane entourant le Graal, par l'épée brisée, et seraient incarnées en Partinal<sup>817</sup>.

Ne peut-on donner également une signification personnelle à l'acte de Perceval, à condition de voir Partinal non comme la représentation d'un mal extérieur mais comme celle du mal qui est au-dedans du héros ? D'ailleurs la proximité des deux noms Partinal/Perceval semble pouvoir le suggérer<sup>818</sup>. En abattant Partinal, Perceval vaincrait donc ses propres défauts, la violence et l'orgueil, tout le mal qui est en lui, d'où la nécessité de mener à bien cette mission avant de pouvoir à nouveau accéder au Graal.

## La vengeance divine

On pourrait aussi utiliser le thème de la vengeance divine présente dans les textes apocryphes et dans certains romans du Graal pour justifier celle de Perceval qui serait alors l'agent de l'exécution de cette vengeance. A plusieurs reprises, les apocryphes mentionnent la vengeance prise par Dieu sur les hommes<sup>819</sup>. La *Queste* en recèle aussi quelques exemples :

- quant il [Mordrain] vit que Nostre Sires ot de lui prise si grant venjance [...] (p. 85, l. 18-19) ;
- le Chevalier Blanc à Bademagus : "Et por le pechié que vos i avez m'envoia ça Nostre Sires, por prendre en la venjance selonc le meffet" (p. 29, l. 17-18) ;
- Galaad à Bohort : "Se il meffirent a Nostre Seignor, la vanjance n'en ert pas nostre a prendre, mes a Celui qui atent tant que li pechierres se conoisse" (p. 231, l. 1-3)<sup>820</sup>.

Dans le *Lancelot*, le "harpeor" dit à Bohort : "*A soffrir [...] le me covient, car ainsi prant Diex vengeance des granz orguieux que je fis jadis*"<sup>821</sup>.

Il est aussi question d'hommes qui vengent le Christ. Dans l'apocryphe intitulé *Vengeance du Sauveur*, Titus et Vespasien prennent cette résolution : "tirons vengeance de ses ennemis [les ennemis de Dieu], supprimons-les de la terre des vivants" (11, t. 2, p. 387). Or l'exécution est assez barbare car ils font subir aux méchants tout ce qui a été fait au Christ<sup>822</sup>. Ces deux personnages, Titus et Vespasien, sont évoqués chez

---

<sup>817</sup>Manessier, *Modelli simboli scrittura*, Catania, 1984, pp. 173 ss. L. Stephens critique la théorie de Ph. Salmeri, 1984, pp. 138-147.

<sup>818</sup>Ceci rejoint l'analyse de M. Séguy pour qui Perceval "découvre que l'Autre radical lui ressemble et que le mal contamine la lignée des gardiens du Graal", *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.*, p. 325.

<sup>819</sup>Voir le *Sixième Livre d'Esdras*, 15, 9, t. 1, p. 660, la *Passion de Pierre*, 17, 2, t. 2, p. 733, l'*Epître du Pseudo-Tite* 3, 11, t. 2, p. 1143 ; 5, 1, t. 2, p. 1146, le *Roman pseudo-clémentin*, *Homélie XVI*, 19, 4, t. 2, p. 1511 ; *Homélie XVIII*, 18, 3, t. 2, p. 1543 ; *Reconnaissances III*, 23, 5, t. 2, p. 1753 ; 49, 9, p. 1771 ; *Reconnaissances IX*, 30, 4, t. 2, p. 1946. Les pages sont données en référence aux *Ecrits apocryphes chrétiens*, Bibliothèque de la Pléiade.

<sup>820</sup>Voir aussi les pages 232, l. 31-33 ; p. 233, l. 10-12, l. 29-31 qui appartiennent également à l'épisode du château Carcelois.

<sup>821</sup>*Lancelot : roman en prose du XIII<sup>e</sup> s.*, éd. A. Micha, t. 5, XCVIII, § 40.

<sup>822</sup>Voir 17, p. 389 et 31, p. 395.

Manessier (v. 32753) et l'influence de l'apocryphe est très nette dans plusieurs textes médiévaux dont *La Venjance Nostre Seigneur*, chanson de geste du XII<sup>ème</sup> siècle, le *Joseph* de Robert de Boron où Vespasien venge la mort du Christ en détruisant Jérusalem<sup>823</sup> et *L'Estoire del Saint Graal* où Vespasien, après avoir été guéri, décide aussi de partir en Judée pour venger le Christ<sup>824</sup>. Ainsi, bien souvent, lorsque la vengeance est présente, elle fait référence aux histoires narrées dans les apocryphes et se trouve donc justifiée, aussi violente soit-elle, par la volonté divine dont le héros n'est que l'exécuteur.

Louise Stephens développe aussi l'idée de la vengeance liée aux croisades où le chevalier était un agent de la vengeance divine dans la reconquête de la Terre Sainte : "A complicated web of imagery, also involving Joseph of Arimathea and Jerusalem, links the Grail and the Lance to the contemporary Crusading movement and the ideal of the knight as the agent of divine vengeance in the reconquest of the Holy Land"<sup>825</sup>. Le critique se réfère à Paule le Rider, qui, dans le *Conte du Graal*, analysait déjà la destruction du royaume de Logres par la lance comme ayant pour origine la notion de vengeance divine associée aux croisades<sup>826</sup>. Dans l'appel lancé par le pape Urbain II pour la première croisade, on remarque d'ailleurs un encouragement au combat ayant pour motif non la vaine gloire mais l'Eglise :

*"Quiconque, mû par la seule dévotion et non par le désir d'acquérir honneur ou richesse, partira pour Jérusalem en vue de libérer l'Eglise de Dieu, sera considéré comme ayant accompli ce pèlerinage en guise de pénitence. Qu'ils aillent donc au combat contre les infidèles [...] ceux-là qui jusqu'ici s'adonnaient à des guerres privées et abusives, au grand dam des fidèles. Qu'ils soient désormais des chevaliers du Christ (milites Christi) ceux-là qui n'étaient que des brigands ! Qu'ils luttent maintenant, à bon droit, contre les barbares, ceux-là qui se battaient contre leurs frères et leurs parents ! Ce sont les récompenses éternelles qu'ils vont gagner, ceux qui se faisaient mercenaires pour quelques misérables sous."<sup>827</sup>*

De même, saint Bernard, prédicateur de la deuxième croisade, alors qu'il condamnait tout homicide même en cas de légitime défense, le justifiait pourtant et le louait même s'il avait pour raison le Christ : "la mort pour le Christ - soit qu'on la subisse soit qu'on l'inflige - n'encourt aucune accusation ; elle mérite même la plus

---

<sup>823</sup>Vers 1735-38, 1766-67, 2357-58. La destruction de Jérusalem était communément interprétée au Moyen Age comme une vengeance divine. Voir l'*Histoire de la destruction de la ville de Jérusalem*, adaptation des oeuvres de Flavius Josèphe transmise sous le nom d'Hégésippe (voir *Ecrits apocryphes chrétiens, opus cit.*, t. 2, p. 358).

<sup>824</sup>Page 31 de l'édition de JP. Ponceau, 44, 16-18.

<sup>825</sup>*Opus cit.*, p. 209. Traduction personnelle : "Un ensemble complexe d'images, incluant aussi Joseph d'Armathie et Jérusalem, relie le Graal et la Lance au mouvement contemporain de croisade et à l'idéal du chevalier comme l'agent de la vengeance divine dans la reconquête de la Terre Sainte".

<sup>826</sup>L. Stephens, *opus cit.*, p. 191, P. le Rider, *Le Chevalier dans le Conte du Graal de Chrétien de Troyes*, Paris, 1978, pp. 301-324.

<sup>827</sup>Ce passage, extrait d'un rapport rédigé par Foucher de Chartres est cité par J. Flori dans *L'essor de la chevalerie (XIe-XIIe siècles)*, Genève, Droz, 1986, p. 194.

grande gloire"<sup>828</sup>. Ainsi, toute vengeance n'était pas forcément vue négativement d'autant plus que, chez Manessier, elle s'accompagne d'un miracle.

## La guérison

La vengeance n'a que des conséquences positives :

- elle guérit le Roi Pêcheur qui, apprenant l'arrivée d'un chevalier avec une tête, *se senti sains et haitiez* (v. 41880) ;
- elle amène une paix durable : après le couronnement de Perceval, il est dit qu'il maintient le pays en paix pendant sept ans et qu'il marie ses cousines (v. 42527-34).

Cette vengeance n'est donc pas destructrice comme dans certains romans, tel *Raoul de Cambrai*. De plus, l'exposition de la tête sur la tour est peut-être à analyser comme la mise en évidence d'un symbole salvateur qui rappellerait le serpent d'airain placé sur une hampe dans l'Ancien Testament, permettant de guérir ceux qui avaient été mordus par des serpents brûlants. Ainsi, la tête, à l'image du serpent, représenterait le mal vaincu faisant place à la Rédemption. Enfin, le lien entre vengeance et guérison existe déjà dans la *Vengeance du Sauveur* où la plaie de Titus est (comme la blessure du Roi Pêcheur) "indispensable au récit car elle est le ressort de la *vengeance* : c'est pour guérir son visage que Titus demande un remède à Nathan, est informé de l'existence du Christ et fait voeu de châtier les Juifs"<sup>829</sup>. Dans ce même texte, Tyrus guérit instantanément après avoir cru dans le Christ et affirmé son désir de vengeance : "si nous l'avions eu en face de nous et si nous l'avions connu, nous l'aurions vengé en exerçant une terrible vengeance ; nous aurions dû tuer ses ennemis et pendre leur corps sur un bois sec, car ils ont fait disparaître notre Seigneur, et nos yeux n'ont pas été dignes de le voir"<sup>830</sup>. Tibère guérit aussi juste après avoir vu le portrait du Seigneur, un peu comme Vespasien dans le *Roman de l'Estoire dou Graal* dont la lèpre disparaît à la vue du suaire apporté par Véronique :

Et sachiez quant il l'eut veüe

N'avoit unques la char eüe

Si saine cum adonques l'eut (v. 1681-83).

Mais la vengeance est seconde car ce n'est qu'une fois guéri qu'il se rend en Judée pour punir les coupables de la mort de Jésus et qu'il tue ainsi beaucoup de Juifs :

"Je sui ci venuz pour vengier

La mort Jhesu, qui m'a gari." (v. 1766-67).

---

<sup>828</sup>*Eloge de la Nouvelle Chevalerie, opus cit.*, § 2, p. 55.

<sup>829</sup>Introduction du texte, *Ecrits apocryphes chrétiens, opus cit.*, pp. 374-375.

<sup>830</sup>*Idem*, 8, p. 386.

D'après l'analyse de Rose Peebles sur la nature binaire et contradictoire de la lance, on peut dire que ces deux thèmes de la vengeance et de la guérison se trouvent symbolisés dans la lance, celle-ci étant à la fois l'arme vengeresse destinée à réprimer les ennemis du Christ et l'arme sacrificielle pour guérir<sup>831</sup>. De plus, Marie-Luce Chênerie écrit à propos de cet épisode miraculeux qu'il s'agit d'un "exploit libérateur opéré par l'effet inverse de l'arme chevaleresque comme puissance de mort. Nous savons qu'il sous-tend le mystère de la Lance qui saigne et du Graal, pour une adaptation laïque du mystère de la Rédemption à la chevalerie. La vertu apotropaïque du coup apparaît donc chez Manessier, qui conclut la quête du Graal"<sup>832</sup>.

L'interprétation allégorique concernant la vengeance contre Partinal permet donc de voir le chevalier comme l'instrument de Dieu. Toutefois, la totalité de l'oeuvre ne peut être analysée de façon symbolique comme la *Queste del Saint Graal* par exemple. Il reste ainsi des ambiguïtés au niveau de la structure générale et des visions différentes sur la chevalerie.

## **2- Une structure incohérente ?**

La composition de l'oeuvre est particulièrement complexe. Il est donc difficile de trouver un fil directeur à l'ensemble des épisodes, à moins que le progrès ne soit pas linéaire.

### **a) La discontinuité**

#### Des aventures de différents ordres

Il convient de classer les épisodes concernant Perceval selon qu'ils sont d'ordre spirituel, ou profane, ou les deux.

---

<sup>831</sup>R. Peebles, *The Legend of Longinus in Ecclesiastical Tradition and in English Literature, and its connection with the Grail*, Baltimore, 1911, pp. 67-68, citée par L. Stephens, *opus cit.*, p. 184.

<sup>832</sup>*Opus cit.*, p. 657.

## Les aventures spirituelles

## Les aventures profanes

### 1<sup>146</sup>- **Perceval au château du Graal** (v. 32595-33183)

. Révélation sur la Lance et le Graal :  
reliques de la Passion

. Révélation sur l'épée ayant frappé  
le Coup Dououreux  
Mission : venger le Roi Pêcheur et  
son frère en tuant Partinal  
. Révélation sur la Chapelle à la Main  
Noire où un roi tua sa mère

Mission : enlever le sortilège de la  
Chapelle.

### 12- **Perceval à la Chapelle à la Main Noire** (v. 37141-862)

L'exorcisme  
La rencontre avec le prêtre

Vengeance de Branguemore et de  
tous les chevaliers tués par la Main.

### 13- **Perceval tenté par le diable** (v. 37863-38409)

### 14- **Perceval et le chevalier de Lindesores** (v. 38410-545)

### 15- **Perceval secourt l'amie de Dodinel** (v. 38546-922)

### 16- **Visite de Perceval à Tribüet** (v. 38923-39026)

### 17- **Perceval revient à Beaurepaire** (v. 39027-359)

### 19- **Perceval et le chevalier couard** (v. 39577-969)

### 25- **Le Beau Couard devient le Beau Hardi** (v. 40975-41317)

### 26- **Perceval combat Hector** (v. 41318-606)

---

<sup>146</sup>Les chiffres sont ceux des épisodes d'après l'analyse dégagée par M.-N. Toury dans l'édition bilingue.



Apparition du Graal qui guérit

Duel chevaleresque

**27- Perceval vainc et tue Partinal**

(v. 41607-860)

**28- Dernière visite de Perceval au**

**Roi Pêcheur** (Graal profane)

(v. 41861-42101)

**29- Dernière visite de Perceval à la**

**cour d'Arthur** (v. 42102-468)

**30 Le couronnement, le règne et la mort de Perceval** (v. 42469-637)

Perceval ermite

Perceval roi

Le héros meurt saintement.

On observe une disproportion entre épisodes chevaleresques et épisodes spirituels beaucoup moins nombreux. De plus, ces derniers se situent presque tous entre le profane et le spirituel, et sont bien souvent teintés voire envahis par la vengeance. Seules les tentations semblent être bien distinguées, et encore, car dans cet épisode, Perceval émet le souhait de se venger contre le voleur de son cheval (v. 37904-11). Ainsi, le thème de la vengeance semble l'emporter sur la quête du Graal. Or le récit se complique aussi par des épisodes concernant d'autres personnages.

## Plusieurs fils narratifs

En plus de la série d'aventures consacrée à Perceval, l'oeuvre de Manessier attribue un ensemble d'aventures à Sagremor, Gauvain et Boort. Examinons la part accordée à chacun.

**Perceval****Sagremor****Gauvain****Boort**

**1-** P. au château  
du Graal  
(v. 32595-33183)

**2-** Perceval et Sagremor  
(v. 33184-757)

**3-** S. et le chevalier  
brigand (v. 33758-34080)

**4-** S. au Château  
des jeunes filles  
(v. 34081-725)

**5-** S. secourt une  
demoiselle  
(v. 34726-35050)

**6-** G. et la soeur de  
Silimac (v. 35051-299)

**7-** G. secourt Dodinel  
(v. 35300-745)

**8-** G. vainc le roi Margon  
(v. 35746-36363)

**9-** G. et la Blonde Pucelle  
(v. 36364-620)

**10-** Combat de G.  
et de Keu (v. 36621-916)

**11-** G. et Agravain  
(v. 36917-37140)

**12-** P. à la Chapelle  
de la Main Noire  
(v. 37141-862)

**13-** P. tenté par le diable  
(v. 37863-38409)

**14-** P. et le Chevalier  
de Lindesores  
(v. 38410-545)

**15-** P. secourt l'amie  
de Dodinel (v. 38546-922)

**16-** Visite de P. à  
Tribuët (v. 38923-39026)  
**17-** P. revient à  
Beaurepaire (v. 39027-359)  
**(18-** Les prisonniers  
de P. à la cour d'Arthur)<sup>147</sup>  
(v. 39360-576)  
**19-** P. et le chevalier  
couard (v. 39577-969)  
**(20-** La cour d'Arthur  
à Camaalot)  
(v. 39970-40182)

**21-** B. abandonne  
Lionel pour sauver  
une demoiselle  
(v. 40183-401)

**22-** G. secourt Lionel  
(v. 40402-513)

**23-** B. est tenté par  
le diable  
(v. 40514-624)  
**24-** B. et Lionel,  
combat et  
réconciliation  
(v. 40625-974)

**25-** Le Beau Couard  
devient le Beau Hardi  
(v. 40975-41317)  
**26-** P. combat Hector  
(v. 41318-606)  
**27-** P. vainc et tue  
Partinal (v. 41607-860)  
**28-** Dernière visite de  
P. au Roi Pêcheur  
(v. 41861-42101)

---

<sup>147</sup>Les parenthèses signifient qu'il n'est question de Perceval qu'indirectement.

29- Dernière visite de  
P. à la cour d'Arthur  
(v. 42102-468)  
30- Le couronnement,  
le règne et la mort de P.  
(v. 42469-637)

Ainsi, sur trente épisodes, environ la moitié seulement sont consacrés à Perceval, sept à Gauvain, et à peu près autant à Sagremor ou Boort. Pourtant, le *Conte du Graal* et les *Continuations* - à l'exception de la *Première* composée de plusieurs branches concernant différents personnages - ne contiennent que deux séries d'aventures dont la plus longue est réservée à Perceval et l'autre à Gauvain. La structure de Manessier est plus complexe et la plupart des aventures sont sans lien avec la quête du Graal de Perceval. Il est donc difficile de trouver une unité à tous ces épisodes. A ce sujet, la critique de Bruce est vive<sup>833</sup> : "Coming next to Manessier, we have here an even more rambling romance of adventure than in the case of Wauchier's continuation, and in a much duller style. Episodes concerning Gauvain and Sagremor, for example, that have nothing to do with the main action are introduced"<sup>834</sup>. Mais on peut opter pour une toute autre analyse en montrant qu'il s'agit de plusieurs structures qui entrent en compétition, l'oeuvre de Manessier ayant pour modèle non seulement le cycle en vers mais aussi le cycle en prose.

## Une double influence et le désir d'achèvement

A propos des éléments de structure, Louise Stephens étudie les points communs entre Manessier et les romans en prose<sup>835</sup>. Elle démontre que c'est l'ombre de la *Queste* qui justifie les digressions, cette oeuvre usant du procédé de l'entrelacement qui permet de maintenir plusieurs fils narratifs. Ainsi, Manessier retrace l'aventure de différents chevaliers pour imiter les romans en prose. Les transitions sont faites de la même manière. La façon dont il passe d'un personnage à un autre ressemble surtout au *Lancelot*.

Cependant, Louise Stephens montre aussi que le texte de Manessier n'est pas entrelacé de la même manière que le *Lancelot*. La *Continuation* est plus simple et ne possède pas autant de fils que la *Queste*. De plus, contrairement aux romans en prose, les aventures de chaque chevalier se suffisent à elles-mêmes, elles ne sont pas reliées au fil central comme dans le *Lancelot*, ni laissées en suspens pour être reprises ensuite. Il y a

---

<sup>833</sup>J. D. Bruce, *The Evolution of Arthurian Romance*, 2 vol., 1928, p. 304, cité par L. Stephens, *opus cit.*, p. 46.

<sup>834</sup>Traduction personnelle : "Arrivant à Manessier, nous avons ici un roman encore plus foisonnant d'aventures que dans le cas de la continuation de Wauchier, et écrit dans un style encore moins intéressant. On y trouve des épisodes qui n'ont aucun rapport avec l'action principale ; ceux qui concernent Gauvain et Sagremor, par exemple."

<sup>835</sup>*Opus cit.*, pp. 65-70.

quelques entrelacements à l'intérieur des épisodes mais pas d'entrelacements entre parties plus larges. Les parties sont intégrées de manière à donner une impression d'entrelacement, mais Manessier recherchait plus l'effet esthétique du procédé que l'entrelacement lui-même.

L'auteur a donc voulu imiter tout en gardant une certaine liberté, comme l'écrit Jean-Charles Payen : "Fidélité n'est pas esclavage : le projet de Manessier était peut-être de réaliser une synthèse entre les données du *Conte du Graal* et les apports du roman en prose"<sup>836</sup> encore plus en vogue à son époque que le roman de Chrétien et les deux premières *Continuations* auxquelles le texte de Manessier fait suite. En effet, alors que certains épisodes sont inspirés du cycle en vers<sup>837</sup>, d'autres le sont du cycle en prose<sup>838</sup>. Sont empruntés

- à la *Queste del Saint Graal* :

la tentation de Perceval (*Cont.*, v. 37863-38409/*Queste*, pp. 87-115),

l'abandon de L. par Boort pour sauver une demoiselle (v. 40183 ss. /pp. 175-177),

la tentation de Boort (v. 40514-624/pp. 177-178),

le combat et la réconciliation de Boort et Lionel (v. 40625-974/pp. 188-193),

la disparition du héros avec les reliques et le moniage de Perceval (v. 42555 ss. / p. 278, l. 29 - p. 279, l. 20) ;

- au *Perlesvaus* :

la transformation du chevalier couard (v. 39577-969, 40975-41317/br. IX, v. 5540-5616, pp. 241-243 de l'éd. de W. A. Nitze) ;

- au *Lancelot en prose* :

le combat entre Perceval et Hector puis leur réconciliation (v. 41358-606/t. 6, CVI, 35-46).

Quelques passages sont également ressemblants au niveau thématique, surtout :

- le sauvetage d'une jeune fille sur le point d'être violée (il est exécuté par Sagremor dans la *Continuation*, v. 34726-35044, et par Lancelot dans le roman en prose, t. 4, LXXIX, 9-14),
- la défense d'une demoiselle condamnée au bûcher après avoir été faussement accusée du meurtre de son frère (le sauveur est Gauvain dans la *Continuation*, v. 35389 ss. , et Lancelot dans l'autre oeuvre, t. 2, XLIX, 1-4 et 26-35),
- les mésaventures d'une jeune fille ayant refusé un mariage forcé (v. 35746 ss. / t. 2, XLIV, 9 ss.).

---

<sup>836</sup>"Les Continuations de Perceval", *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, t. 4/1, p. 360.

<sup>837</sup>Voir à ce sujet le tableau de la 5ème partie, pp. 337 ss.

<sup>838</sup>Voir à ce sujet C. Corley, "Manessier's continuation of *Perceval* and the prose *Lancelot* cycle", *Modern Language Review*, Cambridge, t. 81, 1986, p. 589.

Le mélange d'inspirations est parfois visible au sein d'un même épisode. Par exemple, lorsque Perceval rencontre la jeune fille de la nef, il s'agit d'une tentation comme il y en a dans le cycle en prose, mais la mention de Blanche fleur évoque le cycle en vers. En revanche, Manessier relate quelques aventures de Bohort, Lionel et Hector, personnages qui n'apparaissent ni chez Chrétien ni chez les premiers continuateurs. Malgré les ressemblances qu'il peut y avoir entre le texte de Manessier et les romans en prose, Jean Marx et Corin Corley s'accordent pour dire que le continuateur n'a pas forcément eu pour modèle direct le cycle en prose mais plutôt une source commune<sup>839</sup>. Quoi qu'il en soit, l'oeuvre de Manessier se présente comme la suite de la *Deuxième Continuation* tout en revêtant en partie la forme des romans en prose : "The final result of Manessier's attempts to combine prose and verse is a continuation which belongs physically to the verse cycle but whose narrative, presented in a superficially interlaced form, also belongs to the general tradition of the Grail, particularly as developed in the *Lancelot-Grail* cycle"<sup>840</sup>. Ainsi, à l'entrelacement des aventures s'ajoute un entrelacement des sources générateur de tensions.

Tout cela contribue à créer un "double tale" (double récit)<sup>841</sup> auquel Manessier semble proposer une double fin comme pour achever les deux cycles en une seule oeuvre. Ne peut-on penser qu'il s'agit là d'un des desseins de Manessier?

Au départ, les mystères que préservait les romans en vers sont révélés au château du Roi Pêcheur. S'ensuit l'annonce de deux nouvelles missions (tuer Partinal et enlever la malédiction de la Chapelle). Après l'exécution de chacune d'elles, Perceval revient, comme à la fin de la *Deuxième Continuation*, au château du Roi Pêcheur dont la blessure se referme. De plus, Perceval après avoir quitté le Roi Pêcheur retrouve la cour où Arthur fait raconter à ses chevaliers leurs aventures. Perceval résume donc les siennes des vers 42355 à 42421 puis toutes ces histoires sont mises par écrit et scellées :

[Et] li rois fist metre en escrit,

Si com raisons ert et droiture,

Les nons de ceus et l'aventure

Tele comme chascuns la dist ;

Et a Saleberes la fist

Li bons rois Artus en memoire

Seeler dedanz une aumaire. (v. 42422-28).

---

<sup>839</sup>J. Marx, "Etudes sur les rapports de la *Troisième Continuation* du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes avec le cycle du *Lancelot en prose* en général et la *Queste del saint Graal* en particulier", *opus cit.* , p. 476. C. Corley, *opus cit.* , voir par exemple p. 575, 586-87.

<sup>840</sup>L. Stephens, *opus cit.* , p. 71. Traduction personnelle : "Le résultat final des essais de Manessier pour combiner la prose et les vers est une continuation qui appartient physiquement au cycle en vers mais dont la narration, présentée sous une forme superficiellement entrelacée, appartient aussi à la tradition générale du Graal, particulièrement telle qu'elle est développée dans le cycle du *Lancelot-Graal*."

<sup>841</sup>*Idem*, p. 63.

Or l'exécution des deux missions, le retour au château du Graal, l'effacement de la blessure et le résumé général des aventures constituant un parchemin scellé<sup>842</sup> qui suggère l'achèvement du propre récit de Manessier, tous ces éléments semblent marquer une première fin : celle du cycle en vers. Pourtant, la *Continuation* ne s'arrête pas là : suit l'épisode intitulé "couronnement, règne et mort de Perceval" qui ressemble plus à la fin d'un roman en prose. En devenant un roi puis un ermite et enfin un saint, Perceval va bien au-delà des missions qui lui avaient été confiées par le Roi Pêcheur. La mort du héros ainsi que la montée au ciel des reliques signent la volonté de clôture définitive de Manessier qui paraît vouloir achever le cycle en prose aussi et refuse qu'il y ait une suite à la narration du Graal, comme l'auteur de la *Queste*. Marie-Noëlle Toury fait d'ailleurs remarquer que "les derniers mots de la *Queste del Saint Graal*, les *aventures del Saint Graal*, [sont] presque semblables aux derniers mots de la vie de Perceval dans la *Troisième Continuation* [*Ci gist Perceval / Le Galois, qui du Saint Graal / Les aventures acheva*], [et qu'ils] placent les aventures sur le plan spirituel et les dissocient des aventures chevaleresques"<sup>843</sup>. Or cette épitaphe ainsi que l'écrit scellé à nouveau mentionné dans les vers ultimes de l'oeuvre (v. 42662-68) sont à percevoir comme des "métaphores transparentes du rôle de l'épilogue"<sup>844</sup>. Dans l'épilogue justement, Manessier dédie son oeuvre à Jeanne de Flandre :

[...] Manessier [...],  
Qui met a chief ceste besoingne  
El non Jehanne la contesse,  
Qu'est de Flandres dame et mestresse,  
[...]  
Et por ce que tant ai apris  
De ses bonnes meurs a delivre,  
Ai en son non finé mon livre.  
El on son aiol conmença,  
Ne puis ne fu des lors en ça  
Nus hom qui la main i meist  
Ne du finner s'antremeist. (v. 42641-56).

La note 181 de l'édition indique que l'aïeul dont il est question n'est autre que Philippe de Flandre à qui Chrétien avait dédié le *Conte du Graal* (v. 13). Par cette mention, Manessier achève donc son oeuvre de la même manière que le premier romancier du Graal avait commencé la sienne. Et ce retour au texte source semble démontrer l'achèvement de l'histoire du Graal dans sa totalité, ce dernier étant d'ailleurs devenu

---

<sup>842</sup>Ce motif apparaît aussi dans la *Queste*, p. 279, l. 30 ss.

<sup>843</sup>Edition du texte, note 178, p. 659.

<sup>844</sup>M. Séguy, "Le sceau brisé. L'impossible fin de la *Troisième Continuation du Conte du Graal*", *Prologues et épilogues dans la littérature du Moyen Age. Bien dire et bien apprendre*, XIX, p. 221.

inaccessible au monde d'ici-bas. Le lecteur/auditeur assiste à la mort de Perceval, de l'écrit et à la disparition du Graal. Avant cet aboutissement, on a remarqué tout au long de l'oeuvre un mélange d'inspirations qui contribue à une structure déroutante dans laquelle se détache pourtant nettement la progression du héros.

## **b) La logique du parcours de Perceval**

Le protagoniste embrasse successivement trois états qu'il mène chacun à sa perfection.

### Le meilleur chevalier

C'est en grande partie grâce à son rôle de vengeur que le héros s'engage en tant que meilleur chevalier. Ayant "réussi" la soudure de l'épée, il est désigné, selon les propos de la nièce du Roi Pêcheur (v. 32906-9) comme celui qui devra combattre Partinal pour laver l'outrage. Perceval en fait aussitôt le serment courageux qu'il prononce devant la cour du Roi Pêcheur (v. 32941-48). Puis s'ajoute la deuxième tâche en partie vengeresse suite à un autre signe qui désigne encore Perceval comme le champion attendu. C'est ainsi que le Roi Pêcheur analyse la vision de l'arbre :

"Et quant pres de l'arbre venistes,  
Ice que nule riens veïstes  
Demostre, no voil eschiver,  
Que vos deviez eschever  
Les mervoilles de ceste terre." (v. 33007-11).

Or pour enlever le sortilège, il faut combattre la Main Noire et le Roi Pêcheur prévient du danger de la lutte :

"Mais hardiz estre covandroit,  
Qui a la main voudroit combatre ;  
Nuns ne s'i oseroit ambatre,  
Se trop n'estoit de grant prouesce." (v. 33076-79).

Perceval exécute victorieusement ces deux missions : après avoir triomphé de la Main, il tue Partinal, ce qui lui vaut une double reconnaissance. Il y a d'abord celle du vieil homme qui apparaît à la sonnerie d'une cloche et reconnaît en Perceval le meilleur chevalier car il a achevé l'aventure de la Chapelle, ce qu'aucun n'avait réussi à faire :

"Sire, bone aventure aiez,  
Conme li miaudres chevaliers  
Qui soit, de plus de trois milliers  
Qui ceanz sont venuz combatre



Por ceste grant mervoille abatre

Que vos ci achevee avez." (v. 37526-31).

La joie et l'honneur que le Roi Pêcheur manifeste à Perceval vainqueur de Partinal participent également à la glorification chevaleresque du héros maintenant appelé son ami et même son fils :

Ensi est Perceval remés

Avec le roi qui molt l'ama,

Qui ami et fil le clama ;

Molt l'enora, molt le servi,

Que molt l'avoit bien deservi. (v. 41922-26).

Le Roi Pêcheur va jusqu'à vouloir lui céder immédiatement son trône (v. 42031-34). La récompense est si grande pour un chevalier que Perceval ne peut accepter de prendre la place du roi tant que celui-ci est en vie.

Mais avant cela, entre l'exécution de chacune des deux missions, Perceval fait ses preuves en participant au tournoi. Accompagné du Chevalier Couard, il arrive "par hasard" à un château où se prépare un grand tournoi devant opposer le roi Baudemagu et les chevaliers arthuriens au roi des Cent Chevaliers et à sa troupe. Le déséquilibre entre les deux camps est signalé d'emblée par le narrateur :

Armé furent et bel et gent,

Chascuns d'aus ot [molt] vaillant gent,

Mes Bandemagu, le bon roi,

Ot meilleur gent en son conroi

Que cil des Cent Chevaliers n'a. (v. 41045-49).

Lorsque le combat s'engage, Perceval et le Chevalier Couard ne sont que spectateurs et observent effectivement la supériorité des chevaliers de Baudemagu sur ceux de l'autre roi, d'où la réflexion de Perceval :

"Compainz, se Damedex m'aït,

Ja seront cil deça vaincu,

Se par nos ne sont secoru,

Secorons les" [...] (v. 41068-71).

Ainsi, les deux compagnons décident d'intervenir en attaquant les gens de Baudemagu *Qui furent plus preu et plus fort* (v. 41077). Les personnages nommés auxquels Perceval s'affronte sont Gaheriet, un des illustres chevaliers arthuriens car le narrateur précise à son sujet : *N'i ot nul si preu fors Gauvain* (v. 41085), puis le roi Baudemagu. Perceval les abat tous les deux, ainsi que beaucoup d'autres (v. 41109-10). La défaite est cuisante pour Baudemagu et ses hommes qui étaient pourtant en position de vainqueurs avant l'arrivée du héros :

Desbaratez, maz et vaincuz,  
Vint au chastel Baudemaguz,  
Lui et les suens de maintenant ;  
Et cil les vont adés ferant  
Qui les chacent jusqu'a la porte. (v. 41239-43).

En remportant le prix du tournoi (v. 41244), Perceval renverse la situation et prouve sa supériorité sur tous les autres chevaliers.

## Un roi exemplaire

A la mort de son oncle le Roi Pêcheur, Perceval est couronné à Corbenic en présence de quatorze autres souverains. Son règne n'est que bénéfique :

Perceval remest en sa terre,  
**Set anz** la tint en pes sanz guerre  
C'onques nelui riens n'i mesfist.  
Chastiax, fortereces refist,  
N'ot voisin qui ne le doutast  
Et qui honor ne li portast.  
Ses deus cousines qu'il ama  
A molt grant honor maria. (v. 42527-34).

Le narrateur insiste à nouveau sur la durée du règne aux vers 42545-46 :

En cez **set anz** que roi regna  
Toutes cez choses acheva. (v. 42545-46).

Le *Dictionnaire des Symboles*<sup>845</sup> signale que ce chiffre "symbolise un cycle complet, une perfection dynamique [...] Sept indique le sens d'un changement après un cycle accompli et d'un renouvellement positif". En effet, il marque ici l'avènement d'une nouvelle ère où la paix succède à la violence, la restauration à la destruction, les alliances matrimoniales à la stérilité supposée du Roi Pêcheur. Le renversement est donc complet. Cependant, l'ascension personnelle de Perceval qui a atteint son apogée d'un point de vue humain ne s'arrête pas là car elle doit se poursuivre dans une dimension plus céleste.

## Un saint ermite

---

<sup>845</sup>*Opus cit.*, p. 170.

Suite au décès de son frère, Perceval devient ermite comme dans la *Queste*, après la mort de Galaad : *et si tost com il fu enfoiz, Perceval se rendi en un hermitage defors la cité, si prist dras de religion* (p. 279, l. 13-15). Il mène alors une vie sainte. Epris de l'amour de Dieu, ce que souligne l'emploi du double intensif : *Tant servi Dieu et tant l'ama* (v. 42601), et rempli de sa grâce : *il de sa grace l'esprist* (v. 42606), il est rappelé auprès de Dieu alors que son corps repose à côté du Roi Pêcheur, au *Palés Aventureus* (v. 42628) plusieurs fois mentionné dans le *Lancelot en prose*<sup>846</sup>. En revanche, c'est au *palés esperital* que Perceval est enterré dans la *Queste* (p. 279, l. 20).

Chez Manessier, la destination de l'âme et du corps est très significative de l'aspect double de Perceval à la fois chevalier en quête de vengeance et saint en quête de spiritualité, ambiguïté entraînée par deux passés : l'un qui se rattache au cycle en vers et l'autre au cycle en prose<sup>847</sup>. Le Graal lui-même, qui visite Perceval en chacun de ses états (chevalier, roi, ermite), suit son évolution puisqu'il dispense une nourriture céleste après avoir dispensé des nourritures matérielles, passant du monde profane au monde spirituel. Il y a donc une réelle progression malgré un manque de transition flagrant déjà souligné par Paul Bretel : "Le moniage de Perceval à la fin de la *Continuation de Manessier* ne me paraît guère s'inscrire dans la logique du récit, comme aurait pu l'être celui de Perceval chez Chrétien de Troyes : les rencontres du héros avec les ermites ne préparent guère, comme cela se produit dans d'autres textes, la conversation érémitique du héros : celles-ci se réduisent souvent au simple motif de l'hospitalité<sup>848</sup> [...] Même lorsqu'une conversion s'engage entre le religieux et son hôte, elle n'atteint guère les sommets [...] on ne peut pas dire qu'il ait fortement progressé sur le plan spirituel, ni que de tels épisodes préparent véritablement sa conversion. Quant à l'ermite que Perceval va rejoindre à la fin du roman, et que *De letres bien l'endocrina* (v. 42570), son rôle est certes important - comparable à celui de l'archevêque de Cantorbières auprès de Lancelot dans les dernières pages de *La Mort le roi Artu* ; mais il ne fait qu'accompagner le moniage du héros, sans l'avoir ni suscité ni préparé"<sup>849</sup>.

Cette fin abrupte peut montrer le désir d'achever à tout prix le parcours de Perceval, le menant jusqu'à sa mort, ce qu'aucun continuateur n'avait fait. Or le moniage du héros, signe de son vieillissement, était un moyen de clôture classique dans les romans du XIII<sup>e</sup> siècle que Paul Bretel appelle des "récits de non-retour, qui se terminent dans l'espace antithétique de la cour ou du château, l'ailleurs du cloître ou de la forêt, où les héros renoncent aux traits originaux de leur personnalité pour se conformer à un modèle et s'abîmer - comme l'oeuvre elle-même - dans le silence"<sup>850</sup>. On peut établir un parallèle avec les chansons de geste tout spécialement, tel *Le Moniage Guillaume* (XII<sup>e</sup> s.) où le héros, maintenant séparé de sa dame, est désireux de se retirer du monde :

---

<sup>846</sup>Voir l'édition du texte de Manessier, note 177, p. 659.

<sup>847</sup>Voir L. Stephens, *opus cit.*, par exemple pp. 64, 109, 141.

<sup>848</sup>Voir les vers 37114-17. Il y a cependant le sermon des vers 37772-37837 qui enjoint Perceval à ne plus être chevalier.

<sup>849</sup>*Opus cit.*, pp. 617-618.

<sup>850</sup>*Idem*, p. 729.

Quant morte fu Guibor o le vis cler  
Dont s'apensa Guillelmes au cort nes [...]  
Ne vorra mes au siecle converser,  
Ainz sera moines beneïz et sacrez.  
Ne sai que doie longuement deviser.  
Li quens Guillelmes ne volt plus sejourner,  
Sa terre lesse et trestot son regné,  
Guerpist Orenge, la tor et la fierté,  
Et Glorïete son palés principel  
Et Tortolose et Porpaillart sor mer ;  
A Maillefer lesse tot a garder.<sup>851</sup>

Le fait de confier à un tiers ses biens et de faire le choix de l'érémitisme après la mort d'un proche est donc commun à la vie de Perceval et de Guillaume dont la fin est aussi hagiographique :

En l'ermitage fu puis tant li sains hon  
Que li prist fin si con lisant trovon  
Et Diex mist s'ame la-sus en sa meson.  
Enco[r] a la gent de religion,  
A Saint Guillaume du Desert, i dit on.  
(l. CIV, v. 6855-59).<sup>852</sup>

Ces similitudes montrent que Manessier achève son oeuvre sur le mode épique.

Cependant, la volonté de clôture est-elle une raison suffisante pour dissiper l'incohérence restante ? Cette dernière n'aurait-elle pas pour but de soulever un problème d'opposition entre la chevalerie et le Graal au niveau des valeurs ?

### **3- Fonction guerrière et fonction spirituelle en compétition ?**

Chez Manessier, la coexistence de l'idéal chevaleresque et de l'idéal chrétien crée une grande tension particulièrement visible à travers les impératifs énoncés par l'ermite que le quêteur rencontre à partir du vers 37510.

---

<sup>851</sup>*Le Moniage Guillaume. Chanson de geste du XIIe siècle*, éd. de la réd. lgue. par N. Andrieux-Reix, Paris, Honoré Champion, 2003, laisse II, v. 45-59. Voir aussi *Le Moniage Rainouart I*, publié d'après les ms. de l'Arsenal et de Boulogne par G. A. Bertin, Paris, éd. A. et J. Picard et Cie, 1973, laisse I, v. 1-15.

<sup>852</sup>Voir aussi *Le Moniage Rainouart*, laisse XVI, v. 7458-62.

## a) Perceval applique-t-il l'enseignement religieux ?

Le discours de l'ermite dans son ensemble a pour but unique<sup>853</sup> de condamner les principes chevaleresques courtois fondés sur l'errance et la gloire qui sont à proscrire à tout prix :

"Ces alees et ces venues  
Qu'avez si longuemant tenues  
Vos covient guerpier et laisser  
Et vostre orgoil[leux] cuer plessier." (v. 37811-14).

La position est catégorique, contrairement aux dires d'un autre ermite à qui Perceval se confesse et qui ne fait que poser une limite momentanée à la chevauchée :

Et li dona en penitance  
Que jamés ne chevaucheroit  
Puis que complie passeroit,  
Que il peüst, a samedi (v. 41344-47).

Mais ici la remise en cause est totale et rend la tâche inapplicable par le chevalier qui se voit infligé comme pénitence de ne plus tuer, ce qui constitue le deuxième impératif :

Et li prodome sanz dotance  
Li ancharja sa penitence,  
Que de ce s'alast bien gardant  
Que, se n'est sus lui desfandant,  
Que jamés home n'oceïst  
Ne si grant pechié ne feïst. (v. 37853-58).

L'interdiction est donc ferme contrairement au *Didot-Perceval* où elle ne concerne que le Vendredi Saint (l. 1459-64)<sup>854</sup>, et à la *Deuxième Continuation* où l'oncle ermite, apprenant que Perceval a tué un chevalier, adoucit la condamnation par l'emploi du conditionnel :

"[Mes] il vos devoit molt desplere  
D'omes ocirre an tel maniere." (v. 24002-3).

L'ermite de la *Continuation* de Manessier est beaucoup plus catégorique. La seule exception qu'il admette s'exprime dans la proposition hypothétique : *se n'est sus lui desfandant* (v. 37856)<sup>855</sup>. Il s'agit du cas de la

---

<sup>853</sup>Camille Bozonnet souligne les nombreux manques du sermon qui est "amputé de la norme impérative transcendante qui commande en définitive toute action bonne en soi, amputé de la plupart des *impératifs hypothétiques* relatifs au champ élargi de la sexualité et compris en tant que conditions spirituelles qualifiantes [...] il n'y a pas d'interrogatoire confessionnel, pas de méthode inquisitoire pour arracher l'aveu, pas d'exhortation mortifiante ni d'éventail satisfactoire inspiré de l'exploit ascétique du cloître, excepté lors de la conversion finale de Perceval [...]" , *opus cit.* pp. 397-398.

<sup>854</sup>A rapprocher des vers 6254-60 du *Conte du Graal*.

légitime défense également envisagé dans la *Queste* où Boort interpelle ainsi le Ciel : "*Biax peres Jhesucriz, ne me soit establi a pechié se je deffent ma vie contre mon frere !*" (p. 193, l. 4-6)<sup>856</sup>.

Avec l'énoncé de ces interdits, comme l'écrit Camille Bozonnet, l'auteur "ne propose pas d'avenir à son héros. Partant, l'entreprise de Manessier voue apparemment la figure du chevalier à la vacuité, à la fois par l'abandon de son statut militaire lié à l'utilisation professionnelle d'une violence duelle - profane ou religieuse - et par l'absence de toute solution de conversion. Son action semble essentiellement soumise à une démarche de déconstruction stérile"<sup>857</sup>. En effet, l'ermite ne propose aucune orientation positive à la chevalerie qui puisse servir de modèle. C'est donc "mission impossible" pour le quêteur du Graal.

Bien que Perceval semble vouloir se conformer à ces préceptes car il se confesse et accepte la pénitence qui lui est donnée en faisant vœu de la respecter : *Perceval ce li creanta* (v. 37859), il s'avère que le héros ne tient pas longtemps sa résolution car la seule fois où il se la remémore, c'est pour s'en repentir alors qu'il vient à peine de quitter l'ermite :

"Certes mauvesemant tandroie  
Ice que li prodom m'anjoint  
Qui a Dieu s'est donnez et joint ;  
C'orendroit se savoie a cui  
Me vangeroie de l'annui  
Que cil m'a fait an larrecin,  
Qui sanz cheval et sanz roncin  
M'a laissié, ne nou sai ou querre." (v. 37904-11).

Ainsi, à la première difficulté se présentant : le vol du cheval, Perceval serait prêt à renier son vœu, lui qui avait pourtant été vivement impressionné par les propos de l'ermite d'après l'emploi de l'intensif :

Percevaux **molt** s'espouanta  
De ce qui li prodoms conta ;  
Ce que dit li ot, ot **molt** chier. (v. 37835-37).

Par la suite, Perceval rencontre le Chevalier Couard qui erre sans porter son armement de manière à ce que personne n'ose l'attaquer. Le héros condamne son refus des aventures chevaleresques et lui dit : *Toz chevaliers en avilliez* (v. 39641). On comprend cette réaction qui vise à rétablir l'ordre des choses et à défendre l'institution chevaleresque fondée sur l'aide aux faibles et à l'Eglise. D'ailleurs, lorsque le Chevalier Couard dit à Perceval qu'il n'interviendra pas en cas de conflit, ils ne tardent pas à entendre des cris

---

<sup>855</sup>Même cette raison extrême est rejetée par saint Bernard : "Il arrive cependant qu'on ne tue ni par désir de vengeance ni par orgueil de vaincre, mais parce que c'est le moyen de s'en tirer. Je ne saurais pour autant déclarer bonne même une telle victoire". (*Opus cit.* , § 2, p. 55).

<sup>856</sup>Ces exemples sont cités dans la thèse de C. Bozonnet, *opus cit.* , p. 341.

<sup>857</sup>*Opus cit.* p. 400.

(v. 39678-79), ce qui semble tout à fait providentiel. Le héros oblige le chevalier à le suivre et ce dernier perd sa couardise en allant au secours de jeunes filles puis en participant à un tournoi, et c'est ce tournoi qui pose problème sur l'assimilation de l'enseignement chrétien (même si Perceval choisit le camp des plus faibles pour les aider)<sup>858</sup>. En effet, ce genre de combat relève de la vaine gloire, valeur courtoise et non chrétienne de la chevalerie. Voici ce qu'en dit Camille Bozonnet : "Cette exaltation de la *violence sanglante* de type formulaire, qui favorise l'exploit individuel parmi le groupe afin d'en conquérir *le los et le pris*, procure à la chevalerie un cadre idéal pour orchestrer la démonstration puissante de sa force physique, de son aptitude à la *violence sanglante*"<sup>859</sup>. La présence active des deux chevaliers au tournoi va donc complètement à l'encontre de l'enseignement de l'ermite qui récusait les termes *pris* et *honor*. De plus, ils combattent aux côtés du Roi des Cent Chevaliers *Qui molt fu orgueilleus et fiers* (v. 41044), alors que, rappelons-le, l'ermite avait ordonné : *Vos covient [...] vostre orgoil[leux] cuer plessier* (v. 37813-14). Enfin, le tournoi est défini par Camille Bozonnet comme "l'incarnation absolue de la violence chevaleresque"<sup>860</sup> et cela est bien visible dans la description des actions de Perceval où s'observe la répétition de l'intensif "maint" :

**Maint** beau coup et **mainte** retraite  
 En a icelui jor randu  
 Et **maint** chevalier abatu.  
 Des chevaliers as hiaumes verz  
 Fu li prez après lui coverz ;  
 Estanduz après lui les leisse. (v. 41106-11).

Cette démultiplication de la violence, typique du motif de la mêlée<sup>861</sup>, rejoint celle du tournoi des rois Ris et Cadoalans dans la *Première Continuation* :

Tant i veïssiez assambler  
 Gens qui la terre font trambler,  
 Ferir de lances et d'espees,  
**Maint** poing, **maintes** testes colpees ;  
 Percent escus, falsent haubers ;  
 Parmi als passe fus et fers.  
**Maint** helme i veïssiez porfendre,  
 Par terre chevaliers estendre,  
 Les uns navrez, les autres mors (V. Moy. , v. 5681-89).

<sup>858</sup>Voir les vers 41068-71.

<sup>859</sup>*Opus cit.* , p. 66.

<sup>860</sup>*Opus cit.* , p. 69.

<sup>861</sup>A ce sujet, voir aussi les vers 41053-62.

Il est étrange que Manessier associe son héros à une telle fureur qui siérait mieux à d'autres chevaliers, tel Gauvain qui seul participe à un tournoi chez Chrétien. Certes, Perceval aussi y prend part dans les deux autres *Continuations* le concernant, mais l'épisode fait moins difficulté. En effet, la remise en cause complète de la chevalerie, telle qu'elle apparaît dans le sermon chez Manessier, est absente de l'oeuvre de Wauchier, et, chez Gerbert, le passage du tournoi revêt une portée morale. Il en va différemment dans le récit de Manessier où le voeu du héros de ne plus tuer n'est pas non plus respecté lorsqu'il exécute Partinal par la suite. A l'exemple de Perceval au tournoi, le Chevalier Couard en terrasse plusieurs dont Mordret, mais il ne s'attarde pas et ne cherche pas à le faire prisonnier,

Ainçois vot metre paine et cure

A los gaagnier et conquerre (v. 41118-19).

Il en vient même à éprouver une certaine jouissance au combat, le narrateur concluant :

Bien s'i est le jor esbatu

Et a mervoilles li plaisoit<sup>862</sup>

Li biau coup qu'el tornoi faisoit,

On[c] mais n'en fist tant en sa vie. (v. 41128-31).

Certes, il renie toute couardise (v. 41136). Cependant, Perceval ne lui a pas du tout transmis les principes chrétiens de la chevalerie mais bien plutôt l'appétit de la vaine gloire. Pourtant, cette étape est présentée uniquement comme étant positive et l'attitude du héros ne lui sera nullement reprochée, elle contribuera au contraire à sa gloire tout comme le meurtre de Partinal, mission imposée au quêteur du Graal, qui ne relève pas de la légitime défense mais de la vengeance et ne peut donc être exclu du péché d'homicide d'après l'ermite. Cela montre que "même lorsqu'elles sont en contradiction avec les valeurs chrétiennes, [Manessier] privilégie les valeurs féodales"<sup>863</sup>.

De plus, une question demeure : pourquoi le sermon anti-chevaleresque de l'ermite se trouve-t-il avant des épisodes où le héros ne s'y conforme guère ?

## **b) La place du sermon : un choix délibéré**

### Le constat

---

<sup>862</sup>L'amour du combat est visible au travers de ce même verbe dans *La Mort le Roi Artu* à l'annonce d'une bataille : *Cest conseil tindrent tuit a bon, car moult leur plect et atalente qu'il puissent assembler a la gent le roi Artu* (§111, p. 120, l. 16-17).

<sup>863</sup>M-N. Toury, introduction de l'édition, p. 50.



Bien que Perceval épouse le point de vue de l'ermite, il ne peut l'appliquer tout de suite. En effet, comment un chevalier pourrait-il se soumettre à l'impératif de la Nouvelle Loi de remettre son épée au fourreau ?<sup>864</sup> Le héros continue à se comporter comme un chevalier terrestre pour accomplir la quête, il venge donc et ramène la paix. Ce n'est qu'après s'être illustré comme meilleur chevalier et s'être sorti de la société en devenant ermite qu'il s'occupe de son salut en vue du Paradis. Cela était déjà présent dans la *Deuxième Continuation* où Perceval disait vouloir d'abord connaître les mystères du cortège, puis se conformer à l'enseignement de son oncle ermite pour acquérir le Paradis :

"Sire, se Damedieix m'aïst,  
Se je savoie l'achaison  
De la lance qui saine anson,  
Et dou Graal et de l'espee  
Qui ne puet estre resodee,  
Se n'est par un seul chevalier.  
Mais ne vos sai mie acointier  
Qui il est ne qui il doit estre,  
Car je n'ai pas si apris l'estre  
Come j'ancore l'aprandra[*i*].  
Et quant la verité savrai,  
Ne me voudroiz nule riens dire,  
Biaux oncles, fait il, et biau sire,  
Que je nou face a mon pooir  
Por paradis laisus avoir.  
Ce vos met bien an covenant,  
Estre l'estuet si faitemant ;  
Vóé l'ai, si nou puis laissier." (2ème Cont. v. 24012-29).

Dans ces deux *Continuations*, la quête du Graal ne correspond donc pas à celle du salut comme c'est le cas dans l'oeuvre de Gerbert. Sainteté et chevalerie se font pour ainsi dire concurrence. Mais encore plus que Wauchier, Manessier insiste sur cette tension et la place du sermon n'est sans doute pas à analyser comme une incohérence, en dépit des apparences.

## La prise de position de Manessier dans le débat contemporain

<sup>864</sup>Voir la parole du Christ à Pierre qui voulait le défendre par la force : "rengaine ton glaive ; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive" en Mat 26, 52, ou en Jn 18, 11 : "Rentre le glaive dans le fourreau. La coupe que m'a donnée le Père, ne la boirai-je pas ?"

Le conflit entre idéal chevaleresque et idéal chrétien se trouve nécessairement au coeur des romans du Graal. En effet, le quêteur doit à la fois atteindre une certaine sainteté pour mériter l'accès à la sainte relique et être le meilleur chevalier pour prouver son élection. Or il faut penser cela en référence au système médiéval des trois ordres où la chevalerie relève de la fonction guerrière et la clergie de la fonction spirituelle. Ce classement fait apparaître la distinction entre le rôle actif et le rôle contemplatif illustrés par les personnages bibliques de Marthe et Marie selon l'analyse de saint Augustin. Certains ont cherché à les unifier, d'autres à les dissocier. Qu'en est-il chez nos auteurs ?

Gerbert de Montreuil prône la fusion des deux idéaux en proposant une chevalerie céleste à l'instar de l'auteur de la *Queste del Saint Graal* dont le héros, Galaad, n'est autre qu'une "image éthérée d'un Messie, d'un Christ chevalier"<sup>865</sup>. Le *Perlesvaus* qui se présente comme une "apologie de la guerre sainte"<sup>866</sup> tente également d'unir les deux fonctions mais de manière bien différente car le militantisme l'emporte sur la contemplation et le chevalier, loin de devenir une image du chrétien combattant, est un guerrier concret, non symbolique : "Perlesvaus reconquiert par la force le château du Graal dont s'était emparé un usurpateur et il restaure la foi chrétienne les armes à la main"<sup>867</sup>. Ceci rejoint l'esprit des croisades dont la deuxième fut prêchée par saint Bernard (1090-1153) qui écrivit le *De lauda Novae Militiae* pour prôner l'alliance entre valeurs spirituelles et chevaleresques, harmonie qu'incarnaient les moines-chevaliers de l'Ordre du Temple<sup>868</sup>.

Chez Manessier, le chevalier devient ermite, mais les deux états ne vont pas de pair. Un certain nombre d'aventures se situant après le sermon montre que Perceval ne peut appliquer l'enseignement religieux tant qu'il est chevalier. Puis sa "conversion" se produit subitement et silencieusement. Seule la royauté évoquée en quelques vers sert de jonction entre sa vie chevaleresque et sa vie érémitique. Les deux fonctions restent bien dissociées. La sainteté et ses exigences imposent un choix radical comme celui que fit saint François en abandonnant son idéal de devenir chevalier pour se vouer au service de Dieu. Par la place du sermon et l'aspect abrupt de la fin hagiographique et conventionnelle qui contraste avec la plus grande partie du roman, Manessier, sans doute plus proche de l'esprit franciscain que de l'esprit cistercien, semble avoir voulu dénoncer la fusion des deux idéaux comme une utopie.

## Conclusion

L'étude de l'oeuvre permet de constater de façon évidente qu'elle est entièrement placée sous le signe du double : à la quête du Graal s'ajoute la quête de vengeance, Perceval de chevalier vengeur devient un saint

---

<sup>865</sup>J. Frappier, "Le Graal et la chevalerie", *opus cit.*, p. 195.

<sup>866</sup>*Idem*, p. 194.

<sup>867</sup>J. Frappier, "Le Graal et la chevalerie", *opus cit.*, p. 194.

<sup>868</sup>Cet ordre à la fois militaire et religieux fut fondé en 1118.

ermite, le Graal est tantôt objet magique, tantôt objet sacré, les aventures sont inspirées aussi bien des romans en prose que des romans en vers.

Face à ce mélange constant entre esprit profane et spirituel, les analyses divergent. Les uns ont tenté une interprétation allégorique qui semble justifiable pour l'épisode du meurtre de Partinal, mais non pour l'ensemble de l'oeuvre, et qui se révèle donc insuffisante à combler les failles<sup>869</sup>. D'autres ont vivement critiqué Manessier ne trouvant aucun sens à l'entrelacement et jugeant la *Continuation* comme une compilation de banalités, une suite d'aventures chevaleresques ternes où le succès vient facilement pour le héros<sup>870</sup>. Louise Stephens, plus clémente, salue la courageuse entreprise de Manessier tout en trouvant le résultat insatisfaisant : "If Manessier's romance was intended, as seems to be the case from his use of the devices of interlace illustrated above, to be a continuation of a prose and a verse romance, it is an experimental form. In some respects it is a failed experimental form, since in striving to achieve two incompatible things at once, he has succeeded in achieving either, but if it is regarded in this way it is far more interesting than a tale of Perceval padded out with digressions. Risk of failure is part of any experiment and the task with Manessier undertook is extraordinarily difficult"<sup>871</sup>. Jean-Charles Payen prononce une sentence similaire en parlant d'une "Synthèse manifestement impossible !" <sup>872</sup>

En dépit de ces points de vue où le problème de l'incohérence n'est jamais véritablement résolu par les critiques, la présente étude s'est efforcée de montrer l'intérêt et la logique de l'oeuvre par trois arguments majeurs.

Tout d'abord, derrière la structure entrelacée, se dégage une certaine progression du héros qui, de chevalier devient roi, ermite et saint. Or cette évolution va de pair avec celle du Graal. Tous deux se mystifient jusqu'à quitter la terre pour le ciel.

De plus, on peut reconnaître à Manessier le mérite d'avoir achevé la quête, bien que sa volonté de rationaliser puisse aussi décevoir. John Grigsby, défenseur de la structure adoptée par l'auteur dit à propos de ses détracteurs qu'ils sont passés à côté du but du romancier qui va au-delà de ce qu'a fait Chrétien puisqu'il clôt le *Conte du Graal*<sup>873</sup>. Or ce qui est d'autant plus remarquable est le génie qu'a Manessier pour multiplier les accomplissements. Après avoir pris le risque de révéler les mystères dès le début, sorte de première clôture, surgit

---

<sup>869</sup>Voir par exemple Ph. Salmeri, *opus cit.*

<sup>870</sup>Voir J. D. Bruce, *The Evolution of Arthurian Romance*, 2nd ed. , I, Baltimore : Johns Hopkins Univ. Press, 1928, rpt. 1958, p. 304, et P. Zumthor, *Histoire littéraire de la France médiévale*, Paris : PUF, 1954, p. 197.

<sup>871</sup>*Opus cit.* , p. 71. Traduction personnelle : "Si le roman de Manessier avait pour but d'être l'alliance d'un roman en prose et d'un roman en vers, ce qui semble être le cas d'après son utilisation de la technique de l'entrelacement illustrée ci-dessus, ce serait une forme expérimentale. Sous certains aspects, c'est une forme expérimentale ratée, parce qu'en s'efforçant de réaliser en même temps deux choses incompatibles, il n'a réussi à en réaliser aucune. Mais si elle est considérée ainsi, elle paraît beaucoup plus intéressante que l'histoire de Perceval truffée de digressions. Le risque d'échec fait partie de toute expérience et la tâche entreprise par Manessier est extrêmement difficile."

<sup>872</sup>*Opus cit.* , p. 360.

<sup>873</sup>"Heroes and their destinies in the Continuations of Chrétien's *Perceval*", *The Legacy of Chrétien de Troyes*, t. II, éd. par N. Lacy, D. Kelly et K. Busby, Amsterdam, Rodopi, 1988, p. 44.

une nouvelle intrigue autour de la vengeance qui aboutit au récit de toutes les aventures du héros fait par lui-même et scellé par le Roi Arthur. Pourtant, le narrateur poursuit en assumant plus directement les dernières années de sa vie qui sont au moins au nombre de dix-sept<sup>874</sup>, jusqu'à sa mort signant la véritable fin du roman.

L'originalité de Manessier tient aussi au fait qu'il mette à distance les modèles utilisés pour exposer sa propre opinion sur la relation entre la chevalerie et le Graal, opinion qui se révèle justement au travers de l'incohérence apparente qui est donc voulue. En effet, l'entrelacement permet à l'auteur d'exposer le point de vue profane sur la chevalerie (critique du pacifisme du Chevalier Couard, valorisation du tournoi et de la vengeance) et le point de vue religieux (condamnation catégorique de l'homicide et des valeurs courtoises) bien que celui-ci soit limité à un sermon. La spiritualité se réduit à quelques luttes intérieures parmi beaucoup d'autres combats profanes, à la rencontre d'un ou deux ermites seulement, et à la fin de vie qui s'étend sur plusieurs années mais n'occupe que peu de vers. Manessier serait donc plus du côté de la chevalerie et l'importance de la dimension épique est indéniable dans son oeuvre. Marie-Luce Chênerie analyse ainsi ce mode de clôture : "Chez les auteurs qui étaient des clercs, ces conversions finales devaient justifier le plaisir qu'ils avaient pris eux-mêmes à adapter les légendes païennes, des conduites redoutables, afin de confirmer ou d'*amender* les qualités de l'aristocratie guerrière"<sup>875</sup>. Cependant en ce qui concerne Manessier, l'explication demeure insuffisante car il n'y a pas que la fin abrupte qui pose problème, mais aussi le sermon dont la situation dans le roman sert à marquer un refus de la chevalerie céleste pour prendre le contre-pied de la *Queste del Saint Graal* qui propose une "symbiose spirituelle de la religion et de la chevalerie"<sup>876</sup>. Alors que Galaad ne change pas d'état avant d'accéder au Paradis, ici, c'est Perceval ermite et non Perceval chevalier qui devient un saint. D'ailleurs, comme le remarque Arnaud Strubel, "la conversion n'engage que l'individu, non la chevalerie céleste"<sup>877</sup>. La quête spirituelle du héros qui a lieu à la fin ne débouche pas sur la charité, il s'agit d'une quête de salut personnel uniquement. On a reproché à Manessier de n'avoir pas su ou pas pu faire la jonction entre les différentes inspirations. Mais justement, son dessein était d'aboutir non à la conciliation entre chevalerie et sainteté mais à leur dissociation concrétisée à la mort du héros par la séparation conventionnelle de l'âme et du corps.

---

<sup>874</sup>Sept ans de règne et dix ans à l'ermitage auxquels il faut ajouter le laps de temps dont la durée n'est pas précisée entre la dernière visite de Perceval chez le Roi Pêcheur et la mort de ce dernier.

<sup>875</sup>*Opus cit.*, p. 410.

<sup>876</sup>J. Frappier, "le Graal et la chevalerie, *opus cit.*", p. 123.

<sup>877</sup>*La Rose, Renart et le Graal*, Paris, Champion, 1989, p. 259.

## Cinquième partie. En quête d'unité

L'étude des *Continuations* révèle leur esprit propre, les auteurs optant pour une tonalité plutôt féerique (Wauchier), spirituelle (Gerbert) ou épique (Manessier). Cette diversité d'inspirations donne l'impression d'un ensemble hétérogène sur lequel se sont arrêtés la plupart des critiques<sup>878</sup>.

Pourtant, les *Continuations* forment aussi un tout dans lequel la quête du Graal métaphorise la recherche d'une unité à différents niveaux. Un lien doit en effet être établi entre les romans (selon l'esthétique de l'écriture continuative), entre aspiration profane et spirituelle, et enfin entre les signes (en particulier le Graal) et leurs sens. Tels semblent être les trois thèmes essentiels communs aux *Continuations de Perceval*.

### I) Le cortège, principe de l'écriture continuative

Les éléments du cortège présents dans les *Continuations de Perceval* : lance qui saigne, épée brisée<sup>879</sup> et Graal, miment chacun dans leur fonction le mouvement de l'écriture qui tend à l'unité.

#### **1- Le sang qui coule ou la reconduction de la blessure originelle jusqu'à son épanchement**

Le suivi de l'écriture de sa genèse à sa fin peut se faire à travers l'écoulement du sang qui jaillit de la lance et des plaies successives dont certaines se ressemblent.

##### **a) Premières plaies et ouverture du récit**

Dès le *Conte du Graal*, la lance du cortège est décrite comme laissant couler une goutte de sang (v. 3197-99). La *Première Continuation* indique la raison du saignement et sa durée en précisant que cette arme est celle qui a percé le Côté du Christ et que l'écoulement continuera jusqu'au Jugement Dernier :

---

<sup>878</sup>Voir A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les *Continuations de Perceval*", *Le Moyen Age*, t. 88, 1982, p. 238, note 2 dans laquelle il cite plusieurs auteurs, entre autres : P. Gallais, "Gauvain et la Pucelle de Lis", *Mélanges Delbouille*, Gembloux, 1964, t. 2, p. 207 ; F. Lot, "Les auteurs du *Conte du Graal*", *Romania*, t. 57, 1931, p. 133 ss. ; A. Micha, "Les romans du Graal", *Lumière du Graal*, sous la dir. de R. Nelli, Paris, 1951, p. 118 ss. ; W. Roach, "Les *Continuations* du *Conte du Graal*", *Les Romans du Graal dans la Littérature des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.*, Paris, 1956, et "Transformations of the Grail Theme in the First Two Continuations of the Old French Perceval", *Proceedings of the American Philosophical Society*, t. 110, 1966, p. 163 ; M. Wilmotte, *Le poème du Graal et ses auteurs*, Paris, 1930.

<sup>879</sup>L'épée brisée ne fait pas partie du cortège chez Manessier.

"C'est la lance veraïement  
 Don li filz Deu demaiemant  
 Fu el destre costé feruz  
 De ce voel bien estre creüz,  
 Que ele a **puis** sainnié **adés**,  
 Et sainnera sanz nul **relés**

**Desi qu'au jor del jugemant"** (V. c. , ms. ASP, v. 7411-17).

La permanence du saignement est exprimée par la succession de termes servant d'indicateurs temporels, et par l'emploi du verbe "saignier" au passé puis au futur. Or la lance saigne dans toutes les *Continuations*<sup>880</sup>, ce qui permet un écoulement constant de Chrétien à Manessier. Le lien entre les différents textes est donc établi par la lance "envermeillée" du cortège qui suggère une plaie initiale, celle du Christ, à laquelle renvoient d'autres plaies postérieures concernant par exemple le gardien du Graal et sa famille. Le Roi Pêcheur est infirme suite à un coup reçu entre les deux hanches au cours d'une bataille pour Chrétien (v. 3509-13) ou suite à une automutilation pour Manessier (v. 32910-16) qui ajoute une autre victime dans cette famille royale : le frère du Roi Pêcheur (v. 32871-72), alors que Chrétien mentionnait l'alitement du père (v. 6429-31). Ainsi il semblerait que ceux qui ont en leur demeure les objets signifiant les souffrances du Christ portent en leur propre corps des marques de Passion. Dans le *Conte du Graal*, l'épisode des gouttes de sang sur la neige après l'agression de l'oie par le faucon peut aussi rappeler la lance du cortège, les deux scènes étant marquées par les couleurs rouge et blanche contenues dans une rime quasi identique :

<i>La lance blanche et le fer <b>blanc</b>,</i>	<i>La jante fu navree el col,</i>
<i>S'issoit une gote de <b>sanc</b></i>	<i>Si seigna trois gotes de <b>sanc</b></i>
<i>Del fer de la lance au somet</i>	<i>Qui expandirent sor le <b>blanc</b></i>
(v. 3197-99)	(v. 4186-88).

Or Perceval contemple ce dernier tableau justement appuyé sur sa lance :

Si s'apoya desor sa lance  
 Por esgarder cele sanblance (v. 4197-98).

L'écoulement du sang se prolonge donc à travers d'autres plaies et dans différents épisodes jusqu'à Manessier, mais il s'origine dans le Côté percé du Christ qui "donne naissance au Graal et à l'écriture romanesque"<sup>881</sup>. Manessier rappelle à propos du Graal cette fonction ouvrante du sang sorti du Côté : *ce saint vaisel [...] Qui par le sanc fu aovert* (v. 32715-16), ce sang qui est sur un plan spirituel la source des

<sup>880</sup>*Première Continuation*, version moy. : 1338-40, 1399 ; version Igue. : 3786-87, 3847-48 ; *Deuxième Continuation* : v. 32406-7 ; *Continuation Gerbert* : v. 17030-31 ; *Continuation Manessier* : v. 41953-54, 42495-96. Ne sont mentionnés que les vers où la lance apparaît au sein d'un cortège et hors récit rétrospectif.

<sup>881</sup>S. Douchet, *Logiques du continu et du discontinu. Espace, corps et écriture romanesque dans les "Continuations" du "Conte du Graal" (1190-1240)*, thèse de Doctorat soutenue à Paris IV, le 27 nov. 2004, p. 484.

sacrements donnant vie aux fidèles et sur un plan scripturaire, la source du récit donnant vie à l'écriture. De ce point de départ jusqu'à l'achèvement de la quête, le travail du continuateur consiste à laisser ouvert le récit pour poursuivre, d'où le maintien de l'écoulement du sang à travers la lance du cortège et la prolifération d'autres plaies au fil des textes.

## **b) Blessures et vengeances successives**

### La Première Continuation

L'épisode de Caradué qui se situe dans la branche trois accumule de façon exemplaire vengeances et blessures auxquelles un terme n'est jamais réellement mis puisque chaque tentative de guérison n'est qu'imparfaite. Il s'agit d'un enchaînement de rebondissements constants où les failles ne sont toujours que partiellement comblées, celles-ci permettant la relance du récit.

L'histoire commence ainsi : l'enchanteur Eliavrés, s'étant épris d'Ysaive de Carahés, nièce d'Arthur, fait s'accoupler le roi Caradué son époux avec une levrette, une truie puis une jument pour avoir pendant ce temps une relation avec Ysaive, d'où la naissance d'un fils qui se nomme aussi Caradué. Il s'agit de la faute initiale, cause de multiples péripéties à venir.

Les années passent, Caradué grandit, et après son adoubement par Arthur, Eliavrés fait son apparition à la cour et lance un défi. S'il arrive à remettre sa tête après avoir été décapité par un chevalier, ce dernier recevra le même coup au bout d'un an :

"Rois, je vos di tot a estroz  
Que s'il a çaiens cevalier  
Qui me puist la teste trecier  
A un seul cop de ceste espee,  
Et se je puis de la colee,  
Enprés resaner ne garir,  
Seürs puet estre sans faillir  
D'ui en un an autel reprendre  
La colee, s'il l'ose atendre". (V. courte, ms. L, v. 2264-72)<sup>882</sup>.

Caradué décide de relever le défi : il décapite Eliavrés qui parvient à remettre sa tête :

Cil fiert si vigerusement  
Que la teste voler li fist  
Enmi la sale, et cil la prist

---

<sup>882</sup>Toutes les citations concernant cet épisode sont empruntées à la version courte, ms. L.

Par les ceveus a ses deus mains  
Ausi con s'il fust trestoz sains,  
Si la rejoint en es le pas. (v. 2308-13).

Bien que cette première "réparation" semble parfaite, elle est suivie du dévoilement d'une autre faille, entraînant elle-même une série de vengeances et de blessures. En effet, juste un an après la décapitation, le laps de temps laissé par Eliavrés pour rendre le coup arrive à son terme, c'est pourquoi la Cour se réunit à nouveau à la Pentecôte. Reconnaisant en Caradué son fils, Eliavrés décide de l'épargner et lui révèle la vérité sur sa naissance ainsi que la supercherie dont fut victime l'époux légitime<sup>883</sup>. Or "le récit qui a remplacé la décollation met en scène un manque si torturant que Carados n'aura de cesse qu'il ne se comble dans une vengeance réparatrice"<sup>884</sup>.

Après avoir récusé la révélation et traité Eliavrés de menteur<sup>885</sup>, Caradué apprend pourtant à son tour la nouvelle à celui qu'il croyait être son père : "*vostres fius ne sui jo pas [...] di verité*" (v. 2503-5). Sur le conseil de son "fils", le roi enferme sa dame dans une tour pour la punir.

Cependant, cela n'empêche pas Eliavrés de venir voir son amante. Le découvrant, le mari d'Ysaive fait alors subir à Eliavrés exactement la même humiliation dont il avait été victime en faisant s'accoupler l'enchanteur avec une levrette, une truie et une jument, selon la suggestion du fils.

Suite à cela, Eliavrés, d'accord avec la reine, veut punir sa progéniture. Il s'agit de la troisième vengeance. "Tout se passe comme si la faute originelle, la faille qui marque de façon indélébile, le récit de la naissance, avait induit une économie narrative qui ne peut trouver de butée d'arrêt : de vengeance en vengeance, de corps en corps, de récit en récit, la blessure initiale migre sans fin"<sup>886</sup>. Un serpent devra s'enrouler autour du bras de Caradué et sucer son sang pendant deux ans après quoi il mourra :

"Et li serpens le saisira  
Au bras tot entor par le cote,  
La cars devenra noire et morte,  
Car tot le sanc li sucera,  
Que deus ans vivre ne porra." (v. 2622-26).

Après cette réalisation, n'ayant que peu de temps à vivre, Caradué mène une vie errante et se confesse d'avoir porté préjudice à ses parents.

On entre alors dans une phase "réparatrice" même si cette dernière n'est jamais véritablement achevée. Cadore de Cornouailles, compagnon d'armes de Caradué part à sa recherche. Pris de pitié par l'état dans lequel

---

<sup>883</sup>Voir les vers 2444-45 et 2450-69.

<sup>884</sup>A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *opus cit.*, p. 241.

<sup>885</sup>Voir les vers 2446-49 et 2470-75.

<sup>886</sup>A. Leupin, *opus cit.*, pp. 241-42.



il le trouve et la mort lente qu'il subit : "*cel serpent [...] Qui vos ocist et amaigroie*" (v. 2697-98), il va trouver Ysaive qui regrette à son tour (v. 2740-46). Eliavrés fournit la "solution miracle" (v. 2754-80) qui consiste à remplir deux cuves :

- une cuve de vin dans laquelle doit se plonger Caradué
- une cuve de lait dans laquelle doit s'immerger une jeune fille qui présentera son sein au serpent pour l'attirer vers elle.

Il s'agit donc d'un faux remède : incapable de faire disparaître le mal (comme tous les procédés magiques), il ne peut aboutir qu'à un transfert de la blessure :

Le bras qui est et ses et pers,  
U n'a que les os et les ners,  
Tot maintenant le guerpiroit  
Et a la mamele sauroit ;  
Si poroit cil encor garir  
Que li d'iables fait langir." (v. 2775-80).

Ainsi, "la faille, une nouvelle fois, ne peut se combler que d'un *déplacement* migratoire, et non d'un effacement radical"<sup>887</sup>. Guignier, soeur de Cador, accepte de se sacrifier par amour pour Caradué. De manière à faire sortir le serpent du corps de ce dernier, Guignier s'adresse à la bête en des termes qui rappellent les séances d'exorcisme conjurant le démon de quitter l'âme du possédé :

"Serpent, sans plus atendre  
Lai Caradué, jel te comant  
De par Diu le haut roi puisant  
Qui fist canc'a et sus et jus." (v. 2830-33).

On retrouve l'emploi de l'apostrophe, de l'impératif et du verbe commander, l'ordre de partir et l'invocation du nom de Dieu servant d'autorité.

Durant la migration de l'animal, Cador tue le serpent mais en même temps, il tranche l'extrémité du mamelon de sa soeur :

Ferir cuida trestot de plain  
Le serpent, si fiert sa sereur,  
Si qu'il li trence desus l'eur  
De la cuve le boutounet  
De la mame[le] par somet.  
Li serpens jus a terre vint

---

<sup>887</sup>A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *opus cit.* , p. 242.

Entre les cuves et si tint  
Le pomelet entre ses dens,  
Et Cador qui ne fu pas lens  
L'a maintenant tot detrencié ;  
Son compagnon en a vengié. (v. 2842-52).

L'ennemi est donc mis en pièces et Caradué est délivré. Cependant, son état nécessite une convalescence qui ne parviendra pas à effacer complètement la morsure :

Et Caradué bagne et sejourne  
Tant c'a garison toz retourne  
De son bras et de son malage.  
Molt en amende et asouuage,  
Mais tos jors i ot enfleüre. (v. 2855-59).

La trace de sa blessure perdure et reste pour toujours gravée en son nom puisqu'il est maintenant appelé "Caradué au Court Bras" :

Ainc puis ne pot garir si bien  
Del bras qu'il ne l'eüst plus gros  
De l'autre, assez bien dire l'os ;  
Por ç'ot non Caradués Briesbras (v. 2870-73).

Son père étant mort, Caradué devient roi et épouse Guignier. A son tour, Caradué guérit le sein de son épouse grâce à l'écu à la boucle merveilleuse dont l'or est capable de reformer la partie manquante d'un membre selon les dires d'Aalardin du Lac qui lui en fait don :

"S'uns cevaliers avoit trencié  
Del nes tot, hors l'une moitié,  
De l'or i meist autretant,  
Si prenderoit tot maintenant." (v. 3051-54).

En effet, lorsque Caradué applique l'écu sur la plaie de son amie :

Li ors s'ajoinst de maintenant  
Et fu tot d'autretel samblant  
Come l'autre mamele estoit. (v. 3077-79).

Mais Caradué lui impose de garder ce secret (v. 3082-90) et malgré la guérison de Guignier, un bandage est nécessaire pour voiler la trace qui demeure à jamais :

"Parmi le pis vos benderés  
D'unes bendes que vos ferés,  
Que ja maistrese ne pucele  
Que vos aiés, ne damoisele,  
Ne vos voie por riens bender  
Ne au cocier ne au lever." (v. 3095-3100).

Ainsi, "le corps de Guignier porte la trace d'un manque dont l'origine remonte à la naissance honteuse de son ami [...] la faille dans l'espace signifiant du récit, institue une migration circulaire et sans fin"<sup>888</sup>.

Quant à la *Deuxième Continuation*, elle n'offre pas d'exemples particuliers d'enchaînements de blessures et de guérisons. Wauchier de Denain n'emploie pas vraiment d'images corporelles significatives, à l'inverse des autres continuateurs.

## La Continuation de Gerbert

Dans cette oeuvre, blessures et guérisons tiennent une place importante, essentiellement à travers les chevaliers de la sorcière et Mordrain dont les corps sont soumis à un pouvoir surnaturel explicitant l'esthétique de l'écriture continuative.

Le texte mentionne en premier lieu les chevaliers de la sorcière qui attaquent chaque jour Gornemant et ses fils. Le caractère réitéré de l'assaut est souligné par la répétition des termes "chascun jor"<sup>889</sup> et du préfixe "re"<sup>890</sup> dans le discours explicatif adressé par Gornemant à Perceval (v. 5034-83). Le lendemain, Perceval participe au combat dans le but de *detrenchier* (v. 5336) les quarante chevaliers. En effet, beaucoup sont mis en morceaux. En tout cas, tous sont tués (v. 5375). Pourtant, les deux derniers à être tués s'écrient :

"Ha ! Perchevaus, ne vous i vaut  
Que demain revenra l'asaut :  
Por noient estes travailliez.  
Demain, ains que vous esveilliez,  
Serons tot ensamble al chastel  
Por recomenchier le cembel ;  
De ce soiez tot asseür." (v. 5355-61).

Et Gornemant et ses fils de renchérir ensuite :

---

<sup>888</sup>A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *opus cit.* , p. 243.

<sup>889</sup>Voir les vers 5040, 5047, 5050 (*Chascun matin*) et 5057.

<sup>890</sup>Voir les verbes *repaïrons* (v. 5063), *remanoir* (v. 5064), *retrovons* (v. 5067), *recomenciez* (v. 5068) et *retroverons* (v. 5077).

"Bien en avez oï l'affaire  
As deus chevaliers **romancier**.  
Demain ert a **recomencier**  
Vers als l'estors et li cembiaus." (v. 5392-95).

Or la présence de cette rime *romancier / recomencier* exprime tout à fait le travail du continuateur qui consiste à recommencer sans cesse pour permettre une suite. Sébastien Douchet voit dans cette rime la mise en abîme du récit romanesque. Celui-ci "naît d'un mouvement perpétuel qui fait alterner plaie et cicatrisation, continuité et discontiuité"<sup>891</sup>. Le continuateur se livre donc au même jeu que la sorcière qui ressuscite quotidiennement les chevaliers avec l'aide des barisels<sup>892</sup>. Elle-même explique à Perceval qu'elle fait tout cela sur l'ordre du Roi de la "Gaste Chité" :

"Or vous ai les veritez dites  
Por coi li tyrans soudomites  
Me fist cha venir et torner,  
Por che qu'il voloit destorner  
Que du Graal rien ne seüsses." (v. 5715-19).

Ces propos signent donc le refus que la quête soit achevée par Perceval, à l'image du continuateur pour qui la clôture du récit sur le Graal est rendue inaccessible. A son tour, après avoir décapité la sorcière (v. 5738-39) et les six chevaliers ressuscités par elle (v. 5740-64), Perceval s'empare des barisels et les essaye sur un chevalier qu'il parvient à ranimer (v. 5809-11) avant de le décapiter à nouveau (v. 5870). Le héros expérimente donc lui-même le pouvoir du narrateur de faire naître et mourir cycliquement. Perceval se sert ensuite des barisels pour guérir ses propres blessures (v. 5876-89) puis celles de Gornemant et de ses fils :

N'orent plaie qui ne soit saine,  
Ne sentent dolor ne **tristreche** ;  
Adont comenche la **leeche**. (v. 6024-26).

La rime *tristreche / leeche* est reprise chez Manessier lors de la guérison du Roi Pêcheur qui affirme :

"Mes or est tote ma **tristece**  
Et mon duel torné a **leece**" (v. 41903-4).

De plus, la terre de Gornemant a aussi été dévastée (v. 4913-17) et le Roi Pêcheur manifeste la même joie que lui à l'arrivée de l'objet guérisseur, les barisels pour l'un (v. 5976-79), la tête de son ennemi pour l'autre (v. 41872-78). Or le pouvoir des barisels peut être mis en parallèle avec le Graal rédempteur, c'est pourquoi

---

<sup>891</sup>*Opus cit.* p. 484.

<sup>892</sup>Le récit de la guérison des chevaliers a lieu à partir du vers 5602.

Sébastien Douchet dit à propos des chevaliers de la sorcière que leurs blessures se referment et se rouvrent "dans un cycle qui a pour origine directe le Graal et ses avatars"<sup>893</sup>.

Les plaies de Mordrain relèvent aussi de la merveille, ce qui est très explicite dans les vers 10496 à 10507 faisant suite au récit du combat qui eut lieu à l'époque de Joseph d'Armathie entre les deux rois, Crudel et Mordrain, à propos duquel il est dit :

"De sanc furent toutes vermeilles  
Ses plaies. Or oiez **merveilles**,  
Que il ne s'en doloit de rien,  
Et ses armes, ce sachiez bien,  
Ne furent perchies ne routes ;  
Et ses gens dont i ot grans routes  
**S'esmerveillierent** de tel oeuvre  
Que nus en ses armes ne trove  
Pertruis ne nul trencheüre  
Par coi il eüst blecheüre.  
Tout ensi fu li rois navrez."

Un ange révéla ensuite à Mordrain le renouvellement constant de ses blessures :

"Toz les jors que tu as a vivre  
En seront tes plaies noveles" (v. 10540-41).

Or, depuis trois cents ans (v. 10557-58), Mordrain attend la venue du chevalier capable de le guérir. Ainsi, le corps blessé de Mordrain qui est alité (v. 10291) renvoie au corps blessé du Roi Pêcheur et de son père, mais aussi au Corps blessé du Christ (également roi) car on relève plusieurs similitudes. Mordrain est, à l'image du Christ, entièrement couvert de plaies. Ceci apparaît dans le récit fait par le moine (v. 10490-92) puis dans la vision de Perceval à l'intérieur de la chapelle :

[...] ot tot plaié le cors,  
Et bras et chief, c'est mes recors,  
Et tot le visage ensemment (v. 10313-15).

Le texte insiste également sur le renouvellement des plaies mentionné non seulement dans la révélation de l'ange à Mordrain mais aussi dans la description du personnage tel qu'il est vu par le héros :

Ausi que tot novelement  
Estoient ses plaies vermeilles (v. 10316-17).

---

<sup>893</sup>*Opus cit.* p. 483.

Cela implique un épanchement continu du sang à la manière de la lance du cortège qui saigne toujours depuis l'ouverture faite au Côté du Christ. Tout se passe un peu comme si Mordrain revivait le Sacrifice du Christ en sa propre chair, lui qui est d'ailleurs enveloppé de draps blancs<sup>894</sup>, sorte de linceul ? La plaie initiale du Christ se renouvelle donc à travers le Roi Pêcheur ou son père, mais aussi Mordrain chez Gerbert, ce qui permet de la maintenir toujours ouverte et de prolonger l'écoulement du sang de manière à poursuivre le récit.

## La Continuation de Manessier

Le cycle de la vengeance et la multiplication des blessures occupent une place prépondérante chez Manessier dès le discours d'ouverture du Roi Pêcheur qui débute par la première plaie : celle du **Christ blessé au Côté par la lance** de Longin :

"Li sans precieus qui se lance  
Dou fer qui est desus la lance,  
Qui si est tres bel et tres blanc,  
Ce est li sains precieus senc  
Qui dou costé Dieu descendi  
Quant Longis dou fer lou feri." (v. 32663-68).

Puis il est fait mention d'un deuxième coup qui ouvre le cycle de la vengeance, il s'agit de **Goondésert fendu en deux par l'épée** "*dont li cox mortex / Fu faiz*" (v. 32821-22). Ce coup mortel fut donné par le neveu d'Espinogrès pour venger son oncle mis en déroute par Goondésert :

"Cil li ot fait promesse et veu  
Que mon frere ocirroit lou jor" (v. 32842-43), dit le Roi Pêcheur. En effet, il ne tarda pas à mettre sa promesse à exécution :

"De l'espee qu'il tenoit traite  
Amont parmi lou chief feri  
Mon frere, que plus n'atendi.  
Trestot lou fandi contreval  
Desci es arçons dou cheval." (v. 32868-72).

Or ce coup entraîna la troisième blessure mentionnée dans le discours : l'**automutilation du Roi Pêcheur** qui, de chagrin, se trancha les nerfs des cuisses avec les morceaux de l'épée ayant tué son frère, comme il l'avoue lui-même :

---

<sup>894</sup>Voir les vers 10219 et 10327.

"Et **je**, qui de duel **me** desvoie,  
Pris les pieces que **me** randi  
ne onques plus n'i atendi,  
Parmi les cuisses an travers  
**M'**an ferì, si que toz les ners  
An tranchai, et sanz nul cuidier  
Ne **me** poi onques puis aidier." (v. 32910-16).

La répétition des pronoms de la première personne insiste sur la propre responsabilité du roi dans cet acte. A son tour, le Roi Pêcheur lance un appel à la vengeance :

"Ne jamés ne m'an aiderai  
Tant que de cel vangiez serai,  
Qui an traïsons, conme faux,  
Ocist lou meïllor des vasaux  
Qui fust nez, biaux tres doz amis,  
Puis que Diex fu an la croiz mis." (v. 32917-22).

Ce dernier vers fait référence à la première victime évoquée dans le récit : le Christ, dont la mise à mort est ici encore posée comme l'acte originel.

Vient ensuite l'explication de la Chapelle à la Main Noire avec la révélation d'une quatrième blessure : la **décapitation de Brangemore de Cornouailles** par son fils,

le roi Pinogrés :

"Plus n'i fu, illueques morut,  
Car Pinogrés i acorut,  
Son filz, qui lou chief li copa,  
Dont trop malemant s'ancorpa." (v. 33037-40).

Depuis ce jour, la Main a déjà fait quatre mille victimes, preuve qu'une mort peut en engendrer beaucoup d'autres, presque indéfiniment :

"Onques puis nul jor ne passa  
N'i fust ocis un chevalier.  
Puis an sont mort quatre millier  
Par la main qui les devancist" (v. 33044-47).

Ces quatre blessures vont tenir le lecteur-auditeur en haleine durant la quasi totalité du récit car Perceval n'exécute les vengeance correspondantes que vers la fin des aventures formant ainsi une sorte de boucle après laquelle le narrateur "s'essouffle" et précipite l'achèvement ultime du texte. Entre temps,

l'enchaînement de violences visible dès le début se prolonge dans la suite de l'oeuvre à travers d'autres personnages.

Nombre de chevaliers subissent des blessures souvent mutilantes et dont certaines ressemblent à celles évoquées dans le discours initial du Roi Pêcheur :

- Les plaies faites au côté comme pour le Christ :

Perceval à des chevaliers violeurs :

Jusqu'au cuer fait le fer venir (v. 33418),

La lance parmi les costez

Li passa [...] (v. 33426-27).

L'un d'eux à Sagremor :

[...] la lance au fer d'acier

Li passe parmi lou costez (v. 34776-77).

Cette blessure est rappelée au vers 35044 : *la plaie dou costé*.

- Les adversaires fendus en deux comme Goondésert :

Perceval à l'un des chevaliers violeurs :

Au chevalier un cop rua

A la traverse, si l'ataint

Antre lou braier et lou ceint

[...] an deus tronçons lou copa.

Einsint a ce cop li chaï,

La partie desus chaï

Et l'autre remest es estriers. (v. 33552-61).

Sagremor à des paysans :

Lou premier fiert si qu'i[] le fant

Dou chief deci an la ceinture. (v. 33884-85).

[...] an deus moitez l'a tronçoné (v. 33904).

- Cuisses ou hanches atteintes comme celles du Roi Pêcheur :

Le héros à cause d'un des chevaliers violeurs :

[...] il ot une plaie an la cuisse (v. 33571).

Sagremor à un paysan :

Cope la cuisse atout la hanche (v. 33887).



Un serviteur au héros :

Sur la hanche fiert Perceval (v. 39897).

Calogrenant à Lionel :

Li brans encontreval glaçoie

Par devers la senestre hanche (v. 40768-69).

- Personnages décapités comme Brangemore :

Perceval à l'un des chevaliers violeurs :

Fiert si lou premier de l'espee

Qu'i[[ ] li a la teste copee (v. 33527-28).

Sagremor à l'un des chevaliers violeurs :

[...] si le fiert de l'espee

Que la teste li a copee (v. 34779-80).

Perceval à Partinal :

Lors le fiert tel cop que le chief

Li a tantost sevré dou bu. (v. 41832-33).<sup>895</sup>

La violence est très ritualisée de par son caractère répétitif et souvent similaire. Chez Manessier, les blessures inondent le texte au point de lui fournir sa structure, le transformant ainsi en "un véritable corps romanesque traité comme le sont les corps des chevaliers"<sup>896</sup> puisque "l'ouverture d'une plaie dans le corps du héros permet une disjonction narrative et l'ouverture du récit vers d'autres ouvertures : de même que la plaie vivifiante du Christ ouvre aux aventures du Graal, les blessures des héros ouvrent au récit des possibles narratifs qui permettent à la *Continuation* de se poursuivre et de se structurer. Le retour sur scène du héros correspond alors à une double suture : suture de sa plaie qui est cicatrisée, suture du récit qui reprend le fil inachevé de ses aventures"<sup>897</sup>. L'auteur indique clairement la structure entrelacée de son récit en utilisant le motif de la blessure et de la guérison à chaque changement de fil narratif.

- S'intéressant d'abord à Perceval qui, après avoir rencontré Sagremor, se trouve engagé dans une aventure où il est blessé et donc obligé de rester allongé pendant un mois, le narrateur suit les aventures de Sagremor :

[...] si jut ainsi

Un mois, que de leanz n'issi

---

<sup>895</sup>Quelques-uns de ces exemples n'appartiennent pas aux aventures consacrées à Perceval. On remarque que plusieurs citations concernent des chevaliers violentant des jeunes filles.

<sup>896</sup>S. Douchet, *opus cit.*, p. 484.

<sup>897</sup>S. Douchet, *opus cit.*, pp. 488-89.

Ainz que sa plaie fust garie.

De Sagremor est droiz que die (v. 33755-58).

- Ce dernier devant à son tour rester dans un château pour y être soigné, il est alors question de Gauvain :

Mais ci de monseignor Gauvain

Un petitet vos conterons

Et de Sagremor vos lerons,

Qui malades se jut adés [...]

Mais bien retournerons arier

Quant tens sera dou repairier.

Ici vos dirons sans desroi

De Gauvain lou neveu lou roi

Ice qu'an l'estore trovomes,

Ja autre chose n'i metromes. (v. 35036-50).

- Puis on observe un retour aux aventures de Perceval dont la convalescence est rappelée et la guérison annoncée :

Ici de Gauvain vos lairons

Et de Perceval vos dirons,

Qui ou chastel don vos avez

Oï, ainsins con vos savez,

Jut malades quant il rescost

La pucelle [...] (v. 37141-46)

[...] ainz que passerent sis semeines,

Furent totes ses plaies saines (v. 37153-54).

- Après un certain nombre d'aventures consacrées à Perceval<sup>898</sup> qui doit à nouveau rester alité, cette fois-ci pour une durée de deux mois, double de la première :

Laienz jut deus mois toz entiers,

Molt ot grant paine endementiers

Qu[e] il jut en sa maladie (v. 39967-69),

on apprend que Sagremor est maintenant guéri<sup>899</sup> :

---

<sup>898</sup>Celles-ci sont cependant interrompues durant un épisode qui retrace l'arrivée des prisonniers du héros à la cour d'Arthur. Voir les vers 39360-63 et 39573- 77.

<sup>899</sup>Sa convalescence avait été rappelée au vers 38842.

Or est il droiz que l'en vos die  
De Sagremor le Desreé,  
Qui au chastel fu areé, [...]  
Toz fu gariz et respassez  
Des granz maux qu'il avoit assez. (v. 39970-76).

Or Sagremor nous amène à la Cour ; il est alors question des chevaliers arthuriens qui se mettent en quête de Perceval. Puis on suit les aventures de l'un d'eux : Bohort avec son frère Lionel au milieu desquels Gauvain apparaît (v. 40403).

- Enfin, le récit revient à Perceval qui est guéri, et jusqu'à la fin, il ne sera plus question que de lui :

Ici elués d'aus<sup>900</sup> vos lairons  
Et de Perceval vos dirons,  
Qui ou chastel jut longuement  
Malades, ainsi faitement  
Com vos arriere oï avez.  
Quant gariz fu et respassez (v. 40975-80).

Ainsi blessures et guérisons s'enchaînent de façon continue dans tout le roman, jusqu'à "saturation"<sup>901</sup>, celle-ci se traduisant par une phase ultime de guérisons, figure d'achèvement.

Chacune des quatre plaies mentionnées chez Manessier dans le discours inaugural du Roi Pêcheur est refermée dans la suite du texte selon une disposition différente formant avec le début une structure en chiasme (abcd / dbca) dans laquelle la blessure du Christ tient lieu de cadre puisqu'elle est la première à être mentionnée et la dernière à être "effacée".

---

<sup>900</sup>Il s'agit de Bohort et Lionel.

<sup>901</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, opus cit. , p. 317.

Ordre d'apparition des plaies :

a- Côté du Christ ouvert par la lance  
(v. 32657 ss.).

b- Goondésert tué par Partinal  
(v. 32819 ss.).

c- Roi Pêcheur infirme  
(v. 32910 ss.).

d- Branguemore assassinée dans la  
Chapelle (v. 33029 ss.).

Ordre d'apparition de leur cicatrisation :

d- Fin du sortilège de la Chapelle  
(v. 37538-53).

b- Goondésert vengé par l'exécution de  
Partinal (v. 41832 ss.).

c- Roi Pêcheur guéri (il peut marcher,  
v. 41878-82).

a- Le saignement de la lance du cortège  
n'est plus mentionné lorsque celle-ci suit  
Perceval à l'ermitage (v. 42561)  
et lorsqu'elle monte au ciel (v. 42618),  
comme si la plaie du Christ s'était  
refermée. D'ailleurs, même la lance,  
cause et signe de la blessure n'est plus  
visible sur terre.

Les quatre blessures primordiales sont donc "réparées". Cependant, suite à ces guérisons successives, la mort fait son apparition.

On observe en effet une accumulation de décès vers la fin du texte, après le meurtre de Partinal pour venger Goondésert. Trois personnes de la même famille meurent en l'espace de moins de cent cinquante vers, à commencer par le Roi Pêcheur. Il décède peu après sa guérison car, quand Perceval quitte ce dernier, il n'a le temps de vivre qu'une seule aventure : en se dirigeant vers la Cour, il combat six chevaliers, puis parvenu à la Cour et dès le huitième jour des festivités (v. 42435), une jeune fille lui apprend la mort de son oncle (v. 42453-54). Dans la *Continuation* de Gerbert et à l'instar de la *Queste del Saint Graal*, la mort de Mordrain, image du Roi Pêcheur est prédite en même temps que sa guérison :

"Et si te di unes noveles  
Que tu ja ne respasseras,  
Ne jamais ne trespaseras  
De cest siecle, ensi avenra,  
Devant a che que cil venra  
Ki vrais chevaliers ert clamez,

Et de Jesu Crist tant amez  
Qu'il ert sanz pechié, vrais confés ;  
Dont serez deschargiez du fes,  
Et morrez entre ses deus bras" (v. 10540-51).<sup>902</sup>

Si les plaies permettent le renouvellement et le maintien de la vie au-delà de toute espérance (l'âge de Mordrain est supérieur à trois cents ans), *a contrario*, la guérison est indissociable de la mort. Chez Manessier, le rétablissement du Roi Pêcheur entraîne même une série de morts : au vers 42548, Perceval apprend le décès d'un deuxième membre de sa famille, à savoir son frère Agloval, un peu moins d'une centaine de vers après avoir été informé de celle de son oncle, le Roi Pêcheur. Puis c'est le héros lui-même qui finit par mourir au vers 42601, soit cinquante-trois vers plus loin seulement. La montée au Ciel de Perceval est analysée par Sébastien Douchet comme un passage à un mouvement ascendant alors qu'avant son "nom renvoyait à la discontinuité du corps souffrant du Christ [*perce*] et à un mouvement descendant [*val*]"<sup>903</sup>.

Or la fermeture des plaies entraîne non seulement la mort des protagonistes mais aussi celle du récit. C'est ce que montre la pensée de Perceval à propos de Mordrain dans la *Continuation* de Gerbert :

Et molt li poise de grant fin  
De che que il n'a **trait a fin**  
**L'aventure et gari le roi.** (v. 10571-73).

Ainsi, guérir les corps et mettre un terme aux aventures vont de pair. Chez Manessier, après le rétablissement puis la mort du Roi Pêcheur, Perceval devient roi et maintient le pays en paix durant ses sept années de règne (v. 42527-29). Or la paix implique l'absence de combats et de blessures, ne laissant pas au récit la possibilité de se développer, raison pour laquelle la narration des sept années se réduit à vingt vers (v. 42527-46) dont le dernier se termine par le verbe "achever". D'ailleurs, Perceval se retire ensuite dans un ermitage (v. 42554 ss.) ce qui peut être analysé comme une première mort symbolique du héros qui refuse dorénavant les aventures chevaleresques. En l'absence de ces dernières, le récit tend inévitablement à sa fin : il ne consacre plus que quelques vers à une dizaine d'années (v. 42585) puis s'achève avec la mention du parchemin scellé riche en symboles. Sébastien Douchet y voit une image de la "peau morte", le mot *pel* (peau) étant d'ailleurs en ancien français une "appellation métonymique du parchemin et du récit inscrit sur le parchemin"<sup>904</sup>.

---

<sup>902</sup>En ce qui concerne la *Queste del Saint Graal*, voir p. 85, l. 31 - p. 86, l. 3 : "tu ne morras jusqu'a cele hore que li Chevaliers que tu demandes te vendra veoir, et au terme qu'il vendra devant toi te sera rendue la clartez de tes elz, si que tu le verras apertement ; et lors seront tes plaies garies, qui devant la ne rejoindront". Voir aussi *L'Estoire del Saint Graal*, § 752, l. 12-15.

<sup>903</sup>*Opus cit.*, p. 489.

<sup>904</sup>*Opus cit.*, p. 589, note 2002.

L'image du corps est donc omniprésente : le récit s'origine dans la plaie du Christ manifestée par la lance et se poursuit au travers de nombreuses blessures marquant les personnages jusqu'à cicatrisation et arrêt de l'écoulement du sang. Celui-ci aboutit à la disparition du cortège et du héros dont la dépouille est enfermée dans une *sepulture* (v. 42639), comme le parchemin l'est en *l'aumaire* (v. 42428), signe de la mise au tombeau de l'écriture continuative. Ainsi, naissance et mort de l'écriture s'incarnent dans la chair transpercée puis guérie. Or ce mouvement d'ouverture et de fermeture qui débute par le coup de la lance se retrouve au travers de l'épée, autre élément du cortège.

## 2- L'épée brisée puis ressoudée

Le motif de l'épée rend compte de la structure des *Continuations* alternant entre continuité et discontinuité, ouverture et fermeture. Cette dernière recèle un danger de mort au même titre que la cicatrisation des blessures qu'elle peut symboliser.

### a) L'enchaînement

Dans chaque *Continuation* se trouve une "épée-relais" qui sert de lien entre les différents récits qu'elle soit intégrée ou non au cortège.

Chez Chrétien on remarque déjà la présence d'une épée donnée par le Roi Pêcheur juste avant le passage du cortège. Celle-ci porte une inscription qui indique le lieu de sa fabrication :

Si vit bien ou ele fu feite ;

Car an l'espee estoit escrit (v. 3136-37),

ainsi que l'annonce de sa brisure :

Et avuec ce ancore i vit

Qu'ele estoit de si bon acier

Que ja ne porroit depecier

Fors que par un tot seul peril

Que nus ne savoit fors que cil

Qui l'avoit forgiee et tanpree. (v. 3138-43).

Cette prédiction est reprise par la cousine de Perceval qui dévoile en plus le nom du forgeron, Trébuchet (v. 3679) :

"Gardez ne vos i fiez ja,

Qu'ele vos traïra sanz faille

Quant vos vandroiz a la bataille,  
Car ele volera an pieces." (v. 3660-63).

Ce rappel renforce la menace de la brisure présente dès la première apparition de l'épée, menace qui s'exprime non seulement par des paroles mais aussi et d'abord par un écrit inscrit sur l'arme, ce qui montre le lien entre ces deux derniers.

Dans la *Première Continuation*, il est également question d'une épée, cette fois-ci déjà brisée, et c'est Gauvain qui doit tenter l'épreuve de la soudure comme l'y invite le Roi Pêcheur :

"Biaus sire, fait il, ceste espee  
Iert, se Diu plaist, par vos saudee.  
Tenés, jostés les deus parties  
Qui par pecie sunt departies,  
Si verrons ce, s'el sauderont." (V. c. , ms. L, v. 7367-71).<sup>905</sup>

Mais cet essai se solde par un échec (v. 7374-76), d'où la douleur du Roi (v. 7377). Suite à l'insuccès de Gauvain, c'est au tour de Perceval de tenter l'épreuve dans la *Deuxième Continuation*, ce à quoi incite toujours le Roi Pêcheur<sup>906</sup> alors que l'épée se trouve maintenant intégrée au cortège. La réussite semble complète (v. 32550-56), pourtant, une petite faille demeure :

Mais que tot droit an la jointure  
Fu remese une creveüre  
Petit[e], non mie granz. (v. 32557-59).

Malgré cette "creveüre", la *Continuation*, se termine par un aspect positif :

Atant revint cil a exploit  
Qui l'espee avoit aportee,  
Si l'a prise et anvelopee  
An un cendal, si l'am reporte ;  
Et Percevaux se reconforte. (v. 32590-94).

Gerbert et Manessier greffent tout deux leur récit à cet endroit en considérant que la dernière phrase de la *Deuxième Continuation* est incomplète. Cependant, alors que l'un choisit d'insister sur l'échec, l'autre insiste sur le succès. Ainsi, Manessier réemploie le terme "joie" qui s'appliquait au Roi Pêcheur chez Wauchier (v. 32581) en l'attribuant cette fois-ci à Perceval :

---

<sup>905</sup>Dans la version longue, il y a même deux épées, celle qui se trouve sur la bière (voir par exemple les v. 3876-77) et celle transmise au Roi Pêcheur par sa nièce (v. 3881 ss.), en référence au *Conte du Graal*.

<sup>906</sup>Voir les vers 32530-32 et 32544-46.

Et Percevaux se reconforte (dernier vers de la 2ème Cont.)

Qui de l'avanture a tel joie

Que je ne cuit mie que j'oise

Jamés de tel joie parler. (v. 32595-97).

De plus, la satisfaction du Roi est complète<sup>907</sup>, comme s'il n'y avait plus aucune trace de fêlure. Au contraire, chez Gerbert de Montreuil, ni Perceval, ni le Roi Pêcheur ne sont satisfaits, et l'emploi de la conjonction "mais" faisant suite au texte de Wauchier introduit un fort "bémol" à la réussite :

Et Perchevaus se reconforte (v. 32594 de la 2ème Cont.)

Qui parole au Roi Pescheor,

**Mais** molt se tient a pecheor

Quant du Graal ne puet savoir

La verité [...] (v. 1-4).

Le Roi Pêcheur refuse de révéler à Perceval les mystères du Graal et de la lance tant que la soudure ne sera pas parfaite :

"N'avez pas bien servi a gré

Celui par cui vous le sarois,

Dusque a che que tant fait arois

Que li osque de ceste espee,

Qui samble estre a cysel colpee,

Soit par vos mains soldee et jointe" (v. 18-23).

Gerbert de Montreuil utilise donc la "creveüre" pour imposer un nouveau délai narratif permettant à son oeuvre de prendre place. La fêlure restante est prétexte à l'écriture et ne sera comblée qu'à la fin de l'oeuvre :

Adonques fu l'osque refaite,

Si bien et si bel l'a rejointe. (v. 17068-69).

Gerbert et Manessier mentionnent aussi l'épée personnelle de Perceval, oeuvre de Tribuet, en référence au *Conte du Graal*. Les parallélismes sont nombreux avec le texte source : le forgeron est le seul à connaître le péril où l'arme se brisera<sup>908</sup> comme à pouvoir ressouder l'épée<sup>909</sup> qui appartient à une trilogie<sup>910</sup> et qui trahira le héros au combat<sup>911</sup>.

---

<sup>907</sup>Voir le vers 32604 : *molt li sist*.

<sup>908</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 3139-43 et la *Continuation* de Gerbert, v. 554-56, 848-50.

<sup>909</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 3679-83, la *Continuation* de Gerbert, v. 559-60, 856-57 et celle de Manessier, v. 38987-90.

<sup>910</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 3154-55 et la *Continuation* de Gerbert, v. 547.

<sup>911</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 3660-63 et la *Continuation* de Manessier, v. 38986.



L'épée ou les épées servent donc de transition, de pont entre le *Conte du Graal* et les différentes *Continuations* de Perceval. L'arme est le "symbole du continuum textuel"<sup>912</sup> des romans qui doivent s'agrèger les uns aux autres à l'image des morceaux de l'arme : "la tâche de l'interpolateur n'est-elle pas d'ajouter au récit premier, inachevé, de conjoindre au fragment inaugural, une suite, qui doit, malgré son caractère rapporté, dissimuler aussi bien que possible - tout en la dévoilant, comme l'épée brisée - la fracture qui à la fois l'unit et la sépare de la première *pièce* du *conte* ?"<sup>913</sup>. Ainsi, le motif de l'épée brisée définit l'esthétique de l'écriture continuative. D'ailleurs, le lien entre épée et écrit est manifeste, depuis Chrétien où l'arme porte une inscription, jusqu'à Manessier qui fait de la soudure de l'épée l'origine du récit :

[...] l'estoire proprement,  
Qui conmença au soudement  
de l'espee sanz contredit. (v. 42659-61).

Or comme l'épée, l'écriture doit retrouver son unité par le lien entre texte et hypotexte. Cette relation illustrée par les deux fragments de l'arme qui "fonctionne comme une métaphore de l'acte d'assemblage, de conjointure poétique"<sup>914</sup> se manifeste dans la reprise croissante et plus ou moins fidèle de certains épisodes déterminant la chaîne continuative. Ainsi, la *Première Continuation* emprunte au *Conte du Graal*, la *Deuxième Continuation* au *Conte du Graal* et à la version courte de la *Première Continuation*, la *Continuation* de Gerbert et celle de Manessier empruntent à cet ensemble, comme le montre le tableau suivant.

Les épisodes du *Conte du Graal* qui sont repris :

***Première Continuation* (version courte) :**

- Le duel annoncé contre Guiromelant (*C. du G.* , v. 8851-70) se réalise (branche 1).
- Gauvain découvre une tente où se trouve une jeune fille amoureuse de lui (branche 2) / Perceval découvre aussi une jeune fille dans une tente avec un aigle en or (*C. du G.* , v. 635 ss.).
- Visite de Gauvain chez le Roi Pêcheur (branche 5) / visite de Perceval chez le Roi Pêcheur (*C. du G.* , v. 2994-3428).<sup>915</sup>

***Deuxième Continuation* :**

- Errance de cinq ans rappelée (intro. , v. 19621 / *C. du G.* , v. 6217-37).
- Reproche du chasseur (intro. ms. A) / reproche de la cousine (*C. du G.* , v. 3578-3611) et de la jeune fille hideuse (*C. du G.* , v. 4646-83).

---

<sup>912</sup>S. Douchet, *opus cit.* , p. 498.

<sup>913</sup>A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les *Continuations* du *Perceval*", *opus cit.* , p. 257.

<sup>914</sup>K. Busby, "L'autre dans les *Continuations* de *Perceval*", *opus cit.* , p. 294.

<sup>915</sup>Mais dans la *Continuation*, il n'y a pas de cortège et le coup douloureux ayant ravagé le royaume de Logres a été porté par l'épée, non plus par la lance.

- Perceval recherché (v. 19982-20000, 29025 ss. / *C. du G.* , v. 4133-59).
- Perceval rencontre le frère du Chevalier Vermeil tué dans le *Conte du Graal* (v. 20912 ss. / *C. du G.*, v. 1064-1119).
- Rappel du proverbe du *Conte du Graal* : "Par le nom on connaît l'homme" (v. 22475 / *C. du G.* , v. 562).
- Retour à Beaurepaire (v. 22552-23120 / *C. du G.* , v. 1699-2937).
- Le péché de Perceval envers sa mère (v. 23666-68<sup>916</sup> / *C. du G.*, v. 3593-95<sup>917</sup>, 6392-98<sup>918</sup>).
- Retour chez l'oncle ermite (v. 23835-24129 / *C. du G.* , v. 6331-6513).
- Retour chez le Roi Pêcheur (v. 32265-594 / *C. du G.* , v. 2994-3421).

#### **Continuation Gerbert :**

- Retour chez le Roi Pêcheur (v. 1-102, 16920 ss. / *C. du G.* , v. 2994-3421) qui rappelle le péché envers la mère ( / *C. du G.* , v. 3593-95, 6392-98).
- L'épée de Perceval pourra être refaite par le forgeron (v. 225-29 / *C. du G.* , v. 3673-85). La réparation est effectuée dans la *Continuation* (v. 859-78).
- Grâce aux questions posées par Perceval, le pays est maintenant ressuscité mais il aurait fallu les poser dès la première fois pour que le Roi Pêcheur soit guéri (v. 487-511 / *C. du G.* , v. 3583-90).
- Retour chez l'oncle ermite (v. 2729-98 / *C. du G.* , v. 6331-6513).
- Retour chez Gornemant (v. 4869 ss. / *C. du G.* , v. 1305-1698).
- Retour chez Blanchefleur (v. 6186 ss. / *C. du G.* , v. 1699-2937).
- L'hostie du Graal soutient la vie du père du Roi Pêcheur (v. 8792-99 / *C. du G.* , v. 6422-31).
- Gauvain veut aller délivrer la jeune fille du Pui de Montesclaire (v. 4802-3) évoquée dans le *Conte du Graal* (v. 4701-14). Mais c'est Perceval qui y parvient aux vers 8906-10192 de la *Continuation*.<sup>919</sup>
- Perceval ouvre le "huchel" contenant le Chevalier Vermeil qu'il avait tué d'un javelot chez Chrétien (v. 10614-12303 / *C. du G.* , v. 1064-1119).
- Perceval recherché (v. 16674-718 / *C. du G.* , v. 4133-59).

#### **Continuation Manessier**

- Le Roi Pêcheur est blessé (v. 32910-16 / *C. du G.* , v. 3507-33).

---

<sup>916</sup>Propos de la soeur du héros.

<sup>917</sup>Propos de la cousine du héros.

<sup>918</sup>Propos de l'oncle ermite.

<sup>919</sup>Voir aussi les vers 12252 ss.

- Perceval recherché (v. 38831-52 / *C. du G.* , v. 4133-59).
- Épée ressoudée par le forgeron (v. 38923-39026<sup>920</sup> / *C. du G.* , v. 3673-85).
- Retour chez Blanchefleur (v. 39027-359 / *C. du G.* , v. 1699-2937).
- Retour chez le Roi Pêcheur (v. 32595-33183, 41861-42101 / *C. du G.* , v. 2994-3421).

Les épisodes de la branche 5 de la *Première Continuation*, version courte, qui sont repris :

***Deuxième Continuation :***

- Gauvain veut connaître la signification du Graal ainsi que de la bière avec l'épée et raconte à la cour qu'il s'était endormi chez le Roi Pêcheur (v. 29114-150).
- Récit de Gauvain à son fils : après avoir promis à un chevalier de prendre la suite de sa quête s'il mourait, il se rendit à la Chapelle à la Main Noire, puis chez le Roi Pêcheur où il vit la bière et le cortège, vécut l'échec de la soudure, entendit la révélation sur la lance avant de s'endormir et de se réveiller ailleurs (v. 31108-253).

***Continuation Gerbert :***

- Histoire de Joseph (v. 10360 ss.).

***Continuation Manessier :***

- Histoire de Joseph (v. 32698-770).
- Chez son oncle, Gauvain se morfond de s'être endormi à cause de son péché. De plus, la soeur de Silimac lui reproche d'avoir tué son frère (v. 35051-299).
- Silimac fut tué par Keu alors qu'il devait secourir sa soeur contre Margon (v. 35746 ss.).
- Une jeune fille accuse Gauvain d'avoir tué son oncle Silimac mais la soeur de ce dernier révèle que le meurtrier est Keu (v. 36364 ss.).<sup>921</sup>

Les épisodes de la *Deuxième Continuation* qui sont repris :

***Continuation Gerbert :***

- Soudure de l'épée (v. 1-42, 17032 ss. / *2ème Cont.* , v. 32508 ss.)<sup>922</sup>.
- Pilier du Mont Dououreux qui rend fou (v. 910 ss. / *2ème Cont.* , v. 28239 ss.).
- Chasse au Blanc Cerf (v. 1194 ss. / *2ème Cont.* , v. 20263-316).
- Perceval défend sa soeur contre un chevalier (v. 2870-3006 / *2ème Cont.* , v. 23773-831).

---

<sup>920</sup>Voir les vers 38980-82 : "Avez oï de moi parler, / Si con je croi, car celle espee / Fu par moi forgiee et trampee".

<sup>921</sup>Dans la *Première Continuation*, le nom du chevalier tué par Keu reste inconnu. Gauvain avait dû revêtir son armure et toujours aller là où son cheval le mènerait.

<sup>922</sup>L'épreuve est tentée par Gauvain dans la branche 5 de la *Première Continuation*.

- Perceval au Château des Pucelles (v. 3006-3247<sup>923</sup> / 2ème Cont. , v. 24222-731).
- Tournoi (v. 3849 ss. / 2ème Cont. , v. 26825-27219).
- Une voix venant d'un perron demande d'être délivrée (v. 14342 ss.) / Un chevalier enfermé dans une tombe implore sa libération (2ème Cont. , v. 27378 ss.).
- L'enfant dans l'arbre (v. 17001-9 / 2ème Cont. , v. 32439-89).<sup>924</sup>

**Continuation Manessier :**

- Rappel de la soudure de l'épée et révélation à son sujet chez Manessier (v. 32812 ss. / 2ème Cont. , v. 32508 ss.).
- Révélation sur l'arbre aux chandelles et la Chapelle à la Main Noire (v. 32980-33079) dans laquelle Perceval retourne (v. 37190 ss. / 2ème Cont. , v. 32028-156).<sup>925</sup>
- La visite de Sagremor au Château des Pucelles (v. 34081-725), rappelle celle de Perceval (2ème Cont. , v. 24222-731).
- Tournoi (v. 40975-41317 / 2ème Cont. , v. 26825-27219).

Ainsi, Gerbert et Manessier maintiennent en commun trois thèmes à la *Deuxième Continuation* qu'ils traitent chacun bien différemment (l'épée, le Château des Pucelles et le tournoi). Reste à déterminer la place entre l'oeuvre de Gerbert et celle de Manessier<sup>926</sup> qui recèlent quelques similitudes. On remarque par exemple la présence du démon dans les deux textes à travers la figure d'êtres menteurs (Escolasse<sup>927</sup> et la soi-disant fille du Roi Pêcheur<sup>928</sup> chez Gerbert, la fausse Blanchefleur<sup>929</sup> et le "religieux" qui trompe Boort<sup>930</sup> chez Manessier). Cela conduit à se demander s'il y a ou non inspiration de l'un par l'autre, d'autant plus que la prédiction du démon sur la royauté à venir de Perceval : "*rois esteras de grans bontez*" (Cont. Gerbert, v. 14553) pourrait annoncer le couronnement de Perceval à la fin du texte de Manessier. Cela signifierait-il que l'oeuvre de Gerbert se place avant celle de Manessier comme c'est d'ailleurs le cas dans les deux seuls manuscrits (T et V) qui incluent la *Continuation* de Gerbert (entre celle de Wauchier et celle de Manessier)

<sup>923</sup>Voir les vers 3014-19 où Perceval dit avoir déjà vu ce château.

<sup>924</sup>Le Roi Pêcheur en avait donné l'explication (v. 32442-89) pourtant, chez Gerbert, Perceval dit à propos de ce mystère : "*onques rien ne m'en volt dire*" (v. 17003).

<sup>925</sup>Voir les vers 37258-60 : *Et lores s'est aparceüz / Qu'autre foiz ot leanz esté, / N'avoit ancore c'un esté*. La Chapelle à la Main Noire est visitée par Gauvain dans la branche 5 de la *Première Continuation*.

<sup>926</sup>A ce sujet, voir la thèse de L. D. Stephens, *Manessier's Continuation of Chretien de Troyes' Perceval*, appendice "Gerbert and Manessier", pp. 210-224, repris dans "Gerbert and Manessier : the case for a connection", *Arthurian Literature*, XIV, 1996, pp. 53-68.

<sup>927</sup>Vers 386-672.

<sup>928</sup>Vers 2518-86.

<sup>929</sup>Vers 37974-38168.

<sup>930</sup>Vers 40514-624.

pour en faire une interpolation servant à résoudre le problème de la soudure imparfaite qu'évacue complètement Manessier ?

Cependant, d'autres arguments vont au contraire dans le sens d'une indépendance des oeuvres de Gerbert et de Manessier qui reprennent parfois les mêmes épisodes dont le manque de lien semble contradictoire comme c'est le cas pour les visites du héros chez le forgeron et Blanchefleur. Bien que la mort de Trébuchet soit effective chez Gerbert : *Trebuchés fenis estoit* (v. 907), cela n'empêche pas le forgeron de ressouder à nouveau l'épée de Perceval chez Manessier (v. 38923-39026). De plus, il n'est fait aucun cas du mariage entre Perceval et Blanchefleur<sup>931</sup> qui a lieu dans l'oeuvre de Gerbert. Et lorsque le héros oublie les barisels en quittant Blanchefleur, Gerbert laisse entendre qu'il en sera à nouveau question (v. 7048 ss.), ce qui ne se vérifie guère chez Manessier. A cela s'ajoute la mention de deux prédictions chez Gerbert ignorées par la suite. Il s'agit de l'annonce d'une descendance à Perceval (v. 6906-33) et de la prophétie concernant Mordrain qui devait mourir dans les bras d'un chevalier pur (v. 10551-52). Ces deux faits sont propres à Gerbert qui s'inspire de l'esprit de la *Queste* ayant elle-même subi une influence cistercienne. De plus, cette oeuvre source pour Gerbert, rejoint l'idéologie royale en opposition aux Comtes de Flandre sous le patronage desquels se placent Chrétien et Manessier, Wauchier s'inscrivant aussi dans cette mouvance<sup>932</sup>. La différence de sensibilité constatée contribue à placer à part la *Continuation* de Gerbert que l'on peut sans doute plus considérer comme une suite indépendante que comme une interpolation, l'auteur étant apparemment désireux de poursuivre l'oeuvre commencée par Chrétien dans l'optique de rejoindre l'esprit dominant de l'époque. Cela n'empêche pas pour autant l'unité des textes dont la composition d'ensemble est rapprochée par M. T. Bruckner<sup>933</sup> de la Bible, à la fois unitaire et variée, diverse et cohérente ayant aussi de multiples auteurs. Sur le modèle du texte sacré, la progression des *Continuations* n'est pas vraiment linéaire ou chronologique. Les retours en arrière produisent un effet circulaire pouvant être perceptible à l'intérieur même d'une *Continuation*.

## b) La structure interne : entre fermeture et ouverture

L'analyse du cadre de la *Deuxième Continuation* donne l'impression d'une oeuvre close en raison des correspondances entre le début et la fin. Au commencement, Perceval rencontre un chasseur muni d'un cor :

Il luec trova un **veneor**  
Sor un **chaceor** baucent sor ;  
A son col ot un riche **cor**

---

<sup>931</sup>Il est question "d'amis" et non "d'époux".

<sup>932</sup>Voir à ce sujet M. T. Bruckner, "Knightly violence and Grail quest endings. Conflicting views from the Vulgate Cycle to the *Perceval* Continuations", *Medievalia et Humanistica* XXVI, 1999, pp. 18-19.

<sup>933</sup>"Looping the loop through a tale of beginnings, middles and ends. From Chrétien to Gerbert in the *Perceval* continuations", *Por le soie amisté. Essays in honor of Norris J. Lacy*, éd. par K. Busby et C. M. Jones, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 2000, XXXIV, pp. 38 ss.

De fin yvoire, gros et blanc ;  
Un berserez tot baut au sanc  
Sor le cheval triés soi portoit ;  
Coples de **chiens** que il menoit  
Ot devant lui bien tresqu'a vint. (Ms. A, v. 9478-85).

Et peu avant d'arriver au Château du Graal qui est la dernière aventure, Perceval assiste à nouveau à une scène de chasse, d'où la reprise de certains termes :

Mais tant a erré vers l'oïe  
Dou **cor** qu'il vit que **chiens** venoient,  
Qui un grant sengler achaçoient  
Et quatre **veneor** après,  
Qui le sivoient a eslés  
Seur **chaceor[s]** bien atornez. (v. 32178-83).

L'un d'eux indique le chemin de la Cour du Roi Pêcheur. Peut-être est-ce le même qui avait signalé au héros la première aventure : le Château à la Corne d'Ivoire<sup>934</sup> ? Ce parallélisme de construction semble aboutir à une structure circulaire, phénomène analysé en ces termes par Mireille Séguy : "Jamais totalement achevé, le récit de la *Deuxième Continuation* peut ainsi se dérouler en circuit fermé, et cela indéfiniment [...] le chiasme autour duquel il se structure invite en effet implicitement le lecteur à confondre la fin de l'histoire avec son commencement"<sup>935</sup>.

Mais au cours de la narration, des relances s'opèrent par l'invention de quêtes supplémentaires : celle du Mont Dououreux ainsi que celle du braque et de la tête de cerf qui font se fourvoyer constamment le héros. Ces quêtes annexes sont achevées, contrairement à la quête principale du Graal car l'oeuvre se termine par un semi échec ou une semi réussite qui laisse à l'histoire une ouverture dans laquelle s'engouffrent effectivement Manessier et Gerbert.

La *Continuation* de ce dernier semble avoir une structure déceptive comme l'a souligné la critique. En effet, l'oeuvre est encadrée par les quatorze vers qui clôturent la *Deuxième Continuation*. On a donc l'impression d'un retour en arrière où début et fin se confondent. Cela illustre encore l'effet circulaire exposé par M. T. Bruckner qui fait remarquer que dans la Bible, les derniers mots des Chroniques (II, 36, 22-23) sont aussi les mots qui ouvrent le Livre d'Esdras (1, 1-3a)<sup>936</sup>. Certes, le lecteur / auditeur ne voit pas la réalisation de la promesse faite par le Roi Pêcheur dans les premiers vers :

---

<sup>934</sup>Perceval sonne trois fois de ce cor (v. 9623), comme les chasseurs à la fin (v. 32170-71, 32176).

<sup>935</sup>*Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.*, pp. 314-315.

<sup>936</sup>"Looping the loop through a tale of beginnings, middles and ends. From Chretien to Gerbert in the *Perceval* continuations", *opus cit.*, p. 38.

"Et sachiez bien tot sanz doutance  
Que, se cha poez revenir,  
Assez tost porroit avenir  
Que l'osque porriez asalder,  
Et lors si porriez demander  
Et del Graal et de la Lance,  
Et sachiez bien tout affiance  
Qu'adont savrez la verté fine,  
Les secrez et l'oeuvre devine." (v. 34-42).

A la fin, les révélations ne sont pas faites mais seulement annoncées suite d'ailleurs à la plainte de Perceval (v. 17040-51) :

"Amis, fait il, la vostre paine  
avez vous bien guerredonee,  
quant Diex vous a l'onor donee  
que dignes estes de savoir  
de ces affaires tot le voir" (v. 17076-80).

Il n'empêche que même si le lecteur / auditeur n'a pas la satisfaction d'entendre les secrets, Perceval a atteint son but en réussissant la soudure parfaite (v. 17063-69), ce dont il n'avait pas été capable auparavant. La fin n'est donc pas identique au début, d'autant plus que le héros achève son parcours de sanctification commencé après la brisure d'une seconde épée à la porte du Paradis Terrestre qui se produit dans les premiers vers de l'oeuvre (v. 169-179). Lors de ce fait, le gardien affirme à Perceval son indignité actuelle (v. 198-205) tout en lui affirmant un retour possible:

"Mais tres bien porroit avenir,  
Se vous cha poez revenir,  
Que nostre joie verrez toute,  
Et du Graal sanz nule doute  
Sarez la verité certaine  
Et de la Lance por coi saine,  
Dont tant avez eü travaux." (v. 215-21).

Les propos du gardien peuvent être mis en parallèle avec ceux du Roi Pêcheur car on y trouve les trois mêmes thèmes : le refus des révélations<sup>937</sup>, une mise en garde contre le péché<sup>938</sup>, la perspective d'un retour

---

<sup>937</sup>Voir les vers 15-17 pour le Roi Pêcheur et les vers 197-198 pour le gardien.

<sup>938</sup>Voir les vers 27-33 pour le Roi Pêcheur et les vers 199-205 pour le gardien.

couronné de succès et entraînant les révélations<sup>939</sup>. Il s'agit donc d'un effet de redoublement voulu par l'auteur qui accentue la faille en ajoutant une seconde épée brisée. Celle-ci amplifie l'ouverture permettant au roman de s'écrire puisque l'errance doit être prolongée, selon l'annonce du gardien :

"Vos brans a mestier de refaire,  
Car je le voi brisié par mi ;  
Set ans entirs et un demi  
En avez alongié vo paine" (v. 192-195).

Même si l'arme de Perceval est ressoudée au cours du récit par Trébuchet (v. 872-78), selon ce qui avait été indiqué par le gardien (v. 226-29), la faille ne se résout véritablement qu'à la fin où il est justement question de joie et de révélations annoncées au départ (v. 215-21), preuve que Perceval est maintenant un homme pur, digne d'entrer au Paradis. La fin du texte de Gerbert peut donc être perçue comme un achèvement puisque le parcours du héros est entièrement accompli<sup>940</sup>. En ce sens, l'oeuvre, contrairement aux apparences, ne nécessiterait donc pas de suite, pas plus que celle de Manessier.

*A priori*, celui-ci adopte une position radicalement inverse à celle de Gerbert. Au lieu de débiter son récit par une ouverture, Manessier commence par combler les failles en répondant, par l'intermédiaire du Roi Pêcheur, à toutes les questions de Perceval concernant la provenance et la destination des objets ainsi que leurs porteuses, la raison de l'épée brisée, le mystère de l'arbre aux chandelles et de la Chapelle à la Main Noire. De plus, la répétition d'aventures similaires, comme la défense de jeunes filles qui motive une dizaine de combats<sup>941</sup>, donne l'impression d'un récit qui "s'épuise"<sup>942</sup>.

Cependant, le texte se nourrit de nouvelles brèches ouvertes dès le départ car il est nécessaire de relancer le récit qui commence par la soudure considérée comme réussie et les révélations. Il faut à nouveau ouvrir des failles, donner des missions et créer des interrogations. Ainsi, la signification de l'épée brisée entraîne le récit du meurtre de Goondésert et de la mutilation du Roi Pêcheur appelant un devoir de vengeance qui consiste à anéantir Partinal. En ce qui concerne le mystère de la Chapelle à la Main Noire, le schéma est le même : son élucidation conduit au récit du meurtre de Branguemore suivi du meurtre quotidien de chevaliers, d'où la nécessité d'enlever le sortilège en combattant la Main. Maintenant que le héros n'a plus à ressouder l'épée, il doit combler d'autres failles auxquelles correspond chacune des deux missions. De plus, les explications sur l'épée et la Chapelle entraînent de nouvelles questions. La mutilation du Roi Pêcheur reste mystérieuse. Avait-il une responsabilité dans l'histoire pour ressentir le besoin de se punir ? Pourquoi Branguemore est-elle devenue religieuse et surtout, pourquoi son fils l'a-t-il tuée ? Quelle est cette Main Noire qui extermine

---

<sup>939</sup>Voir les vers 34-42 pour le Roi Pêcheur et les vers 215-221 pour le gardien.

<sup>940</sup>Sur le développement de cette idée en lien avec le thème de la béatitude, voir la partie consacrée à la *Continuation* de Gerbert, pp. 212-214.

<sup>941</sup>Voir la partie consacrée à la *Continuation* de Manessier, pp. 243-247.

<sup>942</sup>Voir à ce sujet M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, opus cit. , pp. 316-17.



chaque jour un chevalier et pour quelle raison le fait-elle ? Or ces interrogations demeurent sans réponse, preuve que le récit reste toujours un peu ouvert malgré la forte impression d'achèvement.

### c) La soudure ou la mort

Des brèches sont maintenues de Chrétien jusqu'à Manessier pour permettre la poursuite de la narration essentiellement à travers le motif de l'épée brisée présent de *Continuation* en *Continuation* : "L'inachèvement de l'aventure que manifeste et métaphorise la faille de l'épée fonctionne bien sûr comme une relance narrative intertextuelle" et "intratextuelle"<sup>943</sup>. En conséquence, toute soudure s'accompagne inévitablement d'un danger de mort pour le texte : "le récit ne se *continue* qu'à une fondamentale condition : reconduire sans cesse, quelque part, une béance incontournable qui, à se combler, prononcerait du même trait son arrêt de mort."<sup>944</sup> Le lien entre la soudure et l'achèvement s'exprime dans les paroles du Roi Pêcheur à Gauvain chez le premier continuateur :

"Sire, nus ne l'**acieveroit**

S'ançois l'espee ne **saudoit**." (V. courte, ms. L. , v. 7399-400),

puis dans la prière que Gauvain adresse à Dieu après son échec au Château du Graal. On y remarque la reprise des mêmes verbes à la rime :

En après dist que il feroit

D'armes tant et se peneroit,

Que se Dex li donoit trover

La cort, que bien poroit **soder**

L'espee, et molt bien **aciever**

La besogne por quoi il vet. (V. courte, ms. L, v. 7741-46).

D'ailleurs, la mort plane sur le forgeron chargé de ressouder l'épée de Perceval. Dans le *Conte du Graal*, le jeune homme qui présente l'arme au Roi Pêcheur de la part de sa nièce déclare l'impossibilité pour le forgeron de faire une autre épée avant son trépas :

"Onques cil qui forja l'espee

N'an fist que trois, et si morra

Que ja mes forgier ne porra

Espee nule après cesti." (v. 3154-57).

Chez Gerbert, une jeune fille annonce la mort prochaine du forgeron comme conséquence de la soudure :

---

<sup>943</sup>M. Séguy, *Monstrances du Graal. L'inscription du signe dans la littérature romanesque des XIIe et XIIIe siècles (du Conte du Graal au Lancelot Graal)*, thèse, Univ. de Paris III, 1999, p. 292.

<sup>944</sup>A. Leupin, "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *opus cit.* , p. 257.

"[...] il set bien a escient,  
Quant il celi faite ravra  
Que molt petit après vivra." (v. 568-70).

L'intéressé lui-même est donc tout à fait conscient du danger qui le menace. Juste après avoir réparé l'arme, il affirme au héros :

"Mais tant vous puis je bien dire ore  
Que je ne porrai gaires vivre." (v. 886-87).

En effet, à peine parti, Perceval entend sonner les cloches pour la mort de Trébuchet :

Mais n'ot mie molt eslongié  
Le chaste, quant il ot les cloches  
Soner par totes les parroches,  
Car Trebuchés fenis estoit  
Qui s'espee refaite avoit  
Qui bone ert et trenchans et dure. (v. 904-9).

Et dans l'oeuvre de Manessier, le forgeron fait cette prière après la soudure : "*Se Diex me doint veoir demain*" (v. 39006). Or Trébuchet qui a le pouvoir d'unir, bien que son nom figure le manque<sup>945</sup>, est une image de l'écrivain. Cela est particulièrement manifeste dans un passage de Gerbert décrivant la soudure :

Et cil qui n'estoit mie fols  
Sosfle le **fu** a deus grans fals  
Qui onques nul jor ne fina.  
Les pieces prist et affina,  
**Si l'a reforgie si bien**  
**Que onques n'i parut de rien**  
**Que ele eüst esté brisiee ;**  
L'espee qui tant fu prisiee  
Bien brunist et **refait la letre**,  
Puis li fait el fuerre remetre. (v. 869-78).

Dans ces vers, la première caractéristique qui rapproche le forgeron de l'écrivain est la mention du feu qui ne s'éteint jamais et dont la flamme est différente de toutes les autres :

---

<sup>945</sup>Voir A. Leupin : "nom, lui aussi, connotant le manque : il est celui dont la marche est mal assurée ; figure en quelque sorte, du divin boiteux qu'est Vulcain", dans "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *opus cit.* , p. 264.

"Et cele flambe qui est perse

Et vers les autres est diverse" (v. 561-62).

Cette flamme qui sort de la maison du forgeron ne peut donc être que poétique. Ainsi, il semble bien que Trébuchet détienne "le feu inspirateur et l'*ars* nécessaires à la reconstitution du fragment comme unité : il est le symbole de celui qui ne *depiece* pas les contes, de ces mauvais jongleurs que stigmatisait Chrétien de Troyes, mais au contraire, il *en trait une moult bele conjointure*"<sup>946</sup>. Gerbert de Montreuil emploie d'ailleurs la locution *si bien* (v. 873) pour qualifier l'action réparatrice du forgeron et précise que celle-ci est invisible (v. 874-75), désignant de la sorte l'habileté du continuateur à rattacher son texte au précédent. Parfois, le narrateur se confond même avec celui du *Conte du Graal*, pour preuve, les formules du type : *raconté l'ai ça devant, Si com par mon dit le savez* "qui créent un rapport d'identité entre hypertexte et hypotexte"<sup>947</sup>. Enfin, il est précisé que Trébuchet *refet la letre* (v. 877), signe évident du parallèle établi entre le forgeron et le continuateur : "conjoignant les deux fragments, il prend soin de reconstituer l'inscription du brant, en réécrivant la *letre* - réfection qui est l'opération même de l'écriture *continuative*"<sup>948</sup>. Or ce personnage est présenté comme ayant une valeur unique. Dans le *Conte du Graal* par exemple, la cousine de Perceval lui signifie que seul Trébuchet sera capable de *venir a chief* de l'entreprise réparatrice (v. 3679-85), et chez Manessier, le forgeron fait son propre éloge en se distinguant de la classe marchande :

[...] "Sire, qui si afete,

Dont ne doit il bien despecier ?

Saichiez que cil n'est pas mercier

Qui ainsint espee aparaille." (v. 39000-3).

Sa mort dans le texte peut donc représenter celle de l'écrivain métaphoriquement tué par son successeur : "la reprise d'écriture du continuateur s'inaugure exactement de la mort fictive de l'autre poète"<sup>949</sup>. Cela est très visible chez Gerbert qui, à propos de l'histoire entre Perceval et Blanchefleur, situe sa narration comme faisant suite au texte de Chrétien inachevé à cause de la mort réelle ou fictive de son auteur :

Ce nous dist **Crestiens de Troie**

Qui de Percheval comencha,

Mais la mors qui l'adevancha

Ne li laissa pas traire affin (v. 6984-87).

Et il [Perceval] l'[Blanchefleur] a or a feme prise,

Si con la matere descoevre

---

<sup>946</sup>A. Leupin, *opus cit.* , p. 265.

<sup>947</sup>Voir S. Douchet, *opus cit.* , p. 510.

<sup>948</sup>A. Leupin, *opus cit.* , p. 265.

<sup>949</sup>A. Leupin, *opus cit.* , p. 267.

**Gerbers**, qui a reprise l'oeuvre,  
Quant **chascuns trover** le laisse,  
Mais or en a faite sa laisse

**Gerbers**, selonc le vraie estoire. (v. 6996-7001).

La mention des auteurs dans la narration<sup>950</sup> témoigne de la chaîne continuative et garantit la légitimité par rapport au texte source, l'originalité étant toutefois également revendiquée, ici au travers de l'adjectif possessif : *Mais or en a faite sa laisse / Gerbers* (v. 7000-1). Ce dernier tient à se démarquer des prédécesseurs en conjurant Dieu d'échapper à leur sort et d'achever :

Dieus l'en otroit force et victoire  
De toute vilenie estaindre  
**Et que il puist la fin ataindre**  
De Percheval que il emprent,  
Si com li livres li aprent. (v. 7002-6).

Or les auteurs partagent le même but que leurs héros. Gauvain et Perceval "affrontés à l'épreuve de l'épée du Graal, apparaissent eux aussi comme métaphores de l'écrivain à la poursuite de l'achèvement du récit : écrivains *dé-faillants*, certes, jusqu'à ce que l'arme ait été recomposée"<sup>951</sup>. Le protagoniste est d'ailleurs également rapproché du forgeron dans les propos de Keu à Perceval juste après le récit de ce dernier à la Cour sur son semi échec dû à la soudure imparfaite :

"Malvaisement **forgier** savez.  
Sire, tel queste empris avez  
Ou vous, je cuit, lairez le pel." (Cont. Gerbert, v. 1289-91).

Mais il est dit clairement chez Manessier que Perceval met un terme à la quête du Graal :

[...] "Ci gist Perceval  
Le Galois, qui du Saint Graal  
Les aventures **acheva**." (v. 42635-37),

en même temps que l'auteur met un terme à l'écriture continuative. Manessier place l'épilogue qui suit sous le signe de l'achèvement comme en témoigne le champ lexical. On remarque l'emploi de l'expression "mettre a chief" (v. 42642), du verbe "finer" répété trois fois<sup>952</sup> et de la formule finale : *Explicit de Perceval le Galois*.

---

<sup>950</sup>Voir aussi les vers 31421 de la *Deuxième Continuation* et les vers 42641, 42658 de la *Continuation Manessier* où les auteurs se nomment.

<sup>951</sup>A. Leupin, *opus cit.*, p. 265.

<sup>952</sup>Voir les vers 42652, 42656, 42658.

Manessier met à mort à la fois son héros qu'il enferme dans un tombeau<sup>953</sup> et son récit qu'il enferme dans une bibliothèque :

Tant en a aconté et dit  
Con l'on a Salebiere en treuve,  
Si com l'escrit tesmoingne et preuve,  
Que li rois Artus scella  
Encor le puet on veoir la,  
Tot seellé en parchemin,  
Cil qui errent par le chemin. (v. 42662-68).

Tout connote donc la mort dans l'épilogue : le tombeau, la thématique de l'achèvement et l'image du parchemin scellé, figure ultime de soudure, qui interdit toute suite en mettant un terme "au processus de textualisation de la mémoire du roman, processus qui aboutit au silence du texte"<sup>954</sup>.

A l'inverse des éléments du cortège qui tranchent et blessent<sup>955</sup>, le Graal guérit les blessures, il répare et comble les failles.

### **3- Le Graal réceptacle et gage d'unité**

Alors que la lance perce et fait couler le sang du Christ, le Graal le recueille<sup>956</sup>. Cette caractéristique est importante dans les *Continuations* qui n'identifient pas le Graal au plat de la Cène, mais seulement au vase qui reçut le Saint Sang. Il est décrit comme étant à la fois ouvert et fermé : ouvert par le sang, puis couvert par le tailloir lors de la Passion :

Cis vaisel ou li sens chaï,  
Dom a Josepf bien anchaï,  
Dou tailleor qui par ci vint,  
D'argent, que la pucelle tint,  
Fu donc ce saint vaisel **covert**  
Qui par le sanc fu **aovert**. (Cont. Manessier, v. 32711-16).

---

<sup>953</sup>Voir les vers 42631-37 et 42639-41.

<sup>954</sup>S. Douchet, *opus cit.*, p. 532.

<sup>955</sup>Voir la Thèse de Sébastien Douchet, pp. 460-61, qui identifie ainsi les objets : - le tailloir : planche à découper, "surface fantasmagorique d'une rupture de la continuité du corps", "il suggère la faiblesse de la chair et perpétue dans le cortège du Graal l'image du corps souffrant et sacrifié" ; - la lance : "signe métaphorique du corps du Christ blessé" ; - l'épée : elle "est par excellence l'objet qui taille et fend les corps".

<sup>956</sup>Voir l'emploi du verbe "recueillir" : *Première Continuation*, version longue, v. 17590, version courte, v. 7520, et du verbe "recevoir" : *Deuxième Continuation*, v. 25795, *Continuation Manessier*, v. 32710.

Cette rime finale exprime la fonction de clôture du Graal vers laquelle il doit tendre à nouveau car il est dit (*trestot*) *discovert* dans le *Conte du Graal* (v. 3301), la version longue de la *Première Continuation* (v. 3811), chez Gerbert (v. 16847) et Manessier (v. 42490). Pour Sébastien Douchet, "le roman s'écrit et se continue dans l'intervalle laissé ouvert par le corps blessé du Christ et que doit refermer la quête réussie du Graal"<sup>957</sup>. Face à la fonction ouvrante de la lance et des autres objets qui tranchent, le Graal vise la fermeture. Or l'aspect unitaire du Graal est visible à la fois dans le lien qu'il crée entre les différents textes et dans la force attractive qu'il manifeste au sein des oeuvres, ce qui en fait un centre convergent.

## a) Le fil conducteur

Le Graal ne se contente pas d'être présent d'oeuvre en oeuvre. Se situant aux endroits stratégiques de la narration, il en constitue non seulement la trame mais en marque aussi les limites puisque, pour reprendre les propos de Mireille Séguy, il "s'impose en effet comme la source et la fin du récit"<sup>958</sup>. Il apparaît pour la première fois dès le prologue du *Conte du Graal*, au soixante-sixième vers, et pour la dernière fois dans cette même oeuvre, quatre-vingt-sept vers avant la fin des aventures de Perceval (v. 6431). Or le Graal sert de cadre à chaque *Continuation de Perceval* qui débute et / ou se clôt au Château du Roi Pêcheur, "seuil [...] qui délimite implicitement les textes de Wauchier, de Gerbert et de Manessier"<sup>959</sup>.

D'après le manuscrit A, la *Deuxième Continuation* commence par la rencontre d'un chasseur qui reproche à Perceval d'avoir manqué son enquête sur le Graal et la Lance chez le Roi Pêcheur d'où la référence au Graal au vers 9504, soit au quarante-septième vers. Or on assiste au retour de Perceval dans ce même Château, dans le dernier épisode qui évoque encore le Graal cinquante-neuf vers avant la fin de l'oeuvre (v. 32535).

Chez Gerbert, le héros se trouve donc toujours à la Cour du Roi Pêcheur qu'il interroge sur le Graal apparaissant dès le troisième vers, jusqu'au vers 17024, c'est-à-dire soixante-deux vers avant la clôture du texte à nouveau marquée par le retour de Perceval au Château du Graal.

De même, la *Continuation* de Manessier s'ouvre sur la présence du héros dans ce même lieu et le Graal est nommé au vingt-troisième vers (v. 32618). Il est mentionné pour la dernière fois sur l'épithète du tombeau de Perceval qui précède l'épilogue, soit trente-deux vers avant la fin (v. 42636). Puis il disparaît définitivement après avoir été plus que jamais présent : il n'est pas seulement vu chez le Roi Pêcheur, mais aussi à la Cour arthurienne, dans l'ermitage et dans son envol pour le Ciel.

Le Graal sert ainsi de ligne de démarcation et de trait d'union entre les différents textes. L'unité des *Continuations* se fait autour de lui comme l'unité des Livres Saints se fait autour du Christ grâce auquel tout fait sens puisqu'il permet l'avènement d'une nouvelle écriture qui comble les failles de l'ancienne. "Son rayonnement illumine toutes les pages du Livre dans lequel il habite. [...] En dehors de lui, [...] il n'y a point

---

<sup>957</sup>*Opus cit.*, p. 459.

<sup>958</sup>*Monstrances du Graal. L'inscription du signe dans la littérature romanesque des XIIe et XIIIe siècles, opus cit.*, p. 441.

<sup>959</sup>S. Douchet, *opus cit.*, p. 498.

de vérité, il n'y a point d'unité, point d'harmonie, de conspiration vers un même Tout."<sup>960</sup> De même pourrait-on dire du Graal à propos des *Continuations* à l'exception de la *Première* où il n'apparaît que très tardivement et de façon limitée. Pour prendre l'exemple du ms. L de la version courte, le terme est mentionné du vers 7087 au vers 8279 uniquement, le récit comptant encore 1230 vers. Le Graal ne tient pas dans cette oeuvre le rôle qu'il joue dans les *Continuations de Perceval*, qu'elles aient un dessein spirituel ou non.

## **b) Le cas de la *Deuxième Continuation* : les quêtes organisées autour du Graal**

Même la *Continuation de Perceval* la plus profane, où plusieurs quêtes semblent détourner le héros, reste centrée sur le Graal.

### La quête du chien et de la tête de cerf

Bien que la réussite de la quête du cerf et du braque vaille à Perceval le "guerredon" de la Demoiselle à l'Echiquier, aventure galante et courtoise qui en principe ne prédispose pas à retrouver le Graal, il existe pourtant un rapport entre les deux. Perceval crée un lien, de prime abord factice, entre la quête du Graal et cette quête profane puisqu'elles se succèdent dans sa pensée<sup>961</sup>. Mais surtout, la quête du chien et de la tête de cerf est considérée comme la conséquence de la quête manquée du Graal, ce qui crée un rapport encore plus intense, car cette quête en engendre une autre. Le frère du Chevalier Vermeil révèle à Perceval la raison pour laquelle la jeune fille lui avait pris le braque :

"Por ce qu'el voloit travailler  
Un molt alosé chevalier  
Qui a la cort avoit esté,  
Et si n'avoit riens demandé  
De ce don demander devoit :  
Dou Graal cui l'an an servoit.  
Et por ce forstrait li avoit,  
Lors quant il son cerf desfesoit,  
La damoiselle son chienet." (v. 20967-75).

L'errance qu'entraînera la perte du braque est donc la punition du silence gardé au Château du Graal. D'ailleurs, le chevalier profitant du combat entre Perceval et le Chevalier Noir pour voler la tête du cerf et le

---

<sup>960</sup>H. de Lubac, *Histoire et esprit : l'intelligence de l'écriture d'après Origène*, Paris : Aubier, 1981, p. 337.

<sup>961</sup>Voir les vers 20711-15 / 20722-27, 23124-23140, 27605-8. Pour le détail, se reporter à la partie consacrée à la *Deuxième Continuation*, pp. 110-111.

braque, affirme au héros que rien ne lui sera jamais rendu, et lui rappelle l'échec de sa visite au Château du Graal :

"[...] jamés jor de vostre vie  
Ne l'avez en vostre baillie.  
A vostre bataille entendez,  
Qu'a si tres grant pris atendez  
A avoir conme de trouver  
La cort ou l'en puet esprover  
Qui le pris du mont doit avoir.  
Vos le trovastes, mes savoir  
N'avez pas, que ge le sai bien,  
Quar onques n'enqueristes rien."<sup>962</sup>

De surcroît, la quête du cerf ne peut-elle être vue comme la préfiguration de la quête du Graal ? Un rapprochement est ainsi à établir avec les récits hagiographiques qui interprètent le cerf blanc de manière chrétienne, faisant de lui un symbole christique. La légende de saint Eustache en est le premier exemple célèbre. Or dans certains romans du Graal à tendance spirituelle mais utilisant le merveilleux, la chasse féerique doit être un prélude à la recherche divine, ce qui n'est cependant pas le cas dans le *Didot-Perceval* où la quête du Graal et celle du cerf sont présentes mais non liées, la Demoiselle à l'Echiquier n'indiquant d'ailleurs pas le chemin du Château du Roi Pêcheur. Il en va différemment dans le *Perlesvaus*. Son auteur développe la fonction intermédiaire de l'animal qui figure les aventures profanes : "le héros porte un écu vermeil avec l'image d'un cerf blanc qu'il doit changer contre un autre, celui de Joseph d'Arimatee, pour conquérir le Graal"<sup>963</sup>. L'image est sous-jacente dans la *Deuxième Continuation* où le braque a lui aussi une grande importance, rivalisant même avec le Graal de manière momentanée :

Riens ne li puet mes fere annui  
Ne ancombrier, ce li est vis,  
Car trestout cuide avoir conquis  
Et avoir an sa poësté,  
Qant som braichet a recovré. (v. 25388-92)<sup>964</sup>

Le braque est le "signe vivant de la fidélité salvatrice des vassaux à l'égard de leur seigneur"<sup>965</sup> ou du chevalier envers sa dame, en l'occurrence ici la jeune fille à l'échiquier qui doit mener Perceval au Graal.

---

<sup>962</sup>Voir l'appendice IV, v. 63-72, passage tiré du ms. E, v. 20529-20619.

<sup>963</sup>E. Bozoky, "Quêtes entrelacées et itinéraire rituel", *opus cit.*, p. 51 qui renvoie à l'édition de W. A. Nitze et Th. Jenkins, vol. I, Chicago, 1932, l. 628 et 4118-19.

<sup>964</sup>Voir aussi les vers 27300-1 sur la place primordiale accordée au chien.

<sup>965</sup>J. Ribard, *Le moyen âge. Littérature et symbolisme, opus cit.*, p. 57.



On remarque d'ailleurs que l'échiquier est à l'image du Graal, tous deux ayant la caractéristique commune de la richesse et des pierres précieuses :

pour le Graal :	pour l'échiquier :
<i>Onques nus hom ne vit ital</i>	<i>De[s] riches eschas d'or poliz</i>
<i>Ne si riche an nule maniere.</i>	<i>D'esmeraudes et de rubiz,</i>
<i>Mainte molt precieuse et chier</i>	<i>Ne vos puis dire la biauté ;</i>
<i>Pierre i avoit et vertual.</i>	<i>Mes molt gitoient grant clarté,</i>
(v. 31208-11).	<i>Car vos savez bien que ce sont</i>
	<i>Les plus riches pierres dou mont</i>
	(v. 20153-58).

Or la correspondance est encore plus frappante avec la description du Graal faite par Chrétien qui ajoute la mention de la clarté et de l'or reprise par Wauchier à propos de l'échiquier :

Une si granz clartez i vint  
 Qu'ausi perdirent les chandoiles  
 Lor clarté come les estoiles  
 Quant li solauz lieve, ou la lune. [...]

De fin or esmeré estoit ;  
 Pierres precieuses avoit  
 El graal de maintes menieres,  
 Des plus riches et des plus chieres  
 Qui an mer ne an terre soient :  
 Totes autres pierres passoient  
 Celes del graal sanz dotance. (Conte du Graal, v. 3226-39).

De plus, les cases du jeu d'échecs, avant de devenir noires et blanches à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, étaient rouges et blanches, couleurs évoquant le cortège. Enfin, à l'image de la chambre du Roi Pêcheur (v. 32285), l'habit de la Demoiselle à l'Echiquier (v. 20201-2) est étoilé. Ainsi, il semblerait que la révélation céleste soit déjà figurée par les étoiles du manteau de Blanchefleur chez Chrétien, puis celles de la jeune fille à l'échiquier chez Wauchier. La quête du cerf et du braque n'est donc pas une fin en soi, pas plus que l'autre quête profane.

## La quête du Mont Douloureux

Des correspondances sont également perceptibles entre le Mont Douloureux et le Château du Graal. L'anneau du pilier du mont est or et argent (v. 31611) comme la voûte de la chambre du Roi Pêcheur :

Si poïst veoir le celé  
Tot de fin or anluminé  
A estoilles d'argent petites,  
Autres ovres n'i ot escristes. (v. 32283-86),

et les murs de son Château qui sont *covert tot antor / De tables d'or fin et d'argent* (v. 32290-91). Cette combinaison de l'or et de l'argent était aussi présente chez Chrétien au sein même du cortège à travers le Graal et le tailloir. Jacques Ribard analyse ainsi la fusion : "étrange univers où l'or brillant du soleil s'allie indissolublement à la luminescence argentée de la lune"<sup>966</sup>. L'antithèse apparente devient complémentarité et forme une harmonie : l'or se marie à l'argent comme le rouge au blanc.

Certes, rien ne lie explicitement les deux quêtes. Cependant, l'épreuve du mont est une étape indispensable à l'achèvement de la quête du Graal. Ce sont les quêtes profanes qui mènent à celle du Graal et leur propre réussite préalable semble nécessaire. Lorsque Perceval prie Dieu de le conduire à la Cour du Roi Pêcheur ou au Château de l'Echiquier (v. 27602-13), une voix lui dit de mettre à terre le braque qui le conduira au Château de sa maîtresse. De même, quand le héros interroge l'enfant sur le Roi Pêcheur, celui-ci indique le Mont Douloureux (v. 31484-88). Alors que la première quête était vue comme la pénitence de la quête manquée du Graal, la seconde doit apporter la preuve préalable de l'élection. C'est sur ce mont qu'aura lieu la consécration du meilleur chevalier<sup>967</sup> - qui seul pourra accéder au Graal comme le sous-tend le roman - et par là-même le couronnement et la fin des aventures profanes.

Les deux quêtes terrestres ne sont pas liées entre elles. Chacune est subordonnée à celle du Graal. C'est d'ailleurs la jeune fille à l'échiquier qui indique à Perceval le chemin menant à la Cour du Roi Pêcheur (v. 28200-4), comme le fera ensuite la jeune fille du Mont Douloureux (v. 32018-24). Certaines aventures ayant un sens allégorique se réfèrent également au Graal.

## **c) Allégories dans lesquelles se prolonge le mystère du Graal**

### La vision de l'enfant dans l'arbre

La première aventure majeure liée explicitement au Graal est la vision de l'enfant dans l'arbre racontée dans la *Deuxième Continuation* (v. 31432-505). Durant son errance, Perceval voit un arbre très haut sur lequel se trouve assis un enfant de cinq ans tenant une pomme dans sa main. Il est très beau et richement vêtu. On assiste alors à un salut mutuel et à un court échange entre les deux personnages. Alors que l'enfant refuse de descendre, Perceval lui demande s'il est sur le bon chemin. N'obtenant pas de réponse, le héros l'interroge à nouveau sur lui cette fois-ci (quel est son nom, d'où est-il, pourquoi est-il assis ici ?) ainsi que sur le Roi

---

<sup>966</sup>*Le moyen âge. Littérature et symbolisme, opus cit.*, p. 51.

<sup>967</sup>Voir à ce sujet l'origine et la fonction du pilier dont il est question dans la première partie, p. 97.

Pêcheur, ce à quoi l'enfant refuse de répondre, lui parlant seulement du Mont Douloureux, après quoi il monte de branche en branche de plus en plus haut jusqu'à disparaître. Plus tard, une jeune fille révèle à Perceval que cette vision *Senefie lou saint secré* (v. 32254), et lorsque le héros interroge le Roi Pêcheur sur le Graal, la lance et l'épée, celui-ci répond :

"De l'anfant primes vos dirai,  
Car ce est au conmançement.  
Saichiez tres bien certenement  
Que ce estoit chose devine" (v. 32442-45).

Dans la *Continuation* de Gerbert, Perceval interrogeant le Roi Pêcheur sur certains mystères inclut celui de l'enfant :

"De che savoir ai grant desir,  
sire, s'il vous vient a plaisir ;  
et de l'enfant que vi soz l'arbre,  
qui tant me fist le cuer esmabre,  
car onques rien ne m'en volt dire,  
s'en ai al cuer dolor et ire  
si me vient a molt grant merveille,  
car ce n'est pas chose pareille.  
Sire, volentiers en orroie  
la novele, se Diex me voie,  
et que on m'en seüst conter." (v. 16999-17009).

Bien que d'accord pour satisfaire le désir du quêteur, le Roi Pêcheur diffère la réponse. L'attente du héros n'est donc pas immédiatement comblée, quant à celle du lecteur / auditeur, elle ne le sera jamais chez Gerbert puisque l'oeuvre s'arrête juste avant les révélations. Cette énigme de l'enfant dans l'arbre apparaît dans plusieurs autres textes, notamment dans le *Didot-Perceval* qui donne à l'épisode un sens général identique<sup>968</sup>. Toutefois, il s'agit de deux enfants qui jouent de branche en branche ; l'un d'eux indique à Perceval non pas le Mont Douloureux mais le Château du Roi Pêcheur et l'arbre disparaît avec les enfants. L'importance du rôle de l'enfant dans la montée spirituelle vers le Graal est indéniable, puisqu'il est *chose divine* (v. 32445) dans la *Deuxième Continuation*. Mais il semble plus être la figure d'un ange que celle de Dieu, bien que tenant en sa main une pomme (v. 31437), image du Monde, car il avoue ne pas être encore assez *mestre* (v. 31466) pour tout expliquer à Perceval. N'étant pas Dieu lui-même, l'enfant sert pourtant de "théophanie" comme le dit Pierre Gallais<sup>969</sup> qui rapproche la symbolique de l'enfant de celle du Graal et de Blanchefleur : "il

---

<sup>968</sup>Voir les lignes 115-145 de l'éd. de William Roach.

<sup>969</sup>*Perceval et l'initiation, opus cit.*, p. 272.

exprime, lui aussi, l'union des contraires, plus petit que petit, mais plus grand que grand, l'enfant lumineux dans la grande nuit répond à la parcelle blanche au fond du grand vase d'or, à la fleur éclatante des trois gouttes de sang sur la grande prairie enneigée<sup>970</sup>.

## La Chapelle à la Main Noire

L'épisode apparaît dans trois *Continuations* : la première, la seconde et celle de Manessier. Or dans toutes, même si les versions sont différentes, la Chapelle est liée à la sénéfiance du Graal, et l'épisode tient une place de plus en plus importante.

Voici le récit de la *Première Continuation*<sup>971</sup> : dans un pavillon, un chevalier est tué d'un javelot de façon lâche. Avant de mourir, celui-ci demande à Gauvain de revêtir son armure et de toujours aller là où son cheval le mènera. Gauvain exauce ce vœu et s'en va. A cause d'une forte tempête, il se réfugie dans une chapelle où une main hideuse surgit du mur et éteint un cierge, l'unique lumière. Une voix s'élève et pousse une forte plainte. Gauvain repart et mène un chevauchée fantastique jusqu'à ce qu'il parvienne au Château du Graal. Dans une salle, Gauvain aperçoit une bière et une moitié d'épée posée sur le corps gisant. Après avoir assisté aux lamentations et à l'office funèbre, il voit successivement un graal, une lance, des flambeaux et le roi tenant l'épée du chevalier tué près du pavillon. Il pleure l'homme de la bière dont la mort a ravagé le royaume. Le peuple se réjouira lorsque la vengeance sera accomplie. Gauvain subit alors le test de l'épée mais il échoue. S'ensuivent malgré tout des révélations sur la lance puis sur l'épée brisée : son coup a entraîné la ruine de beaucoup de gens qui ont dû immigrer dans le royaume du Roi Pêcheur, le leur c'est-à-dire celui de Logres ayant été ravagé, mais l'identité de la victime comme celle du meurtrier ne sont pas données. Le passé du Graal est ensuite retracé, puis le Roi revient sur l'histoire du chevalier qui porta à l'autre un si terrible coup que son épée se brisa en deux moitiés. Il s'agit du Coup Douloureux qui détruisit le royaume de Logres.

Ainsi, on remarque que la Chapelle fait le lien entre le pavillon et le Château du Graal qu'elle précède, d'où une certaine proximité. De plus, dans l'ordre des visions, comme dans celui des révélations, l'arme du crime s'adjoint au Graal et à la lance.

La *Deuxième Continuation* rappelle les épisodes vécus par Gauvain dans la *Première Continuation*. Lui-même raconte à son fils avoir promis à un chevalier de prendre la suite de sa quête s'il mourait, puis être parvenu à la Chapelle et au Château du Graal (v. 31108-259).

Une histoire parallèle est vécue par Perceval qui se rend aussi à la Chapelle à la Main Noire (v. 32070-147). Cette fois-ci, la chapelle est annoncée par l'arbre aux chandelles (qui peut rappeler l'arbre à l'enfant). Mais la

---

<sup>970</sup> *Perceval et l'initiation, opus cit.* , p. 276.

<sup>971</sup> Voir la branche 5 de la version courte.

différence majeure réside dans le fait que le chevalier tué se trouve sur l'autel de la Chapelle et non plus au Château du Roi Pêcheur. Dans l'aventure de Perceval, la thématique du meurtre semble donc plus discrètement liée à celle du Graal. Mireille Séguy voit dans le choix du deuxième continuateur la volonté de placer les éléments celtiques dans la Chapelle à la Main Noire, et les éléments de tradition chrétienne dans la grande salle du Château du Roi Pêcheur, de manière à retrouver une cohésion. Ainsi, l'aventure de la Chapelle "se charge(r) des aspects les plus clairement celtiques de l'aventure du château du Graal pour exalter par contraste, la tonalité chrétienne du défilé des objets"<sup>972</sup>. En fait, la répartition des éléments celtiques et chrétiens n'est peut-être pas si nette que cela chez Wauchier où le Graal semble aussi porter l'empreinte du Coup Dououreux comme peut l'évoquer sa rime avec le mot *cruminal* au vers 25802. De plus, la présence d'un fragment d'épée sur le corps du chevalier n'est pas mentionné car les deux fragments se trouvent au Château du Graal où l'épée est intégrée au cortège. Comme dans la *Première Continuation*, le mystère de la Chapelle est lié aux mystères du cortège, selon les dires d'une jeune fille à Perceval après l'épisode de la Chapelle :

"Sire, ce est seneffience  
Que dou Graal et de la lance  
Savroiz par tens la verité." (v. 32233-35).

Et si l'enfant dans l'arbre est le mystère premier, la Chapelle apparaît comme le second car, après avoir donné la signification de l'enfant, le Roi Pêcheur dit à Perceval de manger avant que lui soit révélée la signification de l'arbre aux chandelles, de la Chapelle et du chevalier mort, ainsi que de la lance et du Graal (v. 32490-98). Puis le Roi Pêcheur affirme au héros que s'il parvient à ressouder l'épée, il saura la vérité

"Dou chevalier de la chapelle,  
Et après dou riche Graal  
Et de la lance au fer roial" (v. 32534-36).

Tout se tient donc et s'enchaîne. D'ailleurs, la Chapelle ne se situe-t-elle pas à une *liue et demie* (v. 32196) de la demeure du Roi Pêcheur, proximité déjà sous-entendue dans la *Première Continuation* ? Or l'histoire de la Chapelle précède le Château du Graal au niveau à la fois spatial et temporel car elle fait référence au passé qui servira à expliquer le cortège et l'attente du Roi Pêcheur.

La *Continuation* de Manessier qui a pour principe d'élucider les mystères explicite le rapport entre les deux lieux (Chapelle à la Main Noire et Château du Roi Pêcheur) marqués par le crime. L'aventure de Gauvain est également rappelée (v. 35051-70) mais contrairement à l'oeuvre de Wauchier, des révélations sont faites par le Roi Pêcheur, notamment sur l'identité des personnages. Elles concernent d'abord le cortège, puis l'épée brisée qui a tué le frère du Roi Pêcheur : Goondésert dont le corps fut apporté dans une bière au Château du Graal. Le Roi, en recevant les morceaux de l'épée de la part de sa nièce, s'est blessé entre les cuisses et s'est

---

<sup>972</sup>Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit. , p. 37.

tranché les nerfs à cause de sa profonde affliction. Il guérira lorsqu'il sera vengé du meurtrier qui se nomme "Partinaux de la Roige Tor". Il est le neveu d'Espinogrés de l'assaut duquel Goondésert avait été victorieux avant de recevoir le Coup Félon (v. 32816-966).

Puis le Roi Pêcheur donne la signification de l'arbre aux chandelles et de la Chapelle qui permet d'expliquer un autre crime : celui du roi Pinogrés qui trancha la tête de sa mère, Branguemore de Cornouaille. Elle fut enterrée sous l'autel de la Chapelle. Depuis, on enregistre chaque jour une victime tuée par la mystérieuse Main (v. 33029-55). Par la suite, Perceval accédant à nouveau à la Chapelle y trouve effectivement le corps d'un chevalier sur l'autel (v. 37246).

Louise Stephens déduit du récit que Manessier, contrairement à Wauchier, dissocie la Chapelle du Graal car, bien que l'explication sur la Chapelle soit donnée dans le Château du Roi Pêcheur avec celle de la lance et du Graal, aucune connexion explicite n'est faite entre le meurtre de Branguemore et le coup traître qui a laissé la terre dévastée. De plus, la Chapelle ne semble plus être proche du Château du Graal<sup>973</sup>. Pourtant, ne peut-on mettre en lumière des similitudes entre l'histoire de Goondésert et celle de Branguemore ? Shigemi Sasaki remarque que "Le récit pseudo-léendaire de Branguemore s'avère comme une fable mise en parallèle : même canevas et mêmes rapports de personnages principaux"<sup>974</sup>. En effet, dans les deux cas, Perceval doit venger une victime : Goondésert et Branguemore, l'un ayant été tué par Partinal, neveu d'Espinogrés, l'autre par le roi Pinogrés. Or la proximité des deux noms a conduit William Roach à identifier Espinogrés à Pinogrés<sup>975</sup>, d'où le lien entre les deux épisodes (le meurtre de Goondésert et celui de Branguemore) établi par Mireille Séguy. Selon son interprétation, ces deux meurtres auraient pour origine la relation adultérine entre Branguemore et le Roi Pêcheur. Ainsi : "La découverte de cette relation par Espinogrés-Pinogrés aurait déterminé la fuite de sa mère, qu'il aurait fini par tuer, puis la guerre engagée contre la famille du Roi Pêcheur. Se considérant comme responsable de la mort de son frère, celui-ci se serait infligé une mutilation qui aurait désigné sa faute tout en tentant de l'effacer. Dans cette hypothèse, Partinal serait le fruit de la relation adultère de Branguemore et du Roi Pêcheur. On comprendrait dès lors pourquoi la mort de Partinal (encore par décapitation) coïncide avec la suture de la blessure du roi et avec la restauration d'une continuité lignagère que l'adultère avait perturbée"<sup>976</sup>.

Or un lien peut être établi avec un troisième crime, déjà présent dans la *Première Continuation* et repris par Manessier dans l'épisode intitulé par l'éditeur : "Gauvain et la Sore Pucelle". Il s'agit d'une main invisible (elle peut être rapprochée de la Main Noire), en l'occurrence celle de Keu qui tua un chevalier d'un javelot. Manessier révèle le nom de la victime : il s'agit de Silimac, neveu du Roi Pêcheur. Selon Sasaki Shigemi, la

---

<sup>973</sup>Voir L. Stephens, *opus cit.*, pp. 166-167.

<sup>974</sup>"Le mystère de la lance et la chapelle à la main noire dans trois *Continuations de Perceval*", *Actes du 14e Congrès International Arthurien*, Section française de la Société Internationale Arthuriennne, Presses univ. de Rennes, 1985, p. 543.

<sup>975</sup>Voir *The Continuations of the old French Perceval*, t. V, p. XXIV.

<sup>976</sup>*Les romans du Graal ou le signe imaginé*, *opus cit.*, p. 322.

mort de Goondesert "appelait d'abord le fils, Silimac, et ensuite le substitut de ce dernier"<sup>977</sup>. C'est pourquoi le critique propose de lire la Chapelle "comme une mise en scène en raccourci du meurtre de deux membres de la famille (frère et neveu) du Roi Pêcheur"<sup>978</sup>, gardien du Graal auquel est donc rattachée la quête de vengeance.

Ainsi, malgré l'ampleur que prend le motif du Coup Douloureux (exception faite de l'oeuvre de Gerbert où il n'apparaît pas), celui-ci, dans ces différentes versions, reste toujours subordonné au Graal. Le cortège contient donc deux sens, se référant au passé spirituel qu'est la Passion et à un passé profane qui crie vengeance au lieu de signifier la miséricorde, jusqu'à ce qu'il se christianise définitivement à la fin du récit de Manessier.

## II) Entre terre et ciel

Le Graal, tantôt objet merveilleux, tantôt sainte relique, stigmatise toute l'ambiguïté de l'oeuvre continuative partagée entre profane et spirituel mais devant tendre à l'unité. La jonction entre ces deux tendances visible au fil des textes se traduit par une disparition progressive des pratiques arthuriennes, la mise en place d'un merveilleux de plus en plus spirituel, et la conversion du héros dont la quête consiste à rejoindre le ciel en même temps que le Graal.

### **1- La fin des pratiques arthuriennes**

C'est bien souvent grâce au passage de Perceval qu'un terme est mis aux usages dépassés de la tradition arthurienne.

#### **a) Les enchantements**

D'après le sortilège inventé par Merlin au pilier du Mont Douloureux, celui-ci rend fou soit parce qu'on y attache son cheval chez Wauchier, soit parce qu'on y pose une question chez Gerbert.

Ainsi, il est dit dans l'oeuvre de Wauchier que *Maint chevalier coraijous / Avoit esté an grant destroit* (v. 28396-97), entre autres Keu et ses trois compagnons qui ont pendu Bagomedés, n'ayant plus tous leurs esprits (v. 28308-13)<sup>979</sup>. Dans l'autre *Continuation*, Perceval voit les effets désastreux de l'enchantement sur Sagremor et Agravain. Devenus fous, ils ont pendu chacun leur amie et se battent à mort alors qu'ils étaient proches :

---

<sup>977</sup>*Opus cit.*, p. 546.

<sup>978</sup>*Idem*, p. 547.

<sup>979</sup>Voir aussi le vers 31557 concernant l'ami d'une jeune fille.

"Et si estoient bon ami  
N'a pas encor mois et demi ;  
Ochis se sont et depechié  
Par anemi et par pechié." (Cont. Gerbert, v. 989-992).

Leur comportement destructeur est donc absolument démoniaque. Mais le héros les guérit en appliquant sur leur tête le brief (v. 1007-1113). Les jeunes filles également libérées de l'emprise du sortilège par Perceval qui les dépend, expliquent aux chevaliers qu'ils ont retrouvé la raison grâce à lui :

"Par cest vassal que veez chi  
Estes vous gari de le rage" (v. 1042-43).

De plus, dans la *Deuxième Continuation*, le pilier du Mont n'a plus de raison d'être étant donné la réussite du héros car un seul élu a toujours été attendu. Il se révèle être Perceval. Peine perdue serait alors pour d'autres d'essayer le test du parfait chevalier identifié une fois pour toutes. En le réussissant, le héros marque donc la fin de l'enchantement merveilleux responsable de la folie de plusieurs chevaliers.

Cette fois-ci chez Gerbert uniquement, Perceval met un terme à une seconde épreuve. Il s'agit du fameux siège vide ou périlleux. Six chevaliers ont tenté l'aventure sans succès. Il ont subi le terrible sort que leur réservait la chaire magique : l'engloutissement sous terre :

"Oïl, fait li rois, dusque a sis  
Des bons chevaliers de ma cort.  
Mais s'il i sissent ce fut cort,  
Que la terre les englouti." (v. 1460-63).

Arthur est donc affligé de voir disparaître un à un ses hommes qui lui sont chers, jusqu'à ce que Perceval tente lui-même de s'asseoir. Dorénavant, plus personne ne se risquera puisqu'il était annoncé qu'un seul réussirait, ce qui est maintenant chose faite. Par sa victoire, Perceval clôt le motif du siège périlleux : *Ceste aventure est achievee* (v. 1500). Il met un terme à la malédiction qui lui était attachée et dont l'introduction à la Cour avait été dénoncée :

"[...] en male semaine  
Soit entree quil presenta  
Et qui le chaiere aporta  
Par coi mains preudom est perdus." (v. 1418-21).

Après avoir fait sortir de terre les chevaliers engloutis, le héros lève également le sortilège qui pesait sur Gornemant et ses fils. Celui-ci se plaint d'être attaqué quotidiennement. Dès le début de son discours ressort l'aspect interminable du maléfice subi avec l'emploi du passé, du présent et du futur :



[...] "Tot entresait  
Vous raconterai l'aventure.  
Molt **m'a duré** et encor **dure**,  
Ne ja mais jor ne me **faurra**  
Tant con cis chastiaus **duerra**  
Et que je esterei destruis" (v. 5034-39).

Gornemant et ses fils sont victimes d'un enchantement car leurs adversaires sont tous les jours guéris ou ressuscités par les barils que possède la vieille sorcière (v. 5614-29). Mais en s'emparant de ceux-ci (v. 5770) après avoir décapité la vieille (v. 5737-39), Perceval supprime la possibilité d'un nouvel assaut, les quarante chevaliers étant anéantis une fois pour toutes sans espoir de retour à la vie. Le terrible sort d'être attaqué chaque matin prend alors fin.

Par la suite, Perceval délivre Dyonise de Galoche prisonnière des eaux à cause de son ami jaloux (v. 15060). Celle-ci explique au héros qu'il est le seul à pouvoir lever le sortilège, selon ce que fixa Brandin Dur Cuer :

"si me fist en ceste eve entrer ;  
après si li oï jurer  
que mon vivant i esteroie  
chascun jor, ne fors n'isteroie,  
se Perchevax ne m'ostoit fors" (v. 15065-69).

En effet, après avoir tué le chevalier, Perceval extrait Dyonise de l'eau et lui donne un nouvel habit alors que son ami l'en avait dépouillée (v. 15064) :

Et mesire Perchevax trait  
la dame fors de la fontaine ;  
une robe de soie en graine  
li aporte et pent a un arbre  
par devant li [...] (v. 15154-58).

Au cours de son avancée, Perceval abolit donc tous les enchantements qui sont destructeurs sur le plan physique ou moral, au même titre que les usages suivants.

## **b) Les coutumes**

C'est principalement lors de trois victoires que le héros achève à chaque fois une coutume<sup>980</sup> dépassée et mauvaise. La première victoire a lieu dans la *Deuxième Continuation*, lors du combat contre le géant qui

---

<sup>980</sup>Au sujet de la coutume romanesque, voir M-L. Chênerie, *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIIe et XIIIe siècles, opus cit.*, pp. 85-86, 114, 131, 183, 273-74, 313, 364, 436, 444, 448, 450, 489, 514, 538, 572-73, 579, 586, 650, 665, 667-68.

avait pour habitude d'abattre tout chevalier pénétrant dans son château comme l'explique la jeune fille captive (v. 21770-76) :

"De ceanz est uns jeanz sir[e],  
Qui molt est fel et deputer[e],  
Qui ceste tor a fait ci fere ;  
Et si ne vient onques prodo[m]  
Que il n'ocie an sa meson." (v. 21760-64).

Perceval condamne la coutume en ces termes : "*C'est mauvestiez et vilenie*" (v. 21766). En tuant le géant (v. 21868-77), le héros lève la malédiction qui pesait sur la terre et sur la jeune fille qu'il instaure nouvelle maîtresse des lieux :

[Ainz]li a dist qu'elle remeigne,  
Si soit dame de la meson  
Et dou païs tout environ.  
Celle durement l'an mercie  
Et dist que bien l'avoit garie,  
Qant dou jeant l'a delivree,  
Qui si l'avoit mal atornee  
Et maint bons chevalier ocis. (v. 21940-47).

L'action de Perceval marque donc la fin d'un investissement diabolique identique à l'épisode de Beurepaire chez Chrétien, lieu que l'on voit ressuscité chez Wauchier (v. 22552 ss.).

Dans cette même oeuvre, le héros met fin à une autre coutume ancienne et merveilleuse : celle du Gué Amoureux gardé pendant six ans par des chevaliers (v. 22087 ss.). Après ce laps de temps, le Chevalier Blanc eut pour mission de devenir son nouveau gardien pendant sept ans. Mais au bout de la sixième année (v. 22073), Perceval ayant abreuvé son cheval au Gué doit s'affronter à lui. En abattant son adversaire, le quêteur arrête cette coutume responsable elle aussi de nombreuses morts. Le Chevalier Blanc avoue :

"Maint chevalier ai fait dolant,  
Por ce qu'an ce gué abevroient ;  
Autre honte ne me fesoient." (v. 22076-78).

Il n'y a désormais plus personne pour faire respecter l'interdit qui disparaît donc inéluctablement.

Chez Gerbert, Perceval apprend par l'amie d'une victime, l'*usage* qu'a établi Parsamant pour tous les chevaliers qui pénètrent dans son château (v. 7574-7602). Ce seigneur impose l'humiliation la plus ignominieuse à tous ceux qui entrent dans son domaine sans parvenir à vaincre successivement quatre chevaliers. Le sort des malheureux est le suivant : ils sont dépouillés et contraints de tirer le char d'un

paralytique, considéré comme le rebut de la société. Or c'est lui qui est paradoxalement honoré, alors que chaque chevalier victime avance avec les moqueries de la foule, prenant la place de l'animal au-devant du char. Plus de quarante-quatre chevaliers (v. 7594) ont déjà été humiliés. Le héros en fait une vive critique :

"Car trop est de male nature,  
Qu'en la vile mist tel usage." (v. 7736-37),  
"Chevaliers doit estre lavez  
De toutes vilaines costumes" (v. 7984-85),

et se désigne pour y mettre fin :

"Abatre volrai cest usage,  
Car trop i a felon passage." (v. 7807-8),

ce à quoi il parvient. Perceval remet la chevalerie à son rang en étant vainqueur de Parsamant et de ses hommes. Il fait restituer l'armure à l'un des chevaliers dernièrement humiliés (v. 8140-41) et accorde merci à Parsamant à condition que la coutume soit abolie pour toujours :

Puis a fait jurer Parsamant  
Desor les sains de saint Amant  
Qu'il toz les jors de son eage  
Clamera quite le passage. (v. 8149-52)<sup>981</sup>.

### c) Les vengeances

Perceval met également un terme à un autre type d'usages, les vengeances, qui suscitaient jusqu'alors les plus terribles haines se transmettant souvent de père en fils et provoquant d'éternels combats. Dans la *Continuation* de Gerbert, le quêteur propose la paix aux fils du Chevalier "au javelot", ou Chevalier Vermeil, qui lui en voulaient à mort d'avoir tué leur père, ce qui est une réminiscence d'un épisode du *Conte du Graal* (v. 1112-19). Pour se justifier, le héros donne sa version des faits (qui n'est guère fidèle au texte source) : il explique avoir été acculé à commettre cet acte car leur père avait tort. Mais pour les fils, peu importe que leur père ait été tué justement ou non, puisque "la noblesse [...] prétendait faire de la vengeance privée une obligation de classe, vu le dommage déshonorant subi par le lignage"<sup>982</sup>. Perceval parviendra pourtant à faire pardonner son geste grâce à son habileté : après avoir vaincu Leander, il ne lui fera grâce que si ses deux frères ne le combattent pas à leur tour, car s'il gagne encore, il tuera l'aîné. Seul Evander résiste, mais cède finalement sous la pression de tous, et promet de libérer les chevaliers qui avaient essayé d'ouvrir le "hucel" sans succès, ainsi que d'établir une amitié durable :

---

<sup>981</sup>Voir aussi les vers 8132-44.

<sup>982</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 584.

"Et si serez nos bons amis  
Des ore en avant sanz haïne,  
Si vous amerons d'amour fine." (v. 12160-62).

La paix se conclut ainsi par des embrassements (v. 12169).

Le héros amène ensuite Lugarel li Covoitiez à renoncer au voeu irraisonnable de tuer tout chevalier en vue jusqu'à ce qu'il puisse venger son amie en abattant le meurtrier :

"Tans bons chevaliers ai destruis  
por li, ne encore ne truis  
nului cui ne toille la vie,  
tant que m'amie, l'eschavie,  
arai vengie de celui  
par cui morut, dont tel anui  
ai au cuer, ne ja n'ert estains  
devant que cil sera atains ;  
et de toz chiaux que j'ataindrai  
d'aus ocirre ne me tendrai." (v. 14609-18)<sup>983</sup>.

Pourtant conscient d'avoir déjà causé la mort d'un grand nombre, il ne cesse sa tuerie folle qu'après avoir été vaincu par Perceval. Sauvé de la mort grâce à l'intervention d'une inconnue, et sa colère étant apaisée grâce à Perceval, Lugarel lui expose le changement de vie qu'il décide :

"Or m'en irai, quant je sui quites,  
ou que soit, devenir hermites,  
si espenirai les pechiez  
de chaus qu'ai mors et detrenchiés.  
Vers Dieu atornerai m'amour." (v. 14947-51).

Maintenant converti, Lugarel meurt le jour même (v. 14965). Un tombeau remplace dorénavant l'image présente à l'arrivée de Perceval : son "intervention permet la substitution d'un magnifique cercueil de marbre, portant une inscription édifiante<sup>984</sup>, à ce qui s'était présenté au début de son aventure, essentiellement comme une image près d'une croix de marbre."<sup>985</sup>

Perceval accomplit une vengeance libératrice chez Manessier lorsqu'il enlève le sortilège qui pesait sur le Roi Pêcheur en tuant Partinal. Le Roi lui-même avait annoncé qu'il guérirait quand il serait vengé :

---

<sup>983</sup>Voir aussi les vers 14935-42.

<sup>984</sup>Voir les vers 14977-84.

<sup>985</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 191. Voir les vers 14583-86.

"Ne me poi onques puis aidier.  
Ne jamés ne m'an aiderai  
Tant que de cel vangiez serai" (v. 32916-18)  
"Lors seront mes dolors estaintes,  
Se de lui iert vanjance prise" (v. 32960-61).

En effet, apprenant la décapitation de Partinal, il guérit instantanément (v. 41872-82) puis remercie Perceval de l'avoir vengé :

[...] "Sire, en molt grant aise  
Et en grant repos mis m'avez  
De ce que vos vangié m'avez  
De cel qui ert mes enemis,  
Qui m'avoit en grant dolor mis." (v. 41898-902).

Ainsi, Perceval rompt définitivement le cycle infernal de la vengeance commencé dès le meurtre d'Espinogrés qui engendre successivement :

- la vengeance du neveu Partinal qui tue Goondésert,
- la vengeance du neveu Perceval qui tue Partinal,

après quoi la paix s'installe durant tout le règne du quêteur du Graal.

Le héros met donc fin à cet univers sclérosé par de faux principes et des pratiques parfois ancestrales et mauvaises. C'est aussi le plus souvent suite à son passage que le merveilleux évolue d'oeuvre en oeuvre.

## ***2- Christianisation du merveilleux***

La transition entre paganisme et christianisme opérée par les continuateurs est également visible à travers le traitement du merveilleux qui acquiert une portée de plus en plus religieuse.

### **a) Les lieux**

La tentative de christianisation est perceptible à travers le motif de l'arbre aux chandelles apparaissant chez Wauchier et repris par Manessier. Voici le récit qui en est fait dans la *Deuxième Continuation* : sur la route du château du Graal, au milieu du chemin, Perceval voit un arbre avec plus de mille chandelles. Or plus il s'en approche, plus la lumière diminue :

Mais tant com plus i aproichoit,  
La grant clarté amenuisoit  
Et aloit a declinamant. (2ème Cont., v. 32083-85).

Quand il arrive, alors que toutes les chandelles sont désormais éteintes, apparaît une chapelle à côté de l'arbre :

Quant il [i] vint, ainz ne trova  
Chandoille, clarté ne riens nee ;  
Mais une chapelle a trovee  
Ensus de l'arbe un seul petit. (2ème Cont. , v. 32088-91).

Manessier, par l'intermédiaire du Roi Pêcheur donne une interprétation à l'épisode. L'arbre aux chandelles est clairement identifié :

"C'est li arbres d'encantement ;  
Ilueques les fées s'asamblent" (Cont. Manessier, v. 33000-1).

D'ailleurs le motif de l'arbre est traditionnellement lié à la fée ce qui se vérifie amplement dans la *Deuxième Continuation*<sup>986</sup>. Manessier poursuit l'explication en analysant les chandelles comme des signes du détournement de Dieu opéré par les fées sur les passants :

"Les candoiles qui clères samblent  
A ceus qui de bien loin les voient,  
Ce sont les fées ki desvoient  
Icaus, çou saciés sans doutance,  
Qui n'ont viers Dieu nule creance" (C. Manessier, v. 33002-6).

Leur rôle est donc inverse à celui de l'enfant dans l'arbre qui, pour Marie-Luce Chênerie, est "une figure du Christ remplaçant les croyances païennes"<sup>987</sup>. Heureusement, peut-être grâce à cette apparition précédente qui lui montre le ciel, le héros ne succombe pas à la tentation des fées dont les lumières attrayantes s'évanouissent à son approche, signifiant ainsi, si l'on en croit Manessier, que la foi chrétienne supprime dorénavant et pour toujours le merveilleux profane :

"Et quant pres de l'arbre venistes,  
Ice que nule riens veïstes  
Demostre, no voil eschiver,  
Que vos deviez eschever  
Les mervoilles de ceste terre.  
Et qui lou voir an viaut anquerre,  
Jamés li arbres n'iert trovez  
Ne veüz dont oï avez,

---

<sup>986</sup>Voir la partie consacrée à cette oeuvre, pp. 131-132.

<sup>987</sup>*Opus cit.* , p. 631.

Ne de l'aubre ne des chandoilles,  
N'orra jamés nus hom nouvelles  
Car vos les dames an chaçastes  
Par ce que de l'arbre aproïachastes ;  
Jamés nus n'an orra parler." (Cont. Manessier, v. 33007-19).

A la vision de l'arbre aux mille chandelles se substitue celle de la chapelle à l'unique chandelle, elle-même éteinte dans un bruit terrifiant par une main noire :

Une noire main jusqu'au coute  
S'aparut derrieres l'autel,  
La chandoille qui ardoit cler  
Estaint, isi qu'i[[ ] n'i vit goute (2ème Cont., v. 32126-29).

Cependant, le vacarme et les ténèbres, "terreurs fortement christianisées, que seul l'élu de la chevalerie idéale sera capable de maîtriser"<sup>988</sup> n'effraient point Perceval. Contrairement à Gauvain, il surmonte le prodige maléfique grâce à la force de sa foi :

Percevaux, qui s'antante ot toute  
A Dieu et a ce qu'i[[ ] creoit,  
Que riens fors Dieu n'i antendoit,  
En son cuer molt se merveilla  
De ce qui est avenu la ;  
Mais por ce ne fu esbaïs.  
Pieç'a qu'il eüst esté pris ;  
S'an mal eüst s'antencion ;  
Car plus annïeuse prison  
Que il n'avoit illuec eüe  
Avoit il maint foiz veüe,  
Mais seürs est plus que nus hom. (2ème Cont. , v. 32130-41).

Quant à Manessier, il fait plus que christianiser la chapelle, il la sanctifie<sup>989</sup> grâce à l'intervention active de Perceval. Alors que le héros est spectateur malgré lui dans la *Deuxième Continuation* :

---

<sup>988</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.* , p. 664.

<sup>989</sup>Voir S. Sasaki, "Le mystère de la lance et la chapelle à la main noire dans trois *Continuations de Perceval*", *opus cit.* , p. 689.

Longuement sofri cest annui,  
Car a anviz leanz estoit  
Et a anviz s'an departoit. (v. 32112-14),

il livre dans l'oeuvre de Manessier un combat contre la main démoniaque. Il parvient à faire fuir le diable de la chapelle et exorcise le lieu où la lumière brille à nouveau pour toujours (v. 37484-86), alors que chez Wauchier, le retour à la lumière n'a lieu qu'à l'extérieur (v. 32142-45, 32169). Perceval a réussi à arrêter définitivement la merveille, à l'inverse de plus de trois mille chevaliers qui étaient venus combattre. Dorénavant, la chapelle n'enregistrera plus de victimes.

Le troisième lieu à prendre une forte coloration religieuse est le Château des Pucelles présent dans les trois *Continuations de Perceval*. Or on observe de grandes différences entre les visites.

Chez Wauchier la maîtresse des lieux révèle le mystère de la demeure (v. 24616-63) où chaque élément est signe de l'Autre Monde féérique. Il s'agit d'un château très isolé (v. 24618), construit sur une rivière (v. 24627) par quatre jeunes filles :

"C'onques maçons n'i mist les mains,  
N'onques n'i labora vilains ;  
Ainz le firent quatre pucelles  
Cointes et avenanz et belles." (v. 24629-32).

Pour y pénétrer, il est nécessaire de réussir un test consistant à taper avec un marteau sur une table. Les habitantes décrites comme de magnifiques jeunes filles (v. 24511-21) sont au nombre de cent. L'une d'elles parvient à se rendre invisible aux yeux du héros (v. 24379-87) qui, juste après avoir passé la nuit au château, se réveille mystérieusement sous un chêne (v. 24700-1), d'où sa réflexion sur l'aventure qu'il vient de vivre :

"Je cuit tres bien an ma pansee  
Que ce soit fait par faierie." (v. 24724-25).

Dans l'oeuvre de Manessier, le Château des Pucelles est visité par Sagremor. Ce passage ressemble à un conte merveilleux dans lequel Taillidés se voit finalement accorder la jeune fille qu'il aimait après avoir été vaincu par Sagremor. On observe l'introduction d'une dimension spirituelle par la mention d'un clerc et d'un chapelain qui assurent le service pour les demoiselles (v. 34236-42), et l'évocation de la messe avant le combat.

Mais la christianisation totale n'a lieu que dans la *Continuation de Gerbert* où Perceval se rappelle avoir déjà vu le lieu :

Perchevaus qui le vit de loing  
Sot bien que c'estoit li chastiaus,  
La ou pendoit li grans martiaus



D'acier a la table de coivre.  
Molt se sot tres bien aperchoivre,  
Qu'autre fois esté i avoit. (v. 3014-19).

Pourtant, la première fois, les murs du Château étaient en marbre vermeil et jaune (2ème C. , v. 24258-60), alors qu'ils sont maintenant en marbre vert uniquement (v. 3012), couleur plus spirituelle signifiant l'espérance et l'immortalité<sup>990</sup>. Chez Gerbert, on passe d'un univers féérique à un univers religieux empli de sainteté, pour preuve, la grande lumière et la fête de la Toussaint :

Riche luminaire et grant fu  
Orent, qu'il ne faisoit pas chaut :  
Del fu a dire ne me chaut,  
Mais pres estoit de le Toz sains. (v. 3152-55),

ainsi que la pureté des personnages signifiée par la blancheur qui les caractérise<sup>991</sup> et l'exemplarité de leur vie :

"Chi nous contenons netement  
Et si vivons honestement :  
Les dames gardent chasteez  
Et puceles virginitez." (v. 3195-98).

Vêtues d'un voile blanc (v. 3120-21), ces femmes sont donc des religieuses dont la "supérieure" qui possède l'onguent des trois Marie (v. 3161-65) n'est autre que "sainte Ysabiaus" (v. 3243). Ainsi, "la dimension morale et chrétienne l'emporte dans un épisode qui élimine systématiquement le merveilleux féérique tel que l'avait élaboré Wauchier"<sup>992</sup>.

## b) Les personnages

"L'autre" qui entrave la quête change de nature dans les *Continuations*<sup>993</sup>. Féérique chez Wauchier, il devient de plus en plus démoniaque par la suite. Dans l'oeuvre de Manessier, Perceval provoque à deux reprises l'anéantissement du diable qui vient à sa rencontre sous l'apparence d'un cheval puis d'une jeune fille. Or la disparition subite de chacun semble liée à l'élément liquide. L'animal se noie dans les profondeurs (v. 37968-69) et la nef de la demoiselle n'est plus visible à l'horizon marin :

Et puis regarda vers le mer,  
La ou la nef fu arivee ;

---

<sup>990</sup>Voir le *Dictionnaire des symboles, opus cit.* , p. 372 ss.

<sup>991</sup>Voir les vers 3031, 3040, 3121, 3137, 3138.

<sup>992</sup>S. Douchet, *opus cit.* , p. 552.

<sup>993</sup>Sur ce thème, voir l'article de Keith Busby, "L'autre dans les *Continuations de Perceval*", *opus cit.* , pp. 284-297.

Mais il ne l'a mie trovee,  
Nule riens antor lui ne voit. (v. 338172-75).

Chez Gerbert, nombreuses sont les figures démoniaques parmi lesquelles trois sont essentielles. Il y a d'abord Escolasse dont le piège est déjoué par Perceval qui prononce un discours édifiant (v. 646-57) provoquant l'échec du plan de la jeune fille mise en déroute :

La pucele ot vergoigne et honte,  
Puis dist : "Sire, se Dieus me voie,  
Sachiez que dit le vous avoie  
Por acomplir vo volenté.  
Quant je vous voi entalenté  
Del ju lessier c'ai dit a vous,  
Ausi bel m'en est come vous."  
A tant s'en part, plus n'en parla,  
En sa chambre couchier ala. (v. 658-66).

Le quêteur enlève également la puissance surnaturelle du Chevalier au Dragon qui tient sa force du diable<sup>994</sup>, ce dernier lui ayant fait le don de l'écu doué d'un artifice démoniaque :

D'un dragon i a une teste  
Assise en l'escu par tel **art**  
Qu'il enflambe de fu et **art**  
Cil qui a lui se combat. (v. 8996-99).

Le feu de l'Enfer qu'évoque le verbe "ardoir" prouve que le nom "art" avec lequel il rime désigne un fait magique venant du diable. Tous les chevaliers brûlent devant le Chevalier au Dragon, jusqu'à ce que Perceval chasse l'espèce de corbeau (v. 9632) qui envoyait des flammes dans la bouche de l'animal légendaire :

Mais l'anemis s'en fu alés  
Qui par mi la goule au dragon  
Jectoit le fu par tel randon ;  
Or n'i a ne flambe ne fu. (v. 9668-71).

Le héros le convertit ensuite et brise le voeu du chevalier avec le diable.

Plus tard, Perceval réemprisonne le démon dans le perron pour l'empêcher d'entraver sa quête et de nuire aux hommes, car il peut ravager une terre entière en un espace de temps infime (v. 14563-77). Au départ libre, le diable avait avoué :

---

<sup>994</sup>Voir les vers 8987-8992.

"[de] cel perron, la ou Merlins  
me mist par force de carnins  
por che que je ne m'atornaisse  
que par mon engien destornasse  
celui qui le Graal va querre" (v. 14487-91).

En employant le terme *engien*, il dévoile (preuve d'une certaine lucidité) sa propre habileté mensongère. Puis réemprionné, il se reconnaît vaincu par Perceval et "confesse" être orgueilleux, autre défaut qui le caractérise :

"Ne mais, se tu le pues conquerre,  
rois esteras de grans bontez  
dont par orgueil fui fors boutez.  
Va t'ent, ne puis or plus parler,  
et va la ou tu vels aler." (v. 14552-56).

A ces trois personnages démoniaques principaux, on peut ajouter le géant, anéanti par Perceval, chez Wauchier (21868-77) et Gerbert (v. 16398). Il est décrit selon la tradition, avec une perche de dix pieds de long :

a ses .II. mains tint un perchant  
qui bien avoit de lonc .X. piez (Cont. Gerbert, v. 16184-85),

ou une imposante massue qui tue le cheval de Perceval

Si que la mace est tronçonee,  
Qui molt estoit grosse et carree (2ème Cont. , v. 21863-64).

Sa stature est hors du commun :

"[...] il est forz a desmesure,  
Et granz que nule creature" (2ème Cont. , v. 21789-90),

et chez Gerbert, la couleur noire de l'orgueilleux<sup>995</sup> personnage lui confère un aspect démoniaque :

bien sambloit deables d'infer  
cil qui le porte : si noirs fu  
qu'il samble que trais soit du fu. (Cont. Gerbert, v. 16190-92).

Cette caractéristique fait ressortir qu'il s'agit dans cette *Continuation* d'un combat illustrant la lutte chrétien/païen, comme en témoigne aussi l'attitude priante de Perceval lors de sa victoire :

---

<sup>995</sup>Adjectif employé aux vers 16166, 16177, 16385.

Lors tent ses mains vers oriant,  
a Dieu rent graces et merchis  
de che qu'a le gaint ochis. (Cont. Gerbert, v. 16396-98).

### c) Les barils

Dans l'oeuvre de Gerbert où sont mentionnés les barils, comme dans *Fierabras*<sup>996</sup>, ceux -ci manifestent une nette christianisation grâce à l'intervention de Perceval. Ce sont des objets merveilleux lorsqu'ils sont en la possession d'une vieille enchantresse qui les utilise pour guérir<sup>997</sup> ou ressusciter les ennemis de Gornemant. Il s'agit d'un "poison"<sup>998</sup> dont la signification de "potion" ou de "philtre magique" renvoie au merveilleux païen. Certes, le Saint Graal aussi a un pouvoir guérisseur chez Manessier, mais avec une portée plus spirituelle. Cependant, le Graal, depuis le premier roman, est également un objet merveilleux au sens profane et les barils dans la *Continuation* de Gerbert relèvent aussi de la sphère sacrée. C'est pourquoi M. T. Bruckner analyse l'invention des barils par Gerbert comme l'expression du mélange entre données merveilleuses arthuriennes et données chrétiennes qui caractérise le traitement du Graal par Chrétien<sup>999</sup>. D'ailleurs, nombreux sont les points communs entre les barils et le Graal. Tous deux se caractérisent par leur richesse exceptionnelle manifeste dans la présence de pierres précieuses et d'or<sup>1000</sup>. Il arrive que les barils soient aussi appelés *vaisse*<sup>1001</sup> alors qu'ils n'en n'ont guère la forme. Une clarté religieuse émane d'eux, à l'image du Graal<sup>1002</sup> :

Font par laiens si grant clarté  
Qu'ausi cler i fait, ce vous di,  
Con s'il fust a plain mie di.  
Perchevaus, quant il s'esveilla,  
De la clarté se merveilla,  
Mais bien set ce n'est nus perius,

---

<sup>996</sup>A ce sujet, voir Griffith R. H. , "The magic balm of *Gerbert* and *Fierabras* and a query", *Modern Language Notes*, t. 25, 102f. , 1910.

<sup>997</sup>Sur le rôle guérisseur des barils dans *Fierabras*, voir la laisse XVI, v. 550-55a, la laisse XXIV, v. 762-64 et la laisse XXXII, v. 1092-97, "*Fierabras. Chanson de geste du XIIIe siècle*", éd. par M. Le Person, Paris, Honoré Champion, 2003.

<sup>998</sup>Voir les vers 5628, 5646, 5711, 5784, 5886, 6003.

<sup>999</sup>"Looping the loop through a tale of beginnings, middles and ends. From Chrétien to Gerbert in the *Perceval* continuations", *Por le soie amisté. Essays in honor of Norris J. Lacy*, éd. par Keith Busby et Catherine M. Jones, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 2000, XXXIV, p 47.

<sup>1000</sup>Pour les barils, voir la *Continuation* de Gerbert, v. 5517-24, 5770-81, 5894-5911, 5915. Pour le Graal, voir le *Conte du Graal*, v. 3232-39.

<sup>1001</sup>Voir par exemple le vers 5773 de la *Continuation* de Gerbert.

<sup>1002</sup>Voir le *Conte du Graal*, v. 3224-29.

Que la clarté vient des barieus

Bien set que ce est **sainte chose**. (v. 6130-37).

La conclusion finale rappelle le vers 6425 de Chrétien : *Tant **sainte chose** est li graaus* (v. 6425). En effet, le Graal et les barils sont des reliques de la Passion, le premier ayant recueilli le Sang du Christ et les seconds contenant le baume de l'ensevelissement<sup>1003</sup> :

[...] Dieus, qui ses amis delivre

D'infer et chiaus qu'il a amez,

En fu oinz et enbalsemez

Quant el sepulcre fu couchiez. (v. 5630-33).

L'origine des barils est donc elle aussi spirituelle et l'action de Perceval aura pour conséquence de dissiper l'ambiguïté actuelle en rechristianisant les objets devenus de façon paradoxale le bien d'une sorcière, agent démoniaque. Elle-même avoue au héros la nécessité d'une reconquête :

"[...] par vous est li vaus perchiez

Et li lius frais et depechiez

Ou li basmes est enserrez,

Que vous tot cuitement arez,

Se vers ciaus le poez conquerre

Qui ja vous venront chi requerre.

Gardez les baraus netement

Et tot le plus honestement

Que vous onques le poez faire,

C'onques si riche saintuaire

N'ot mais nus hom de vo lignage." (v. 5669-79).

S'ensuit une prédiction où la vieille femme situe l'action de Perceval entre le Ciel et l'Enfer :

"[...] par son<sup>1004</sup> conseil feras

Tel chose dont tu desferas

Ce qu'anemis avoit ovré :

Par toi esteront recovré

Li bien avec les Dieu amis

Que destruisoit li anemis." (v. 5705-10).

---

<sup>1003</sup>L'origine chrétienne est la même dans *Fierabras* : *"Mais vela deus barriz a ma seile trousez, / Qui tout sont plains deu basme dont Dex fu embasmez, / Aujor qu'il de croix fu au sepulcre portez"* (laisse XVI, v. 547-49).

<sup>1004</sup>Il s'agit de Gornemant

Après avoir tué la sorcière, Perceval s'empare des barils (v. 5770-71)<sup>1005</sup> qu'il apporte chez Gornemant. A leur vue, ce dernier manifeste une grande allégresse (v. 5976-79) et bénéficie avec ses fils de leur pouvoir guérisseur qui se trouve maintenant utilisé pour le Bien. Ainsi, par la "récupération périlleuse du baume dans le camp de la chevalerie chrétienne"<sup>1006</sup>, Perceval transforme le pouvoir magique des barils en miracle.

La "merveille" profane s'efface donc peu à peu et lorsqu'elle demeure, c'est pour se transformer tantôt en "miraculosus" (merveilleux chrétien), tantôt en "magicus" (merveilleux démoniaque). Dans son analyse sur l'évolution du merveilleux entre le XII<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècles, Marijke De Visser-Van Terwisga explique que "l'élément féerique ne semble pas diminuer dans les différentes continuations du *Perceval*, mais il change de caractère"<sup>1007</sup>. Ne fallait-il pas donner au merveilleux une teinte plus spirituelle en accord avec le Saint Graal ? Cette évolution répond à une recherche littéraire. Mais cette quête se situe également au niveau personnel. Elle s'intériorise en la personne du héros, être partagé lui aussi.

### **3- L'unité intérieure à retrouver**

La perfection est un état qui s'impose au quêteur s'il veut accéder au Graal. Il est pour cela nécessaire de réussir certaines épreuves symboliquement unitaires.

#### **a) L'appel à la perfection**

##### Les exhortations

Plusieurs personnages sermonnent le héros : les ermites, mais aussi des laïcs dont des femmes, et parfois, c'est Perceval qui adresse la leçon à d'autres ou à lui-même. Trois thèmes récurrents se dégagent de ces exhortations, entre autres le rapport entre le terrestre et le céleste. Dans la *Deuxième Continuation*, l'oncle ermite établit un parallèle entre les deux mondes, parallèle mis en évidence à la rime :

"Niés, fait il, ce doiz tu antandre ;  
Se tu no sez, si puez aprandre  
Et croire com hom crestiens.  
Venir t'am puet honor et biens :  
Honor an **cest siegle mortal**  
Et bien an **l'autre principal**,

---

<sup>1005</sup>Dans *Fierabras* aussi, le saint baume, après avoir été la propriété d'un Sarrasin, devient celle d'Olivier. Voir la laisse XXXII, v. 1086 ss.

<sup>1006</sup>M-L. Chênerie, *opus cit.*, p. 639.

<sup>1007</sup>"Le déclin du monde féerique dans les *Continuations du Perceval*", *opus cit.*, pp. 39-41.

Avec celui qui les bontez

A toutes an ses poëstez." (v. 24075-82).

Mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un rapport d'opposition, comme chez Gerbert où le gardien du Paradis Terrestre distingue *joie celestre* (v. 269) et *joie terrestre* (v. 270). Le lien entre profane et spirituel s'exprime le plus souvent au travers de deux réalités, l'une matérielle, l'autre surnaturelle : le corps et l'âme. Leur comparaison permet à Perceval de faire comprendre au Chevalier au Dragon la gravité de son état de pécheur :

"[...] navree est cent mil tans

T'**ame** que tes **cors** n'est assez." (Cont. Gerbert, v. 9902-3).

Il alerte également une jeune fille sur la primauté à accorder au soin de l'âme alors que celle-ci se plaint de la nourriture à partager chez un ermite :

[...] "Ma dolce dame,

Cist hermites doit meillor **ame**

Rendre a Dieu que nous ne devons,

Car par aventure vivons :

Víandes volons a sozhait,

Car le **cors** ne chaut fors qu'il ait

Assez por sostenir sa vie.

Cist a mius gloire deservie,

Ce m'est avis, que molt de gent,

Qui ne vivent ne bel ne gent,

Ains beent tot, c'est mes recors,

Qu'il puissent aesier lor **cors**,

Que des **ames** ne lor **sovient**

Devant iche que la mors vient." (Cont. Gerbert, v. 7411-24).<sup>1008</sup>

Le devoir de mémoire exprimé par le verbe "sovenir" est une autre idée récurrente. Chez Wauchier, l'oncle ermite somme son neveu d'avoir présent à l'esprit son âme et le Créateur :

Molt lou chastie par proiere

Li sains hermites, le prodom,

Qui ert de grant relegion,

Que de s'ame li **sovenist**

---

<sup>1008</sup>Au sujet de la mention de l'âme et du corps, voir aussi la *Deuxième Continuation*, v. 24108 et l'oeuvre de Gerbert, v. 15816-18.

Et de celui qui toz nos fist

Et qui trestoz nos desfera. (v. 24004-9).

Chez Gerbert, Perceval exhorte la soi disant fille du Roi Pêcheur à se souvenir de Dieu en évoquant la Passion :

"De Dieu et d'onor vous **soviégne**,

De la sainte crois ou fu mis." (v. 2578-79),

comme le fait plus tard un ermite au héros :

"Aiez en Dieu vostre creance,

et si **aiez en ramembranche**

que il por nous la mort soffri

quant en la crois se poroffri.

Celui **aiez bien en memoire**,

ensi averez la Dieu gloire." (v. 15835-40).

Cela doit donc être fait en vue du Paradis qui est le but à garder toujours présent à l'esprit. C'est pour cette raison que Blanchefleur enjoint Perceval à faire avec elle voeu de virginité (*Cont. Gerbert*, v. 6827-39). L'objectif du Ciel est également rappelé par Perceval à la tentatrice Escolasse :

"Mais bien doit redouter pechié

Li hom, et en fais et en dis,

Qui conquerre velt Paradis." (*Cont. Gerbert*, v. 642-44),

ainsi que par le Roi Ermite au héros :

"Se de pechié vous astenez,

Si porrez paradis conquerre" (*Cont. Gerbert*, v. 8754-55).

Or la mise en garde contre le péché accompagnée de la nécessité du repentir est l'un des thèmes repris de façon assez systématique. L'idée est centrale, à tel point qu'elle constitue le sens du Graal donné dans la *Deuxième Continuation* par la jeune fille à la mule à travers l'explication de la symbolique du feu<sup>1009</sup> s'échappant de la demeure royale. La raison d'être du Graal est de préserver l'homme du péché :

"Que li deables ne deçoit

Nul home qui le jor le voie,

Ne ne le met an male voie

Por fere pechié cruminal." (v. 25798-801).

---

<sup>1009</sup>L'explication est donnée dans les vers 25791 à 25811.



C'est pourquoi le Roi Pêcheur se fait apporter le Graal qui le sanctifie (v. 25802-5). La coupe contenant le sang rédempteur manifeste la miséricorde divine pour le repentir :

"Nostre Seignor, qui pas n'oublie  
Le peudome qui se repant  
Des maus qu'a fait an son jovant,  
Proie sovant qu'a soue part  
Le mete es ciaux et si le gart  
De pechié faire desloial." (v. 25806-11).

Cette thématique du péché en général et du pardon à demander se retrouve dans la bouche de plusieurs personnages chez Gerbert, essentiellement le Roi Pêcheur (v. 27-33), le gardien du Paradis Terrestre (v. 199-205) et l'oncle ermite qui demande à Perceval d'abandonner tout vice (v. 2750-51) et de se consacrer au jeûne, à l'oraison, à la repentance, à la pénitence et à la confession (v. 2750 ss.). Le héros lui-même exhorte longuement le Chevalier au Dragon à demander un prêtre pour se confesser et à se repentir de façon durable en faisant vœu de ne plus pécher (*Cont. Gerbert*, v. 9897-9978). Parfois il est aussi question d'une faute particulière à se faire pardonner, par exemple lorsque Perceval se rappelle la promesse faite à Blanchefleur, Gornemant lui conseille :

"Biaus dols amis, querez pardon  
A Dieu [...]  
Dieus est si plains de grant merchi  
Que cil qui de vrai cuer li prie,  
Que quanques requiert li otrie." (*Cont. Gerbert*, v. 5156-58).

Or toutes ces notions fondamentales sont représentées dans une vision dont bénéficie le héros chez Wauchier.

## Redevenir comme un enfant

La symbolique de l'enfant dans l'arbre est décryptée par le Roi Pêcheur (v. 32442-89). Celui-ci donne à Perceval la raison pour laquelle l'enfant a refusé de lui répondre :

"Por les granz cruminaux pechiez  
Dont vos estiez anteichiez." (v. 32447-48).

Puis il explique pourquoi l'enfant monta de branche en branche jusqu'à la cime de l'immense arbre avant de disparaître complètement dans le ciel. On remarque d'ailleurs une insistance sur l'altitude par l'emploi répété

de l'adjectif *haut*<sup>1010</sup>. Or cette ascension en rappelle une autre : celle de l'oie sauvage dans le *Conte du Graal* (v. 4193) où Perceval devait prendre son envol vers l'amour absolu à l'image de l'oie rejoignant le ciel. "C'est dans le coeur de son coeur que l'homme retrouve le monde et qu'il entend le souffle du Jars - qui est son propre souffle - lui affirmant qu'il est un être libre, divin, illimité"<sup>1011</sup>. Le rapprochement qu'invitait à faire Chrétien de Troyes entre Perceval et l'oie sauvage peut ici se faire entre Perceval et le petit garçon. "Enfant solitaire, apparemment abandonné, que l'on retrouve dans toutes les grandes mythologies"<sup>1012</sup>, il est un peu l'image du jeune héros sans parents qui doit subir plusieurs initiations pour devenir un homme pleinement accompli. Il rejoint le symbolisme du petit être âgé de cinq ans signifiant "quelque chose qui grandit à l'indépendance"<sup>1013</sup>, puisque "l'aspect spécifique du thème de l'enfant est sa futurisation"<sup>1014</sup>. D'ailleurs, l'âge de l'enfant ne correspond-il pas aux cinq ans d'errances inutiles de Perceval ? L'ascension sert non seulement à montrer qu'il faut accéder à un autre stade, qu'il faut élever son âme, mais l'enfant est aussi cet aboutissement. Comme le dit Pierre Gallais, il "indique à la fois le but et le chemin"<sup>1015</sup>. En effet, le parcours à faire, n'est-ce pas le visage originel à retrouver, si l'on en croit la glose du Roi Pêcheur ? Celui-ci commence par faire un rappel de la Création (v. 32457 ss.) où l'homme, à l'inverse des animaux, est fait à la "samblance"<sup>1016</sup> de Dieu et pour regarder le Ciel :

"Home ne vost pas einsint fere,  
Ainz li leva haut le viaire  
Por esgarder la grant hautesce  
Dou firmamant, et la richesce  
Dont Damedix anlumina  
Trestout le mont quant l'estora." (v. 32463-68).

Or l'invitation à contempler les étoiles n'est-elle pas figurée sur la voûte du Château du Graal ?

Car qui regardast contremont,  
Si poïst veoir le celé  
Tot de fin or anluminé  
A estoilles d'argent petites,  
Autres ovres n'i ot escristes. (v. 32282-86).

---

<sup>1010</sup>Voir les vers 31432, 31434, 31491, 31495, 32335.

<sup>1011</sup>P. Gallais, *La Fée à la Fontaine et à l'arbre : un archétype du conte merveilleux et du récit courtois*, opus cit. , p. 278.

<sup>1012</sup>*Idem*, p. 275.

<sup>1013</sup>Voir C. G. Jung, *Introduction à l'essence de la mythologie*, Paris, 1968, pp. 105-144.

<sup>1014</sup>P. Gallais, opus cit. , p. 276.

<sup>1015</sup>P. Gallais, opus cit. , p. 276.

<sup>1016</sup>Voir les termes *samblant* (v. 32471) et *sambler* (v. 32473).

Mais le Roi Pêcheur constate que l'humanité a perdu cette proximité en péchant (v. 32476). L'enfant, dit-il à Perceval,

"Vos mostra par seneffiance  
Que haut el ciel sanz atandance  
Devez panser au Créator,  
Que la vostre ame au chief dou tor  
Mete dadanz som paradis ;  
Que longuemant, biaux doz amis,  
Vos estes mellez de follie. " (v. 32479-85).

Ce mouvement de retour vers le Créateur est présent chez de nombreux penseurs médiévaux tel Jean Scot Erigène (IX<sup>e</sup> siècle) qui réfléchit sur la procession des êtres sortis de Dieu pour y revenir après leur séparation causée par la matière. Dans la *Continuation*, le rappel à l'ordre est très clair et rejoint la leçon d'humilité de l'oncle ermite, ainsi que celle du Christ à ses disciples lui demandant :

"Qui donc est le plus grand dans le Royaume des cieux ?"

Alors Jésus appela un petit enfant ; il le plaça au milieu d'eux, et il déclara : "Amen, je vous le dis : si vous ne changez pas pour devenir comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. Mais celui qui se fera petit comme cet enfant, c'est celui-là qui est le plus grand dans le Royaume des cieux"<sup>1017</sup>.

Perceval doit retrouver une âme innocente et pure comme celle d'un petit enfant. La simplicité est nécessaire à l'accès au Graal : "l'initiation [...] ne requiert point de connaissances intellectuelles, mais une conversion, une transmutation, une réorientation [...]. Pour cela, il faut redevenir comme un petit enfant - retrouver son visage originel, [...] ce qui veut dire accéder à un nouveau plan de développement psychique où les contraires ne seront plus en opposition, mais en conjonction, en relation de complémentarité et d'harmonie. L'enfant est une origine et une fin : il se situe en deçà et au-delà de la différenciation et de la contradiction"<sup>1018</sup>. De même en est-il pour le Graal qui manifeste aussi un appel à l'unité.

## Le cortège et la symbolique des nombres

Autour du Graal gravitent des chiffres pairs et impairs dont le symbolisme est tout à fait opposé :

- "Les nombres pairs - singulièrement le *deux* et son double le *quatre* - , dans la mesure où ils sont divisibles et par conséquent corruptibles, sont le symbole du monde créé, terrestre, un monde affecté d'une sorte d'imperfection ontologique ; ils connotent facilement le mal, le péché et la mort."

---

<sup>1017</sup>Matthieu, XVIII, 1-4.

<sup>1018</sup>P. Gallais, *opus cit.* , pp. 276-77.

- "Les nombres impairs au contraire - et singulièrement le *un* et le *trois* - , parce qu'indivisibles et donc incorruptibles, sont symboles de pureté et de perfection ; ils connotent volontiers le bien, l'éternel et le divin"<sup>1019</sup>.

C'est au travers de cette symbolique que le monde terrestre et le monde surnaturel sont représentés et souvent mélangés dans les oeuvres. Le chiffre trois apparaît fréquemment, par exemple dans la figure du triangle que constituent les tentes<sup>1020</sup>, "sortes de tabernacles itinérants des divinités de l'Autre Monde"<sup>1021</sup>, parfois dotées dans certains textes de deux pans "qui les apparentent, en même temps au monde divisé des hommes"<sup>1022</sup>. La même ambiguïté subsiste à Beaurepaire, endroit marqué d'emblée par la dualité dans toutes les *Continuations*<sup>1023</sup> mais où se détache l'unique maîtresse des lieux : Blanchefleur. Il en est de même au Château du Graal où quatre chasseurs (*2ème Cont.* , v. 32181) conduisent Perceval à leur Roi qui semble, chez les épigones, avoir "la perfection de l'unicité"<sup>1024</sup>, encore plus que chez Chrétien. En effet, dans toutes les *Continuations*, bien que le cortège passe d'une pièce à l'autre, on ne mentionne pas le service chez le père du Roi Pêcheur<sup>1025</sup> qui dédouble le personnage royal dans le *Conte du Graal*. La coexistence du pair et de l'impair est visible au sein même du cortège, les continuateurs variant le nombre de passages et d'éléments comme le montre le récapitulatif suivant :

---

<sup>1019</sup>J. Ribard, *Le moyen âge. Littérature et symbolisme, opus cit.* , p. 15.

<sup>1020</sup>Voir la *Continuation* de Wauchier, v. 21123, 24750, 25862, 31716 et la *Continuation* de Manessier, v. 38556, 38065.

<sup>1021</sup>J. Ribard, *opus cit.* , p. 24.

<sup>1022</sup>*Ibidem.*

<sup>1023</sup>Sont mentionnés deux abbayes (v. 22609) et deux années (v. 22562) dans la *Deuxième Continuation*, deux charmes (v. 39052) et deux pucelles (v. 39055) chez Manessier, deux jeunes hommes chez Gerbert (v. 6226, 6244).

<sup>1024</sup>J. Ribard, *opus cit.* , p. 16.

<sup>1025</sup>Ce personnage n'apparaît que dans la vision de sainte Isabelle chez Gerbert (v. 8792-97).

	Nombre d'éléments différents	Nombre de passages
<i>Conte du Graal</i>	4 (lance, chandeliers, graal, tailloir) puis 1 (graal)	1 puis <b>plusieurs</b> passages
<i>1ère Continuation, v. moy. et lgue.</i>	5 (lance, tailloir, chandeliers, graal, bière où est posée une épée brisée en <u>2</u> )	3
<i>2ème Continuation</i>	3 (Graal, lance, épée brisée) puis 2 (Graal, lance)	2
<i>Cont. Gerbert</i>	3 (Graal, lance, épée brisée)	1
<i>Cont. Manessier</i>		
. Chez le Roi Pêcheur au début	3 (lance, Graal, tailloir)	1
. Chez le Roi Pêcheur à la fin	2 (lance, Graal) puis 3 (Graal, lance, tailloir) puis 3 (Graal <sup>341</sup> , lance, tailloir)	3
<hr/> <p><sup>338</sup>Sont mentionnés deux abbayes (v. 22609) et deux années (v. 22562) dans la <i>Deuxième Continuation</i>, deux charmes (v. 39052) et deux pucelles (v. 39055) chez Manessier, deux jeunes hommes chez Gerbert (v. 6226, 6244).</p> <p><sup>339</sup>J. Ribard, <i>opus cit.</i>, p. 16.</p> <p><sup>340</sup>Ce personnage n'apparaît que dans la vision de sainte Isabelle chez Gerbert (v. 8792-97).</p> <p><sup>341</sup>Il est dit que le Graal repasse trois fois aux vers 41964-65.</p>		
. A Corbenic	3 (Graal, lance, tailloir)	3
. A l'ermitage	3 (Graal, lance, tailloir)	1
. La montée au ciel	3 (Graal, lance, tailloir)	1

Les deux tendances analysées dans les oeuvres - le profane et le spirituel - ne se rejoignent-elles pas alors dans le cortège où elles ne voudraient faire plus qu'un à la manière du mystère trinitaire : un seul Dieu en

trois personnes, et du mystère de l'Incarnation : le Verbe fait Chair ? Une tendance à l'unité se dessine nettement dans les deux dernières *Continuations* à travers l'emploi des chiffres un et trois. Est-ce le signe que la spiritualité l'emporte sur le profane ? Le cortège composé de trois éléments passe une seule fois chez Gerbert ainsi qu'au début et à la fin de l'oeuvre de Manessier. De plus, dans ce même texte, lors de la rencontre entre Hector et Perceval, le Graal apparaît seul et fait trois tours, puis, à Corbenic et à l'hermitage, des trois éléments du cortège un seul est mentionné dans un deuxième temps : le Graal dont il est dit qu'il sert tous les jours<sup>1026</sup>. De même, les trois gouttes de sang sur la neige rappelées dans l'oeuvre de Wauchier (v. 22758-59), ne manifestent-elles pas un désir de fusion, puisque des trois gouttes il n'en resta plus qu'une<sup>1027</sup>, ce qui "ramènera finalement Perceval à l'unité intérieure, en définitive plus métaphysique que courtoise, qui le jettera désormais dans la quête jamais achevée d'une perfection absolue"<sup>1028</sup> ? Le Graal exerce donc une immense force d'attraction en tant que centre du cortège trinitaire, mais aussi centre des trois quêtes chez Wauchier. L'accès au Graal nécessite un recouvrement préalable d'une unité intérieure à reforcer. Cet appel sera-t-il mis en oeuvre par le héros, "ce personnage dédoublé, figure de l'homme divisé en lui-même et dont la double nature est toujours en quête d'une unité originelle et perdue"<sup>1029</sup> ?

## **b) Les épreuves signes**

Perceval subit plusieurs tests où il est toujours question de rétablir un lien entre deux points, matérialisant ainsi la jonction entre deux mondes pour retrouver l'harmonie intérieure.

### Les ponts à traverser dans la *Deuxième Continuation*

Le premier pont à franchir est décrit ainsi :

De voirre estoit, si estoit lez

Deus piez et demi mesurez (v. 26137-38).

A l'aspect très fragile du pont de verre s'ajoute donc son caractère dualiste qui renforce l'instabilité à laquelle doit résister Perceval. L'aventure apparaît redoutable comme le montrent la peinture effrayante de la profonde rivière (v. 26124-32) ainsi que les vers suivants :

Le pont qui est tant perillox

Et a passer si anuiox (v. 26157-58).

---

<sup>1026</sup>Voir le vers 42520-21 (à Corbenic), et 42588-89 (à l'hermitage).

<sup>1027</sup>Une seule goutte de sang aussi perle à la pointe de la lance chez Chrétien (v. 3198).

<sup>1028</sup>J. Ribard, *Le moyen âge. Littérature et symbolisme, opus cit.*, p. 20.

<sup>1029</sup>*Idem*, p. 21.

Pourtant, Perceval, muni de l'anneau magique<sup>1030</sup>, n'est pas effrayé et se laisse guider par la mule blanche qui avance bien volontiers. Mais au fur et à mesure de la progression, victime d'une illusion comme le prouve l'emploi des expressions "estre vis" et "sambler", il croit que le pont s'effondre derrière lui :

Vis iert Perceval qu'il fondist  
An abisme, car il fremist  
Par tel air, par tel maniere,  
Que les pieces an la riviere  
An cheoient, ce li **sambloit**. (v. 26159-63).

Le héros ne renonce pas pour autant et fait confiance à la mule qui le mène de l'autre côté du pont. Là, Perceval a la surprise de découvrir un pont entier alors qu'il le croyait en morceaux. Le caractère symbolique de l'épreuve est montré par l'aspect tout à fait imaginaire du pont à tel point que nul ne peut le décrire, explique le narrateur (v. 26135-36).

L'aventure se répète avec le franchissement du pont inachevé. Briol raconte à Perceval son origine merveilleuse (v. 26552-26783). Il fut construit par une enchanteresse *Par sens, par art de nigromance* (v. 26758) à la demande d'un chevalier qui était en guerre au Château Orgueilleux. Cependant, le lendemain de leur rencontre, une fois que la jeune fille eut édifié la moitié du pont seulement, le chevalier fut tué dans la forêt. Elle décida alors de ne pas finir le pont et dit que seul le meilleur chevalier au monde serait capable de le traverser. Depuis, beaucoup ont tenté l'épreuve :

Maint chevalier a fait conclus,  
Qui por passer s'i ass[ai]oient (v. 26784-85),

et c'est maintenant au tour de Perceval d'essayer. La situation ressemble à celle du premier pont : il est construit sur une rivière tout aussi effrayante (v. 26542-44) et sa traversée provoque un phénomène assez similaire (v. 26796-800). C'est alors que se réalise le prodige : le bout de pont se soulève de terre et vient se reposer sur l'autre rive :

Li chief dou pont sanz demoree,  
Qui an la rive estoit fichiez,  
Par soi tout seul est araichiez  
Et d'autre part se rest tornez,  
Et a la terre **resoldez**  
Qui an l'autre partie estoit. (v. 26802-7).

Grâce au passage du héros, le lien est ainsi créé entre les deux rives, la "soudure" est faite entre les deux mondes que sépare la rivière.

---

<sup>1030</sup>Dans le *Chevalier à la Charrette*, Lancelot réussit l'épreuve du pont de l'épée également grâce à un anneau (v. 3125).

## Le Mont Douloureux

L'épreuve du Mont Douloureux qui apparaît aussi chez Wauchier est du même ordre bien que la symbolique se complexifie et se situe non plus au niveau horizontal mais vertical. Comme tout lieu élevé, le Mont Douloureux est propice aux manifestations surnaturelles qu'elles soient d'ordre païen ou chrétien. Ces deux tendances sont présentes dans plusieurs éléments. La sphère religieuse est manifestée par les quinze croix, le Mont Douloureux pouvant évoquer le Golgotha, et le pilier rappelant celui auquel le Christ fut flagellé<sup>1031</sup>. A l'inverse, le pilier relève aussi du magique puisqu'il a été édifié par Merlin et que la matière dont il est fait, le cuivre, est un matériau diabolique et/ou païen<sup>1032</sup>. Un rapprochement peut d'ailleurs être établi avec le pilier du monde païen figurant sur le bas-relief que les Cisterciens gravèrent au Moyen Age sur l'un des rochers des Externsteine. On y voit Nicodème qui, pour détacher de la croix le corps du Christ, est monté sur Irminsul, colonne consacrée à Irmino, divinité germanique, qui était un lieu de culte païen. Les Cisterciens plièrent symboliquement ce pilier pour montrer la domination de la chrétienté sur le paganisme. Sur cette même gravure est dessiné sous terre le Serpent du monde, symbole des énergies terrestres accumulées à cet endroit. Chez Wauchier, le pilier est non seulement dressé au sommet du Mont, mais il est lui-même haut (v. 31609), ce qui renforce la caractéristique de la montagne, endroit stratégique privilégiant aussi la rencontre de deux mondes. Il "évoque irrésistiblement l'image d'un menhir dressé vers le ciel, mais plongeant ses racines dans la terre"<sup>1033</sup>. D'ailleurs, le pilier est en cuivre (v. 31585), précision significative d'un lien entre deux extrémités. Jean Markale remarque que ce métal "est un excellent conducteur électrique. Or une colonne de cuivre, ou recouverte de cuivre, constitue un véritable *condensateur* qui, entre les deux polarités, négative de la terre et positive du ciel, est susceptible de produire une énergie prodigieuse à l'état potentiel"<sup>1034</sup>. Il n'est alors pas étonnant que le fait d'entrer en contact avec le pilier en y attachant son cheval constitue une épreuve redoutable. Seuls résisteront ceux qui ont reçu une "antidote", c'est-à-dire une "initiation"<sup>1035</sup>, tel Perceval, totalement préservé du sort jeté par Merlin qui se traduit par un phénomène physique (v. 31628-35). Une valeur primordiale doit donc être accordée à cette réussite, point d'aboutissement de l'apprentissage du héros. Désormais "capable de supporter le choc que provoque la rencontre de deux mondes"<sup>1036</sup>, il peut enfin accéder à la Cour du Graal, "là où les antinomies ne sont plus perçues comme telles, et où s'opère la fusion de l'âme et du corps, du réel et de l'imaginaire, du ciel et de la terre, du visible et de l'invisible"<sup>1037</sup>. Pourtant

---

<sup>1031</sup>Voir S. Douchet, *opus cit.*, p. 471.

<sup>1032</sup>*Ibidem.*

<sup>1033</sup>J. Markale, *opus cit.*, p. 153.

<sup>1034</sup>*Idem*, p. 154.

<sup>1035</sup>*Idem*, pp. 154-55.

<sup>1036</sup>*Idem*, p. 155.

<sup>1037</sup>*Idem*, p. 156.



parvenu au Château du Graal, Perceval se trouve confronté à une nouvelle épreuve tentée chez Wauchier et Gerbert.

## L'arme à ressouder

Au Château du Roi Pêcheur, Perceval doit fournir l'ultime preuve unitaire en ressoudant l'épée. L'assemblage des deux pièces revêt un caractère exclusivement symbolique puisqu'il ne pourra se faire que par un parfait chevalier chrétien, et à son simple contact (*2ème Cont.* , v. 32520-29). Ainsi, Perceval s'emparant des morceaux de l'épée, les joint de sorte que l'arme semble neuve à la fin de la *Deuxième Continuation* (v. 32550-56). Mais à cause de la fêlure restante (v. 32557-59), le Roi Pêcheur lui révèle qu'il a atteint la perfection des qualités chevaleresques terrestres, pas encore celle des qualités spirituelles :

[...] "Biaux sire, or m'escostez ;  
Vos estes molt d'armes penez,  
Au mien espoir, et bien le sai.  
Mais a ce que prové vos ai,  
Se je molt bien qu'an tot le mont,  
De trestoz ceus qui ore i sont,  
N'a nullui qui miauz de vos vaille  
Ne an estor ne am bataille ;  
Mais quant ce iert qu'avroiz tant fet  
Que Damedieix doné vos et  
L'anor, lou pris de cortoisie,  
De sens et de chevalerie,  
Que nos puissons dire a estrox  
Que li miaudres soiez de toz  
De totes les hautes bontez." (v. 32561-75).

Ainsi, l'épée légèrement fêlée semble être à l'image de l'âme du héros qui n'est pas totalement pure, peut-être toujours marquée par la tache originelle, auquel cas l'initiation chrétienne ne serait pas achevée, à l'inverse de l'initiation chevaleresque. Cette interprétation se justifie aussi dans le *Conte du Graal* où l'épée donnée à Perceval porte l'inscription de son origine (v. 3136-37), ainsi que l'annonce de son unité brisée en une circonstance que seul connaît son fabricant, sorte de créateur omniscient (v. 3138-43).

La réparation de l'épée du cortège cette fois-ci, qui a lieu dans la *Deuxième Continuation*, marque un retour à la beauté originelle au moment de sa fabrication :

[...] lou jor qu'elle faite estoit  
Ne sambla estre plus nouvelle,  
Ne miauz forbie ne plus belle. (v. 32554-56).

Un parallèle peut donc être établi entre l'épée et l'âme de Perceval qui doit se renouveler pour devenir aussi belle que lors de sa création. La petite "creveüre" (v. 32558) restant sur la jointure serait la trace du péché originel gravée en l'âme de tout homme. Chez Manessier qui fait abstraction de cette faille, les dires du Roi Pêcheur après la soudure montrent que cette dernière est considérée comme le signe du pardon, de l'alliance retrouvée avec le Très Haut :

Si li a dit : "Mangiez, biau sire,  
Que cil Diex qui pardona s'ire  
Et sa mort grant honor vos doint  
Et de ce pechié vos pardoint." (v. 32599-602).

Chez Gerbert qui s'attache au contraire à la fêlure, celle-ci est signe du péché marquant toujours Perceval qui, juste après son semi échec, considère son état : *molt se tient a pecheor* (v. 2). La soudure attendue de l'épée apparaît comme le signe de la pureté indispensable pour connaître les secrets du Graal. Perceval fait part de cette nécessité à sainte Isabelle en reprenant les propos du Roi Pêcheur :

"[...] il me dist que si pecheres  
Estoie que riens ne saroie  
Du Graal devant que j'aroie  
L'osque de l'espee soldee :  
Mainte dolereuse soldee  
En ai eüe puis se di." (v. 3073-79).

Et lorsque Perceval brise son épée personnelle contre la porte du Paradis Terrestre (v. 169-175), cet acte est la preuve de son indignité présente à entrer dans ce lieu. Le gardien expose à Perceval la nécessité de faire réparer son épée par le fabricant qui une fois encore en est le seul capable (v. 225-29) car seul Dieu peut pardonner les péchés. Le gardien intime aussi au quêteur de se purifier pendant sept ans et demi, sorte de Purgatoire, avant que lui soit ouverte la porte du Paradis, la contemplation des saints mystères nécessitant un parfait état de grâce :

"Vassal, tu ne sez ou tu vais ;  
Tu vas querant chose tant sainte  
Que ja par home n'iert atainte  
S'il n'est justes de toz pechiez,  
Et tu en es molt entechiez." (v. 258-62).

Qu'il s'agisse de l'épée de Perceval ou de celle du cortège, elle est toujours la manifestation visible du rapport entre le héros et Dieu, la brisure désignant l'écart séparateur, et la soudure prouvant l'unité retrouvée.

De plus, l'arme ressoudée devant permettre de percer la vérité du Graal, ne peut-elle évoquer aussi "le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu" selon saint Paul<sup>1038</sup> ?

### III) La recherche de la vérité à la lumière du Graal

L'association Graal / vérité est centrale dans les textes comme le montrent de nombreuses expressions<sup>1039</sup>. Le saint "vaisseau" recueille le sang du Christ qui est "le chemin, la vérité et la vie"<sup>1040</sup> :

"Ce saint vaisseau, ne s'en déçut,

Tandi et le saint **sanc** reçut.

Cis vaisseau ou li **sens** chaï [...]" (Cont. Manessier, v. 32709-11).

Or le changement de graphie<sup>1041</sup> chez Manessier suggère que ce sang est signifiant. Dans les *Continuations de Perceval*, la vérité est donc objet de quête, celle-ci se situant au niveau religieux et profane, les mots et les personnages devant retrouver la conformité avec le Verbe. Les oeuvres dénoncent la difficulté à cerner le sens vrai en raison des signes et des êtres devenus équivoques à cause du péché<sup>1042</sup>. Le décalage à combler entre les signes et leurs sens est symbolisé par les morceaux de l'épée à ressouder et dans la rime *senefience/atandance* présente lors de l'épisode de l'enfant dans l'arbre<sup>1043</sup>. N'est-ce pas au nom de cette "dissemblance" terrestre que l'enfant fait à la "semblance" de Dieu montre la proximité à retrouver avec la Source même ? Face à l'ambiguïté des signes et à l'énigme du Graal (signe par excellence), le rôle du quêteur est de rétablir la vérité aux yeux du monde et de l'atteindre lui-même par le biais de la connaissance. Tel semble être l'un des principaux enjeux de la quête.

---

<sup>1038</sup>Épître aux Ephésiens, 6, 17.

<sup>1039</sup>Voir par exemple les vers 3-4, 218-19, 1276-77, 1572-73, 2544-45, 2551-52, 6680-81 de la *Continuation* de Gerbert.

<sup>1040</sup>Jean, 14, 6.

<sup>1041</sup>Ce changement est remarqué par S. Douchet, *opus cit.*, p. 458.

<sup>1042</sup>La Bible, essentiellement le livre de la Genèse, illustre largement la "dissemblance" introduite sur terre depuis le péché. La proximité d'avec Dieu perdue depuis l'origine est manifeste sur le plan du langage dans l'épisode de la tour de Babel. Signe de l'orgueil humain, la construction qui ne put jamais aboutir provoqua une grande confusion par la naissance des différentes langues. A partir de ce moment-là, le signe n'a plus représenté la même chose pour tous et perdit son universalité. Il est devenu double, partagé entre *res* et *verbum*, deux notions distinguées par saint Augustin dénonçant la dualité intrinsèque du signe.

<sup>1043</sup>Voir les vers 32479-80 de la *Deuxième Continuation*.

# 1- La mission de Perceval

Le héros est appelé à faire la lumière sur les mots et les actes pour que les personnages retrouvent cohérence et dignité.

## a) Condamner les paroles mensongères

Plusieurs exemples d'entrave au devoir de vérité sont présents dans la *Continuation* de Gerbert où la parole est trop souvent synonyme de mensonge comme l'exprime la rime *parole / venvole* (v. 14251-52).

## Respect de la parole donnée

Le chevalier Faradien se dérobe à sa promesse de mariage faite à la cousine de Perceval, d'où l'abondant champ lexical de la promesse<sup>1044</sup> et de la tromperie<sup>1045</sup> employé par la jeune fille ou le héros. Faradien a trompé Ysmaine *Par bel samblant, par bele chiere* (v. 1637), expressions qui dénoncent l'apparence. La demoiselle elle-même se trouve honteuse d'être tombée dans le piège de la séduction du corps et de la parole, alors que seul l'acte concret révèle la vraie valeur de l'être :

"A l'oeuvre connoist on l'ovrier ;  
Ausi fait on a la parfin  
Conoist on le faus cuer del fin.  
Li faus cuers au parler dechoit  
La gent, si c'on s'en aperchoit,  
Mais a l'oeuvre se fait perchoivre.  
Li faus samble le doré coivre  
Qui samble d'or estre defors  
Et dedens est obscurs et ors ;  
Quant del dorement se descoevre,  
Dont voit on que false en est l'oeuvre." (v. 1642-52).

Cette citation explicite le proverbe énoncé dans le premier vers. La valeur universelle du propos est renforcée par l'emploi réitéré du présent de vérité générale et du pronom indéfini "on". Les reprises de l'adjectif *faus/false* ainsi que la présence d'antonymes (*faus/fin, defors/dedens*) insistent sur le décalage entre l'être et le paraître également souligné par Perceval :

<sup>1044</sup>Voir *fiance* et les mots du même champ notionnel : v. 1779, 1783, 1785, 1790, 1834, 1852, 1864, 1871, 2038, 2073, 2093, 2191, 2195, 2197, 2202 ; *foi* : v. 1779, 1809, 2100, 2191, 2192 ; *covenant* : v. 1798 et *covent* : v. 1807.

<sup>1045</sup>Voir *faus* et les mots du même champ lexical : v. 1636, 1644, 1645, 1648, 1652, 1653, 1761, 1851, 2097, 2101, 2102, 2177 ; le verbe *mentir* : v. 1798, 1852, 2100, 2116, 2166 ; le verbe *traïr* et les mots de la même famille : v. 1636, 1639, 1849, 2101 ; *trichiere* : v. 1638 et *tricherie* : v. 2116.

"Et ce seroit molt grans damages,  
Quant en lui a tant d'avantages,  
Qu'il est si biaux, si grans, si fors  
Et si apparans par defors,  
Se li cuers n'est loiaus et fins." (v. 1877-81).<sup>1046</sup>

Le héros décide d'aller à la recherche de Faradien pour lui faire respecter sa parole (v. 1867-71) et empêcher son alliance avec une autre. Une fois arrivé, il s'oppose vivement à la célébration du mariage injuste, en dénonçant devant tous la tromperie :

"[...] il n'a droit en chevalerie  
Qui sa foi ment par tricherie.  
Et je **proverai** orendroit  
Vers vous que vous n'avez nul droit  
En celi que vous volez prendre." (v. 2115-19).

C'est alors qu'il expose les véritables faits, preuves à l'appui, devenant avocat de la vérité au service de la justice<sup>1047</sup>. Le mensonge est d'autant plus grave qu'il vient d'un chevalier et qu'il viole le caractère sacré de l'amour, la trahison amoureuse devenant blasphème<sup>1048</sup> comme l'évoque la description de l'attitude de Faradien par Ysmaine :

"Et je quidai qu'il deïst voir,  
Qu'il me prioit tant dolcement [...]  
Et a jointes mains m'aoroit." (v. 1762-66).

Après avoir vaincu Faradien, Perceval l'oblige à accomplir sa promesse s'il veut garder la vie sauve :

"Se tu ne le vels espouser  
Par mi la mort t'estuet passer." (v. 2321-22).

Le héros parvient ainsi à faire correspondre la parole à l'acte et l'être au paraître puisque Faradien reconnaît maintenant son erreur en énonçant ce proverbe :

"Si est molt fols qui tant se prise :  
Tant va pos a l'iaue qu'il brise." (v. 2331-32).

---

<sup>1046</sup>Ces propos peuvent être mis en parallèle avec ceux que le héros adresse plus tard à Dyonise : [...] "*Je sui toz fis / que perdue est bien la biautez / qui est en vous, quant la bontez / n'i est ausi ; ce est damages. / Tant mar fu vostre corsage, / vo biau brac, vo bele faiture ! / Mais de tant a mespris Nature / que les bontez avec ne mist.*" (v. 15254-61).

<sup>1047</sup>Voir les vers 2165-2203 qui reprennent le récit antérieur de la jeune fille.

<sup>1048</sup>Idée émise par M. Séguy, dans "L'ordre du discours dans le désordre du monde. La recherche de la transparence dans la *Quatrième Continuation*", *Romania*, CXIII, 1992-95, p. 181.

Il reprend donc lui-même le thème de la folie, présent auparavant dans les jugements portés par Perceval ou la jeune fille<sup>1049</sup>.

Or la trahison d'un chevalier est d'autant plus sévèrement condamnée que cette pratique est celle des brigands dont fait partie Félicse.

## Punition de la traîtresse

La demoiselle attire Perceval par ses cris, lui explique qu'elle n'a pas mangé, ni ne s'est reposée depuis trois jours, car elle a été enlevée par des chevaliers dans ce bois. L'un d'eux a voulu la violer mais d'autres chevaliers sont arrivés et l'ont défendue. Profitant du combat, elle s'est enfuie et demande maintenant à Perceval de la ramener chez elle. Le narrateur intervient pour avertir le lecteur du mensonge et pour déplorer la confiance de son héros :

Hé ! Diex, qu'il ne s'est aperchus  
quant par cheli est si dechus !  
car ele ment, la desleaus  
qui tant ot le cuer faint et faus.<sup>1050</sup> (v. 15361-64).

A l'arrivée des comparses, Perceval comprend la tromperie et mène une réflexion misogyne sur la perversité liée à la femme : "*Tant malisse par feme vient !* " (v. 15380). D'ailleurs, dans l'oeuvre, "Gerbert affectionne la figure de la demoiselle traîtresse"<sup>1051</sup> illustrée par "les Males Pucelles". Pourtant, le héros rappelle aussi le rôle positif de la femme dont le visage est donc double, selon qu'il se rapproche plus de la tentatrice Eve ou de la Nouvelle Eve :

"Par foi, ausi font tot li bien :  
des bones sont li bien venu,  
par les malveses esleü  
tout li mal et totes les hontes." (v. 15382-85).

Perceval est sans pitié face à la traîtresse. C'est la seule fois où il ne cherche pas à discuter, peut-être parce que Félicse représente symboliquement le mal à exterminer. C'est pourquoi il tue la perfide qu'il jette dans une mare après lui avoir coupé les mains. Il brûle ensuite le noir manoir des brigands, comme pour purifier le lieu. Gauvain, que des bandits avaient également voulu prendre au piège, a une réaction inverse. Il se rend compte assez tôt de la ruse de la traîtresse en apercevant le couteau caché dans le lit (v. 12606-9). Cependant,

---

<sup>1049</sup>Voir les vers 1638, 1782, 1870, 1875, 2194, 2220.

<sup>1050</sup>L'expression peut être rapprochée du *faus cuers* des vers 1644-45.

<sup>1051</sup>A. Saly, "Le *Perlesvaus* et Gerbert de Montreuil", *Mélanges Ph. Ménard*, t. 2, Honoré Champion, Paris, p. 1175.

il ne dit rien et prend son plaisir avec celle qui finit par devenir son amie. Perceval opte pour une attitude plus moralisatrice.

## Plaidoyer pour la confession opposée au mensonge

Lors du sermon adressé au Chevalier au Dragon par Perceval, celui-ci dénonce la malhonnêteté des clercs et des chevaliers qui deviennent avocats (v. 9930-59). La critique s'exprime dans le vers 9935 : *Illuec lor ames vendent*, puis par plusieurs verbes : *Pinchent et poillent* (v. 9939), *embricone* (v. 9945-46), *mesprent* (v. 9949), *triboule* (v. 9955). Cette carrière aboutit à l'enfer :

"C'est perius que tels gens ne bole  
En enfer en la grant caudiere,  
La ne sera nus hom plaidiere,  
Iluec aront de lor tort droit." (v. 9956-59).

S'ensuit une exhortation à la confession qui permet d'échapper à ce sort. On y remarque l'emploi d'un champ lexical sur la vérité opposé au précédent :

"Mais toute en sera delivree,  
Se repentans es **vraiment**  
Et te confesse **loialment**.  
Confessions est **droite** et sainte  
Qui n'est **ne coverte ne fainte**.  
Por Dieu en tes pechiez te mire :  
**Vraie** confessions est mire" (v. 9966-72).

Cette pratique entre dans la problématique de la transparence des signes puisqu'elle "suppose l'adéquation exacte du signifiant au signifié et du signifié à l'acte"<sup>1052</sup>. L'obscurité diabolique est ainsi effacée par la clarté divine.

## Retournement de la ruse démoniaque

Dans l'épisode du perron, Perceval parvient à faire énoncer la vérité au diable lui-même, père du mensonge, exact inverse de Dieu : "*Cil Diex qui ne faut ne ne ment*" (v. 16518). Le démon est le trompeur par

---

<sup>1052</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.*, p. 333.

excellence comme l'affirmait auparavant le Chevalier au Dragon : "*Bien voi qu'anemis m'a dechut*" (v. 9874), et comme en fait alors l'expérience le héros qui vient de libérer sans le savoir le démon du perron :

bien sot por voir et par perchut  
que anemis l'avoit dechut (v. 14425-26).

Maintenant en sa présence, Perceval n'est plus dupe de son discours. Il comprend l'erreur de s'être laissé convaincre par des paroles fausses et dénonce aussi l'apparence trompeuse du démon :

"quant je t'esgart en mis le vis,  
si me samble bien a ta chiere  
que tu ies de dolce maniere,  
mais tes cors est hideus et lais." (v. 14468-71).

L'Ennemi dévoile alors la supercherie (v. 14475 ss.). Puis Perceval utilise à son tour la ruse (v. 14496 ss.), d'où la remarque de Mireille Séguy : "Pour la première fois, le héros achève ici une aventure en utilisant les armes de ses ennemis, et, plus précisément, de l'*anemi* lui-même : la falsification du rapport que doit nourrir le signifiant au signifié et le signifié au référent [...] Tout se passe [...] comme si [...] le héros se rapprochait de plus en plus de Tristan ou de Keu [...] c'est-à-dire de la tentation de jouer à son profit de l'ambiguïté des signes langagiers qu'il tente ailleurs si obstinément de clarifier"<sup>1053</sup>. En fait, le quêteur ne se contente-t-il pas d'appliquer la consigne christique : "Montrez-vous donc rusés comme les serpents"<sup>1054</sup> ? Cela permet d'enfermer à nouveau le démon qui avoue une fois de plus sa manière mensongère d'agir (v. 14535 ss.). Conscient de cela, Perceval refuse à présent de le croire et de le libérer.

Chez les autres continuateurs, la quête de clarification se manifeste au travers de noms propres changés par le héros pour plus de cohérence.

## **b) Corriger**

### Le Beau Mauvais dans la *Deuxième Continuation*

L'épisode expose le désaccord fondamental entre le beau chevalier et Rosette, sa demoiselle hideuse, paradoxe redoublé dans le nom du *Biau Mauvés*. Alors que le premier terme se réfère à une qualité physique, le deuxième n'a que des acceptions négatives dont la plupart signifient un défaut moral (mauvais, détestable, perfide, lâche, pleutre...), ce qui ne pouvait qu'être perçu comme un oxymore puisque "le moral ne peut que ressembler au physique. Pour un homme du Moyen Âge un être affreux ou simplement laid est

---

<sup>1053</sup> *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.*, pp. 339-340.

<sup>1054</sup> Matthieu, 10, 16 (Bible de Mélan, Droguet et Ardant, Limoges, 1967, Ed. Siloé, Paris, 1667).



nécessairement méchant. Le corps n'est-il point la *senefiance* de l'âme ?<sup>1055</sup>. Le héros souligne la contradiction entre l'être et sa définition, et la résout :

Dist Percevaux : "Se Diex me voie,  
An vostre non si a mançonge  
Et voir, car saichiez sanz alonge  
Que Biau Mauvés n'estes vos mie,  
Mes bons et biaux [...]" (v. 23330-34).

Le nom devient ainsi cohérent et retrouve l'harmonie avec la personne. Cela ne rejoint-il pas le proverbe capital du *Conte du Graal* (v. 562) d'ailleurs rappelé dans la *Deuxième Continuation* lorsqu'Eliadus, hôte de Perceval, lui demande son nom "*Que par le non connoist an l'ome*" (v. 22475) ? La présence de Rosette permet aussi de retrouver une équivalence entre l'être dit dans le nom et le paraître. L'apparence hideuse de la jeune fille se résume en ces termes : *c'iert la plus lede riens nee / Qui onques fust d'iauz esgardee*. (v. 23175-76). A l'inverse de ce que suggère l'appellation Rosette, la couleur noire la caractérise à travers ses cheveux (v. 23178), ses yeux (v. 23183) et son cou (v. 23199). Est en plus mentionné le jaune des dents (v. 23191), mais le rose n'apparaît jamais. Pourtant, aux yeux de son ami, loin d'être la *plus lede* (v. 23175), elle devient la *plus belle* des créatures féminines (v. 23343-45) et il affirme même, répétant l'adverbe qui traduit la gradation du sentiment :

"Quant plus l'esgart et plus me plaist  
Et plus grant joie au cuer me naist" (v. 23357-8).

Il s'agit d'un type très fréquent de construction où, pour exprimer la "variation proportionnelle", est employé un adverbe d'intensité dans les deux termes du système (et même les trois termes ici), le premier étant introduit par une conjonction<sup>1056</sup>. La différence de perception remet en cause l'objectivité du paraître et s'explique sans doute par la différence de regard : tandis que l'un voit avec les yeux du cœur, les autres voient avec des yeux de chair. Or c'est le premier regard qui l'emporte et qui transfigure car, après le passage du couple à la Cour commandé par Perceval, la beauté de Rosette devient manifeste aux yeux de tous (v. 23529-31). A présent, son physique est en accord avec son nom. La rencontre avec le héros est donc suivie d'une unification de chacun des deux êtres qui retrouvent aussi l'harmonie de leur couple, la beauté de Rosette complétant dorénavant celle du chevalier (v. 23207-9).

## La transformation du chevalier couard chez Manessier

---

<sup>1055</sup>Ph. Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age*, opus cit. , p. 534.

<sup>1056</sup>Voir Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, éd. Bière, p. 231.

Par son refus manifeste du combat, le chevalier rencontré par Perceval est "l'image paradoxale d'un monde *bestourné*"<sup>1057</sup>. Alors que l'on perçoit clairement "l'inversion des valeurs d'ordre et de folie"<sup>1058</sup> dans le discours du "couard" :

"am pais voil ma vie ordoner  
Et tote folie eschiver." (v. 39665-66),

Perceval fait tout pour que le personnage revienne dans la norme véritable, notamment grâce au tournoi. Cette "compétition" donne au compagnon de Perceval l'occasion de se mesurer à plusieurs chevaliers arthuriens qu'il abat tous. Il est devenu capable de s'élancer vers ses adversaires, dont Lionel qui reconnaît la supériorité de l'ancien "couard" en avouant au nom des chevaliers arthuriens : "*Par foi, nos avo[n]s trové maistre, / Ce m'est avis*" (v. 41140-41). Le tournoi achevé, Perceval apprend le nom de son compagnon donné à la naissance : le *Biaus Mauvais* (v. 41272). Aussitôt, le héros souligne la perversion de cette appellation dont les deux composantes sont contradictoires et ne permettent pas l'équivalence entre l'être et le paraître<sup>1059</sup> : "*Chevalier ne peut cohabiter avec Couart et Biau avec Mauvais*, suivant le code de l'éthique chevaleresque et courtoise qui postule que les vertus du corps sont les indices des vertus du coeur, comme les vices du corps sont les indices des vices du coeur"<sup>1060</sup>. C'est pourquoi Perceval lui donne un nouveau nom qu'il justifie par une accumulation de qualités chevaleresques dont le chevalier vient de faire preuve :

"Si m'aït Dex, fait Percevaux,  
Icist nons n'est mie leax  
A vostre hués, molt bien le vos di ;  
Vos avrez non le Biau Hardi  
Car biaux, saiges et hardiz iestes,  
Et chevaliers pruz et honestes.  
Je l'ai molt bien aperçeü  
A ceste asamblee et veü ;  
Bon chevalier vos ai trové.  
Bien l'ont cil dedanz esprové,  
Que par vos et par vostre escu  
Sont il desconfit et vaincu." (v. 41275-86).

---

<sup>1057</sup>Ph. Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age*, opus cit. , p. 326.

<sup>1058</sup>C. Bozonnet, *La violence et le Graal dans la littérature arthurienne des XIIe et XIIIe siècles*, thèse de doctorat soutenue le 15 janvier 2005, Univ. Paris IV - Sorbonne, p. 203.

<sup>1059</sup>Voir aussi le *Beau Mauvais* et le *Laid Hardi* dans la *Deuxième Continuation* (v. 29063), le *Beau Mauvais* dans le *Didot-Perceval* (v. 873) et les *Merveilles de Rigomer* (v. 7077), le *Biax Coarz* et le *Lez Hardiz* dans *Erec et Enide* (v. 1676), le *Beau Couard* et le *Bel Inconnu* dans *Perlesvaus* (v. 1358, 48).

<sup>1060</sup>C. Bozonnet, opus cit. , p. 206.

De même en est-il dans le *Perlesvaus* où le Chevalier Couard est rebaptisé le Chevalier Hardi par le héros, après avoir été obligé de combattre un chevalier brigand qui frappait deux jeunes filles. Cependant, la portée allégorique du personnage qui exprime le passage de l'Ancienne à la Nouvelle Loi (v. 2217-18) n'est pas présente chez Manessier où le *Biaus Mauvais* symbolise le rejet de la fonction chevaleresque, rejet que n'admet pas Perceval. Le rôle du quêteur ne se réduit donc pas à corriger les mots mais s'accompagne aussi du recouvrement de la norme pour plus d'harmonie.

### c) Rétablir l'ordre

Perceval dénonce l'inversion des choses essentiellement dans deux épisodes de Gerbert où il y a renversement carnavalesque.

### La pucelle "as Dras Envers"

L'histoire de la pucelle "as Dras Envers" est un premier exemple, "la réversibilité des signes étant *l'essence même de toute manifestation carnavalesque*"<sup>1061</sup>. La demoiselle que rencontre Perceval au bout de deux mois et demi d'errance (v. 8918-19) est décrite en ces termes :

La pucele avoit a envers

Ses draps vestus et sa chemise. (v. 8912-13).

Or cette attitude est plus qu'un simple signe de deuil pour l'ami brûlé qu'elle emmène dans un char. La jeune fille est l'une de ces pucelles que l'on qualifie de "bestournees" et dont "la bizarrerie de leur apparence extérieure est une sorte de pénitence intime"<sup>1062</sup>. C'est aussi, la manifestation visible d'une révolte allant presque jusqu'à la folie, car relevant du domaine de l'obsession, comme en témoigne son vœu de toujours s'habiller à l'envers et de ne pas manger de viande ni de boire du vin avant d'être vengée du meurtrier de son ami :

Voé ot que ja mais de char

Ne menjera por nul endroit,

Ne vestira ses dras a droit

Ja mais, ne de vin ne bevera

Devant a ce que ele avra

Esté vengie de celui

Qui ne crient ne doute nului,

Par cui ses amis estoit mors (v. 8936-43).

---

<sup>1061</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 182 où elle cite Bakhtine, *L'oeuvre de François Rabelais*, Paris, 1982.

<sup>1062</sup>Ph. Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age*, *opus cit.*, pp. 379-380.

Marie-Luce Chênerie fait d'ailleurs remarquer que, de manière générale, "les habits à l'envers, comme la privation de viande sont un signe d'appartenance au mort"<sup>1063</sup>. La jeune fille n'est-elle pas morte aux yeux de la société en tant qu'elle s'en exclut manifestement, ce qui est signifié dans sa propre appellation, simple surnom : *la pucele as Dras Envers*<sup>1064</sup> ? Mais grâce à la justice qu'accomplit Perceval en combattant le Chevalier au Dragon, cause des malheurs de la jeune fille, celle-ci, libérée de son vœu, retrouve une place dans la société, ce que symbolise la restitution des habits à l'endroit :

"Mes dras que j'avoie a envers  
Vestus, mais jes ai orendroit  
Vestus et par defors l'endroit ;  
Mes veus est par vous acomplis." (v. 10114-17).

C'est ainsi que le héros, "restaur[ant] l'ordre des choses"<sup>1065</sup> et l'harmonie de la demoiselle en accord avec le monde, fait retrouver à cette dernière sa véritable identité. *La pucele qui ot non Claire* (v. 9286) peut ainsi enterrer son ami et reprendre son vrai nom dont le sens dissipe toute ambiguïté, comme celui du bois où elle se rend pour devenir ermite : *Claradeure* (v. 10164)<sup>1066</sup>.

## L'épisode de "Tristan Ménestrel"

Le renversement carnavalesque est le plus visiblement illustré dans le passage où Tristan, accompagné par d'autres chevaliers du Roi Arthur, se déguise en ménestrel, de manière à revoir Yseut sans être reconnu par le Roi Marc. Tristan fait aussi se déguiser ses compagnons. La description du travestissement est faite des vers 3801 à 3832. Celle-ci ne manque pas de détails pittoresques représentant le grotesque de leur habillement et de leurs accessoires, ainsi que l'état piteux de leur équipement. C'est souvent la formule *Chascuns ot* qui introduit les éléments de l'énumération : *roube maltaillie* (v. 3803), *chapel roont* (v. 3812), *estrumment divers* (v. 3822). Le ridicule de ces "chevaliers ménestrels" *si faitement atorné* (v. 3831), provoque la risée générale :

Li chevalier qui sont entour  
Rient quant voient lor atour. (v. 3835-36).

On sent le rire moqueur du narrateur-même, qui prend un malin plaisir à décrire un peu plus loin la coiffe de Tristan :

---

<sup>1063</sup>*Opus cit.*, p. 653, note 131.

<sup>1064</sup>Voir les vers 9382, 13964.

<sup>1065</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 181.

<sup>1066</sup>L'érémisme de cette femme nommée Claire peut évoquer la vie de sainte Claire d'Assise (1193-1253) qui fonda l'ordre des religieuses de saint François, dites "clarisses".

Sa coisfe ert en deus lius rompue  
Si que li chavel defors perent,  
Et li pendant de sa coisfe erent  
L'uns devant et l'autres derriere. (v. 3882-85).

L'auteur ajoute également que *L'un oeil ot clos* (v. 3886). Or cette remarque n'est pas un simple détail. Jonna Kjaer précise qu'il s'agit du symbole de l'amant blessé dans la littérature courtoise, et que "dans le folklore, on connaît la croyance au regard maléfique, *le mauvais oeil*, porteur d'un aspect diabolique"<sup>1067</sup>. Le critique ajoute que "dans l'exégèse allégorique, l'oeil droit qui contemple Dieu est fréquemment appelé *l'oeil de l'amour* [...]. Dans cette optique, l'oeil gauche fermé de Tristan préfigurerait la chasteté de la fin de TM [Tristan Ménestrel]"<sup>1068</sup>. Mais l'oeil fermé ne serait-il pas aussi tout simplement le symbole d'un aveuglement spirituel du personnage comme cela apparaît dans *La Complainte de Rutebeuf sur son oeil*<sup>1069</sup> ?

Malgré le travestissement de Tristan, celui-ci est en parti reconnu par Yseut l'entendant :

La roïne tote tressalt,  
Quant de Tristan oï le vois. (v. 3894-95).

Pourtant, Yseut doute encore beaucoup, à cause de l'oeil fermé (v. 3898-99). Peiné d'être méconnaissable aux yeux de son amie (v. 4060-62), Tristan lui rappelle alors le Lai du Chèvrefeuille, ce qui permet l'identification :

Yseus l'ot, molt fu esmarie.  
"Ha fait ele, Sainte Marie,  
Je quit c'est Tristans, mes amis." (v. 4073-75).

La reine, bien que perplexe, finit par conclure qu'il a dû se déguiser pour elle, auquel cas il n'est pas méprisable, la fin justifiant les moyens. La reconnaissance devient sûre, grâce au lai entendu :

Ensi est Yseus percheüe  
Par le lai que Tristans nota. (v. 4094-95).

On observe donc "une dichotomie entre la voix (ou la musique) et la vue (ou l'apparence)"<sup>1070</sup>. En revanche, cette dernière permet à un ménestrel de reconnaître Tristan à ses armes dorées (v. 3629).

Perceval arrivant "par hasard" à la Cour du Roi Marc, n'identifie pas tout d'abord les chevaliers du Roi Arthur. Lui aussi métamorphosé par la souffrance de l'errance, le héros subit les moqueries de Keu alors

---

<sup>1067</sup>"L'épisode de *Tristan ménestrel* dans la *Continuation de Perceval* par Gerbert. Essai d'interprétation", *Revue Romane*, Copenhague XXV, 1990, p. 361.

<sup>1068</sup>J. Kjaer, *opus cit.*, p. 362.

<sup>1069</sup>Dans ce texte, la perte de l'oeil symbolise l'impuissance, la misère, l'aveuglement du pécheur : *De l'ueil destre, dont miex veoie, / Ne voi ge pas aleir la voie / Ne moi conduire. / Ci a douleur dolante et dure, / Qu'endroit meidi m'est nuit obscure / De celui eul.* (v. 23-28).

<sup>1070</sup>J. Kjaer, *opus cit.*, p. 362.

déguisé en ménestrel, ce que Perceval n'apprécie guère. Il croit avoir à faire à un vrai ménestrel ayant l'audace de le provoquer, d'où sa réflexion :

"Molt mieus vous venist deporter  
a vostre estrument et deduire  
Que chevalier gaber et nuire." (v. 4496-98).

Perceval combat plusieurs chevaliers arthuriens sans le savoir, ainsi que Tristan dont la tenue l'étonne (v. 4556-61). Notons que les "chevaliers ménestrels" n'identifient pas Perceval non plus de leur côté. Mais Gauvain, contrairement à Keu, reconnaît pourtant en lui la valeur qui ne dépend pas de son apparence :

"Ce n'est il pas ? Si, est, por voir :  
Si cop le me font bien savoir  
Mieus que ne font si garnement,  
Et si sai bien certainement  
Que li cuers n'est es biaux adols." (v. 4629-33).

Ainsi, l'épisode du tournoi sert à illustrer le fait que le paraître n'est pas révélateur de l'être. Quant à la voix, elle est encore un premier indice de reconnaissance de Gauvain par Perceval cette fois-ci :

Quant Perchevaus ot la raison  
Et la vois de Gavain oï,  
Molt durement s'en esbahi,  
Car au parler Gavain li samble. (v. 4648-51).

Mais il veut éclaircir son trouble sur le déguisement, d'où les vers suivants qui "mettent au jour ce qui fonde l'entreprise de réduction de l'ambivalence des signes que poursuit Perceval"<sup>1071</sup> :

Se ce est il bien le sara,  
Que son non li demandera. (v. 4657-58)

Perceval apprend donc la vérité de la bouche de Gauvain, et la fait ensuite énoncer au Roi Marc par Tristan lui-même qui dévoile le stratagème, de sorte que tous deux font la paix. Sous l'influence du héros, de Gauvain et d'Yvain, le Roi Marc accepte de pardonner à son neveu, à condition que ce dernier n'aille pas dans la chambre de la reine sans qu'il y soit. Tristan semble donc renoncer à l'amour charnel. Perceval rétablit ainsi la clarté des relations. Cependant, Tristan joue sur la polyvalence du sens du verbe *gaitier* lorsqu'il dit malicieusement au Roi Marc :

"Sire, dist Tristrans, de gaitier  
Vous et vos tours, se mestiers est." (v. 3904-5).

---

<sup>1071</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 184.

Le Roi donne son accord ayant compris le mot dans son sens premier de "garder", et non dans celui d' "espionner" :

"Seignor, dist li rois, ma maison

Gaiterez que je vous detien." (v. 3918-19).

Jonna Kjaer remarque en plus que le mot *tours* employé par Tristan est également pourvu d'un double sens, signifiant à la fois la tour d'un château et une ruse. "C'est à travers lui [Perceval] que le mot *gaité* semble recevoir son vrai sens"<sup>1072</sup> lorsqu'il juge l'attitude du Roi Marc en ces termes :

[...] "Fols est qui gaité

Gens qui s'entraiment loialment" (v. 4718-19).

Le quêteur du Graal apparaît donc comme "le champion de la transparence et de l'univocité des signes", à l'inverse de Tristan, "le champion de leur manipulation et de leur ambiguïté"<sup>1073</sup>.

Cet épisode comme les autres précédemment étudiés sont autant d'exemples qui illustrent le devoir qu'a le héros de purifier cet univers mensonger où "l'autre se dessine plus nettement comme l'autre diabolique, constamment aux prises avec un monde spirituel chrétien dominé par la figure du Graal"<sup>1074</sup> dont la lumière est à saisir puisque c'est lui qui fait sens.

## ***2- Les différents modes de connaissance***

Le cheminement de Perceval expose trois moyens successifs pour atteindre la vérité du Graal, de soi-même et des signes. Ces moyens sont les mots, les images et enfin la disposition intérieure indispensable à la connaissance authentique.

### **a) Le langage**

#### **L'apprentissage**

Perceval ne peut accéder à la signification de l'écrit puisqu'il ne sait pas lire dans la *Deuxième Continuation*. Est-ce le signe d'un certain aveuglement intérieur ? En tout cas le héros ne semble pas encore avoir tout à fait atteint une maturité d'adulte et paraît garder un caractère un peu "nice", prouvant qu'il a encore à apprendre des autres. L'aveu de son ignorance est fait au pilier du Mont Douloureux où le héros est incapable de déchiffrer l'inscription latine qui s'y trouve : *Mais Percevaux nou savoit lire* (v. 31623). Cependant, Perceval est au courant du sens grâce à l'explication antérieure du Chevalier au Tombeau (v. 31624-27). Le

<sup>1072</sup>J. Kjaer, *opus cit.* , p. 362.

<sup>1073</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.* , p. 335.

<sup>1074</sup>K. Busby, "L'autre dans les Continuations de *Perceval*", *opus cit.* , p. 290.

héros avait déjà été confronté auparavant à des inscriptions et toutes lui sont signifiées à un moment donné : celle du tombeau du Chevalier Noir l'est par Garsallas (v. 25258-66), et celle du perron du Gué Amoureux par le Chevalier Blanc (v. 22093-106). Malgré sa lenteur apparente, Perceval sait lire chez Manessier lorsqu'il passe toute la journée (au lieu d'une demie) à décrypter l'inscription des tombes dans le cimetière où sont enterrées les victimes de la Main Noire :

Percevaux dit que il ira  
Par tout et les letres lira  
Qui sont sus les lames escrites.  
"Si m'aïst Diex, fait li hermites,  
Il sera ainz de midi l'eure."  
Lors s'an vet, que plus n'i demeure,  
Por soi devestir au mostier.  
Et Percevaux lou jor antier  
Mist jusqu'au soir aus letres lire (v. 37709-17).

L'apprentissage de la lecture est clairement signifié chez Gerbert lorsque Perceval se trouve à un carrefour devant une croix où un bref indique les directions :

Perchevaus les letres regarde,  
Puis s'en perchoit et s'en prent garde  
De che que les letres disoient  
A chiaus qui par iluec passoient,  
Car il avoit a lire apris. (v. 8265-69).

Le quêteur doit également apprendre à nommer. A ce sujet, il manifeste une ignorance totale lors de sa première rencontre avec des chevaliers dans le *Conte du Graal*. Il se trompe sur leur identité, les prenant d'abord pour des diables (v. 113-16) puis pour des anges (v. 137-145) et même l'un d'eux pour Dieu (v. 146-154) comme le révèle l'échange suivant :

"Estes vos Deus ? - Nenil, par foi.  
Qui estes dons ? - Chevaliers sui.  
- Ainz mes chevalier ne conui,  
Fet li vaslez, ne nul n'an vi  
N'onques mes parler n'an oï" (v. 174-78).

Perceval ne sait pas non plus nommer les choses d'où la liste de questions sur la lance (v. 189 ss.), le bouclier (v. 214 ss.), le haubert (v. 260 ss.), etc..., ce qui fait dire au chevalier interrogé s'adressant à ses compagnons :



"[...] demande de quanqu'il voit

Comant a non et qu'an an fet." (v. 240-41).

Le "nice" va jusqu'à ignorer son propre nom et ne peut donner que des surnoms en réponse au chevalier qui l'interroge :

"Mes or te pri que tu m'ansaingnes

Par quel non je t'apelerai.

- Sire, fet il, jel vos dirai :

J'ai non **Biaus Filz**. - Biaus filz as ores ?

Je cuit bien que tu as ancores

Un autre non. - Sire, par foi,

J'ai non **Biaus Frere**. - Bien t'an croi ;

Mes se tu me viaus dire voir,

Ton droit non voldrai je savoir.

- Sire, fet il, bien vos puis dire

Qu'a mon droit non ai non **Biaus Sire**.

- Si m'aït Deus, ci a bel non.

As an tu plus ? - Sire, je non,

Ne onques certes plus n'an oi.

- Si m'aït Deus, mervoilles oi,

Les greignors que j'oïsse mes

Ne ne cuit que j'oïe ja mes." (v. 344-360).

Plus tard dans le récit, le héros a l'intuition de son véritable nom lorsque sa cousine le lui demande. Cependant, à peine a-t-il fait part de son identité subitement découverte que la jeune fille en modifie aussitôt une partie :

"Comant avez vos non, amis ?"

Et cil qui son non ne savoit

Devine et dit que il avoit

**Percevaus li Galois** a non,

N'il ne set s'il dit voir ou non ;

Mes il dist voir , et si nel sot. [...]

Et li dist come correciee :

"Tes nons est changiez, biaus amis.

- Comant ? - **Percevaus li cheitis**." (v. 3580-82).

Quant aux noms des membres de sa famille, ils ne sont jamais révélés bien qu'il soit question de ses deux frères (v. 456), de son père (v. 418) et de sa mère uniquement désignée par la périphrase *la veve dame* (v. 74). Cette appellation signifie l'absence du père, motif qui se retrouve au Château du Graal puisque le père du Roi Pêcheur, bien que mentionné, n'est ni visible ni nommé, contrairement à son fils dont l'identité est révélée par la cousine de Perceval (v. 3495, 3520).

Vers la fin du récit de Manessier, le héros, tout en donnant son nom au Roi Pêcheur : "*Percevaux li Galois*" (v. 42002), avoue ne pas connaître celui de son père et ne fournit encore qu'une périphrase pour désigner sa mère :

"Ne sai comment ot non mon pere,  
Mes sanz nule dote ma mere  
Fu damme de la Forest Gaste." (v. 42007-9).

Or apparemment, le Roi Pêcheur n'en sait pas plus, bien qu'il révèle au quêteur être son oncle (v. 42022 ss.). Il semble se souvenir uniquement du prénom du frère de Perceval : "*Agloval*" (v. 42018-19).

Mais chez Gerbert, le héros devient moins ignorant. Au Château des Pucelles, il est en effet capable de donner le nom de son père, "*Gales li Caus*" (v. 3072), en plus du sien. En revanche, il avoue ne pas connaître celui de sa mère, alléguant sa "niceté" ancienne et le jeune âge de sa soeur :

"Mon non, dolce dame, vous di,  
Et si vous ai dit le mon pere,  
Mais onques ne soi le ma mere,  
Car n'estoie mie si sages,  
Ainz estoie sos et salvages  
Si ne l'apeloie fors "mere",  
Tandis que je avec li ere.  
Et ele m'apeloit "biaus fieus" [...]  
Et ma suer estoit si petite  
Quant ma mere morut, por voir,  
C'onques ne puet son non savoir,  
N'ainc ma mere ne l'oï dire." (v. 3080-93).

La dame, sainte Ysabelle apprend alors au héros qu'étant la cousine germaine de sa mère, elle connaît son nom : "*Philosofine*" (v. 3181). Au fil des *Continuations*, on découvre à Perceval une soeur, des cousines, une tante, et Gerbert est celui qui révèle le plus de noms : celui du père, de la mère, d'une cousine (Ysmaine), de la tante (sainte Isabelle) et d'un oncle (le Roi Ermite : Elyas Anaïs). Auparavant, le *Conte du Graal* était marqué par l'absence quasi totale de noms concernant les personnages et même le graal. Le héros, n'ayant pas encore le bon usage de la parole, n'avait pas osé interroger sur l'identité du récipient ni sur le nom de

celui qu'il servait. On apprend plus tard qu'il s'agit du père du Roi Pêcheur mais son nom demeure un mystère dans tous les textes, à l'inverse de celui du propre père de Perceval révélé chez le premier continuateur<sup>1075</sup> et Gerbert. De plus, sur le modèle de Robert de Boron, le graal acquiert un nom propre en devenant le "Saint Graal" dans les *Continuations de Perceval* qui attestent ainsi un nouveau régime d'écriture comparable aux Évangiles, comme le suggère Jean-Charles Huchet<sup>1076</sup>. Selon sa théorie, on peut penser qu'à la suite du *Roman de l'Estoire dou Graal*, les *Continuations* aussi rejouent le passage de l'Ancien au Nouveau Testament marqué par l'avènement du Verbe et donc la levée de l'interdit concernant le nom du Père<sup>1077</sup>. A l'origine, dans le *Conte du Graal*, "avec le Nom manquait le principe légitimant le déploiement des mots dans la langue et fixant leur rapport au monde. Son retrait scellait l'irréparable divorce des *res* et des *vores*"<sup>1078</sup>. Mais dorénavant, "la langue cesse de se vouloir séparée du monde ; elle n'inscrit ni n'écrit plus de perte, elle est présence réelle et pleine du monde. [...] Le Christ scelle l'avènement de la Parole et du Sens, parce qu'il est parole (la Voix) et l'ordonnateur du sens. Au Graal, ou ailleurs, les mots ne peuvent plus manquer faute d'un nom, puisque le Graal est le Nom où le langage décline l'infini de ses possibilités signifiantes [...] Grâce ruisselante du Nom qui a pris corps."<sup>1079</sup> Cependant, dans les *Continuations*, le Graal bien que nommé demeure toujours une énigme. On avait d'ailleurs prévenu le quêteur :

"Un affaire avez empris grief  
Dont nus ne puet venir a chief,  
Ce est de querre le Graal." (Cont. Gerbert, v. 3199-3201).

## Ambiguïtés de la parole didactique

Le sens du Graal échappe car la révélation est sans cesse repoussée<sup>1080</sup>. Ceci est très visible dans la *Deuxième Continuation* où le Roi Pêcheur invite Perceval à manger afin de retarder le dévoilement des mystères. Le Roi insiste même à trois reprises. Alors que Perceval l'interroge sur l'enfant, l'arbre aux chandelles et la Chappelle,

Li rois li dist : "Bien lou savroiz,  
Mais un petit ainz mangeroiz ;

---

<sup>1075</sup>Voir la version courte du ms. L, v. 7671 : "*Guellans Guenelaus*", ou le ms. A, v. 7633 : "*Gulle Genelax*".

<sup>1076</sup>"Le Nom et l'image de Chrétien de Troyes à Robert de Boron", *The Legacy of Chrétien de Troyes*, éd. N. Lacy, D. Kelly, K. Busby, Amsterdam, Rodopi, 1988, 2vol. , t. II, pp. 1-2.

<sup>1077</sup>Voir le tétragramme sacré imprononçable : YHWH.

<sup>1078</sup>*Idem*, p. 12. Cependant, à la fin des aventures de Perceval chez Chrétien, l'ermite apprend au héros plusieurs noms de Notre-Seigneur tout en lui interdisant de les prononcer, sauf en grand péril (v. 6481-91).

<sup>1079</sup>*Idem*, p. 13.

<sup>1080</sup>Voir à ce sujet C. Lachet, "*Les Continuations de Perceval* ou l'art de donner le coup de grâce au récit du Graal", *L'Oeuvre inachevée*, C.E.D.I.C., Univ. de Lyon 3, 1999, pp. 21-29.

Si an seroiz plus liez assez,  
Qu'annuit avez esté lassez." (v. 32387-90).

Après le passage du cortège, et pour la seconde fois,

Li rois de bien mangier li prie,  
Molt l'an semont, molt l'an argüe (v. 32420-21).

Enfin, suite à la deuxième apparition de la procession, le héros questionne sur le Graal, la lance et l'épée. Le roi répond alors sur la signification de l'enfant dans l'arbre mais réserve l'explication des autres secrets pour plus tard :

"Ne m'orroiz conter bien ne mal,  
Devant que vos mangié avroiz  
Et un petit haitiez seroiz."  
Atant a laissé lou parler.  
Li rois ne l'[en] vost plus conter  
An nule guise a celle foiz (v. 32499-32501).

De plus, le Roi ajoute l'épreuve de l'épée. Sa soudure devra permettre l'accès aux mystères. Cependant, même lorsque Perceval parvient presque parfaitement à ressouder l'épée et que le Roi Pêcheur manifeste sa joie, l'oeuvre "s'achève", la révélation est donc sans cesse suspendue, par le Roi, particulièrement habile à faire "durer le suspens", et également par d'autres personnages que Perceval interroge au fil de l'oeuvre, mais sans succès. Même une jeune fille qui *dou respondre* était *isnelle et mestre* (v. 25827) refuse pourtant de répondre au héros sur le Graal, la lance et le Roi Pêcheur :

Li dist : "Sire, ce ne puet estre  
Que je plus vos an doie dire." (v. 25828-29).

Chez Gerbert aussi, Perceval doit d'abord manger avant d'obtenir la réponse à ses questions (v. 17011-13), et lorsqu'il arrive à ressouder parfaitement l'épée et qu'il est donc maintenant déclaré digne de savoir, l'oeuvre "s'achève" juste avant que la révélation ne soit faite, ce qui signe l' "incapacité de la parole signifiante à rendre compte de la merveille du Graal"<sup>1081</sup>, et peut-être aussi la mise en échec de la voix narrative. Depuis le *Conte du Graal*, Perceval est guéri de son mutisme mais c'est maintenant le Roi Pêcheur qui se l'impose alors qu'il est détenteur du savoir. Comme le remarque Mireille Séguy, "D'impossible à questionner, la scène devient ainsi impossible à expliciter"<sup>1082</sup>, exception faite de la *Continuation* de Manessier qui dissipe les mystères dès le début.

---

<sup>1081</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé, opus cit.* , p. 118.

<sup>1082</sup>*Idem*, p. 436.

Outre le sens du Graal à trouver, les continuateurs mènent une réflexion plus large sur le sens à donner aux paroles, essentiellement lorsqu'il s'agit de phrases à valeur universelle chez Gerbert. Dans cette oeuvre, le Roi Ermite, Elyas Anaïs, semble avoir la royauté de la connaissance<sup>1083</sup>, détenant la vérité de toute chose, comme le dit un moine à Perceval :

"Et se vos li demandez rien,  
Il vous conseillera molt bien ;  
Et se vous avez rien veü  
Dont vous n'aiez le voir seü,  
Demandez lui, tot asfiance  
Vous dira la senefiance." (v. 8545-50).

Le Roi Ermite a donc le pouvoir d'interpréter tous les mystères. Donnant voix à la parole divine, il dote son propos d'une valeur universelle en utilisant le recours à la sentence et au proverbe (v. 8585-8619). Tentant d'opposer "l'ordre du discours [au] désordre du monde"<sup>1084</sup>, le Roi Ermite utilise tous les éléments qui font de la parole une vérité générale. Il emploie, dans ce passage, le présent et le futur gnomiques, ainsi que l'infinitif. Il se sert aussi des formules : "cil qui, celui qui, cil, qui, on", déferlant dans une accumulation de sentences. Or cette structure ressemble beaucoup à celle de la parabole du semeur<sup>1085</sup>, elle-même rappelée par Chrétien de Troyes dans le prologue du *Conte du Graal* :

Qui petit seme petit quiaut,  
Et qui auques recoillir viaut,  
An tel leu sa semance espande  
Que fruit a çant doubles li rande ;  
Car en terre qui rien ne vaut,  
Bone semance i seche et faut. (v. 1-6).

Sur le modèle de la parabole, le Roi Ermite envisage différents états de mauvaise réception de la parole présentés en ordre croissant. "Celui qui entend mais ne veut retenir la bonne parole" est par exemple pire que "celui qui entend mais ne comprend rien". La mise en garde touche également l'art de bien dire car "si quelqu'un incite le méchant à faire le bien, cela provoque des railleries". Justement préoccupé par le mode d'énonciation, le saint homme utilise des comparaisons imagées pour rendre son discours plus vif et intelligible, telle :

---

<sup>1083</sup>Idée émise par M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 186.

<sup>1084</sup>C'est le titre d'un article de M. Séguy : "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*

<sup>1085</sup>Luc, VIII, 4-15.

"[...] cil qui ot et rien n'entent  
Fait tot ausi con cil qui tent  
Sa rois por le vent astenir." (v. 8589-91).<sup>1086</sup>

L'énumération est encadrée par la recommandation :

"Gardez que bien i entendez" (v. 8588)

et la parole proverbiale :

"Mius valt mesure que gabois,  
Par mesure est mains hom conquis." (v. 8612-13).

En effet, la vérité ne peut se donner à n'importe qui et n'importe comment, il faut être en état de réceptivité, car on ne doit pas "gaspiller" la Parole de Dieu, ce qui reviendrait à donner des perles aux porcs. Les vers 8600-1 :

"Cil pert molt bien ses margeries  
Qui devant les pors les espant"

sont à mettre en parallèle avec l'avertissement du Christ : "ne jetez pas vos perles devant les porcs, de crainte qu'ils ne les piétinent"<sup>1087</sup>. Parce que la vérité a ses exigences, la Roi Ermite ne répond aux questions de Perceval qu'après une trentaine de vers de mise en garde très structurée. La parole religieuse est donc là pour saisir la lumière, pour faire resurgir la vérité cachée dans les symboles qui figurent au héros une Bible vivante présentant une vérité immuable.

Pourtant, le narrateur critique le propos qui se veut trop universel, comme si le désir de plus de clarté et de vérité provoquait l'inverse, c'est-à-dire l'erreur, le proverbe devenant parfois lui-même ambigu dans sa concision. Ainsi, "le sens de l'énoncé [devient] prisonnier du hiératisme de la formule. Dès lors, tout se renverse ; la sentence close sur elle-même éclate en une infinité d'interprétations possibles, si bien qu'elle provoque ce contre quoi elle est proférée : l'ambiguïté, le doute, et finalement l'irruption déstabilisatrice du rire"<sup>1088</sup>. Dans ce passage de critique, qui se situe des vers 11572 à 11612, l'auteur cite trois phrases dites de vérité générale. Alors qu'il vient d'énoncer à propos des fils du seigneur du château au "huchel" que les mauvais se font connaître par leurs oeuvres, il fait passer l'histoire au second plan en insérant un proverbe qu'il juge aussitôt :

"As peres retraient li oir",  
Ce dist on tot dis vraiment.

---

<sup>1086</sup>Autres exemples : v. 8596-97, 8600-1.

<sup>1087</sup>Matthieu, 7, 6.

<sup>1088</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 187.

Chis proverbes a le fois ment,

Si le weil par raison prover. (v. 11582-85),

car un homme peut être bon et ses fils mauvais, explique-t-il. A la suite, le narrateur mentionne une sentence et un proverbe appartenant à la sagesse populaire et venant contredire le premier : "*Qui mal chace a mal doit venir*" (v. 11596) et "*li cuers fait l'oeuvre.*" (v. 11608). La sentence est critiquée par des exemples historiques prouvant, à propos de ceux qui profèrent ces paroles, que *Itel gent n'ont point de savoir.* (v. 11599). La parole proverbiale du *Conte du Graal* : "Par le nom on connaît l'homme" perd donc de son crédit (bien qu'elle se vérifie plusieurs fois dans l'oeuvre de Gerbert)<sup>1089</sup>, puisque "le principe de vérité n'est plus pensé comme co-substantiel au discours proverbial ou sentenciel ; il relève de l'adéquation entre ce discours et le monde (...). Un même proverbe peut, selon les occasions, dire vrai ou mentir"<sup>1090</sup>. C'est pour cette raison que la parole de l'auteur doit encadrer la parole proverbiale. Le monde, même langagier, est perçu ici comme moins stable, moins transparent et moins univoque. Faut-il en conclure pour autant comme Mireille Séguy que "l'enseignement de l'ermite a échoué"<sup>1091</sup>, puisqu' "il ne suffit pas de parler par sentences pour éviter l'ambiguïté du langage humain"<sup>1092</sup> ? A travers la critique de certains propos généraux, le discours du Roi Ermite lui-même serait-il remis en cause, auquel cas le doute pèserait aussi sur la parole religieuse ? Gerbert de Montreuil ne semble pas porter ce jugement. L'auteur qui utilise lui-même des phrases de vérité générale pour accréditer le propos n'en fait pas du tout une critique systématique. Ce qu'il remet en cause, c'est l'utilisation qu'on en fait et la dérive de l'interprétation car la lettre seule ne fait plus foi.

Or les limites du langage ainsi que le manque de révélations concernant le Graal nécessitent un recours à la vue, autre moyen de connaissance.

## b) La vision

Comme dans le *Perlesvaus*, on remarque une "progressive substitution de la question par la vision"<sup>1093</sup>. Il ne s'agit plus tant d'interroger au sujet du Graal que de le voir. En effet, Perceval semble manifester un désir aussi ardent à voir les mystères qu'à les comprendre. Cela est visible dès la *Deuxième Continuation* où Perceval manifeste un besoin de vision qui est peut-être déjà une première révélation :

[...] molt covoite lou Graal

**A veoir**, donc a eü peine ;

Et la lance donc li fer saine

**verroit** il molt tres volantiers (v. 32308-11).

<sup>1089</sup>Voir les vers 1246-49 : la reine demande à Perceval son nom car elle ne le reconnaît pas à ses armes, et les vers 4657-58 : Perceval veut demander à Gauvain son nom pour être sûr que c'est bien lui.

<sup>1090</sup>M. Séguy, "L'ordre du discours dans le désordre du monde [...]", *opus cit.*, p. 190.

<sup>1091</sup>*Ibidem.*

<sup>1092</sup>*Idem*, p. 188.

<sup>1093</sup>M. Séguy, *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, *opus cit.*, p. 105.

Des vers assez similaires, reprenant la répétition du verbe "veoir", expriment l'empressement de Perceval lors de la dernière visite chez le Roi Pêcheur dans l'oeuvre de Gerbert qui s'inspire de son prédécesseur :

Ki molt covoite le Graal  
**a veoir**, dont a eü paine ;  
et la Lance dont li fers saine  
**verroit** ausi molt volentiers ;  
a che est ses cuers toz entiers. (v. 19674-78).

Dans l'épisode de l'abbaye où le roi blessé communie, l'attention visuelle du quêteur est soulignée, comme dans les citations précédentes, par le rejet du terme appartenant au champ lexical de la vue :

Perchevaus qui ot mis s'entente  
**En l'esgarder**, tot sanz atente  
S'est devers l'autel retornez. (v. 10329-31)<sup>1094</sup>.

La vision du prodige provoque chez le héros une grande fascination, d'où l'emploi répété, dans cet épisode, du mot "merveille" sous diverses formes : les verbes "se merveiller" (v. 10283) et "(s')esmerveiller" (v. 10298, 10334), les expressions "tenir a merveilles" (v. 10318) et "avoir merveille" (v. 10570). Ce terme appartient au "métalangage de la narration" et "joue d'abord le rôle d'un signal"<sup>1095</sup> pour Perceval qui a pris conscience de la portée symbolique de ce qu'il voit :

Esmerveilliez s'est en tel point,  
Car il set bien tout affiance  
Que tout est par senefiance. (v. 10334-36).

Enfin, l'exhibition de l'épée du cortège à la vue de tous est la dernière image de l'oeuvre qui marque le couronnement des aventures :

Lors le ra prise par le pointe,  
le roi le bailla a tenir  
si que tout le porent veïr. (v. 17070-72).

Dans la *Continuation* de Manessier, point n'est besoin de poser des questions pour obtenir la guérison<sup>1096</sup> donnée par la simple vue du Graal<sup>1097</sup>, et cette oeuvre aussi s'achève par l'importance accordée à la vision, d'où l'emploi répété du verbe "voir" concernant :

- la montée au ciel des trois reliques :

---

<sup>1094</sup>Voir aussi les vers 10310-13.

<sup>1095</sup>F. Dubost, *Aspects fantastiques de la littérature médiévale (XIIè - XIIIè siècles)*, opus cit, p. 64.

<sup>1096</sup>C'était en revanche le cas pour le Roi Pêcheur.

<sup>1097</sup>Voir l'épisode consacré à Hector et Perceval.



Fu el ciel ravi sanz doutance  
Et le Saint Graal et la lance  
Et le bel tailleor d'argent,  
Tout en apert, **voiant** la gent.  
Onc puis ne fu, tant seüst querre,  
Nus hom qui le **veïst** en terre  
Puis que Perceval fu finnez ;  
Ne jamés hom qui soit nez  
Nel **verra** si apertement. (v. 42617-25) ;

- le tombeau de Perceval :

Qui encore en cel país va  
La sepulture puet **veoir** (v. 42638-39) ;

- et l'écrit :

Tant en a aconté et dit  
Con l'on a Salebiere en treuve,  
Si com l'escrit tesmoingne et preuve,  
Que li rois Artus seella.  
Encor le puet on **veoir** la,  
Tot seellé en parchemin,  
Cil qui errent par le chemin. (v. 42662-68).

Or en localisant la tombe du héros et le parchemin devenu "document d'archive", l'auteur affirme la véracité de la narration et fait repasser le Graal de la fiction à l'Histoire ; il "abolit le statut littéraire du Graal ainsi que son aptitude à produire du récit romanesque"<sup>1098</sup>.

L'importance prise par la vue, surtout dans les deux dernières *Continuations*, témoigne, comme l'avait fait le déploiement de la parole et du nom, d'un passage au Nouveau Testament si l'on poursuit la comparaison avec la Sainte Ecriture. D'indicible et d'infigurable, Dieu prend corps grâce au Verbe fait chair. Cependant, l'interdit de l'Ancien Testament perdure au cours de l'Histoire, comme le montre l'iconoclasme des VIIIème et IXème siècles. Mais à l'époque des romans du Graal, aux XIIème - XIIIème siècles, on remarque la "promotion du sensible et du visible"<sup>1099</sup>, la vue devient le "sens le plus apte à rendre compte de la connaissance mystique de Dieu"<sup>1100</sup>. Mireille Séguy en donne pour preuves les nombreuses représentations

---

<sup>1098</sup>Voir S. Douchet, *opus cit.*, p. 590.

<sup>1099</sup>M. Séguy, *Monstrances du Graal [...]*, *opus cit.*, p. 194.

<sup>1100</sup>*Idem*, p. 178.

du Christ de la Passion, l'officialisation du rite de l'élévation, les expositions du Saint Sacrement et la multiplication des récits de miracles eucharistiques.

Pourtant, le sens de la vision échappe aussi chez Gerbert, comme peut le symboliser la grille<sup>1101</sup> séparatrice entre le héros et le "spectacle" de Mordrain dans la chapelle dont la signification est donnée après coup<sup>1102</sup>. Il est dit que Mordrain lui-même voulut accéder à la connaissance du Graal par le regard, alors que celle-ci se situe au-delà de la pensée, du langage et de la vue :

"Li rois Mordrains vit le Graal,  
La sainte chose esperital,  
Avant ala sanz plus atendre,  
Qu'a l'esgarder voloit entendre  
Por les grans merveilles savoir,  
Mais il ne fist mie savoir  
De che qu'il volt avant passer,  
**Car nus cuers ne porroit penser,**  
**Langue dire, ne oeus veoir**  
**Les grans merveilles, por pooir**  
**Du saint Graal. [...]"** (v. 10519-29).

En effet, bien que devenu représentable, Dieu ne peut se réduire à la lettre, ni à l'image<sup>1103</sup> qui suffisait pourtant à combler Galaad dans la *Queste* : il est emporté au Ciel par des anges après avoir vu *tot apertement ce que langue ne porroit descrire ne cuer penser (...), les merveilles de totes les merveilles !* (p. 278). Ici, il n'en va pas de même, la vision étant, au même titre que les mots, impuissante à dévoiler seule la *verté fine*<sup>1104</sup> du Graal et des paroles divines.

## c) Les "yeux du coeur"

### Voir au-delà des apparences

L'ambiguïté du discours même religieux disparaît grâce à la disposition de l'âme sur laquelle insiste tant le Roi Ermite. Dans le Livre des Proverbes, il est d'ailleurs dit :

---

<sup>1101</sup>Voir les vers 10257-58.

<sup>1102</sup>Voir à ce sujet S. Douchet, *opus cit.* , p. 482.

<sup>1103</sup>Voir M. Séguy, *Monstrances du Graal [...], opus cit.* , p. 144.

<sup>1104</sup>Voir la *Continuation* de Gerbert, v. 41 et 515.

"Toutes les paroles de ma bouche sont justes :  
il n'y a en elles rien de faux ni de tortueux.  
Toutes sont justes pour celui qui est intelligent,  
et droites pour ceux qui ont trouvé la science." (VIII, 7-9).

La vérité ne peut être trouvée dans la lettre elle-même, mais dans l'esprit. Cela rejoint de nombreux penseurs, entre autres Origène (185-253) selon lequel il faut savoir distinguer le sens spirituel sous le voile de la chair. Maxime le Confesseur traite aussi le problème à partir de l'incarnation du Logos : "lorsqu'il vient auprès des hommes, [...] empruntant un langage aux objets qui leur [les hommes] sont familiers, s'enveloppant de la bigarrure des histoires, énigmes, paraboles et paroles obscures, il devient chair. Car ce n'est pas dès la première considération que notre esprit peut se porter sur la nudité du Logos, mais il envisage d'abord le Logos revêtu de chair, c'est-à-dire enveloppé dans la variété des choses dites. C'est bien, en réalité, le Logos, mais sous l'apparence de la chair, en sorte que beaucoup s'imaginent voir la chair et non le Logos, bien qu'il soit là en vérité. Car ce n'est pas ce qui frappe le vulgaire qui est l'esprit de l'Écriture mais autre chose par-delà cette apparence."<sup>1105</sup>. De même, le Pseudo-Denys l'Aréopagite (V<sup>ème</sup>-VI<sup>ème</sup> siècles), l'un des piliers de référence pour les auteurs du Moyen Âge, invite à partir d'une image pour la dépasser ensuite, les mots étant différents de la réalité divine. L'initié doit prendre les symboles au sens figuré, comme chemin de dépassement du sensible. Il faut transcender les téophanies. Plusieurs siècles après, Maître Eckhart (1260-1328) montre aussi l'importance des images pour la pédagogie tout en affirmant la nécessité de s'en détacher. Bien que le thème du regard prenne de l'importance dans les *Continuations*, le visible ne suffit pas toujours. Les "yeux du cœur" doivent remplacer les "yeux de chair". Ce sont ces derniers qui aveuglèrent les disciples d'Emaüs à la vue du Maître : "mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître"<sup>1106</sup>. De même, Perceval ne comprend pas les symboles. Or dans les *Continuations* qui lui sont consacrées, le problème n'est plus seulement de poser les questions comme dans le *Conte du Graal*, car à quoi sert-il de demander : "Qu'est-ce que la Vérité ? ", si c'est à la manière de Ponce Pilate ? La Vérité doit être cherchée pour elle-même ; on ne la demande pas pour s'en détourner aussitôt ou par simple curiosité. C'est peut-être l'une des raisons pour laquelle le Roi Pêcheur refuse de donner à Perceval la signification de la lance et du Graal, alors que celui-ci l'interroge maintenant à ce sujet :

---

<sup>1105</sup>Capitula theol. et oecom. , cent. 2, c - 60 (P. G. 90, 1149-1152).

<sup>1106</sup>Luc, XXIV, 16.

"Mais du Graal ne di je point  
Ne de la Lance qu'en cest point  
En doiez savoir le secré." (Cont. Gerbert, v. 15-17).

C'est finalement l'engagement du coeur qui résout toute ambiguïté et permet la connaissance pour laquelle un acte de foi est préalablement nécessaire. Le Messie ressuscité déplore de ne pas être reconnu comme tel par ses amis : "O (hommes) sans intelligence et lents de coeur pour croire à tout ce qu'ont dit les prophètes !" <sup>1107</sup>. Or en ne révélant pas les mystères, l'auteur n'incite-t-il pas le lecteur lui-même à prendre "les yeux du coeur" pour "pénétrer l'esprit au-delà de la lettre" <sup>1108</sup>, soulignant que *tout est par senefiance* (C. Gerbert, v. 10336) et que *la senefiance est grande* (C. Gerbert, v. 10345) ? Ainsi, à l'image de l'enfant dans l'arbre, il faut être à la hauteur du "secret" pour pouvoir le saisir. C'est pourquoi l'accès à la "senefiance" semble réservé à quelques êtres d'exception, tel le Roi Ermite, figure christique lui-même. Une grande sainteté est donc indispensable, d'autant plus que la vérité profonde semble devoir être atteinte non dans un enseignement extérieur, mais à l'intérieur de soi. Ainsi, Origène indique que l'homme étant à l'image de Dieu, "le lieu où l'on doit chercher Dieu c'est notre coeur" <sup>1109</sup>, ce qu'Henri de Lubac traduit par une invitation à découvrir "le secret divin qui gît en notre coeur" <sup>1110</sup>.

## Être un coeur pur

Il est nécessaire de faire la vérité sur soi pour accéder à la vérité du Graal. D'ailleurs peut-être est-ce la même chose ? En tout cas, l'un ne va pas sans l'autre. C'est pourquoi, au fil des *Continuations*, plusieurs personnages affirment au héros que la vérité est réservée à l'homme parfait. Chez Wauchier, dans les propos de la jeune fille à la mule et à l'anneau, la connaissance des mystères du Graal apparaît comme un don tout à fait réservé et devant être mérité :

[...] ja chevalier ne savra  
Dusqu'atant que cil i vandra  
Qui avra **toutes** les bontez.  
Et cil iert **si** bons eürez,  
Qui la verté sera contee,  
Qu'il iert de **telle** renonmee  
Que **tout** le pris avra dou mont,

---

<sup>1107</sup>Luc, XXIV, 25.

<sup>1108</sup>L. Cocito, *opus cit.*, p. 112.

<sup>1109</sup>Origène est cité par Henri de Lubac dans *Histoire et esprit : l'intelligence de l'Écriture d'après Origène, opus cit.*, p. 348.

<sup>1110</sup>*Idem*, p. 349.

De **toz** iceus qui ore i sont

Et qui **toz** tens i ont esté. (v. 27545-53).

La suprématie prouvée par l'adverbe d'intensité et l'accumulation d'adjectifs montre que le détenteur futur de la vérité aura rejoint la perfection à laquelle aucun homme n'est parvenu. Il sera donc à l'image de Dieu, ayant accompli la parole christique : "Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait"<sup>1111</sup>. On peut citer deux autres exemples pris chez Gerbert où ressort l'excellence des qualités requises pour l'accès au Graal et à la lance. Il s'agit du récit des chevaliers sortis de terre :

"Et la fee tres bien savoit

que cil qui le Graal devoit

assomer et savoir la fin

**A tant le cuer loial et fin**

Qu'il nous osteroit de l'abisme.

**Nus ne porroit conter la disme**

**De sa bonté, de sa vaillance.**

C'est chil qui sara de la Lance,

Por coi la pointe del fer saine." (v. 1571-79),

puis de l'avertissement inscrit sur l'écu que seul pourra dépendre l'écu du Graal :

Mais garde bien que main n'i mete

Ne de l'oster ne s'entremete

Nus hom, s'il n'est li plus hardis

Del mont et en fais et en dis

Et confez de toz ses pechiez (v. 8487-91).

Ce dernier vers fait ressortir l'importance de la confession comme moyen pour retrouver la perfection de l'âme, d'où les mentions qui en sont faites dans les *Continuations* à propos du héros<sup>1112</sup>. Sébastien Douchet souligne d'ailleurs la place prise par la confession à partir de Latran IV<sup>1113</sup>, ce qui peut justifier sa présence dans les textes, surtout chez Gerbert.

A l'inverse du roi Mordrain dont le péché lui interdit l'accès aux saints mystères (v. 10519 ss.), le Roi Pêcheur, gardien du Graal, semble avoir atteint la perfection requise, prouvant que pour avoir droit au Graal,

---

<sup>1111</sup>Matthieu, V, 48.

<sup>1112</sup>Voir la *Deuxième Continuation*, v. 23936-38, la *Continuation* de Manessier, v. 37852, 41340, et la *Continuation* de Gerbert, v. 31, 199-205, 259-262, 2759-60, 14206 ss., 14307, 15810 ss.

<sup>1113</sup>*Opus cit.*, p. 550.

il faut être semblable à lui. Après avoir rimé dans le *Conte du Graal* avec le mot "pecheor"<sup>1114</sup> désignant le pêcheur, le nom du *Roi Pescheor* rime avec :

- *Saint Sauveor* chez Wauchier (v. 20955-56) et Gerbert (v. 487-88) où une équivalence est même clairement établie, les deux êtres n'en faisant plus qu'un dans les vers 122 à 124 :

"Je fui ersoir, bien m'en sovint,  
Hebergiez par le Salveor  
Chiés le riche Roi Pescheor."

- *honor* dans la *Deuxième Continuation* (v. 23139-40, 29115-16) et celle de Manessier (v. 41837-38, 42629-30)
- *valor* chez Wauchier (v. 23953-54). Lors de cette dernière rime, on remarque la structure parallèle qui rapproche le Roi Pêcheur du Graal : Perceval raconte à son oncle ermite

Conmant il ala herbergier  
A l'ostel au Roi Pescheor,  
**Qui tant estoit** de grant valor,  
Ou la lance iert et li Graux  
**Qui tant estoit** et genz et biaux. (v. 23952-56).

On observe d'ailleurs une symétrie entre les caractéristiques du roi et celles du Graal. A l'image du précieux vase, son gardien est saint<sup>1115</sup>, de grande valeur<sup>1116</sup> et riche<sup>1117</sup>. Sans doute est-il sanctifié par le Graal et riche de lui. Sa nature royale le rapproche du *roi des rois*<sup>1118</sup>, et sa fonction de *peschierre*<sup>1119</sup>, du Christ "pêcheur d'âmes". Homme *frans*<sup>1120</sup>, *saiges*<sup>1121</sup>, *cortois*<sup>1122</sup>, *Et plains d'anor et de bonté*<sup>1123</sup>, / *De douçor et d'umelité*<sup>1124</sup>, il est un modèle pour Perceval qui doit aussi posséder toutes ces qualités et vertus. Le sens profond de la quête se comprend alors. Encore plus qu'à élucider, le Graal est à imiter, comme le Roi Pêcheur et l'oncle ermite qui vivent de cette nourriture céleste. En effet, il s'agit d'accéder à l'unité parfaite symbolisée dans le

---

<sup>1114</sup>Voir les vers 6371-72 repris dans la *Continuation* de Gerbert, v. 1-2, 3073-74, 3191-92, 16145-46.

<sup>1115</sup>Voir la *Deuxième Continuation*, v. 25803.

<sup>1116</sup>*Idem*, v. 23954.

<sup>1117</sup>Voir la *Deuxième Continuation*, v. 23139, 25785, 25822, 32301, et celle de Gerbert, v. 124.

<sup>1118</sup>Voir la *Deuxième Continuation*, v. 25795.

<sup>1119</sup>*Idem*, v. 25785.

<sup>1120</sup>*Idem*, v. 32560.

<sup>1121</sup>*Idem*, v. 32392.

<sup>1122</sup>*Idem*, v. 32392, 32560.

<sup>1123</sup>Une insistance toute particulière est faite sur cette qualité : l'adjectif "bon" est employé chez Wauchier aux vers 23139, 25941, 25946, 32058, 32304, 32314, chez Gerbert aux vers 3192, 16145, 16844, et chez Manessier au vers 35248.

<sup>1124</sup>Voir la *Deuxième Continuation*, v. 27569-70.

Graal. Face à l'impossibilité de dire le Graal, les mystères divins étant inexplicables et Dieu Lui-Même ineffable, on observe dans les *Continuations* le passage d'une démarche philosophique en quête de réponse à une démarche mystique visant l'union à Dieu, expérience indicible qui aboutit au silence, à la contemplation promise aux âmes saintes : "Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu"<sup>1125</sup>.

## Conclusion

Qu'elle soit d'ordre spirituel ou littéraire, l'unité est donc le thème central des *Continuations* dont la structure est mise en lumière par le cortège.

Le lien est établi entre les romans grâce à l'écoulement constant du sang de la lance. Le suivi de la narration s'opère par le maintien de la plaie initiale du Christ et l'ouverture d'autres plaies jusqu'à leur guérison définitive entraînant l'achèvement du récit.

De même, une épée est mentionnée dans tous les textes, depuis la menace de brisure chez Chrétien, jusqu'à l'épreuve de la soudure, suite à laquelle chaque épigone invente une nouvelle brèche pour éviter la mort de l'écriture. Wauchier évoque une petite faille restante qu'utilise Gerbert en ajoutant la brisure d'une seconde épée et Manessier crée de nouvelles missions remplaçant l'épreuve de la soudure.

Quant au Graal, symbole unitaire par excellence, il est à la fois l'élément principal du cortège et l'élément central des oeuvres auquel se rapportent quêtes et aventures, à l'image du sang qu'il recueille.

Or, l'écriture "continuative" tend aussi à l'unité par la substitution progressive de l'atmosphère païenne en atmosphère chrétienne, présentes au sein même du cortège. Le quêteur opère également ce changement en lui-même pour se rapprocher de Dieu, à travers le Graal.

Celui-ci symbolise la vérité à faire régner dans le monde et à atteindre dans son propre coeur pour retrouver la proximité avec le divin, l'accès aux mystères du Graal nécessitant une renaissance intérieure.

---

<sup>1125</sup>Matthieu, 5, 8.

## Conclusion générale

La description des nombreux éléments repris à Chrétien a prouvé l'inscription des *Continuations* dans la lignée du *Conte du Graal*. La scène du cortège est omniprésente (sauf dans la version courte de la *Première Continuation*). Elle a lieu au cours d'un repas et la procession se déplace d'une pièce à l'autre dans tous les textes. Alors que les chandeliers et le tailloir sont le plus souvent omis, on observe la présence constante du Graal et de la lance qui se détachent donc en tant qu'objets principaux. Le Graal est toujours porté par une jeune fille dont les épigones dévoilent de plus en plus la dignité parallèlement à la progression du quêteur. Certains continuateurs reprennent au sujet du Graal quelques caractéristiques spécifiées par Chrétien : il est riche, *trestot descobert*, dégage une grande clarté (trait commun au *Roman de l'Estoire dou Graal*), puis est une "sainte chose" porteuse de la nourriture spirituelle qu'est l'hostie. Les deux attributs de la lance mentionnés par Chrétien sont repris dans toutes les *Continuations*. Il s'agit de la blancheur et du saignement rappelant dans la littérature celtique le phénomène de cruentation.

Cependant, plusieurs modifications par rapport au texte source sont dues à la *Première Continuation*. La principale est l'identification de la lance à celle de Longin découverte ainsi que la fiole du Saint Sang grâce aux croisades. En conséquence, le coup douloureux n'est plus porté par la lance mais par l'épée qui s'ajoute dès lors au cortège en y incluant le thème de la vengeance. De plus, l'absence de porteurs suggérée par Chrétien devient évidente, comme la capacité du Graal à rassasier matériellement les convives (le service ne concernant plus le père du Roi Pêcheur), traits repris par Manessier uniquement.

Certaines transformations révèlent aussi l'influence d'autres romans du cycle, essentiellement le *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron qui identifie le Graal à la sainte relique en narrant l'histoire de Joseph d'Arimathie. Le Graal devient ainsi le "Saint Graal", appellation de plus en plus présente au cours de l'avancée du quêteur. Certains continuateurs empruntent aussi parfois des caractéristiques à la *Queste del Saint Graal*, au *Lancelot en prose* et au *Perlesvaus*, tels la douceur et le pouvoir guérisseur du vase sacré, le rituel de la messe et la mention des anges.

Le Graal prend toujours plus d'ampleur dans les *Continuations de Perceval* où il rime d'ailleurs entre autres avec le nom du héros, manière de lier sa destinée au Graal. La lance aussi est de plus en plus présente et la variété de ses rimes s'accroît. Ces deux objets sont davantage liés chez les continuateurs que chez Chrétien, ce qui les rapproche de la légende chrétienne, comme dans le *Didot-Perceval*, premier texte à identifier à la fois la lance et le Graal aux saintes reliques. Manessier transforme même le duo en trio en faisant du tailloir, également qualifié de "saint", une troisième relique. Le cortège aux aspects tantôt païens, tantôt chrétiens suit donc l'évolution du quêteur et se fait plus spirituel pour Perceval que pour Gauvain.



Le parcours du héros révèle justement lui aussi l'influence du roman de Chrétien en tant que texte source. Perceval revient en effet dans trois lieux visités dans le *Conte du Graal* : le Château du Roi Pêcheur, Beaurepaire et le manoir maternel, ce qui permet de mesurer l'évolution du personnage. De retour chez le Roi Pêcheur, on remarque le maintien des questions sur le Graal et la lance ainsi que l'ajout d'autres interrogations à leur sujet et sur certains mystères, dont la brisure de l'épée, qui entraîne l'épreuve de la soudure utilisée par les continuateurs pour poursuivre le récit. Face au cortège, les émotions suscitées et le désir de connaissance s'intensifient. Perceval manifeste une grande insistance pour savoir, sauf quand il ne sait par quelle question commencée chez Wauchier, reproduisant l'attitude du "nice" dans le *Conte du Graal*. En tout cas, l'ensemble des continuateurs ne mentionnent pas plus de marques d'adoration devant le cortège que ne le fait Chrétien.

Puis de retour chez Blanchefleur, on observe que Perceval a perdu toute naïveté chez les épigones, preuve que la leçon de la jeune fille reçue dans le *Conte du Graal* a été efficace. Cependant, l'épisode est traité de façon bien différente selon chacun. Alors que Wauchier expose une relation courtoise et très légère, Gerbert la mystifie et Manessier la moralise tout en reproduisant quasiment à l'identique l'épisode de Chrétien.

Enfin, dans la *Continuation* de Wauchier et celle de Gerbert, le héros revient sur les pas de sa jeunesse, la faute envers sa mère lui étant rappelée. Une conversion est à nouveau nécessaire, comme à la fin des aventures de Perceval dans le *Conte du Graal* qui ne semble pas avoir porté ses fruits d'après le récit de Wauchier mentionnant à nouveau cinq ans d'errance, à l'instar de Chrétien, et retraçant de nombreuses aventures chevaleresques et galantes. Les épigones reproduisent donc le schéma de Chrétien avec certains ajouts telle la mention de la soeur de Perceval.

On observe que la volonté de ce dernier va s'affirmant par rapport au *Conte du Graal* qui souligne les marques d'élection sur lesquels revient Gerbert. Le héros y répond dans les *Continuations* en manifestant un fort désir de faire aboutir la quête comme le montre par exemple le respect habituel de la promesse, faite chez Chrétien, de ne pas séjourner plus d'une nuit au même endroit. De plus, Perceval prouve qu'il est bien le meilleur chevalier annoncé. Vainqueur de tous les combats - y compris des tournois ayant justement pour fonction la consécration du meilleur - et de toutes les épreuves, il réussit là où d'autres avaient échoué, notamment Gauvain, dont la présence maintenue dans les *Continuations de Perceval* fait ressortir la supériorité du "fils de la veuve dame".

L'étude de chacune d'elles a révélé leur esprit propre. Au cours de la progression du quêteur chez Wauchier, on remarque une multiplicité d'aventures qui rend la structure de l'oeuvre et le cheminement du quêteur difficilement cernables. Perceval n'est pas seulement en quête du Graal mais aussi de la tête de cerf et du braque pour conquérir l'amour de la Demoiselle à l'Echiquier, et en quête du Mont Douloureux dans le but d'acquérir la gloire du meilleur chevalier. On remarque un entrelacement constant entre ces trois quêtes (courtoise, chevaleresque et spirituelle) sans savoir à laquelle le héros accorde la primauté. Il adopte tantôt

un comportement chrétien dans l'humilité qu'il manifeste en gardant l'anonymat après sa victoire au tournoi et dans la miséricorde dont il fait preuve en accordant toujours "merci" au nom de Dieu, tantôt un comportement de chevalier profane cherchant des aventures pour accroître son renom sans hésiter à faire preuve de grande violence à l'occasion.

Pourtant, la métaphore de l'échiquier, présente au début de l'oeuvre, permet d'éclairer le parcours à venir du quêteur dont les étapes sont prévues à l'avance et doivent être respectées comme les règles d'un jeu. Perceval s'y laisse prendre en répondant aux appels lancés par des personnages ou même des objets provocateurs. Tout est signe, y compris la nature qui offre un décor ambivalent et merveilleux, marquant les passages dans l'Autre Monde, tout comme les riches châteaux aux caractères exceptionnels, habités par des êtres féeriques.

Ceux-ci jouent un rôle primordial dans l'avancée du quêteur : ils apparaissent subrepticement sur son parcours au moment opportun et connaissent tout de lui, son passé et son futur (contrairement à ses proches qui ont même du mal à le reconnaître), jouant bien souvent le rôle d'adjuvant par les directions indiquées et les auxiliaires féeriques offerts. Cependant, les personnages féminins ont un visage double. Sans jamais être désignées clairement du nom de "fées", les jeunes filles ont des caractéristiques les rapprochant des fées des airs ou des eaux. Elles sont tantôt d'une extrême laideur, tantôt d'une extrême beauté, tantôt bénéfiques, tantôt maléfiques, ces deux derniers aspects étant particulièrement manifestes chez la Demoiselle à l'Echiquier qui aime être désirée plus qu'elle ne désire aimer. Alors que la plupart des rencontres féminines sont construites sur le schéma du conte du géant et de la fée, l'épisode de la jeune fille à l'échiquier reprend les quatre parties du conte mélusinien. Son rôle d'initiatrice aboutissant à l'acte charnel va à l'encontre de la pureté nécessaire à la quête, thème récurrent dans la *Queste del Saint Graal*. Mais l'auteur n'y voit aucune contradiction et met en scène un héros beaucoup plus proche d'un Gauvain frivole que d'un Galaad vierge.

A l'inverse, l'oeuvre de Gerbert est profondément spirituelle. La Rédemption, thème central de l'oeuvre est en parfait accord avec la signification du Saint Graal qui se situe au coeur de ce mystère. Ce dernier est illustré par des visions allégoriques dont certaines sont empruntées au *Perlesvaus* ainsi que par la présence assez constante de l'aide divine remédiant à la faiblesse humaine. C'est ainsi que Perceval échappe aux ruses du démon qui le tente de différentes façons, notamment par l'intermédiaire de tentatrices charnelles contre lesquelles la Sainte Ecriture met en garde depuis l'histoire d'Adam et Eve. Or Perceval fait justement figure de Nouvel Adam en affirmant au serpent : *tu m'engignas al premerain, / engignié t'ai au deerain*" (v. 14525-26).

Cependant, afin de bien faire ressortir la Miséricorde, l'oeuvre souligne aussi l'état pêcheur du quêteur. De nouvelles fautes sont attribuées à Perceval qui se voit refuser dès le départ l'entrée au Paradis Terrestre. Commence alors un long chemin de conversion de sept ans et demi dans le but d'acquérir le Salut manifesté par le Graal. Durant ce parcours pénitentiel, se remarque le rôle important des sermons faits par les ermites auxquels Perceval se confesse et dont il partage de plus en plus l'ascèse.

Or la quête du salut s'avère avoir également une portée collective qui confère à Perceval une mission messianique très proche de celle de Galaad dans la *Queste del Saint Graal*. A son image, Perceval est annoncé et attendu comme sauveur, devenant lui-même objet de quête, et se fait libérateur pour les autres, peut-être à force de mortifications. Comme le Christ, il chasse les démons, guérit, ressuscite et renouvelle les terres.

Loin d'être une quête uniquement personnelle, l'oeuvre a pour but de moraliser la classe chevaleresque, l'invitant à s'engager dans la voie aimante du Graal qui illustre le passage à la Nouvelle Loi. Perceval la comprend peu à peu, sermonnant à son tour les autres pour les convertir. Son parcours édifiant doit servir d'exemple. Gerbert de Montreuil partage ainsi le but de l'auteur de la *Queste del Saint Graal*. Les points communs sont nombreux entre les deux textes qui rejoignent l'enseignement de saint Bernard dans le *De Laude Novae Militiae*. On y retrouve :

- la critique de la chevalerie du siècle, en particulier de son appétit de vaine gloire,
- la promotion d'une chevalerie céleste évoquant les Templiers,
- le parallèle établi entre combats chevaleresques et combats spirituels, selon l'esprit paulinien.

En reprenant ces thèmes, Gerbert utilise l'image nouvelle de l'épée brisée à la porte du Paradis Terrestre pour montrer que le ciel ne s'acquiert pas par les prouesses chevaleresques, et induit l'idée que le combat essentiel est la lutte contre le péché.

La promotion de la virginité est un autre sujet commun à la *Queste del Saint Graal* et à l'enseignement de saint Paul. La pureté est l'une des vertus essentielles que le héros doit cultiver avec l'aide de Blanchefleur à laquelle Gerbert donne un rôle exceptionnel dans l'avancée du quêteur, ce qui fait son originalité par rapport aux autres continuateurs qui ne lui donnent pas une telle place, et par rapport à la *Queste* où l'enseignement est plutôt réservé aux religieux. En enjoignant Perceval à garder la virginité, Blanchefleur lui fait gagner son salut et le rend père de la lignée spirituelle des chevaliers chrétiens. Grâce à elle, le quêteur peut poursuivre son chemin de purification jusqu'à la soudure parfaite de l'épée, signe de la sainteté acquise et d'un accès maintenant possible au Graal et donc au Paradis. C'est pourquoi, à l'inverse de ce qu'affirment les critiques, la *Continuation* de Gerbert peut être considérée comme une oeuvre achevée : la quête du Graal est manifestement réussie puisque le but de la sainteté est atteint.

Dans l'oeuvre de Manessier, contrairement à celle de Gerbert, le parcours du quêteur est ambigu car double. La violence envahit le texte. Les chevaliers attaquent Perceval pour des raisons de moins en moins justifiées et abusent de leur force pour violer des jeunes filles, les brûler ou assaillir leur château. Souvent, ils ne respectent pas les règles de combat dont la démesure est rendue par l'emploi de motifs épiques scrupuleusement respectés et un taux de mortalité très élevé. De plus, la quête de vengeance sert de trame au récit et montre que Perceval et le Roi Pêcheur sont également acteurs de violence, voire de barbarie culminant lors du dénouement : une fois Partinal coupé en deux par le héros, le Roi Pêcheur guérit et place la

tête de son ennemi sur la tour maîtresse du Château du Graal, faits qui évoquent le *Perlesvaus* dont la *Continuation* égale la violence.

Parallèlement à celle-ci, une tonalité spirituelle tente d'émerger tout en se limitant à quelques aventures. Dans l'épisode de la chapelle correspondant à l'autre mission confiée à Perceval, ce dernier inverse tous les éléments du merveilleux démoniaque en merveilleux chrétien grâce au combat mené contre la Main Noire pouvant aussi symboliser une lutte intérieure. L'ensemble des autres aventures spirituelles vécues par le héros sont inspirées de la *Queste del Saint Graal* et du *Lancelot en prose* ou d'une source commune :

- les deux tentations (le cheval noir et la fausse Blanchefleur) ;
- la rencontre avec un ermite qui condamne l'esprit chevaleresque fondé sur la vaine gloire, ainsi que l'homicide, thèmes également abordés par saint Bernard ;
- la fonction rédemptrice du Graal qui guérit Perceval et Hector, exactement comme dans le *Lancelot en prose* ;
- les dernières années de Perceval, couronné comme Galaad, après quoi il devient ermite comme dans la *Queste*, ce qui est à rapprocher des *Moniages*. Puis il meurt saintement, d'où la tonalité hagiographique également présente dans la *Queste* où les reliques s'envolent aussi au ciel.

La juxtaposition d'une partie profane et d'une partie spirituelle laisse une impression d'incohérence à laquelle on peut opposer trois arguments :

- A condition de faire fi du sermon de l'ermite qui interdit de tuer, l'obligation pour Perceval d'accomplir la vengeance avant d'accéder au Saint Graal peut être justifiée grâce à une interprétation symbolique notamment en référence à la *Queste*, aux apocryphes et aux prédicateurs de croisades.
- La discontinuité de la structure du récit qui s'inscrit dans le cycle des *Continuations* tout en retraçant l'aventure de différents personnages pour imiter les romans en prose, semble signifier le désir de Manessier de clore les deux cycles et d'achever le parcours de Perceval qui de chevalier exemplaire devient roi puis ermite et saint, un peu selon le mode épique.
- Le conflit entre idéal chevaleresque et idéal chrétien exposé par le sermon de l'ermite permet à l'auteur de les présenter comme incompatibles et de prendre ainsi ses distances avec l'esprit cistercien ayant influencé la *Queste* et l'oeuvre de Gerbert.

Par-delà les divergences entre épigones, le mouvement général de l'écriture est visible au sein du cortège. Le principe de continuation est assuré par l'écoulement du sang de la lance et l'ouverture successive de différentes blessures suite à la plaie initiale du Christ dont le Corps blessé est reflété essentiellement à travers celui du Roi Pêcheur, de son père et de Mordrain. Manessier signe la mise au tombeau de l'écriture parallèlement à celle du héros, une fois que la fermeture des plaies est accomplie et que le saignement de la lance n'est plus mentionné, elle-même disparaissant au ciel.

L'épée brisée est également emblématique de la continuation narrative mettant à jour une structure circulaire au sujet de laquelle les morceaux de l'arme signifient le lien à créer entre texte et hypotexte. L'épée assure la liaison entre les *Continuations* comme cela est visible à la fin de la *Deuxième* qui "s'achève" sur la petite faille restante. Or les deux épigones suivants greffent leur récit à cet endroit, Manessier choisissant d'éluder le "problème" de la fêlure au profit de l'ouverture d'autres brèches, à l'inverse de Gerbert qui l'utilise pour justifier son écrit se clôturant par la soudure parfaite. Les deux optiques bien différentes de ces auteurs interdisent de considérer l'oeuvre de Gerbert comme une interpolation, puisqu'elle-même paraît achevée. La *Continuation* de Gerbert et celle de Manessier sont nécessairement à envisager comme des oeuvres parallèles sans quoi la succession des aventures serait illogique. Même si Gerbert a eu connaissance du texte de Manessier, il semblerait qu'il ait voulu écrire une suite indépendante, non une transition destinée à combler la faille entre le récit de Wauchier et celui de Manessier comme le laisse croire la disposition des textes dans deux manuscrits (T et V) dont l'un ne comporte d'ailleurs qu'un folio lacunaire du récit de Manessier.

La structure circulaire apparaît aussi au niveau interne comme le montre particulièrement bien l'invention par Gerbert d'une seconde épée brisée à la porte du Paradis Terrestre pour redoubler la brèche.

Le principe unifiant entre les *Continuations* et au sein de chacune d'elles est assuré par le Graal auquel sont reliées les autres quêtes, notamment chez Wauchier où la quête pour la Demoiselle à l'Echiquier apparaît non seulement comme la conséquence de la quête manquée du Graal, mais également comme la préfiguration de la quête du Graal, celle du Mont Dououreux devant apporter la preuve préalable de l'élection. Les mystères aussi manifestent un lien avec le Graal, tel celui de la Chapelle à la Main Noire mise en rapport par Manessier avec le Château du Roi Pêcheur.

Les *Continuations* présentent également un effort d'unité sur le plan des tonalités profane et spirituelle. On observe une tendance progressive à la christianisation dès Wauchier où le féerique commence à disparaître peu à peu pour laisser place au Graal. Au fil des *Continuations* et suite au passage du héros, les lieux se spiritualisent, les adversaires revêtent un aspect de plus en plus démoniaque, le "magicus" devient "miraculosus", notamment à travers les barils qui doivent être rechristianisés à l'image du Graal.

Le héros lui-même, à l'exemple du cortège trinitaire, doit tendre à la perfection intérieure, ce à quoi l'invitent différents personnages dont l'enfant dans l'arbre signifiant le visage originel à retrouver. Pour cela, le quêteur subit plusieurs épreuves "unifiantes" telle la soudure de l'épée, fêlée à l'image de l'âme du héros.

Enfin, la tendance à l'unité est perceptible par rapport au décalage qui existe entre les signes et leurs sens, la quête du Graal prenant la tournure d'une quête de vérité. Perceval remplit une mission de transparence en rétablissant l'adéquation entre mot et signification, être et paraître, parole et acte.

Cependant, le Graal demeure insaisissable, essentiellement de Wauchier à Gerbert. Face à l'impuissance du langage pour accéder à la connaissance, on constate, dans les *Continuations*, un passage à la vision,

imparfaite elle aussi alors qu'elle est suffisante dans la *Queste del Saint Graal*. Le sens spirituel n'est accessible qu'aux "yeux du coeur", ce qui nécessite une grande pureté.

Bien qu'il existe une unité entre *Continuations*, en particulier par la place centrale toujours accordée au Graal, l'étude des divers sens donnés au cheminement de Perceval permet de montrer à quel point le Graal est multiple.

Chez Wauchier, le quêteur se distrait dans un monde féerique avant de parvenir à un Graal sans véritable profondeur spirituelle malgré son identification à la sainte relique. Alors qu'il n'a pas de consistance en lui-même, il assure cependant la cohérence de l'oeuvre. Il paraît vide de sens, et c'est pourtant lui qui fait sens. En tant que symbole d'harmonie, sa fonction est plus d'ordre poétique que spirituelle et la succession d'aventures manifeste le plaisir du conteur.

La perspective de Gerbert est tout autre. Dans le but de moraliser la classe chevaleresque, il expose le parcours de pénitent du quêteur pour accéder au Graal Rédempteur, gage de salut.

Son dessein est en radicale opposition à celui de Manessier chez qui le perfectionnement du héros toujours nécessaire à l'accès au Graal est visible cette fois-ci à travers un parcours épique et hagiographique selon un Graal tantôt profane, tantôt chrétien. Alors que Gerbert, achève tout en préservant le mystère, Manessier achève et rationalise en révélant les secrets dès le début. Enfin, il dissocie la chevalerie de la sainteté que l'autre épigone s'évertue à unir.

En définitive, la diversité des conceptions concernant la quête laisse à penser que le Graal, loin de receler une connaissance objective longtemps attendue par Perceval, révèle plutôt l'être à lui-même. Telle semble être la vérité du Graal, unique pour chacun.

# Bibliographie

## 1) Textes du corpus

Perceval ou le Conte du Graal de **CHRETIEN DE TROYES**, éd. bilingue par Jean DUFOURNET, Paris, GF Flammarion, 1997.

The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes, éd. par W. ROACH, The American Philosophical Society, Philadelphie, 1949-1983, 5 vol.

- The First Continuation, Redaction of mss. TVD, t. 1, 1949.

Id. , Redaction of mss. EMQU, t. 2, 1950.

Id. , Redaction of mss. ALPRS, t. 3, part 1, 1952.

- The Second Continuation, t. 4, 1971.

- The Third Continuation, by **MANESSIER**, t. 5, 1983.

Première Continuation de Perceval, texte du ms. L éd. par W. ROACH et traduit par Colette-Anne VAN COOLPUT-STORMS, Paris, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1993.

La Continuation de Perceval de **GERBERT DE MONTREUIL**, éd. par Mary WILLIAMS, Paris, Champion, 1922-5 t. 1 et 2, CFMA, 28 et 50 ; t. 3, éd. par Marguerite OSWALD, Paris, Champion, 1975, CFMA, 101.

Manessier. La Troisième Continuation du Conte du Graal, éd. bilingue d'après l'éd. de W. Roach, par M-N. TOURY, Paris, Champion, 2004.

## 2) Textes du corpus élargi

*La Légende du Graal dans les littératures européennes*, anthologie commentée sous la direction de M. Stanesco, préf. de M. Zink, Paris, Librairie Générale Française, 2006.

*La Mort le roi Artu*, éd. J. FRAPPIER, Paris, 1936, Genève, Droz, T. L. F. 58, 3ème éd. , 1996.

*Lancelot, Roman en prose du XIIIe siècle*, éd. par A. MICHA, 9 vol. , Genève/Paris, Droz, 1978-82, TLF.

*La Queste del Saint Graal*, éd. par A. PAUPHILET, Paris, Champion, 1984 (2ème tirage).

*Le Haut Livre du Graal, Perlesvaus*, éd. par W. A. NITZE, 2 vol. Chicago, Univ. of Chicago Press, 1932-37.

*Le Roman de l'Estoire dou Graal* de **ROBERT DE BORON**, éd. par W. A. NITZE, Paris, Champion, 1927, CFMA, 57.

*L'Estoire del Saint Graal*, éd. par Jean-Paul PONCEAU, Paris, Champion, 2 vol. , 1997, CFMA, 120 et 121.

*Merlin, roman en prose du XIIIe siècle*, publié avec la mise en prose du poème de Merlin de Robert de Boron [...], par G. PARIS et J. ULRICH, Paris, 1886, 2vol.

*Robert de Boron, Merlin. Roman du XIIIe siècle*, éd. par A. MICHA, Genève, Droz, 1979, T. L. F.

*Parzival* de **WOLFRAM VON ESCHENBACH**, traduction par Ernest TONNELAT, 2 vol. , Paris, Aubier Montaigne, nouvelle édition, 1977.

*Peredur*, dans les *Mabinogions du Livre Rouge de Hergest avec les variantes du Livre Blanc de Rhydderch*, traduits par J. LOTH, Paris, 1913, t. 2, pp. 47-120, Genève : Slatkine reprints, 1975.

*The Didot-Perceval, according to the manuscripts of Modena and Paris*, éd. par W. ROACH, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1941.

*The Elucidation, A prologue to the "Conte del Graal"*, éd. par A. W. THOMPSON, New York, 1931, Genève-Paris, Slatkine, 1982.

*Sone de Nansay*, hgg. von GOLDSCHMIDT, Moritz, Tübingen, 1899. (Bibliothek des Literarischen Vereins in Stuttgart, CCXVI).

### 3) Textes de comparaison

#### *Chansons de geste :*

*Aliscans*, éd. par Cl. REGNIER, t. 1, Honoré Champion, Paris, 1990.

*Fierabras. Chanson de geste du XIIe siècle*, éd. par Marc LE PERSON, Paris, Honoré Champion, 2003.



*La Chanson de Roland*, éd. et trad. par G. MOIGNET, Paris, Bordas, 1969.

*La Prise d'Orange, Chanson de geste de la fin du XIIe siècle*, (réd. AB), éd. par Claude REGNIER, Paris, Ed. Klincksiek, 1986.

*Le Moniage Guillaume. Chanson de geste du XIIe siècle*, éd. de la réd. Igue. par N. ANDRIEUX-REX, Paris, Honoré Champion, 2003.

*Le Moniage Rainouart I*, publié d'après le ms. de L'Arsenal et de Boulogne par G. A. BERTIN, Paris, éd. A. et J. Picard et Cie, 1973.

## *Textes spirituels :*

*Bernard de Clairvaux, Eloge de la Nouvelle Chevalerie, Vie de Saint Malachie, Epitaphe, hymne, lettres*, trad. , notes et index par P-Y. EMERY, Sources chrétiennes n°367, Les Ed. du Cerf, Paris, 1990.

*Ecrits apocryphes chrétiens I*, François BOVON et Pierre GEOLTRAIN, Gallimard, 2002, Bibliothèque de la Pléiade ; 442. *Ecrits apocryphes chrétiens II*, Pierre GEOLTRAIN et Jean-Daniel KAESTLY, 2005 ; 516.

*Guillaume de Berneville. La Vie de Saint Gilles, (texte du XIIe siècle)*, éd. bilingue, traduite, présentée et annotée par François LAURENT, Champion Classiques, Honoré Champion, Paris, 2003.

*Histoire de Constantin le Grand, premier empereur chrétien*, par le R. P. D. Bernard DE VARENNE, Paris : H-L. Guérin, 1728.

*Histoire de Saint Pacôme*, par J-L. BOUSQUET et F. NAU, Paris : Firmin-Didot, 1908, collect. : Patrologia Orientalis, t. IV, fasc. 5.

*La Bible de Jérusalem*, trad. française sous la dir. de l'Ecole biblique de Jérusalem, nouvelle éd. , Desclée de Brouwer, Paris, 2000.

*La Vie de Saint Alexis, Poème du XIe siècle*, trad. par G. R. MERMIER et S. M. WHITE, Paris, Honoré Champion, 1983.

"La Vie de saint Grégoire le Grand", traduction du Frère Angier (1214), publiée par P. MEYER dans "*Versions en vers et en prose des Vies des Pères*", *Histoire Littéraire de la France*, XXXIII, Paris.

## *Autres :*

*Erec et Enide* de **CHRETIEN DE TROYES**, éd. par J-M. FRIZ, Lettres Gothiques, Le Livre de Poche, Paris, 1992.

*Le Chevalier de la Charrette* de **CHRETIEN DE TROYES**, éd. par M. ROQUES, Paris, Champion, CFMA 76, 1958.

*Le Chevalier au lion (Yvain)* de **CHRETIEN DE TROYES**, éd. par M. ROQUES, Paris, Champion, CFMA 89, 1960.

*Les Lais de Marie de France*, présentés, traduits et annotés par A. MICHA, GF-Flammarion, Paris, 1994.

*Traité de l'amour courtois (De Amore)* d'**ANDRE LE CHAPELAIN**, éd. par CI. BURIDANT, Paris, Klincksieck, 1974.

*Wace's roman de Brut, a history of the British*, éd. par J. WEISS, Univ. Exeter Press, 2002.

## 4) Etudes concernant la *Première continuation*

ARONSTEIN, Susan, "Prize or pawn ? Homosocial order, marriage and the redefinition of women in the *Gawain Continuation*", *Romanic Review* LXXXII, 1991, pp. 115-26.

BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Caradoc ou de la séduction", *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, Paris, 1984, 2vol. , Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 48, I, pp. 61-69.

BRAYER, Edith, LECOY, Félix, "Fragment d'un nouveau manuscrit de la *Première Continuation* du *Perceval* de Chrétien de Troyes", *Romania* LXXXIII, 1962, pp. 400-7.

BRODMAN, Marian Masiuk, *A literary analysis of the "Livre de Caradoc"*, Bryn Mawr College Press, 1976.

BRODMAN, Marian Masiuk, "The Livre de Caradoc's chastity test", *Neuphilologische Mitteilungen*, XCII-4, 1991, pp. 471-84.

BRODMAN, Marian Masiuk, "*Terra Mater-Luxuria*, Iconography and the Caradoc Serpent Episode", *Quondam et Futurus* II-3, 1992, pp. 38-44.

BUSBY, Keith, *Gauvain in old French literature*, Amsterdam, Rodopi, 1980.

DONER, Janet R. , "Gauvain and the Pucelle de Lis", *Romance Philology* XLVI-4, 1993, pp. 453-63.

- DONER, Janet R. , "Scribal whim and miniature allocation in the illuminated manuscripts of the *Continuation Gauvain*", *Medium Aevum* LXV, 1996, pp. 72-95.
- DOUCHET, Sébastien, "Du cor au corps. Les incursions de l'Autre Monde dans l'univers arthurien. (Corps et espace dans le *Roman de Caradoc*)", *Le Monde et l'Autre Monde. Actes du Colloque arthurien de Rennes (8-9 mars 2001)*, textes réunis par D. Hüe et Ch. Ferlampin-Acher. Orléans : Paradigme, 2002, pp. 113-128.
- FOULET, Lucien, *Glossary of the First Continuation, The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes*, t. III, part 2, Philadelphie, University of Pennsylvania Press et American Philosophical Society, 1955.
- FRAPPIER, Jean, "Le personnage de Gauvain dans la *Première Continuation de Perceval (Conte du Graal)*", *Romance Philology*, XI, 1958, pp. 331-44, repris dans *Amour courtois et Table Ronde*, Genève, Droz, 1973, pp. 152-67.
- GALLAIS, Pierre, "Formules de conteur et interventions d'auteur dans les manuscrits de la *Continuation Gauvain*", *Romania* LXXXV, 1964, pp. 181-229.
- GALLAIS, Pierre, "Gauvain et la Pucelle de Lis", *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, II : *Philologie médiévale*, pp. 207-29.
- GALLAIS, Pierre, *L'imaginaire d'un romancier français de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Description raisonnée, comparée et commentée de la Continuation-Gauvain*, 4 tomes, Amsterdam, Rodopi, 1988-1989.
- GRANT, Marshal S. , "The question of integrity in the *First Continuation of Chrétien de Troyes' Conte du Graal*", *Proceedings of the Patristic, Mediaeval and Renaissance Conference XI*, 1986, pp. 101-25.
- HARPER, Carrie A. , "Carados and the serpent", *Modern language notes*, XIII-7, nov. 1898, p. 209-16.
- LACY, Norris J. , "Jealousy, Fidelity, and Form in the *Livre de Caradoc*", *Philologies Old and New : Essays in Honor of Peter Florian Dembowski*, ed. Joan Tasker Grimbert and Carol J. Chase-Princeton, NJ, 2001.
- LE MENN, Gwennole, *La Femme au sein d'or. Des chants populaires bretons aux légendes celtiques*, Saint Briec, Skol, 1985.
- LEUPIN, Alexandre, "Les enfants de la mimésis. Différence et répétition dans la *Première Continuation de Perceval*", *Vox Romanica*, 38, 1979, pp. 110-26.

- LOOMIS, Roger Scherman, "The strange history of Caradoc de Vannes", *Mélanges Francis Peabody Mogoun Jr.*, New-York University Press, New-York, 1965, pp. 232-39, repris dans *Studies in medieval literature, a memorial collection of essays*, New York, 1970, pp. 91-98.
- LOT, Ferdinand, "Caradoc et Saint Patern", *Romania XXVIII*, 1899, pp. 568-78.
- LUTTRELL, Claude, "Sir Gauvain and the green knight and the versions of Caradoc", *Forum for Modern language Studies XV*, 1979, pp. 347-60.
- MARX, Jean, "L'aventure de Guerrehés", *Cahiers de Civilisation Médiévale*, VI, 1936, pp. 139-143.
- MARX, Jean, "La quête manquée de Gauvain", *Nouvelles recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965, pp. 205-27.
- MASIUK, M. M. , *A Literary Analysis of the "Livre de Caradoc"*, Bryn Mawr College, 1977.
- OLIVIER, Isabelle, "Les fenêtres dans *Guerehet* : réalité et symbole", *Par la Fenestre, Senefiance IL*, 2003, pp. 331-43.
- PARIS, Gaston, "Caradoc et le serpent", *Romania XXVIII*, 1899, pp. 214-31.
- PENISSON, R. , *L'imaginaire et ses structures dans la "Continuation Gauvain"*, Montpellier, 1979 (mémoire de maîtrise).
- ROSSI, Marguerite, "Sur l'épisode de Caradoc de la *Continuation Gauvain*", *Marche Romane, Mediaevalia* 80, t. XXX, 3-4, pp. 247-54.
- ROSSI, Marguerite, "Les duels de Gauvain dans la *Première Continuation de Perceval*, ou les ambiguïtés de la prouesse individuelle", *Mélanges Jean Larmat, Regards sur le Moyen Age et la Renaissance (histoire, langue et littérature)*, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1982, n. 39, pp. 275-89.
- SEGUY, Mireille, "*Ne pas me voir devant ses yeux*. Spécularité et identité dans le *Livre de Caradoc*", *Miroirs et jeux de miroirs dans la littérature médiévale*, sous la dir. de F. Pomel. Presses univ. de Rennes, 2003, pp. 167-189.
- SKEELS, Dell R. , "Gingamor and Guerrehés. Psychological symbolism in a medieval romance", *Journal of American Folklore LXXIX*, 1966, pp. 52-83.
- SZKILNIK, Michèle, "Les deux pères de Caradoc", *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne XL*, 1988, pp. 268-86.
- TORRINI-ROBLIN, Gloria, *Semiotics of the roman courtois. A model and its replica : the hypertextual relationship between the Conte du Graal and the First Continuation*, 1987, Dissertation Washington University.

TORRINI-ROBLIN, Gloria, "Oral or written model ? Description, length and unity in the *First Continuation*", *Mélanges John L. Grigsby*, Birmingham, Summa Publications, 1989, pp. 145-61.

VIAL, Guy, *Le Conte du Graal, Sens et unité. La Première Continuation. Textes et contenu*, Genève, Droz, 1987.

## 5) Etudes concernant la *Deuxième continuation*

BOZOKY, Edina, "Quêtes entrelacées et itinéraire rituel", *Mélanges Charles Foulon*, t.1, Rennes, Institut français, Université de Haute-Bretagne, 1980, pp. 49-57.

BRUGGER, E. , *The Illuminated Tree in two Arthurian Romances*, New York, Publications of the Institute of French Studies, 1929.

CORLEY, Corin, "Wauchier de Denain et la *Deuxième Continuation de Perceval*", *Romania*, t. 105, 1984, pp. 351-359.

CORLEY, Corin, *The Second Continuation of the Old French Perceval. A Critical and Lexicographical Study*, The Modern Humanities Research Association, London, 1987.

DUBOST, Francis, "Les merveilles du cerf : miracles, métamorphoses, médiations", *Revue des Langues Romanes* XCVIII-2, 1994, pp. 287-310.

GOMEZ, Etienne, "Chacun sa vérité. Un nouvel examen de la Deuxième Continuation du *Conte du Graal*", *Bien dire et bien apprendre n°23, revue de Médiéviste, Le Vrai et le Faux au Moyen Âge*, 2005, pp. 41-54.

GREENHIL, E. S. , "The Child in the Tree. A study of the cosmological Tree in Christian Tradition", *Traditio*, X, 1954, pp. 323-371.

LUTTRELL, Cl. , "The Arthurian Hunt with a White Brachet", *Arthurian Literature*, Cambridge, D. S. Brewer Ltd, VII, 1987, pp. 57-80.

MARC, Claudine, "représentations médiévales du mythe de l'enfant divin", *Iris*, XXIII, 2002, pp. 17-25.

MEYER, Paul, "Wauchier de Denain", *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, 1906, pp. 258-292.

PEEBLES, Rose Jeffries, "The children in the tree", *Mélanges Gertrude Schoepperle Loomis*, Paris, Champion, New York Columbia, 1927, Genève, Slatkine Reprints, 1974, p. 285-99.

RIDOUX, Charles, "Le château dans la *Seconde Continuation* en vers au *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *Le Château à la croisée des voies, à la croisée des temps. Actes du colloque*

des 16, 17 et 18 juin 2000, dir. J-M. Pastré, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, pp. 19-30.

SALY, Antoinette, "L'arbre illuminé et l'arbre à l'enfant", *L'arbre*, t. 1, PRIS-MA, 1989, pp. 81-93.

SZKILNIK, Michèle, "Ecrire en vers, écrire en prose. Le choix de Wauchier de Denain", *Romania*, t. 107, 1986, pp. 208-230.

VIAL, Guy, "L'auteur de la deuxième Continuation du *Conte du Graal*", *Travaux de linguistique et de littérature*, t. XVI, 1, Paris, 1978, *Mélanges Jean Rychner*, pp. 519-530.

WESTON, Jessie L., "Wauchier de Denain as a continuator of *Perceval* and the prologue of the Mons ms.", *Romania*, t. XXXIII, 1904, pp. 333-343.

## 6) Etudes concernant la *Continuation* de Gerbert

BALDWIN, John W. , *Aristocratic Life in Medieval France : The Romances of Jean Renart and Gerbert de Montreuil, 1190-1230*. Baltimore : Johns Hopkins Univ. Press, 2000.

BOZOKY, Edina, "La *Bête glatissante* et le Graal : les transformations d'un thème allégorique dans quelques romans arthuriens", *Revue de l'Histoire des Religions*, CLXXXVI-2, 1974, pp. 127-48.

BUSBY, Keith, "Der Tristan Menestrel des Gerbert de Montreuil, und seine Stellung in der altfranzösischen Artustradition", *Vox romanica* XIII, 1983, pp. 144-56.

CARMAN, J. Neale, *The character of Perceval in Gerbert's Continuation as affected by the "Queste del Saint Graal"*, *B. B. S. I. A.* XXIV, 1972, p. 182.

COCITO, Luciana, *Gerbert de Montreuil e il poema del Graal*, libreria editrice Mario Bozzi, Genova, 1964.

DOUCHET, Sébastien, "Et par maintes fois m'ont dechut les diversitez qu'ai veües. La *Continuation* de Gerbert de Montreuil, une esthétique de la diversité", *Etudes médiévales* 7, 2005, pp. 88-101.

FRANCOIS, Charles, *Etudes sur le style de la Continuation du "Perceval" par Gerbert et du "Roman de la Violette" par Gerbert de Montreuil*, Droz, Paris, 1932.

GOMEZ, Etienne, "Encore en si assez petit. Les proverbes dans la Continuation du *Conte du Graal* de Gerbert", *Etudes médiévales* 7, 2005, pp. 102-123.

GRIFFITH, Reginald Harvey, "The magic balm of Gerbert and *Fierabras* and a query", *Modern Language Notes* XXV-4, 1910, pp. 102-4.

- KJAER, Jonna, "L'épisode de *Tristan ménestrel* dans la *Continuation de Perceval* par Gerbert. Essai d'interprétation", *Revue Romane*, Copenhague XXV, 1990, pp. 356-66.
- KRAUS, Friedrich, *Über Girbert de Montreuil und seine Werke*, Erlangen, Junge und Sohn, 1897.
- LARMAT, Jean, "Le personnage de Perceval dans la *Continuation de Perceval* de Gerbert de Montreuil", *B. B. S. I. A.* XXIV, 1972, p. 184.
- LARMAT, Jean, "Le péché de Perceval dans la *Continuation* de Gerbert", *Mélanges C. Rostaing*, Liège, 1974, pp. 541-557.
- LARMAT, Jean, "Perceval et le chevalier au dragon. La croix et le diable", *Le Diable au Moyen Age*, colloque, Aix-en-Provence, Champion, 1979, pp. 293-305.
- LE GENTIL, Pierre, "Vengier Forré", *Mélanges Félix Lecoy*, 1973, pp. 307-314.
- LE NAN, Frédérique, "Paysage et merveille paysagère dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil", "*Furent les merveilles pruvees et les aventures trueves*", *Mél. F. Dubost*, Paris, Champion, 2005, pp. 393-413.
- MENARD, Philippe, "Le conte du diable trompé dans la *Continuation* de Gerbert de Montreuil", *B. B. S. I. A.*, 1979, p. 292.
- MENARD, Philippe, "L'histoire du *Chevalier au Cygne* dans la *Continuation du Perceval* de Gerbert", *Marginalité et littérature, Hommage à Christine Martineau-Génieys*, Textes réunis par M. Accarie, J-G. Gouttebroze, E. Kotler, Univ. de Nice-Sophia Antipolis : ILF-CNRS, 2001, pp. 249-62.
- MENARD, Philippe, "Le diable emprisonné au moyen âge. Réflexions sur un motif de conte", ds. : "*Ce est li fruis selonc la letre*". *Mélanges offerts à Charles Méla*, textes réunis par O. Collet, Y. Foehr-Janssens et S. Messerli, Ps : Champion, 2002, pp. 405-424.
- NITZE, William A. , "The Beste Glatissante in arthurian romance", *Zeitschrift für Romanische Philologie* LVI-3/4, 1936, pp. 409-18.
- RICHEY, Margaret F. , "Some points of contact between Wolfram von Escehbach and Gerbert de Montreuil", *Modern Language Review*, t. XXVIII, 1933, pp. 62-74.
- SALY, Antoinette, "Tristan devant la morale chez Gerbert de Montreuil", *Tristan-Tristrant, Mélanges D. Buschinger*, Reineke-Verlag, Greifswald, 1996, pp. 469-480.
- SALY, Antoinette, "Le *Perlesvaus* et Gerbert de Montreuil", *Mélanges Ph. Ménard*, t. 2, Honoré Champion, Paris, 1998, pp. 1163-1182.
- SEGUY, Mireille, "L'ordre du discours dans le désordre du monde. La recherche de la transparence dans la *Quatrième Continuation*", *Romania*, t. CXIII, 1992-1995, pp. 175-193.

SERPER, Arié, "La demoiselle au char des deux côtés du Rhin", *Mélanges Charles Foulon*, t. I, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1980, pp. 355-62.

SOLARI, Roberto, "Il *Perceval* di Gerbert de Montreuil", *Letterature IX*, 1986, pp. 142-45.

STANTON, Amida, *Gerbert de Montreuil as a writer of Grail Romance : an investigation of the date and the more immediate sources of the Continuation of "Perceval"*, The University of Chicago libraries, Chicago, Illinois, 1942.

STURM-MADDOX, Sara, "Tout est par senefiance. Gerbert's *Perceval*", *The Arthurian Yearbook II*, 1992, pp. 191-207.

VINCENSINI, Jean-Jacques, "Comprendre, décrire, interpréter un motif narratif. L'exemple de la libération d'une femme immergée dans l'eau par un jaloux", *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Age*, éd. par D. James-Raoul et C. Thomasset, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, pp. 387-411.

WEST, G. D. , "Gerbert's Continuation of *Perceval* (ll. 1528-1543) and the Sparrow-Hawk Episode", *Bulletin Bibliog. de la Société Intern. Arthur.* n°7, 1955, pp. 79-87.

WILMOTTE, M. , "Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués", *Bull. Acad. Roy. de Belgique*, Classe des Lettres n°3, 1900, pp. 196 ss.

## **7) Etudes concernant la *Continuation* de Manessier**

BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Armoires et grimoires", *Paragone*, XLI, 1990, pp. 19-34.

BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Du manuscrit trouvé au corps retrouvé", *Mélanges Christian Angelet. Actes du colloque international, Louvain-Gand, 22-24 mai 1997*, Peeters, Louvain, 1999, pp. 1-14.

BELL, Penelope, *The Relationship of Manessier's Continuation to the Prose Romances of the Vulgate Cycle*, Bryn Mawr, Pennsylvania, 1956, thèse inédite.

CORLEY, Corin, "Manessier's Continuation of *Perceval* and the prose *Lancelot* cycle", *Modern Language Review*, Cambridge, t. 81, 1986, pp. 574-591.

GRIGSBY, John, L. , "Les diables d'aventure dans Manessier et la *Queste del Saint Graal*", *Contemporary Readings of Medieval Literature*, éd. Guy Mermier, *Michigan Romance Studies VIII* (Ann Arbor, 1989), pp. 1-20.



IVY, Robert H. , *The manuscript relations of Manessier's Continuation of the old French Perceval*, Univ. of Pennsylvania, Philadelphia, 1951.

MARX, Jean, "Etudes sur les rapports de la *Troisième Continuation du Conte du Graal* de Chrétien de Troyes avec le cycle du *Lancelot en prose* en général et la *Queste del saint Graal* en particulier", *Romania*, t. 84, 1963, pp. 450-477, repris dans "Manessier et la *Queste del Saint Graal*", *Nouvelles recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965, pp. 239-59.

SALMERI, Filippo, *Manessier. Modelli, simboli, scrittura*, Catania, C. U. E. C. M. , 1984.

SEGUY, Mireille, "Le sceau brisé. L'impossible fin de la *Troisième Continuation du Conte du Graal*", *Prologues et épilogues dans la littérature du Moyen Age. Bien dire et bien apprendre*, XIX, p. 213-23.

STEPHENS, Louise D. , *Manessier's "Continuation" of Chrétien de Troyes' "Perceval". A reappraisal*, Thèse Univ. of Oxford, 1994.

ZINK, Michel, "Vieillesse de Perceval : l'ombre du temps", *Mélanges Paul Zumthor*, Paris, Champion, 1988, pp. 285-94.

## 8) Etudes concernant les *Continuations*

BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Les scènes du Graal et leur illustration dans les manuscrits du *Conte du Graal* et des *Continuations*", *The manuscripts of Chrétien de Troyes*, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 1993, vol. 1, pp. 489-503.

BRUCKNER, Mathilda Tomarin, "The poetics of continuation in medieval French romance : from Chrétien de Troye's *Conte du Graal* to the *Perceval Continuations*", *French Forum* XVIII-2, 1993, pp. 133-49.

BRUCKNER, Matilda Tomaryn, "Rewriting C's *Conte du Graal*. Mothers an sons. Questions, contradictions, and connections", *The Medieval "Opus"*, the Univ. of Wisconsin-Madison, ed. par Douglas Kelly, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 1996, XV, pp. 213-244.

BRUCKNER, Matilda Tomaryn, "Knightly violence and Grail quest endings. Conflicting views from the Vulgate Cycle to the *Perceval Continuations*", *Medievalia et Humanistica* XXVI, 1999, pp. 17-32.

BRUCKNER, Matilda Tomaryn, "Looping the loop through a tale of beginnings, middles and ends. From Chrétien to Gerbert in the *Perceval* continuations", *Por le soie amisté. Essays in honor of*

- Norris J. Lacy, ed. par Keith Busby et Catherine M. Jones, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 2000, XXXIV, pp. 33-51.
- BUSBY, Keith, "William Roach's Continuations of *Perceval*", *Romance Philology*, XLI, Berkeley, Los Angeles, 1987-88, pp. 289-309.
- BUSBY, Keith, "Text, miniature and rubric in the *Continuations* of Chrétien's *Perceval*", *The manuscripts of Chrétien de Troyes*, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 1993, vol. 1, pp. 365-376.
- BUSBY, Keith, "The scribe of mss. T and V of C's *Perceval* and its *Continuations*", *The manuscripts of Chrétien de Troyes*, Amsterdam ; Atlanta, GA : Rodopi, 1993, vol. 1, pp. 46-65.
- BUSBY, Keith, "L'autre dans les Continuations de *Perceval*", *Mélanges Ph. Ménéard*, t. 1, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 284-297.
- COMBES, Annie, "The Continuations of the *Conte du Graal*", *A Companion to Chrétien de Troyes*, éd. par Norris J. Lacy et Joan Tasker Grimbert, Cambridge : D. S. Brewer, 2005, pp. 191-201.
- CORLEY, Corin, "Réflexions sur les deux premières Continuations de *Perceval*", *Romania*, t. 103, 1982, pp. 235-258.
- DOUCHET, Sébastien, "Voir son désir et le diable : les *fenestres* dans les *Continuations* du *Conte du Graal*", *Par la fenestre, Senefiance* XLIX, 2003, pp. 129-42.
- DOUCHET, Sébastien, *Logiques du continu et du discontinu. Espace, corps et écriture romanesque dans les "Continuations" du "Conte du Graal" (1190-1240)*, thèse de Doctorat soutenue à Paris IV, le 27 nov. 2004.
- GRIGSBY, John, L. , "Remnants of Chrétien's aesthetics in the early *Perceval Continuations* and the incipient triumph of writing", *Romance Philology*, Berkeley, Los Angeles XLI, 1987-88, pp. 370-393.
- GRIGSBY, John, L. , "Heroes and their destinies in the Continuations of Chrétien's *Perceval*", *The Legacy of Chrétien de Troyes*, t. II, éd. par Norris J. Lacy, Douglas Kelly et Keith Busby, Amsterdam, Rodopi, 1988, pp. 41-53.
- LACHET, Claude, "Le Graal chez Chrétien de Troyes et ses épigones", *Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes, L'Ecole des Lettres*, 15 janvier 1996, n°6, pp. 143-160.
- LACHET, Claude, "Les *Continuations de Perceval* ou l'art de donner le coup de grâce au récit du Graal", *L'Oeuvre inachevée, Actes du Colloque International (1998)*, CEDIC, 1999, pp. 21-29.
- LEUPIN, Alexandre, "La faille et l'écriture dans les Continuations du *Perceval*", *Le Moyen Age*, t. 88, 1982, pp. 237-269.
- LOT, François, "Les auteurs du Conte du Graal", *Romania*, t. LVII, 1931, pp. 117-36.

LOUISON, Lydie, "La soeur de Perceval, des *Continuations* en vers à la *Queste del Saint Graal*", *Les personnages autour du Graal*, textes réunis par Cl. Lachet, Univ. Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, 2008, pp. 73-90.

PAYEN, Jean-Charles, "Les Continuations de Perceval", *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, 1978, t. 4/1, pp. 354-361.

PICKENS, Rupert T. , *The Old French Grail romances of the twelfth century : a comparative study of Chrétien de Troyes and his contemporaries, Robert de Boron and the first and second continuators*, Chapel Hill, University of Carolina, 1996 (thèse), dans *Dissertation Abstracts*, t. 27, 1966-67.

PRITCHARD, J. S. A. , *A study of the structure of the first two "Continuations" to the "Conte del Graal" of Chrétien de Troyes*, Thèse Univ. of Oxford, 1985.

ROACH, William, "Les *Continuations* du *Conte du Graal*", *Les romans du Graal aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Colloques Internationaux du CNRS, Ed. du CNRS, 1956, pp. 107-18.

ROACH, William, "Transformations of the Grail theme in the first two Continuations of the Old French *Perceval*", *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie, 110, 1966, pp. 160-164.

SANDKÜHLER, Konrad, *Deux continuations du Perceval de Chrétien de Troyes : "Gauvain cherche le Graal" et "Défours et preuves du chevalier Perceval"*, Stuttgart, Verlag Freies Geistesleben, 1959.

SASAKI, Shigemi, "Le mystère de la lance et la chapelle à la main noire dans trois *Continuations de Perceval*", *Actes du 14<sup>e</sup> Congrès International Arthurien*, Section française de la Société Internationale Arthurienne, Presses univ. de Rennes, 1985, pp. 536-557.

STEPHENS, Louise D. , "Gerbert's and Manessier. The case for a connection", *Arthurian Literature* XIV, 1996, pp. 53-68.

THOMASSE, F. , *La langue et le style de Chrétien de Troyes dans Perceval, comparés à ceux de ses continuateurs*, Paris, 1934.

THOMOV, Th. S. , "Le sens du Graal dans le roman de Chrétien de Troyes, le poème de Wolfram von Eschenbach, les *Continuations*, et la question de son origine", *B. B. S. I. A.* XXI, 1969, pp. 160-61.

THOMPSON, A. W. , "Additions to C's *Perceval*. Prologues and Continuations", *Arthurian literature in the MA*, Oxford, 1959, pp. 206-217.

TOURY, Marie-Noëlle, "La Nuit dans les *Continuations de Perceval* en vers", *La Chevalerie du Moyen Âge à nos jours, Mélanges offerts à Michel Stanesco*, éd. par M. Voicu et V-D. Vladulescu, Editura Universitatii din Brucuresti, 2003.

VISSER-VAN TERWISGA, Marijke De, "Le déclin du monde féerique dans les *Continuations du Perceval*", *Die Welt der Feen im Mittelalter, Le Monde des fées dans la culture médiévale*, IIe Congrès au Mont Saint Michel, Greifswald : Reineke-Verlag, 1994, VII, pp. 29-41.

WALTERS, Lori J. , "Female figures in the illustrated manuscripts of *Le Conte du Graal* and its *Continuations* : ladies, saints, spectators, mediators", *Bulletin of the Rylands University library of Manchester*, LXXXI-3, 1999, pp. 7-54.

WEST, G. D. , "Grail Problems I : Silimac the Stanger", *Romance Philology*, t. 24, 1970-71, pp. 599-611.

WEST, G. D. , "Grail Problems II : The Grail family in the Old French verse romances", *Romance Philology*, Berkeley, Los Angeles, t. 25, 1971-72, pp. 53-73.

WILMOTTE, M. , *Le poème du Graal et ses auteurs*, Paris, 1930.

WILMOTTE, M. , "Travaux sur les premiers poèmes relatifs à la légende du Graal", *Le Moyen Age*, 1939, pp. 161-185.

WOODWARD, Karen Mary, *Narrative techniques in Chrétien de Troyes's "Conte du Graal" and its "First" and "Second Continuations"*, thèse de Ph. D. , 1982, Madison, University of Wisconsin.

WREDE, M. , *Die Fortsetzer des Gralromans Chrestiens von Troyes*, thèse, Université de Göttingen, 1952.

## **9) Quelques études consacrées aux romans du Graal**

ANITCHKOF, Eugène, "Le Saint Graal et les rites eucharistiques", *Romania*, 1929, t. LV, pp. 174-94.

BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Le Graal et le temps : les enjeux d'un motif", *Le temps, sa mesure et sa perception au Moyen Age*, Actes du Colloque d'Orléans (12-13 avril 1991), publ. par B. Ribémont, Paradigme, Caen, 1992, pp. 9-17.

- BAUMGARTNER, Emmanuèle, "*Del Graal cui l'an an servoit : variations sur un pronom*", *De l'histoire de Troie au Livre du Graal. Le temps, le récit (XIIe-XIIIe siècles)*, Orléans, Paradigme, 1994, pp. 445-52.
- BAUMGARTNER, Emmanuèle, "Le *Château des Pucelles* : variation sur un motif arthurien", *Le Monde et L'Autre Monde, Actes du colloque arthurien de Rennes*, 8-9 mars 2001, dir. D. Hüe, C. Ferlampin-Acher, Orléans, Paradigme, 2002, pp. 37-49.
- BERTHELOT, Anne, "Des fenêtres sur l'Autre Monde", *Par la fenestre... Etudes de littérature et de civilisation médiévales*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 2003, pp. 33-42.
- BOZOKY, Edina, "Les masques de l'ennemi et les faux chemins du Graal", *Masques et déguisements dans la littérature médiévale*, éd. par M. L. Ollier, Montréal-Paris, 1988, pp. 89-95.
- BOZONNET, Camille, *La violence et le Graal dans la littérature des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de Doctorat soutenue le 15 janv. 2005 à Paris IV.
- BRACCONI-GIORDANO, Marie-Christine, "Le merveilleux chrétien dans les écrits apocryphes chrétiens et dans l'*Estoire del Saint Graal* : éléments de comparaison", Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age, "*Furent les merveilles pruvees et les aventures truvees*", *Hommage à F. Dubost*, Paris, Champion, 2005.
- BRETEL, Paul, "La conversion de Perceval. Lecture de l'épisode de l'ermite dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *L'Information littéraire* n°5 (nov.-déc. 1998), pp. 3-12.
- BRUCKNER, M-T. , "Imaginaire du progrès dans les cycles romanesques du Graal", *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, Genève, Droz, 2003, pp. 111-21.
- COMBES, Annie, *Les voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le "Lancelot" en prose*, Honoré Champion, Paris, 2001.
- FOURQUET, J. , "Le rapport entre l'oeuvre et la source chez Chrétien de Troyes et le problème des sources bretonnes", *Romance Philology*, 1956, t. IX, pp. 298-312.
- FRAPPIER, Jean, "Sur l'interprétation du vers 3301 du *Conte du Graal* : *Le graal trestot discovert*", *Romania*, t. LXXI, 1950, pp. 240-46.
- FRAPPIER, Jean, "Du *graal trestot discovert* à la forme du Graal chez Chrétien de Troyes", *Romania*, 1952, pp. 82-92.
- FRAPPIER, Jean, "Le Graal et la chevalerie", *Romania*, t. LXXV, 1954, pp. 165-210.
- FRAPPIER, Jean, "Le Graal et l'Hostie", *Les Romans du Graal dans la Littérature des XIIe et XIIIe siècles*, Paris, éd. du C. N. R. S. , 1956, pp. 63-82.

- FRAPPIER, Jean, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal, Etude sur Perceval ou le Conte du Graal*, Paris, SEDES, 1972.
- FRAPPIER, Jean, *Autour du Graal*, Publications romanes et françaises CXLVII, Genève, Librairie Droz, 1977.
- GALLAIS, Pierre, *Perceval et l'initiation*, Paradigme, Orléans, 1998.
- HAIDU, Paul, *Aesthetic distance in Chrétien de Troyes : Irony and Comedy in Cliges and Perceval*, Genève, Librairie Droz, 1968.
- HUCHET, J-Ch. , "Le Nom et l'image. De Chrétien de Troyes à Robert de Boron", *The Legacy of Chrétien de Troyes*, éd. N. Lacy, D. Kelly, K. Busby, Amsterdam, Rodopi, 1988, 2 vol. , t. II, pp. 1-69.
- IMBS, Paul, "Perceval et le Graal chez Chrétien de Troyes", *Bulletin de la Société Académique du Bas-Rhin*, 1950-52, t. 72-74, pp. 38-79.
- LACHET, Claude, *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1992.
- LACHET, Claude, "La confession de Perceval chez l'ermite. Etude littéraire des vers 6136 à 6217", *Le Conte du Graal*, études réunies par D. Quérueu, Paris, Ellipses, 1998, pp. 62-71.
- LACHET, Claude, "Grandeur et misère de l'amour dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *L'Ecole des Lettres*, n°8, 2003-4, pp. 45-63.
- LACHET, Claude, "Un siècle après Perceval : Sone de Nansay et le Graal", *Les personnages autour du Graal*, textes réunis par Cl. Lachet, Univ. Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, 2008, pp. 153-164.
- Le Conte du Graal*, études réunies par Danielle Quérueu, Paris, Ellipses, 1998.
- LE PERSON, Marc, "Le personnage du Christ dans le *Roman de l'Estoire dou Graal*", *Les personnages autour du Graal*, textes réunis par Cl. Lachet, Univ. Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, 2008, pp. 91-115.
- LE RIDER, Paule, *Le Chevalier dans le "Conte du Graal" de Chrétien de Troyes*, Paris, 1978.
- Les personnages autour du Graal, Actes du colloque international et transséculaire des 7 et 8 juin 2007*, textes réunis par Claude Lachet, Université Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, vol. n°30, 2008.
- Les Romans du Graal dans la Littérature des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. du C. N. R. S. , 1956.
- LEUPIN, Alexandre, *Le Graal et la littérature*, Paris, l'Age d'Homme, 1982.

*L'Oeuvre de Chrétien de Troyes dans la littérature française : réminiscences, résurgences et réécritures*, éd. par Cl. Lachet, CEDIC, 1997.

LOOMIS, Roger Sherman, *Arthurian tradition and Chretien de Troyes*, New York, 1949.

LOOMIS, Roger Sherman, "Les légendes hagiographiques et la légende du Graal", *Les Romans du Graal au XIIème et XIIIème siècles*, Paris, éd. du C. N. R. S. , 1956, pp. 233-48.

LOOMIS, Roger Sherman, "The Origin of the Grail Legends", *Arthurian Literature in the Middle ages*, éd. par R. S. Loomis, Oxford, Clarendon Press, 1959, pp. 274-294.

LOZAC'HMEUR, Jean-Claude, "Recherches sur les origines indo-européennes et ésotériques de la légende du Graal", *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1987, t. XXX, pp. 45-63.

LOZAC'HMEUR, Jean-Claude, "Du héros civilisateur à Perceval ou les transpositions successives d'un mythe", *Bien Dire et Bien Apprendre XIII*, 1995, pp. 133-43.

*Lumière du Graal*, études et textes présentés sous la direction de René NELLI, Les Cahiers du Sud, Paris, 1951.

LUTTRELL, Claude, "Le *Conte del Graal* et d'autres sources françaises de l'*Historia Peredur*", *Neophil* 87, 2003, pp. 11-28.

MARKALE, Jean, *Les Dames du Graal*, Pygmalion, Paris, 1999.

MARX, Jean, "Recherches sur le conte d'aventure, canevas du conte du Graal de Chrétien de Troyes", extrait de la revue *Le Moyen Age*, n°4, 1961, pp. 439-77.

MARX, Jean, *Nouvelles recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965.

MARX, Jean, *La légende arthurienne et le Graal*, Paris, 1952, Slatkine Reprints, Genève, 1996.

MELA, Charles, "La lettre tue : cryptographie du Graal", *CCM*, 26, 1983, p. 221.

MELA, Charles, *La reine et le Graal. La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Seuil, 1984.

MENARD, Philippe, "Problèmes et mystères du *Conte du Graal*", *Chrétien de Troyes et le Graal, Colloque arthurien belge de Bruges*, Paris, Nizet, 1984, pp. 61-76.

MENARD, Philippe, "Graal ou lance qui saigne ? Réflexion sur l'élément de structure essentiel dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes", *Mélanges F. Dubost*, Paris, Champion, 2005, pp. 423-35.

MICHA, Alexandre, "L'épreuve de l'épée", *Romania LXX*, 1948, pp. 37-50.

MICHA, Alexandre, "Deux études sur le Graal, I : le Graal et la lance", *Romania LXXIII*, 1952, pp. 462-79.

- MITCHELL, P. M. , "The Grail in the Perceval's Saga", *Modern language notes*, t. LXXIII, 1958, pp. 591-94.
- NELLI, R. , "Le Graal dans l'ethnographie", *Lumière du Graal*, Les Cahiers du Sud, Paris, 1951, pp. 13-36.
- O'SHARKEY, E. M. , "The influence of the teachings of Joachim de Fiore on some 13 th century French Grail Romances", *Trivium*, 1967, t. II, pp. 47-58.
- PAUPHILET, Albert, "Perceval et le Graal", *Le legs du Moyen Age*, Melun, Librairie d'Argences, 1950, chap. 6, pp. 169-209.
- PAUPHILET, Albert, *Etudes sur la "Queste del Saint Graal" attribuée à Gautier Map*, Genève : Slatkine reprints, 1996.
- PEEBLES, R. , *The Legend of Longinus in Ecclesiastical Tradition and in English Literature, and its connection with the Grail*, Baltimore, 1911.
- POIRION, Daniel, "Du sang sur la neige : nature et fonction de l'image dans le *Conte du Graal*", *Polyphonie du Graal*, textes réunies par D. Hüe, Orléans, Paradigme, 1998, pp. 89-106.
- Polyphonie du Graal*, textes réunis par D. Hüe, Paradigme, Orléans, 1998.
- QUERUEL, Danielle, "Gauvain et l'échec : une impossible quête du Graal", *Les personnages autour du Graal*, textes réunis par Cl. Lachet, Université Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, 2008, pp. 61-72.
- SANTUCCI, Monique, "La femme et le chevalier dans le *Conte du Graal*", *Amour et chevalerie dans les romans de Chrétien de Troyes*, Actes du colloque de Troyes (1992), publiés sous la dir. de D. Quérueu, Annales littér. de l'Université de Besançon, n°581, Diffusion Les Belles Lettres, Paris, 1995, pp. 121 ss.
- SEGUY, Mireille, *Monstrances du Graal. L'inscription du signe dans la littérature romanesque des XIIe et XIIIe siècles (du Conte du Graal au Lancelot Graal)*, thèse, Université de Paris III, 1999, ou : *Les romans du Graal ou le signe imaginé*, Paris, Champion, 2001.
- STRUBEL, Arnaud, *La Rose, Renart et le Graal*, Paris, Champion, 1989.
- SZKILNIK, Michelle, *L'Archipel du Graal*, Genève, Droz, 1991.
- VALETTE, Jean-René, "Personnage, signe et transcendance dans les scènes du Graal", *Personne, personnage et transcendance aux XIIe et XIIIe siècles*, éd. par M-E. Bély, Presses Univ. de Lyon, 1999, pp. 187-214.



VALETTE, Jean-René, "Lumière et transcendance dans les scènes du Graal", *PRIS-MA, Recherches sur la littérature d'imagination au Moyen Age*, ERLIMA, Univ. de Poitiers, t. 18, 2002, pp. 169-196.

VALETTE, Jean-René, *La pensée du Graal : fiction littéraire et théologie, XIIe-XIIIe siècles*, Paris, Champion, 2008.<sup>1126</sup>

VALETTE, Jean-René, "Le Graal et le Christ médecin", *Les personnages autour du Graal*, textes réunis par Cl. Lachet, Univ. Jean-Moulin Lyon III, CEDIC, 2008, pp. 117-129.

VENDRYES, J. , "Les éléments celtiques de la légende du Graal", *Etudes celtiques*, t. V, 1949, pp. 1-50.

WESTON, Jessie, *From Ritual to Romance*, Cambridge, 1920.

ZAMBON, F. , *Robert de Boron e i segreti del Graal*, Florence, Olschki, 1984.

ZINK, Michel, "Le Graal, un mythe du salut", *Le Regard d'Orphée. Les mythes littéraires de l'Occident*, sous la dir. de B. Bricourt, Ed. du seuil, 2001, pp. 57-81.

## 10) Quelques études générales

BRETEL, Paul, *Les ermites et les moines dans la littérature française du Moyen Age*, Honoré Champion, Paris, 1995.

BRUCE, J. D. , *The Evolution of Arthurian Romance*, 2nd éd. , I, Baltimore : Johns Hopkins Univ. Press, 1928, rpt. 1958.

CHENERIE, Marie-Luce, *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIe et XIIIe siècles*, Genève, Librairie Droz, 1986.

DUBOST, Francis, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIe - XIIIe siècles). L'Autre, l'ailleurs, l'Autrefois*, Honoré Champion, Paris, 1991.

FLORI, Jean, *L'essor de la chevalerie (XIe-XIIIe siècles)*, Genève, Droz, 1986.

GALLAIS, Pierre, *La Fée à la Fontaine et à l'arbre : un archétype du conte merveilleux et du récit courtois*, Amsterdam, Rodopi, 1992.

GORDON, Sarah, "Culinary Comedy in French Arthurian Romance", *Medievalia et Humanistica*, 30, 2003, pp. 15-31.

---

<sup>1126</sup>Cet ouvrage, paru récemment, n'a malheureusement pu être utilisé pour la présente thèse.

- HARF-LANCNER, Laurence, *Les Fées au Moyen Age. Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Honoré Champion, Paris, 1984.
- JAMES-RAOUL, Danièle, *La Parole empêchée dans la littérature arthurienne*, Paris, Champion, 1997.
- LE NAN, Frédérique, *Le secret dans la littérature narrative arthurienne (1150-1250) "Du lexique au motif"*, Honoré Champion, Paris, 2002.
- MARTIN, J-P. , *Les motifs dans la chanson de geste*, Centre d'études médiévales et dialectales, Université de Lille III, 1992.
- MENARD, Philippe, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au moyen âge (1150-1250)*, Genève : Droz, 1969.
- MENEGALDO, Silvère, *Le jongleur dans la littérature narrative des XIIe et XIIIe siècles. Du personnage au masque*, Paris : Champion, 2005, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age.
- MESGHANI-MANAL, Mounira, "La description de l'oeuvre d'art entre esthétique et technique", *La description au Moyen Âge, Actes du colloque de janvier 2002 à Amiens*, publiés par D. Buschinger. Amiens : Presses du Centre d'Etudes Médiévales, 2002, pp. 76-87.
- PAYEN, Jean-Charles, *Le motif du repentir dans la littérature française médiévale*, Genève, Droz, 1968.
- RIBARD, Jacques, *Le moyen âge. Littérature et symbolisme*, Paris, Honoré Champion, 1984.
- RIBARD, Jacques, *Du Mythique au Mystique. La littérature médiévale et ses symboles*, Paris, Honoré Champion, 1995.
- RIBARD, Jacques, *Symbolisme et christianisme dans la littérature médiévale*, Honoré Champion, Paris, 2001.
- RYCHNER, Jean, *La Chanson de geste, Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955.
- SASAKI, Shigemi, *Emeraude et Jaspe. Recueil d'Articles sur la Littérature Française*, t. I. , Tokyo : Presses Universitaires de Meisei, 2002.
- The Legacy of Chrétien de Troyes*, sous la dir. de N. J. Lacy, D. Kelly, K. Busby, Amsterdam, Rodopi, 1987.
- VINCENSINI, Jean-Jacques, "Entre pensée savante et raison narrative. Le clerc médiéval et le motif du 'saignement accusateur' (ou cruentation)", *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, ét. réunies par D. Jacquart, D. James-Raoul et O. Soutet. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, pp. 551-61.

WALTER, Philippe, *La Mémoire du temps. Fêtes et calendriers de Chrétien de Troyes à "La Mort Artu"*, Champion, Slatkine, Paris-Genève, 1989.

## 11) Ouvrages de théologie et d'exégèse

*Concordance des Saintes Ecritures (d'après les versions Segond et Synodale)*, Société de Bible du Canton de Vaud, Lausanne, huitième édition, 1998.

**DE LUBAC**, Henri, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Ecriture*, 4 vol. , Paris : Aubier, 1959-64.

**DE LUBAC**, Henri, *Histoire et esprit : l'intelligence de l'Ecriture d'après Origène*, Paris : Aubier, 1981.

*Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, sous la dir. de M. Viller, Paris, Beauchêne, 1937-95, 17 vol.

*Dictionnaire de théologie catholique*, éd. A. Vacant, E. Mangenot, Amann, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1902-1950, 15 tomes.

*Eucharistia, encyclopédie populaire sur l'Eucharistie*, publiée sous la dir. de M. Brillant, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1941.

*Les Machines du sens : fragments d'une sémiologie médiévale. Textes de Hugues de Saint Victor, Thomas d'Aquin et Nicolas de Lyre*, traduits et présentés par Yves DELEGUE, Paris, Ed. des Cendres, 1987.

VIGOUROUX, F. , *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané, 1895-, 8 vol.

*Vocabulaire de théologie biblique*, sous la dir. de X. Léon-Dufour, Les Ed. du Cerf, Paris, 1970.

## 12) Ouvrages généraux

### *Bibliographies :*

BOSSUAT, Robert, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*, Melun, Librairie d'Argences, 1951.

Supplément (1949-1953), Paris, Librairie d'Argences, 1955.

Second supplément (1954-1960), Paris, Librairie d'Argences, 1961.

Troisième supplément (1960-1980) par F. Vieillard et J. Monfrin, Paris, C. N. R. S. , t. 1, 1986, t. 2, 1991.

*Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne (B. B. S. I. A.)*, Paris, depuis 1949.

*Cahiers de Civilisation Médiévale : Bibliographie annuelle des C. C. M.* , depuis 1957.

KLAPP, O., *Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*, Frankfurt, Klostermann, depuis 1956.

## *Dictionnaires et encyclopédies :*

*Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la dir. de P. Brunel, Paris, Editions du Rocher, 1988.

*Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, sous la dir. de Y. Bonnefoy, Paris, Flammarion, 1981, 2vol.

*Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, sous la dir. de Jean Chevalier, Robert Laffont/Jupiter, Paris, 1982, 4 vol.

*Dictionnaire du Moyen Âge. Littérature et philosophie*, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1999.

*Dictionnaire du Moyen Âge*, sous la dir. de Cl. Gauvard, A. de Libera et M. Zink, Paris, Quatridge / PUF, 2002.

*Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, sous la dir. de J. le Goff et J-Cl. Schmitt, Paris, Fayard, 1999.

*Encyclopédie des symboles*, éd. française établie sous la dir. de M. Cazenave, La Pochothèque, Le Livre de Poche, 1996.

GODEFROY, F. , *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Slatkine, Genève-Paris, 1982.

REY, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1993.

TOBLER, A. et LOMMATZSCH, E. , *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, depuis 1915.

## *Littératures :*

BAUMGARTNER, Emmanuèle, *Histoire de la littérature française, Moyen Age (1050-1486)*, Paris, Bordas, 1987.

*Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age*, ouvrage préparé par R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage, édit. entièrement revue et mise à jour sous la direction de G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard, 1994.

PAYEN, Jean-Charles, *Littérature française, 1. Le Moyen Age*, Paris, Arthaud, 1984.

ZINK, Michel, *Littérature française du Moyen Age*, Paris, P. U. F. , 1992.

ZUMTHOR, P. , *Histoire littéraire de la France médiévale*, Paris : PUF, 1954.